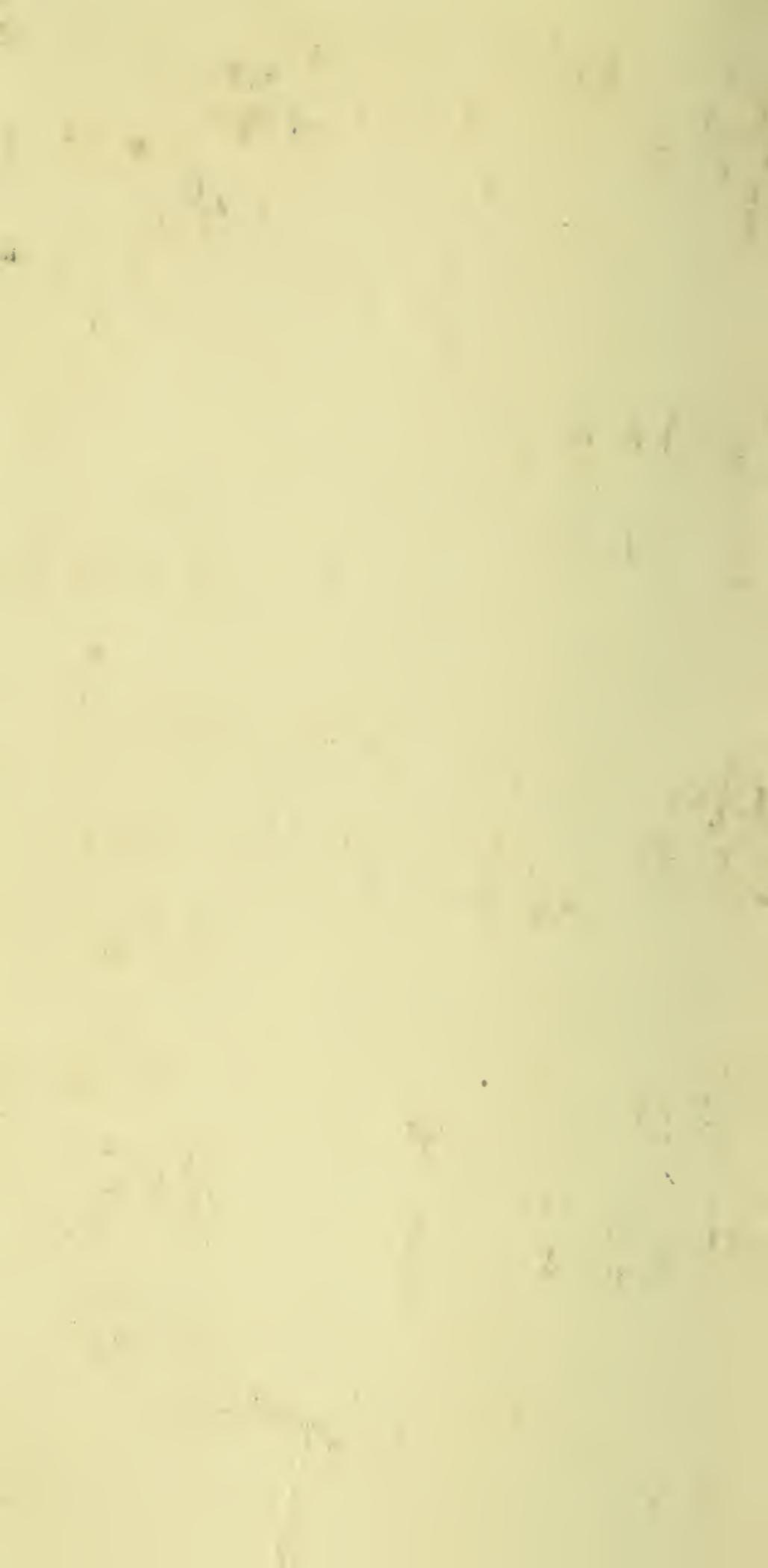
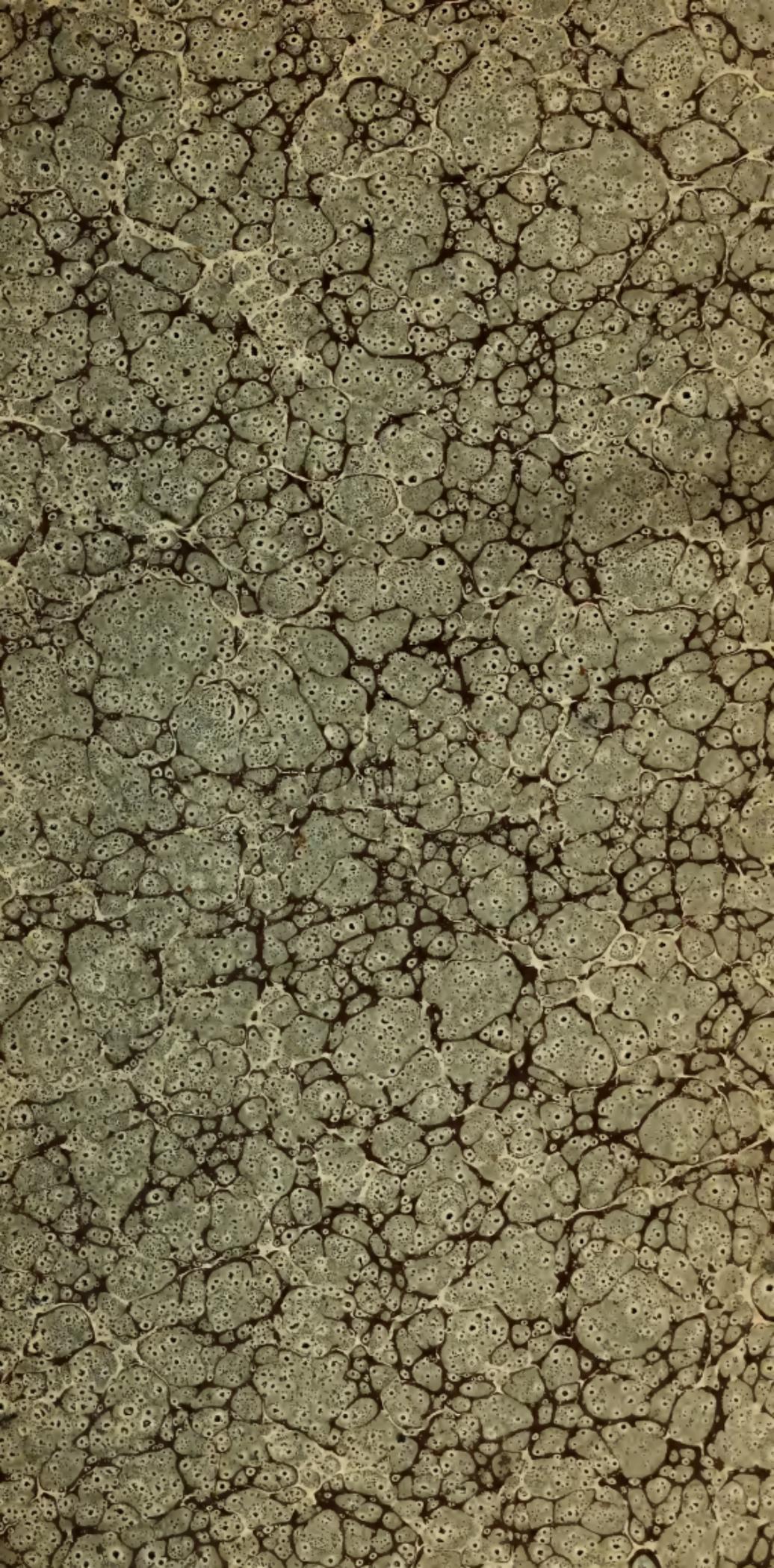


U d/of OTTAWA



39003001856649







OEUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

TOME VINGT-SIXIÈME.



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
University of Toronto

OEUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION.

---

TRAITÉ DES ÉTUDES. — TOME IV.

(1725)

---

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

A PARIS,

CHEZ CAREZ, THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,  
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 59.

---

M DCCC XX.

LB

475

. R6T74

1820

TRAITÉ  
DES ÉTUDES,  
OU  
DE LA MANIÈRE  
D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER  
LES BELLES-LETTRES.

---

---

LIVRE SEPTIÈME.

---

DE LA PHILOSOPHIE.

Si j'entreprendois de traiter à fond de la philosophie, je pourrois adresser aux jeunes gens pour qui j'écris les paroles que Cicéron met dans la bouche d'Antoine, qu'on avoit engagé malgré lui à parler de rhétorique. « (a) Ecoutez, disoit-il, écoutez un hom-

(a) Audite verò, audite, inquit, hominem, etc. Docebo vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam. *Lib. 2, de Orat. n. 28 et 29.*

« me qui va vous instruire de ce qu'il n'a lui-même « jamais appris. » Il y auroit seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance étoit feinte et simulée, au lieu que du mien elle est effective et réelle, ne m'étant appliqué que très superficiellement à l'étude de la philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que, si je l'avois étudiée sous des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'université, et qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurois pris autant de goût qu'à l'étude des belles-lettres, auxquelles seules j'ai donné tout mon temps. Mais du moins je connois assez l'utilité et les grands avantages qu'on peut tirer de la philosophie pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables; et c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'auroit en vue que l'éloquence, cette étude seroit absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit; et il ne craint point d'avouer que, s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux préceptes des rhéteurs qu'aux leçons des philosophes : [1] *fateor me oratorem, si modò sim, non ex rhetorum officinis, sed ex academiæ spatiis extitisse.* Mais l'utilité de la philosophie ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence; elle s'étend à toutes les conditions et à tous les temps de la vie.

En effet, cette étude, quand elle est bien conduite

[1] *Orat. n. 12.*

et faite avec soin , peut beaucoup contribuer à régler les mœurs , à perfectionner la raison et le jugement , à orner l'esprit d'une infinité de connoissances également utiles et curieuses ; et ce que j'estime infiniment plus , à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion , et à les prémunir par des principes solides contre les faux et dangereux raisonnemens de l'incrédulité , qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

### ARTICLE PREMIER.

*La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs.*

Un des moyens les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme , est de lui faire connoître ce qu'il est , à quelles conditions il a reçu l'être , quelles obligations et quels devoirs y sont attachés , où il doit tendre , et quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la philosophie , je dis même la philosophie païenne : et il me semble que ses leçons sur tous ces points , quoique imparfaites et mêlées souvent de ténèbres , doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme , sorti des mains de Dieu , dont il est non seulement l'ouvrage le plus excellent , mais encore l'image la plus parfaite , se ressent , en tout ce qu'il est , de la noblesse de son extraction , et porte comme empreints dans sa nature les traits et les caractères de son origine.

Du côté de l'ame , une avidité d'apprendre insatiable ; une pénétration et une sagacité qui s'étend à tout ; un desir du bonheur que rien de borné ne peut satisfaire ; le vif sentiment d'une liberté à qui tout

est indifférent, excepté un seul objet (a); l'intime conviction de sa destination à l'immortalité: tout cela, et beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, (b) et comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul.

A ne considérer même en lui que la structure (c) de son corps, on reconnoît qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, et d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de rapports et de proportions entre toutes les parties qui le composent, (d) en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite; et l'on voit combien Sénèque a eu raison de dire que l'homme n'étoit point un ouvrage fait à la hâte et sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine: [1] *scias non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus.*

*Premier devoir de l'homme par rapport à la Divinité.*

Or quel a été ce dessein? On peut le dire en un mot: (e) Dieu a formé le monde entier pour l'homme, et l'homme pour lui-même, afin que par lui la

(a) *Le bien pris en général, et le souverain bien clairement connu.*

(b) *Animus humanus, decerptus ex mente divinâ, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest. Tusc. quæst. lib. 5, n. 38.*

(c) *On peut voir dans Cicéron, liv. 2 de la nat. des dieux, n. 133-153, et dans M. de Fénelon, Lettres sur la religion, p. 163, la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, et de leurs différentes fonctions.*

(d) *Figuram corporis habilem et aptam ingenio humano dedit. Lib. 1, de Leg. n. 26.*

[1] *Lib. 6. de benef. cap. 23.*

(e) *Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causâ facta sunt et parata. Lib. 2 de nat. deor. n. 154.*

nature, muette d'ailleurs et stupide, devînt en quelque sorte spirituelle et reconnoissante à l'égard de son créateur; et que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage et à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, et fût comme le prêtre de la nature entière. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme! Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention et sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices mêmes: [1] *neque enim necessitatibus tantummodò nostris provisum est: usque in delicias amamur.* (a) Quelle foule d'arbres, de légumes, de fruits excellents pour les différentes saisons de l'année! Quel nombre infini d'animaux, l'air, la terre, la mer, lui fournissent-ils à l'envi? Il n'y a aucune partie de la nature qui ne paye un tribut à l'homme, afin que l'homme, de son côté, paye à l'auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnoissance et de louanges qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, et le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens; car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous par-tout, et se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits et

[1] *Senec. de benef. l. 4, c. 5.*

(a) Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutare, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inertiquoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa, ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. *Senec. de benef. lib. 4, cap. 5.*

ses libéralités. [1] *Quòcumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis ingrattissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ... Quid enim aliud est natura, quàm Deus?*

[2] Si l'homme, dit Epictète (a), avoit quelque sentiment d'honneur et de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, seroit pour lui un sujet continuel de louange, de reconnoissance, d'actions de grâces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour sa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi se vêtir, devroient le remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la charrue briser et amollir les mottes de terre, et tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devroit s'écrier : que Dieu est grand, qu'il est bon de nous avoir procuré tous les instruments propres au labourage ! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devroit le rappeler à Dieu et renouveler sa reconnoissance. C'est lui, devroit-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper et la broyer, un estomac pour la digérer : et ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui à tous les biens dont il me comble y ajoute encore l'avantage inestimable d'en connoître l'auteur, et d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc, continue le même Epictète, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la Providence, n'est-il pas

[1] *Senec. de benef. lib. 4, cap. 7 et 8.*

[2] *Ariani Epictetus, lib. 1, cap. 16.*

(a) *Epictète étoit un philosophe stoïcien, qui vivoit dans le premier siècle. Il étoit esclave d'Epaphrodite, capitaine des gardes de Néron.*

juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes et des cantiques en son honneur? Que peut faire autre chose un vieillard foible et boiteux (a) comme je suis, que de célébrer les louanges divines? (b) Si j'étois cygne ou rossignol, je chanterois, parceque telle seroit ma destination. Mais j'ai reçu en partage la raison: je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est là ma fonction et mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement; et je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe stoïque, mais un chrétien.

*Second devoir de l'homme par rapport à lui-même.*

Outre ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter et d'imiter par ses vertus la Divinité, dont il est l'image vivante et animée. (c) Pour peu qu'il rentre en lui-même, dit Cicéron, il en reconnoît les traces précieuses et l'empreinte gravée dans son ame, qui est comme le temple de la Divinité: ce

(a) *Un jour que son maître, qui étoit fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le maître ayant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictète lui répondit sans s'émouvoir: Ne vous l'avois-je pas bien dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe? Il réduisoit toute la philosophie à deux points: souffrir et s'abstenir. Ἀγέχου, καὶ ἀπέχου.*

(b) *Εἰ γοῦν ἀνδρῶν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀνδρόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν Θεόν.*

(c) *Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit: tantoque munere deorum semper dignum aliquid et faciet et sentiet. Lib. 1 de Leg. n. 59.*

qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentiments à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles et ces notions primitives que nous portons en nous-mêmes du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice; (a) notions communes à tous les hommes, qui, sans en être convenus entre eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, et de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'estime et n'aime ceux qui sont d'un caractère doux, humain, bienfaisant, reconnoissant; et qui au contraire ne méprise et ne hâisse les personnes fières, ingrates, cruelles, et qui se plaisent à faire du mal. (b) De là vient aussi ce témoignage intérieur et cette voix secrète de la conscience, qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, et qui cause aux impies de si cruels tourments dans le sein même de la joie la plus vive et des plaisirs les plus sensibles; et qui prescrit aux uns et aux autres les règles qu'ils doivent suivre et les devoirs qu'ils doivent remplir.

(c) Ces règles, ces lois ne sont point arbitraires, et

(a) *Communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia.... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit. Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur et odit? Lib. 1 de Leg. n. 44 et 52.*

(b) *Magna vis est conscientia in utramque partem: ut neque timeant qui nihil commiserunt, et pœnam semper ante oculos versari putent qui peccaverunt. Cic. pro Mil. n. 63.*

(c) *Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sententiam: legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientiâ.... Quæ vis non modò*

ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'ame par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siècles, et plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu et du vice. Elles sont le modèle et l'original des lois humaines, qui cessent en un sens de l'être, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice et de vérité que les législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premières notions de bien et de mal peuvent être affoiblies et obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des passions, et sur-tout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte et corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, et que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives; et le soin de la philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs en nous rapprochant des premiers principes; de nous guérir des opinions et des préjugés

senior est quàm ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest : nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sancientis habere.... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vitandum, ratio est recta summi Jovis.... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, et defendunt, et tuentur bonos. *Lib. 2 de Leg. n. 8-13.*

populaires ; de nous faire entendre (a) que nous sommes nés pour la justice et la vertu ; de nous convaincre, par des preuves sensibles et évidentes, (b) qu'il y a une providence qui conduit tout et préside à tout, et qui prend soin non seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier ; que rien n'échappe à ses yeux clairvoyants, et que Dieu connoît à fond toutes nos actions, et voit à nu nos pensées et nos intentions les plus secrètes : car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la Divinité, et de l'amour pour la vertu.

*Troisième devoir de l'homme par rapport à la société.*

Quand un homme seroit seul sur la terre, il seroit toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler ; c'est-à-dire qu'il devroit toujours honorer la Divinité et se respecter lui-même en vivant d'une manière sage et réglée. (c) Mais il y a d'autres obligations par rapport à la société com-

(a) Nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed naturâ constitutum esse ejus. *Lib. 1 de Leg. n. 28.*

(b) Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. (Neque universo generi hominum solùm, sed etiam singulis à diis immortalibus consuli et provideri. *Lib. 2 de nat. deor. n. 164.*) Eisdem, qualis quisque sit, quid agat, quid in se admittat, quâ mente, quâ pietate religiones colat, intueri ; piorumque et impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud sanè abhorrebunt ab utili et à verâ sententiâ. *Lib. 2 de Leg. n. 15.*

(c) Quoniam ( ut præclarè scriptum est à Platone ) non nobis solùm nati sumus, ortûsque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici, hominesque hominum causâ generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, et communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum *Lib. 1 de Offic. n. 22.*

mune dont il fait partie. Dieu est le père commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfants, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public et de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit point borner ses vues ni son zèle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoyen du monde entier, (a) qui dans ce sens ne fait qu'une seule ville.

(b) Il est vrai que cette société générale, qui embrasse d'abord tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particulières plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naissent les différents devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parents, des pères et mères, de la patrie. Mais ils ont tous leur source dans le premier principe dont nous avons parlé, qui est que l'homme, selon les vues et la destination de Dieu, est né pour l'homme.

Voilà un petit abrégé des maximes de morale que le paganisme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, sont grands, solides, lumineux; mais ils ne vont pas jusqu'où ils devroient aller; et, quelque parfaits qu'ils paroissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanc-

(a) *Universus hic mundus, una civitas communis hominum existimanda. De Leg. lib. 1, n. 23.*

Socrates quidem, cum rogaretur cujatem se esse diceret: *Mundanum inquit: totius enim mundi se incolam et civem arbitrabatur. Lib. 5 Tusc. quest. n. 108.*

(b) *Gradus plures sunt societatis hominum... Ab illa enim immensâ societate generis humani, in exiguum angustumque concluditur. Lib. 1 de Offic. n. 53.*

tifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Écriture sainte qui nous donne une notion claire et certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa première origine; sa chute dans le péché, et les suites funestes de cette chute; sa réparation par le Libérateur; ses différents devoirs à l'égard de Dieu, du prochain et de lui-même; le but où il doit tendre et la route qui peut l'y conduire; et un philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganisme même des règles de mœurs si pures, et des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudroient se le persuader, un simple nom, ni les devoirs de la religion et de la vie civile, de simples établissemens humains, sagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude, mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces lois sont renfermés dans la nature même de l'homme, et sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très utile de faire lire en classe, de temps en temps, aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philosophiques de Cicéron, et sur-tout de ceux où il traite des offices et des lois.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir et entretenir le goût des belles-lettres qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres mêmes, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, et propre aux matières philosophi-

ques ; ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

## ARTICLE SECOND.

*La philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.*

(a) De tous les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent, celui qui le distingue davantage du reste des animaux, et qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai ; il prononce et juge sur les qualités et les propriétés de chaque chose ; il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer et s'élever à une autre ; enfin par elle il met dans ses connoissances et dans ses raisonnements un ordre et une suite qui y répandent la lumière et la grace, qui les rendent tout autrement intelligibles, et qui en font bien mieux sentir toute la force et toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une science qui aide et conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de l'*Art de penser*. J'en ferai ici grand usage, ne connoissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime et du goût pour la philosophie, ni qui puisse mieux

(a) In homine optimum quid est? ratio. Hæc antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est : cætera illi cum animalibus satisque communia. *Senec. epist. 76.*

leur en faire sentir tous les avantages, et même la nécessité.

Il n'y a rien, dit l'auteur de cette logique, de plus estimable que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des usages bornés; mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties et dans tous les emplois de la vie. Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi dans la plupart des sujets dont les hommes parlent, et des affaires qu'ils traitent. Il y a presque par-tout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses; et c'est à la raison d'en faire le choix. Ceux qui choisissent bien sont ceux qui ont l'esprit juste; ceux qui prennent le mauvais parti sont ceux qui ont l'esprit faux : et c'est la première et la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

Ainsi la principale application qu'on devrait avoir, seroit de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être; et c'est à quoi devrait tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devrait servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connoissances spéculatives, auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides.... Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner le rapport des angles, à considérer les divers mouvements de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux, pour l'occuper à

de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former.

Ce soin et cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'il est étrange combien c'est une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre partout que des esprits faux qui n'ont presque aucun discernement de la vérité, qui prennent toutes choses d'un mauvais biais, qui se payent des plus mauvaises raisons, et qui veulent en payer les autres; qui se laissent emporter par les moindres apparences, qui sont toujours dans l'excès et dans les extrémités, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent et n'entendent point, et qui s'arrêtent à leurs sens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourroit les détromper...

Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences, mais aussi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile: des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur et dans quelque faute de jugement: de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger....

Une grande partie des faux jugements des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, et par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoît que confusément et obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité fait qu'ils ne se mettent pas en peine, la plupart du temps, de distinguer ce qui est vrai de

ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur ame toutes sortes de discours et de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures, et non entendues; et raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils pensent. La vanité et la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer; et l'on aime mieux parler et décider au hasard, que de reconnoître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tous pleins d'ignorance et d'erreurs, et cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle: Je me trompe, et je n'en sais rien.

Il s'en trouve d'autres, au contraire, qui, ayant assez de lumières pour connoître qu'il y a quantité de choses obscures et incertaines, et voulant, par une autre sorte de vanité, témoigner qu'ils ne se laissent pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner; et sur ce mauvais principe ils mettent en doute les vérités les plus constantes, et la religion même. C'est la source du pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui, paroissant contraire à la témérité de ceux qui croient et décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car, comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la

vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très fausses, et elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines; mais, dans les uns et dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différents.

La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejeter celles qui sont fausses, et reconnoître de bonne foi celles qui sont évidentes.

A ces réflexions, tirées de l'*Art de penser*, j'en ajouterai une de M. l'abbé Fleury [1].

Tout le monde, dit-il dans son *Traité des études*, voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires et dans toute la conduite de la vie: mais peut-être plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusqu'aux premiers principes, parcequ'en effet il y en a peu qui le fassent. La plupart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusqu'aux moyens nécessaires pour acquérir ce qu'ils desirent. Il faut s'enrichir: donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci et cela, et ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis? mais est-il avantageux d'être riche? c'est ce que l'on ne cherche point....

Le véritable savant, le véritable philosophe, va plus loin, et commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres, ni à ses préjugés. Il re-

[1] Page 142.

monte toujours jusqu'à ce qu'il ait trouvé un principe de lumière naturelle, et une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, et ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine et dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, et constant dans la vertu.

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugemens et les faux raisonnemens, si communs dans les discours et dans la conduite des hommes; et c'est ce que fait la philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déjà dit, de perfectionner la raison.

Je sais bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art et qui ne peut être un pur effet du travail; mais l'art et le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire et du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étoient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, et ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette manière de penser et d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siècle dans l'étude de la philosophie.

Quand je dis qu'elle est très propre à perfectionner la raison, je n'entends pas parler seulement des règles que donne en particulier sur ce sujet la logique. Elles sont très utiles en elles-mêmes, non seulement parcequ'elles servent à découvrir le défaut de certains arguments embarrassés, mais parcequ'elles nous ai-

dent à connoître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées et dans nos raisonnements. Il en est de ces règles comme de celles de la rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens et des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés et les défauts, par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des règles de la logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnements que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé et peu ouvert, on les exerce sur des matières faciles, intelligibles, et qui soient à leur portée. La manière de raisonner par syllogismes, qui paroît à quelques personnes longue et ennuyeuse, est d'une absolue nécessité, sur-tout dans les commencements; et les jeunes gens demeureroient muets et comme stupides, si on vouloit les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écartier, et à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier et cette application continuelle des règles, leur esprit s'ouvre et se forme peu à peu, se développe de plus en plus chaque jour, s'ac-

coutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, et devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles et les plus abstruses. J'étois étonné, quand j'assistois aux exercices de philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnoit; et à la fin du cours ils n'étoient plus reconnoissables. Voilà ce qui arrive communément dans les classes de philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit ni d'application; et l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des belles-lettres à celle de la philosophie, c'est-à-dire d'un pays agréable, riant, et tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire sèche, épineuse et escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens: et c'est pour cela, comme je l'ai déjà insinué, qu'il seroit à souhaiter que la latinité des cahiers fût pure et élégante, comme celle des œuvres philosophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là me prouve combien l'étude de la philosophie est nécessaire. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'esprit, aussi-bien qu'à la santé du corps, que de les tenir dans les délices continuelles. Par-là ils contractent l'un et l'autre une foiblesse, une mollesse qui les rend incapables de tout effort. Chercher par-tout de l'agrément et du plaisir, c'est vouloir se nourrir toujours de lait, et demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe et tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornements lui appartiennent à juste titre, et font partie de son cortège. Souvent aussi elle paroît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite et sans escorte;

et cette dernière marche est celle qui lui plaît davantage, et qui est plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornements qui l'environnent, et qui peuvent lui être communs avec la fausseté; et dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, et quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même et d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enseignent les belles-lettres et l'éloquence les accoutument de bonne heure, et dès les premières classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner par-tout le vrai; à dépouiller les raisonnements de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force ou la faiblesse; et à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles et de figures, souvent vide de choses et de pensées. Les philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des règles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse et à une grande exactitude dans tous leurs raisonnements, et à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût et un certain sentiment du vrai qui le leur fasse reconnoître par-tout où il se rencontre, et qui leur fasse aussi rejeter ce qui n'en a que le dehors et l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la conduite ordinaire et dans les différents emplois de la vie, c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles et épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long

et embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matières subtiles, abstraites, et indépendantes des sens. C'est à quoi la philosophie remédie d'une manière merveilleuse, sur-tout par l'étude de la métaphysique et des mathématiques, dont les objets purement spirituels élèvent l'ame au-dessus de la matière, et la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'auteur de l'*Art de penser* n'a pas manqué de faire observer les deux inconvénients dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

Il y a, dit-il, des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates; et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles et revêtues des ornemens de l'éloquence. L'un et l'autre est une délicatesse blâmable, ou plutôt une véritable foiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paroisse. Si on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles et scolastiques, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à-la-fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connoissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit

s'étend et se resserre par l'accoutumance ; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les questions épineuses et abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connoît.

On ne sauroit croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétration d'esprit, qui les conduisent peu à peu à entendre par eux-mêmes et à débrouiller les questions les plus abstraites et les plus embarrassées. J'ai vu pratiquer au collège une coutume qui a toujours eu beaucoup de succès : c'étoit pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisoit lire, soit en public, soit en particulier, certaines parties de traités de philosophie, comme les six livres de la recherche de la vérité du P. Malbranche, les méditations de Descartes, ses principes de physique ; et après qu'on avoit lu avec eux et qu'on leur avoit expliqué ces traités, on leur en faisoit faire des extraits et des précis, chacun à leur manière, mais toujours avec un certain ordre et une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuyés, rapportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer, et en donnant la solution. Le maître voyoit ensuite ces extraits ; et s'il y avoit quelque endroit qu'il fallût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abrégier, il le faisoit remarquer, et en apportoit les raisons.

Voilà certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si né-

cessaires pour tous les emplois de la vie ; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long et pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions, ni par la multiplicité des pièces qu'il faut discuter ; et ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le point décisif, à ne le perdre jamais de vue, à y rappeler tout le reste, et à en mettre les preuves dans un jour et dans un ordre qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connoissances rares et curieuses que donne la philosophie, croit-on que deux années employées à acquérir les talents dont je viens de parler (et j'ai vu plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un temps perdu, et qu'on doive le regretter ? Des parents sensés et raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfants de la sorte ? et si par une précipitation aveugle et inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrègent le temps destiné à la philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, et mon goût déclaré pour les belles-lettres ne peut pas ici me rendre suspect) la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, et celle dont la perte se peut le moins couvrir, et est la plus irréparable ?

Je conclus de tout ceci, que les parents qui aiment véritablement leurs enfants doivent leur faire faire le cours entier de la philosophie ; leur procurer pendant ce temps tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude et pour la leur faciliter ; les engager à faire de temps en temps en leur présence des répétitions, où leurs maîtres président ; et sur-tout leur déclarer dès le commencement du cours que leur inten-

tion est qu'ils soutiennent publiquement tous les actes qu'on a coutume de soutenir en philosophie. Cette dépense n'est pas grande, sur le pied où sont maintenant les choses dans l'université, et l'on ne sauroit la réduire à une trop grande simplicité. Mais, quand elle seroit plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfants, et elle met une si notable différence dans leurs études par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devroient pas certainement l'épargner.

## ARTICLES III ET IV.

*La philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses.*

*Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.*

Je joins ici ces deux choses ensemble, parcequ'en effet elles ont une liaison naturelle, et que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature, qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, et environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention et de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe seroit indifférent, et qui n'y prendroit aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son auteur : mais, pour

le plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre, et des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, et de nous tirer de cette léthargie qui déshonore l'humanité, et qui nous rabaisse en quelque sorte au-dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, et non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, et nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier et approfondir les merveilles.

Elle présente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a son usage, chaque trait sa grace et sa beauté, mais dont le tout ensemble est encore plus merveilleux. En nous montrant un si beau spectacle, elle nous fait observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion tout y est placé; avec quelle égalité cet ordre général et particulier s'observe et se maintient; et par-là elle nous fait reconnoître l'intelligence et la main invisible qui règlent tout.

La philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, et le promenant pour ainsi dire dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par rapport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une manière infiniment plus sensible et plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la philosophie qu'on appelle *physique*, parcequ'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la physique

des savants, et l'autre la physique des enfants. Celle-ci n'est attentive qu'aux objets mêmes et à ce qui frappe les sens ; au lieu que la première en examine à fond la nature, et tâche d'en découvrir les causes.

#### PHYSIQUE DES SAVANTS.

La considération du monde et des différentes parties qui le composent a toujours fait l'étude des philosophes ; et rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'est pas possible de voir rouler continuellement sur nos têtes les cieus et les astres sans être tenté d'en étudier les mouvements, et d'observer l'ordre et la régularité qui y règnent. Trois systèmes principaux ont partagé les philosophes : je les rapporterai en abrégé.

#### *Systèmes du monde.*

[1] Le premier système est de Ptolomée : j'y comprends ce que ses sectateurs y ont ajouté. Ce philosophe vivoit dans le second siècle, sous l'empire d'Adrien et de Marc-Aurèle-Antonin, vers l'an 138 de Jésus-Christ.

Il plaçoit la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune étoit, de toutes les planètes, la plus prochaine de la terre. Au-dessus de là lune étoit mercure, vénus, le soleil, mars, jupiter et saturne : et au-dessus de toutes ces planètes le firmament, dans lequel il supposoit toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il supposoit en conséquence que le soleil, toutes les planètes, et même les étoiles fixes, étoient emportés en vingt-

[1] *Système de Ptoloméc.*

quatre heures d'orient en occident, autour de la terre, par un ciel qu'il plaçoit au-dessus du firmament, et qui, ayant ce mouvement, le communiquoit à tous les cieus inférieurs, et conséquemment aux planètes qui étoient attachées à ces cieus.

Outre ce mouvement commun à tous les astres, il en attribuoit un particulier au soleil, aux planètes, aux étoiles fixes, d'occident en orient; mais de telle sorte, que chacun de ces astres faisoit sa révolution autour de la terre en des temps différens. Ainsi le soleil employoit un an à faire cette révolution d'occident en orient, saturne trente ans, etc.

### *Système de Copernic.*

Copernic naquit vers la fin du quinzième siècle. Croyant que les apparences célestes ne pouvoient être bien expliquées dans l'hypothèse de Ptolomée, il en chercha un autre; et, après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches et les sollicitations de ses amis. Cette hypothèse n'étoit pas entièrement inconnue aux anciens. En voici quelques parties.

Le soleil est au centre des cercles que mercure, vénus, mars, jupiter et saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvements semblables à ceux des planètes, lesquelles sont situées ainsi. Il place au-dessus du soleil, mais à différentes distances, mercure, vénus, la terre, mars, jupiter, saturne; et au-dessus de toutes ces planètes les étoiles fixes, qui sont à une distance si considérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette distance sont une grandeur insensible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les

cieux, et conséquemment tous les astres, tournent en vingt-quatre heures autour de la terre d'orient en occident, il suppose que la terre tourne en vingt-quatre heures sur son axe d'occident en orient, et qu'en conséquence de ce mouvement, tous les astres doivent paroître tourner en vingt-quatre heures, d'orient en occident autour de la terre. De même, pour expliquer le mouvement apparent du soleil d'occident en orient qui est annuel, il suppose que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du soleil.

Il suppose aussi que la lune tourne en vingt-sept jours et demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du soleil.

Quant aux autres planètes, il suppose qu'elles tournent autour du soleil dans un temps plus ou moins long, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou satellites autour de jupiter et de saturne, lesquelles tournent autour de ces planètes pendant que ces planètes sont emportées autour du soleil comme la lune tourne autour de la terre.

### *Système de Ticho-Brahé.*

Le troisième système est celui de Ticho-Brahé, philosophe né vers le milieu du seizième siècle. Ce système, qui est, à proprement parler, un mélange des deux premiers, a eu peu de cours; et je ne crois pas nécessaire d'en rien rapporter ici. Le plus suivi à présent est celui de Copernic; et il est fondé sur des principes qui le rendent bien plausible.

Ces systèmes ne sont que de simples conjectures, parcequ'il n'a point plu à Dieu, qui seul connoît

parfaitement son ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre et l'arrangement; et c'est pour cela que l'Écriture dit qu'il a livré le monde à la dispute des hommes: [1] *mundum tradidit disputationi eorum*. Mais cette étude, quoiqu'elle ne soit pas certaine et évidente en elle-même, ne laisse pas de satisfaire extrêmement l'esprit, en lui présentant un système selon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une manière sensée et raisonnable; et en même temps elle nous fait sentir et comme toucher au doigt la grandeur, la puissance et la sagesse infinies de Dieu.

Par le moyen des télescopes ou lunettes d'approche, les astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes qui, toutes certaines qu'elles sont, paroîtront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces astronomes, saturne est quatre mille fois plus gros que la terre, jupiter huit mille fois, le soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre et des planètes au soleil n'est pas moins incroyable. Un boulet de canon qui iroit de la terre au soleil, et qui conserveroit toujours sa première vitesse, emploieroit vingt-cinq ans pour y arriver; et s'il partoît de saturne, il n'y arriveroit que dans deux cent cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vitesse avec laquelle il fait les cent premières toises depuis qu'il est sorti du canon, il feroit en une heure cent quatre-vingts lieues (a); et par conséquent,

[1] *Eccles. 3. 11.*

(a) *On suppose chaque lieue de 2000 toises.*

pour arriver de la terre au soleil, il feroit trente-neuf millions quatre cent vingt mille lieues, qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger à proportion de la distance de saturne au soleil.

La grosseur des étoiles fixes, et leur éloignement du soleil sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, et il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui sont les plus proches de nous sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mu comme nous l'avons supposé, emploieroit plus de six cent mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles et le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un royaume, la terre même dans toute son étendue, par rapport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier, qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot: [1] *dixit, et facta sunt*? Les prophètes n'ont-ils pas raison de nous dire que les nations ne sont devant Dieu que comme une goutte d'eau, et la terre qu'elles habitent que comme un grain de poussière; que tout l'univers est devant lui comme n'étant point, et que sa puissance et sa sagesse le conduisent et en règlent tous les mouvements avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée? La physique peut beaucoup servir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Être souverain.

[1] *Isaï. 40. 12, 13, 17.*

Elle nous fait presque encore plus admirer sa grandeur dans le plus petit des insectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un siècle que les microscopes ont été inventés, on les a poussés à un si grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petitesse si extraordinaire, que plusieurs milliers de ces animaux n'égaleroient pas en grosseur un grain de sable; et, quoiqu'ils soient d'une si grande petitesse, on en voit qui en contiennent d'autres, lesquels ne sont pas plus tôt nés, qu'ils nagent avec une agilité et une vitesse surprenante.

L'esprit se perd dans la divisibilité de la matière. Le sentiment le plus reçu est que, quelque division qui ait été faite de la matière, quelque petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini. On trouve dans l'art et dans la nature des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault assure qu'un cube d'or de cinq lignes et un septième est divisé par des ouvriers en six cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-dix parties égales à la base. On connoît par les observations des physiciens qu'un pouce cubique de matière contient un million de particules visibles; qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un éolipyle produit plus de treize mille trois cent millions de particules; qu'il peut s'attacher à la pointe d'une aiguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit admirable des pensées de M. Pascal, qui a rapport à la matière que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre: *Connoissance générale de l'homme*.

La première chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais,

pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnoître ses justes bornes.

Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent; qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté: qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paroisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plus tôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie, dont le centre est par-tout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est: qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature; et que de ce que lui paroîtra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même, son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? qui le peut comprendre? Mais, pour lui présenter un autre pro-

dige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites; des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes: que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces et ses conceptions; et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours: il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abyme nouveau. Je veux lui peindre, non seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

Qu'il (a) voie une infinité de mondes; dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné, trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes par leur petitesse que les autres par leur étendue. Car qui n'admira que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard de la dernière petitesse, où l'on ne peut arriver?

(a) M. Pascal veut que, dans cette petite partie qu'on s'imagine être la dernière, on y conçoive d'autres parties qui aient entre elles les mêmes proportions qu'ont entre elles actuellement les parties de l'univers visible.

Qui se considérera de la sorte s'effraiera sans doute de se voir comme suspendu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes, et son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré que de l'infini où il est englouti.

Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étendue de la nature; et tout ce qu'elle peut faire est d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel de n'en connoître ni le principe ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend; nul autre ne le peut faire.

J'ai rapporté exprès ce long passage de M. Pascal pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de solides réflexions; et il en est ainsi de tout ce qui s'enseigne dans la physique.

N'est-ce pas une curiosité digne d'un homme d'esprit d'examiner la nature, les causes et les effets du mouvement, la pesanteur de l'air, la cause des tremblements de terre, des foudres et des tonnerres?

Il n'est pas indifférent de connoître quelle est l'origine des fontaines et des rivières. Plusieurs croient

qu'elles viennent de la mer, qui se répand fort avant sous les terres, d'où elle s'élève par des canaux imperceptibles jusqu'à la surface de la terre. D'autres prétendent que la pluie et les neiges seules sont la cause des rivières et des fontaines. On a calculé plusieurs années de suite la quantité d'eau et de neige qui tombe en un an sur un certain endroit déterminé de la surface de la terre, et en même temps ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; et par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières.

Tout le monde est témoin des éclipses du soleil et de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer absolument la cause. On sait que les éclipses du soleil n'arrivent que parceque la lune, qui est un corps opaque, étant placée entre la terre et le soleil, intercepte la lumière qui devoit venir du soleil à la terre : et que celle de la lune n'arrive que parceque la terre, étant placée directement entre la lune et le soleil, empêche le soleil d'éclairer la lune. C'est pourquoi les éclipses du soleil n'arrivent que quand la lune est nouvelle, et celles de lune que quand elle est pleine. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est que les astronomes les prédisent avec tant de justesse, qu'une erreur de quelques minutes passe parmi eux pour une erreur considérable.

Est-il une matière qui mérite plus notre attention que le flux et le reflux de la mer? Les philosophes ont presque toujours cru que la lune en étoit la cause en comprimant l'air intermédiaire, et par son moyen les eaux qui y répondent : mais le rapport qu'il y a entre le flux et le reflux de la mer et le mouvement de cette planète n'avoit jamais été si bien connu que

dans le dernier siècle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à passer de la partie supérieure de notre méridien à la partie inférieure, et vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, et celle qui y arrive le soir; et vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui arrive sur nos rivages un matin, et celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre qui étonnent quand on les considère de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général et régulier de toutes les eaux du monde, plus sensibles dans l'Océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la Méditerranée, sur-tout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnoître le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, et dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable? « Il t'est « permis de venir jusqu'ici, mais il t'est défendu de « passer outre, » [1] *usque huc venies, et non procedes amplius, et hinc confringes tumentes fluctus tuos.*

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, et ne point les instruire des autres matières qui se traitent en physique, et qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la philosophie? Quand on en a négligé l'étude dans ce temps, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudroit y préparer de loin les jeunes gens, en les

[1] Job, 38. 11.

leur montrant presque dès l'enfance, mais de la manière qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

*Physique des enfants.*

J'appelle ainsi une étude de la nature qui ne demande presque que des yeux, et qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, et même des enfants. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés, mais sans en approfondir les causes secrètes, ce qui est du ressort de la physique des savants.

Je dis que les enfants mêmes en sont capables. Car ils ont des yeux, et ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller et entretenir en eux le desir d'apprendre et de connoître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeler ainsi, loin d'être pénible et ennuyeuse, n'offre que du plaisir et de l'agrément; elle peut tenir lieu de récréation, et ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfants pourroient apprendre de choses, si l'on savoit profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris et qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain et du linge; rien n'est plus rare que de trouver des enfants qui sachent comment l'un et l'autre se prépare; par combien de façons et de mains le blé et le chanvre

doivent passer avant que de devenir du pain et du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne ressemblent guère à la toison des brebis dont on les forme; non plus que le papier à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfants de ces ouvrages merveilleux de la nature et de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion?

On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé. (a) On admire comment la semence, échauffée et attendrie par la chaleur et par l'humidité de la terre, qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une pointe verdoyante, qui, nourrie et soutenue par ses racines, s'élève peu-à-peu, et pousse un tuyau fortifié par des nœuds; comment l'épi, enfermé dans une espèce d'étui, y croît insensiblement, et en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses propres yeux, en suivre attentivement les différents progrès, et la conduire jusqu'à sa perfection, c'est bien un autre spectacle.

Un maître attentif trouve par-là le moyen d'enrichir l'esprit de son élève d'un grand nombre de con-

(a) *Me quidem non fructus modò, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ cùm gremio mollito ac subacto semen sparsum exceptit. . tepefactum vapore et compressu suo diffundit, et elicit herbescentem ex eo viriditatem : quæ nixa fibris stirpium sensim adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur; è quibus cùm emergerit, fundit frugem spici ordine structam, et contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. De Senect. n. 51.*

noissances utiles et agréables; et y mêlant à propos de courtes réflexions, il songe en même temps à lui former le cœur, et à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire combien cette sorte d'exercice peut être utile. Ils ne sont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuscrit sur la Genèse, qui est entre les mains de plusieurs personnes. Ces exemples serviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui se présente à nos yeux, et par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes et les animaux.

### §. I. *Plantes, fleurs, fruits, arbres.*

[1] Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu souverain, est le firmament, où brille avec tant d'éclat le soleil, la lune et les étoiles; et il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcusables, que ce livre écrit en caractères de lumière. Mais la sagesse divine n'est pas moins admirable dans ses plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainsi dire, se rendre plus accessible, et où elle semble nous inviter à la considérer de plus près, sans craindre d'en être éblouis.

#### *Plantes.*

Il y a dans la plus méprisable en apparence de quoi étonner les plus sublimes esprits, qui n'en sauroient voir néanmoins que les organes les plus grossiers, et à qui tout le secret de la vie, de la nourri-

[1] Ps. 18.

ture, de la multiplicité, demeure inconnu. Aucune feuille n'y est négligée; l'ordre et la symétrie y sont sensibles en tout, et cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornements, de beautés, qu'aucune ne ressemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le secours des microscopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu et d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble avoir donné aux plantes une espèce d'immortalité! [1] *Germinet terra herbam virentem, et facientem semen suum.*

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui auroit pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui auroit pu faire ses délices d'une vue si triste et si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse au lieu de le tendre, et qu'elle le soutient et le nourrit au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croyoit d'abord n'être qu'une couleur est une diversité de teintures qui étonne. C'est du vert par-tout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme une autre; et cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est, dans son origine, dans son progrès, et dans sa maturité, d'une espèce de vert différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nourri-

[1] *Gen. I. II.*

ture, ou pour les remèdes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avoit donné à du foin, même séché et gardé depuis long-temps, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, et les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassasier des animaux d'une si grande taille, et qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenoit de nourrir un homme de cette sorte; ou, parcequ'il ne peut mâcher l'herbe sèche, si on lui faisoit des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin et de paille, pourroit-on lui conserver la vie? Cette même herbe sèche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entière de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse et la bonté de Dieu?

[1] *Producens fœnum jumentis et herbam servituti hominum.*

### *Fleurs.*

Je me transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie et quelle douceur dans leur mélange et dans les nuances qui les tempèrent! Quel tableau! et par quel maître! Avec quelle profusion les ornements sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voyons sont-elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, et d'une parure si riche et si diversifiée!

[1] *Ps.* 103. 14.

Mais passons de cette vue générale à la considération de quelques fleurs en particulier ; et cueillons au hasard la première qui nous tombera sous la main , sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclorre, et elle a encore toute sa fraîcheur et tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives et en même temps si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées , et d'un tissu si uni et si délicat ? [1] Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : quel cilice grossier en comparaison ! quelle rudesse , quelle interruption dans le tissu ! quelle différence dans le coloris !

Mais quand cette fleur seroit moins belle dans chaque partie quelle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions ?

On croiroit, à n'examiner que la sagesse de Dieu et ( si j'ose le dire ) sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain elle sera rôtie du soleil, et un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beauté qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures ? Que fera-t-il quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux ! Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère d'une herbe qui ne sera plus le len-

[1] *Matt. 6. 29.*

demain ! [1] *Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri.*

*Fruits.*

Jusqu'ici nous n'avons regardé la terre que comme une prairie ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succèdent aux autres selon les saisons.

Je considère l'un de ces arbres portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellents, dont la couleur et l'odeur annoncent le goût, et dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me dit par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle est la bonté et la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'est ni pour lui ni pour moi que je suis si riche : il n'a besoin de rien, et je ne saurois user de ce qu'il m'a donné. Bénissez-le, et déchargez-moi. Rendez-lui grâces ; et puisqu'il m'a rendu le ministre de vos délices, devenez-le de ma reconnaissance.

De toutes parts il me semble entendre les mêmes invitations : et à mesure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux sujets de louanges et d'admiration. Car à chaque pas c'est une espèce nouvelle. Ici le fruit est caché au-dedans : là c'est l'amande qui est intérieure, et une chair délicate brille au-dehors des plus vives couleurs. Ce fruit est venu d'une fleur, comme presque tous : mais cet autre si délicieux n'est point précédé par la fleur, et il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promptement l'un, il

[1] *Isaï. 40.*

tombe et se flétrit ; si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde long-temps, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je vois m'enlève et me ravit ; et je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le prophète : [1] *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.*

### *Arbres.*

Il en a déjà été parlé en parlant des fruits ; mais ils méritent quelques réflexions particulières.

[2] Entre les arbres fertiles il y en a qui portent des fruits en deux saisons de l'année ; et d'autres unissent ensemble et les saisons différentes, et les années même, en portant tout à-la-fois des fleurs naissantes, des fruits verts, et des fruits mûrs, afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui, en diversifiant les lois de la nature, fait voir qu'il en est le maître, et qu'il peut en tout temps et en toutes choses faire également ce qu'il lui plaît.

J'observe que ce sont les arbres foibles ou de médiocre taille qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élèvent, moins ils me paroissent riches, et moins leurs fruits me conviennent. J'entends cette leçon ; et le bois foible de la vigne, de qui j'admire les grappes, me dit en son langage que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres qui n'ont que des feuilles ou des fruits amers et très petits ne sont pas néanmoins

[1] Ps. 144. 15 et 16.

[2] *Le figuier, les orangers, etc.*

inutiles ; et la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles et les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vu d'arbres de la hauteur et de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir : car il faut un suc, non seulement très abondant, mais plein d'esprits et de sels de toute espèce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches la force et la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, et que, si les hommes s'appliquoient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feroient que leur nuire. Vous conservez par-là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les avez formés ; et vous apprenez à l'homme que ses soins et son industrie vous sont inutiles ; et que, si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, et pour l'avertir de sa propre foiblesse, en ne lui confiant que des choses foibles.

Enfin parmi les arbres j'en vois quelques uns qui conservent toujours leur verdure, et je m'imagine y voir une figure de l'immortalité : comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printemps, semblent me présenter une image de la résurrection.

§. II. *Animaux.*

Je suivrai dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

*Poissons.*

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent !

J'examine tous ces animaux, et je ne leur vois, ce me semble, qu'une tête et une queue. Ils sont sans pieds et sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre ; et si je n'étois attentif qu'à leur figure, je les croirois privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices que s'ils avoient plusieurs mains et plusieurs pieds ; et l'usage qu'ils font de leur queue et de leurs nageoires les pousse comme des traits, et semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister ? Dieu y a pourvu en le multipliant d'une manière si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, et que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveler.

Je suis seulement en peine comment les petits échapperont aux grands, qui les regardent comme leur proie, et qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple foible est plus prompt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons ; et il semble que

Dieu lui ait donné une prévoyance proportionnée à sa foiblesse et à ses dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux si chargées de sel, que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent et y jouissent d'une vigueur et d'une santé parfaite? et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût?

Pourquoi les meilleurs et les plus propres à l'usage de l'homme s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce semble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner.

[1] Pourquoi ceux qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multiplioient, et qu'ils acquéroient une certaine grandeur, viennent-ils en foule, dans un temps marqué, inviter les pêcheurs, et se jeter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets et dans leurs barques?

[2] Pourquoi plusieurs d'entre eux, et des meilleures espèces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, et les remontent-ils jusqu'à leur source pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? et quelle main les conduit avec tant d'attention et de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur, quoiqu'une providence si visible attire rarement leur reconnaissance?

Elle paroît à tout, cette providence, et les coquillages sans nombre qui bordent la mer cachent des poissons de diverses espèces, qui, avec une très petite apparence de vie, ont soin d'ouvrir en des temps

[1] *Hareng, sardine, maquereau, morue.*

[2] *Saumon, alose.*

réglés leurs coquilles, d'en renouveler l'eau, et de prendre entre leurs écailles promptement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piège.

### *Oiseaux.*

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison qui étonne ; mais elle ne paroît nulle part d'une manière plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avoient besoin ? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à temps, et de ne point se laisser prévenir par la nécessité ? Qui leur a dit comment il falloit les construire ? Quel mathématicien leur en a donné la figure ? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, et à bâtir sur un fondement solide ? Quelle mère tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles et délicates, telles que le duvet et le coton ? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits.

En second lieu, quelle sagesse a marqué à chaque espèce une manière particulière de construire les nids, où les mêmes précautions fussent observées, mais en mille façons différentes ? Qui a commandé à l'hirondelle, le plus adroit de tous les oiseaux, de s'approcher de l'homme, et de choisir sa maison pour y édifier son nid à ses yeux, sans craindre de l'avoir pour témoin, et paroissant au contraire l'inviter à considérer son travail ? Ce n'est point, comme les autres, avec de petits branchages et du foin qu'elle

bâtit. Elle emploie le ciment et le mortier, et d'une manière si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ouvrage. Elle n'a cependant pour tout instrument que le bec. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle; conservez-lui toutes ses connoissances, en ne lui laissant que le bec, et voyez s'il aura la même adresse et le même succès.

En troisième lieu, qui a fait comprendre à tous les oiseaux qu'ils devoient faire éclore leurs œufs en les couvant; que cette nécessité étoit indispensable; que le père et la mère ne pouvoient quitter en même temps; et que, si l'un alloit chercher de la nourriture, l'autre devoit attendre son retour? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuse assiduité? qui les a avertis d'aider aux petits déjà formés à sortir de l'œuf en rompant les premiers la coque? et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais?

Enfin, qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devoient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés, et en état de se servir eux-mêmes? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espèce, mais sont pernicieuses pour une autre, et entre celles qui sont propres aux pères, mais qui feroient tort à leurs petits? qui leur a fait discerner celles qui sont salutaires? Nous connoissons la tendresse des mères parmi les hommes, et la sollicitude des nourrices: mais je ne sais si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un ni l'autre,

et de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait ?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connoissent point ? Est-ce pour des hommes qui n'y pensent pas ? est-ce pour des curieux qui se contentent de les admirer sans remonter jusqu'à vous ? et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeler à vous par un tel spectacle, de nous rendre sensibles votre providence et votre sagesse infinie, et de nous remplir de confiance en votre bonté, si attentive et si tendre pour des oiseaux, [1] dont une couple ne vaut qu'une obole.

Mais donnons des bornes aux observations sur les industries des oiseaux, car une telle matière est infinie ; et écoutons un moment le concert de leur musique, la première louange que Dieu ait reçue de la nature, et le premier cantique d'action de grâces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les sons sont différents, mais tous harmonieux ; et tous ensemble composent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte et plus moelleuse se fait pourtant distinguer ; et je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'est un très petit oiseau qui en est l'organe. Cela me fait considérer tous les autres qui savent le chant, et ils sont tous aussi petits ; les grands, ou ignorant la musique, ou ayant la voix discordante. Ainsi par-tout je trouve que ce qui paroît foible et petit est mieux partagé et a plus de reconnaissance.

Quelques uns de ces petits ont une grande beauté, et rien n'est plus riche ni mieux diversifié que

[1] *Matth.* 10. 29.

leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, et auxquels il a prodigué avec l'or et l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paroît sentir son avantage; et c'est, ce semble, pour étaler à nos yeux toutes ses beautés qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable: et il est une preuve qu'avec un extérieur très brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnaissance, et beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singulière dans celle des cygnes et des autres oiseaux de rivière: car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours sèche; et nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice ni la différence.

Je considère les pieds des mêmes oiseaux, et j'y vois des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jetant à l'eau; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des pieds semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger? et qui retient les autres afin qu'ils n'imitent pas leur exemple? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection, et qui prend pour sa famille naturelle des enfants étrangers qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mère puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord, très étonnée de

leur témérité, et plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre; elle en témoigne sa vive impatience; mais rien n'est capable de la porter à une indiscretion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence; car c'est faute d'esprit et de lumière, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, et avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté; et que c'est une témérité funeste pour les autres, qui n'ont ni la même vocation, ni les mêmes qualités.

Je serois infini si je m'attachois à considérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai rapportés jusqu'ici. Je me contente d'une dernière observation, qui en comprend plusieurs autres, et qui regarde les oiseaux de passage.

Ils ont tous leur temps marqué, et ils ne le passent point. Mais ce temps n'est pas le même pour chaque espèce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printemps, d'autres l'été, et d'autres l'automne. Il y a dans chaque peuple une police publique et générale, qui règle et qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir: depuis sa publication, aucun ne demeure. Une espèce de conseil décide du jour, et il accorde un intervalle pour s'y préparer: après quoi tout déloge, et il ne paroît le lendemain ni traîneurs ni déserteurs, tant la discipline est exacte. Plusieurs ne connoissent que l'hirondelle qui fasse ainsi; mais la chose est certaine pour beaucoup d'autres espèces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple

de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traitée. Je demande par quel esprit de voyager cette nouvelle famille, qui ne connoît que son pays natal, conspire tout entière à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens, soit nouveaux sujets de la république, de demeurer par-delà un certain jour. Et enfin je demande à quels signes les principaux magistrats connoissent que ce seroit tout risquer que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes que celle du prophète? [1] *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et merveilleux! Vous les avez tous formés avec sagesse.*

*Animaux de la terre.*

Je suis obligé d'abrégé cette matière pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matière tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnaissance, sans en donner le principe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de sucer le miel qui se conserve

[1] Ps. 103, 34.

mieux dans le calice des fleurs que par-tout ailleurs, et de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute l'année, et principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire et de gomme : mais, en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluier ses ailes, dont elle a besoin pour voltiger çà et là, et pour le retour.

Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre ou de quelque rocher. Là son premier soin est d'apporter de la cire, dont elle compose de petites cellules égales, et à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir et ne laisser aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur et sans mélange. Et de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le temps du travail et de la récolte est passé. On ne reconnoît dans cette république ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre. Tout est commun : le nécessaire y est accordé à tous, le superflu n'est à personne, et c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui chargeroient l'état, sont mises dehors. Elles savent travailler, et on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modèle ? Attribuerait-on au hasard ou à une cause aveugle une si étonnante sagesse ? Croit-on avoir expliqué ces merveilles en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sais quoi, qui en est le principe ? Et n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, et de l'autre si éloignées de la matière, que Dieu a pris plaisir de

manifeste ce qu'il est, et d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être?

Passons de l'abeille à la fourmi, qui lui ressemble en bien des choses, excepté que l'abeille enrichit l'homme, et qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvrisse en le volant.

Ce petit animal est averti que l'hiver est long, et que le blé mûr n'est pas long-temps exposé dans les champs. Aussi, durant la moisson la fourmi ne dort plus. Elle traîne avec de petites serres qu'elle a à la tête des grains qui pèsent trois fois plus qu'elle, et elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, et aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entrecommuniquent par des galeries, et qui sont toutes creusées si avant, que les pluies et les neiges de l'hiver ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes et moins parfaites; et ceux qui ont essayé de détruire des fourmilières qui avoient eu le loisir de se perfectionner n'y ont presque jamais réussi parce que les rameaux s'en étendent au large, et qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins et que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain, en le rongéant (a) par les deux bouts, et l'empêchant

(a) Pline le naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis qui amassent du blé pour l'hiver, et l'empêchent de germer en le rongéant. Liv. 2, chap. 30. Cependant plusieurs maintenant

par-là de germer. Ainsi la première nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir; et c'est la prudence, plutôt que le besoin, qui y détermine.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voilà cette espèce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée, pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges; et qui ne pouvoit, ce semble, nous montrer plus sensiblement qu'il est la source de la sagesse qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matière qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art et une délicatesse inimitables, où tout paroît être l'effet de la pensée et d'une méditation géométrique? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes; à les réunir tous dans un centre commun; à les tirer d'abord en droite ligne, et à les affermir ensuite par des cercles exactement parallèles? qui lui a dit que ces filets seroient les pièges où se prendroient d'autres animaux qui ont des ailes, et qu'elle ne sauroit atteindre que par la ruse? Qui lui a marqué sa place dans le centre où aboutissent toutes les lignes, et où elle est nécessairement avertie par le plus léger ébranlement que quelque proie est tombée dans ses filets? Enfin qui lui a dit que son premier soin devoit être alors d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils,

*contestent ce fait, et nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.*

de peur qu'elle ne conservât quelque liberté, ou pour se dégager ou pour se défendre?

Tout le monde a vu le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu? Ont-ils une matière plus précieuse que ce fil pour faire les plus riches étoffes? Savent-ils comment ce vers convertit le suc d'une feuille en des filets d'or? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matière liquide avant qu'elle ait pris l'air s'affermit et s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a senti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce vers est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, et comment il trouve dans ce riche tombeau une espèce de résurrection qui lui donne des ailes que sa première naissance lui avoit refusées?

Tout ce qui est ver et qui a rampé devient une espèce de mouche, de moucheron, de papillon; et tout ce qui vole a rampé dans sa première origine, et a été une espèce de ver, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoyen entre ces deux extrémités d'élévation et de bassesse est le temps où l'animal devient fève ou cocon; ce qui se fait en une infinité de façons, mais toujours d'une manière uniforme pour chaque espèce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *formicaleo*. Sa figure est laide, et ne paroît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie; et son occupation unique est de lui tendre des pièges. On en voit mieux l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé, avec une proportion exacte et géométrique; et il va se loger dans le sommet du cône, qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugeroit pas capable du moindre effort, jette avec sa tête à coups redoublés du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir et de l'entraîner dans le fond, où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite, et après s'être désaltéré du sang, il rejette le cadavre, qui pourroit faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase, et l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste et aussi régulière que la première.

Quels raisonnements ne faudroit-il pas qu'elle fit, si son travail étoit fondé sur le raisonnement! Peut-on penser plus finement en mathématique et connoître mieux la nature du cône, celle du sable, celle des mouvements, et leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'est pas, ni qu'elle raisonne, ni qu'un principe étranger raisonne pour elle; mais que ce principe fasse exécuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, et qui paroissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaléo dont je viens de parler se transforme en une grande et belle mouche, appelée *demoiselle*, de laid et de petit qu'il

étoit auparavant; et il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire quand il a quitté sa première dépouille.

*Utilité de ces observations physiques.*

Il n'est pas nécessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, et une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner et d'enrichir l'esprit d'un jeune homme; de le rendre attentif aux effets de la nature qui sont sous nos yeux, et qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chimie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, etc.; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, et de n'être pas réduit ou à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appelé cette physique *la physique des enfants*, parcequ'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur foiblesse, et ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroyable combien ce petit exercice, continué régulièrement depuis l'âge de six ou sept ans, jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, mais, continué sous l'idée et le nom de divertissement, et non d'étude, rempliroit l'esprit des jeunes gens de connoissances utiles et

agréables, et les prépareroit à l'étude de la physique, qui est propre aux savants.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux-mêmes qui sont les plus habiles, et qui demandent une étendue infinie de connoissances? La chose n'est pas si difficile qu'on pourroit se l'imaginer. Cicéron disoit en riant, dans un plaidoyer où il avoit entrepris de rabaisser l'étude de la jurisprudence, (a) que, si on le mettoit en colère, tout occupé qu'il étoit, il deviendroit jurisconsulte en trois jours. J'en pourrois dire à-peu-près autant, non de la physique des savants, qui est une science très profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont, par exemple, les mémoires de l'académie des sciences, où l'on trouve sur toutes les matières une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vu des jeunes gens, qui répondoient publiquement sur le quatrième livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit dans ces mémoires sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux et studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matière; il emprunte ces livres, ou va les chercher dans les bibliothèques publiques; il les parcourt, il en fait des extraits, et par-là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples; et il a, pour faire ce petit

(a) Ita que, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebar. *Pro Murenâ*, n. 28.

amas, sept à huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

## ARTICLE CINQUIÈME.

*La philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.*

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici de la physique des savants et de celle des enfants montre bien clairement qu'un des grands effets, et le fruit le plus essentiel de la philosophie, c'est d'élever l'homme à la connoissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté; de le rendre attentif à sa providence; de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne sensible a ses bienfaits, et qu'il trouve par-tout des sujets de le louer et de lui rendre graces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend, dans l'un et l'autre Testament, que c'est là l'usage que nous devons faire de la vue des créatures, qui nous enseignent tous nos devoirs. [1] Il renvoie dans ses Écritures le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif; l'ingrat, au bœuf et à l'âne, [2] qui sont reconnoissants des soins que prend d'eux leur maître; [3] l'imprudent, aux oiseaux de passage, qui savent discerner les temps. [4] Jésus-Christ veut que la considération des lis de la campagne et des petits oiseaux du ciel soit une instruction pour tous les hommes, et qu'elle leur ap-

[1] *Prov.* 6. 6. — [2] *Isaï.* 1. 3.

[3] *Jerem.* 8. 7. — [4] *Matth.* 6. 26, 30.

prenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même temps attentive à tout, pleine de bonté et toute-puissante. Ce seroit donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, et manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens, dans toutes les créatures, les vestiges sensibles de la Divinité qui a voulu s'y peindre et nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Écriture de la création du monde (a), il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur, et si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages, pour nous apprendre quelle admiration ils devroient nous causer, quelle étude nous en devrions faire, et de quelles réflexions ils sont dignes; et pour nous reprocher en même temps notre stupidité qui ne pense à rien, notre ingratitude qui ne rend grâces de rien, et qui demeure toujours ignorante et imbécille, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnants, et que nous en soyons nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la physique seule qui nous aide à connoître Dieu. Le peu que j'ai rapporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, et à y en jeter de solides

(a) Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona. *Gen.*  
1. 31.

fondemens capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité et du libertinage, que les deux célèbres questions qui se traitent dans la métaphysique, l'existence d'un Dieu, et l'immortalité de l'ame?

Mais le grand et l'important service que la bonne philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité et respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique sur-tout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi-bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle : [1] *ipsi, de se, Deo credendum est*; que la raison ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à l'autorité, dans des sciences qui, traitant de choses qui sont au-dessus de la raison, doivent suivre une autre lumière, qui ne peut être que celle de l'autorité divine; que, puisque dans l'ordre même de la nature il y a mille choses que l'esprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ses yeux en soient témoins, à plus forte raison il doit respecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les mystères de la religion; qu'enfin Dieu ne seroit pas ce qu'il est, s'il n'étoit incompréhensible, et que ses merveilles ne mériteroient plus ce nom, si l'intelligence humaine pouvoit y atteindre.

Voilà les leçons que donne la philosophie aux jeunes gens : non une philosophie inquiète, hardie et téméraire, dont saint (a) Paul avertit les fidèles de

[1] *Hilar. lib. 4, de Trinit.*

(a) Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum. *Coloss. 2. 8.*

se donner de garde, et qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit souvent ce qu'elle doit croire; mais une philosophie sage, solide, et fondée sur les principes mêmes, et sur les lumières les plus pures de la raison naturelle.

---

## LIVRE HUITIÈME.

---

### DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

### DES CLASSES ET DU COLLÈGE.

#### AVANT-PROPOS.

CET avant-propos renfermera deux articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance est la bonne éducation de la jeunesse : dans le second j'examinerai si l'instruction publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Importance de la bonne éducation de la jeunesse.*

L'éducation de la jeunesse a toujours été regardée par les plus grands philosophes et par les plus fameux législateurs comme la source la plus certaine du repos et du bonheur, non seulement des familles, mais des états même et des empires. En effet, qu'est-ce qu'une république ou un royaume, sinon un vaste corps dont la vigueur et la santé dépendent de celles des familles particulières, qui en sont comme les membres et les parties, et dont aucune ne peut manquer à ses fonctions que le corps entier

ne s'en ressentent? Or n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoyens, et encore plus les grands et les princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions? N'est-il pas évident que la jeunesse est comme la pépinière de l'état; que c'est par elle qu'il se renouvelle et se perpétue; que c'est d'elle que viennent tous les pères de famille, tous les magistrats, tous les ministres, en un mot, toutes les personnes constituées en autorité et en dignité: et ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places influe dans tout le corps de l'état, et devient comme l'esprit et le caractère général de la nation entière?

Les lois, à la vérité, sont le fondement des empires; et en y conservant la règle et le bon ordre, elles y maintiennent la paix et la tranquillité. Mais (a) d'où les lois elles mêmes tirent-elles leur force et leur vigueur, sinon de la bonne éducation, qui y accoutume et y assujettit les esprits? sans quoi elles sont une foible barrière contre les passions des hommes:

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?

*Horat. od. 25, lib. 3.*

[1] Plutarque fait à ce sujet une réflexion bien sensée, et qui mérite d'être pesée avec attention: c'est en parlant de Lycurgue. « Ce sage législateur « (dit-il) ne jugea pas à propos de coucher ses lois

(a) Οὐρελος οὐθεν τῶν ὀφελιματάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται εἰθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. *Arist. lib. 3 Polit. cap. 9.*

[1] *In vit. Lycurgí.*

« par écrit, persuadé que ce qu'il y a de plus fort et  
 « de plus efficace pour rendre les villes heureuses et  
 « les peuples vertueux, c'est ce qui est empreint dans  
 « les mœurs des citoyens, et ce que la pratique et  
 « l'habitude leur ont rendu comme familier et na-  
 « turel. Car les principes que l'éducation a gravés  
 « dans leurs esprits demeurent fermes et inébranla-  
 « bles, comme étant fondés sur la conviction inté-  
 « rieure et sur la volonté même, qui est un lien tou-  
 « jours plus fort et plus durable que celui de la  
 « contrainte; de sorte que cette éducation devient la  
 « règle des jeunes gens, et leur tient lieu de législa-  
 « teur. »

Voilà, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les lois et l'éducation.

La loi, quand elle est seule, est une maîtresse dure et impérieuse, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher, et dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté; qui l'attriste, qui le contrarie en tout, (a) qui est sourde à ses remontrances et à ses desirs, qui ne sait jamais se relâcher, (b) qui ne lui parle que d'un ton menaçant, et ne lui montre que des châtimens. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, et que, n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchans naturels, que la loi avoit seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maî-

(a) *Leges rem surdam, inexorabilem esse, ... nihil laxamenti nec veniæ habere, si modum excesseris. Liv. lib. 2, n. 3.*

(b) *Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo ære legebantur. Ovid. Métam. lib. 2, 1. C'est une belle définition des lois, verba minantia.*

très douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité, et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile en la rendant plus aimable. Ses leçons, qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent et se fortifient avec lui, jettent avec le temps de profondes racines, passent bientôt de la mémoire et de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique et l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, et font auprès de lui dans toute la suite de sa vie la fonction d'un législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir, et le lui fait pratiquer: ἡ παιδευσίς νομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἑκάστων αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient recommandé avec tant de soin la bonne éducation de la jeunesse, et l'aient regardée comme le moyen le plus sûr de rendre un empire stable et florissant. [1] Leur maxime capitale étoit que les enfants appartiennent plus à la république qu'à leurs parents; et qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la république doit se charger de ce soin; que par cette raison les enfants doivent être élevés, non en particulier et dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs, et sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les lois du pays, le goût des principes des maximes de l'état dans lequel ils

[1] *Arist. Polit. lib. 8, cap. 1.*

ont à vivre. Car chaque espèce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit et le caractère d'un état républicain, autre celui d'un état monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit et ce caractère.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot, tous ceux qui nous ont laissé des règles du gouvernement, déclarent que le principal et le plus essentiel devoir d'un magistrat, d'un ministre, d'un législateur, d'un prince, est de veiller à la bonne éducation, premièrement de leurs propres enfants, qui souvent succèdent à leur place, et ensuite des citoyens en général, qui forment le corps de la république; et ils remarquent que tout le désordre des états ne vient que de la négligence de ce double devoir.

[1] Platon en cite un illustre exemple dans la personne du prince le plus accompli dont parle l'histoire ancienne : c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquoit, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux (a) femmes le soin de l'éducation de ses enfants. Ces jeunes princes furent donc élevés, non selon la discipline dure et austère des Perses, qui avoit si bien réussi par rapport à Cyrus leur père, mais à la manière des Mèdes, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse et les délices. Personne n'osoit les contredire en rien. Leurs oreilles n'étoient ouvertes qu'aux louanges et aux flatteries. Tout fléchissoit le genou et étoit rampant devant eux; et l'on croyoit qu'il étoit de leur grandeur de mettre une

[1] *Plat. lib. 3 de Leg.*

(a) *La femme de Cyrus étoit fille du roi des Mèdes.*

distance infinie entre eux et le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espèce qu'eux..

(a) Une telle éducation, dont toute remontrance et toute réprimande étoient sévèrement écartées, eut, dit Platon, le succès qu'on en devoit attendre. Les deux princes, aussitôt (b) après la mort de Cyrus, armèrent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant souffrir ni supérieur ni égal; et Cambyse, devenu le maître absolu par la mort de son frère, s'abandonna comme un insensé et un furieux à toutes sortes d'excès, et mit l'empire des Perses à deux doigts de sa perte. Cyrus lui avoit laissé une vaste étendue de provinces, des revenus immenses, des armées innombrables : mais tout cela tourna à sa ruine, faute d'un autre bien infiniment plus estimable qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus m'avoit entièrement échappé en lisant son histoire dans Xénophon, et je n'avois pas fait réflexion qu'effectivement cet historien garde un profond silence sur l'éducation des enfants de ce prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente manière dont les jeunes Perses étoient élevés, et dont Cyrus lui-même l'avoit été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un prince.

Philippe, roi de Macédoine, se conduisit d'une

(a) Οἱθεν ἐγένοντο οἷους ἦν εἰκὸς αὐτοὺς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτω τραζόντας.

(b) Platon suppose que ces deux frères portèrent les armes l'un contre l'autre aussitôt après la mort de Cyrus, et que Cambyse fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort soumis à son frère, qui ne le fit mourir que vers la fin de son règne, après l'expédition contre l'Éthiopie.

manière bien différente. [1] Dès qu'il fut devenu père (c'étoit au milieu de ses conquêtes, et dans le temps de ses plus grands exploits), il écrivit à Aristote la lettre qui suit : *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espère qu'élevé de votre main et par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son père et de l'empire que je lui laisserai.* Voilà parler et penser en grand prince qui connoît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentiments. Un historien remarque qu'il (a) n'aima pas moins Aristote que son propre père ; *parceque (disoit-il) il étoit redevable à l'un de vivre, et à l'autre de bien vivre.*

Si c'est une grande faute à un prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfants, ce n'en est pas une moindre de négliger celle des citoyens en général. Plutarque, dans le parallèle qu'il fait de Lycurgue et de Numa, observe très judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins et tous les grands établissemens de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. « Tout le travail de Numa (dit-il), « qui n'avoit visé qu'à maintenir Rome paisible et « tranquille, s'évanouit avec lui ; et dès qu'il fut « mort, le temple aux doubles portes, qu'il avoit « toujours tenu fermé, comme si véritablement il y « eût enchaîné le démon de la guerre, fut rouvert « tout-à-coup, et toute l'Italie remplie de sang et de

[1] *Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.*

(a) *Αριστοτέλη οὐκ ἴπτιον ἀγαπῶν ἦν (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τοῦ πατρὸς, ὡς δὲ ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν. Plut. in vitâ Alex.*

« carnage. Ainsi le plus beau et le plus juste de ses  
« établissemens ne dura presque point, parcequ'il  
« manquoit du seul lien capable de le maintenir,  
« qui étoit l'éducation de la jeunesse. »

Ce fut une conduite tout opposée qui maintint si long-temps les lois de Lycurgue dans leur entier. « Car (comme observe le même Plutarque) la religion du serment qu'il exigea des Lacédémoniens auroit été une foible ressource après sa mort, si par l'éducation il n'eût imprimé les lois dans leurs mœurs, et ne leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police, en la leur rendant comme familière et naturelle. Aussi vit-on que ses principales ordonnances se conservèrent plus de cinq cents ans, comme une bonne et forte teinture qui avoit pénétré jusqu'au fond de l'ame. »

Tous ces grands hommes de l'antiquité étoient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un législateur, et il en faut dire autant d'un prince, étoit d'établir de bonnes règles pour l'éducation de la jeunesse, et de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portoient sur ce point l'attention et la prévoyance. C'est dès la naissance même des enfans qu'ils recommandoient qu'on prît de sages précautions par rapport à toutes les personnes qui devoient en prendre soin; et l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon et dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, sur-tout pour ce qui regarde les nourrices. (a) Il vouloit, comme ces sa-

(a) *Et morum quidem in his haud dubiè prior ratio est : rectè tamen etiam loquentur.... Naturà enim tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut sapor quo nova imbuas durat, nec*

ges philosophes, que, dans le choix qu'on en feroit, non seulement on prît garde qu'elles n'eussent point un langage vicieux, mais que sur-tout on eût égard aux mœurs et au caractère d'esprit. Et la raison qu'il en apporte est admirable. « C'est (dit-il) que « ce qu'on apprend à cet âge s'imprime facilement « dans l'esprit, et y laisse de profondes traces qui ne « s'effacent pas aisément. Il en est comme d'un vase « neuf, qui conserve long-temps l'odeur de la pre- « mière liqueur qu'on y a versée, et comme des lai- « nes, qui ne recouvrent jamais leur première blan- « cheur quand elles ont été une fois à la teinture. Et « le malheur est que les mauvaises habitudes durent « encore plus que les bonnes. »

[1] C'est par la même raison que ces philosophes regardent comme un des plus essentiels devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il est possible, les esclaves et les domestiques, dont les discours, et encore plus les exemples, pourroient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis qui sera la condamnation d'un grand nombre de pères et de maîtres chrétiens. Ils veulent que non seulement on interdise aux jeunes gens jusqu'à un certain âge toute lecture de comédie et tout spectacle; mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourroient offrir aux yeux des enfants quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils desirent que les magistrats

*lanarum colores, quibus simplex ille candor mutatus est, elui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. Quintil. lib. 1, cap. 1.*

[1] *Arist. Polit. lib. 7, cap. 17.*

veillent avec soin à l'exécution de ce règlement, et qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industriels, qui ne voudront pas s'y soumettre, à porter ailleurs leur funeste habileté. (a) Ils étoient persuadés que de cet amas d'objets propres à flatter les passions et à nourrir la cupidité il sort comme un air contagieux et pestilentiel, capable d'infecter à la longue et insensiblement les maîtres mêmes qui le respirent à chaque moment sans crainte et sans précaution; et que ces objets sont comme autant de fleurs empoisonnées qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, et que même elle paroît agréable. Ces sages philosophes veulent au contraire que dans une ville tout enseigne et inspire la vertu : inscriptions, tableaux, statues, jeux, conversations; et que de tout ce qui se présente aux sens, et qui frappe les yeux ou les oreilles, il se forme comme un air et un souffle salulaire qui s'insinue imperceptiblement dans l'ame des enfants, et qui, aidé et soutenu par l'instruction des maîtres, y porte dès l'âge le plus tendre l'amour du bien, et le goût des choses honnêtes. Il y a dans le texte original une finesse, une délicatesse d'expression dont nulle autre langue n'est susceptible. Quoique ce passage soit un peu long, j'ai cru

(a) Ἴνα μὴ ἐν κακίας εἰκόσι τρεφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κακῇ βετάνῃ, πολλὰ ἐκάστης ἡμέρας κατὰ μικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπόμενοι τε καὶ νεμόμενοι, ἐν τι ξυρισάντες λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ. Ἀλλ' ἐκείνους ζητιτέον τοὺς δημιουργοὺς, τοὺς εὐρυαῖς δυναμένους ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ τε καὶ εὐσχήμονος φύσιν· ἐν ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες οἱ νέοι ὠφελῶνται ἀπὸ παντός, ὅπως ἐν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπο χρυσῶν τόπων ὑγίειαν, καὶ εὐθύς ἐκ παίδων λανθάνῃ εἰς ὁμοίωσιτα τε καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. Plat. lib. 3 de Rep.

devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du style de Platon.

Je reviens à mon sujet, et je finis ce premier article en priant le lecteur de considérer comment le paganisme même a toujours regardé comme le devoir le plus essentiel des pères, des magistrats, des princes, de veiller à l'éducation des enfants, parce qu'il est de la dernière importance pour tout le reste de la vie de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorsque les esprits sont encore tendres et flexibles, on les manie et on les tourne à son gré; au lieu que l'âge et une longue habitude rendent les défauts presque incorrigibles : [1] *frangas enim civitatis, quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt.*

## ARTICLE SECOND.

*On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.*

Pendant tout le temps que j'ai été chargé de l'éducation de la jeunesse, parfaitement instruit des dangers qui se rencontrent et dans les maisons particulières et dans les collèges, je n'ai jamais osé prendre sur moi de donner conseil sur cette matière, et je me suis contenté de m'appliquer avec le plus de soin qu'il m'a été possible à l'instruction des jeunes gens que la divine Providence m'adressoit. Je crois devoir encore garder la même neutralité, et laisser à la prudence des parents à décider une question qui souffre certainement de grandes difficultés de part et d'autre.

[2] Quintilien a traité cette question avec beaucoup

[1] *Quintil. lib. 1, cap. 3.* — [2] *Quintil. lib. 1, cap. 1.*

d'étendue et d'éloquence. L'endroit est un des plus beaux de son ouvrage, et mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les écoles publiques.

La première regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être exposée à de plus grands dangers. Si cela étoit, il juge qu'il ne faudroit pas hésiter un moment, (a) le soin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler. Mais il prétend que le péril est égal de part et d'autre, que le tout dépend du naturel des enfants et du soin qu'on prend de leur éducation : que, pour l'ordinaire, c'est des parents mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfants. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours et entendent des choses qu'ils devroient ignorer toute leur vie. (b) Tout cela passe en habitude, et bientôt après en nature. Les pauvres enfants se trouvent vicieux avant que de savoir ce que c'est que le vice. Ainsi, ne respirant que luxe et que mollesse, ils ne prennent pas le désordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

La seconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maison, où le précepteur n'a qu'un écolier à instruire. Quintilien n'en convient pas pour plusieurs raisons qu'il expose. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il seroit réel, est abondamment réparé par

(a) *Potior mihi ratio vivendi honestè, quàm vel optimè dicendi videretur.*

(b) *Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discunt hæc miseri antequàm sciant vitia esse. Inde soluti ac fluentes, non accipiunt è scholis mala ista, sed in scholas afferunt.*

les grands avantages qui se trouvent dans l'éducation publique.

1. (a) L'éducation publique enhardit un jeune homme, lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, et le guérit d'une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie sombre et retirée : au lieu que dans le secret et en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abat, il se rouille, pour ainsi dire ; ou bien il tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil et de se mettre au-dessus des autres, parcequ'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2 et 3. Au collège on fait des connoissances et des liaisons qui durent souvent autant que la vie ; et l'on y prend un certain usage du monde que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, et semble les compter pour peu.

4. Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite de ce qu'on lui dit à lui-même, et de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre ; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'aiguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux : il se piquera même de surpasser.

(a) *Ante omnia, futurus orator, cui in maximâ celebritate et in media reip. luce vivendum est, assuescat jam à tenero non reformidare homines, neque illâ solitariâ et velut umbratili vitâ palescere. Excitanda mens et attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, et quemdam velut opaco situm ducit; aut contrâ tumescit inani persuasionem. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat.*

ser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier pour primer dans sa classe et pour remporter les prix ! (a) Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits ; et une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meilleurs moyens pour les conduire aux plus grandes vertus et aux plus difficiles entreprises.

5. Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modèles qui sont à sa portée, qu'il se flatte de pouvoir atteindre, et qu'il ne désespère pas même de pouvoir un jour surpasser : au lieu que, s'il étoit seul, il y auroit pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

6. Enfin, c'est qu'un maître qui a un nombreux auditoire s'anime tout autrement que celui qui, étant tête à tête avec un unique disciple, ne peut lui parler que froidement, et d'un ton de conversation. Or, il est incroyable combien ce feu et cette vivacité d'un maître, qui, en expliquant les beaux endroits d'un auteur, se transporte lui-même et se passionne, est propre, non seulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inspirer le même goût et les mêmes sentiments dont celui qui leur parle est pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il soutient est appuyée sur un usage presque universel, et sur l'autorité des auteurs les plus estimés et les législateurs les plus célèbres.

Je pourrois ajouter que cette coutume n'a pas été

(a) *Accendunt omnia hæc animos : et, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.*

observée moins régulièrement depuis Quintilien, et sous le christianisme même. L'histoire ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze est connu de tout le monde. J'en rapporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étoient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Eglise. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avoient de plus cher au monde : et Dieu bénit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oseroit-on taxer cette conduite d'imprudence et de témérité ?

D'un autre côté, oseroit-on condamner la sainte timidité de parents chrétiens, qui, à la vue des dangers qui se rencontrent dans les collèges (et il faut avouer aussi qu'ils sont grands), moins attentifs à faire avancer leurs enfants dans les sciences qu'à conserver en eux le précieux et l'inestimable trésor de l'innocence, prennent le parti de les élever sous leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, et d'où l'on a soin d'écartier, autant qu'il se peut, tout ce qui seroit capable d'altérer la pureté de leurs mœurs ? Il y a encore certainement de telles maisons ; mais le nombre en est-il bien grand ?

Entre les deux manières ordinaires d'élever la jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au collège, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisième qui tient le milieu et semble les réunir, c'est d'envoyer les enfants au collège pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du temps dans la maison paternelle. Par-là on

évite peut-être une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du collège, parmi lesquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la règle, la discipline, qui, par un coup de cloche, marquent d'une manière uniforme tous les exercices de la journée; et la vie simple et frugale qu'on y mène, éloignée des douceurs et des caresses de la maison paternelle, qui ne sont propres qu'à amollir les enfans. C'est ce que remarque un illustre magistrat des siècles passés dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. « Mon « père [1] (c'est ce magistrat qui parle) disoit qu'en « cette nourriture du collège il avoit eu deux regards : « l'un à la conversation de la jeunesse gaie et inno-  
« cente; l'autre à la discipline scholastique, pour  
« nous faire oublier les mignardises de la maison,  
« et comme pour nous dégorger en eau courante. Je  
« trouve que ces dix-huit mois de collège me firent  
« assez bien.... J'appris la vie frugale de la scholarité  
« et à régler mes heures. »

Un autre avantage des collèges (je les suppose tels qu'ils doivent être), et le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connoissance dans les sources mêmes, d'en connoître le véritable esprit et la véritable grandeur, et de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi et la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il n'est pas impossible, mais certainement il est rare de trouver cet avantage dans les maisons particulières.

Que doit-on conclure de tous ces principes et de tous ces faits? Il n'y a point de collège qui ne puisse

[1] *Henri de Mesmes, tom. 1, pag. 124.*

citer des exemples, et en très grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, et qui y ont infiniment profité, soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vu avec douleur un très grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particulières.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que, les dangers pour la jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parents à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages et les inconvénients qui se rencontrent de part et d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, et sur-tout à faire un choix de maîtres et de collègues, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entièrement, du moins diminuer leurs justes craintes.

---

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

DES CLASSES ET DU COLLÈGE.

---

POUR entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des classes et du collège, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont employées à l'éducation de la jeunesse, et qui y ont quelque rapport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce traité, pour éviter les redites, qui sans cela seroient inévitables.

---

---

PREMIÈRE PARTIE.

*Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse.*

Je commence par prier le lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de règles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'employer souvent dans la matière que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétends prescrire de lois à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confrères. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfants dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de

fautes, comme je reconnois en avoir commis moi-même beaucoup; et je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation: car je ne dirai ici presque rien de moi-même, sur-tout dans cette première partie, qui est la plus importante, et qui doit servir comme de base et de fondement à tout le reste. Athènes et Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces auteurs sont, M. de Fénelon (a), archevêque de Cambrai, et M. Locke (b), Anglois, dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison. Le dernier a quelques sentiments particuliers que je ne voudrois pas toujours adopter. Je ne sais d'ailleurs s'il étoit bien versé dans la connoissance de la langue grecque et dans l'étude des belles-lettres; il ne paroît pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un et l'autre, par rapport aux mœurs et à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; et il me semble que le public, content qu'on lui dise de bonnes choses, sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les avis généraux qui regardent l'éducation de la jeunesse.

(a) *Éducation des filles.*

(b) *De l'éducation des enfants, traduit de l'anglois de M. Locke.*

## ARTICLE PREMIER.

*Quel but on doit se proposer dans l'éducation.*

(a) Pour réussir dans l'éducation de la jeunesse, le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but on se propose, d'examiner par quelle route on peut y arriver, et de choisir un guide habile et expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une règle très sage et très judicieuse d'éviter toute singularité, et de suivre les coutumes établies, je ne sais si, dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, et si l'on ne doit pas craindre les dangers et les inconvénients d'une espèce de servitude, qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, et que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait que sur ce qui doit se faire; d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie se communique de main en main et d'âge en âge, et devient une loi presque imprescriptible, parcequ'on croit devoir faire comme les autres et suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux pour que

(a) Decernatur primùm, et quò tendamus, et quà; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea in quæ procedimus..... Hic tristissima quæque via et celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum, quàm ne, pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem pergentes; non quà eundum est, sed quà itur.... non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus.... Ita, dùm unusquisque mavult credere, quàm judicare, versat nos et præcipitat traditus per manus error.... Non tam benè cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant: argumentum pessimi turba est. *Senec. lib. de vitâ beatâ, cap. 1 et 2.*

le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur ? et n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent ?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnoît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec et du latin, ni de leur enseigner à faire des thèmes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits et de dates historiques; à dresser des syllogismes en forme, à tracer sur le papier des lignes et des figures. (a) Ces connoissances, je ne le nie point, sont utiles et estimables, mais comme moyens, et non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, et non quand on s'y arrête; quand elles nous servent de préparatifs et d'instruments pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seroient bien à plaindre s'ils étoient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais, et avec des peines incroyables une ou deux langues, et d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux, de leur faire estimer et aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collège, les leur fasse rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire sentir l'usage et le

(a) *Liberalia studia hactenùs utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent..... Rudimenta sunt nostra, non opera..... Non discere debemus ista, sed didicisse.... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat....? Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere: quæ quisquis ignorat, alia frustra sit. Senec. epist. 88.*

prix, et par-là de les disposer aux différents emplois où la Providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit et le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inspirer des principes d'honneur et de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes; de corriger et de vaincre en eux par des voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles (a) que sont là fierté, l'insolence; l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour-propre aveugle et uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie qui se plaît à piquer et à insulter, une paresse et une indolence qui rend inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

## ARTICLE SECOND.

*Étudier le caractère de ses enfants pour se mettre en état de les bien conduire.*

L'éducation, à proprement parler, est l'art de manier et façonner les esprits. C'est, de toutes les sciences, la plus difficile, la plus rare, et en même temps la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on diroit que, de tous les animaux, l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux

(a) *Imprimis insolentiam, et nimiam æstimationem sui, tumoremque elatum supra cæteros, et amorem rerum suarum cæcum et improvidum, dicacitatem et superbiam contumeliis gaudentem, desiderium dissolutionemque segnis animi indormientis sibi. Senec. lib. de beatâ vitâ, cap. 10.*

de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble, dit-il, qu'on en devroit conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais, en jetant les yeux sur Cyrus, qui étoit venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, et de se faire également aimer des peuples conquis et de ses sujets naturels, (a) il conclut que la faute vient, non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant à proportion de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. (b) Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, et se porte naturellement à ce qui lui est défendu. (c) Mais ce qu'il faut en conclure, c'est que pour cette raison-là même il demande plus de précautions et de ménagements, et qu'il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *sequitur facilius, quàm ducitur*. On voit quelquefois un cheval fougueux qui se cabre, qui secoue le mors, qui résiste à l'éperon : c'est que celui qui le monte, qui a la main dure et pesante, ne sait pas le conduire et le gourmande mal à propos. Donnez à ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un écuyer habile et intelligent, il arrêtera toutes ses saillies, et d'une main légère le

(a) Οὐτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐσὶν ἀνθρώπων ἀρχεῖν, ἢν τις ἐπισαμένως τοῦτο φράττη.

(b) Naturâ contumax est humanus animus, et in contrarium atque arduum nitens, sequiturque facilius quàm ducitur. *Senec. de clem. lib. 1, cap. 25.*

(c) Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum quàm homo, nulli magis parcendum. *Ibid. cap. 17.*

gouvernera à son gré. *Generosi atque nobiles equi meliùs facili freno reguntur.*

[1] Pour parvenir à ce but, le premier soin du maître est de bien étudier et d'approfondir le génie et le caractère des enfants : car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. (a) Il y en a qui se relâchent et languissent, si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire et hauteur. Il en est tels que la crainte retient, et tels au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application ; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, et il est aisé de prendre l'un pour l'autre et de s'y tromper ; (b) et c'est ce qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence ; trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite et encourage, mais aussi elle inspire de la vanité et de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance et évite ces deux inconvénients, et imiter la

[1] *Senec. ibid. cap. 24.*

(a) *Sunt quidam, nisi institeris, remissi : quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. Quintil. lib. 1, cap. 3.*

(b) *Difficile regimen est .. et diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, et quod extollendum, et quod deprimendum, similibus alitur : facile autem etiam attendentem similia decipiunt. Crescit licentiâ spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, et in spem sui bonam adducitur ; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modò frenis utamur, modò stimulis. Senec. de irâ, lib. 2, cap. 21.*

conduite d'Isocrate à l'égard d'Éphore et de Théopompe, qui étoient d'un caractère tout différent.

(a) Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples et ses livres en font foi, employant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, et l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendoit pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un et ajoutant à l'autre, étoit de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel étoit capable.

Voilà le modèle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfants. Ils portent en eux les principes et comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie et leur caractère; de s'appliquer à connoître leur humeur, leur pente, leurs talents, et sur-tout de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans l'espérance de changer tout-à-fait leur tempérament; de rendre gai par exemple celui qui est naturellement grave et posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement. Or, le moyen de connoître ainsi les enfants, c'est de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de dé-

(a) Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quam discipuli bene docuisse testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audaciâ reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantum alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utrius-que natura pateretur. *Quintil. lib. 2, cap. 8. Cic. lib. 3 de Orat, n. 36.*

couvrir leurs inclinations ; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner ; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir ; de les observer, sans qu'ils s'en aperçoivent, sur-tout dans le (a) jeu, où ils se montrent tels qu'ils sont : car les enfants sont naturellement simples et ouverts ; mais dès qu'ils se croient observés, ils se ferment, et la gêne les met sur leurs gardes.

[1] Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominant dans les jeunes gens. En général on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction et le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remède : et l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel de l'esprit et dans la corruption du cœur, seront très difficiles à traiter, comme la duplicité et le déguisement ; la flatterie, la pente aux rapports, aux divisions, à l'envie, à la médisance ; un esprit moqueur, et sur-tout à l'égard des avis qu'on lui donne et des choses saintes ; une opposition naturelle à la raison, et, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

## ARTICLE TROISIÈME.

### *Prendre d'abord de l'autorité sur les enfants.*

Cette maxime est de la dernière importance pour tous les temps de l'éducation et pour toutes les per-

(a) Mores se inter ludendum simpliciùs detegunt. *Quintil. lib. 1, cap. 3.*

[1] *Lettres de piété, tom. 1.*

sonnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air et un certain ascendant qui imprime le respect et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent cette autorité; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité et ce talent qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les règlements, qui épargne les réprimandes, et qui prévient presque toutes les punitions. Or, c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parents et les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, et ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, et l'enfant sera le maître. *Animum*, et l'on peut dire aussi, [1] *puerum rege : qui, nisi paret, imperat*. Cela est vrai à la lettre, et l'on auroit de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montrait tous les jours. Il y a dans le fond de l'homme un amour de l'indépendance qui se montre et se développe dès l'âge le plus tendre, et dès la mamelle. (a) Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes menaçants, ces yeux étincelants de colère dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie con-

[1] *Horat. sat. 2, lib. 1.*

(a) *Flendo petere, etiam quod noxiè daretur : indignari acriter... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciosè obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. S. August. Conf. lib. 1, cap. 7.*

tre un autre? « J'ai vu, dit S. Augustin [1], un enfant « jaloux. Il ne savoit pas encore parler; et, avec un « visage pâle, il lançoit des regards furieux contre « un autre enfant qui tèteoit avec lui. » *Vidi ego et expertus sum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, et intuebatur pallidus amaro aspectu collactaneum suum.* †

Voilà le temps et le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à dompter ses desirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot, à céder et à obéir. Si on ne leur donnoit jamais ce qu'ils auroient demandé en pleurant, ils apprendroient à s'en passer; ils n'auroient garde de crier et de se dépiter pour se faire obéir; et ils ne seroient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfants: je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent: et s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatients et chagrins en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience.

[1] *Conf. lib. 1, cap. 7.*

On voit chez certains parents des enfants qui jamais à table ne demandent rien, quelques mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir et en remerciant ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? de la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfants sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs desirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce pli, et que l'habitude a rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la vie, et l'obéissance ne leur coûte plus rien :

*Adeò in teneris consuescere multùm est.*

*Georg. lib. 2, v. 272.*

Ce que j'ai dit des enfants au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaie, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie pour prendre, s'il peut, le dessus. Quand il voit toutes ses peines et toutes ses ruses inutiles, que le maître paisible et tranquille y oppose une fermeté douce et raisonnable, mais qui finit toujours par se faire obéir, pour lors il cède et se rend de bonne grace; et cette espèce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où de part et d'autre on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix et une bonne intelligence, qui répandent la

douceur dans le reste du temps qu'on a à vivre ensemble.

## ARTICLE QUATRIÈME.

*Se faire aimer et craindre.*

Le respect sur lequel est fondé l'autorité dont je viens de parler renferme deux choses, la crainte et l'amour, qui se prêtent un secours mutuel, et qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, et en particulier de la conduite des enfants. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien développée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours et prenne sa place. Mais si elle est seule, et que l'attrait du plaisir ne la suive pas de près, (a) elle n'est pas long-temps écoutée, et ses leçons ne produisent qu'un effet passager, que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparaître. De là vient qu'en matière d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfants sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir : [1] *sit rigor, sed non exasperans; sit amor, sed non emolliens*. D'un côté la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et en émousse la pointe : *hebetat aciem imperii*; c'est une belle pensée de Sénèque : d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête

(a) Timor, non diuturnus magister officii. *Cic. philip. 2, n. 90.* Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quandò paululum aberraverit, statim spe impunitatis exultat. *Id. in Hortens.*

[1] *S. Greg. pap.*

la légèreté et l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, et incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur et de sévérité, d'amour et de crainte, qui procure au maître l'autorité, qui est l'ame du gouvernement, et qui inspire aux disciples le respect, qui est le lien le plus ferme de l'obéissance et de la soumission : de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part et d'autre et prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Mais, dit-on, cette manière de conduire les enfants par la douceur, et en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle praticable à l'égard d'un principal dans le collège, d'un régent dans la classe, d'un maître chargé de plusieurs écoliers dans une chambre commune ? et est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, et en même temps de se faire aimer par ses disciples ? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu et ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée et une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre et de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractère des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur desir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, et comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très beau, et renferme d'excellents avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général que l'amour ne

s'achète que par l'amour, [1] *si vis amari, ama* : la première chose que demande Quintilien, c'est (a) « qu'un maître, avant tout et par-dessus tout, « prenne des sentiments de père pour ses disciples, « et qu'il se regarde comme tenant la place de ceux « qui les lui ont confiés : » dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, et ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles.

« (b) Qu'il n'ait point de vice dans sa personne, et « qu'il n'en souffre point dans les autres. Que son « austérité n'ait rien de rude, et sa facilité rien de « mou, de crainte de se faire haïr ou mépriser. »

« (c) Qu'il ne soit ni colère, ni emporté; mais aussi « qu'il ne ferme pas les yeux sur les fautes qui mériteront qu'on y fasse attention. »

« (d) Que dans sa manière d'enseigner il soit simple, patient, exact, et qu'il compte plus sur une « règle suivie et sur son assiduité que sur un excès « de travail du côté de ses disciples. Qu'il se fasse un « plaisir de répondre à toutes les questions qu'ils lui « feront; qu'il aille même au-devant, et qu'il les interroge lui-même, s'ils ne lui en font point. »

[1] *Senec.*

(a) *Sumat antè omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur, existimet.*

(b) *Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas, ne indè odium, hinc contemptus oriatur.*

(c) *Minimè iracundus, nec tamen eorum quæ emendanda erunt dissimulator.*

(d) *Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potiùs quàm immodicus. Interrogantibus libenter respondeat : non interrogantes percontetur ultrò.*

« (a) Qu'il ne leur refuse point dans l'occasion la  
 « louange qu'ils méritent, mais aussi qu'il ne la pro-  
 « digue pas mal-à-propos : car l'un cause le décou-  
 « ragement, et l'autre donne une sécurité dange-  
 « reuse. »

« (b) Quand il sera obligé de les reprendre, qu'il  
 « ne soit ni amer, ni offensant : car ce qui donne à  
 « plusieurs de l'aversion pour l'étude, c'est que cer-  
 « tains maîtres les réprimandent avec un air cha-  
 « grin, comme s'ils les avoient pris en haine. »

(c) Qu'il leur parle souvent de la vertu, et qu'il le  
 fasse toujours avec de grands éloges : qu'il la leur  
 montre toujours sous une idée avantageuse et agréa-  
 ble, comme le plus excellent de tous les biens, le  
 plus digne d'un homme raisonnable, et qui lui fait  
 le plus d'honneur ; comme une qualité absolument  
 nécessaire pour s'attirer l'affection et l'estime de tout  
 le monde, et comme le moyen unique d'être vérita-  
 blement heureux. « Plus il les avertira de leurs de-  
 « voirs, moins il sera obligé de les punir... Que  
 « chaque jour il leur dise quelque chose qu'ils rem-  
 « portent avec eux et dont ils fassent leur profit.

(a) In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec ef-  
 fusus : quia res altera tædium laboris, altera securitatem parit.

(b) In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimè-  
 que contumeliosus. Nam id quidem multos à proposito studendi fu-  
 gat, quòd quidam sic objurgant, quasi oderint.

(c) Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam quòd sæpiùs  
 monuerit, hoc rariùs castigabit... Ipse aliquid, imò multa quotidie  
 dicat, quæ secum audita referant. Licet enim satis exemplorum ad  
 imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox  
 alit pleniùs, præcipuè que præceptoris, quem discipuli, si modò  
 rectè sunt instituti, et amant, et verentur. Vix autem dici potest,  
 quantò libentiùs imitemur eos quibus favemus. *On peut appliquer  
 cet endroit à ce qui regarde les mœurs.*

« Quoique la lecture leur fournisse assez de bons  
 « exemples, ce qui se dit de vive voix a tout une au-  
 « tre force, et produit tout un autre effet, sur-tout  
 « de la part d'un maître que des enfants bien nés  
 « aiment et honorent : car on ne sauroit croire com-  
 « bien nous imitons plus volontiers les personnes  
 « pour qui nous sommes favorablement prévenus. »

Voilà ce que Quintilien demande pour un maître de rhétorique ( et cela convient également à tous ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse ), afin, dit-il, que, comme dans cette classe (a) il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, (b) « la sagesse du maître préserve de la corruption ceux qui sont dans un âge plus tendre, et que sa gravité arrête la licence de ceux qu'un âge plus avancé rend plus difficiles à gouverner : car il ne suffit pas qu'il soit homme de bien, s'il ne sait encore tenir ses disciples dans l'ordre par une exacte discipline. » N'en doutons point, un maître de ce caractère saura se faire craindre et se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte et plus sûre, qui est celle des châtimens et des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paroît plus facile, et qu'elle coûte moins aux maîtres que celle de la douceur et de l'insinuation ; mais aussi elle réussit bien moins : car on n'arrive presque jamais par les châtimens au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits et d'inspirer l'amour sincère de

(a) On étudioit plusieurs années en rhétorique : ainsi les écoliers qui s'y trouvoient ensemble pouvoient être d'âge fort différent.

(b) Majoradhibenda tùm cura est, ut et teneriores annos ab injuriâ sanctitas docentis custodiat, et ferociores à licentiâ gravitas deterreat. Neque verò satis est summam præstare abtinentiam, nisi disciplinæ severitate convenientium quoque ad se mores astrinxerit.

la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivants.

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *Des châtimens.*

Comme cet article est de la dernière importance pour l'éducation, je m'y arrêterai un peu plus que sur les autres, et je le diviserai en deux parties. Dans la première je montrerai les inconvénients et les dangers du châtiment des verges; dans la seconde je marquerai les règles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtimens.

#### §. I. *Inconvénients et dangers des châtimens.*

La voie commune et abrégée pour corriger les enfans, ce sont les châtimens et la verge, ressource presque unique que connoissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure. Car outre que les châtimens dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge et du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes, et il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit que la peine même. D'ailleurs ces châtimens lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur et ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement

pour un temps, et ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit et l'endurcissent dans le mal ; (a) car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande s'accoutume aux coups comme esclave, et se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire qu'on ne doive jamais employer cette sorte de châtiment ? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Écriture, et sur-tout dans les Proverbes : [1] *Celui qui épargne la verge hait son fils ; mais celui qui l'aime s'applique à le corriger....* [2] *La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.* L'Écriture sainte par ces paroles, et par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, et condamne la fausse tendresse et l'aveugle indulgence des parents, qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfants, et par-là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande et à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Écriture, si remplie de charité et de douceur, si pleine de compassion pour les foiblesses mêmes d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfants dont

(a) Si cui tam est mens liberalis, ut objurgatione non corrigatur is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur. *Quintil. lib. 1, cap. 3.*

[1] *Prov. 13. 24.* — [2] *Ibid. 22. 15.*

les fautes souvent viennent plutôt de légèreté que de méchanceté?

Je conclus donc que les punitions dont il s'agit ici peuvent être employées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, et pour des fautes importantes. Il en est de ces châtimens comme des remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes. Ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes. Une ame menée par la crainte en est toujours plus foible. (a) Tout homme donc qui est préposé à la conduite des autres, doit, pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter, s'il peut, l'honnêteté et la justice, inspirer de la haine pour le vice et de l'estime pour la vertu. Si cette première tentative ne réussit pas, il peut passer à des avis plus forts et à des reproches plus piquants. Enfin, quand tout aura été employé inutilement, il en viendra aux châtimens, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, et réservant les derniers pour des fautes extrêmes, et non pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse et de cette modération avec un maître brusque, empor-

(a) *Sénèque, après avoir décrié fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent. Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu potest verbis, et his non olliioribus, ingenia curare, ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti et æqui conciliet animi, faciatque vitiatorum odium pretium virtutum : transeat deinde ad tristiores orationem, quâ moneat adhuc et exprobret : novissimè ad pœnas, et has adhuc leves et revocabiles decurrat : ultima supplicia sceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam pereuntis intersit. De irâ, lib. 1, cap. 5.*

té, violent, tel qu'étoit un Orbilius [1], auquel Horace, son disciple, donne le surnom de *plagosus* (a); et celui à qui Cicéron [2] avoit confié l'éducation de ses enfants, qui pousoit l'emportement jusqu'à la fureur. C'étoit un affranchi, dont Cicéron faisoit grand cas d'ailleurs, et à qui il avoit donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum furenter irasci. Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnois point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paroît peu sensible au reproche qu'on lui faisoit, comme si un tel défaut pouvoit se couvrir par la science, et subsister avec la qualité d'un très homme de bien. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite lorsque ce lâche et perfide esclave l'eut trahi.

(b) Lequel des deux maîtres, dit Sénèque, estimera-t-on le plus : celui qui, par de sages avis et par des motifs d'honneur, s'applique à corriger ses disciples, et un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées, et pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval? et est-ce à force de coups qu'on le dompte? Ne seroit-ce pas un moyen sûr de le rendre

[1] *Epist.* 1, *lib.* 2. — (a) *Un fouetteur, un homme sujet à battre et à frapper.* — [2] *Ad Att.* ep. 1, *lib.* 6.

(b) *Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculus hæserit : an qui monitionibus et verecundiâ emendare ac docere malit? Numquidnam æquum est, gravius homini et durius imperari, quàm imperatur animalibus mutis? Atqui equum non crebris verberibus exteret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus et contumax, nisi eum tactu blandiente permulseris.* *Senec. de clem. lib.* 1, *cap.* 16.

ombrageux, fougueux, rétif? Un habile écuyer sait le réduire en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que les hommes soient traités plus durement que les bêtes?

§. II. Règles à observer dans les châtimens.

1. Il est certain que, si les enfans sont accoutumés de bonne heure à la soumission et à l'obéissance par la conduite ferme des parents et des maîtres, et qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient devenus comme familiers, et qu'il ne paroisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte, cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfans, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parcequ'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, et celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces dernières toutes celles qui arrivent par inadvertance, ou par ignorance, et qui ne peuvent passer pour des effets de malice et d'une mauvaise intention, n'y ayant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un officier d'Auguste [1], se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vue d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant

[1] Sucton. in vitâ August. cap. 67.

l'empereur lui-même. La faute étoit considérable ; mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légèreté et d'enfance, dont le temps et l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive employer le châtiment des verges pour les manquements où les enfants peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser ; en apprenant même les langues, le latin, le grec, etc., sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paroît ni mauvaise disposition de cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres de savoir imaginer différentes espèces et différents degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte et d'opprobre à mille choses qui d'elles-mêmes sont indifférentes, et qui ne deviennent châtimens que par l'idée qu'on y a attachée. Je connois une école de pauvres où l'une des plus grandes et des plus sensibles punitions contre les enfants dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé, et le chapeau sur la tête lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante pendant que tous les autres sont debout et découverts. On peut inventer mille choses pareilles, et je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfants de qualité que l'on tenoit aussi bien dans le

respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévère, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée et bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légèreté et d'inconstance, dans lesquelles les enfants, naturellement oublieux et volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fonds. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, et ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, soutenu avec hardiesse, voilà une véritable faute, et certainement bien punissable. Cependant je ne crois pas que pour la première fois il faille encore employer le châtiment des verges, qui est la dernière extrémité par rapport à des enfants. (a) Un père de bon sens, dit Sénèque, déshérite-t-il son fils pour une première faute, quelque considérable qu'elle puisse être? Non, sans doute. Il met tout en usage auparavant pour faire rentrer son fils en lui-même, et pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel; et ce n'est que lorsque tout est désespéré, et que sa patience est poussée à bout, qu'il en vient à une extrémité si fâcheuse. Un maître doit à proportion suivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité et de la désobéis-

(a) Numquid aliquis sanus filium ex primâ offensâ exheredat? Nisi magnæ et multæ injuriæ patientiam evicerint, nisi plus est quod timet quàm quod damnat, non accedit ad decretorium stylum. Multa antè tentat, quibus dubiam indolem, et pejore loco jam positam, revocet. Simul deplorata est, ultima experitur. *Senec. de clem. lib. 1, cap. 14.*

sance, quand elle est soutenue opiniâtrément, et accompagnée d'un air de mépris et de révolte.

6. Il y a une autre sorte d'opiniâtreté qui regarde l'étude, et qu'on peut appeler *opiniâtreté de paresse*, qui cause ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorsque des enfants ne veulent rien apprendre, si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus difficile à manier que de tels caractères, sur-tout quand l'insensibilité et l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence et de toute son industrie pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été employé sans fruit, on peut bien en venir au châtement, mais non le rendre ordinaire et journalier, car c'est pour lors que le remède est pire que le mal.

7. Quand le châtement a été jugé nécessaire, il y a temps et manière de l'exercer. (a) Les maladies de l'ame demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité et d'adresse que celles du corps. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal-à-propos et à contre-temps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les moments favorables.

La première règle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout; mais de lui laisser le temps de

(a) Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. Senec. de benef. lib. 7, cap. 30.

se reconnoître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, et en même temps la justice et la nécessité de la punition, et par-là de le mettre en état d'en profiter.

Le maître, de son côté, ne doit jamais punir avec passion, ni par colère, sur-tout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme seroit un manque de respect, et quelque parole choquante.

(a) Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avoit sujet de se plaindre : *Je te traiterois comme tu le mérites, si je ne me sentoiss en colère.*

(b) Il seroit à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres fussent semblables aux lois, qui punissent sans trouble et sans emportement, et par le seul motif du bien public et de la justice. Pour peu qu'il paroisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion qui allume ce feu; et il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition, parceque les enfants, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paroissez-lui affligé de vous y voir

(a) Ad coercitionem errantium irato castigatore non est opus..... Indè est quod Socrates servo ait : Cæderem te, nisi irascerer. *Senec. lib. 1, de irâ, cap. 15.*

(b) Prohibenda maximè est ira in puniendo.... optandumque ut ii, qui præsumunt aliis, legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundiâ. *Cic. de Offic. lib. 1, n. 89.*

réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, et tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas lui dire vous-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oseroit le faire devant vous; mais sur-tout qu'il ne paroisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires. Tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur lui par la douleur une vive et durable impression, afin qu'au défaut d'un plus noble motif la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups et les autres traitements pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, et la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang-froid et sans

émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. (a) La colère, qui est elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices des autres ?

## ARTICLE SIXIÈME.

### *Des réprimandes.*

Cette matière n'est guère moins importante que celle des punitions, parceque l'usage en est plus fréquent, et que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le temps, la manière de les faire.

#### 1. *Sujet de réprimander.*

C'est un défaut assez ordinaire d'employer la réprimande pour les fautes les plus légères, et qui sont presque inévitables aux enfants : et c'est ce qui lui ôte toute sa force, et en fait perdre tout le fruit. Car ils s'y accoutument, n'en sont plus touchés, et s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai rapporté ci-devant de Quintilien, qu'un moyen pour un maître de punir rarement les enfants, c'est de les avertir souvent : *quò sæpiùs monuerit, hoc rariùs castigabit.* Mais je mets une grande différence entre les avertissements et les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître que la bonté d'un ami. Ils sont toujours accompagnés d'un air et d'un ton de douceur qui les font recevoir plus agréablement ;

(a) *Cùm ira delictum animi sit, non oportet peccata corrigere peccando. Senec. lib. 1 de irâ, cap. 15.*

et par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour-propre, et que souvent elles empruntent un air et un langage sévères, il faut les réserver pour des fautes plus considérables, et par conséquent en user plus rarement.

## 2. Temps où il faut placer la réprimande.

La prudence du maître consiste à étudier avec soin, et à attendre le moment favorable où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile appelle si élégamment, [1] *molles aditus, mollissima fandi tempora* : et en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur : *quis rebus dexter modus*.

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, non par raison et par amitié, et vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les moments pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.

[1] Que diroit-on, remarque M. Nicole en parlant

[1] *Æn. lib. 4, v. 393 et 423.*

[2] *Évangile du mardi de la troisième semaine de carême.*

du devoir de la correction fraternelle, que diroit-on d'un chirurgien qui, pour traiter un apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit en lui donnant un coup de poing sur son mal, et cela sans que cet apostume eût été mis par des remèdes préparatifs en état d'être percé, et sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse? On diroit sans doute que cet homme seroit très imprudent et très mal habile. Il est aisé d'appliquer cette comparaison à la matière que je traite.

### 3. *Manière de faire les réprimandes.*

Le même M. Nicole, et au même endroit, montre combien il est difficile de faire des corrections et des réprimandes. La cause de cette difficulté, dit-il, est qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, et d'attaquer l'amour-propre dans ce qu'il a de plus cher et de plus sensible, en quoi il ne cède jamais sans beaucoup de combat et de résistance. On s'aime tel que l'on est, et l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paroître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits et condamnés, puisqu'on attaque en même temps la raison qui est trompée, et le cœur qui est corrompu.

C'est là le fondement des précautions et des ménagements que demandent la correction et la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant qui en puisse empêcher l'effet. (a) Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paro-

(a) Omnis animadversio et castigatio contumeliâ vacare debet.  
Cic. lib. 1 Offic. n. 88.

les, sa colère par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il seroit bon même de ne pas dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moyen de le surmonter : car la correction, quand elle est sèche, inspire le chagrin et le découragement.

Il faut éviter de lui faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par-là des défauts qu'on lui marque, et de n'attribuer nos avertissements qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque intérêt ou par quelque passion particulière, et enfin par un autre motif que par celui de son bien.

[1] On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron, d'user dans les corrections d'un ton de voix plus élevé et de paroles plus fortes ; mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité ; encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant ; que la colère n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter ; et que l'enfant sente que, si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret, et uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devoit attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à desirer qu'on lui fasse connoître ses défauts, et à

[1] *Offic. lib. 1, n. 136, 137.*

recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. (a) C'est déjà avoir fait un grand progrès que de souhaiter d'en faire. [1] C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avoit point encore connues; comme c'est une raison de bien espérer d'un malade quand il commence à sentir son mal.

(b) Il y a des enfants si bien nés, d'un naturel si heureux et si docile, qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, et qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon et l'honnête, et s'y livrent pleinement, *rapacia virtutis ingenia*. (c) Vous diriez qu'il y a en eux de secrètes étincelles de toutes les vertus, qui, pour se développer et pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger et un simple avertissement. (d) Ces caractères sont rares, et ils n'ont presque pas besoin de guides.

(e) Il en est d'autres qui ont, à la vérité, un assez bon fonds, mais dont l'esprit paroît d'abord bouché à l'instruction, soit parcequ'ils ont peu d'ouverture et d'intelligence, soit parcequ'élevés d'une manière

(a) Magna pars est profectus velle proficere. *Senec. epist. 71.*

[1] *Senec. epist. 6 et 28.*

(b) Felix ingenium illis fuit, et salutaria in transitu rapuit... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio; et honesta complexi sunt, cum primùm audierunt. *Senec. epist. 95.*

(c) Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur: non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta ignem suum explicat. *Senec. epist. 94.*

(d) Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus sui rector optimus. *Sen. lib. 5 de benef. cap. 25.*

(e) Inest interim animis voluntas bona; sed torpet, modò deliciis ac situ, modò officii inscientiâ. *Senec. lib. 5 de benef. cap. 25.*

Illis aut hebetibus et obtusis, aut malâ consuetudine obsessis, diù rubigo animorum effricanda est. *Id. epist. 95.*

molle, et nourris dans une ignorance entière de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractères qu'un maître est nécessaire; et il vient presque toujours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur et de patience.

### ARTICLE SEPTIÈME.

*Parler raison aux enfants. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.*

J'ai déjà insinué ces moyens, qui doivent être les plus ordinaires, et qui sont toujours les plus efficaces.

J'appelle parler raison aux enfants, agir toujours sans passion et sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moyens de rendre agréables aux enfants les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelque une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir : montrez-leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez : faites-leur en voir l'usage par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour; c'est pour vous former le jugement; c'est pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétende jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut

les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir et toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, et leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre manière. J'ai été quelquefois étonné dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtement, ou d'une réprimande publique, pouvoit aigrir et révolter des écoliers, de voir l'impression que faisoit sur eux le compte que je leur rendois de ma conduite, et comment ils se condamnoient eux-mêmes, et convenoient que je ne pouvois pas les traiter autrement : car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnoître ici que je les ai presque toujours trouvés raisonnables, quoiqu'ils n'eussent pas exempts de défauts. Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense, et ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion et ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, et s'en servir, autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

Ils sont aussi fort sensibles à la louange. Il faut profiter de ce foible, et tâcher d'en faire en eux une vertu. On courroit risque de les décourager si on ne les louoit jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfants sans les enivrer : car, de tous les motifs propres à toucher une ame raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur et la honte, et quand on a su y rendre les enfants sensibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaisir à être loués et estimés, surtout de leurs parents, et de ceux dont ils dépendent.

Si donc on les caresse, et qu'on leur donne des louanges lorsqu'ils font bien ; si on les regarde froidement et avec mépris lorsqu'ils font mal, et qu'on se fasse une loi d'en user toujours de la sorte avec eux, ce double traitement fera sur leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces ni les punitions.

Mais, pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premièrement, quand les parents ou les maîtres sont malcontents d'un enfant et lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même manière, et que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes ou des domestiques ; car pour lors il est forcé de se rendre, et il conçoit naturellement de l'aversion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En second lieu, quand le mécontentement des parents ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent, de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, et de caresser l'enfant à l'ordinaire ; car il se fait à ce manège, et sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes grâces qu'avec peine, et différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

Les récompenses ne sont point à négliger pour les enfants ; et quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doit faire agir, cependant les unes et les autres peuvent devenir utiles à la vertu, et être pour elle un puissant aiguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connoissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien

faire, et que leur intérêt, aussi-bien que leur devoir, les porte à exécuter fidèlement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une règle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer sous cette idée ni des parures et un bel habit, ni des friandises et de bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire. C'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes et desirables; et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirois autant de l'argent, dont le desir est d'autant plus dangereux qu'il est plus général, et qu'il ne fait que croître avec l'âge; si ce n'est que, pouvant être employé à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu et comme un moyen de faire du bien; et c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vu beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageoient leur argent en trois parts, dont l'une étoit destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la dernière pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfants par des jeux innocents, et mêlés de quelque industrie, par des promenades où la conversation ne soit pas sans fruit; par de petits présents qui seront des espèces de prix, comme des tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement; par la vue de choses rares et curieuses dans les arts et dans les métiers, comme est, par exemple, la manière de faire les tapisseries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, et mille autres choses de ce genre. L'industrie des

parents et des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les varier, à les faire desirer et attendre, en gardant toujours un certain ordre, et commençant toujours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus long-temps qu'il est possible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, et s'en faire un point d'honneur et un devoir indispensable avec les enfants.

### ARTICLE HUITIÈME.

#### *Accoutumer les enfants à être vrais.*

Un des vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfants, c'est le mensonge, dont on ne sauroit leur donner trop d'éloignement et d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse, qui déshonore entièrement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus méprisable, et qu'on ne peut souffrir même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la manière dont on devoit punir les enfants sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses en approchent fort, et y conduisent infailliblement. Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes qu'un simple déguisement de la vérité pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité et de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher, ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenoit fréquent et tournoit en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y auroit moins d'égard, parcequ'il ne seroit plus qu'un jeu, et ne

partiroit point d'un fonds de simplicité et de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfants voient, et tout ce qu'ils entendent de la part des parents et des maîtres, serve à leur faire aimer la vérité et à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les apaiser ou pour leur persuader ce qu'on veut, ni leur faire des promesses ou des menaces, dont ils sentent bien que l'exécution ne s'ensuivra jamais. Par-là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déjà que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais besoin, et les accoutumer à dire ingénument ce qui leur fait plaisir ou ce qui leur fait de la peine; leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds: car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devoit être; ou parcequ'on desire des choses qui ne sont pas permises; ou si elles le sont, parcequ'on prend, pour y arriver, des moyens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfants le ridicule de certaines finesse qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, et qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites-leur honte à eux-mêmes quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De temps en temps privez-les de ce qu'ils aiment, parcequ'ils ont voulu y arriver par la finesse, et déclarez qu'ils l'obtiendront quand ils le demanderont simplement et sans détour.

C'est sur ce point sur-tout qu'il faut les piquer d'honneur: leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai et sincère, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on se fie pleinement,

et que l'on regarde comme incapable non seulement de mensonge et de fourberie, mais du plus léger déguisement; et un autre enfant à l'égard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier, (a) et aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Népos [1] remarque au sujet d'Épaminondas (et Plutarque en dit autant d'Aristide), qu'il aimoit tellement la vérité, que jamais il ne mentoit, même en riant: *adeò veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.*

## ARTICLE NEUVIÈME.

*Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.*

La politesse extérieure est une des qualités que les parents desirent le plus dans leurs enfants, et à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet, le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, et fait que la vertu même paroît moins estimable et moins aimable. Un diamant brut ne sauroit servir d'ornement: il faut le polir pour le faire paroître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfants civils et polis.

Quand je parle ainsi, je n'entends pas qu'on doive

(a) *Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere solemus, Cic. lib. 2 de Divin. n. 146.*

[1] *Corn. Nep. in Epam.*

beaucoup exercer les enfants sur tous les raffinements de la civilité, ni qu'on doive les dresser par mesure et par méthode à toutes ces cérémonies compassées qui règnent dans le monde. Ce petit manège n'est bon qu'à leur jeter du faux dans l'esprit, et à les remplir d'une sottise vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de compliments fades, et cette affectation de tout faire par règle et par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échapperont sur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaise grace, un compliment mal tourné, tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur et de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, et encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe et à la racine du mal, et de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce : une grossièreté féroce et rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve ; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités et à ses avantages ; une hauteur et une fierté qui nous persuadent que tout nous est dû, et que nous ne devons rien aux autres ; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condamne tout, et ne cherche qu'à faire peine. Voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. Des jeunes gens qui auront été accoutumés

à avoir de la complaisance pour leurs compagnons , à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion , à ne dire jamais rien de choquant contre eux , et à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres ; des jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfants s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude : qu'ils prennent soin de leur extérieur, sur-tout les dimanches et les fêtes , et les jours qu'ils ont à sortir ; que dans leur chambre et sur leur table tout soit rangé, et qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre à leur place, quand ils s'en sont servis ; qu'ils se rendent à leurs différents devoirs au moment précis et marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les temps et toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine de châtement : car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légèreté de l'âge de celles qui partent d'un fonds d'indocilité et de mauvaise volonté. Je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner si quelquefois je prends la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étois chargé de la conduite de la jeunesse. Ce n'est point, ce me semble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. J'étois venu à bout, au collège, de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des personnes de dehors qui entroient dans la cour pendant leur récréation, et exacts presque jusqu'au scrupule à se rendre à chaque exercice au premier son de la

cloche : mais ce n'étoit point par menaces ni par châtimens. Je les louois en public et les remerciois de l'honnêteté qu'ils témoignoit aux étrangers, dont chacun me faisoit compliment, et de la promptitude avec laquelle ils quittoient leur jeu, parcequ'ils savoitent que cela me faisoit plaisir. J'ajoutois quelquefois qu'il y en avoit certains qui manquoient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'étoit pas étonnant dans l'ardeur du jeu : je les priois cependant d'y faire attention, et de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces manières honnêtes me réussissoient beaucoup mieux que n'auroient pu faire toutes les réprimandes et toutes les menaces.

## ARTICLE DIXIÈME.

### *Rendre l'étude aimable.*

C'est ici l'un des points les plus importants en matière d'éducation, et en même temps l'un des plus difficiles. La preuve en est que, parmi un très grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès en ce point dépend beaucoup des premières impressions ; (a) la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers éléments doit être de faire en sorte qu'un enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude ne la prenne point

(a) *Id imprimis cavere oportebit, ne studia qui amare nondum potest, oderit; et amaritudinem semel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. Quintil. lib. 1, cap. 1.*

dès-lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu; qu'on lui fasse de petites interrogations; qu'on l'anime par la louange; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, et de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre, pour le piquer de jalousie; on proposera de petites disputes, où on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus; on l'amorcera aussi par de petites récompenses, auxquelles cet âge est sensible.

(a) Mais le grand secret, dit encore Quintilien, pour faire aimer l'étude aux enfants, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons, ils reçoivent ses avis et ses corrections de bonne grace, ils sont sensibles à ses louanges, ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfants, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curiosité, c'est-à-dire un desir de connoître et d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le nom et l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux. Il faut leur répondre sans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur cu-

(a) Discipulos id unum moneo, ut præceptores suos non minus quàm ipsa studia ament... multùm hæc pietas confert studio. *Quint. lib. 1, cap. 9.*

riosité, la satisfaire par des réponses nettes et précises, ne leur en jamais donner de trompeuses et d'illusoires, car bientôt ils s'en aperçoivent et s'en rebutent.

En tout art et en toute science, les éléments et les principes ont toujours quelque chose de sec et de rebutant. C'est pour cela qu'il est bien important d'abrégé et de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfants, et d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément.

Pueris dant crustula blandi

Doctores, elementa velint ut discere prima.

Par la même raison, je crois la méthode de commencer par faire expliquer des auteurs préférable à celle de faire composer des thèmes, parceque celle-ci est plus pénible, plus ennuyeuse, et qu'elle attire aux enfants plus de réprimandes et de châtimens.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile et attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur temps; il étudie leur goût; il consulte leur humeur; il mêle le jeu au travail; il paroît leur en laisser le choix; il ne fait point une règle de l'étude; il en excite quelquefois le desir par le refus même, et par la cessation, ou plutôt par l'interruption; en un mot, il se tourne en mille formes, et invente mille adresses pour arriver à son but.

Au collège, ce moyen n'est presque point praticable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline et le bon ordre demandent qu'on suive une règle uniforme, et que tous la suivent exactement; et c'est ce qui en rend la conduite très difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'a-

dresse à un maître pour tenir en main et conduire les rênes de tant d'esprits d'un caractère tout différent; les uns vifs et impétueux, les autres lents et phlegmatiques; ceux-ci qu'il faut arrêter, ceux-là auxquels il faut lâcher la bride; pour manier, dis-je, en même temps tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéraments, il les fasse tous marcher de concert, et les amène tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté et de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang-froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vue ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte: [1] *studium discendi, voluntate, quæ cogi non potest, constat.* On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu et de la récréation. Est-ce étudier que de travailler ainsi comme un forçat? Et que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine et des livres, et de la science, et des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie? C'est donc la volonté qu'il faut gagner: et elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, et sur-tout par l'attrait du plaisir.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail, et encore plus de la contrainte, il n'est pas étonnant que, tout le plaisir se trouvant d'un côté et tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude,

[1] *Quintil. lib. 1, cap. 3.*

tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment, et court ardemment après l'autre. L'habileté du maître consiste à jeter de l'agrément dans l'étude, et à y faire trouver de la douceur. Le jeu et la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant.

### ARTICLE ONZIÈME.

#### *Accorder du repos et de la récréation aux enfants.*

Bien des raisons obligent d'accorder du repos et de la récréation aux enfants. Premièrement, le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue et trop suivie, qui use insensiblement et affoiblit les organes encore tendres dans cet âge, et incapables de soutenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir et de prier les parents de ne pas trop pousser leurs enfants pour l'étude dans les premières années, et de se défier d'un plaisir flatteur qu'ils trouvent à les voir briller avant le temps : [1] car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité, et que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre et qui lèvent incontinent, mais n'ont point de racines, rien n'est plus pernicieux à la santé des enfants que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit, (a) qui s'épuise et

[1] *Quintil. lib. 1, cap. 3.*

(a) *Ea quoque, quæ sensu carent, ut servare vim suam possint, alternâ quiete retenduntur. Ibid.*

s'émousse par une application continue (a), et qui, aussi-bien que la terre, a besoin, pour conserver sa force et sa vigueur, d'une alternative réglée de travail et de repos.

[1] D'ailleurs, et nous avons déjà touché cette troisième raison, les jeunes gens, après s'être un peu délassés, se remettent plus gaiement et de meilleur cœur à l'étude, et ce petit relâche les anime d'un nouveau courage; au lieu que la contrainte les soulève et les rebute.

J'ajoute avec Quintilien, et les jeunes gens sans doute ne me désavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puisque souvent elle est une marque de vivacité. En effet, peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant qui, dans cet âge naturellement vif et gai, est toujours triste, morne, et indifférent, même pour le jeu?

(b) Mais en cela, comme en tout, il y a un sage milieu à garder, qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion; et à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix, sur ce point, demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs; ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, et

(a) Ut fertilibus agris non est imperandum; citò enim exhauriet illos nunquam internissa fecunditas: ita animorum impetus assiduus labor frangit... Nascitur ex assiduitate laborum, animorum hebetatio quædam et languor. *Senec. de tranquil. animi, cap. 15.*

[1] *Quintil.*

(b) Modus tamen sit remissionibus, ne aut odium studiorum faciãnt negatæ, aut otii consuetudinem nimis. *Ibid.*

de les observer sans contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertissemens qu'ils aiment le mieux, et qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contents, pourvu qu'ils changent souvent de place. Une balle, un volant, un sabot, sont fort de leur goût, aussi-bien que la promenade et la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'instruction est mêlée au divertissement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorsque le corps est moins disposé à se remuer, ou que le temps et la saison obligent de se renfermer.

Comme le jeu est destiné à délasser, je ne sais si l'on devoit communément permettre aux enfans ceux qui appliquent presque autant que l'étude. Jacques I, roi de la Grande-Bretagne, dans l'instruction qu'il a laissée à son fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne sur le jeu, lui interdit celui des échecs, par la raison que c'est plutôt une étude qu'un délassement.

Les jeux de hasard, tels que sont ceux des cartes et des dés, devenus si fort à la mode dans le monde, méritent bien plus d'être interdits aux jeunes gens. C'est une honte pour notre siècle que des personnes raisonnables ne puissent passer ensemble quelques heures si elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers seront heureux s'ils remportent du collège et s'ils conservent long-temps l'ignorance et le mépris de toutes ces sortes de jeux.

En fait d'éducation, c'est un principe qu'on ne peut trop inculquer aux parents et aux maîtres, de tenir les enfans, généralement pour tout, dans le goût des choses simples. Il ne faut ni de grands apprêts

de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissemens pour les réjouir. Le tempérament de l'ame se gâte, aussi-bien que le goût, par la recherche des plaisirs vifs et piquans. Et comme l'usage des ragoûts fait que les viandes communes et assaisonnées simplement deviennent fades et insipides, aussi les grands ébranlemens de l'ame préparent l'ennui et le dégoût par rapport aux divertissemens ordinaires de la jeunesse.

On voit, dit M. de Fénelon, des parents, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux spectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation; et ils la regarderoient comme triste et austère, si elle ne souffroit ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'esprit humain pour ne pas voir que ces sortes de divertissemens ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée à laquelle pourtant on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocens.

## ARTICLE DOUZIÈME.

*Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples.*

Ce que je viens de dire marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours et les exemples des pères et des mères qu'il faut prémunir les enfans, aussi-bien que contre les faux préjugés et les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversations,

et qui sont autorisés par une pratique presque générale. (a) Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien et de ce moniteur dont Sénèque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, et pour leur inspirer des principes conformes à la droite et saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés, qu'ils pensent et parlent toujours avec sagesse et vérité : (b) car rien ne se dit impunément devant les enfants, et c'est sur les discours qu'ils entendent qu'ils règlent leurs desirs et leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déjà remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté et de la justice : et Sénèque nous apprend les merveilleux effets que produisoient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau. « (c) A peine (dit-il) peut-on s'imaginer l'impression que de tels discours sont capables de faire. « Car l'esprit encore tendre des jeunes gens se laisse « volontiers tourner du côté de la vertu. Comme ils « sont dociles, et que la corruption ne les a pas encore beaucoup infectés, la vérité les saisit aisément,

(a) Non licet ire rectâ viâ : trahunt in pravum parentes, trahunt servi.... Sit ergo aliquis custos, et aurem subindè pervellat, abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus.... Itaque monitionibus crebris, opinionibus, quæ nos circumsonant, compescamus. *Sen. epist. 91.*

(b) Nulla ad aures puerorum vox impunè perfertur. Nocent, qui optant; nocent, qui execrantur. Nam et horum imprecatio falsos nobis metus inserit, et illorum amor malè docet benè optando. *Ibid.*

(c) Verisimile non est quantum proficiat talis oratio .... Facillimè enim tenera conciliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta est. *Senec. epist. 108.*

« pourvu qu'un avocat intelligent plaide sa cause de-  
 « vant eux, et leur parle en sa faveur. Pour moi,  
 « quand j'entendois Attalus invectiver contre les vi-  
 « ces, contre les erreurs, contre les désordres de la  
 « vie, le genre humain me faisoit pitié, et je ne trou-  
 « vois de grand et d'estimable qu'un homme capable  
 « de penser de la sorte. Quand il s'attachoit à faire  
 « valoir les avantages de la pauvreté, et à prouver  
 « que tout ce qui est au-delà du nécessaire ne peut  
 « être regardé que comme une charge inutile et un  
 « fardeau incommode, il me donnoit envie de sortir  
 « pauvre de son école. S'il se mettoit à décrier nos  
 « voluptés, à louer la chasteté du corps, la frugalité  
 « de la table, la pureté de l'ame, je me sentois dis-  
 « posé à renoncer aux plaisirs les plus permis et les  
 « plus légitimes. »

Il est encore une autre voie plus courte et plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu; c'est celle de l'exemple: car le langage des actions est tout autrement fort et persuasif que celui des paroles: [1] *longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.* [2] C'est un grand bonheur pour des jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle; dont les actions ne démentent jamais les leçons, qui fassent ce qu'ils conseillent, et évitent ce qu'ils blâment; et qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit que lorsqu'on les entend.

Paroît-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différents devoirs d'un maître? et les parents ne se croiroient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfants? Cepen-

[1] *Senec. epist. 6.* — [2] *Senec. epist. 52.*

dant je prie le lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme; que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénèque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs pensées et fourni les règles que j'ai prescrites: que ce que j'ai emprunté des autres auteurs ne sort point de la sphère des premiers, et ne s'élève point au-dessus des maximes et des idées païennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître: et c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

### ARTICLE TREIZIÈME.

*Piété; religion; zèle pour le salut des enfants.*

Saint Augustin (a) dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron qui avoit pour titre *Hortensius*, dont la lecture avoit préparé la voie à sa conversion, en lui inspirant un vif desir de la sagesse, il sentoit pourtant qu'il y manquoit quelque chose, parcequ'il n'y trouvoit point le nom de Jésus-Christ; et que tout ce qui ne portoit point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit, et quelque vrai qu'il pût être, n'enlevoit point entièrement son cœur. Il me semble aussi que mes lecteurs ont dû n'être pas tout-à-fait contents, et trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai rapporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de

(a) Ille liber mutavit affectum meum, et vota mea ac desideria fecit alia.... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili; et surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Fortiter excitabar sermone illo, et accendebar, et ardebam: et hoc solùm me in tantâ flagrantiâ refrangebat, quòd nomen Christi non erat ibi.... Quicquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum, et expolitum, et veridicum, non me totum rapiebat. *Conf. lib. 3, c. 4.*

Jésus-Christ, et ne découvrant nulle trace de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfants chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte, pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on auroit lieu d'exiger de maîtres païens, et si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet, le christianisme est l'ame et le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les élève, qui les ennoblit, qui les perfectionne, et qui leur donne un mérite dont Dieu seul est le principe et le motif, et dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien chargé de l'éducation de jeunes gens? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères, comme ses cohéritiers; dont il peut faire autant de rois et de prêtres; qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poètes, des orateurs, des philosophes, des savants? Qui oseroit le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur ame par le baptême pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants: tout le reste ne tient lieu que de moyens. Or, quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maî-

ires ! Mais quel soin , quelle attention , quelle vigilance , sur-tout quelle dépendance de Jésus-Christ ne demande-t-elle point !

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mérite et en même temps toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin , pour conduire les enfants , de capacité , de prudence , de patience , de douceur , de fermeté , d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jésus-Christ qui donne toutes ces qualités , et que c'est à une prière humble et persévérante qu'il les accorde ; et de lui pouvoir dire avec les prophètes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience et ma force ; c'est vous qui êtes ma lumière et mon conseil ; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi pour la conduite des autres , et pour mon propre salut , l'esprit de sagesse et d'intelligence , l'esprit de conseil et de force , l'esprit de science et de piété , et sur-tout l'esprit de la crainte du Seigneur !*

Quand un maître a reçu cet esprit , il n'y a plus rien à lui dire : cet esprit est un maître intérieur qui lui dicte et lui enseigne tout , et qui dans chaque occasion lui montre et lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu , c'est lorsqu'on se sent un grand zèle pour le salut des enfants , qu'on est touché de leurs dangers , qu'on est sensible à leurs fautes , qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le baptême , combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue , quel compte nous en demandera Jésus-Christ , qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder , si l'homme ennemi , pendant notre sommeil , leur enlève un si précieux tré-

sor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisoit continuellement retentir aux oreilles de Moïse, le conducteur de son peuple : [1] « Portez-les dans votre sein, comme une nourrice a accoutumé de porter son petit enfant » *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum*. Il doit éprouver quelque chose de la tendresse et de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates, pour qui il sentoit les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux. [2] *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis*.

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques uns des avis qu'on trouve dans une [3] *lettre à une supérieure sur ses obligations*, ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moyen de conserver le dépôt qui vous a été confié, et de le multiplier, est de travailler avec un zèle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfants; il faut donc que vous lui soyez étroitement uni : vous êtes le canal; il faut donc que vous soyez rempli : vous devez attirer les bénédictions sur les autres; il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moyen est de ne point espérer de fruit, si vous ne travaillez au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes. (a) Il a commencé par l'exem-

[1] *Num.* 11. 12. — [2] *Gal.* 4. 19.

[3] *Lettres de morale et de piété*, tome 1.

(a) *Cœpit facere et docere. Act.* 1. 1.

*Potens in opere et sermone. Luc.* 19-24.

ple de toutes les vertus qu'il leur a commandées.... Son humilité et sa douceur ont été étonnantes.... Il a donné sa vie et son sang pour ses brebis. Voilà l'exemple des pasteurs, voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modèle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos élèves, devenus vos enfants. Songez moins à les reprendre qu'à vous en faire aimer, et ne pensez à vous en faire aimer que pour mettre l'amour de Jésus-Christ dans leurs cœurs, et à vous effacer après cela, s'il se peut, de leur esprit.

3. Le troisième moyen est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail, mais de la seule grace de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles.... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons et plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles; on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtimens. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grace le rende utile; et quand on attend tout de ces moyens, on met un obstacle secret à la grace, qui est justement refusée à la présomption humaine, et à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours et vos soins sont bénis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès : n'écoutez point la voix secrète de votre cœur qui s'applaudit; n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paroît inutile, ne vous découragez point; ne désespérez ni de vous ni des autres; ne vous relâchez point. Les moments que Dieu s'est

réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra le matin la récompense de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile ; mais il ne l'étoit pas pour vous. Le soin vous étoit recommandé, et non le succès.

---

## SECONDE PARTIE.

---

### DEVOIRS PARTICULIERS

PAR RAPPORT A L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

LES différents devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie regardent le principal du collège, les régents, les parents, les précepteurs, les écoliers.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Des devoirs du principal.*

Le principal d'un collège en est comme l'ame, qui met tout en mouvement et qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études et sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, et combien en même temps il est difficile à remplir. Il seroit à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des professeurs fût en tout le premier, qu'il pût en tout servir de conseil et de modèle, et qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on

enseigne aux jeunes gens, grammaire, belles-lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger et de l'habileté des maîtres, et du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques unes de ces connoissances par d'autres qualités encore plus essentielles et plus nécessaires. Une maison est heureuse quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractère liant et sociable, un jugement solide, une humble et prudente docilité, un désintéressement parfait, et qui n'entre dans cette place que par des vues de religion et nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable. Car on peut dire, sans crainte de se tromper, et l'expérience en est un bon garant, que c'est le mérite du principal qui contribue le plus à la réputation d'un collège.

Il y a quatre ou cinq choses sur-tout qui font l'objet des soins et de l'attention du principal : la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus brièvement qu'il me sera possible.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la nourriture des pensionnaires.*

Ce qu'un père est dans sa famille, le principal l'est dans un collège. Il doit donc avoir l'attention et la tendresse d'un père, et donner ses premiers soins à la santé des enfants, qui est la base et le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui, jointe au mouvement et à

l'exercice, sert à faire croître les enfants, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, et à les mettre en état de soutenir les fatigues des différents états où la Providence les appellera un jour. Pour cela, il faut que la nourriture soit simple, mais bonne, solide, et réglée.

Le moyen que la nourriture soit telle qu'elle doit être, et ceci me paroît un principe essentiel en matière d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, etc. Et j'ai connu par expérience qu'il n'en coûtoit pas beaucoup plus, sur-tout si l'on a soin de payer régulièrement ceux qui font les fournitures, moyennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi.

Un obstacle à la règle que j'établis ici, seroit de la part du principal un grand desir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'ame si éloignée du caractère d'un homme de lettres et d'un homme d'honneur, (a) qui sait mieux que tout autre que ce seroit dégrader son ministère que de l'exercer par des vues basses d'intérêt, et de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui font la partie la plus onéreuse et la plus inquiétante du gouvernement d'un collège, soient récompensées même temporellement. Un principal, pour bien faire toutes choses, et agir en tout généreusement, doit être à son aise et au

(a) Quis ignorat quin id longè sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? *Quintil. lib. 12, cap. 7.*

large. Mais le moyen d'y parvenir (et plusieurs en ont fait une heureuse expérience), c'est de ne rien épargner pour la nourriture des pensionnaires.

(a) Il ne suffit pas que le principal soit lui-même désintéressé et généreux : il faut qu'il inspire les mêmes sentiments à ceux qui, sous son nom et à sa place, seront chargés de l'économie, et qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est responsable au public. Une marque sûre qu'il desire sincèrement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres, sur cet article comme dans tout le reste, une entière liberté de lui porter leurs plaintes, de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte, de recevoir leurs remontrances d'une manière qui le prouve, et sur-tout d'en faire l'usage que la justice et la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourroit leur indiquer dans le collège quelque personne, comme le sous-principal, ou quelque autre, avec qui ils s'expliqueroient plus volontiers et plus librement. Il doit compter que c'est là l'unique moyen d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté, doivent sur cet article marquer beaucoup de modération, et ne jamais se plaindre à table des mets qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire et sur le manger, et pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plain-

(a) *His in rebus jam te usus ipse profectò crudivit, nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed circumspiciendum diligenter, ut in hæc custodiâ provinciæ non te unum, sed omnes ministros imperii tui sociis, et civibus, et reip. præstare videare. Cic. epist. 1, lib. 1, ad Q. frat.*

te, de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, et à fomentier le mécontentement dans un collège. Il faut se souvenir que, quelque attention et quelque bonne volonté qu'ait un principal, il est impossible que dans une grande économie il n'échappe quelques fautes et quelques négligences, que la prudence et la charité des maîtres doivent couvrir et dissimuler.

A la bonne nourriture on doit joindre la propreté, qui en relève le prix, et en fait l'assaisonnement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balayées régulièrement tous les jours après le repas, et chaque chose toujours rangée à sa place. L'université, dans ses statuts [1], entre sur cela dans un détail qui montre combien elle juge cette attention importante. Un principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, et il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace :

Hæc ego procurare et idoneus imperor, et non  
 Invitus : ne turpe toral, ne sordida mappa  
 Corruget nares : ne non et cantharus, et lanx  
 Ostendat tibi te.

*Epist. 5, lib. 1.*

Le même poëte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin et d'exactitude, la négligence en ce point n'est pas pardonnable.

Vilibus in scopis, in mappis, in seobe, quantus  
 Consistit sumptus? neglectis, flagitium ingens.

*Satir. 4, lib. 2.*

[1] *Stat. 23, Append.*

## ARTICLE SECOND.

*Des études.*

Comme le choix des régens<sup>3</sup> dépend uniquement du principal, on peut dire pour cette raison que c'est de lui que dépend le succès des études. Ce choix est une des parties les plus importantes de son ministère, et qui a de plus grandes suites, soit par rapport au bien public, soit par rapport à la personne du principal même.

Quel avantage n'est-ce point pour la jeunesse, quel honneur pour l'université, quand un principal met en place des régens qui se distinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au-dehors par des compositions ou par des actions publiques, et qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner et de conduire, l'autorité, la probité, la piété ! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vues humaines il nomme des régens peu capables de s'acquitter de leurs fonctions ! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit lui sera reproché ; et tout le mal qui suivra un choix imprudent et téméraire sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois ; c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné des qualités nécessaires pour les remplir : autrement, c'est mépriser ses dons et rejeter ce qu'il a choisi. L'université, en donnant aux principaux le droit d'élire les régens, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, et encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les belles-lettres, et de les former aux bonnes mœurs.

[1] *Gymnasiarchæ ad docendam et regendam juventutem pædagogos et magistros probatæ vitæ et doctrinæ recipiant et admittant.... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur.*

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays et la patrie qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il étoit permis de comparer les petites choses aux grandes, on exhorteroit le principal à se souvenir d'une belle parole d'un empereur romain, et d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. « Auguste (lui dit-il) s'est cherché un successeur dans sa famille : pour moi, j'en ai cherché un dans toute l'étendue de l'empire. [2] *Augustus in domo successorem quæsit, ego in republicâ.* (a) Nous devons regarder comme notre plus proche parent et notre meilleur ami celui qui a le plus de mérite, selon la belle remarque de Plin. La brigue et la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; et c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paroître une fermeté inébranlable en se représentant à lui-même de quelle injustice et de quelle infidélité il se rendroit coupable, en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avoient de plus cher.

On sait combien d'excellents sujets M. Gobinet avoit placés dans le collège du Plessis. Il alloit les

[1] *Stat. facult. art.*

[2] *Tacit. Hist. lib. 1, cap. 15.*

(a) An tu summæ potestatis hæredem tantùm intra domum tuam queras? non per totam civitatem circumferas oculos, et hunc tibi proximum, hunc conjunctissimum existimes, quem optimum inveni-  
neris? *Plin. in Paneg. Traj.*

chercher lui-même, et n'avoit égard qu'au mérite, et jamais à la recommandation seule. Le célèbre M. Lenglet, ayant lu une pièce de vers qu'il rencontra par hasard sur la table de M. Gobinet, lui dit que l'auteur, qu'il ne connoissoit point, pourroit devenir un excellent poëte, s'il ajoutoit à son génie naturel la lecture de Virgile qui lui manquoit. C'en fut assez à ce digne principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire régent : c'étoit M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'université.

L'important pour un principal seroit de former lui-même de bons sujets dans son collège, et de les préparer de loin à la régence. Quand on les a vus croître ainsi sous ses yeux, on les connoît tout autrement, non seulement par rapport à la capacité, mais, ce qui est encore plus essentiel, par rapport aux mœurs et au caractère d'esprit. Je reviendrai à cette matière, et j'y insisterai davantage en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix, il faut le soutenir par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un principal consiste à gagner l'esprit des régents, à s'en faire estimer et aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des manières douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur et d'empire. Car il doit se souvenir que le caractère qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête et réglée par la raison.

Outre ce qui dépend des régents, le principal peut contribuer beaucoup par lui même à l'avancement des études, en s'appliquant à jeter de l'émulation dans les classes par les fréquentes visites qu'il y fera,

pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de temps en temps des récompenses et des prix, pour exciter les médiocres et les foibles à faire des efforts, et pour appuyer en tout l'autorité et les bonnes vues des régents.

La distribution des prix qui se fait à la fin de l'année avec solennité est un des moyens les plus efficaces pour exciter et entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le principal, et de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux employée. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déjà observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder; et j'admire la générosité de ceux qui, n'ayant point de pensionnaires, ou n'en ayant qu'un très petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étoient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du principal de donner des prix ou de n'en pas donner : mais quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître; ils sont dus, et appartiennent de droit au mérite, et ils ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit et le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le prince, et pour l'ordinaire le devance de beaucoup; et rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un collège, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte et rigoureuse dans la distribution des places et des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des régents. Le moyen le plus sûr d'y réussir, et je sais que plusieurs principaux l'ont employé avec succès, c'est de choisir dans les classes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit et de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particulière sur leur conduite et sur leurs études; quand ils les ont achevées, de leur confier le soin de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant, de leur faire faire de temps en temps quelques compositions, soit en vers, soit en prose, et par-là de les mettre en état d'entrer dans la régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, et peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un principal en doit espérer, c'est d'attirer sur son collège la bénédiction de Dieu, et il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a, généralement parlant, sur les riches et sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mêlant parmi les enfants des riches quelques pauvres écoliers qui attirent sur eux les regards et la protection de celui qui se déclare par-tout dans l'Écriture le protecteur et le père des pauvres.

Je ne sais s'il y a, pour un homme de lettres et pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins et par ses libéralités à former des jeunes gens, qui dans la suite deviennent d'habiles professeurs, et par leurs rares talents font honneur à l'université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible, quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnoître et pour payer en quel-

que sorte ceux qu'on a reçus soi-même lorsqu'on étoit dans une pareille situation : car souvent, et l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus excellents sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la république romaine.

Hunc (a), et incomptis Curium capillis  
 Utilem bello tulit, et Camillum  
 Sæva paupertas.

*Horat. od. 12, lib. 1.*

## ARTICLE TROISIÈME.

### *De la discipline du collège.*

Les principaux sont chargés, par leur place et par leur titre, de veiller à la discipline générale des collèges. [1] C'est à eux qu'il appartient de faire examiner les écoliers pour les placer dans les classes qui leur conviennent. [2] Ils doivent se faire rendre compte chaque semaine de la conduite qu'ils y gardent. [3] Ils doivent agir de concert avec les professeurs pour régler quels auteurs on expliquera dans les classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les statuts de l'université, et les règlements de la faculté des arts qui regardent la discipline des collèges et des classes, tel, par exemple, qu'est celui qui fixe les jours de congés et le temps de l'entrée et de la sortie des classes, qui a été renouvelé depuis peu, [4] et autorisé par le parlement; et c'est pour cela que l'université leur enjoint de faire lire deux

(a) Fabricium. — [1] Stat. 13 facu't. art. — [2] Stat. 17.

[3] Stat. 2<sup>o</sup>. — [4] Stat. 76.

fois chaque année ces statuts et ces règlements en présence de tous les maîtres et de tous les écoliers.

Cette dernière ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces statuts et de ces règlements qu'on a jugés les plus essentiels pour la discipline; et il y a des professeurs qui ne manquent point chaque année de les lire dans leurs classes. On pourroit y en ajouter quelques uns qui ont été faits depuis, et les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du principal à l'égard des boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point, et leur est commun avec les autres écoliers; mais le principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfants de la maison; et les collègues, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un principal doit toujours s'en souvenir, et ne perdre jamais de vue les pieux motifs des fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étoient, pour l'ordinaire, de hauts et puissants seigneurs dans leur temps : des cardinaux, des archevêques, des évêques, des chanceliers, des princes, et quelquefois même des têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chère et aussi précieuse à un principal que le seroit leur personne, s'ils étoient actuellement en place et en crédit. Il doit, par respect et par reconnoissance pour ces illustres fondateurs qui sont toujours vivants pour lui, avoir pour les boursiers une bonté et une tendresse de père, leur procurer tous les secours temporels et spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de rem-

plir dignement les places où la divine Providence les appellera , empêcher sur-tout que les enfants des riches n'aient du mépris pour eux , et pour cela leur témoigner lui-même de l'estime et de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les boursiers , et que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir , ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont boursiers ; et qu'ainsi leur caractère doit être la douceur , l'obéissance , la docilité , et sur-tout l'humilité : car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux : [1] *odivit anima mea... pauperem superbum*. A ces conditions on ne peut témoigner trop d'amitié aux boursiers. Quand un principal l'a été lui-même , comme cela arrive assez fréquemment , il est bien plus porté à les favoriser , et il s'applique volontiers ce vers de Virgile :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

*Æn. lib. 1, v. 634.*

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Écriture aux Israélites , de prendre soin des étrangers , parcequ'eux-mêmes l'avoient été : [2] *amate peregrinos, quia et ipsi fuistis advenæ in terrâ Ægypti*.

Une des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un collège , c'est l'exactitude et la fermeté de la discipline. Il y a à la vérité bien des parents qui se déterminent presque à l'aveugle sur le choix d'un collège ; mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement , et qui regardent comme

[1] *Eccles. 25.* — [2] *Deut. 10, 9.*

le premier et le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfants, y donnent tous leurs soins et toute leur application. Or ce qui détermine de tels parents en faveur d'un collège, c'est la connoissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y règne.

Tout le soin d'un principal est donc de s'acquitter fidèlement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun pensionnaire. Ce seroit avilir et dégrader sa profession, et la confondre avec l'emploi des mercenaires et des ouvriers, dont plusieurs même rougiroient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans son collège; et c'en est un en effet d'avoir place dans une maison où la jeunesse est élevée avec soin : tout père bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il seroit aussi, ce me semble, du bon ordre et de la prudence de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteroient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs et de leurs caractères, sur-tout quand ils sont déjà un peu avancés en âge, et qu'ils sortent d'un autre collège ou de quelque pension.

Mais le point important et décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le collège aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement et de révolte. Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la règle dont je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre, il ne faut que changer d'objet, et se demander à soi-même si on laisseroit avec les autres un enfant malade d'une maladie

contagieuse. Est - ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse et qu'elle a des suites moins funestes? Un principal qui a de la religion peut-il soutenir cette pensée effrayante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les ames qui se seront perdues dans son collège, parceque pour des vues d'intérêt, ou par trop de complaisance et de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? [:] *Sanguinem ejus de manu tuâ requiram.*

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmerie, mais seulement quand elle est connue pour contagieuse et capable d'infecter les autres. Ainsi l'on souffre quelque temps un écolier; mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions sont inutiles, et qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement et la séparation deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le principal ait plus besoin de prudence et de discernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le retenir dans un juste milieu, et lui inspirer un sage tempérament entre une molle douceur et une sévérité outrée; et il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours et sa lumière.

Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un collège, c'est de soutenir avec

[1] *Ezech.* 3. 18.

fermeté et sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuyer fortement dans l'occasion, et de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers; mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, et à leur donner les avis nécessaires. Pour cela le principal doit les voir souvent, les recevoir toujours avec bonté et honnêteté, s'informer par eux de la conduite et du caractère des écoliers, écouter leurs plaintes et leurs avis, leur laisser une entière liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'ame du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du principal. Son esprit règne par-tout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement, et il les ménage aussi, de son côté, comme la prunelle de ses yeux et comme ne faisant qu'un même tout avec lui.

Le sous-principal, sur qui roule en général le soin de la discipline, et qui tient presque par-tout la place du principal, et supplée à son absence, doit suivre en tout ses impressions. L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait son caractère essentiel. Rien ne doit lui échapper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promène et s'entretient avec les autres, ses yeux et son esprit sont ailleurs. Il observe tout, sans presque que cela paroisse: les mouvements, les conversations, les liaisons particulières; et il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parcequ'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de

la discipline publique. C'est une erreur. Chaque maître répond de ses écoliers, et est obligé de veiller sur eux dans tous les temps où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son temps et dans le moment marqué. Elle ne coûte que dans les commencements : quand la coutume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturellement et presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse jeunesse disparaître tout d'un coup au premier son de la cloche, et laisser la cour vide : et l'on n'augure pas bien de la discipline d'un collège, quand, au lieu de ce prompt départ, on délibère pour se mettre en marche, et que des traîneurs se succèdent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste, de l'entrée dans les classes, au réfectoire, à l'église. Pour établir cet ordre, le principal et le sous-principal doivent en donner l'exemple, et se trouver par-tout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie : c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela, il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, sans presque le paroître ; prévoir de loin et préparer tout ce qui doit se faire ; ne se pas contenter de donner des ordres, s'informer régulièrement s'ils sont exécutés, et comment ; veiller à l'observation des plus légers réglemens, afin de prévenir par-là le violement de ceux qui sont plus essentiels. Il y a des maîtres qui méprisent l'exactitude dans les petites choses, parcequ'ils les regardent comme des minuties et des bagatelles. Ils ne font pas attention que, quoique chacune de ces règles paroisse peut-être en particulier peu importante, réunies toutes ensemble, elles forment ce qu'on appelle discipline

et bon ordre dans un collège ; et que la négligence par rapport aux unes entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerois ici volontiers ce que Tite-Live remarque au sujet de la religion. « [1] Ces cérémonies (dit-il) nous paroissent maintenant petites et méprisables, mais c'est en ne les méprisant point que nos ancêtres ont porté la république à ce point de grandeur où nous la voyons. » *Parva sunt hæc : sed parva ista non contemnendo majores nostri maximam hanc rem fecerunt.*

Ce n'est pas que je croie qu'on doive faire consister le bon ordre d'un collège dans le grand nombre des règles. La multiplicité des lois n'est pas toujours la marque d'un bon gouvernement : [2] *ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite. Elles sont plutôt pour les maîtres, qui en connoissent la nécessité et les avantages, que pour les écoliers, que le seul nom de lois est capable de révolter. L'exemple des premiers, et du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des règles, est une loi vivante, préférable à celles qui sont écrites. Il est à souhaiter qu'on puisse dire d'un collège ce que dit le même Tacite des Germains, [3] « que les bonnes mœurs y ont plus de pouvoir qu'ailleurs les bonnes lois. » *Plus ibi boni mores valent, quàm alibi bonæ leges.*

## ARTICLE QUATRIÈME.

### *De l'éducation.*

J'entends ici par ce mot le soin particulier qu'on prend de former les manières et le caractère des jeu-

[1] *Liv. lib. 6, n. 14.* — [2] *Tacit. Annales. lib. 3, cap. 25.*

[3] *De mor. Germ. cap. 19.*

nes gens : en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps et l'esprit. Le principal doit veiller à la culture et à la perfection de l'un et de l'autre.

On peut rapporter à la propreté et à la bonne grace tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par rapport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du statut et du règlement de l'université sur ce sujet. « (a) Les maîtres  
« doivent prendre soin que leurs disciples n'aient  
« rien dans leur extérieur de malpropre, de rebutant  
« ni de grossier ; que dans leur vêtement ils ne fas-  
« sent point paroître une négligence marquée ; qu'on  
« ne leur voie point des habits déchirés, des cheveux  
« mal peignés, des mains sales : car on doit s'appli-  
« quer, non seulement à leur donner le bon goût de  
« la littérature et des sciences, mais aussi à leur ap-  
« prendre la politesse et le savoir-vivre, qui sont si  
« nécessaires pour la société et le commerce de la vie.  
« D'un autre côté, il ne faut pas souffrir que les jeu-  
« nes gens donnent dans le luxe et le faste des habits,  
« ni qu'ils affectent de porter des cheveux frisés avec  
« trop de soin et trop d'art, comme dans le monde. »  
Rien n'est plus sage que ce règlement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers au-

(a) Provideant pædagogî et magistri, ut sui discipuli abhorreant à cultu immundo, lutulento, et agresti; ne sint insigniter negligentes in vestitu; ne discincti, impexi, illoti: ut non solum in litteraturâ, sed etiam in communi vitæ usu civilem humanitatem politiorumque urbanitatem ediscant. Sed hi, neque lasciviant immodestiùs, neque tortos arte et studio capillos cincinnosve ferant. *Stat.* 14, *Apend.*

cune affectation de parure, et encore moins ces airs de petits-mâtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grace, par rapport aux jeunes gens, consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée et modeste, à marcher d'un air aisé et naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point, et Quintilien approuve qu'on en fasse usage : [1] *ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulum etiam palæstricis vacaverint*. Mais il étoit bien éloigné de permettre qu'on employât pour ce ministère des hommes décriés et infames par leur profession même : *hos abesse ab eo, quem instituimus, quàm longissimè velim*. Il borne cette étude à fort peu de chose, et au simple nécessaire tel que nous venons de l'exposer : *ut recta sint brachia, ne indoctæ rusticæ-ve, manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus inscitia, ne caput oculique ab aliâ corporis inclinatione dissideant*.

J'ai parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps et de l'esprit : car l'essentiel de cette qualité consiste à ne point trop s'aimer soi-même, à ne point tout rapporter à soi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puisse blesser les autres, à chercher les occasions de leur faire plaisir, et à préférer leurs commodités et leurs volontés aux siennes. C'est à quoi les maîtres doivent sur-tout veiller. Quand les jeunes gens sont exercés à la pratique de ces maximes, la politesse ne leur coûte plus rien, et trois

[1] *Quintil. lib. 1, cap. 11.*

mois d'usage du monde achèvent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent savoir.

Mais la grande et capitale application d'un principal (et l'on en peut dire autant à proportion de tous les autres maîtres), c'est de travailler sur l'esprit et sur l'humeur des jeunes gens; et il peut, par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là; mais par des conversations particulières, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à se connoître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers et les avouer de bonne foi, à chercher les moyens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, et à lui venir rendre compte de temps en temps du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractère dominant d'un écolier est la fierté et la vanité. Il parle souvent de lui-même, et toujours avec estime et avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parents, leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; et il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, et il se trouve quelquefois dans ceux mêmes dont les parents n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un principal, pour peu qu'il soit attentif sur son collègue, connoitra parfaitement le caractère de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois long-temps pour préparer la voie à quel-

que chose de meilleur et de plus sérieux, il fera tomber la conversation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnoît de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénument, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué et reconnu est déjà à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connoître par des faits particuliers qu'on lui cite, mais sans reproche et sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du temps pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnoître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité et le ridicule : comment le seul amour-propre bien entendu devrait nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sottes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris et de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble et modeste avec beaucoup de naissance et de mérite, qui est estimé et aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connoître sa maladie, on lui en propose les remèdes : ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parents, ni de leurs richesses ou de leurs dignités ; ne se mettre point, dans son propre esprit, au-dessus des autres ; n'avoir du mépris pour personne ; parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant, par le rapport des maîtres, de tout ce qui le regarde, mais on l'apprend de sa bouche, comme si on l'ignoroit entièrement ; et, pour peu qu'il y ait

de progrès et de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité et de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, et qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur-le-champ comme il en avoit droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, et a remis la punition à un autre temps. Cependant l'écolier ne revient point à lui et ne reconnoît point sa faute. Le principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, et il examine s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin et juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître; s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croiroit n'avoir pas tort: mais combien est-il plus condamnable lorsque le maître a pleinement raison en tout! Un collège peut-il subsister si un tel exemple est souffert? Dépend-il ou du maître ou du principal de le laisser impuni? et le peut-il raisonnablement? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnoître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, et à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, et se termine par lui faire aimer et respecter ses maîtres plus que jamais: au lieu qu'un châtiment fait sur-le-champ l'en auroit peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien né-

cessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les esprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, et à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'étoit l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la *Cyropédie* de Xénophon [1], autre disciple de Socrate, qui peut servir de modèle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage, roi des Mèdes, Cyrus marcha promptement contre lui, se saisit de sa personne; et, l'ayant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes et ses enfants, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avoit rompu mal-à-propos le traité, qu'il méritoit d'être dépouillé de ses biens, de son royaume, de la vie même. Mais Cyrus, l'ayant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami dont la fidélité et la reconnoissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très beau, et il mérite d'être lu avec attention.

Je reviens au principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui et lui parlent comme à un bon ami. On peut employer quelquefois le temps des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment et aiment le principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui: mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient

[1] *Cyrop. lib. 3*

jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer surtout aux grands, parcequ'ils sont plus en état de profiter des avis, et qu'ils en ont plus besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel et du salut éternel, et qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même et peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les principaux sont en état, et peut-être aussi dans l'obligation de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires : car toute la jeunesse du collège est confiée à leurs soins. Quand un régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourroit en avertir le principal, qui le feroit venir dans sa chambre, et lui donneroit les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *De la religion.*

Je n'ai pas besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, et que la négligence des maîtres sur ce point seroit très criminelle, parcequ'elle auroit des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matière : les instructions, l'usage des sacrements, la pratique de certains exercices de piété.

§. I. *Des instructions.*

Il est aisé de comprendre que des jeunes gens qui sortent du collège sans être instruits de la religion courent risque de l'ignorer tout le reste de leur vie, et l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des désordres et de l'irréligion qui régnent presque généralement dans le monde.

Le remède à un si grand mal est de profiter d'un temps où les jeunes gens sont encore dociles et naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne ( et ceci regarde tous les maîtres en général, principaux, régents, précepteurs ), que les enfants sont confiés aux maîtres, de la main de Jésus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le baptême, pour les rendre dignes de l'adoption divine et de la glorieuse qualité d'enfants de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystères de sa vie et de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, et de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voilà de quoi Jésus-Christ nous demandera compte un jour, et non si nous avons fait de bons poètes ou de bons orateurs.

Or dans quelle source peut-on puiser ces divines connoissances, sinon dans les livres sacrés de l'ancien et du nouveau Testament ? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déjà cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins

aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

« Les histoires de l'ancien Testament ne sont pas  
 « seulement propres à réveiller la curiosité des en-  
 « fants; mais, en leur découvrant l'origine de la reli-  
 « gion, elles en posent les fondements dans leur es-  
 « prit. Il faut ignorer profondément l'esprit de la  
 « religion pour ne pas voir qu'elle est tout historique.  
 « C'est par un tissu de faits merveilleux que nous  
 « trouvons son établissement, sa perpétuité, et tout  
 « ce qui doit nous la faire croire et pratiquer. »

« Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille engager  
 « les jeunes gens à s'enfoncer dans la science, quand  
 « on leur propose toutes ces histoires. Elles sont  
 « courtes, variées, propres à plaire aux gens les plus  
 « grossiers. Dieu, qui connoît mieux que personne  
 « l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion  
 « dans des faits populaires, qui, bien loin de sur-  
 « charger les simples, leur aident à concevoir et à  
 « retenir les mystères. » M. de Fénelon en rapporte  
 un exemple qui regarde le mystère de la Trinité,  
 après quoi il ajoute : « Cet exemple suffit pour mon-  
 « trer l'utilité des histoires. Quoiqu'elles semblent  
 « allonger l'instruction, elles l'abrègent beaucoup,  
 « et lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les  
 « mystères sont détachés des faits. Aussi voyons-nous  
 « qu'anciennement on instruisoit par les histoires.  
 « La manière admirable dont saint Augustin veut  
 « qu'on instruisse tous les ignorants n'étoit point une  
 « méthode que ce père eût seul introduite : c'étoit la  
 « méthode et la pratique universelle de l'Église. Elle  
 « consistoit à montrer par la suite de l'histoire la re-  
 « ligion aussi ancienne que le monde; Jésus-Christ  
 « attendu dans l'ancien Testament, et Jésus-Christ

« régnant dans le nouveau : c'est le fond de l'instruction chrétienne.

« Cela demande un peu plus de temps et de soin que l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent : mais on sait aussi véritablement la religion quand on sait ce détail ; au lieu que, quand on l'ignore, on n'a que des idées confuses sur Jésus-Christ, sur l'Évangile, sur l'Église, sur la nécessité de se soumettre absolument à ses décisions, et sur le fond des vertus que le nom chrétien nous doit inspirer. Le Catéchisme (a) historique, imprimé depuis peu de temps, qui est un livre simple, court, et bien plus clair que les catéchismes ordinaires, renferme tout ce qu'il faut savoir là-dessus. Ainsi on ne peut pas dire qu'on demande beaucoup d'étude. »

M. de Fénelon, après avoir parcouru et indiqué les histoires les plus remarquables de l'ancien et du nouveau Testament, ajoute ce qui suit : « Choisissez les plus merveilleuses des histoires des martyrs, et quelque chose en gros de la vie céleste des premiers chrétiens. Mélez-y le courage des jeunes vierges, les plus étonnantes austérités des solitaires, la conversion des empereurs et de l'empire, l'aveuglement des Juifs, et leur punition terrible qui dure encore.

« Toutes ces histoires, ménagées discrètement, feroient entrer avec plaisir dans l'imagination des enfants, vive et tendre, toute une suite de religion depuis la création du monde jusqu'à nous, qui leur en donneroit de très nobles idées, et qui ne s'effaceroit jamais. Ils verroient même dans cette histoire la main de Dieu toujours levée pour déli-

(a) C'est celui de M. l'abbé Fleury.

« vrer les justes et pour confondre les impies. Ils  
 « s'accoutumeroient à voir Dieu faisant tout en toutes  
 « choses, et menant secrètement à ses desseins les  
 « créatures qui paroissent le plus s'en éloigner.  
 « Mais il faudroit recueillir dans ces histoires tout ce  
 « qui donne les images les plus riantes et les plus  
 « magnifiques, parcequ'il faut employer tout pour  
 « faire en sorte que les enfants trouvent la religion  
 « belle, aimable, et auguste; au lieu qu'ils se la re-  
 « présentent d'ordinaire comme quelque chose de  
 « triste et de languissant. »

Une instruction solide comme celle dont on vient de parler est un puissant remède contre la superstition. « Il ne faut jamais, dit le même M. de Fénelon, « laisser même dans la foi ou dans les pratiques de « piété rien qui ne soit tiré de l'Évangile ou autorisé « par une approbation constante de l'Église. Il faut « prémunir discrètement les enfants contre certains « abus, qu'on est quelquefois tenté de regarder « comme des points de discipline, quand on n'est « pas bien instruit. On ne peut entièrement s'en ga- « rantir, si on ne remonte à la source, si on ne con- « noît l'institution des choses, et l'usage que les saints « en ont fait.

« Accoutumez donc les enfants, naturellement trop « crédules, à n'admettre pas légèrement certaines « histoires sans autorité, et à ne s'attacher pas à de « certaines dévotions qu'un zèle indiscret introduit, « sans attendre que l'Église les approuve.

On voit, par tout ce que je viens de rapporter, la manière d'instruire solidement les jeunes gens, et la nécessité d'employer le temps du collège [1] « à leur

[1] *Instruction sur la manière d'élever les novices, tome 1 des lettres de piété.*

« bien faire connoître Jésus-Christ, ses préceptes,  
 « ses maximes, ses remèdes; à bien expliquer son  
 « Évangile; à faire connoître la grandeur de  
 « l'homme, que Dieu seul peut rendre heureux; sa  
 « chute et sa misère, dont l'incarnation et la mort  
 « d'un Dieu ont pu seules être le remède; la corrup-  
 « tion de son cœur, dont l'amour de lui-même et des  
 « choses sensibles est devenu le maître; l'impuis-  
 « sance où il est de faire aucun bien par lui-même,  
 « et sans la grace de Jésus-Christ, et le danger con-  
 « tinuel où le met la cupidité, qui subsiste toujours  
 « quoique vaincue... Il est aussi très important de  
 « leur inculquer les grandes et efficaces vérités de  
 « la religion: combien Dieu est terrible dans ses ju-  
 « gements; combien ce que nous trouverons après  
 « notre mort sera différent de nos idées; quel mal-  
 « heur c'est que de perdre Dieu sans retour; de  
 « quelle noirceur sont les péchés après le baptême,  
 « de quel poids est pour nous la vie et la mort de Jé-  
 « sus-Christ, dont nous devons rendre compte;  
 « quelle folie c'est que de mépriser une éternelle fé-  
 « licité; quelle sainteté exige la grace de la loi nou-  
 « velle de ceux qui sont morts et ensevelis en Jésus-  
 « Christ, blanchis dans son sang, consacrés par l'in-  
 « fusion de son esprit, nourris de sa chair, et associés  
 « d'une manière si intime à sa divinité. »

Il n'y a personne, je crois, qui, sur la simple lecture de ce que je viens d'exposer, ne convienne que c'est là sans doute l'unique manière d'instruire solidement les jeunes gens par rapport à la religion. Cette méthode demande du temps et du soin: mais on est bien dédommagé de toutes ses peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de savoir où l'on peut placer ces instructions.

Les dimanches et les fêtes en sont le temps naturel. Ces jours, par leur institution, sont destinés au culte divin, dont la parole de Dieu et l'instruction font une grande partie. On sait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'étoit le sabbat chez les Juifs; et l'on sait aussi sous quelles peines Dieu en avoit commandé la sanctification. [1] *Omnis qui fecerit opus in hâc die, morietur.* Il avoit abandonné aux Juifs les six autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'étoit réservé le septième. [2] *Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua : septimâ autem die sabbatum Domini tui est.* C'étoit pour lui un jour privilégié et favori, consacré uniquement à son culte, et dont il étoit jaloux, comme d'un jour qui lui appartenoit d'une manière particulière. [3] *Custodite sabbatum meum.* Il ne vouloit pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison, pour y méditer plus librement sa loi. [4] *Maneat unusquisque apud semetipsum ; nullus egrediatur de loco suo die septimo.* (a) Enfin on est étonné de voir combien de fois, et avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répète et inculque ce précepte, et avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches et des fêtes; et l'on voit par conséquent de quelle importance il est

[1] *Exod.* 31. 15. — [2] *Exod.* 20. 9, 10.

[3] *Exod.* 31. 14. — [4] *Exod.* 16. 29.

(a) Videte ut sabbatum meum custodiatis.... ut sciatis quia ego Dominus.... Custodite sabbatum meum : sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud, morte morietur.... Sex diebus facietis opus : in die septimo sabbatum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hâc die, morietur. Custodiant filii Israël sabbatum, et celebrent illud in generationibus suis : pactum est sempiternum inter me et filios Israël. *Exod.* 31. 13, 17.

d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens; d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, et sur-tout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une règle bien sage, établie dans plusieurs collèges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches et les fêtes, mais d'employer la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parents ne doivent point savoir mauvais gré à un principal qui sera exact et inflexible sur ce point; du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, étoit utile et en même temps agréable pour cet âge. La plupart des instructions que je faisais au collège rouloient sur l'ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent; et proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte et plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces instructions, que je faisais régulièrement après la messe et après vêpres, j'en joignois une autre, qui étoit encore plus utile. Quand la récréation étoit finie, et ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfants ont besoin de repos et de délassement, tout le monde se retiroit à sa chambre. Alors les plus grands employoient une heure à lire dans leur particulier trois ou quatre chapitres historiques de l'ancien Testament, dont ils venoient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandois

aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avoient observé dans leur lecture. J'étois souvent étonné de leurs réflexions sensées et judicieuses, dont je faisais d'autant plus de cas, qu'elles venoient de leur propre fonds, et qu'elles ne leur étoient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non seulement pour les instruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit et le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier dans la semaine où l'on explique le catéchisme; et cela se pratique ordinairement dans tous les collèges. J'ai parlé ailleurs [1], en traitant de l'éloquence de la chaire, de la manière de faire les catéchismes, qui doit être différente selon la différence des âges. J'ajoute seulement ici une chose que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès. Ces sortes d'instructions qui se font aux écoliers plus avancés en âge, comme sont les rhétoriciens et les philosophes, doivent être plus fortes et plus relevées, et roulent ordinairement sur un plan suivi de religion. On oblige dans quelques collèges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, et à faire un précis du catéchisme qu'on leur a expliqué: et plusieurs le font avec une justesse et une précision, une exactitude qui surprennent les maîtres. La même chose se pratique dans plusieurs paroisses de Paris, et j'ai vu des jeunes filles y réussir parfaitement.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les instructions qui regardent les domestiques. C'est un des devoirs essentiels du principal. Il leur doit cette récompense des services qu'ils rendent au collège, et il doit cet

[1] *Tome II.*

exemple aux jeunes gens, pour leur apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches et de qualité ignorent pour la plupart jusqu'où vont leurs obligations sur ce point. Ils oublient que leurs domestiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent servir, et par conséquent le connoître; que par cette raison ils sont indispensablement chargés de les faire instruire sur la religion, de veiller sur leur conduite, de leur laisser le temps et de leur procurer les moyens de remplir les devoirs du christianisme; qu'ils leur doivent ces secours spirituels encore plus que la nourriture et le vêtement : qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre; et que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. [1] *Si quelqu'un, dit-il, n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, et est pire qu'un infidèle.* Il est donc d'une absolue nécessité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, et de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques.

Il seroit à propos de donner de temps en temps aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion et à nourrir leur piété : un nouveau Testament, l'imitation de Jésus-Christ, des heures, le livre des histoires choisies, et d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, et elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un collège. Le principal, les maîtres, les parents, peuvent y contribuer chacun de leur côté; et il ne seroit pas indifférent ni

[1] 1 Tim. 5. 8.

difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus-plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités.

## §. II. *De l'usage des sacrements.*

Comme les sacrements sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre et mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens pour ces sources sacrées de grâces et de salut un profond respect, qui les suive dans tout le reste de leur vie, et qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint et salutaire usage.

### 1. *Du baptême.*

On reçoit maintenant le baptême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagements que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeler le souvenir dans un temps où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveler aux enfants les vœux de leur baptême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, qui étoient autrefois les seuls jours où l'on administrait ce sacrement d'une manière publique et solennelle, coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait ces jours-là aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après

cela on leur expliquera la signification. « C'est, dit  
« M. de Fénelon, ce qui en fera mieux sentir l'esprit  
« et la fin. Par-là vous ferez entendre combien il est  
« grand d'être chrétien, combien il est honteux et  
« funeste de l'être comme on l'est dans le monde.  
« Rappelez souvent les exorcismes et les promesses du  
« baptême, pour montrer que les exemples et les  
« maximes du monde, bien loin d'avoir quelque au-  
« torité sur nous, doivent nous rendre suspect tout  
« ce qui vient d'une source si odieuse et si empoison-  
« née. Ne craignez pas même de représenter, comme  
« saint Paul, le démon régnant dans le monde, et  
« agitant les cœurs des hommes par toutes les passions  
« violentes qui leur font chercher les richesses, la  
« gloire et les plaisirs. C'est cette pompe, direz-vous,  
« qui est encore plus celle du démon que du monde :  
« c'est ce spectacle de vanité auquel un chrétien ne  
« doit ouvrir ni son cœur ni ses yeux. Le premier  
« pas qu'on fait par le baptême dans le christianisme  
« est un renoncement à toute la pompe mondaine.  
« Rappeler le monde malgré des promesses si solen-  
« nelles faites à Dieu, c'est tomber dans une espèce  
« d'apostasie, comme un religieux qui, malgré ses  
« vœux, quitteroit son cloître et son habit de péni-  
« tence pour rentrer dans le siècle. »

## 2. De la pénitence.

C'est ici, après le baptême, le premier des sacre-  
ments qu'on fait recevoir aux enfants; et il demande  
beaucoup de soin et de préparation. Il ne faut les y  
admettre que quand ils commencent à être raison-  
nables, et qu'ils témoignent vouloir se corriger de  
leurs petits défauts.

Le soin du principal est de leur procurer des confesseurs dont la prudence, la capacité et le zèle lui soient connus, après quoi il peut laisser aux enfants le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peut-être ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut, après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre : car sur cet article on ne doit point les gêner, mais leur laisser une pleine et entière liberté.

Il faut leur bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincères et sans déguisement ; pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus et les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une ame à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu et dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite et passagère qui ne dure qu'un moment ; que la honte attachée à l'aveu de ses fautes peut en devenir le remède et l'expiation ; qu'elle est couverte par la charité du confesseur et par le secret inviolable auquel il est obligé ; et qu'elle nous épargne une autre honte, qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble et sincère pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la vérité même à la face de l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénelon, c'est sur le malheur qu'il y auroit « de faire un cercle continuel et scandaleux « du péché à la pénitence, et de la pénitence au « péché. »

« Il n'est donc question de se confesser que pour  
« se convertir et se corriger : autrement, les paroles  
« de l'absolution, quelque puissantes qu'elles soient  
« par l'institution de Jésus-Christ, ne seroient, par  
« notre indisposition, que des paroles, mais des pa-  
« roles funestes, qui seroient notre condamnation  
« devant Dieu. Une confession sans changement in-  
« térieur, bien loin de décharger une conscience du  
« fardeau de ses péchés, ne fait qu'ajouter aux autres  
« péchés celui d'un monstrueux sacrilège. »

Ce doit être une règle inviolable parmi les écoliers de ne parler jamais entre eux de ce que le confesseur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a imposée, ni s'il leur a accordé ou différé l'absolution. Il faut leur imposer sur tout cela un rigoureux silence, et les accoutumer par-là à respecter, comme ils le doivent, la sainteté et le secret inviolable du sacrement de pénitence.

On ne peut pas fixer précisément le temps où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du besoin des pénitents et de la prudence des confesseurs. La règle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous les collèges, et elle paroît fort raisonnable.

### 3. *De la confirmation.*

La vertu propre de ce sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations, et pour résister aux ennemis de notre salut : et c'est ce que les cérémonies mêmes qu'on emploie dans ce sacrement nous enseignent. « Faites bien comprendre aux  
« jeunes gens, dit M. de Fénelon, combien nous de-

« vous fouler aux pieds les mépris mal fondés, les  
 « railleries impies et les violences même du monde,  
 « puisque la confirmation nous rend soldats de Jésus-  
 « Christ pour combattre cet ennemi. L'évêque, di-  
 « rez-vous, vous a frappés (a) pour vous endurcir  
 « contre les coups les plus violents de la persécution.  
 « Il a fait sur vous une onction sacrée, afin de re-  
 « présenter les anciens qui s'oignoient d'huile pour  
 « rendre leurs membres plus souples et plus vigou-  
 « reux quand ils alloient au combat. Enfin il a fait  
 « sur vous le signe de la croix, pour vous montrer  
 « que vous devez être crucifié avec Jésus - Christ.  
 « Nous ne sommes plus, continuerez-vous, dans le  
 « temps des persécutions, où l'on faisoit mourir ceux  
 « qui ne vouloient pas renoncer à l'Évangile : mais  
 « le monde, qui ne peut cesser d'être monde, c'est-à-  
 « dire, corrompu, fait toujours une persécution in-  
 « directe à la piété. Il lui tend des pièges pour la faire  
 « tomber : il la décrie, il s'en moque, et il en rend la  
 « pratique si difficile dans la plupart des conditions,  
 « qu'au milieu même des nations chrétiennes, et où  
 « l'autorité souveraine appuie le christianisme, on  
 « est en danger de rougir du nom de Jésus-Christ et  
 « de l'imitation de sa vie. »

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande et la plus ordinaire tentation dans le collège est de craindre les discours et les railleries de leurs compagnons : ce qui montre en même temps la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'Eucharistie, et par conséquent la précéder de quelque temps.

(a) Il parle du petit soufflet que l'évêque donne à ceux qu'il confirme.

Il seroit bon que les principaux eussent un registre pour marquer ceux qui ont reçu la confirmation dans leur collège, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin, lorsque les écoliers dans un âge plus avancé doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

#### 4. *De l'eucharistie.*

On doit regarder la première communion des enfants comme l'action de leur vie la plus importante, et qui souvent décide de leur salut : et l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif desir, et sur-tout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le temps de la première communion, parcequ'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractère d'esprit des enfants, et encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus inquiétant pour un principal, dans la conduite d'un collège, que ce qui regarde la matière dont je parle ici, parceque les dangers sont extrêmes de part et d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la première communion. C'est ici sur-tout qu'il a besoin de demander à Dieu, et pour lui-même et pour les confesseurs, la prudence et la lumière qui leur sont nécessaires, pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me

paroît fort sage; et sans vouloir prescrire de règle à personne, je crois pouvoir ici le proposer. « La première communion (dit-il) me semble devoir être faite dans le temps où l'enfant, parvenu à l'usage de raison, paroitra plus docile et plus exempt de tout défaut considérable. C'est parmi ces prémices de foi et d'amour de Dieu que Jésus-Christ se fera mieux sentir et goûter à lui par les graces de la communion. » Quand donc on trouve réunies dans des enfants les qualités dont il est parlé ici, un fonds de docilité, une exemption de tout défaut considérable, et par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencements, quoique foibles encore et imparfaits, de foi et d'amour de Dieu, on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, et qu'elle servira à faire croître et à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire on observe dans les enfants des dispositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis et les remontrances, des habitudes vicieuses auxquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu, pour lors n'est-il pas évident qu'un confesseur prudent et éclairé doit prendre du temps pour s'assurer par de sages délais d'un changement sincère et d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres et les parents, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux confesseurs une pleine et entière liberté, et ne point gêner la conscience de leurs enfants par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très funestes suites, et qui souvent

donnent lieu à l'hypocrisie et à des sacrilèges. Ils peuvent et ils doivent les exhorter avec douceur et sagesse à se disposer dignement à une action si sainte, mais se reposer du reste sur la lumière et la prudence du confesseur, qui connoît l'intérieur de l'enfant, et n'en peut rendre compte à personne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inspirer aux jeunes gens un grand desir de communier souvent; leur faire entendre que le corps de Jésus-Christ devoit être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchoient très fréquemment de l'eucharistie, et y puisoient cette force et ce courage qui leur étoient alors si nécessaires, et qui ne le sont pas moins pour nous; et que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien, doit être de se voir privé de la communion par sa faute: [1] *unus sit nobis dolor hâc escâ privari.*

Il faut en même temps leur bien marquer les dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'eucharistie; et sur-tout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque péché mortel l'auteur même de la sainteté, de trahir encore Jésus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux pieds le fils de Dieu, de tenir pour une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, et de faire outrage à l'esprit de la grace. Il n'y a rien qu'on ne doive employer pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; et je trouve qu'ils sont bien heureux quand ils rempor-

[1] *S. Chrys.*

tent du collège un sincère et solide respect pour les sacrements.

Le grand danger des communautés et des collèges, c'est la crainte des jugemens humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, près de sortir du collège, me vint voir la veille de Pâques au matin, et dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il auroit le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, et lui marquai ma joie, ajoutant que j'étois persuadé que nul motif humain ne l'y portoit. Il me fit sentir qu'il n'en étoit pas tout-à-fait exempt. Sur cette première ouverture, je louai extrêmement sa sincérité, et la confiance qu'il marquoit à un maître à qui il n'étoit point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvoit venir que d'un fonds de religion dont je faisois grand cas. L'amitié que je lui témoignois ayant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours et des jugemens humains le déterminoit à la communion le lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés et moins avancés que lui, en approcheroient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, et me dit que je lui épargnerois un sacrilège. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après-midi, de prier les maîtres et les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grand'messe, mais de se partager comme il leur plairoit aux basses messes qui se diroient dans les chapelles, où personne n'observoit ce qui s'y passoit. Et cette pratique devint pour moi une règle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes et faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, et qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jésus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres ; et l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'Évangile : [1] *La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé.* Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connaissance de Dieu et sur celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses mystères, de ses maximes, et de ses exemples. Ce que les évangélistes rapportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu et familier, sur-tout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le temple [2] ; circonstance précieuse, que Jésus-Christ a voulu qui fût conservée dans l'Évangile [3], afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modèle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. [4] Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfants, leur imposant les mains, et les bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le royaume des cieux leur appartient, et voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

[1] *Joan.* 17. 3. — [2] *Luc.* 2. 41, 52.

[3] *Matth.* 19. 14. — [4] *Luc.* 9. 48.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfants la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mère et leur protectrice dans tous leurs besoins, de solenniser avec une piété particulière toutes ses fêtes, et de la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractère propre, et qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté et l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints anges, et particulièrement à leur ange gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux, et sur tous leurs besoins, tant corporels que spirituels; et au saint dont ils portent le nom, et qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites litanies où l'on fait entrer tous ces noms n'allongent pas de beaucoup la prière. Quand on célèbre dans le cours de la semaine la fête de quelque saint plus considérable, on en insère le nom dans la litanie du soir précédent; et il est à souhaiter que le principal, dans l'instruction du dimanche, annonce ces fêtes, et en dise un mot.

Dès que les enfants se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; et, comme si Dieu dans ce moment leur disoit, (a) *Mon fils, donnez-moi votre cœur*, qu'ils lui répondent: « Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue de mon cœur: [2] *corde magno et animo volenti.* »

Chaque étude doit commencer par une courte prière. Quand les enfants parlent en public, et font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal et le commencement. J'en dis autant pour les

(a) Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov.* 23. 26.

[1] 2. *Machab.* 1, 3.

maîtres. On sait que les premiers chrétiens employoient ce signe salutaire en toute occasion.

Des prières avant et après le repas sont régulièrement observées dans tous les collèges. Quoi de plus juste et de plus raisonnable en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté et à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, et que l'on doit par conséquent remercier de tout. Maintenant, à la honte de notre siècle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les temps, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, sur-tout chez les riches et chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, et où il semble qu'on rougiroit de paroître chrétiens. Il faut prémunir les enfants contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner et au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet en leur expliquant ce qui est dit de Jésus-Christ, que, *s'étant mis à table avec les deux disciples qui alloient à Emmaüs, il prit le pain, le bénit, et l'ayant rompu, le leur donna.*

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du roi : le statut de l'université y est formel, et il s'observe par-tout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la religion et de l'état, que particuliers par rapport aux parents et aux amis.

On ne doit pas oublier aux quatre-temps d'avertir les jeunes gens de se joindre aux prières communes de l'Église, et de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir et le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, et de donner à son Église de bons pasteurs

et de bons ministres, qui sont les trois motifs pour lesquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourroit s'acquitter de ce devoir. (a) *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones : ut fructus terræ dare et conservare digneris : ut sacerdotes tui induantur justitiam.* A chaque article les écoliers répondront, *te rogamus, audi nos.* Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, composée des paroles de l'Écriture [1] : (b) *Domine Jesu, ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis, miserere populorum, qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen.*

Lorsque quelqu'un des parents ou des amis, quelque évêque ou quelque magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas [2] : (a) *Domine, ecce quem amas infirmatur.*

(a) Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés, de nous donner et de nous conserver les fruits de la terre; de revêtir vos ministres de justice et de sainteté.

[1] Joan. 10. Matt. 9. Act. 1.

(b) Seigneur Jésus, qui êtes la porte des brebis, et par qui il faut entrer pour être sauvé; bon pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont languissants et dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur; mais il y a peu d'ouvriers: nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu qui vivez et réglez éternellement. Amen.

[2] Joan. 11. 3.

(c) Seigneur, celui que vous aimez est malade.

Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu.

[1] (a) *Agimus tibi gratias, Domine, pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloriâ tuâ.*

S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le corps de notre Seigneur Jésus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, et l'on fait les trois prières suivantes, dont la première est un acte de foi pour adorer Jésus-Christ, la seconde regarde le malade, et par la troisième on demande pour soi-même la grace de recevoir un jour Jésus-Christ en viatique. [2] (b) *Tu es Christus filius Deivivi... Domine, ecce quem amas infirmatur. Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in horâ mortis.*

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance et de son baptême; et l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain à la messe, et d'en rendre grâces pour lui et avec lui.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, et qui ont lieu en différentes occasions, selon les différents besoins, ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, et à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

[1] v. 4.

(a) *Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.*

[2] *Matt. 16. 16. Joan. 6. 34.*

(b) *Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant..... Seigneur, celui que vous aimez est malade..... Seigneur, donnez-nous toujours ce pain, sur-tout à l'heure de la mort.*

---

---

## CHAPITRE SECOND.

### *Du devoir des régents.*

Après tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet ouvrage sur la manière d'enseigner, ce qui regarde principalement les régents, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matière. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la discipline des classes, les exercices qui s'y font pour faire paroître les écoliers, les compositions et les actions publiques, les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite et à l'intérieur des classes.

### ARTICLE PREMIER.

#### *De la discipline des classes.*

Elle consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, et à se faire obéir au premier signal : en quoi sur-tout paroît l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déjà remarqué aussi que l'émulation est le grand avantage des classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter et à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moyens différents d'y réussir, qui dépendent de l'industrie et de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art et la grande habileté est de savoir inspirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus essentielle de la discipline des classes est pour ce qui regarde les mœurs et la religion. Ce n'est pas que je croie que les régents en doivent parler ni longuement ni fréquemment ; ce seroit le moyen de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vue, quoiqu'ils n'y paroissent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes qui y aient du rapport. Ce n'est quelquefois qu'un mot dit, ce semble, au hasard ; mais ce mot a souvent de grandes suites. (a) C'est ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles par saint Augustin [1] pendant qu'il expliquoit en rhétorique un endroit de quelque auteur, servit à ouvrir les yeux à saint Alipe, qui étoit pour lors son disciple, et aimoit ces spectacles jusqu'à la fureur.

Outre ces instructions publiques et communes, le régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne et les remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, et par mille autres industries pareilles.

Un des moyens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parents, de s'in-

[1] *Confess. lib. 6, cap. 7.*

(a) Et fortè lectio in manibus erat, quam dùm exponerem, opportunè mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud, quod insinuabam, et jucundiùs et planiùs fieret, cum irrisione mordaci eorum, quos illa captivâsset insania.

former par eux de leur caractère et de leur conduite, à la première absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis, pour en prévenir les suites, dont, sans cela, on se rend responsable. Cette pratique est sur-tout nécessaire en philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sais que la plupart des parents songent peu à voir les professeurs, et j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus : mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zèle de ceux-ci.

Je ferois tort à la probité et à la religion des professeurs, si je m'arrêtois ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement, ce seroit se déshonorer soi-même, et se dégrader au-dessous des maîtres païens.

## ARTICLE SECOND.

### *Faire paroître les écoliers en public.*

Il y a plusieurs manières de former les jeunes gens à la parole, et de les faire paroître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en rapporterai ici que deux, qui sont plus en usage dans l'université : à quoi j'ajouterai quelques avis et quelques règles sur ce qui regarde la prononciation.

#### §. I. *Des exercices.*

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des auteurs qu'ils ont vus en classe ou en particulier, et de tout ce qui a fait la matière de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, et ait été tout-à-fait au goût du public, puisqu'en fort

peu de temps, sans aucune ordonnance de la part de l'université, elle a été adoptée par tous les collèges, qu'elle a passé dans les maisons particulières, et qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'est la manière la plus simple, la plus naturelle, et en même temps la plus avantageuse de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainsi rendre compte des auteurs qu'on leur a expliqués. Par-là on les tient en haleine pendant toute une année, et on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le public comme devant être le témoin et le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne aussi par-là une honnête hardiesse, en les accoutumant de bonne heure à paroître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumière; et en les guérissant d'une timidité naturelle et pardonnable à cet âge, mais qui seroit un obstacle à une partie du bien qu'ils pourroient faire dans la suite, et qui souvent devient invincible, quand on ne s'est point appliqué dans ces premières années à la surmonter.

Quelques personnes croient qu'on devoit faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque temps dans cette pensée et dans cette pratique: mais l'expérience m'a fait connoître qu'elle étoit moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un jour exercer, instruire, plaider, faire le rapport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en françois, et à peu de chose près de la manière dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile, ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour

un écolier ! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, et le mettre hors d'état de produire au-dehors ses pensées, en quoi consiste sur-tout l'avantage et l'agrément de ces exercices ? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, et de donner toute notre application à des langues mortes et étrangères ? Le sentiment du public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière on doit faire ces exercices. Le moyen sûr d'y réussir, comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile :

*Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

L'utile doit marcher avant tout, c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force et l'énergie des expressions et des pensées, et tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens et les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, sur-tout dans les commencements, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot, où il est, en quel cas et pourquoi, en quel temps, en quel mœuf, quelle est sa signification et sa racine, et qu'il puisse sur-le-champ former tous les temps d'un verbe conformément aux règles de sa grammaire. J'en dis autant à proportion d'un auteur latin par rapport aux commençants. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont rapportées, et de la situation des villes et

des fleuves dont il y est parlé, aussi-bien que des fables s'il s'y en rencontre. Dans les classes plus avancées, ces connoissances doivent avoir plus d'étendue.

Voilà ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en fait la base, ce qu'il faut toujours supposer, qui est de bien posséder les auteurs et les matières sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là, et l'habileté d'un maître par rapport à ces exercices est d'y savoir jeter de l'agrément, et d'éviter une triste sécheresse qui les fait languir et les rend ennuyeux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent sur-tout contribuer à faire goûter ces exercices. La première est que le répondant s'applique particulièrement à faire sentir et remarquer les beautés de l'auteur qu'il explique : c'est sur quoi je me suis fort étendu dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. La seconde, qu'il fasse des réflexions judicieuses sur les faits et les histoires, aussi-bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte; et c'est sur quoi j'ai essayé de donner quelques modèles dans mes deux derniers volumes. J'ai toujours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur, parcequ'elles marquent du côté du jeune homme du goût et du jugement; et c'est de quoi l'on fait le plus de cas, et à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je crois donc qu'outre l'étude foncière dont j'ai parlé, qui fait l'utile et le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une manière particulière; donner sur cela aux écoliers quelques cahiers qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, et même apprendre par cœur, sur-tout dans

les commencements. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme diroit de lui-même sur-le-champ. Il apprend et s'accoutume par-là à bien penser et à bien parler; et il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, auxquelles celui qui interroge donne lieu par des questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que, se reposant sur le travail d'autrui, ils ne fassent point d'efforts de leur côté, et ne négligent l'étude de l'auteur même sur lequel ils doivent répondre.

Il y a une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paroître le répondant, et d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées et difficiles, mais de lui donner lieu de produire au-dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses forces; ne lui rien proposer qui soit au-delà de sa portée, et à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre, choisir les beaux endroits d'un auteur sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, et qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal-à-propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté et tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner, avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le répondant;

enfin songer uniquement à le faire paroître en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire et de s'attirer son estime.

La matière ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en classe pendant le cours de l'année, en sorte que, pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif aux leçons du professeur. Un écolier plus laborieux, et qui a des secours particuliers, peut y ajouter quelque chose; et en cela son zèle est fort louable, pourvu que ce travail extraordinaire ne nuise point aux devoirs essentiels de la classe.

Je voudrois, quelque auteur qu'on expliquât, sur-tout s'il est grec, qu'on établît pour règle dans les exercices de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, et que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il seroit tombé. C'est le moyen d'obliger le répondant d'être également prêt sur tout, et de prouver aux auditeurs que les exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répète encore, il faut employer tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vu souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez long temps, parceque les choses y étoient traitées d'une manière fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'évangile grec selon S. Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté et d'autre à l'ouverture du livre, il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple, à celle de Lazare et du mauvais riche. Il en fait le récit, en

y mêlant les passages latins, et même grecs, de l'évangile qui renferment quelque belle maxime : [1] *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahamæ. Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno....* [2] *Crucior in hâc flammâ. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris, etc.* On demande à l'écolier lequel il auroit mieux aimé être ou du riche ou de Lazare : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons : l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par-là on le met sur les voies, et on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion, on lui fait rapporter tout ce qui est dit dans le même évangile sur la pauvreté et sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellents principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrêmement contents de ces sortes d'exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé! Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens et du goût soient charmés d'entendre dire de si belles choses à des jeunes gens, et de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau et de plus solide dans les auteurs anciens.

[1] *Luc.* 16. 22. — [2] *v.* 24. 25.

Un des exercices qui réussissent le mieux et qui plaisent davantage au public, est sur la rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron et de Quintilien, où les grands principes d'éloquence sont établis; et on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année, à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthène et de Cicéron, qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du style et du caractère de ces deux grands orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modèles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles avocats du parlement qui assistèrent en grand nombre à un pareil exercice que faisoit le fils (a) d'un illustre magistrat, en sortirent extraordinairement contents; et il est vrai que le répondant parloit avec toute la grace que l'on peut desirer.

On vient de faire tout récemment dans un collège l'essai d'un nouvel exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue françoise. On avoit fait lire à deux jeunes frères, dont (b) l'un étudioit en cinquième, et l'autre en troisième, des remarques sur cette langue, extraites avec choix et discernement de plusieurs livres qui traitent de cette matière. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre, et ils y ont fait observer en même temps, comme cela se pratique en expliquant un auteur latin, ce

(a) Le fils aîné de M. de Fleury, procureur-général.

(b) Fils du même M. de Fleury.

qui s'y trouve de plus beau et de plus remarquable, soit pour les pensées et les expressions, soit pour les principes et la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matières qui composoient cet exercice, a paru être fort du goût du public, et a fait desirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable en effet de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre et naturelle, pendant que nous donnons tant de temps à celle des langues anciennes et étrangères ?

### §. II. *Des tragédies.*

Voici un genre d'exercice fort ancien dans l'université, qui est encore en usage dans plusieurs collèges, et que d'autres ont entièrement abandonné. Sans prétendre condamner ceux de mes confrères qui pensent autrement que moi sur cette matière, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des tragédies, parcequ'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvénients.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un régent d'avoir à composer une tragédie ! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même sans en appesantir encore le joug par un travail si triste et si ingrat ?

2. J'appelle triste et ingrat un travail dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coûtoient à M. Racine les pièces de théâtre qu'il nous a laissées ; et cependant, outre un

génieur admirable pour la poésie et des talents singuliers pour le théâtre, il avoit tout son temps à lui. Que doit-on attendre d'un régent, d'ailleurs fort occupé, et qui peut avoir tout le mérite de sa profession sans avoir le talent de faire de bons vers françois, moins encore celui de faire de grands poèmes.

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un professeur, c'est d'exercer à la déclamation pendant un temps assez considérable huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des maîtres de rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamare doces, ô ferrea pectora, Vecti!

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la classe; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des acteurs qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au professeur, parcequ'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore si les jeunes gens tiroient de cet exercice un profit solide et durable. Mais il faut, pour l'ordinaire, que, le lendemain du jour où la tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvénients en choisissant des tragédies composées par

les plus habiles auteurs, et en les accommodant au théâtre des collèges, c'est-à-dire en retranchant de ces pièces les personnages de femmes; et il faut avouer qu'on y a réussi en partie, et que par-là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellents morceaux de poésie qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit et le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage-là même un défaut qui est commun aux bonnes et aux mauvaises tragédies. (a) Quintilien observe après Cicéron qu'il y a une grande différence entre la prononciation des comédiens et celle des orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une manière de prononcer qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent quand ils auront à parler en public?

8. Une des grandes peines du régent dans cet exercice (je l'ai plusieurs fois éprouvé, et je ne suis pas le seul), c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, et sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du maître tout entière.

9. Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paroître le plus grand, parcequ'il peut nuire à la piété et aux mœurs; c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres et des écoliers, comme cela est assez natu-

(a) Ne gestus quidem omnis ac motus à comœdis petendus est. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præstare debet orator, plurimum tamen aberit à scenico.... *Quintil. lib. 1, cap. 11.*

rel, le desir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on doit déclamer les tragédies, de fréquenter pour cela le théâtre, et de prendre pour la comédie un goût qui peut avoir des suites bien funestes, sur-tout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moyen de donner à la distribution des prix une certaine solennité, nécessaire pour exciter et pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des collèges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vu, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très grande célébrité, et un très grand concours de personnes choisies et distinguées, qui pendant tout l'exercice gardoient un profond silence; ce qui n'arrive pas toujours quand on représente des pièces de théâtre : cela n'est point particulier à un collège. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat; et tout récemment il s'en est fait un au collège de la Marche, pour la distribution des prix, où l'auditoire étoit très nombreux et très choisi, et où le répondant (a) s'est acquis une grande réputation.

Toutes ces raisons, jointes ensemble, me font croire que la tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentiments doivent être libres, et qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage, en y apportant toutes les précautions nécessaires.

(a) C'étoit le fils de M. Fieubet, conseiller au parlement.

Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les tragédies la passion de l'amour, quelque honnête et légitime qu'elle puisse paroître. « Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit « M. de Fénelon [1], plus il est adouci et enveloppé, « plus il me paroît dangereux. » M. de La Rochefoucauld pense de même. « Tous les grands divertisse- « ments (dit-il) sont dangereux pour la vie chré- « tienne; mais, entre tous ceux que le monde a in- « ventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre « que la comédie. C'est une peinture si naturelle et « si délicate des passions, qu'elle les anime et les fait « naître dans notre cœur, et sur-tout celle de l'a- « mour, principalement lorsqu'on se représente qu'il « est chaste et fort honnête : car plus il paroît inno- « cent aux âmes innocentes, et plus elles sont capa- « bles d'en être touchées, etc. »

Je ne parle point ici du ballet et de la danse, qui servent quelquefois d'accompagnement à la tragédie, parceque cette coutume n'a point lieu dans l'université.

Il s'y étoit glissé un abus encore plus intolérable, et (a) défendu expressément par la loi de Dieu (je ne sais pas quelle en étoit l'origine), et qui a duré long-temps : c'étoit de travestir les jeunes gens en femmes dans les tragédies. Avoit-on pu ignorer pendant tant d'années qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Écriture, étoit abominable devant Dieu? L'imprudencé de quelque personne, peut-être peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'a-

[1] *Éducation des filles.*

(a) Non induetur mulier veste virili, nec vir utetur veste femineâ : abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc. *Deut.* 22. 5.

bord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, et s'est rendu à un règlement si sage et si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part y furent principalement déterminés, parcequ'ils avoient entendu dire d'un professeur (a) fort habile et encore plus homme de bien, qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savoit avoir été pour quelques écoliers une occasion de dérèglement. C'est là le temps et la situation où il faut se placer pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

Il s'est fait depuis peu dans le collège de l'Esquile, à Toulouse, confié aux soins des révérends pères de la doctrine chrétienne, un changement qui a rapport à la matière que j'ai traitée dans l'article mentionné ci-dessus; et je crois en devoir ici faire part au public.

La distribution des prix, établie sagement dans toutes les écoles pour animer les jeunes gens à l'étude par la vue d'une récompense honorable, se faisoit de temps immémorial dans le collège de l'Esquile après la représentation d'une tragédie, comme dans presque tous les collèges des autres villes et provinces du royaume. Ce sont messieurs les capitouls de Toulouse qui président, au nom de toute la ville, à cette distribution, laquelle se fait avec beaucoup de pompe et de solennité; ce qui marque qu'on y regarde le soin de l'éducation de la jeunesse comme un objet public, et comme une des parties les plus essentielles d'un bon gouvernement.

(a) M. de Belleville, professeur de rhétorique au collège du Plessis.

Les professeurs de rhétorique de ce collège, uniquement attentifs à l'avancement de leurs disciples, voyoient avec peine depuis long-temps les inconvénients attachés à la représentation des tragédies; mais une retenue naturelle à des personnes modestes, et qui se défient de leur propre sentiment, les empêchoit de se déclarer contre une coutume si ancienne et si générale. Enfin, néanmoins l'amour du bien public les rendit plus hardis, et ils proposèrent de substituer à la représentation de la tragédie un exercice littéraire, tel qu'ils apprenoient qu'il s'en faisoit dans la plupart des collèges de l'université de Paris. Comme le changement proposé regardoit l'intérêt public, il se tint, le 13 mai 1738, une assemblée générale de tout le corps de la bourgeoisie. Ces sortes d'assemblées sont présidées par deux commissaires du parlement, et messieurs les gens du roi y assistent et y opinent. Celle dont il est ici question étoit fort nombreuse et choisie. Entre plusieurs personnes qui opinèrent sur la matière proposée, M. Lardos, célèbre avocat, homme de lettres, et généralement estimé, fit un excellent discours dans lequel, après avoir exactement détaillé la manière dont les prix avoient été distribués jusqu'alors, et comment on s'étoit gratuitement imposé le joug de la tragédie, il fit toucher au doigt combien il y avoit à gagner dans le changement que les pères de l'Esquile proposoient. Messieurs les magistrats du parlement approuvèrent fort le sentiment de l'avocat cité plus haut. Ainsi il fut décidé ce jour là que la tragédie seroit supprimée, et que l'on nommeroit des commissaires pour concerter avec les pères de l'Esquile la nature de l'exercice qui en tiendrait lieu dans la suite. Les commissaires furent nommés, et pris parmi les bourgeois, selon

l'usage, par le commissaire du parlement, qui ne manqua pas de mettre de leur nombre l'avocat qui avoit si bien parlé. Messieurs les capitouls donnèrent jour pour le septième juin suivant; et ce fut alors qu'avec eux et les quatre commissaires nommés, et les pères de l'Esquile, on régla tout ce qui regardoit le nouvel exercice public, où désormais devoit se faire la distribution des prix. Messieurs les capitouls et commissaires déclarèrent tous, en opinant, qu'ils acceptoient sans aucun changement le projet que les pères avoient proposé, et qu'ils se croyoient obligés de les remercier d'avoir fait une proposition si utile à la ville. C'est ainsi que l'affaire fut terminée, et les deux exercices qui se sont faits depuis en conséquence, en 1738 et 1739, ont convaincu le public de la sagesse et de l'utilité de cette délibération. La distribution des prix s'est faite dans ces deux exercices avec beaucoup plus de paix et de dignité que du temps des tragédies, et l'assemblée étoit bien plus choisie.

Je ne puis le dissimuler, un tel changement, dans une grande et puissante ville comme Toulouse, m'a causé un sensible plaisir; et la maturité avec laquelle la chose a été examinée et décidée contre le préjugé de la coutume et d'un usage ancien, me confirme dans ce que j'ai toujours pensé sur ce sujet, en même temps qu'elle me donne lieu d'admirer la prudence, le bon sens, l'amour du bien public, qui ont animé dans cette occasion les magistrats et les habitants de Toulouse. Je sais que des personnes aussi distinguées dans Toulouse par leur rang que par leur esprit et leur bon goût, ont beaucoup contribué à ce changement, étant fort en état de donner conseil sur les exercices littéraires, dont l'un d'eux [1] au moins a

[1] *M. le président de Caulet.*

fait autrefois à Paris une si heureuse expérience. Je souhaite que cet établissement réussisse de plus en plus à Toulouse, et il me semble qu'on a tout lieu de l'espérer; et je souhaite fort aussi qu'un exemple si utile ait beaucoup d'imitateurs.

§. III. *De la prononciation.*

J'ai promis de dire un mot de la prononciation, qui fait partie de la rhétorique; et c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, et pour eux-mêmes et pour leurs disciples. On doit, sur-tout dans les classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demi-heure. J'ai vu pratiquer assez régulièrement cette coutume pendant que j'étois écolier; et je m'y suis conformé étant devenu maître. [1] Le traité de Quintilien sur la prononciation est court, mais excellent, et il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui de Cicéron. [2] Il y en a un autre en françois, mais manuscrit, qui vient du fameux (a) M. Lenglet, qui excelloit dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différents traités pour donner sur la prononciation les règles les plus générales, et qui sont le plus d'usage.

[3] La réponse de Démosthène sur ce qu'il jugeoit tenir le premier rang dans l'éloquence est connue de tout le monde; et elle montre que ce grand homme

[1] *Lib. 11, c. 3.* — [2] *Lib. 3 de Orat. n. 213-227.*

(a) *M. Lenglet tenoit ce traité d'un célèbre acteur de son temps, nommé Floridor.*

[3] *Cic. lib. 3 de Orat. n. 213. Quintil. lib. 11, cap. 3.*

regardoit la prononciation, non seulement comme la plus importante qualité de l'orateur, mais, en un certain sens, comme l'unique. En effet, c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, et qui est le plus capable de couvrir les autres : et l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force et de tous les agréments de l'action fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix et le geste, dont l'une frappe les oreilles, et l'autre les yeux ; deux sens par lesquels nous faisons passer nos sentiments et nos pensées dans l'ame des auditeurs.

### 1. De la voix.

Quintilien donne à la voix et à la prononciation les mêmes qualités qu'au discours même.

1. (a) Elle doit être *correcte*, c'est-à-dire exempte de défauts, en sorte que le son de la voix et de la prononciation ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politesse et de délicatesse, que les anciens nommoient *urbanité*, qui consiste à en écarter tout son étranger et rustique.

2. [1] La prononciation doit être claire : à quoi deux choses contribueront. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes ; car souvent on mange les unes, et on ne fait què glisser sur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, et qu'on doit éviter avec le plus de soin, c'est de ne point assez

(a) Emendata erit, id est vitio carebit, si fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum : id est, in quo nulla neque rusticitas, neque peregrinitas resonet. *Quintil.* — [1] *Quintil.*

appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes. (a) Comme il est nécessaire de faire sentir chaque mot, rien aussi n'est plus désagréable ni plus insupportable qu'une prononciation lente et traînante, qui appelle pour ainsi dire toutes les lettres, et semble les compter les unes après autres.

[1] La seconde observation est de savoir soutenir et suspendre sa voix par différents repos et différentes pauses qui composent une même période. Un exemple rendra la chose plus sensible : je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. [2] *Animadverti, judices... omnem accusatoris orationem... in duas... divisam esse partes.* Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne seroit distingué par aucune virgule, sans le mot *judices*, qui est une apostrophe : cependant la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différents repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture, même où il n'y a point de virgule, on leur apprend en même temps à bien prononcer.

3. On appelle prononciation *ornée* [3] celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par une facilité à se laisser manier comme on veut, susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus

(a) Ut est autem necessaria verborum explanatio, ita omnes computare et velut annumerare litteras, molestum et odiosum.

[1] *Quintil.* — [2] *Lib. 9, c. 4.* — [3] *Idem.*

doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas; (a) semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plaît à la main d'en tirer. Outre cela, il faut une grande force de poitrine et des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, et d'y fournir long-temps.

Ce n'est pas par de violents efforts ni par de grands éclats qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différents ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser et baisser sans peine et sans contrainte, à conduire tellement sa voix, qu'elle puisse se déployer tout entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités opposées et incompatibles en apparence fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité et la variété. Par la première, l'orateur soutient sa voix, et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes, qui l'empêchent d'aller haut et bas comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, je veux dire une ennuyeuse monotonie; et il y jette au contraire une agréable (b) variété, qui réveille, qui soutient, qui charme les auditeurs; (c) semblable en cela aux peintres, qui,

(a) Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita sonant, ut à motu animi quoque sunt pulsa. *Cic. lib. 3 de Orat. n. 216.*

(b) Ad aures nostras et actionis suavitatem quid est vicissitudine, et varietate; et commutatione aptius? *Lib. 3 de Orat. n. 225.*

(c) Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum colores. *Ibid. n. 217.*

par une infinité de nuances et de teintes presque toutes imperceptibles, et par l'heureux mélange du clair et de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, et y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette dernière règle à la première période de l'exorde du beau plaidoyer de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut non moins considérable que celui de la monotonie, et qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment et presque toujours de la même sorte.

4. Enfin la prononciation [1] doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite; ce qui paroît sur-tout dans les passions, qui (a) ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre et un ton particulier. Car autre est celui de la colère, autre celui de la compassion, et ainsi du reste. (b) Pour les bien exprimer il faut commencer par les ressentir; et pour cela se représenter vivement les choses, et en être touché comme si elles se passaient en nous-mêmes. De cette sorte, la voix, comme interprète de nos sentiments, portera sans peine dans l'esprit des

[1] *Quintil.*

(a) *Omnis motus animi suum quemdam à naturâ habet vultum, et sonum, et gestum, etc. Lib. 3 de Orat. n. 216-219.*

(b) *In his primum est benè affici, et concipere imagines rerum, et tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum à nobis acceperit, hunc judicium animis dabit. Est enim mentis index, et velut exemplar; ac totidem, quot illa, mutationes habet Quintil.*

auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur : car, fidèle image de l'ame, elle recoit toutes les impressions, tous les changements dont l'ame elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante ; dans la tristesse, au contraire, elle est traînante, basse et sombre. La colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot, elle suit la nature, et emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même et prend différents tons, selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentiments ; et quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature et à la force de certaines expressions particulières. (a) On sent combien il seroit ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé et violent, rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie et la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, et semblable à-peu-près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

## 2. Du geste.

Le geste suit naturellement la voix, et se conforme comme elle aux sentiments de l'ame. C'est un langage muet, mais éloquent, et qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La première

(a) A principio clamare, agreste quiddam est. *Lib. 3 de Orat.*  
4. 227.

règle est de la tenir droite, et dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvements à la prononciation même et à l'action de l'orateur. Quand il s'agit de refuser ou de rejeter, et que nous marquons avoir quelque chose ou quelque personne en horreur et en exécration, alors, en même temps que nous repoussons de la main, nous détournons la tête pour marque d'aversion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'est le visage. Il n'y a sorte de mouvement et de passion qu'il n'exprime. Il menace, il caresse, il supplie, il est triste, il est gai, il est fier, il est humble; il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'aversion. Il fait entendre une infinité de choses, et souvent il en dit plus que n'en diroit le discours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'usage des masques (a) a pu durer si long-temps sur le théâtre des anciens : car certainement il ne se pouvoit pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paroît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siège et le miroir de tous les sentiments de l'ame. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite et modeste rougeur, tantôt l'enflamme et y allume le feu de la colère; quelquefois, en se

(a) Les acteurs avoient des masques, qui étoient une espèce de casque qui couvroit tout la tête, et qui, outre les traits du visage, représentoient encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornements que les femmes employoient dans leur coiffure. Cela sert à entendre ce que dit Phèdre dans la fable du Masque et du Renard :

Personam tragicam fortè vulpes viderat.

O quanta species! inquit, cerebrum non habet.

retirant, le laisse pâle et glacé de crainte; d'autres fois y répand une douce et aimable sérénité? Tout cela se marque et se peint sur le front et sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, et le prive d'une espèce d'ame et de vie qui le rend l'interprète fidèle de tous les sentiments du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius, par rapport à l'action. (a) Nos anciens, dit-il, jugeoient mieux que nous, lorsqu'ils ne donnoient pas leur approbation entière à Roscius même, parcequ'il prononçoit sous le masque.

(b) Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux. C'est par eux sur-tout que notre ame se manifeste et sort en quelque manière au-dehors; jusque-là que, sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, et la tristesse les couvre d'une espèce de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidèles interprètes de nos sentimens, qui s'ouvrent impétueusement un passage dans la douleur, et coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvements qu'on leur donne! animés, languissans, fiers, menaçans, doux, rudes et terribles; et tout cela, suivant le besoin et l'occasion.

(a) Quò meliùs nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem, magnoperè laudabant. *Lib. 3 de Orat n. 221.*

(b) Sed in ipso vultu plurimùm valent oculi, per quos animus maximè emanat; ut, citra motum quoque, et hilaritate enitescant, et tristitiâ quoddam nubilum ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut letitiâ manant. Motu verò intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt; quæ, ut actus poposcerit, fingentur. *Quintil.*

Pour abrégér, (a) je passe aux mains, sans le secours desquelles l'action seroit languissante et presque morte. De combien de mouvements ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? Car les autres parties du corps aident et contribuent à la parole : mais on peut presque dire que celles ci parlent elles-mêmes et se font entendre. On sait que les *pantomimes* (b) faisoient profession de représenter au naturel, et de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes et par leurs attitudes, toutes les actions et toutes les passions des hommes. (c) Les anciens appeloient cet art des pantomimes une espèce de musique muette, qui avoit trouvé le moyen de substituer le langage des mains à celui de la bouche, de parler aux yeux par le secours des doigts, et d'exprimer par un si-

(a) Manus verò, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, cum penè ipsam verborum copiam persequantur. Nam cæteræ partes loquentem adjuvant : hæ (propè est ut dicam) ipsæ loquentur.

(b) *Un prince de Pont étant venu à la cour de Néron pour quelques affaires, et ayant vu un fameux pantomime gesticuler avec tant d'art et d'industrie, qu'il entendoit parfaitement tout ce qu'il vouloit dire, pria l'empereur, en partant, de vouloir bien lui faire présent de ce danseur. Et comme Néron lui eût demandé à quel usage il le destinoit : C'est, dit ce prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue ; et cet homme, par ses gestes, me servira de truchement.* Lucian. de saltat.

(c) Hanc partem musicæ disciplinæ mutam nominavère majores, scilicet quæ ore clauso manibus loquitur, et quibusdam gesticulationibus facit intelligi, quod, vix narrante linguâ, aut scripturæ textu, posset agnosci. *Aurel. Cassiod. lib. 1, epist. 10.*

Loquacissimæ manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio tacita... *Id. lib. 4, epist. ult.*

Mirari solemus scenæ peritos, quòd in omnem significationem rerum et affectuum parata illorum est manus, et verborum velocitatem gestus assequitur. *Senec. epist. 124.*

lence plus éloquent et plus énergique que la parole même ce qu'à peine le discours ou l'écriture eussent pu faire entendre.

Le mouvement des mains suit naturellement la voix, et doit s'y conformer. Dans le geste périodique et ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite, en commençant devant soi et finissant à côté, les doigts de la main étant un peu élevés au-dessus du poignet, ouverts et en liberté, étendant le bras de toute sa longueur, sans lever le coude aussi haut que l'épaule, mais le tenant toujours détaché et éloigné du corps, et observant que c'est par le mouvement du coude que doit ordinairement commencer le geste. Après cela on porte la main gauche de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre et soutenir le bras après chaque geste à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse; et lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire, si c'est là qu'on parle, et jamais en-dedans; ou tout de leur long sur la personne, si on parle debout, sans appui; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille manières de varier ces gestes, que l'usage seul et l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espèce de geste qui regarde les étendues et les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre, et rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a qu'à baisser

les yeux en terre, et porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée et plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même temps les deux mains, commençant toujours devant soi et finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, et que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà, ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, et au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisième espèce de geste regarde les passions. Cette matière est trop étendue pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les règles les plus générales et les plus nécessaires : les maîtres suppléeront facilement le reste.

[1] Les maîtres de l'art avertissent que le geste de la main doit commencer et finir avec le sens ; parce que autrement il faudroit qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or l'un et l'autre seroient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matière que je traite ici des règles fixes et certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siérait mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison ; (a) jus-

[1] *Quintil.*

(a) *In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vicia ipsa delectant.*

que-là que, dans quelques uns, les vertus de la prononciation sont sans grace, et dans quelques autres les vices mêmes ne déplaisent pas. (a) Ainsi chacun, pour former son action, ne doit pas seulement consulter les règles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre et ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature, de la regarder ici, aussi-bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître et le plus sûr guide qu'on puisse suivre, et de faire consister la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la manière des peintres, d'embellir un peu et d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfants sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent et parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste, tout leur vient comme machinalement, parcequ'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les exerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler et agir d'une manière toute différente: en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure, dans les classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfants ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à

(a) Quare norit se quisque, nec tantùm ex communibus præceptis, sed etiam ex naturâ suâ capiat consilium formandæ actionis.

l'étude du geste et de la voix que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet : mais, dans la prononciation même, l'orateur ne doit point paroître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix et son geste ne montrent rien d'étudié, et qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence :

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.

*Despréaux, ép. 9.*

## ARTICLE TROISIÈME.

### *Des compositions et des actions publiques.*

C'est par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les régents font le plus d'honneur à leurs collègues, et qu'ils établissent d'une manière plus éclatante leur propre réputation. L'université a eu dans tous les temps des poètes et des orateurs célèbres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si longtemps, de briller et d'exceller en tout genre de littérature ; et chaque professeur doit regarder cette gloire de l'université comme un précieux héritage qu'il est obligé de conserver, et même, s'il se peut, d'augmenter par son travail et son application.

Les compositions dont je parle ici se font ordinairement pour célébrer le nom et les actions des princes, des généraux d'armée, des ministres, des magistrats, en un mot, de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse

être ; et c'est comme un hommage public que l'université rend à la vertu et au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu et au mérite, et que, quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénère en une honteuse adulation, qui déshonore également et celui qui prodigue les louanges et celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer que ce qui est véritablement louable, et ne le faire même ordinairement qu'avec modestie et retenue, en évitant ces exagérations outrées qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une manière de louer si outrément fausse, et qui heurte si ouvertement le goût et le jugement public, qu'il ne faut, ce semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funèbre de l'empereur Claude son prédécesseur, (a) fut écouté avec attention dans tout le reste ; mais quand il vint à parler de sa prudence et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente et composée par Sénèque, qui avoit l'esprit très agréable et le style très fleuri, selon le goût de son siècle, mais qui manquoit quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condamnable, parcequ'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent

(a) *Cætera pronis animis audita. Postquàm ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quanquam oratio à Senecà composita, multùm cultus præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, et temporis illius auribus accommodatum. Tacit. Annal. lib. 13, cap. 3.*

à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, et leur faisant croire qu'en donnant le titre de ministre, ils en donnent aussi le mérite : flatterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un païen, qui, [1] parlant à un empereur qui se faisoit traiter de dieu, et qui l'avoit chargé de l'éducation de jeunes princes ses petits-neveux, (a) le prie de lui inspirer tout l'esprit dont il a besoin pour remplir un si noble emploi, et de le rendre tel qu'il l'a cru. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Écriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours : [2] *auris zeli audit omnia*; et l'on ne peut dire combien de tels blasphèmes, car je ne crains point de les appeler ainsi, sont capables d'attirer de malheurs et de malédictions sur un royaume chrétien.

Le goût de la saine éloquence inspire des manières bien différentes, et donne sur-tout pour ce qui regarde les éloges une prudente discrétion et une sage sobriété. Il faut, dans cette matière, imiter autant qu'on le peut l'adresse ingénieuse et pleine d'art des anciens, qui savoient louer d'une manière fine et délicate, et quelquefois même en paroissant faire toute autre chose. Cicéron, [3] dans son beau plaidoyer pour Ligarius, dit qu'il espère que César, qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites, se souviendra de l'attachement inviolable que les frères de Ligarius ont eu pour lui : *qui oblivisci nihil soles præter injurias*. Un mot jeté de la sorte dans un discours vaut un panégyrique entier.

[1] Quintil.

(a) Ut quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspi-ret; dexterque ac volens adsit, et me, qualem esse credidit, faciat. Quintil. lib. 4. in præf.

[2] Sap. 1. 10. — [3] Cic. pro Ligar. n. 35.

Horace, [1] en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vue que de répondre à ceux qui l'exhortoient à renoncer à la satire : mais son véritable dessein est de louer ce prince d'une manière qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *cui malè si palpère, recalci- trat undique tutus*. Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourroit célébrer les vertus privées et pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'ame, comme Lucilius l'avoit fait à l'égard de Scipion ; ce tour, dis-je, est du même goût, et a quelque chose encore de plus flatteur, par la comparaison indirecte de ce prince avec un aussi grand homme que Scipion.

M. Despréaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer ; mais je ne sais s'il en est un plus beau et plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV [1] dans la bouche de la Mollesse.

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps  
 Où les rois s'honoroient du nom de faméants !...  
 Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable  
 A placé sur le trône un prince infatigable.  
 Il brave mes douceurs ; il est sourd à ma voix.  
 Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.  
 Rien ne peut arrêter sa vigilante audace.  
 L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.  
 J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.  
 En vain deux fois la paix a voulu l'endormir.  
 Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,  
 Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.

[1] *Lib. 2, satir. 1.* — [2] *Lutrin, chant. 2.*

Voilà un modèle parfait, et quiconque aura l'art de faire entrer dans une pièce de vers quelque chose de pareil, peut compter sûrement sur les suffrages du public.

Les louanges et les éloges ne sont pas la seule matière des poèmes et des actions publiques. On peut choisir d'autres sujets, qui ne fournissent pas moins à l'orateur et ne plaisent pas moins aux gens de bon goût, comme sont les dissertations sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, ou sur quelque matière de littérature. On en trouve des exemples dans le recueil qu'on vient de donner de quelques pièces en vers et en prose de professeurs de l'université.

Comme les discours dont je parle, soit panégyriques, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat et la parade, je sais que, selon les règles de la saine rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, et que l'art, qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide et plein de choses emporte toujours les suffrages; ne point chercher à mettre par-tout de l'esprit, j'entends de cet esprit et de ces pensées qui brillent comme le clinquant; et sur-tout éviter ces tours affectés et ces espèces de pointes qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé et judicieux.

Le panégyrique de Trajan par Pline le jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, et, encore plus que cela, les ouvrages de Sénèque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un orateur; mais il doit les réformer sur le style de Cicéron. On trouve aussi pour ce genre de grands modèles dans

les oraisons funèbres et dans les discours académiques des modernes.

## ARTICLE QUATRIÈME.

*Des études que doivent faire les maîtres.*

Ce que j'ai dit des compositions et des actions publiques a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir essentiel d'un régent, qui consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin d'étude et de travail. Les classes, même les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition qui ne s'acquiert que par la lecture : et d'ailleurs, pour l'ordinaire, un professeur ne s'y borne pas, et doit se mettre en état de passer dans les classes supérieures.

La première étude qu'un régent doit faire, est celle qui regarde les matières qu'il enseigne, et les auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un grammairien d'ignorer ce que les anciens ont écrit sur la grammaire, et encore moins ce que nous en ont laissé messieurs de Port-Royal. Un professeur de rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, et avoir étudié à fond les anciens rhéteurs grecs et latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes ; mais, pour en faire le choix, il faut les savoir tous ; et un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par rapport aux auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les interprètes, ou du moins

les plus estimés. Il s'y rencontre à la vérité parmi beaucoup de solides remarques bien des choses inutiles : mais il sait en faire le triage, et ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge et à leur portée.

Outre l'étude de la classe, un régent doit se faire un fonds d'érudition tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de littérature. Le grec doit lui devenir familier : l'histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étendue de ces connoissances l'effraie; il est incroyable combien une heure ou deux données régulièrement chaque jour à l'étude mènent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer : se joindre, si cela est possible, à quelque confrère laborieux et de bonne volonté, pour conférer ensemble sur les auteurs qu'on aura vus séparément : ne rien lire sur quoi on ne fasse des extraits, en remarquant ce qui regarde différentes matières, éloquence, poésie, histoire, antiquités. Je me souviens d'avoir lu de la sorte, il y a long-temps, presque toutes les vies de Plutarque avec un ami habile et d'excellent goût. Chaque semaine nous consacrons une après-midi à cette petite conférence, qui se faisoit en se promenant, quand le temps le permettoit. On observoit de part et d'autre ce qu'on avoit trouvé de plus beau et de plus remarquable. Chacun proposoit ses difficultés, et souvent l'on étoit étonné d'avoir passé trop légèrement sur des endroits qu'on avoit cru entendre, et qu'on n'entendoit point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable, pour des personnes d'esprit et qui se piquent de littérature, que ces sortes de promenades et d'entretiens.

Le Tite - Live s'est lu tout entier, il y a quelque

temps, dans de pareilles conférences, qui se tenoient une fois chaque semaine au collège de Beauvais, où quelques professeurs d'autres collèges aussi vouloient bien se trouver quelquefois : et quoique chaque séance ne fût pas bien longue, parcequ'elle se tenoit après la classe du soir, cependant, au bout d'un certain nombre d'années, l'auteur s'est trouvé fini, et le travail achevé. M. Crevier, régent pour lors de seconde au collège de Beauvais, et maintenant de rhétorique, tenoit la plume, et étoit chargé de faire les remarques, pour les donner dans la suite au public avec une nouvelle édition de l'auteur.

Pour faire ces sortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres; et je ne puis trop exhorter les professeurs à se faire chacun une petite bibliothèque, plus ou moins grande, selon leurs besoins et leurs revenus. La libéralité du roi, en établissant l'instruction gratuite dans tous nos collèges, nous a mis en état, et je puis ajouter dans l'obligation de faire cette dépense absolument nécessaire pour notre profession, comme les instruments le sont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade [1], trouvant un maître qui n'avoit rien des ouvrages d'Homère, ne put s'empêcher de lui donner un soufflet, et le traita d'ignorant et d'homme qui ne pouvoit faire que des écoliers ignorants. Ne pourroit-on pas dire quelque chose de pareil d'un professeur qui seroit sans livres?

Il est difficile d'avoir du goût pour les lettres sans en avoir pour les livres, qui font la consolation d'un homme d'esprit, sur-tout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à

[1] *Ælian. lib. 3, cap. 38.*

son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliothèque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. [1] *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris: nam ego omnes meas vindemiolas eò reservo, ut illud subsidium senectuti parem.* Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, et le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprends qu'un professeur, touché du même desir que Cicéron, et entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagère de quatre cents livres, pour acquérir et s'approprier la bibliothèque d'un de ses confrères, (a) mort depuis peu dans l'université, et qui avoit fait un bon usage de ses livres. Je souhaite que l'exemple de l'un et de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science et d'érudition qui a toujours régné dans l'université, et de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, et dont les noms sont si connus et si respectés dans tout l'empire de la littérature: Budé, Turnèbe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Passerat, Casaubon, tous professeurs dans l'université, ou au collège royal.

[1] *Lib. 1, ep. 9.*

(a) *C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençants, dont j'ai parlé ailleurs, et qui préparoit encore d'autres ouvrages fort utiles pour la jeunesse.*

C'est ce goût des belles-lettres et des livres qui a procuré à la France tant de célèbres imprimeurs, qui ont porté l'art de l'imprimerie au souverain degré de perfection. Je ne puis m'empêcher d'insérer ici ce qu'on trouve dans M. Baillet au sujet des fameux Etienne, [1] qui ont rendu leur nom immortel, non seulement par la netteté et la beauté de leurs caractères hébreux, grecs, et romains, mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, et par le grand désintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du public au leur.

On sait, dit cet auteur, [2] la belle économie de la maison de Robert Etienne. Il ne recevoit dans son imprimerie que des ouvriers habiles en grec et en latin, et capables d'être maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des valets et des servantes à qui il étoit défendu, aussi-bien qu'à tous les ouvriers de l'imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme et sa fille l'entendoient fort bien, et étoient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement : de sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot, depuis le toit jusqu'à la cave, tout parloit latin chez Robert Etienne. Ce généreux imprimeur avoit ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteurs des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses, il exposoit en public les feuilles imprimées et non tirées, et promettoit quelque récompense à ceux qui y trouveroient des fautes.

[1] *Jugem. des sav.* tom. 3. — [2] *Tom.* 6.

Rien n'étoit plus admirable que la boutique de ce célèbre imprimeur, pour le zèle, pour l'ardeur, pour le goût des livres et des sciences, pour l'application et l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le désintéressement, pour la noblesse d'ame et de sentiments, et pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni déshonorer notre état, que de nous proposer un si beau modèle à imiter. C'a été ma vue dans cette petite digression, que je prie le lecteur de m'é pardonner.

### ARTICLE CINQUIÈME.

*Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des classes.*

Je n'ai rien rapporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans les classes, à l'exception de deux articles, qui regardent l'étude de la langue françoise et celle de l'histoire, auxquelles je souhaiterois qu'on donnât plus de temps et de soin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprends dans l'étude de l'histoire celle de la géographie, de la chronologie, de la fable et des antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les classes; mais, pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une manière suivie et réglée, par principes et par méthode.

On convient que ces études font une partie importante de l'éducation des jeunes gens, et qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très grande utilité; mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des classes, où la multiplicité des matières qu'on y enseigne ne laisse aucun vide; certainement la chose n'est point sans

difficulté. Je ne la crois pourtant pas absolument impraticable.

Premièrement, pour ce qui regarde la langue françoise, une demi-heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parcequ'elle doit se continuer pendant le cours de toutes les classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre à l'usage des jeunes gens où l'on fasse entrer les règles de la grammaire les plus nécessaires, et les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, etc., sur la langue françoise, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes et les autres de vive voix à leurs écoliers, et d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre françois. Quinze ou vingt règles et observations suffiroient pour une année.

L'histoire pourroit se distribuer de la manière qui suit : celles de l'ancien et du nouveau Testament seroient pour les trois premières classes, sixième, cinquième et quatrième ; la fable et les antiquités pour la troisième ; l'histoire grecque pour la seconde. L'histoire romaine jusqu'aux empereurs pour la rhétorique. Enfin l'histoire des empereurs pour la philosophie.

Je n'entends pas qu'on explique en classe toutes ces histoires aux jeunes gens : cela demande trop de temps, et seroit absolument impossible. Mon dessein seroit qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur feroit rendre compte de temps en temps dans la classe. Pour cela, il faudroit avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellents pour l'histoire sainte : savoir, le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury, qui peut servir en sixième ; et l'Abrégé de

l'ancien Testament, imprimé chez Jean Desaint, dont les journaux de Paris et de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la cinquième et la quatrième. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfants, et qui est à la portée des plus foibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, et renferme ce qu'il y a de plus beau et de plus remarquable dans l'ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentiments et les maximes. L'auteur y a ajouté d'excellentes réflexions, dont il a déjà donné trois volumes.

On pourroit, entre ces deux histoires, en insérer une qui a pour titre, *Abrégé de l'histoire sainte... par demandes et par réponses*, et qui est moins succincte que celle de M. Fleury, et moins étendue que celle de M. Messengui. Elle est composée avec soin, et renferme plusieurs réflexions très utiles.

Je souhaiterois qu'on nous donnât aussi sur la fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant, on peut faire usage de celui du père Gautruche ou du père Jouvenci. J'ai déjà parlé d'un petit abrégé des antiquités romaines, imprimé en 1706, qui pourroit servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus, est une histoire grecque et une histoire romaine, composée exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le public pour la première, et je vais y travailler très sérieusement : d'autres pourront tourner leurs vues et leur travail du côté de l'histoire romaine. En attendant, on peut faire usage de l'histoire universelle de M. de Meaux, qui, à la vérité, est un abrégé très court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent

dans le même volume. On a un autre abrégé de l'histoire romaine, traduit de Laurent Echard, qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'histoire des révolutions de la république romaine, par M. l'abbé de Vertot, et celle du triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens pour leur donner une juste idée des derniers temps de la république.

Ce seroit un travail fort utile, et, ce me semble, assez facile, que d'abrégé ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'histoire des empereurs romains. On trouve dans cette histoire des exemples éclatants des plus grandes vertus, et des modèles parfaits de la manière de gouverner les peuples. Cette lecture conviendrait extrêmement aux philosophes, et les prépareroit également à l'étude de la théologie et à celle du droit. De cette manière, les jeunes gens auroient une connoissance raisonnable de l'histoire ancienne, et seroient bien plus en état d'étudier ensuite l'histoire moderne.

Sur la simple exposition que je viens de faire, tout le monde sans doute conviendra qu'il seroit à souhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; et l'on sent que des jeunes gens instruits de la sorte remporteroient du collège une infinité de connoissances agréables et utiles, qui leur seroient d'un grand usage pour tout le reste de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner si ce plan est praticable ou non. Or, de la manière dont je le propose, il me semble qu'il est très facile de le réduire en pratique : car je ne demande aux professeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, et de leur prescrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'histoire que je suppose qu'ils auront entre les mains, et de leur faire rendre compte de temps en temps de cette

lecture, qui chaque jour pourroit aller à une demi-heure. Je sais bien qu'il peut se faire que plusieurs emploieront mal ce temps; ce qui arrive de même pour toutes les autres études : mais comme celle-ci est beaucoup plus agréable, il y a tout lieu d'espérer que le grand nombre s'y portera avec plaisir, surtout si l'on a soin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les exercices publics, de proposer des prix et des récompenses pour ceux qui s'y distingueront, et d'employer tous les moyens que l'industrie d'un maître habile et zélé ne manque pas de lui suggérer.

La chronologie est jointe naturellement à l'histoire, et rien n'est plus aisé ni plus court que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur fasse connoître dans quel temps à-peu-près se sont passés les évènements qu'ils lisent : c'est tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connoître en gros l'auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie, et le temps où il a vécu. Un jour que j'expliquois au collège royal l'endroit où Quintilien parle des historiens grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y étoit point fait mention de Plutarque. On lui en avoit expliqué plusieurs vies, mais on avoit omis de lui apprendre dans quel temps et sous quels empereurs il avoit vécu.

Pour ce qui regarde la géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens, sans que cette instruction leur coûte beaucoup de temps ou de peine. La manière la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, et qui y fixe plus nettement les évènements historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de

L'auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer sur la carte. En suivant un général d'armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'univers, et de se graver pour toujours dans l'esprit la suite des faits et la situation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il sera très facile de leur enseigner les degrés de longitude, de latitude, et tout ce qui regarde la sphère. On se trouve aussi fort bien, pour leur apprendre la géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, et de les obliger à montrer sur la carte les différents lieux dont il y est parlé. Tout cela n'est point une étude; et cependant cela leur apprend la géographie d'une manière plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici suppose que les enfants ont dans leurs chambres des cartes de géographie: et c'est à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne sais s'il seroit impossible d'en mettre aussi dans toutes les classes. Il suffiroit d'avoir une mappemonde en grand, avec des cartes de l'empire romain, de la Grèce, de l'Asie mineure, et quelques autres pareilles. La dépense n'iroit pas fort loin, et elle pourroit tomber sur les écoliers, parcequ'il faudroit renouveler ces cartes de temps en temps. Je sais que cette pratique a été mise en usage dans quelques collèges avec succès. Peut-être aussi pourroit-on y ajouter deux tables de chronologie, dont l'une descendroit jusqu'à Jésus-Christ, et l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne pré-

tends pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les classes, c'est l'explication. Je voudrois sur-tout que celle de l'auteur grec ne manquât jamais, et qu'on y donnât tous les jours une demi-heure. C'est peu de chose : mais quand ce temps est employé régulièrement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins, dans les classes qui ne sont pas si nombreuses ; d'autant plus qu'elle revient deux fois chaque jour, et que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de temps.

L'attention d'un maître zélé pour le bien de ses écoliers, et sagement avare du temps, saura lui en faire ménager tous les moments avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### *Du devoir des parents.*

Quintilien fait commencer le devoir des pères et mères au moment même de la naissance de leurs enfants, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, et de mettre auprès d'eux des domestiques dont la sagesse et les bonnes mœurs leur soient connues ; et il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs

enfants tout ce qui seroit capable d'altérer le moins du monde leur innocence ; et à ne rien dire ou faire en leur présence qui puisse leur inspirer des principes dangereux ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matière que je traite ici par rapport aux parents est d'abord le choix d'un maître et d'un collège, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoyer leurs enfants. Quintilien nous marque cette double obligation [1] en deux mots, mais qui ne laissent rien à désirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée : *præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei præcipua prudentibus cura est* ; et pour collège, celui où régnera une discipline exacte et régulière : *et disciplinam quæ maximè severa fuerit*.

Pline le jeune, dans une de ses lettres [2] où il indique à une dame de ses amis un professeur de rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matière d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un collège et d'un régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant, mais qui peuvent aussi regarder celui d'un précepteur. L'endroit est trop beau pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

(a) « Le secret pour mettre votre fils en état de

[1] *Lib. 1, c. 2.* — [2] *Lib. 3, ep. 3.*

(a) *Quibus omnibus (avis et majoribus) ita demùm similis adolecet, si imbutus honestis artibus fuerit : quas plurimùm refert à quo potissimùm accipiat. Adhuc illum pueritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt : jam circumspectendus rhetor latinus, cujus scholæ severitas, pudor imprimis, castitas constet. Adest enim adolescenti nostro, cum cæteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritu*

« marcher dignement sur les traces de ses ancêtres ,  
 « c'est de lui donner un bon guide, qui sache lui  
 « montrer les routes de la science et de l'honneur :  
 « mais il importe de bien choisir ce guide. Jusqu'ici  
 « l'âge encore tendre de votre fils l'a tenu auprès de  
 « vous sous la conduite de ses précepteurs et dans  
 « une maison particulière, où les dangers, supposé  
 « qu'il s'y en trouve, sont bien moindres. Aujourd'  
 « d'hui qu'il s'agit de l'envoyer aux leçons publi-  
 « ques, il faut choisir un professeur d'éloquence,  
 « dans l'école duquel on soit assuré que règne une  
 « discipline exacte, et sur-tout une grande modestie  
 « et une grande pureté de mœurs. Car, entre les au-  
 « tres avantages que ce jeune homme a reçus de la  
 « nature et de la fortune, il est d'une beauté singu-  
 « lière ; et c'est ce qui engage encore plus, dans un  
 « âge si foible et si dangereux, à lui donner un  
 « maître qui ne lui serve pas de précepteur seule-  
 « ment, mais encore de guide et de gardien.

« Je ne vois (a) personne plus propre à remplir ces  
 « devoirs que Julius Génitor. Je l'aime, et l'amitié

do : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modò, sed custos etiam rectorque quærendus est.

(a) Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genitorem. Amatur à me : judicio tamen meo non obstat caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus et gravis : paulò etiam horridior et durior, ut in hac licentiâ temporum. Quantum eloquentiâ valeat, pluribus credere potes : nam dicendi facultas aperta et exposita statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnasque latebras habet : cujus pro Genitore me sponsorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, nisi profuturum : nihil discet, quod nescisse rectius fuerit. Nec minùs sæpè ab illo, quàm à te meque, admonchitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina et quanta sustineat. Proindè, faventibus diis, trade eum præceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam discat, quæ malè sine moribus discitur. Vale.

« que je lui porte ne séduit point mon jugement, à  
« qui elle doit sa naissance. C'est un homme grave  
« et irréprochable: peut-être trop austère et trop  
« dur dans ses manières, si l'on s'en rapporte à la li-  
« cence de ces derniers temps. Comme le talent de la  
« parole est un avantage extérieur, qui se manifeste  
« et se fait sentir, vous pouvez, sur ce qui regarde  
« son éloquence, en croire le témoignage public. Il  
« n'en est pas de même des qualités de l'ame; elle a  
« des abymes où il n'est presque pas possible de pé-  
« nétrer; et de ce côté-là je vous suis caution de  
« Génitor. Votre fils ne lui entendra rien dire dont  
« il ne puisse faire son profit; il n'apprendra rien  
« de lui qu'il eût été plus à propos d'ignorer. Il n'aura  
« pas moins de soin que vous et moi de lui remettre  
« sans cesse devant les yeux les portraits et les vertus de  
« ses ancêtres, et de lui faire sentir tout le poids du far-  
« deau que leurs grands noms lui imposent. N'hési-  
« tez donc pas à le mettre entre les mains d'un maître  
« qui le formera d'abord aux bonnes mœurs, et en-  
« suite à l'éloquence, qui ne s'apprend jamais bien  
« sans les bonnes mœurs. Adieu. »

Il ne suffit pas de faire choix d'un collège. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parents voient souvent le principal, les régents, les précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfans et du progrès qu'ils font dans l'étude; qu'ils leur donnent des lumières sur leur caractère d'esprit et leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connoître que tout autre; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts; qu'ils les appuient de toute leur autorité, qu'ils agissent en tout de concert avec eux, pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les pu-

nitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parents avec les maîtres peut être utile aux enfants.

[1] Horace, dans la belle satire où il témoigne sa vive reconnoissance des peines extraordinaires que son père avoit prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avoit soin de voir souvent ses maîtres; et il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avoit eu non seulement d'avoir été exempt des désordres ordinaires à la jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atqui si vitiis mediocribus ac mea paucis  
 Mendosa est natura, alioqui recta...  
 Causa fuit pater his...  
 Ipse mihi custos incorruptissimus omnes  
 Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,  
 Qui primus virtutis honos, servavit ab omni  
 Non solùm factò, verùm opprobrio quoque turpi.

[2] C'est une faute, dit Plutarque, bien condamnable dans les parents, de se croire entièrement déchargés du soin de veiller sur leurs enfants, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, et de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux et leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude et dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un père, dans une affaire si importante et qui le touche de si près, de s'en rapporter aveuglément à la bonne foi de personnes étrangères, qui chez les anciens étoient le plus souvent des esclaves ou des affranchis; il est constant, continue le même auteur, que cette attention

[1] *Lib. 1, sat. 6.* — [2] *De educ. liberis.*

d'un père à s'informer de temps en temps, et à se faire rendre compte des études et de la conduite de son fils, peut servir en même temps à rendre et les écoliers et le maître plus exacts et plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe qui dit (a) que rien n'est si propre à engraisser un cheval que l'œil du maître.

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parents s'en acquittent. Ils ne veillent guère davantage sur la conduite de leurs enfants lorsqu'ils sont devenus plus grands et qu'ils sont sortis du collège; et la plupart font paroître sur ce point une indifférence et une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires et de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfants n'étoit pas la plus importante de toutes; et comme si la qualité de père devoit jamais être effacée par celle de magistrat et d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'état de négliger le soin de leur propre famille; et dans un dialogue qui a pour titre *Lachès*, il introduit deux hommes des plus considérables d'Athènes, qui reconnoissent avec douleur que, s'ils ont acquis peu de mérite et de gloire, c'étoit la faute de leurs pères, qui, célèbres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, et totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avoient pris aucun soin de leur éducation, et les avoient abandonnés à eux-mêmes et à leur propre conduite dans un âge où ils avoient le plus de besoin d'être veillés et retenus. Plût à Dieu

(a) Οὐδεν οὕτω πικραίνει τὸν ἵππον, ὡς βασιλεὺς ὀρθαλμῆς.

que bien des enfants n'eussent pas encore aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes !

Caton le censeur, quoique occupé des plus grandes affaires de l'état, chargé des plus importants emplois, et l'âme des délibérations du sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Émile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvoit le temps d'assister aux conférences que faisoient ses enfants, et d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien payé de ses peines, et la réputation (a) qu'ils s'acquirent en fut une juste et douce récompense.

Ces grands hommes étoient bien éloignés d'un défaut très commun maintenant, sur-tout parmi les grands seigneurs et les gens de guerre, qui ont grand soin de dire et de répéter à leurs enfants qu'ils ne veulent point faire d'eux des docteurs, et qu'ils ne les ont mis au collège que pour leur faire passer quelques années en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'académie ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parcequ'il tend directement à étouffer et à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parents devroient employer tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter ; parceque, si leurs enfants y sont sensibles dans les classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, et se piqueront pareillement d'y réussir et de s'y distinguer.

Je reviens au choix d'un précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la manière

(a) Scipion l'Africain le second fut l'un de ses enfants.

d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractère d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, et une habileté à conduire formée par une longue expérience. Mais il se plaint amèrement de la négligence ou plutôt de la stupidité des parents, qui, dans un choix qui décide pour l'ordinaire du sort et du mérite de leurs enfants pour toute la vie, s'en rapportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sûres, et, poussés par une sordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, et trouvent que celui qui leur coûte le moins est le meilleur. Il rapporte à ce sujet une parole d'Aristippe pleine de sens. Un père surpris qu'il lui demandât mille dragmes [1] pour instruire son fils: Quoi! s'écria-t-il, j'achèterois à ce prix un esclave. Vous en aurez deux pour un, répliqua le philosophe; insinuant par-là à ce père avare qu'il ne feroit qu'un esclave de son fils.

[2] Le poëte satirique fait les mêmes plaintes, et ne peut souffrir que les pères et mères, pendant qu'ils font mille folles dépenses pour leurs bâtimens, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfants.

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,  
 Ut multùm, duo sufficient. Res nulla minoris  
 Constabit patri quàm filius.

[3] Cratès le philosophe disoit qu'il auroit souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoyens: « Hommes de peu de sens, quelle

[1] Cinq cents livres. — [2] *Juven. lib. 3, sat. 7.*

[3] *Plut. de liberis educandis.*

« est donc votre folie, de ne songer qu'à amasser des  
 « richesses, et de négliger absolument l'éducation  
 « de vos enfants pour qui vous dites que vous les  
 « amassez ! »

[1] Les parents paient bien cher quelquefois leur nonchalance et leur avarice, lorsque, dans la suite, ils ont la douleur de voir que leurs enfants, abandonnés à toutes sortes de désordres, les déshonorent en mille manières, et font souvent plus de dépense en une seule année, pour satisfaire leurs passions, que les parents n'en eussent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête et solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, et se souvenir que le plus noble aussi-bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or et de l'argent, c'est de s'en servir pour acheter des hommes de mérite, en quelque genre que ce soit, et sur tout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfants.

[2] Lorsque Sénèque voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens, qui lui attiroient l'envie, ce prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avoit des personnes infiniment au-dessous du mérite de Sénèque qui en possédoient davantage. « J'ai honte, lui dit-il, de voir des affranchis plus riches que vous, et qu'étant le premier dans mon estime, vous ne soyez pas le plus grand dans mon empire. » *Pudet referre libertinos qui ditiores spectantur. Undè etiam rubori mihi est, quòd præcipuus caritate, nondùm omnes fortunâ antecellis.* Je n'examine point si Néron pensoit comme il parle ici : mais ce qui est certain, c'est que les parents sensés et

[1] *Plut. ibid.* — [2] *Tacit. Annal. lib. 14, cap. 55.*

raisonnables doivent penser de la sorte, et voir avec quelque peine qu'un intendant, un secrétaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des pères et des mères, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse et de générosité; et qui, non contents de payer de bons appointements aux précepteurs de leurs enfants, se croient encore obligés de leur assurer pour toute leur vie un revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos et en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagère de trente, cinquante, cent pistoles, plus ou moins, selon les différentes circonstances! Approche-t-elle des services dont elle est le prix? Je lis toujours avec un plaisir singulier le discours admirable que tient à son père le jeune Tobie au sujet du guide qui l'avoit conduit pendant son voyage, et le dénombrement qu'il fait des services qu'il en a reçus, dont il expose la grandeur et le nombre avec la même exactitude que s'il devoit lui-même en tirer la récompense, et non pas la donner. « [1] Mon père, lui dit-il, quelle  
« récompense pouvons-nous lui donner qui ait quel-  
« que proportion avec les biens dont il nous a com-  
« blés? Il m'a mené et ramené dans une parfaite  
« santé; il a été lui-même recevoir l'argent de Gabé-  
« lus; il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée; il  
« a éloigné d'elle le démon qui la tourmentoit; il a  
« rempli de joie son père et sa mère; il m'a délivré  
« du poisson qui m'alloit dévorer; il vous a fait voir

[1] *Tob.* 12. 2, 4.

« à vous-même la lumière du ciel : et c'est par lui que  
 « nous nous trouvons remplis de toutes sortes de  
 « biens. Que pouvons-nous donc lui donner qui  
 « égale tout ce qu'il a fait pour nous ? Mais je vous  
 « prie, mon père, de le supplier de vouloir bien ac-  
 « cepter la moitié de tout le bien que nous avons  
 « apporté. »

Quelle noblesse de sentiments ! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour son guide par une offre si avantageuse, mais il croit qu'il recevra lui-même une grace dont il se trouvera fort honoré, si le guide daigne accepter son offre : *si fortè dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.* Voilà un modèle parfait pour les parents ; comme la description qu'il fait des services que son guide lui a rendus en est un aussi pour les précepteurs, qui doivent servir d'anges gardiens à leurs élèves.

Tous les pères ne sont pas en état de faire la fortune des précepteurs de leurs enfants, mais tous sont en état et dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de considération, et de leur attirer par leur conduite l'estime et le respect des enfants et de toute la famille. Il y doit être regardé et respecté comme le père même : c'est l'idée que les anciens vouloient qu'on eût d'un précepteur.

Dii majorum umbris tenuem et sine pondere terram ..  
 Qui præceptorem sancti voluere parentis  
 Esse loco.

*Juven. lib. 3, satir. 7.*

Quoique tous les parents, ceux-mêmes qui ne peuvent donner que des appointements très médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix

d'un précepteur, il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands seigneurs, les princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfants à de jeunes précepteurs qui sont sans expérience, et ne peuvent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvu qu'ils apportent de la bonne volonté et de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit et de jugement, qu'ils aiment le travail, et que sur-tout ils aient des mœurs pures et un fonds de religion et de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage et expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions et se conduire par ses avis. Mais ce qui me paroît absolument nécessaire, et à quoi les parents ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon, et de M. Locke, Anglois, et d'autres pareils. Je souhaiterois que les miens pussent leur être utiles; du moins c'est la vue que j'ai eue en les composant.

Les pères et mères ne doivent point omettre un moyen puissant qu'ils ont entre les mains d'attirer sur leurs enfants la bénédiction de Dieu: c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, et de l'aider à faire ses études. J'ai reçu autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. Le Pelletier

le ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que messieurs ses enfants (a) au collège du Plessis, et de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois souvent les premières places et les prix. M. Le Pelletier me récompensoit comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de père, et depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie où je ne m'en souviennne, et ma reconnoissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### *Du devoir des précepteurs.*

Il me reste peu de choses à ajouter sur ce sujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

(b) Les précepteurs tiennent la place des pères et des mères; ils doivent donc en prendre les sentiments, et en avoir la douceur et la tendresse: mais une douceur qui ne dégénère point en mollesse, et une tendresse qui soit réglée par la raison. Rien de ce que feroient les pères et les mères pour leurs enfants ne doit leur paroître au-dessous d'eux: j'entends par-là certaines attentions, certains soins pour

(a) Feu M. l'évêque d'Angers, et M. Le Pelletier, ancien premier président.

(b) Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus sibi liberi traduntur, existimet Quintil. lib. 2, cap. 2.

leur personne et pour leur santé, sur-tout quand ils sont encore dans un âge tendre, ou malades. Cette attention, ces soins plaisent infiniment aux parents, et servent beaucoup à leur mettre l'esprit en repos.

Par la même raison qu'ils tiennent la place des pères et des mères, ils ne doivent pas se regarder comme les maîtres absolus des enfants, ni prétendre les gouverner à leur gré et selon leur caprice, sans aucune dépendance des parents, sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfants, sous de grosses peines, de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison et selon les règles n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence et ce secret qui a quelque chose d'odieux et de tyrannique, et dont les parents ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste ni plus raisonnable que de les consulter sur ce qui regarde la manière de conduire leurs enfants, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vues, en un mot, d'avoir de part et d'autre une confiance et une ouverture entière, qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on croit pouvoir être utile aux enfants. Je suppose que les parents sont tels qu'ils doivent être, et qu'ils n'exigent rien qui soit contraire à une éducation chrétienne. S'il en étoit autrement, les précepteurs, en souffrant avec patience et condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces et modérées. Quand elles sont inutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer et de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumières de leur conscience,

ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une manière honnête et polie, sans témoigner de mauvaise humeur, et sans rompre avec les parents.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des précepteurs avec les parents doit s'entendre aussi par rapport au principal d'un collège, quand les enfants y demeurent. C'est à lui premièrement qu'on les confie; c'est lui qui est chargé de la discipline du collège, tant en public qu'en particulier; c'est lui qui répond de tout ce qui s'y passe. Or, sans la subordination dont je parle, il n'est point en état de s'acquitter des devoirs essentiels à la place et à la qualité de principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance et l'assiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvu que ce soit sans gêne, sans contrainte et sans affectation. Il est l'ange gardien des enfants. Il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui demandera compte de leur ame, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder que le démon pour les perdre? Le malheur est que la plupart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auroient dû prévenir par une sainte et religieuse sollicitude, qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite des autres: [1] *qui preest, in sollicitudine.*

[1] Rom. 12. 8.

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui servent les enfants, et ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien [1], il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation et d'honneur : *nec tutior inter servos malos, quàm ingenuos parùm modestos, conversatio est*. La règle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité et de leur piété : car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parents et par les maîtres.

Comme les enfants, sur-tout dans un âge tendre, ont l'esprit volage et léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vue. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant et arrêtant leur imagination ; et elle leur épargne bien des distractions et des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, et qui donnent lieu ensuite à des réprimandes et à des punitions, que le maître auroit pu prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode et pressante. C'est ce que Quintilien insinue par ces mots, *assiduus sit potius quàm immodicus*.

L'assiduité ne doit point paroître difficile dans le collège, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le temps des classes, ce qui les rendroit entièrement inexcusables s'ils y manquoient ; au lieu que la même assiduité est fort dure et fort gênante

[1] *Lib. 1, c. 3.*

dans les maisons particulières, où le précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parents, et je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt, de s'appliquer autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entière pendant une après-midi, et prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce temps-là sur leurs enfants. Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continue. Un précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses connoissances, de consulter sur ses études et sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation, en un mot, de n'être pas toujours tête à tête avec son écolier. On ne sauroit dire combien cette condescendance de la part des parents est propre à encourager les maîtres, et à rendre leur zèle plus vif et plus vigilant.

J'ai déjà averti qu'ils ne doivent jamais agir par passion, par humeur, par caprice. C'est là un des plus grands défauts en matière d'éducation, parce qu'il n'échappe jamais aux yeux clairvoyants des écoliers, qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, et qu'il ôte à ses avis et à ses remontrances presque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur, sont ceux qui s'en aperçoivent le moins, et que souvent même ils sauroient mauvais gré à quiconque entreprendroit de les en avertir, ce qui est pourtant le meilleur office que leur puisse rendre un ami.

J'ai honte de rapporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche*, *bête*, *âne*, *cheval de carrosse*, etc., et je ne le ferois point, si je ne savais que ces termes se

trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, est-ce la politesse, est-ce le bon esprit qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet ou d'une basse éducation qu'on a reçue, ou d'une grossièreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que la bienséance, ou d'un caractère violent et emporté qui ne peut se contenir?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la jeunesse il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entière, obligent d'entrer dans cette profession, et ils ne doivent point en rougir. Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, et il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir et l'amour de la pauvreté où son père l'avoit laissé en mourant. C'est un beau modèle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines est certainement bien légitime et bien mérité. Je voudrois cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant qui les y engageât; mais que la volonté de Dieu et le desir de se sanctifier y eussent la principale et la première part. La dureté des parents oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, et à disputer sur le prix. Il seroit à souhaiter que d'un côté la générosité des pères et mères, et de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas et de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence, et je n'ai jamais vu qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vues intéressées sont indignes d'un précep-

teur véritablement chrétien, celles de la vanité et de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la jeunesse, motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il étoit ami intime de saint Augustin [1], et avoit quitté son pays, ses biens et sa mère pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité et de la sagesse, qu'ils cherchoient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses prières instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Véréconde, qui enseignoit les belles-lettres à Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le desir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en auroit trouvé de bien plus importants, s'il l'avoit voulu; et encore moins des vues de vanité ou d'ambition. Il avoit toujours évité de se faire connoître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son temps à l'étude de la sagesse.

[2] Cet exemple m'en rappelle un autre qui n'est pas moins admirable, et qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le père, plein d'ambition, ne songeoit qu'à élever son fils dans les dignités du siècle; et la mère, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation; et pour cela, elle proposa à un solitaire, qu'elle avoit prié de venir à Antioche, de quitter sa montagne et sa retraite pour se charger du soin de son

[1] *Confess.* lib. 6, cap. 10.

[2] *S. Chrysost.* de vitâ monac. lib. 2, cap. 14.

fil. Elle l'en conjura d'une manière si vive et si touchante, en lui protestant qu'il répondroit de l'ame de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'espérance de cette pieuse mère. L'enfant, conduit par son excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les sciences, et encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'insinua, par cet extérieur agréable, dans l'esprit de ses compagnons; ce qui lui donna moyen d'en gagner plusieurs, et de les porter à embrasser la vertu. C'est saint Chrysostôme, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'histoire, mais bien plus au long que je ne l'ai rapportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, et par où je finis ce chapitre, c'est que la piété est de toutes les qualités d'un précepteur la plus essentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zèle, un ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du ciel. [1] J'ai rapporté ailleurs un bel exemple de ce zèle dans la personne de saint Augustin, qui doit servir d'instruction et de modèle à tous les maîtres chrétiens.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### *Du devoir des écoliers.*

Quintilien (a) prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis

[1] Tom. 1, Discours prélim. pag. xlv.

(a) Plura de officiis docentium locutus, discipulos id unum inte-

qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, et de les regarder comme des pères dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction, qui est comme la vie de l'ame. En effet, ce sentiment de tendresse et de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, et pleins de reconnaissance pendant tout le temps de leur vie; ce qui me paroît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

(a) La docilité, qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, et à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers, comme celle des maîtres est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre; et comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande de la semence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échauffe, l'entretienne et l'humecte, de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître et du disciple.

La reconnaissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation fait le caractère d'un honnête homme, et est la marque d'un bon cœur. (b) Qui de nous

*rim moneo, ut præceptores suos non minùs quàm ipsa studia ament; et parentes esse, non quidem corporum, sed mentium, credant. Quintil. lib. 2, cap. 9.*

(a) Ut magistrorum officium est, docere; sic discipulorum præbere se dociles: alioqui neutrum sine altero sufficiet. Et sicut frustra sparseris semina, nisi illa præmollitus foverit sulcus, ita eloquentia coalescere nequit, nisi sociatâ tradentis accipientisque concordia. *Quintil. ibid.*

(b) Quis est nostrum liberaliter educatus, cui non educator, cui non magister suus atque doctor, cui non locus ille mutus, ubi ipse

dit Cicéron, a été instruit avec quelque soin, à qui la vue, ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, et du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir? (a) Sénèque exhorte les jeunes gens à conserver toujours un grand respect pour leurs maîtres, aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, et d'avoir pris des sentiments d'honneur et de probité. (b) Leur exactitude et leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a. Mais, quand les années ont mûri l'esprit et le jugement, on reconnoît que ce qui nous donnoit de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissements, les réprimandes, et la sévère exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent et peu considéré, est précisément ce qui le doit faire estimer et aimer. Aussi voyons-nous que Marc-Aurèle [1], l'un des plus sages et des plus illustres empereurs qu'ait eus Rome, remercioit les dieux de deux choses sur-tout : de ce qu'il avoit eu pour lui-même d'excellents précepteurs, et de ce qu'il en avoit trouvé de pareils pour ses enfants.

Quintilien, après avoir marqué les différents ca-

altus aut doctus est, cum gratâ recordatione in mente versetur? *Cic. pro Planc. n. 81.*

(a) Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, quorum beneficio se vitiis exuit, et sub quorum tutelâ positus exercet artes bonas. *Senec. epist. 83.*

(b) Tam diù illos odio habemus, quamdiù graves judicamus, et quamdiù beneficia illorum non intelligimus. Cùm jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari à nobis debere, propterque non amabantur; admonitiones, severitatem, et inconsultæ adolescentiæ custodiam. *Senec. lib. 5, de benef. cap. 5.*

[1] *M. Aurel. lib. 1, §. 17.*

ractères d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, et certainement très aimable. « Pour moi (dit-il), je  
 « veux un enfant que la louange excite, qui soit sen-  
 « sible à la gloire, qui pleure quand il se voit vain-  
 « cu. Une noble émulation le tiendra toujours en  
 « haleine; un reproche, une réprimande le piquera  
 « jusqu'au vif; l'honneur lui fera tout faire. Il ne  
 « ne faut point craindre qu'un tel écolier s'aban-  
 « donne jamais à la paresse. » *Mihi ille detur puer,*  
*quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat.*  
*Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio :*  
*hunc honor excitabit : in hoc desidiam nunquam ve-*  
*rebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avoit déclaré qu'il n'auroit jamais bonne opinion d'un enfant qui mettroit son étude à faire rire en contrefesant les manières, la mine, et les défauts des autres. Il en rend aussitôt une admirable raison. « Un enfant (dit-il), pour avoir véritablement de  
 « l'esprit selon moi, doit être bon et vertueux; au-  
 « trement, je l'aimerois mieux un peu lent et tardif  
 « qu'avec un mauvais caractère d'esprit. » *Non dabit*  
*mihi spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet,*  
*ut rideatur. Nam probus quoque imprimis erit ille verè*  
*ingeniosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse inge-*  
*nii, quàm mali.*

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfants, dont il peint le caractère et déplore la perte d'une manière si éloquente et si touchante dans la belle préface de son sixième livre.

On me permettra d'en insérer ici un petit extrait, qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, et où ils trouveront un modèle qui convient fort à leur âge et à leur état.

Après avoir parlé de son cadet, qui étoit mort à l'âge de cinq ans, et avoir décrit les graces et la beauté de son visage, la gentillesse de ses paroles, la vivacité de son esprit, qui commençoit à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son aîné.

(a) « Il me restoit après cela (dit-il) mon fils Quintilien, qui étoit tout mon plaisir, toute mon espérance; et il pouvoit suffire pour ma consolation. « Car, entré déjà dans sa dixième année, ce n'étoit plus des fleurs qu'il montrait comme son jeune frère, mais des fruits tout formés, et dont l'attente ne pouvoit plus tromper... J'ai bien de l'expérience, mais je n'ai jamais vu dans aucun enfant, je ne dis pas seulement tant de belles dispositions pour les sciences, ni tant de goût et d'inclination pour l'étude (ses maîtres le savent), mais tant de probité, de naturel, de bonté d'ame, de douceur de penchant à faire plaisir et à obliger que j'en ai connu en lui.

« (b) Il avoit outre cela tous les avantages que donne la nature : un son de voix charmant, une

(a) Unâ post hæc Quintiliani mei spe ac voluptate nitebar : et poterat sufficere solatio. Non enim flosculos, sicut prior, sed, jam decimum ætatis ingressus annum, certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro... has me in illo vidisse virtutes ingenii, non modò ad percipiendas disciplinas, quò nihil præstantiùs cognovi plurima expertus, studii que jam tum non coacti, (sciunt præceptores) sed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis...

(b) Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritasque, oris suavitas, et in utràcumque linguâ, tanquam ad eam demùm natus esset, expressa proprietas omnium litterarum.

« physionomie douce, une facilité surprenante à  
 « bien prononcer les deux langues, comme s'il eût  
 « été également né pour l'une et pour l'autre.

« (a) Mais tout cela n'étoit encore que des espé-  
 « rances. Je fais bien plus de cas de ses rares vertus,  
 « de son égalité d'ame, de sa fermeté, de la force  
 « avec laquelle il se roidissoit contre les craintes et  
 « les douleurs. Car avec quel étonnement des méde-  
 « cins a-t-il supporté une maladie de huit mois ! Sur  
 « le point de mourir il me consoloit lui-même et me  
 « défendoit de le pleurer. Son esprit s'égaroit-il quel-  
 « quefois dans ces derniers moments, il n'étoit oc-  
 « cupé pendant ces rêveries que de sciences et d'étu-  
 « des. O vaines et trompeuses espérances ! etc. »

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens parmi nous dont on puisse dire avec vérité autant de bien qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte seroit-ce pour eux, si, nés et élevés dans le christianisme, ils n'avoient pas même les vertus des enfants païens ! Je ne crains point de les répéter encore ici : docilité, obéissance, respect pour les maîtres porté jusqu'à la tendresse, et source d'une reconnoissance éternelle ; ardeur pour l'étude, et goût merveilleux pour les sciences ; éloignement du vice et du désordre ; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité ; patience même, courage et grandeur d'ame dans le cours d'une longue maladie. Que manque-t-il donc à toutes ces vertus ? Ce qui seul pouvoit les rendre véritablement dignes de

(a) Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, quâ medicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit ! Ut me in supremis consolatus est ! Quam, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas litteras non habuit !

ce nom, et devoit en être comme l'ame et en faire tout le prix, le don précieux de la foi et de la piété, la connoissance salutaire du médiateur, un desir sincère de plaire à Dieu, et de lui rapporter toutes ses actions.

Voilà ce qui relève infiniment toutes les autres qualités des enfants chrétiens, et ce qui seul mérite de leur être proposé comme un modèle parfait et digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux saints illustres, dont la science et la vertu ont fait tant d'honneur à l'Eglise, je veux dire S. Basile et S. Grégoire de Nazianze.

Ils étoient tous deux sortis de familles fort nobles, selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même temps, et leur naissance fut le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu dont elles les avoient reçus. Celle de S. Grégoire le lui présentant dans l'église, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avoient l'un et l'autre tout ce qui rend les enfants aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur et politesse dans les manières.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles où la piété étoit, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire et domestique, et où pères, mères, frères, sœurs, aïeuls de côté et d'autre, étoient tous des saints, et la plupart des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avoit accordé fut cultivé avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoya séparément dans les villes de la Grèce qui avoient le plus de réputation

pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus excellents maîtres.

Enfin ils se rejoignirent à Athènes. On sait que cette ville étoit comme le théâtre et le centre des belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux saints ; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure assez extraordinaire y donna occasion. Il y avoit à Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux écoliers nouveau-venus, qui s'y rendoient de différentes provinces. On commençoit par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, et là on leur faisoit essayer mille brocards, mille railleries, mille insolences ; après quoi on les menoit aux bains publics en cérémonie, à travers la ville, escortés et précédés par tous ces jeunes gens, qui marchaient deux à deux. Lorsqu'on y étoit arrivé, toute la troupe s'arrêtoit, jetoit de grands cris, et faisoit mine de vouloir enfoncer les portes, comme si l'on refusoit de les leur ouvrir. Quand le nouveau-venu y avoit été admis, pour lors il recouvroit sa liberté. Grégoire, qui étoit arrivé le premier à Athènes, et qui sentoit combien cette ridicule cérémonie étoit contraire et coûteroit au caractère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en faire dispenser. (a) Ce fut là, dit S. Grégoire de Nazianze, dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce qui donna lieu à notre sainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'étei-

(a) Τοῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας προόμιον • ἐντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας σπινθήρ • οὕτως ἐπ' ἀλλήλοις ἐτράθημεν.

gnit jamais , et ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuse Athènes, s'écrie-t-il, et source de tout mon bonheur ! Je n'y étois allé que pour acquérir de la science, et j'y découvris le plus précieux de tous les trésors, un ami tendre et fidèle, plus heureux en cela que Saül, qui, ne cherchant que des ânesses, trouva un royaume.

Cette liaison, formée et commencée comme je viens de le dire, se fortifia toujours de plus en plus, sur-tout lorsque ces deux amis, qui n'avoient rien de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avoient tous deux le même but, et cherchoient le même trésor, je veux dire la sagesse et la vertu. Ils vivoient sous le même toit, mangeoient à la même table, avoient les mêmes exercices et les mêmes plaisirs, et n'étoient, à proprement parler, qu'une même ame : union merveilleuse, dit S. Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaste et chrétienne.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentiments d'envie et de jalousie; et néanmoins, absolument exempts de cette passion subtile et maligne, nous ne connoissions et n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchoit, non à l'emporter sur lui, mais à lui céder et à l'imiter.

Notre principale étude et notre unique but étoit la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éternelle en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuse immortalité, et en nous détachant de plus en plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions pour conducteur et pour guide la parole de Dieu. Nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de

surveillants, en nous exhortant mutuellement à la piété; et je pourrois dire, s'il n'y avoit point quelque sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous tenions lieu de règle l'un à l'autre pour discerner le faux du vrai, et le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étoient pétulants, violents ou déréglés dans leurs mœurs; et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvoient nous aider et nous soutenir dans le bon dessein que nous avions, sachant qu'il en est des mauvais exemples comme des maladies contagieuses qui se communiquent aisément.

Ces deux saints, et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens, brillèrent toujours parmi leurs compagnons par la beauté et la vivacité de leur esprit, par leur assiduité au travail, par le succès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études, par la facilité et la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignoit à Athènes, belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie : mais ils se distinguèrent encore plus par une innocence de mœurs qui étoit alarmée à la vue du moindre danger, et qui craignoit jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut S. Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, et dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentimens. Pendant qu'il dormoit, il crut voir deux vierges de même âge et d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeste, et sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siècle (a). Elles avoient

(a) Κριδέμενοι δ' ἐρύπερθε καρήνιτα ἠδ' ἐπαρειὰς  
Κρυφάμεναι, κατὰ γῆς ἑσπότη' ὄμματ' ἔχον·

les yeux baissés en terre et le visage couvert d'un voile, qui n'empêchoit pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandoit sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vue, ajoute le saint, me remplit de joie; car elles me paroissoient avoir quelque chose au-dessus de l'humain. Elles, de leur côté, m'embrassèrent et me caressèrent comme un enfant qu'elles aimoient tendrement; et quand je leur demandai qui elles étoient, elles me dirent, l'une, qu'elle étoit la (a) pureté, et l'autre la (b) continence, mais toutes deux les compagnes de Jésus-Christ, et les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortèrent d'unir mon cœur et mon esprit au leur, afin que, m'ayant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumière de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'étoit qu'un songe, mais qui fit un effet très réel sur le cœur du saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, et il la repassoit avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu qui, s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avoient grand besoin, lui et Basile, d'une telle vertu pour se soutenir au milieu des périls d'Athènes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs, à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens

Ἄιδος ἀμφοτέρῃσιν ἐπέτρεπε καλὸν ἔρευθος,  
Ὅσσον εὐνήτων φαίνεται ὑπ' ἐκ φαρῶν.

(a) Ἀγνεΐα.

(b) Σωφροσύνη.

qui s'y rendoient de toutes parts, et qui y apportoit chacun leurs vices et leurs dérèglements. Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les poètes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchants. Nous ne connoissions à Athènes que deux chemins : l'un qui nous conduisoit à l'église et aux saints docteurs qui y enseignoient; l'autre qui nous menoit aux écoles, et chez nos maîtres de littérature. Pour ceux qui conduisoient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument.

Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui se séparoient de toute société, qui n'avoient aucune part aux plaisirs et aux divertissemens de ceux de leur âge, dont la vie pure et innocente étoit une censure continuelle du dérèglement des autres, devoient être en butte à tous leurs compagnons, et devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris et de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; et rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres amis, et, j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même qu'un tel événement. Il falloit en effet que leur vertu fût bien pure, et leur conduite bien sage et bien mesurée, pour avoir su, non seulement éviter l'envie et la haine, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une manière bien éclatante, lorsqu'on apprit qu'ils songeoient à quitter Athènes.

pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle. Les cris et les plaintes retentissoient de toutes parts. Les larmes coulèrent de tous les yeux. Ils alloient perdre, disoient-ils, tout l'honneur de leur ville et la gloire de leurs écoles. Les maîtres et les écoliers, joignant aux prières et aux plaintes la force et la violence, protestoient qu'ils ne les laisseroient point aller, et qu'ils ne consentiroient jamais à leur départ. Il fallut effectivement que l'un d'eux cédât à un empressement si extraordinaire, et que l'on pourroit plutôt appeler une violente conspiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sais s'il est possible d'imaginer un modèle plus parfait pour les jeunes gens que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la jeunesse aimable et estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroyable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, manières polies et honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges et des applaudissements publics, et ce qui relève infiniment toutes ces qualités, une piété et une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître et fortifier. On peut lire dans le troisième tome des lettres de M. du Guet un caractère admirable de ces deux grands saints, composé exprès pour des écoliers qui répondoient sur quelques uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel qui, par sa piété et sa vertu, se rendoit

également agréable à Dieu et aux hommes : [1] *puer autem Samuel proficiebat atque crescebat, et placebat tam Domino quàm hominibus*. Ils y admireront un saint roi qui dès l'âge de huit ans, marchant sur les traces de David, fut toujours attentif à plaire en tout à Dieu : [2] *fecit quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui*. Ils y verront Tobie le père, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuyant la compagnie de ceux qui alloient adorer les veaux d'or, en ne faisant paroître rien de puéril dans sa conduite, et gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : [3] *solus fugiebat consortia omnium... Nihil puerile gessit in opere... Hæc et his similia secundum legem Dei puerulus observabat*; ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché : [4] *quem ab infantiâ timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato*. Ils seront surpris de trouver, long-temps avant le christianisme, un courage véritablement héroïque et chrétien dans les sept frères Machabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices plutôt que de violer la loi de Dieu : [5] *parati sumus mori, magis quàm patrias Dei leges prævaricari*.

Mais c'est dans la source même de la sainteté et de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentiments, c'est-à-dire dans Jésus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance et l'adolescence, a bien voulu naître enfant, et dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exac-

[1] 1 Reg. 3. 26. — [2] 4 Reg. 22. 2. — [3] Tob. cap. 1.

[4] Ibid. — [5] 2 Machab. 7. 2.

titude à aller au temple aux jours marqués, par son attention à écouter les docteurs, par la sagesse et la modestie de ses réponses, par son application à faire l'œuvre de son père, et à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parents; enfin par le soin qu'il a pris de faire paroître au-dehors devant Dieu et devant les hommes, à mesure qu'il avançoit en âge, des progrès sensibles de la grace et de la sagesse, dont il avoit reçu la plénitude dès le premier moment de son incarnation.

*Conclusion de cet ouvrage.*

Me voici arrivé à la fin de mon ouvrage. Je crois ne l'avoir entrepris que par des vues du bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvois, aux jeunes gens, et à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confrères, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela étoit arrivé contre mon dessein, et sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, et d'interpréter en bonne part ce qui me sera échappé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le maître unique des hommes, de qui vient toute lumière et tout don excellent, qui dispense les talents comme il lui plaît, et qui en donne le bon usage, à qui seul il appartient de parler au cœur aussi-bien qu'à l'esprit; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, sur l'auteur, sur les enfants, sur les pères, les mères, les maîtres, les domestiques, en un mot, sur tous ceux

qui sont employés à l'éducation de la jeunesse, en quelque lieu et dans quelque collège qu'ils soient : et en particulier qu'il daigne verser abondamment ses graces sur l'université de Paris, y conserver et y augmenter de plus en plus non seulement le goût des sciences et de l'étude qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété et de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen.*

FIN DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

TABLE GÉNÉRALE  
DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TRAITÉ DES ÉTUDES.

[Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes la page.]

A.

- ABDOLONYME.** Sa réponse à Alexandre, III, 55.
- ABEILLES.** Leur industrie, IV, 55.
- ABLANCOURT (d')** Examen de la traduction qu'il a faite d'un passage de Cicéron, I, 247. La manière dont il a rendu une pensée de Tacite en énerve toute la force, II, 55.
- ABRÉGÉS d'ouvrages.** Quelques uns seroient utiles pour l'instruction des jeunes étudiants, IV, 229 et suiv.
- ACHILLE.** Ne profite point des avis qu'il reçoit de son père en partant pour la guerre de Troie, I, 502. Reconnoît les funestes effets de sa colère, *ibid.*
- ACTION ou Prononciation.** De quelle importance elle est dans l'éloquence, II, 307. Quelle idée en avoit Démosthène, 308.
- ÆLIA.** Tous ceux de cette famille n'avoient qu'une maison à la ville et à la campagne, III, 27.
- AFRIQUE.** Elle tombe dans la barbarie par l'oubli des belles lettres, I, 21.
- AGÉSILAS,** roi de Lacédémone. Modestie de ce prince dans ses habits, III, 35. Son entrevue avec Pharnabaze, *ibid.*
- AGRAIRE (Loi).** En quoi elle consistoit, et ce qui y donna lieu, III, 536. Avec quelle adresse Cicéron se déclara contre cette loi devant le peuple, II, 213.
- AGRICULTURE.** Combien elle étoit en honneur chez les Romains, III, 365.

- AGRIPPA.** Conseil qu'il donne à Auguste, III, 559.
- ALCANDRE.** Il crève un œil à Lycurgue, III, 288.
- ALEXANDRE le grand.** Réponse de ce prince à Parménion, II, 73. Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre, III, 59. La rapidité de ses conquêtes prédite par Daniel, 174. Il s'avance vers Jérusalem dans le dessein de la détruire, 175. Il adore le dieu des Juifs, *ibid.*
- ALEXANDRE Sévère.** Sa modération, III, 28. Sa libéralité, 44. Sa frugalité, *ibid.*
- ALLÉGORIE.** Ce que c'est, II, 175.
- ALLUCIUS,** prince des Celtibériens. Il se met à la suite de Scipion, III, 407.
- ALLUSION.** Figures par allusion, II, 187 Exemples, *ibid.* et *suiv.*
- AMAN.** Son caractère ambitieux dépeint dans un mot qui lui échappe, II, 421.
- AMBITION.** Elle est la cause de la ruine des états, III, 520. Maux qu'elle entraîne après elle, 532, 544.
- AMBOISE (le cardinal d').** Sa générosité envers un gentilhomme qui vouloit lui vendre une terre à vil prix, III, 29.
- AMBROISE (S.)** Comment élu archevêque de Milan, I, 185. Effet que produisit son éloquence sur saint Augustin, II, 335. Sentiment de ce père sur les discours trop ornés, 337. Il ne veut pas qu'on méprise l'agrément, 345.
- AMBUSTUS.** Voyez **FABIUS.**
- AME.** Son immortalité reconnue par Homère, I, 521.
- AMEUBLEMENTS,** etc. Voy. **LUXE.**
- AMITIÉ.** Combien celle de Damon et de Pythias étoit fidèle, I, 297.
- AMOUR.** L'amour et la crainte sont les deux grands mobiles de tout gouvernement et en particulier de la conduite des enfants, IV, 95.
- AMPLIFICATION.** En quoi elle consiste, II, 102.
- AMYOT.** Il a terni sa réputation, par son avarice, III, 23.
- ANALYSE.** Son utilité, II, 288.
- ANCIENS.** L'estime qu'on a toujours faite de leurs ouvrages est une preuve infaillible de leur mérite, I, 447. Les mœurs simples des anciens ne doivent pas choquer dans Homère, 451. On les trouve les mêmes dans l'Écriture sainte, *ibid.* La simplicité et la modestie faisoient le caractère des mœurs des premiers siècles, 482. Réflexions de madame Dacier à ce sujet, 484. Réflexions sur la simplicité des anciens, III, 47 et *suiv.* Les inventions de plusieurs choses nécessaires à la vie leur étoient inconnues, 585 et *suiv.*
- ANGLETERRE.** Fuite de la reine d'Angleterre; comment décrite par M. Bossuet, II, 36.
- ANIMAUX.** Réflexion sur les animaux de la terre, IV, 54 et *suiv.*
- ANNIBAL.** Sa haine contre les Romains, III, 390. Il commence la seconde guerre punique par le siège de Sagonte, *ibid.* Ses victoires près du Tésin, de la Trébie, et du lac de Thrasymène, 392 et *suiv.* Il défait les Romains à la bataille de Cannes, 395. Il refuse de marcher droit à

- Romé, 397. Il est obligé de repasser en Afrique après avoir reçu plusieurs échecs en Italie, 415. Son entrevue avec Scipion, *ibid. et suiv.* Il est vaincu, 417. Il se retire chez Antiochus, 424, chez Prusias, 433. Sa mort, 434. Parallèle d'Annibal avec Scipion, 458 *et suiv.* Ce qu'on doit penser des défauts que Tite-Live reproche à Annibal, 473.
- ANTIOCHUS**, roi de Syrie. Guerre de ce prince avec les Romains, III, 424. Il est vaincu et forcé de demander la paix, 428. Jugement qu'on doit porter de la conduite d'Antiochus dans cette guerre, 440.
- ANTIQUITÉS**. Ce que l'on entend par ce mot, III, 576. Utilité de l'étude des antiquités, 577 *et suiv.* A combien de chefs on peut la rapporter, 583.
- ANTITHÈSES**. Leur effet, II, 182 *et suiv.* Exemples, *ibid. et suiv.* On doit user sobrement de cette figure, 186.
- ANTOINE (Marc)**. Description de son vomissement par Cicéron, II, 169. Luxe extravagant de sa table, III, 42.
- ANTONIN (l'empereur)**. Sa frugalité et sa simplicité, III, 44, 50.
- APICIUS** corrompt son siècle par son habileté à bien préparer un repas, III, 49.
- APOSTROPHE**. Son usage, II, 190. Apostrophe des choses insensibles, 196. Belle apostrophe d'un Juif exilé à Babylone, qui adresse la parole à Jérusalem, 405.
- RASPE**. Générosité de Cyrus envers ce jeune seigneur, III, 217. *Voyez* CYRUS.
- ARATUS**. Comment il usoit des présents que lui faisoient les rois, III, 18.
- ARISTIDE**. Son économie dans l'administration des deniers publics, III, 238, 246. Son exil, 239 *et suiv.* Il est rappelé, 240. Surnommé *le juste*, et pourquoi, 242. Sa conduite sage et prudente fait passer aux Athéniens le commandement de toute la Grèce, 245. Ses sentiments sur les richesses et la pauvreté, 247 *et suiv.* Son portrait, 267. Sa générosité envers Thémistocle, 267.
- ARISTOPHANE**. Il joue les dieux sur le théâtre, I, 372.
- ARMES**. Quelles étoient celles dont se servoient les anciens, I, 488.
- ARNAUD** Réflexions de ce docteur sur l'éloquence des prédicateurs, II, 336.
- ARTS**. Les beaux-arts portés à leur perfection dans Athènes, et pourquoi, III, 278. Arts mécaniques bannis de Sparte, 292. Réflexions sur l'invention des arts, 584. Honneurs rendus à ceux qui ont inventé et perfectionné les arts, 592.
- ASDRUBAL**. Vaincu en Espagne, il passe en Italie, III, 408. Il est rappelé en Afrique pour s'opposer à Scipion, 412 *et suiv.*
- ASDRUBAL**, surnommé *Hædus*, III, 492.
- ASTYAGE**, roi des Mèdes. Il essaie inutilement de faire perdre à Cyrus l'envie de retourner dans son pays, III, 205 *et suiv.*

ASTYANAX. *Voyez* HECTOR.

ATÉ. Caractère de cette déesse suivant Homère, I, 520, 522.

ATHÈNES. Combien la culture des arts a contribué à sa grandeur et à sa réputation, I, 21. Le peuple d'Athènes ne peut souffrir qu'on fasse l'éloge des richesses, III, 15. Causes de l'élévation de cette ville, 238 *et suiv.*

ATTICISME. Son excellence et sa nature, I, 281.

AVARICE. Combien ce vice est infamant pour ceux qui sont constitués en dignité, III, 22. Il déshonore les gens de lettres, *ibid.* L'avarice est une des principales causes de la ruine de la république romaine, 529.

AUGUSTE. Simplicité dans sa manière de vivre, I, 37.

AUGUSTIN (S.). Comment il termine une dispute qui s'étoit élevée entre deux de ses disciples, I, 63. Ce qu'il pense de la lecture des poètes profanes, 378. A quoi il s'attache principalement dans les instructions qu'il faisoit à son peuple, II, 325. Usage qu'il faisoit de son éloquence, 335, 346. Il abolit les festins qu'on faisoit dans l'église le jour de saint Léonce, évêque d'Hippone, 352.

AVOCATS. Modèles qu'ils doivent suivre, II, 235. Ce qu'ils doivent prendre de Cicéron et de Démosthène, 277, 282. Ils doivent régler leur conduite sur celle de ces deux orateurs, 289. Quelle est proprement la science qui convient à un avocat, 307 *et suiv.* Plusieurs manquent de belles-lettres et d'érudition,

308. Quel est l'âge où les avocats doivent commencer à plaider, 309. Mœurs de l'avocat, 310. L'émulation dans un avocat doit être éloignée d'une basse jalousie, 319.

AURÈLE (*Marc*). Son éloignement de tout luxe et de tout faste, III, 36.

AURÉLIEN. Jugé digne du consulat à cause de sa pauvreté, III, 16.

AUSONE. Son épigramme sur Didon, II, 121.

AUTEURS. Quels sont ceux qu'on peut faire voir dans les basses classes, I, 294; et dans les classes plus avancées, 309. Ce qu'on doit observer dans l'explication des auteurs, 299, 318; II, 52. Précepte de Quintilien à ce sujet, *ibid.* Comment on doit lire les auteurs pour en tirer du fruit, 53, 97 *et suiv.* Comment on doit éclaircir les passages obscurs qui s'y trouvent, I, 334 *et suiv.* Principes pour juger sainement de leurs ouvrages, 446 *et suiv.*

## B.

BABYLONE. Prise de cette ville par Cyrus, III, 225 *et suiv.*

BARREAU. *Voyez* AVOCATS.

BASILE (S.). Comment on peut, selon ce père, étudier chrétiennement les auteurs profanes, I, 382. Il est le modèle d'un écolier parfait, IV, 260.

BÂTIMENTS. Quels sont ceux qu'on doit admirer, III, 25. Ce qu'on doit rechercher et éviter dans les bâtiments, 26.

BAYARD (*le chevalier*). Sa générosité et son désintéresse-

- ment, III, 20. Parole célèbre du chevalier Bayard au comte de Bourbon, 62.
- BEAUNES (*M. de*), archevêque de Bourges. Harangue de ce prélat contre le luxe, III, 39.
- BENOÎT XII. Il étoit fils d'un meunier, et jamais il n'oublia son origine, III, 67. A qui il comparoit les papes, 68.
- BIENFAITS. C'est par la volonté qu'on doit en juger, I, 398.
- BIENS. Les biens extérieurs sont peu estimables, III, 32. Combien les païens en faisoient peu de cas, 93.
- BOIVIN. Éloge et qualités de ce savant, III, 582.
- BOSSUET. Comment il décrit la fuite de la reine d'Angleterre, III, 36. Caractère de son éloquence, 43. Endroit de sa préface sur les Psaumes, pour montrer comment il faut s'y prendre pour faire sentir les beautés de l'Écriture sainte, II, 423. Éloge de son discours sur l'histoire universelle, I, 161; III, 192. Principes qu'il établit pour étudier l'histoire, 191.
- BOTANIQUE. Ce qu'il faut faire pour en acquérir la connoissance, II, 48.
- BOUHOURS. Réflexions tirées de son livre sur la manière de bien penser, II, 120 *et suiv.* Réflexion sensée et spirituelle du même sur la délicatesse des pensées, 133. Son jugement sur le faux goût de Sénèque, 145.
- BOUILLON (*le cardinal de*). Parallèle entre lui et M. de Turenne, II, 37.
- BOURGOGNE (*M. le duc de*). Ce prince étoit recommandable sur-tout par son éloignement pour le faste et pour toute dépense inutile, III, 30.
- BOURSIERS. Les collèges ont été fondés pour les boursiers, IV, 151. Quels ils doivent être, *ibid.*
- BOUSSOLE. Ce que c'est, III, 587. Elle étoit inconnue aux anciens, *ibid.*
- BROGNI (*Jean de*), cardinal de Viviers. Son origine, III, 68. Ce qu'il fit pour en conserver le souvenir, *ibid.*
- BRUTUS, premier consul. Réflexions sur les dispositions que Tite-Live lui attribue pendant le supplice de ses enfants, I, 338. Sa fermeté dans la punition qu'il exerce contre ses propres enfants, III, 374.
- BRUTUS, neveu de Caton. Il s'instruit dans l'art militaire par la lecture des historiens, I, 26. Il conspire contre César, III, 548. Prévoit les suites funestes du pouvoir excessif du jeune Octavius, 552. Il est regardé comme le dernier des Romains, 553. La noblesse et la grandeur de ses sentiments paroît sur-tout dans deux lettres qu'il a écrites à Cicéron et à Atticus, *ibid.*
- BUREAU typographique. Son usage, I, 98 *et suiv.*

## C.

CADENCE. Variétés de cadences dans Virgile, I, 406 *et suiv.*; dans Homère, 456 *et suiv.*

CALAIS. Générosité de six des bourgeois de cette ville, III, 87.

- CALLIAS**, citoyen d'Athènes. Accusation intentée contre lui, et sa défense, III, 248 *et suiv.*
- CAMBYSE**, roi des Perses. Excellentes instructions de ce prince à Cyrus sur les devoirs d'un général, III, 210.
- CAMPAGNE**. La vie active et laborieuse qu'on y mène, excellente école de toutes les vertus, III, 367 *et suiv.*
- CANIUS**. Son aventure avec Pithius, II, 63 *et suiv.*
- CANNES**. Bataille de Cannes, III, 397.
- CAPOUE**. Annibal se rend maître de cette ville, III, 402. Combien le séjour en est funeste à son armée, *ibid.*
- CARTHAGE**. Ce qui rendit cette ville si puissante, III, 516. Causes de sa ruine, *ibid.*
- CATÉCHISME**. Le catéchisme de M de Fleury est le premier livre qu'on doit faire apprendre aux enfants, I, 105; II, 329. Comment on doit le leur faire apprendre, I, 107.
- CATÉCHISTES**. La clarté leur est sur-tout nécessaire, II, 327. Ils doivent lire avec soin le traité de saint Augustin *de catechisandis rudibus*, 328.
- CATINAT** (*le maréchal de*). Il imite la simplicité de M. de Turanne, III, 52.
- CATON l'ancien**. Sa modestie et sa frugalité, I, 39; III, 42. Il fait ôter aux dames romaines le droit d'user d'or et d'argent dans leurs habits, 37. Il composa et écrivit de sa main des histoires pour son fils, 7.
- CATON le jeune**. Avec quelle adresse Cicéron affoiblit son témoignage dans l'affaire de Muréna, II, 213.
- CERDA** (*La*), jésuite. Excellence de son commentaire sur Virgile, I, 433.
- CÉSAR**. Éloge de ses Commentaires, I, 309. Jugement de Cicéron sur cet ouvrage, 246. Éloge de sa clémence, II, 20 *et suiv.* Idée de ses exploits militaires, III, 546. Quelle étoit son ambition, et en quoi elle différoit de celle de Pompée, 547. Ce qui hâta sa mort, 548. Pourquoi il mit sa patrie aux fers, 60.
- CHAIRE**. En quoi consiste l'éloquence de la chaire, II, 322. *Voyez PRÉDICATEUR.*
- CHAMPS** (*Vie et mœurs des*). *Voy. CAMPAGNE.*
- CHANGEMENT**. Causes du changement d'une république en monarchie, III, 515.
- CHATIMENTS**. Inconvénients des châtimens par rapport aux enfants, IV, 100. Règles qu'on doit observer dans les châtimens, 104. *Voyez ENFANTS.*
- CHEVAL**. Description d'un cheval de bataille, II, 399.
- CHRONOLOGIE**. Manière abrégée d'enseigner la chronologie aux enfants, IV, 232.
- CHRYSOSTÔME** (*saint*). Extrait d'une homélie de ce père au sujet de la sédition d'Antioche, II, 227 *et suiv.*; de celle contre les sermens, 356; de son discours sur la disgrâce d'Eutrope, favori de l'empereur Arcade, 359 *et suiv.* Combien ce docteur croit le talent de la parole nécessaire aux pasteurs, 346 *et suiv.* Tendre et éloquent discours de la mère de saint Jean Chrysostôme pour le détour-

- ner de se retirer dans une solitude, 365. Comment il décrit le sommeil d'un pauvre et d'un riche, I, 260.
- CICÉRON. Deux lettres de Cicéron traduites par MM. de Saint-Réal et l'abbé Mougault, I, 215. Endroits tirés du second livre de la Nature des dieux, avec la traduction de M. l'abbé d'Olivet, 237. Cicéron reconnoît que c'est un matelot qui lui a appris la véritable signification du mot *inhibere*, 325. Apostrophe de cet orateur au sujet de la mort de Clodius, II, 77. Il excelle dans tous les genres, 89. Idée abrégée de ses premières études et de sa vie, 294 *et suiv.* Il ne plaidoit jamais sans s'être préparé avec beaucoup de soin, 342. L'urbanité romaine règne sur-tout dans ses dialogues de l'orateur, I, 284. Ses lettres sont un modèle du style épistolaire, II, 89. Ce qu'il pensoit des bâtimens publics et particuliers, III, 26. Il blâmoit la vanité de Démosthène, quoiqu'il fût plus vain que lui, 75. Aventure qui lui arriva à Pouzzol lorsqu'il revenoit de Sicile, *ibid.* Son foible au sujet des louanges, 76, 550. Ce qu'on attendoit de lui après la mort de César, *ibid.* Il penche du côté d'Octave, et contribue à son élévation, 551. Il s'en repent, 552. Mort de Cicéron, 558. Réflexion de saint Augustin sur cet événement, 559.
- CIMON. Usage qu'il faisoit de ses richesses, III, 17, 254 *et suiv.* Il établit et affermit la puissance des Athéniens par sa prudence, 249. Il chasse les Perses de la Grèce, 250. A quoi il emploie les dépouilles qu'il avoit prises sur eux, 251. Il est exilé par les intrigues de Périclès, 253. Son rappel, *ibid.* Sa mort, 254. Ses libéralités, *ibid.* Réflexions sur les belles qualités de Cimon, 266 *et suiv.*
- CIRCÉ. Comment elle traite les compagnons d'Ulysse, I, 505. Horace ne s'accorde pas avec Homère dans l'histoire de Circé, *ibid.*
- CLASSES. Ce qu'il faut faire dans les basses classes, I, 293, et dans les classes supérieures, 309. Auteurs qu'on peut expliquer dans les unes et dans les autres. Voyez AUTEURS. En quoi consiste la discipline des classes, IV, 188. Application de quelques règles particulières à la conduite des classes, 228 *et suiv.*
- COLBERT. Avec quelle attention ce ministre récompensoit le mérite en tout genre, III, 282.
- COLÈRE. Vive peinture de la colère d'Agamémnon dans l'Iliade, I, 461. Imitée par Horace et par Virgile, *ibid.*
- COLLÈGE. De la discipline des collèges, IV, 150. Moyens de l'entretenir, 152. Ce qui contribue sur-tout à établir la réputation d'un collège, *ibid.* 218.
- COMPARAISONS. Comparaison de l'éloquence de Cicéron avec celle de Démosthène, par Quintilien, I, 269; par le père Rapin, 273; par M. de Fénelon, 274. Beautés des comparaisons d'Homère, I, 469. Comparaison de Méné-

- las avec un lion affamé, 470. Imitée par Virgile, 471. Autres comparaisons tirées d'Homère, et imitées par Virgile, *ibid. et suiv.*
- COMPOSITION. Matières de composition, II, 10. Elles doivent être travaillées avec soin, 11. Réflexion de Quintilien sur la manière de les corriger, 12. Essai de la manière dont on peut former les jeunes gens à la composition, 19. La composition françoise perfectionne la connoissance de la langue françoise, I, 248. La composition et l'érudition se soutiennent mutuellement, III, 581 *et suiv.* Compositions en vers et en prose, IV, 218. Défauts qu'on doit y éviter, 219 *et suiv.*
- CONDÉ (*le grand*). Belle action d'un soldat que ce prince prenoit plaisir à rapporter, III, 89.
- CONQUÉRANTS. La plupart des conquérants ne sont que des fléaux de Dieu, III, 4. Leur gloire n'a souvent eu pour principe que l'ambition, 58. Ce qu'il faut considérer pour juger sainement des plus fameux, 61.
- CONSCIENCE. Elle tourmente les impies, I, 295. Force de la conscience, III, 145. Voix de la conscience, IV, 9.
- CONSUL. Pouvoir des consuls à Rome, III, 509. Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple, 511.
- COPERNIC. Son système, IV, 28.
- CORNEILLE (*Pierre*). Son éloge par M. Racine, II, 93.
- CORNÉLIE, fille du grand Scipion. En quoi elle faisoit consister sa toilette, III, 38.
- COSTAR. A quoi il compare le penchant à la vertu, II, 127.
- CRASSUS. Trait d'éloquence très vif que le convoi d'une dame romaine fournit à Crassus, II, 224.
- CRÉATION. Est différemment décrite par Moïse et par les prophètes, II, 386. Réflexion sublime de Job sur les merveilles de la création, 412.
- CROMWEL. Son portrait, I, 43 *et suiv.*
- CURIUS chasse Pyrrhus de l'Italie, III, 43. Beau mot de ce Romain aux ambassadeurs des Samuites, *ibid.*
- CYAXARE. Il succède à Astyage, III, 209. Guerre qu'il eut à soutenir contre le roi des Assyriens, *ibid. et suiv.*
- CYPRIEN (*Saint*). Extrait de sa lettre au pape Corneille, au sujet de ceux qui étoient tombés dans la persécution, II, 355.
- CYRUS. Abrégé, analyse et extrait d'un morceau de l'histoire de Cyrus, I, 150. Combien il profita dans une seule conversation avec son père Cambyse, 80 *et suiv.* Son règne et ses conquêtes prédits deux cents ans avant lui par Isaïe, II, 395 *et suiv.* Son portrait et son éducation, III, 204. Il est choisi pour commander les troupes envoyées au secours de Cyaxare, 209. Sa religion, 210, 214, 223, 228, 480. Sa conduite envers les officiers et les troupes, 213. Victoire qu'il remporte sur les Assyriens, 216 *et suiv.* Retenue de Cyrus à l'égard d'une jeune princesse, et sa

bonté pour Araspe, 217. Sa clémence, 218. Il propose un combat singulier au roi de Babylone, *ibid.* A son retour il est mal reçu de Cyaxare, 219. Il dissipe ses soupçons, *ibid.* Seconde campagne de Cyrus, 222 *et suiv.* Il se rend maître de Sardes et de Babylone, 225. Son mariage avec la fille de Cyaxare, 228. Il pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, 229. Avis qu'il donne à ses enfants en mourant, et sa mort, *ibid. et suiv.* Cyrus est un conquérant parfait et accompli, 230. Parallèle de Cyrus avec Xerxès, son petit-fils, 232. La naissance et la mort de Cyrus sont rapportées différemment par Hérodote et par Xénophon 234. Il négligea l'éducation de ses enfants, IV, 70. Son adresse à manier les esprits, 163.

## D.

**DAMES romaines.** Voyez ROMAINES.

**DAMOCLÈS.** Son prétendu bonheur, I, 295.

**DANIEL.** Il explique un songe de Nabuchodónosor, roi de Babylone, III, 171 *et suiv.* Il prédit la rapidité des conquêtes d'Alexandre-le-Grand, 174 *et suiv.*

**DÉMARATE.** Entretien de Démarate avec Xerxès, lorsqu'il étoit sur le point d'entrer dans la Grèce, rapporté par Sénèque, II, 137 *et suiv.*; par Hérodote, III, 307.

**DÉMOCRATIE.** Ce que c'est, III, 376. Comment elle s'établit, 401, 504.

**DÉMOSTHÈNE.** Idée abrégée de sa vie et des exercices par lesquels il parvint à l'éloquence, II, 289 *et suiv.* Tour sublime par lequel il relève le courage des Athéniens 77. Pensée de Cicéron sur la vanité de Démosthène, 141. Sa réponse à un Athénien qui se plaignoit froidement d'un outrage, 219. Extrait des Philippiques de Démosthène, 238 *et suiv.* Sujet et extrait de la harangue pour Ctésiphon, 246 *et suiv.* Jugement de Denys d'Halicarnasse sur Démosthène, 262; de Cicéron, 263; de l'auteur, 264 *et suiv.* Voyez COMPARAISONS.

**DENYS d'Halicarnasse.** Cet auteur établit d'excellents principes pour l'étude de l'histoire, III, 190.

**DENYS l'ancien,** tyran de Syracuse. Comparaison de son règne avec celui de Timoléon, III, 344. Comparaison de sa vie avec celle de Platon et d'Archytas, 346.

**DENYS le jeune.** Quelle étoit la vie qu'il menoit dans les commencements de son règne III, 332. Dion le détermine à faire venir Platon à sa cour. Fruit qu'il tire de ses leçons, 333. Denys éloigne de sa cour Dion et Platon, 335.

**DESCRIPTIONS.** Exemples de descriptions poétiques, I, 427 *et suiv.* Descriptions oratoires, II, 31. Descriptions tirées de l'Écriture, 395.

**DÉSINTÉRESSEMENT.** Exemple rare de désintéressement du portier d'un maître de pension de Milan, III, 21; de quelques soldats qui refusent de

- prendre de l'argent que leur officier leur offroit pour les animer à poursuivre l'eunemi, *ibid.*; d'Aristide, 246 *et suiv.*; de Périclès, 255 *et suiv.*; de Paul-Emile, 451; du second Scipion, 527. Le désintéressement régnoit à Rome dans tous les ordres de l'état, 500.
- DIANE** *Orthia*, déesse honorée à Lacédémone, III, 291 *et suiv.* Fête barbare célébrée en son honneur, 292.
- DIEU**. Sans la connoissance de Dieu, point de véritable vertu, III, 99. Dieu se forme un peuple dépositaire de la vérité et de la religion, 104. Dessein de Dieu dans la suite des évènements arrivés au peuple juif dans l'ancien Testament, 117. La confiance en Dieu n'est jamais confondue, 142, 168 *et suiv.* Dieu est jaloux contre quiconque ose usurper sa gloire, 163. Dieu décide en maître du sort des empires, 562. *Voyez PROVIDENCE.*
- DIEUX**. Comment Homère décrit leurs combats, I, 463. Quel respect ce poëte inspire pour les dieux, 493. Étrange idée qu'il nous en donne, 507. Reproche que lui fait Cicéron à ce sujet, 508. Homère reconnoît que c'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talents, et tous les succès, 514.
- DIGAMMA** *olicum*. Ce que c'étoit, I, 342.
- DIGNITÉS**. Les dignités ne procurent point par elles-mêmes une véritable gloire, III, 54. Elles sont un véritable fardeau, *ibid.* Les dignités n'ont de grand que le danger qui les environne, 57.
- DIODORE** de Sicile. Mot grec de cet auteur, mal traduit, I, 263.
- DIGN**, ami et disciple de Platon, III, 331. Il persuade à Denys de faire venir Platon à sa cour, 332. Qualités de Dion, 336 *et suiv.* Il entreprend de délivrer Syracuse, 337. Sa mort, 339. Il manquoit de douceur et d'affabilité, *ibid.* Avis salutaires qu'il donnoit à Denys, 346.
- DISCIPLINE militaire des Romains**. *Voyez ROMAINS.*
- DISTRIBUTION**. Figure de rhétorique; exemples, II, 182 *et suiv.*
- DIVINITÉ**. Les païens ont avoué que la Divinité avoit présidé à la fondation de l'empire romain, III, 348, 355. Le premier devoir de l'homme regarde la Divinité, IV, 5.
- DODART**, médecin. Son portrait, II, 47.
- DOMITIUS AFER**, fameux orateur. Dans quel rang il plaçoit Virgile après Homère, I, 454.
- DUBOIS** (M.). Idée de la préface que cet académicien avoit mise à la tête de sa traduction des sermons de saint Augustin, II, 336.
- DUEL**. Étoit inconnu aux Grecs et aux Romains, I, 42.
- E.
- ECHARD**. (Laurent) Jugement sur son histoire romaine, I, 160.
- ECLIPSE**. Causes des éclipses de soleil et de lune, IV, 36.
- ECOLES publiques**. Pourquoi pré-

- féribles aux éducations particulières, IV, 73 *et suiv.*
- ÉCOLIERS.** Devoir des écoliers envers leurs maîtres, IV, 253. Portrait d'un écolier parfait, 256. Modèle d'un bon écolier dans le fils de Quintilien, 257; dans S. Basile et S. Grégoire, 259.
- ÉCRITURE.** Quand on doit y former les enfans, I, 103. Quelles doivent être les exemples d'écriture, 104. Beaux vers sur l'invention de l'écriture, 341.
- ÉCRITURE sainte.** Elle doit faire la principale étude d'un prédicateur, II, 371. Eloquence de l'Écriture sainte, 380. Simplicité des Écritures mystérieuses, 384. Simplicité et grandeur des Écritures, 386 *et suiv.* La beauté de l'Écriture sainte vient des choses, et non des mots, 392 *et suiv.* Endroits sublimes de l'Écriture sainte, 407 *et suiv.* Endroits tendres et touchants, 412 *et suiv.* Couleurs vives avec lesquelles Dieu a peint dans l'Écriture sainte les différens caractères des hommes, 418 *et suiv.*
- ÉCRIVAINS.** Voyez AUTEURS.
- ÉDUCATION.** Excellence de l'éducation de la jeunesse, III, 329. Mauvaise éducation, source de toutes sortes de vices, 332. Importance de la bonne éducation, IV, 66 *et suiv.* Différence entre les lois et la bonne éducation, 68. Combien les anciens ont recommandé la bonne éducation, 69. Devoir des princes et des magistrats par rapport à l'éducation, 70 *et suiv.* Si on doit préférer l'éducation
- publique à l'instruction particulière, 76. Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse, 83. Quel but on doit se proposer dans l'éducation, 85. Avec quel soin on doit étudier le caractère des enfans pour travailler avec succès à leur éducation, 87. Voyez ENFANS.
- EGLISE.** Elle est le royaume qui est digne de Dieu, III, 103. Elle est le terme de tous les desseins de Dieu, 103, 562. Elle sera toujours victorieuse, 169. Elle survivra à la ruine de tous les royaumes, 173.
- EGYPTE.** Il y avoit dans ce royaume un tribunal où l'on jugeoit les morts, II, 49; III, 4.
- ÉLÉGANCE du latin.** Voyez LANGUE latine.
- ÉLÉVATION d'ame.** Voyez SENTIMENTS.
- ELOCUTION.** Elle n'est que le vêtement et la parure du discours, II, 112. Elle est essentielle à l'éloquence, 149.
- ELOQUENCE.** On y parvient, 1° par la connoissance des préceptes, II, 4; 2° Par la lecture des auteurs, 61; 3° Par la composition, 11. Eloquence du barreau, 234. Modèles d'éloquence qu'il convient de se proposer au barreau, 235. Comparaison de l'éloquence de Démosthène et de Cicéron, 269. Ce qui a fait dégénérer l'éloquence à Athènes et à Rome, 278. Ce qu'on doit le plus craindre pour l'éloquence françoise, 281. Comparaison de l'éloquence sublime avec un beau bâtiment, 284.

- Eloquence qui convient à un rapporteur, 287. Des trois genres de l'éloquence. *Voyez* GENRE.
- ELOQUENT. Différence entre un homme éloquent et un homme disert, II, 81.
- EMILE (*Paul*). Il est fait consul, et chargé de la guerre contre Persée, III, 435. Victoire et triomphe de Paul Emile; ses belles qualités, 447 *et suiv.*
- EMULATION. Comment on peut l'entretenir parmi les jeunes gens, II, 16. Bel exemple d'émulation, sans jalousie dans Cicéron et Hortensius, 303, 321. C'est l'émulation qui fait fleurir les arts et les sciences, III, 281.
- ENFANTS. A quel âge on peut commencer à les faire étudier, I, 92. Ordre de leurs études, 102 *et suiv.* Il est nécessaire d'étudier leur caractère, et pourquoi, IV, 87. Les parents et les maîtres doivent d'abord prendre de l'ascendant sur eux, 91 *et suiv.* Un maître doit travailler à s'en faire aimer, 95. Quel usage il faut faire des châtimens avec eux, 100. Des réprimandes, 110. On doit parler raison aux enfants, 115. Usage des louanges à leur égard, *ibid.* Il faut les accoutumer à être vrais, 119. Précautions à prendre pour réprimer chez eux le mensonge et leur en inspirer l'horreur, *ibid.*; les former à la politesse, à la propreté et à l'exactitude, 121; leur rendre l'étude aimable, 124; leur accorder du repos et de la récréation, 128. Jeux qu'on peut leur permettre et ceux qu'on doit leur défendre, 129 *et suiv.* Les porter au bien par ses discours et par ses exemples, 131. Piété et religion des enfants, 134. Comment on élevait les enfants chez les Perses, III, 202; à Sparte, 289. Physique des enfans, IV, 38. *Voyez* EDUCATION *et* JEUNES GENS.
- EPAMINONDAS. Il se rendit la pauvreté familière, III, 324. Ses liaisons avec Pélopidas, *ibid.* Il a été considéré comme le premier homme de la Grèce, 327. Son portrait, *ibid. et suiv.* Son habileté dans le métier de la guerre, 329.
- EPHORES, magistrats de Sparte. Leur autorité, III, 285.
- EPICTÈTE, philosophe stoïcien, IV, 6 *et suiv.* Son maître lui casse la jambe : avec quel sang-froid il le souffre, 7.
- EPIGRAMMATUM *delectus*. Son utilité, I, 443.
- EPITHÈTES. Les poètes s'en servent plus souvent et plus librement que les orateurs, I, 425. Exemples d'épithètes bien choisies, *ibid.* Combien elles contribuent à la beauté et à la force du discours, *ibid.*
- EQUIPAGES. *Voyez* LUXE.
- ESCHINE. Extraits de sa harangue contre Ctésiphon, II, 247 *et suiv.* Succès de cette harangue, 260. Exil d'Eschine, et les premières leçons qu'il donna à Rhodes, *ibid.* Eloquence d'Eschine comparée à celle de Démosthène, 261 *et suiv.*
- ESCLAVES. Ils pouvoient devenir citoyens à Rome, III,

353. Avantage de cette police, 354.
- ESPRIT.** Comparaison entre la culture des terres et celle de l'esprit, I, 22. L'étude donne à l'esprit de l'élévation et de l'étendue, 23; le rend capable de tout, 24. L'esprit seul ne fait pas la solide gloire des hommes, III, 69 *et suiv.*
- ETATS.** Comparaison d'un état avec le corps humain, III, 515. Combien l'injustice est pernicieuse aux états, 495. Une longue prospérité cause ordinaire de leur ruine, 520. Quels changements elle causa dans la république romaine, 523.
- ETHOS (ἦθος).** Ce que c'est, II, 226. Exemple de l'éthos, 227 *et suiv.*
- ETIENNE (Robert),** célèbre imprimeur. Belle économie de la maison de Robert Etienne, IV, 227 *et suiv.*
- ETRIER.** Il n'étoit point en usage chez les anciens, III, 585.
- ETUDE.** Elle forme l'esprit, I, 23. Elle doit avoir pour fin de nous rendre meilleurs, 31. Elle nous fait vivre agréablement avec nous-mêmes et avec les autres, 28. *Voyez* ESPRIT. But qu'on doit se proposer dans l'étude des enfants, IV, 89. Il faut tâcher de la leur rendre aimable, 124. Moyens qu'un principal peut employer pour le succès des études dans son collège, 145, 147. Etudes que doivent faire les maîtres, 223.
- EVANGILE.** C'est la règle sûre et invariable pour juger de toutes choses, III, 12.
- EXEMPLE.** Force du bon exemple, IV, 133, 137.
- EXERCICE.** Ce qu'on entend par exercice, IV, 190. S'il est à propos de faire parler latin dans les exercices, 191. Comment il faut faire les exercices, *ibid. et suiv.* Manière d'interroger à un exercice, 194. Matière des exercices, 195.
- EXCLAMATION.** Figure de rhétorique, II, 190 *et suiv.*
- EXORDE.** L'exorde d'un discours doit être simple et modeste, II, 62 *et suiv.* Exception de cette règle, *ibid.* Bel exemple d'un exorde par insinuation, 215.
- EXTRACTION.** La noblesse de l'extraction est naturellement respectée, III, 63. Sa véritable source est le mérite et la vertu, 64. Il y a beaucoup de grandeur d'âme à ne pas oublier la bassesse de son extraction, 66.
- EZÉCHIAS,** roi de Juda. Il exhorte son peuple à mettre sa confiance en Dieu, III, 157. Sa douleur au sujet des blasphèmes de Rabsacès, *ibid. et suiv.* Confiance en Dieu: caractère dominant d'Ezéchias, 168.

## F.

**FABIUS Maximus.** Il est créé dictateur, et chargé de la guerre contre Annibal, III, 394. Modération et générosité de Fabius envers Minucius son maître de cavalerie, *ibid. et suiv.* Fabius rassure les magistrats dans Rome après la bataille de Cannes, 400. Il traverse les desseins de Sci-

- pion 410. Il réunissoit en sa personne les qualités essentielles à un bon général 454. Examen des raisons de sa conduite à l'égard d'Annibal, *ibid. et suiv.* Sa jalousie contre Scipion fait une tache à sa réputation, 456.
- FABLE. Son origine, III, 564. Son utilité, 571.
- FAGON. Trait de son éloge par M. de Fontenelle, II, 49.
- FALISQUES. Perfidie d'un maître d'école qui enseignoit les enfants des Falisques, I, 296.
- FASTE. Parallèle du faste et de la simplicité de plusieurs grands hommes, III, 46.
- FEMMES. Quelle est proprement la science qui leur convient, I, 164.
- FÉNÉLON. Réflexion de ce prélat sur l'éducation des filles, I, 118. Comment il voudroit qu'on enseignât la religion, II, 374. Il préfère Démosthène à Cicéron, et pourquoy, 274 *et suiv.*
- FERTÉ (*le maréchal de La*). Comment il reçut un mémoire qu'on lui présentoit pour les provisions de son fils, III, 52.
- FIGURES de rhétorique. Ce que c'est, II, 170. Leur usage, 171. Figures de mots, 172 *et suiv.* Figures de pensées, 190. On doit user sobrement des figures, 207. Il s'en trouve de toutes les espèces dans l'Écriture sainte, 402 *et suiv.*
- FILLES. Importance de leur éducation, I, 118. Nécessité et manière de former leurs mœurs, 119 *et suiv.* Si on doit et comment on peut leur enseigner la langue latine, 126.
- Connoissances qui leur sont nécessaires, 132.
- FLAMININUS (*Tit. Quintus*). Il contraint Philippe à demander la paix, III, 421. Reconnoissance des Grecs envers Flamininus, 423.
- FLAMINIUS, consul, vaincu par Annibal, III, 394.
- FLATTERIE. C'est la peste des cours et la ruine des princes, III, 334 *et suiv.*
- FLÉCHIER. Caractère de son éloquence, II, 42. On peut lui appliquer ce que dit Cicéron de Callidius, orateur doux et fleuri, 282.
- FLEURI (*M. l'abbé*). *Voy.* CATÉCHISME historique.
- FLEURS du discours. Quel est l'usage de l'éloquence fleurie, II, 88. *Voyez* ORNEMENTS.
- FLORENCE. Décret du concile de Florence sur le pouvoir du pape différemment entendu, I, 267.
- FLUX et REFLUX de la mer. Ses causes, IV, 36.
- FOI (*bonne*). Étoit un des principes du gouvernement des Romains, III, 495. Paroles mémorables du roi Jean sur la bonne foi, 85.
- FONTAINE (LA). Ses fables sont très convenables aux enfants, I, 110.
- FONTAINES. Leur origine, IV, 35.
- FONTENELLE. Comment il décrit les fonctions d'un lieutenant de police, II, 40. Caractère de son éloquence, 46. Endroits choisis de ses éloges historiques, 47 *et suiv.*
- FORMICALÉO. Industrie merveilleuse de cet insecte, IV, 58.
- FOURMIS. Leur industrie, IV, 56.

FRANÇOIS. Voyez LANGUE française.

FRÉDÉRIC de Saxe, surnommé le Sage, refuse l'empire, III, 56.

FRUGALITÉ. La frugalité est un riche fonds qui supplée au revenu, III, 19. Frugalité de la table de plusieurs empereurs romains, 44. Frugalité des tables de Sparte, 287. Réflexions sur la frugalité des anciens, 47. Recommandée aux officiers par Louis XIV, 53.

FULGENCE (S.). Apprit par cœur tout Homère, I, 380.

## G.

GAVIUS. Description de son supplice, II, 221 et suiv.

GÉNÉRAL d'armée. Combien il est difficile qu'il se préserve de l'orgueil, II, 25, 30. Ce qui fait le bon général, III, 440, 446. Voyez ANTIOCHUS, FABIUS, ANNIBAL et SCIPION.

GENRE. Des trois différents genres d'éloquence, II, 54. Du genre simple, 57. Du genre sublime, 68. Du genre tempéré, 79. Réflexions générales sur ces trois genres, 88 et suiv.

GÉOGRAPHIE. Elle est nécessaire pour étudier l'histoire, III, 181. Elle convient particulièrement aux enfants, I, 111. Comment on peut la leur enseigner, 112; IV, 232. Essai de cette méthode sur l'Asie, I, 112.

GESTE. Ce que c'est, IV, 111. Différentes espèces de gestes, 214 et suiv. Précepte important pour la voix et le geste, 217.

GLOIRE. Règles sur le goût de la solide gloire, III, 10 et suiv. Comparaison de la gloire des armes avec celle de la science, 69. En quoi consiste la solide gloire, 83, 91. L'amour de la gloire étoit l'âme de toutes les actions des Romains, 503.

GOÛT. Les écrivains de l'antiquité sont les arbitres souverains du bon goût, I, 24. Ce que c'est que le goût, 68. Il doit servir à régler nos jugements dans la lecture : on peut en donner des règles, 72. Il influe sur tous les arts, 75, 80. Comment il se corrompt, 78. Soins que les maîtres doivent prendre de former le goût de leurs disciples, 79. Les pensées brillantes et les pointes peuvent être regardées comme des avant-coureurs de la chute et de la décadence du bon goût, II, 91 et suiv. Jusqu'à quel point on peut s'accommoder au goût de son siècle, 268 et suiv.

GOUVERNANTE. Choix et qualité d'une gouvernante, I, 122.

GOVERNEMENT. De combien on en distingue de sortes, III, 506. Ils étoient tous réunis dans celui de Sparte, 507. Ils le furent aussi dans celui de Rome, 508. Règles essentielles que doivent suivre ceux qui sont chargés du gouvernement d'un état, 535.

GRACCHUS (Tib. Semp.), tribun du peuple, se déclare en faveur de Scipion contre ses collègues, III, 432.

GRACCHUS (Tib. et Caius). Leur portrait, III, 535. Ils propo-

- sent la loi agraire, 536. Leur fin tragique, 538.
- GRAMMAIRE *françoise*. Elle doit être une des premières études des enfants, I, 114.
- GRANVELLE. Beau mot de ce cardinal sur le cardinal Ximénès, III, 66.
- GRÈCE. Ses beaux temps commencent après l'expédition de Xerxès, III, 278.
- GRECS. Peu délicats sur la sincérité et la bonne foi, II, 210.
- GRÉGOIRE (S.), pape, défend la lecture des poètes profanes, II, 379.
- GRÉGOIRE de Nazianze (S.). modèle parfait d'un bon écolier, IV, 259.
- GUERRE *punique*. Commencement de la seconde, III, 390.
- GUERRE. Comment les anciens la faisoient, I, 488 *et suiv.*
- H.
- HAMEL (*M. du*). Trait de son éloge par M. de Fontenelle, II, 48.
- HARANGUE. Explication d'une harangue de Junon, tirée du premier livre de Virgile, I, 434. Harangues d'Homère, 474.
- HARLAI (*Achille de*). Fermeté et grandeur d'ame de ce magistrat, III, 86.
- HÉRODOTE. Applaudissemens qu'il reçoit en lisant ses ouvrages devant les peuples de la Grèce, III, 280. Observations critiques sur un passage d'Hérodote, 309.
- HÉROS. Comment on doit envisager les héros pour en juger sainement, III, 58 *et suiv.*
- MERSAN (M.). Il avoit composé une excellente rhétorique, II, 7. Son explication du cautique de Moïse, 425. Plus estimable encore par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, 452. Comment il passa les dernières années de sa vie, 453.
- HÉSIODE. Noms propres mal traduits dans ce poëte par Amyot, I, 263.
- HIRE (*M. de La*). Morceau de son éloge par M. de Fontenelle, II, 49.
- HISTOIRE. Son utilité et ses avantages, I, 136; III, 1 *et suiv.* La connoissance du génie et du caractère des grands hommes en fait une partie essentielle, 194 *et suiv.* Ce qui en fait la beauté, II, 117. L'histoire est le premier maître qu'on doit donner aux enfants, III, 6.
- HISTOIRE de France. Son utilité, et facilité de l'apprendre, I, 161.
- HISTOIRE *grecque ou ancienne*. Quand et comment on doit l'enseigner et l'étudier, I, 147.
- HISTOIRE *profane*. Règles et principes pour l'étudier, III, 179. Ordre et clarté, 180. Observer ce qui regarde les lois, les usages et les coutumes, 182. Chercher sur-tout la vérité, 183. S'appliquer à découvrir les causes des événemens, 187. Etudier le caractère des peuples et des grands hommes, 192. Observer ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie, 197. Remarquer tout ce qui a rapport à la religion, 200. Application des règles précédentes à quelques faits particuliers d'histoire, 201 *et suiv.*

**HISTOIRE romaine.** Quand les jeunes gens doivent l'étudier, et dans quels auteurs, I, 160 *et suiv.*

**HISTOIRE sainte.** Il faut commencer l'étude de l'histoire par l'histoire sainte, I, 136. Manière de l'enseigner, *ibid. et suiv.* Caractères propres de l'histoire sainte, III, 101. C'est l'histoire de Dieu et de ses attributs, *ibid.* Elle est dépositaire des révélations divines, 105. Observations utiles pour étudier l'histoire sainte, 114. La chronologie et la géographie sont nécessaires pour y mettre de l'ordre, *ibid.* Observer les usages et les coutumes du peuple de Dieu, 116. Faire observer aux enfants les principaux caractères des Juifs, *ibid.* Se rendre attentif aux exemples de vertu qui s'y trouvent, 119. Faire envisager Jésus-Christ dans les histoires qu'on explique, 129. Remarquer les privilèges de la piété, 130. Application des principes à plusieurs exemples, 132.

**HISTORIEN.** Qualités essentielles d'un historien, III, 183 *et suiv.*, 187 *et suiv.*

**HOMÈRE.** Quel cas Alexandre faisoit de ce poète, I, 444, 488. Excellence des poèmes d'Homère, 445. Règles qui peuvent servir de principes pour juger équitablement d'Homère, 446. Endroits d'Homère remarquables pour le style et l'éloquence, 456. Si on doit donner la préférence à Homère sur Virgile dans l'explication de ces deux auteurs, 455. Instruc-

tions que fournit Homère sur les usages et les coutumes anciennes, 482; sur les mœurs et les devoirs de la vie civile, 492. Homère a reconnu un Dieu suprême, unique et tout-puissant, 509; qui préside à tout, 511; qui distribue les biens et les talents, 514; qui punit et récompense après la mort, 522.

**HOMME (l').** Couleurs vives avec lesquelles Dieu peint dans l'écriture les différents caractères des hommes, II, 418. Ce qui rend l'homme véritablement grand, III, 13. L'homme est l'ouvrage le plus excellent qui soit sorti des mains de Dieu, IV, 4. Devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même, *ibid. et suiv.*; par rapport à la société, 10. Beau passage de M. Pascal sur la connoissance de l'homme, 32.

**HOMMES (grands).** Il ne faut pas juger d'eux d'après leur suite et leur luxe, III, 31 *et suiv.* La connoissance de leur génie et de leur caractère fait une partie essentielle de l'histoire, 190 *et suiv.* Les grands hommes de la Grèce sacrifioient leur ressentiment à l'intérêt public, 269, 273.

**HÔPITAUX.** Vive peinture des hôpitaux, II, 202.

**HORACES.** Combat des Horaces et des Curiaces, II, 113 *et suiv.*

**HORTENSIVS.** Son caractère, II, 300 *et suiv.* Pourquoi il fut plus goûté dans sa jeunesse que dans un âge plus avancé, 303.

**HOSPITALITÉ.** Par qui et com-

- ment exercée dans Homère, I, 494. Quelle idée en avoient les anciens, 495. Exemples de cette vertu dans Abraham et dans Loth, 498.
- HYPOTYPOSE.** Ce que c'est, II, 199. Exemples, *ibid.* et *suiv.* Comment on peut y réussir, 203.
- I.
- JADDUS**, grand-prêtre des Juifs, reçoit Alexandre dans Jérusalem, III, 175.
- JALOUSIE.** Ce vice est honteux pour un avocat, II, 322.
- JEAN I<sup>er</sup>**, roi de France. Parole mémorable de ce prince sur la bonne foi, III, 85.
- JEAN-BAPTISTE.** Beau passage de saint Chrysostôme, où il fait voir que la mort de saint Jean-Baptiste fut l'effet de la crainte mal entendue du parjure, II, 358.
- JÉROME (S.).** Avis qu'il donne à Léta sur l'éducation des filles, I, 121 et *suiv.* Il condamne un discours chrétien trop orné, II, 337.
- JÉRÉMIE.** Combien ses lamentations sont tendres et touchantes, II, 417.
- JEU.** Les jeux que l'on doit permettre ou interdire aux enfants, IV, 129 et *suiv.*
- JEUNES GENS.** Avec quelle retenue ils doivent parler des écrivains du premier ordre, I, 446. Ils sont très susceptibles de toutes sortes d'impressions, III, 12. Ils ont sur-tout besoin de principes et de règles de goût, principalement dans la lecture de l'histoire, *ibid.* Obligation des principaux et de tous les maîtres de travailler sur l'esprit et l'humeur des jeunes gens, IV, 153.
- IMAGES.** Ce qu'elles sont dans le discours, II, 205. Exemples, *ibid.*
- IMPIE.** Avec quelle énergie l'Écriture fait disparaître l'impie par une chute subite, II, 410.
- INDIBILIS**, roi des Illergètes, se rend à Scipion avec toutes ses troupes, III, 408.
- INJUSTICE.** Combien elle est pernicieuse aux états, III, 495.
- INTERROGATION**, figure de rhétorique, II, 190.
- JOAS.** Il est sauvé par les soins de Josabet, II, 202.
- JOB.** Sa réflexion sublime sur les merveilles de la création, II, 411.
- JOSEPH.** Combien est touchante son histoire, II, 416 et *suiv.* Il accuse ses frères, III, 132. Il est vendu et emmené en Égypte, 133. Il refuse de consentir aux sollicitations de sa maîtresse, et est mis en prison, *ibid.* Il interprète les songes de deux officiers de Pharaon, 134. Moyen que Joseph employa pour vaincre la tentation, 138. Sa patience dans les maux, 139. Il interprète les songes de Pharaon et est fait premier ministre de ce prince, 140. Il est adoré par ses frères, 141. Pourquoi Dieu laissa Joseph en prison pendant si longtemps, 142. Joseph est reconnu par ses frères, 148. Rapports entre Jésus-Christ et Joseph, 152.
- JOUVENCI.** Eloge de son *Ratio discendi et docendi*, I, 87.
- ISAÏE.** Figure et prédit la perte de ceux qui mettoient leur

confiance dans les secours de l'Égypte, III, 155 *et suiv.* Il prédit la défaite de Sennachérib, 158. Sublimité du style de ce prophète digne de la majesté de Dieu, 163 *et suiv.*

ISOCRATE. C'est lui qui le premier a rendu les Grecs attentifs au nombre et à la cadence du discours, II, 161. Comparaison de son éloquence avec celle de Démosthène, 267. Il faisoit payer ses leçons fort cher, 290.

JUGE. Parallèle d'un juge méchant et d'un juge ignorant, tiré de l'oraison funèbre de M. de Lamoignon, II, 39. Modèles de juges parfaits, III, 121.

JUIFS. Caractère de ce peuple, III, 116. Instructions que Dieu nous a données par la conduite qu'il a tenue envers lui, 119. L'état de ce peuple figuré par ce qui arriva aux frères de Joseph, 150.

JUNON. Explication d'un discours de cette déesse, I, 434.

JUPITER. Mouvement de tête par lequel ce dieu ébranle les cieux, I, 462. Endroit d'Homère où Jupiter défend à tous les autres dieux de donner du secours aux Grecs ou aux Troyens, 509. Il a deux tonneaux à ses côtés où il puise les biens et les maux, et une balance à la main dans laquelle il pèse la destinée des mortels, 513.

JUSTES. Société des justes perpétuée depuis le commencement du monde par une succession non interrompue, III, 103.

## L.

LABÉRIUS. Prologue de la comédie des Mimes, composée par cet auteur, I, 375 *et suiv.*

LACÉDÉMONE. Gouvernement de Lacédémone, III, 283 *et suiv.* Réflexions sur le gouvernement de Lacédémone, 297. *Voyez SPARTE.*

LACÉDÉMONIENS. Leur éducation, III, 289. Jusqu'où les jeunes gens portoient la patience, 291. Leurs passions dominantes, 293. Délibération des Lacédémoniens pour savoir s'ils recevraient l'or et l'argent que Lysandre avoit pris sur les Athéniens, 300. Soumission des Lacédémoniens aux lois, 306. Ils ne dépendoient que des lois, 308. Trois cents Lacédémoniens disputent à Xerxès le passage des Thermopyles, *ib.*

LACERDA. *Voyez CERDA (La).*

LAMOIGNON (M. de), premier président. Description de la vie privée de ce magistrat à la campagne, par M. Fléchier, II, 31. Il ne mettoit point de différence entre un juge méchant et un juge ignorant, 39.

LANGUES. A quoi sert l'intelligence des langues, I, 170. Combien les Romains s'appliquoient à l'étude de leur langue, 172. Bizareries des langues sur la bassesse ou la beauté des mots qui expriment une même chose, 449.

LANGUE grecque. Utilité et nécessité de cette langue, I, 250. Si les traductions peuvent nous dispenser de l'apprendre, 257. Méthode pour l'en-

- seigner, 268. Fécondité de la langue grecque, 277. Cet avantage lui a été contesté par Cicéron, 278. Quintilien l'a reconnu, *ibid.*
- LANGUE latine.** Manière de l'enseigner, I, 286. En quoi consiste son élégance, 325. Délicatesse de ses expressions, 327 *et suiv.* S'il faut accoutumer les jeunes gens à parler latin, 347. Manière de prononcer le latin chez les anciens, 340.
- LANGUE françoise.** On ne la cultive pas assez parmi nous, I, 173. Comment on peut l'apprendre, 174. La langue françoise est capricieuse sur les mots, 450. Manière de l'enseigner aux enfants, II, 96.
- LATIN.** *Voyez* LANGUE latine.
- LECTURE.** Comment on peut apprendre à lire aux enfants, I, 102. Méthode introduite pour cela dans plusieurs écoles de Paris, *ibid.*
- LÉGION.** Ce que c'étoit chez les Romains, III, 398.
- LÉIBNITZ.** Eloge de son savoir, II, 49.
- LETTRES.** Celles de Cicéron sont un modèle en fait de style épistolaire, II, 89.
- LOI agraire.** *Voyez* AGRAIRE.
- LOIS.** Elles sont le fondement des royaumes et des empires, IV, 67. Différence qu'il y a entre les lois et la bonne éducation, 68.
- LONGIN.** Comment il décrit le sublime, II, 70.
- LOUANGES.** On doit les souffrir avec peine, III, 77. Usage des louanges dans l'éducation des enfants, IV, 116. Les louanges ne sont dues qu'à la vertu et au mérite, 219. Prudence et discrétion nécessaires dans les louanges, *ibid. et suiv.*
- LOUIS XI** maria de ses propres deniers les trois filles du premier président de La Vacquerie, III, 16.
- LOUIS XIV.** Eloge magnifique de ce prince par M. Racine, II, 95. Ses dernières paroles à Louis XV, III, 30. Il recommande la simplicité et la frugalité dans son code militaire, 53. Le siècle de Louis XIV a été pour nous ce que fut celui d'Auguste pour les Romains, 581.
- LOUP** (explication de la fable du) et de la grue, I, 302.
- LOUVOIS** (*M. de*) loue et récompense le désintéressement des soldats, II, 18.
- LUCULLUS.** L'étude lui tint lieu d'expérience dans la guerre, I, 26. Il substitua la magnificence à la gloire des armes, III, 41. Repas somptueux qu'il donne à Pompée et à Cicéron, *ibid.*
- LUXE.** Celui de la table est porté à l'excès à Rome, III, 40. Il ne sauroit procurer une solide gloire, 43. Le luxe dans les équipages ne contribue point à la véritable grandeur, 31. Pour juger sainement des hommes, il faut écarter d'eux leur suite et leur luxe, *ibid.* Plusieurs empereurs l'ont méprisé, 36, 44. Parallèle du luxe et de la modestie, 46. Le luxe banni de Sparte, 287. Il est la cause de la ruine des états, 520.
- LYCURGUE.** Son extraction, III, 283. Ses voyages, *ibid.* Il change le gouvernement de Sparte, *ibid. et suiv.* Ordonnances de Lycurgue, 289.

- Moyen qu'il emploie pour les rendre immortelles, 296. Sa mort, *ibid.* Choses louables dans les lois de Lycurgue, 297. Choses blâmables dans ces mêmes lois, 313. Réflexions sur le vol qu'il avoit permis aux Lacédémoniens, 317.
- LYSANDRE prend Athènes, III, 300.
- M.
- MABILLON. Sa modération dans les disputes, III, 71.
- MAÎTRE. But qu'un maître doit se proposer dans l'éducation des enfants, IV, 86. Ce qu'il doit faire pour y réussir, 87 *et suiv.* Qualités d'un bon maître, 97. Règles qu'il doit suivre dans les châtimens, 105; les réprimandes, 110. Un maître doit former ses disciples au bien par ses discours et par ses exemples, 131. Piété, religion et zèle qui conviennent à un maître pour le salut des enfants, 134 *et suiv.* Avis très utile à un maître chrétien, 137 *et suiv.* Études que doivent faire les maîtres, 223. *Voyez* EDUCATION *et* ENFANTS.
- MALHERBE. Vers enflés de ce poète sur la pénitence de saint Pierre, II, 76.
- MALLEBRANCHE. Endroit de M. de Fontenelle qui caractérise sa Recherche de la vérité, II, 48.
- MANDONIUS, frère du roi des Illergètes, se rend à la suite de Scipion, III, 408.
- MARCELLE (*Sainte*). Belle parole de cette sainte, III, 97.
- MARINE. Elle étoit interdite aux Lacédémoniens, III, 302.
- MARIUS. Ses belles qualités, III, 538. Ses vices, 540. Ses guerres civiles avec Sylla, 542. Sa mort, *ibid.*
- MASCARON. Caractère de son éloquence, II, 45 *et suiv.*
- MASINISSA, ami et allié des Romains, presse Scipion de passer en Afrique, III, 411. Il vient le joindre, *ibid.*
- MATHÉMATIQUES. Leur utilité, IV, 22.
- MATIÈRE. Divisibilité de la matière, IV, 32.
- MÉCÈNE. Avec quelle liberté il parloit à Auguste, II, 143. L'avis qu'il donna à ce prince lorsqu'il voulut se démettre de la souveraine autorité, III, 559.
- MÉLANIE (*Sainte*). Son humilité, III, 97. Son voyage à Nole pour visiter saint Paulin, *ibid.*
- MÉMOIRE. Ce que c'est, I, 351. Nécessité et manière de la cultiver, 353. Ce que pense Quintilien sur la mémoire artificielle, 354. Usage qu'en faisoit un curé du Langue doc, 355. Comment on peut surmonter la difficulté naturelle de la mémoire des enfants, *ibid. et suiv.* Réflexion sur le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire, 360.
- MÉNÉCRATE, médecin. Sa vanité, III, 70.
- MENSONGE. Précautions dont il faut user en le punissant dans les enfants, IV, 106. Il faut leur donner une grande horreur de ce vice, 119.
- MER. Causes de son flux et reflux, IV, 36.
- MER Rouge. Son étymologie, 112. Différence entre la ma-

- nière dont Moïse et les prophètes parlent de la mer, II, 390 *et suiv.*
- MESMES (*Henri de*). Mémoires dans lesquels il rend compte de ses études, I, 252. Il refuse la charge d'avocat-général que le roi vouloit lui donner, et pourquoi, III, 89.
- MESSIE. L'attente du Messie ; caractère spécial du peuple de Dieu, III, 105.
- MESURES : de temps, III, 594 ; itinéraires, 596 ; des monnoies, 597.
- MÉTAPHORE. Sa nature, II, 172 *et suiv.* Comment on peut en faire sentir la force et la beauté, 173. On ne doit point dans la métaphore passer d'une image à une autre, 176. Belles métaphores tirées de l'écriture, 402 *et suiv.*
- MILTON. Jugement sur son Paradis perdu, I, 392.
- MINUCIUS, général de la cavalerie, essai de décrire la conduite de Fabius, III, 395. Il reconnoît sa faute et la répare, 396.
- MIRACLES. Ils sont la première preuve de la certitude de la révélation divine, III, 106. Caractères des miracles, *ibid.*
- MŒURS. Comment on doit les former, I, 33. Attention des païens sur ce point, 46.
- MOÏSE. Son cantique après le passage de la mer Rouge, II, 425 ; expliqué par M. Hersan, 432.
- MOLÉ (*le premier président*) arrêté par sa présence une populace mutinée, III, 87.
- MONNOIE. Celle que Lycurgue introduisit, III, 286. Monnoies anciennes, 597. Monnoies grecques, *ibid.* ; romaines, 598.
- MONTAUSIER (*madame de*). Avec quelle constance elle souffrit sa longue maladie, II, 38.
- MORT. Idées des païens touchant les vices et les vertus après la mort, I, 521. *Voyez* PAÏENS.
- MOTS. Il faut en remarquer la propriété dans les auteurs, I, 320. Combien le choix des mots donne de grace aux pensées, II, 148 ; l'habitude le rend facile, 152. Exemples de Juvénal et Boileau pour exprimer le mot *coiffure*, 150. L'arrangement des mots plaît, et pourquoi, 158. Gradation de mots où les expressions vont toujours en augmentant, 167. Symétrie dans leur correspondance mutuelle, *ibid.*

## N.

NABUCHODONOSOR. Explication du songe de ce prince par Daniel, III, 173.

NARRATION. Si l'on doit faire entrer les grands mouvements dans la narration, II, 221. Exemples de narrations : du supplice de Gavius, *ibid. et suiv.* ; de l'aventure de Canius, 63 ; du combat des Horaces et des Curiaces, 113 *et suiv.*

NATURE. Elle plaît en tout, et doit régner sur-tout dans les ouvrages d'esprit, II, 91. La nature est perfectionnée par les préceptes dans l'éloquence, 1.

NEPTUNE. La rapidité de sa marche décrite par Homère,

- I, 459. Traduction du même endroit par Boileau, *ibid.*
- NÉRON. Comment par son mauvais goût il gâta une belle statue de Lysippe, II, 68.
- NEWTON. Comment on a célébré ses obsèques en Angleterre, II, 471.
- NICOLE. Jugement de cet auteur sur Sénèque, II, 146.
- NIGER, empereur d'Orient, refuse le panégyrique qu'on avoit fait à sa louange, III, 77.
- NOBLESSE. La noblesse est naturellement respectée, III, 63. La véritable source de la vertu, c'est le mérite et la noblesse, 64. La noblesse de la naissance est au-dessous de celle qui vient du mérite, 66.
- NOMBRE. En quoi consistent le nombre et l'harmonie du discours, II, 161. Cicéron est le modèle du style nombreux et périodique, 162. Dans quels endroits le nombre doit principalement se faire sentir, 163. Périodes nombreuses tirées de Cicéron, 165.
- NUMA *Pompilius*. Avec quelle répugnance il accepte la royauté, III, 55, 362. Son portrait, 364. Il inspire aux Romains l'amour de l'agriculture, *ibid.* Il adoucit leurs mœurs, 367. Son règne tranquille et pacifique, 368. Il s'applique à donner à la religion du lustre et de la majesté, 370.
- O.
- OBÉISSANCE. La science d'obéir et de commander est la plus belle de toutes, III, 306.
- OCHLORATIE. Ce que c'est, III, 520.
- OCTAVIUS. Il hérite des biens et du nom de César, III, 549. Comment il gagne Cicéron, *ibid.* et *suiv.* Il est obsédé par les flatteurs, 552. Il se ligue avec Lépidus et Antoine, 557. Il consent à la proscription de Cicéron, 558. Portrait abrégé de son gouvernement, 560.
- ODE. Pourquoi le début sublime convient à l'ode, II, 62.
- OISEAUX. Leur industrie merveilleuse, IV, 49. Diversité de leur chant, de leur plumage, et de leurs inclinations, 51.
- OLIGARCHIE. Ce que c'est, III, 519.
- ORATEUR *chrétien*. Devoirs qu'il a à remplir, et les défauts qu'il doit éviter, II, 337 et *suiv.*
- ORNEMENTS. Dans quels discours on peut les étaler, II, 82 et *suiv.* Il faut les varier, 83. Différence des ornements vrais et naturels d'avec ceux qui sont faux ou étrangers, 86. L'orateur chrétien ne doit ni les trop rechercher ni les trop négliger, 336 et *suiv.*
- OSROMADE, législateur des Perses, III, 307.
- ORPHÉE. Son retour des enfers décrit par Virgile, I, 428. Sa mort, 432. Le même sujet rendu par Ovide, 433.
- ORTHOGRAPHE. Diverses remarques sur le soin qu'on doit prendre de la cultiver, et sur les règles qu'on y doit suivre, I, 175.
- OSSAT (*Arnaud d'*), cardinal. Son adresse dans les négociations, III, 37. Sa modes-

- tie et son abstinence, *ibid.*  
 Il reçoit le chapeau de cardinal pour récompense de son mérite, 66.
- OSTRACISME. Ce que c'étoit, III, 273. Ce que l'on doit penser de cette sorte de jugement, 274.
- OVIDE. Utilité qu'on peut retirer de la lecture de ce poëte dans les classes, I, 441.
- OUVRAGES (*extraits d'*). Ceux qui seroient utiles aux jeunes gens. *Voyez* ABRÉGÉS.
- P.
- PACUVIUS. *Voyez* PÉROLLA.
- PAÏENS. Leur délicatesse dans la lecture des poëtes, I, 384. Croyoient que les vices étoient punis, et les vertus récompensées après la mort, 522.
- PALAVICIN. Mot de ce cardinal au sujet des ouvrages de Sénèque, II, 146.
- PAPEBROCH, jésuite; sa modération dans la dispute, III, 71.
- PANTHÉE, femme d'Abiadate. Généreuse reconnaissance de cette princesse envers Cyrus, III, 222.
- PARENTS (*pères et mères*). Comment Homère apprend à les respecter, I, 494. Du devoir des parents par rapport à l'éducation de leurs enfants, IV, 234 *et suiv.*
- PARRHASIUS, peintre célèbre, III, 261.
- PARTICULES. Leur usage, I, 331 *et suiv.*
- PASCAL. Extrait de ses pensées sur la connoissance de l'homme, IV, 32.
- PASSIONS *dans le discours*. Leur nature, II, 217 *et suiv.* Comment on peut les exciter, 220. Quelle est proprement leur place, *ibid.* Sentiments qui ne consistent que dans un seul trait, ou dans un seul mot, 224. Passions douces. *Voyez* ETHOS.
- PATRIE. Ses effets sur les Romains. *Voyez* ROMAINS.
- PATROCLE. Douleur des chevaux d'Achille à la mort de Patrocle, I, 461. Comment Antiloque annonce cette mort à Achille, 478.
- PAUL (*Saint*). Quelle étoit l'éloquence de cet apôtre, II, 347.
- PAUL (*L. Emilius*), consul, III, 397. Il est blessé à mort à la bataille de Cannes, 400.
- PAUL (*Emile*), vainqueur de Persée. Soins qu'il prenoit de l'éducation de ses enfants, I, 24. Son bon goût à ordonner une fête, 74. Discours de ce Romain qui peuvent apprendre à un prince comment il doit soutenir sa mauvaise fortune, III, 450. Son désintéressement, 452.
- PAUSANIAS, roi de Lacédémone. Il commande l'armée des Grecs à la journée de Platée, III, 243. Deux traits particuliers de son équité et de sa modération, *ibid. et suiv.* Son orgueil rend le gouvernement des Lacédémoniens odieux à tous les alliés, 244.
- PAUVRETÉ. La pauvreté estimée et récompensée, III, 16. On ne doit pas regarder comme méprisables ceux qui mènent une vie pauvre, 47 *et suiv.*
- PÉCHÉ *originel*. Lumière des païens sur le péché originel, I, 54 *et suiv.*

- PÉDARÈTE.** Sentiments nobles de ce Lacédémonien, III, 293.
- PELLETIER (M. Le),** contrôleur-général des finances. Son désintéressement, III, 90.
- PÉLOPIDAS.** Parallèle de ce Thébain avec Epaminondas, III, 324. Services importants qu'il rendit à sa patrie, 326. Sa mort, 327.
- PENSÉES.** Elles sont comme le corps du discours, II, 112. En quoi consiste la justesse des pensées, 120 *et suiv.* Comment on relève une pensée commune, 123. Pensées nobles, 124. Pensées agréables, 126 *et suiv.* Pensées délicates, 129. Pensées brillantes, 133. Usage légitime qu'on doit faire des pensées brillantes, 134. Elles dominent dans les ouvrages de Sénèque, 135. Jugement de M. Nicole sur Sénèque, qui renferme d'excellentes règles sur les pensées, 146.
- PÈRES et MÈRES.** Voyez PARENTS.
- PÈRES de l'Eglise.** Combien les prédicateurs doivent les étudier, II, 377. Extraits des pères, 352.
- PÉRICLÈS.** Son éducation et son caractère, III, 251. Son adresse à manier les esprits, 252. Son autorité dans Athènes, et d'où elle venoit principalement, 255. Son désintéressement, 256. Etoit aussi grand capitaine que bon politique, *ibid.* Il embellit la ville d'Athènes par un grand nombre de beaux ouvrages, 258. Son mérite excite la jalousie contre lui, 259. Réflexions sur le caractère et sur la conduite de Périclès, 263. Son administration a été blâmée par Platon, I, 32. Il ne parloit jamais au peuple qu'il ne s'y fût beaucoup préparé, 607.
- PÉROLLA.** Discours de Pacuvius à son fils Pérolla, pour le détourner d'assassiner Annibal, II, 106 *et suiv.*
- PÉRORAISONS.** C'est sur-tout à celles de Cicéron qu'il faut recourir, II, 218.
- PERSÉE.** Guerre de ce prince contre les Romains, III, 434. Réflexions sur la conduite et sur le caractère de Persée, 442.
- PERSES.** Excellence des mœurs et des coutumes des Perses, III, 202 *et suiv.* Ordre et réglemens qui s'observoient dans leurs écoles, 203. Leurs ragoûts et leur boisson, 216.
- PHALANGE macédonienne,** III, 436.
- PHARAON.** Il choisit Joseph pour son premier ministre, III, 143. Il lui ordonne de faire venir sa famille en Égypte, 149.
- PHARNABAZE** rend hommage à la simplicité d'Agésilas en l'imitant, III, 35.
- PHIDIAS.** Célèbre sculpteur, III, 259, 280.
- PHILIPPE,** père d'Alexandre. Comment ce prince fit sentir à un médecin le ridicule de sa vanité, III, 70. Il étoit peu délicat dans le choix des moyens qui peuvent attirer de la gloire, 73.
- PHILIPPE,** roi de Macédoine, embrasse le parti d'Annibal, III, 420. Il est vaincu à Cynoscéphale, et pense à faire la paix avec les Romains, 421 *et suiv.* Réflexions sur la con-

- duite et sur le caractère de ce prince, 442.
- PHILOPÉMEN.** Usage qu'il faisoit des dépouilles et du butin qu'il avoit pris sur l'ennemi, III, 18. Aventure qui lui arriva chez un de ses amis, 32.
- PHILOSOPHIE.** Combien elle contribua à former l'éloquence de Cicéron, II, 297. La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs, IV, 3; à perfectionner la raison, 13; à orner l'esprit et à inspirer un grand respect pour la religion, 25.
- PHYSIQUE** *des savants*, IV, 27; *des enfants*, 38.
- PIERRE** (*Eustache de S.*), bourgeois de Calais. Il se sacrifie pour le salut de sa patrie, III, 88.
- PIÉTÉ.** Avantages de la piété, III, 130 *et suiv.* Comment on peut l'inspirer aux autres, I, 62.
- PIRATE.** Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre le grand, III, 59.
- PLANTES.** Réflexion sur la structure, la fécondité, etc. des plantes, IV, 40.
- PLATON.** Pourquoi il bannit Homère de sa république, I, 370. Instructions qu'il donna à Denys le jeune, III, 332 *et suiv.* Belle maxime de ce philosophe sur le gouvernement, 368.
- PLINE l'ancien.** Passage de cet auteur dans lequel il fait sentir la vanité de ceux qui se donnent beaucoup de peine pour s'assurer ici-bas un établissement, II, 180.
- PLINE le jeune.** Sa lettre à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens, I, 60. Lettres du même auteur avec la traduction de M. de Sacy, 198. Usage que Pline faisoit de ses revenus, III, 18. Sa frugalité suppléoit à ce qui manquoit à ses revenus, 19.
- PLOTIUS.** Il enseigne le premier à Rome en latin, II, 295.
- PLUTARQUE.** Il excelle à faire connoître le génie et le caractère des grands hommes, III, 194.
- PLUTON.** Frayeur de ce dieu causée par les secousses que Neptune donne à la terre, I, 463.
- POÈMES.** Des différentes espèces de poèmes, I, 440 *et suiv.*
- POÉSIE.** Son origine, I, 363. Sa nature, *ibid.* Comment elle a dégénéré, 367.
- POÈTES.** Si la lecture des poètes profanes peut être permise dans des écoles chrétiennes, I, 378. Si les poètes chrétiens peuvent employer les noms des divinités païennes, 385 *et s.* Censure de Samazar et de Milton à cet égard, 390. Comment on doit lire les poètes, et ce qu'on doit y remarquer, 404 *et suiv.*
- POISSONS.** Réflexions sur leur figure et sur leurs inclinations, IV, 47.
- POLICE.** Difficulté et importance de l'emploi de lieutenant de police, II, 40.
- POLITESSE.** Le défaut de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, II, 576. Politesse qu'on doit apprendre aux enfants, 577.
- POLITIQUE.** Base et fondement de la politique, III, 495 *et s.*
- POLYBE.** Aussi excellent historien que grand capitaine, III, 187.

**POMPÉE.** Eloge sublime qu'en fait Cicéron comment reçu du peuple, II, 71. Ambition de ce Romain, III, 546 *et suiv.*

**PRÉCAUTIONS oratoires.** Ce que c'est, II, 208. Exemples, *ibid.* *et suiv.*

**PRÉCEPTES de rhétorique.** D'où ils sont tirés, II, 1. Usage et raison des préceptes plus importants que la connoissance même des préceptes, 4 *et suiv.*

**PRÉCEPTEUR.** Obligation où sont les parents de faire choix d'un bon précepteur, IV, 235. Précautions qu'ils doivent prendre pour cet effet, 242, 244. Devoirs d'un précepteur, 246. *Voy. MAÎTRE.*

**PRÉDICATEUR.** Ce que c'est qu'un prédicateur, II, 372. Ses devoirs, et les défauts qu'il doit éviter, 337 *et suiv.* Fonds de science nécessaire à un prédicateur, 369. C'est surtout dans l'Écriture qu'il doit puiser, 371.

**PREUVES.** Ce sont sur-tout les preuves qu'on doit examiner dans un discours, un traité, etc. II, 97. Ordre et liaison des preuves, 100. Nécessité et manière de les étendre et de les faire valoir, 102. Moyen de faciliter aux jeunes gens l'invention des preuves, 105.

**PRIAM.** Comment ce prince parvint à obtenir d'Achille le corps d'Hector, I, 479 *et suiv.*

**PRIÈRES.** Homère les fait filles de Jupiter, I, 519.

**PRINCES.** Paroles mémorables de quelques bons princes, III, 85 *et suiv.* Qualités d'un bon prince, I, 499 *et suiv.* Ce

qui rend un prince véritablement grand, III, 95. La flatterie perd les princes, 334 *et suiv.* Le devoir d'un prince, c'est de veiller à la bonne éducation de ses enfants et à celle de ses sujets, IV, 70 *et suiv.*

**PRINCIPAL.** Devoir d'un principal, IV, 140 : par rapport à la nourriture des pensionnaires, 141; aux études, 145; à la discipline de son collège, 150; à l'éducation, 157; à la religion, c'est-à-dire, l'instruction, l'usage des sacrements, et la pratique de certains exercices de piété, 164 *et suiv.* 183. Combien il est important à un principal de bien choisir ses régents, 145. Ses devoirs envers les domestiques de son collège, 172.

**PROBE (l'empereur).** Son éloignement du luxe, III, 45. Il est élevé à l'empire malgré lui, 55.

**PROBITÉ.** Il n'y a qu'elle seule qui remplisse dignement les postes, I, 30. Elle est la source de la solide gloire, III, 91, 262 *et suiv.* Exemples de cette vertu. *Voyez DÉSENTÉRESSEMENT.*

**PRONONCIATION.** Combien il est important d'exercer les jeunes gens à la prononciation, IV, 206. Qualités de la prononciation, 207. *Voyez ACTION.*

**PROPHÈTES.** Ils décrivent les souffrances de Jésus-Christ différemment des évangélistes : pourquoi, II, 384. Caractère des prophètes, III, 129.

**PROPHÉTIES.** Elles sont une des preuves de la révélation di-

- vine, III, 106. Objet des prophéties, 107 *et suiv.* Deux sortes de prophéties, 170. Preuves de la divinité des prophéties, 176 *et suiv.*
- PROPHÉTÉ. Règlement de l'université sur la prophétie des écoliers, IV, 158 *et suiv.*
- PROSOPOPÉE. Ce que c'est, II, 192, 196. Si on peut donner du sentiment aux animaux et aux arbres, 192. Belles prosopopées dans l'Écriture sainte, 404 *et suiv.*
- PROSPÉRITÉ. Effets d'une longue prospérité dans les états. *Voy.* ÉTATS.
- PROVIDENCE. Elle entre dans tout, III, 127. Elle préside à l'établissement et à la chute des empires, 231, 348, 482, 504, 562; IV, 10.
- PRUDENCE. La prudence humaine confondue par celle de Dieu, III, 130, 144, 162.
- PSAUMES. On y trouve tous les genres d'éloquence, II, 423 *et suiv.*
- PTOLÉMÉE, roi d'Égypte. Modestie de ce prince, III, 45.
- PTOLOMÉE. Son système du monde, IV, 27.
- PUDEUR. Combien elle étoit négligée à Sparte, III, 317.
- PUNIQUE (*guerre*). *Voyez* GUERRE PUNIQUE.
- Q.
- Q. CURTIUS. Son éloge, I, 315.
- QUINTILIEN. Sa conduite et ses réflexions au sujet des mœurs des jeunes gens, I, 46 *et suiv.*; au sujet de leurs études, 92 *et suiv.* Ses sentiments sur le mérite d'Homère et de Virgile, 453. Comment il développe les préceptes qu'il donne sur la rhétorique, II, 5 *et suiv.* Comment il concilie une contradiction apparente entre deux passages de Cicéron, 59. Il développe un endroit de Cicéron d'une manière propre à servir de modèle dans l'explication des auteurs, 200. Il apprend comment on doit faire une description, et en fournit lui-même un modèle, 203.
- QUIRITES. Origine de ce mot, III, 361.
- R.
- RACINE. Trait sublime de son *Esther*, II, 74. Eloge sublime de Louis XIV, et de P. Corneille par le même auteur, 93. Comment il décrit la chute de l'impie, 410.
- RAILLERIE. C'est un dangereux talent, III, 557.
- RAISON. Excellence de la raison, IV, 13. Le premier soin de l'homme doit être de perfectionner sa raison, 14 *et suiv.* Il faut parler raison aux enfants, 115.
- RAPPORTS. Manière de les faire, II, 285 *et suiv.*
- RÉCOMPENSES. Attention des Romains à récompenser le mérite, III, 490. Usage des récompenses dans l'éducation des enfants, IV, 117.
- RÉCRÉATIONS. Pourquoi on doit accorder de la récréation aux enfants, IV, 128. Sage milieu qu'il faut garder sur cela, *ibid.*
- RÉGENT. Devoir des régents, IV, 188 *et suiv.* Par où un régent fait le plus d'honneur à son collège, et établit le mieux sa propre réputation, 218.

Etudes que doivent faire les régens, 223.

**RELIGION.** La religion est un objet essentiel dans l'éducation des jeunes gens, I, 46; IV, 164 *et suiv.* On trouve dans les auteurs païens les traces de plusieurs vérités qu'elle enseigne, I, 57. Il faut étudier dans l'histoire ce qui a rapport à la religion, III, 200. Comment on doit instruire les jeunes gens dans la religion, IV, 168 *et suiv.* Pratiques de religion qu'on doit faire observer dans les collèges, 183 *et suiv.*

**REPAS.** Quels étoient ceux des anciens, I, 486 *et suiv.* Repas communs établis à Sparte. *Voyez* SPARTE.

**RÉPÉTITIONS.** Elles servent pour l'élégance et pour l'agrément, I, 421; pour appuyer d'une manière plus particulière sur un sujet, 422; II, 180; pour exprimer les passions vives et impétueuses, I, 424; II, 181. Belles répétitions dans l'écriture sainte, 403.

**RÉPRIMANDES** à l'égard des enfants. *Voyez* ENFANTS.

**RÉPUBLIQUE.** Causes du changement de la république romaine en monarchie, III, 515 *et suiv.*

**RÉPUTATION.** Elle est le plus précieux de tous les biens humains, III, 73. On doit contribuer de bon cœur à la réputation des autres, 78 *et suiv.* Il est quelquefois à propos de sacrifier sa propre réputation à l'utilité publique, 81. Périclès en fournit un exemple, 257.

**RHÉTORIQUE.** Comment on l'enseignoit du temps de Quinti-

lien, II, 3. Sources où il faut la puiser, 4. Si une année suffit pour l'enseigner et pour la bien apprendre, 8.

**RICHESSSES.** Ce qui fait qu'on les estime tant, III, 14. Cette estime est mal fondée, *ibid. et suiv.* Véritable usage des richesses, 17 *et suiv.*

**RIME.** Pourquoi elle est agréable dans les langues modernes, et insupportable dans la langue latine, I, 400. Comment elle s'est conservée dans les proses de l'office de l'Eglise, 401.

**RIVIÈRES.** Leur origine, IV, 35.

**ROIS.** Ce que dit Homère du respect qui leur est dû, I, 493. Pourquoi ce poète les appelle pasteurs des peuples, 503 *et suiv.* *Voyez* PRINCES.

**ROMAINES (dames).** Leur généreux dévouement en plusieurs occasions, III, 37. Droit que leur fait ôter Caton l'ancien, *ibid.*

**ROMAINS.** Plus attentifs à conserver l'honneur des citoyens que celui des dieux, et pourquoi, I, 374. Reproches que leur en fait S. Augustin, *ibid.* Ils aimoient mieux être pauvres dans une république riche que riches dans une république pauvre, III, 15. Ils jugèrent sagement des bâtimens dès le commencement, 25. Comment on peut diviser l'histoire romaine, 180. Caractère des Romains, 351 *et suiv.* La valeur un des caractères dominants de ce peuple, *ibid.* Sagesse de leurs mesures pour étendre leur empire, 352. Leur politique à l'égard des vaincus, 356. Leur amour pour l'agricul-

- ture, 354. Sagesse des lois des Romains, 369. Leur respect pour la religion, 370. Leur fidélité à garder les serments, 371. Leur fermeté, 401, 486. Ils refusent de racheter les prisonniers, pour quoi 401. Les Romains surprennent les ambassadeurs que Philippe envoyoit à Annibal, 420. Ils déclarent la guerre à Philippe, roi de Macédoine, 421; à Antiochus, 424; à Persee, 434; Principaux caractères et principales vertus des Romains par rapport à la guerre, 480. Equité et sage lenteur pour entreprendre la guerre, 485. Fermeté et constance dans une résolution prise et arrêtée, 486. Accoutumance aux travaux militaires; discipline sévère, etc. 488. Clémence et modération dans la victoire, 491. Courage et grandeur d'ame dans l'adversité, 494. Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, 495. Le désintéressement régnoit dans tous les ordres de l'état, 500. Respect pour la religion, 501. Amour de la gloire, 503. Effet que produisoit sur l'esprit des Romains l'amour de la patrie, 514. Quand le goût pour les statues, etc., s'introduisit parmi eux, 526 *et suiv.*
- ROME. Comment elle est devenue l'admiration de l'univers, I, 21.
- ROMULUS. Il eut toujours les armes à la main, et pourquoi, III, 351. Sa prudence pour étendre les bornes de son empire, 353. Il établit une union étroite entre-toutes les parties de l'état, 359.
- ROSCIUS, loué délicatement par Cicéron, II, 185.
- ROYAUTÉ. Elle étoit en aversion à Rome, et pourquoi, III, 374. Son origine, 517 *et suiv.*
- ROYAUMES. *Voyez* ETATS.
- S.
- SACREMENTS. Devoir d'un principal à l'égard de ses écoliers sur l'usage des sacrements, IV, 174 *et suiv.*
- SACRIFICES. Homère en décrit les cérémonies dans un grand détail, I, 484 *et suiv.*
- SALLUSTE. Eloge de cet historien, I, 309.
- SANNAZAR. Ce poète mêle le sacré avec le profane dans son poème *de partu Virginis*, I, 390.
- SANTEUIL. Il s'excuse d'avoir fait l'apologie des fables, et d'avoir employé le nom de Pomone dans un de ses poèmes, I, 393.
- SAUCE noire. Le plus exquis de tous les mets de Sparte, III, 289.
- SAVANTS. *Voyez* SCIENCE.
- SCALIGER. Il fait bien remarquer tout l'art de Virgile dans sa poétique, I, 434.
- SCIENCE. Quand elle est seule, elle ne rend l'homme que plus méprisable, III, 69. Ce qu'il y a dans la science capable de faire honneur, c'est le bon usage qu'on en fait, 70. Quels sont les caractères qui rendent un savant aimable, *ibid. et suiv.* But principal de la science, 582.
- SCIPION (*Publ.*) Il est blessé et sauvé par son fils, III, 392.

- Il est tué en Espagne, 402 *et suiv.*
- SCIPION (Cn.). Il est tué en Espagne, III, 402 *et suiv.*
- SCIPION (P. Corn.) surnommé l'Africain. Simplicité de ses bains louée et admirée par Sénèque, I, 38. Il est nommé général pour aller commander en Espagne à l'âge de vingt-quatre ans, III, 403. Il se rend maître de Carthagène, 405. Sa conduite envers une jeune princesse qui étoit fiancée à Allucius, I, 39; III, 407. Il achève la conquête des Espagnes, 409. Il refuse le nom de roi, *ibid.* Sa dextérité à manier les esprits, *ibid.* Il est nommé consul, et porte la guerre en Afrique, 410 *et suiv.* Son entrevue avec Annibal, 415. Il termine la seconde guerre punique par un traité dont il dicte les conditions, 418. Il reçoit les honneurs du triomphe, 419. Sert sous son frère en qualité de lieutenant, 78, 426. Il est accusé d'avoir eu des intelligences avec Antiochus, 429. Son désintéressement, 429 *et suiv.* Sa mort, 527. Parallèle de Scipion avec Annibal, 458 *et suiv.* Voyez ANNIBAL. Paroles de Scipion à Masinissa sur la continence, I, 39.
- SCIPION l'Asiatique (Luc. Corn.), consul. Il fait la guerre contre Antiochus, et après l'avoir terminée, il reçoit les honneurs du triomphe, III, 426 *et suiv.*
- SCIPION Emilien, surnommé le second Africain. Son éducation et son portrait par Vell. Paterculus, I, 25. Son désintéressement et sa modestie, III, 33, *et suiv.*
- SCYTHES. Punissoient rigoureusement le vol, III, 318. Pourquoi, 322.
- SEMPRONIUS, consul, est vaincu par Annibal, III, 392.
- SÉNAT de Sparte, III, 284 *et suiv.* et 298. Sagesse des délibérations du sénat de Rome, 357 *et suiv.* Sa modération dans ses disputes avec le peuple romain, 384. Pouvoir du sénat à Rome, 510.
- SÉNÈQUE. Il développe les causes de la décadence du goût, I, 74. Il a contribué lui-même à cette décadence, *ibid.* Usage qu'il veut qu'on fasse de la lecture, 85. Caractère de son éloquence, II, 135 *et suiv.* Ses réflexions sur une parole d'Auguste touchant la difficulté de réparer la perte d'un ami, 142. Sénèque s'est déshonoré par l'attachement qu'il avoit pour les richesses, III, 23. Sa mauvaise honte au sujet d'un chariot dont il se servoit pour aller à sa maison de campagne, 34.
- SENNACHÉRIB, roi des Assyriens. Histoire de la guerre qu'il fit à Ezéchias, III, 155 *et suiv.* Patience de Dieu envers Sennachérib, et raison de sa lenteur à délivrer Jérusalem, 166. La défaite de Sennachérib est la figure de la défaite de ennemis de l'Eglise, 168 *et suiv.*
- SENTIMENTS. Ce qui constitue les véritables sentiments de l'âme, III, 25.
- SIDONIENS. Jeunes Sidoniens qui refusent le sceptre qui leur

- est offert par Ephestion, III, 55.
- SIÈCLE. Notre siècle est dans une infinité d'erreurs sur l'objet du mépris et de l'admiration, III, 10. Il ne comporte plus une vertu si mâle que celle des anciens, 47.
- SIÈGES. En quoi consistoient les sièges des anciens, I, 491.
- SIRÈNES. Ce que c'étoit, et ce qu'Homère a voulu nous faire connoître par la fable des sirènes, I, 506.
- SISYPHE. Description de son tourment dans les enfers, I, 285.
- SOCIÉTÉ. Devoirs de l'homme par rapport à la société, IV, 10.
- SOCRATE. Pourquoi les Athéniens le traitèrent autrement qu'Aristophane, I, 372.
- SOLDAT. Belle et généreuse action d'un soldat qui servoit dans l'armée du grand Condé, III, 89.
- SOLLIL. Différence dans la manière dont en parlent Moïse et les prophètes, II, 387. Distance de la terre au soleil, IV, 30.
- SORT. Les païens en attribuoient l'effet à Jupiter, I, 511.
- SORTILÈGE. Comment un laboureur romain se justifia de sortilège et de magie, II, 67.
- SOZOMÈNE. Passage de son histoire ecclésiastique sur le temps où l'on donnoit l'absolution, I, 266.
- SPARTE. Elle commande à toute la Grèce, III, 297. Nature de son gouvernement, *ibid.* et *suiv.* L'or et l'argent bannis de Sparte, 299. Le luxe en est banni, 287. Le loisir y étoit excessif, 292. Combien la pudeur y étoit négligée, 317. Le vol y étoit permis. *Voyez* VOL. Repas communs qui y étoient établis, 287. Leur frugalité, 288. *Voyez* LACÉDÉMONE.
- STILPON. Sa réponse à Démétrius Poliorcète, I, 398.
- STYLE. Le style fleuri est d'un très médiocre usage, II, 88. Variétés du style de Cicéron, 89. Caractère du style des bons auteurs grecs, 90. Ce qu'est le style fleuri auprès de la grande et sublime éloquence, 91.
- SUBLIME. Préférence due au sublime, I, 452. Définition du sublime par M. de La Mothe, II, 68; par Boileau, 69. Différentes sortes du sublime, 72. Faux sublime ou enflure, 75. Combien les figures contribuent au sublime, 77. Endroits sublimes de l'Écriture sainte, 407 et *suiv.*
- SUÉTONE. Cet auteur donne une idée fautive du christianisme, I, 59.
- SYLLA. Son portrait, III, 538. Ses divisions avec Marius, 541. Cruautés inouïes qu'il exerce dans Rome, 543. Sa mort, 544.
- SYNTAXE. L'usage qu'on en doit faire dans les classes, I, 318.
- SYPHAX. Donne du secours aux Carthaginois, et est vaincu par Scipion, III, 412 et *suiv.*
- SYRACUSE. Sa délivrance. *Voyez* DION et TIMOLÉON.
- SYSTÈME du monde, IV, 27 et *suiv.*

## T.

TABLEAUX, statues etc. *Voyez* ROMAINS.

TACITE. Endroit de cet auteur où il parle des chrétiens, I, 58.

- TACITE** (*l'empereur*). Il est élevé à l'empire malgré lui, III, 55.
- TARQUIN** *le superbe*. Il jette les fondemens du Capitole, III, 26.
- TARIF** des monnoies grecques, III, 599; des monnoies romaines, 600.
- TÉLÉMAQUE**. Il donne aux jeunes gens une belle leçon de modestie, I, 446. Accueil vif et tendre que lui fait le pasteur Eumée, 468.
- TEMPS**. Des mesures du temps chez les anciens, III, 595.
- TÉRENCE**. S'il est à propos de l'expliquer dans les classes, I, 311. Passages de Térence que Cicéron paroît avoir copiés dans sa harangue pour Muréna, II, 167.
- TÉRENTIUS christianus**. Ce que c'est que cet ouvrage, I, 313.
- TERTULLIEN**. Réflexions de cet auteur sur l'ordonnance impériale de Trajan au sujet des chrétiens, I, 62.
- TESTAMENT**. L'ancien Testament est la figure du nouveau, III, 111.
- THÈBES**. Beaux jours de Thèbes, III, 323 *et suiv.*
- THÈMES**. Leur utilité, I, 305. Quels ils doivent être, *ibid. et suiv.*
- THÉMISTOCLES**. Sa modération envers Eurybiade, I, 42. Il jette les fondemens de la puissance d'Athènes, III, 238. Il est cause de l'exil d'Aristide, 239. Il étoit peu délicat sur les moyens d'élever sa patrie, 242. Son portrait, 261 *et suiv.* Il se réconcilie avec Aristide par amour du bien public, 270 *et suiv.*
- THÉODOSE**. Sa conduite dans l'élection de saint Ambroise, I, 184. Il pardonne au peuple d'Antioche à la prière de Flavien II, 227, *et suiv.*
- THÉOPOMPE**, roi de Sparte. Belle parole de ce prince, III, 285.
- THERMOPYLES**. Le passage des Thermopyles disputé à Xerxès par trois cents Spartiates, III, 308.
- THOMASSIN**. Comment ce père justifie l'étude des poètes profanes, I, 380.
- THOU**. Modestie de la première présidente de Thou, III, 40.
- THUCYDIDE**. Démosthène copia son histoire jusqu'à huit fois, II, 293.
- TILLEMONT**. Réflexion de cet auteur sur l'indifférence des païens à l'égard du christianisme, I, 59. Il étoit toujours prêt à faire part de son travail aux autres, III, 72. A composé une histoire des empereurs romains très instructive, IV, 231.
- TIMÉE**. Pensée froide de cet auteur sur l'incendie du temple de Diane, II, 122.
- TIMOLÉON**. Il chasse Denys de la Sicile, III, 341. Suite de cette expédition, soit par rapport à Timoléon, soit par rapport à la Sicile, 343 *et suiv.*
- TITE**, empereur. Il conserva à la campagne la petite habitation qui lui venoit de ses pères, III, 29. Il voulut y mourir, 67.
- TOURREIL**. Ce qu'il y a à reprendre dans sa traduction de Démosthène, II, 237, 266.
- TOURTERELLE**. Dialogue entre une tourterelle et un passant, II, 132.
- TRADUCTION**. Règles touchant la

traduction, tirées de madame Dacier et de M. de Turreil, I, 193 *et suiv.* Si les traductions peuvent dispenser d'apprendre le grec, 257.

TRAGÉDIE. Inconvénients qu'il y a à faire représenter des tragédies dans les collèges à la fin des classes, IV, 198. Règles que doivent observer ceux qui retiennent cet usage, 202.

TRAJAN. Sa réponse à la lettre de Pline au sujet des chrétiens, I, 61. Cet empereur connoissoit parfaitement en quoi consiste la véritable gloire d'un prince, III, 28, 36.

TRAITÉS (*petits*) d'ouvrages qui seroient utiles à l'instruction de la jeunesse. Voyez ABRÉGÉS.

TRANSITIONS. En quoi elles consistent, et quel est leur usage, II, 100. Exemples de transitions délicates, 101.

TRAVAIL. Celui des mains convient sur-tout aux personnes du sexe, I, 162. Exemples, 163.

TRIBUNUS *du peuple*. Leur établissement à Rome : leur nombre et leurs prérogatives, III, 380 *et suiv.*

TRIOMPHE. C'étoit le sénat qui en décernoit les honneurs à ceux qui l'avoient mérité, III, 512.

TUBÉRON. La femme de Tubéron ne rougissoit point de la pauvreté de son mari, III, 50.

TURENNE. Sa piété au milieu des combats, décrite par M. Mascaron, I, 28; par M. Fléchier, II, 26. Sa modestie et sa vie privée, 33 *et*

*suiv.* Parallèle entre ce capitaine et le cardinal de Bouillon, 37. Comment il étoit reçu par le roi au retour de ses campagnes, 34 *et suiv.* Description sublime des circonstances de sa mort, 78. Il vend sa vaisselle d'argent pour habiller ses troupes et remonter sa cavalerie, III, 19. Il ne prenoit jamais à crédit, 20. Il refuse 1000000 écus que lui offroit une ville neutre d'Allemagne, et pourquoi, *ibid.* Sa simplicité et sa modestie le faisoient respecter et honorer, 51. Jamais il ne lui échappoit aucune parole de vanité, 77.

TYCHOBRAHÉ. Système de Tychobrahé, IV, 29.

## V

VACQUERIE (*Jean de La*), premier président du parlement de Paris, III, 16.

VAISSEAUX. On ne s'accorde pas sur la construction des vaisseaux des anciens, III, 588 *et suiv.* Vaisseaux de Ptolémée, d'Hiéron et de Démétrius, 589.

VALÉRIEN (*l'empereur*). Beau mot de ce prince au sujet de la pauvreté d'Aurélien qu'il avoit élevé au consulat, III, 17.

VARRON (*C. Terent.*). Sa vanité et sa témérité, III, 397. Il engage la bataille de Cannes, 399 *et suiv.*

VAVASSEUR (*le père*). Il relève une bévue du P. Rapin, I, 262. Il a fait une critique de *l'Epigrammatum delectus*, 443.

VAUBAN (*le maréchal de*). Son caractère, II, 47.

- VER A SOIE.** Son travail et ses métamorphoses, IV, 58.
- VÉRITÉ.** Quand elle est exposée trop simplement, elle touche peu, II, 80. Elle ne fait entendre sa voix aux princes que par le secours de l'histoire, III, 3. C'est la vérité qu'on doit rechercher sur toutes choses dans l'histoire, 184. Sous combien de faces elle peut s'offrir à nous, IV, 20. Il faut accoutumer les enfants à aimer la vérité, 119.
- VERRE.** Malléabilité du verre : ce qu'on en doit penser, III, 590.
- VERRÈS.** Plaisanterie de Cicéron sur son nom, II, 187.
- VERS.** Deux beaux vers d'un rhétoricien au sujet du retour empressé de saint Antoine vers saint Paul, I, 432. S'il est utile de savoir faire des vers, 402. Les cadences contribuent à la beauté des vers, 406.
- VERSIFICATION.** Goût des nations différent par rapport à la versification, I, 398. Comment on doit y former les jeunes gens, 402 *et suiv.*
- VERTOT.** Ses Révolutions de la république romaine, I, 161.
- VERTU.** Les païens croyoient qu'elle ne dépendoit que d'eux, I, 520. La vertu la plus éminente est souvent cachée sous un vil habit, III, 32, 35. La vertu seule donne du prix à tout, 92. Il n'y a point de véritable vertu sans la connoissance de Dieu, 99. C'est la vertu qui triompha dans la personne de Joseph, 144. Elle est la source du bonheur des états et des particuliers, 200.
- VESPASIEN.** Sa sobriété et sa simplicité, III, 44. Il se faisoit honneur de la bassesse de son extraction, 67.
- VICTOIRES.** Ce qu'il faut penser de la gloire que procurent les victoires, III, 58.
- VIE champêtre.** Voyez CAMPAGNE.
- VIRGILE.** Il fournit des exemples en tout genre des libertés poétiques qui sont propres à la poésie latine, I, 405. Cadences graves et nombreuses, 406. Cadences suspendues, 407. Cadences coupées, 409. Elisions, *ibid.* Cadences propres à peindre les objets, 411. Expressions qui servent à faire sentir la dureté, 412. Cadences où les mots placés à la fin ont une force et une grace particulière, 414. Expressions poétiques, 415. Tours poétiques, 418. Répétitions, 421. Epithètes, 425. Descriptions et narrations, 427. Harangues, 434. Comment Virgile a imité Homère, 455. Lequel de ces deux poètes mérite la préférence, 453.
- VITRES.** L'usage des vitres étoit inconnu aux anciens, III, 585.
- VITEMENT (M.).** Son désintéressement, III, 24.
- ULYSSE.** Il s'instruisit des mœurs et des coutumes des différens peuples chez lesquels il voyagea, I, 482.
- UNIVERSITÉ de Paris.** But qu'elle se propose dans l'éducation des enfans, I, 19. Règlement de Henri IV à ce sujet, *ibid.* Règlement de l'université sur la propreté des écoliers, IV, 158.

**VOL.** Permis et commandé à Sparte. Aventure arrivée à un enfant à cette occasion, III, 291. Réflexions sur cet usage, 317 *et suiv.* Le vol étoit puni rigoureusement chez les Scythes, 318. Pourquoi, 322.

**VOYAGES.** Fruit et utilité qu'on en doit retirer, III, 198.

**URBANITÉ romaine.** Ce que c'est, I, 284. Cicéron y a excellé, sur-tout dans ses dialogues de l'Orateur, *ibid.*

## X.

**XÉNOPHON.** Il étoit tout à-la-

fois philosophe, historien. et bon capitaine, III, 208. Adresse de Xénophon dans les leçons qu'il donne sur la sobriété *ibid.* Il ne s'accorde pas avec Hérodote sur la naissance de Cyrus et l'établissement de l'empire des Perses, III, 234 *et suiv.* Ce qu'il faut penser de son exactitude, 237.

**XERXÈS,** roi des Perses; Sa folle vanité, III, 232.

## Z.

**ZEUXIS,** peintre célèbre, III, 281.

# TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

## LIVRE SEPTIÈME.

### DE LA PHILOSOPHIE.

ARTICLE PREMIER. La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs,	Page 3
ART. II. La philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison,	13
ART. III et IV. La philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connoissances curieuses. Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion,	25
Physique des savants,	27
Systèmes du monde,	<i>ibid.</i>
Physique des enfants,	38
§. I. Plantes. Fleurs. Fruits. Arbres,	40
§. II. Animaux,	47
Utilité de ces observations physiques,	60
ART. V. La philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion,	62

## LIVRE HUITIÈME.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

### DES CLASSES ET DU COLLÈGE.

#### AVANT-PROPOS.

ARTICLE PREMIER. Importance de la bonne éducation de la jeunesse,	66
---	----

## PREMIÈRE PARTIE.

ART. II. On examine si l'éducation publique doit être pré- férée à l'instruction domestique et particulière ,	76
Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse ,	83
ARTICLE I. Quel but on doit se proposer dans l'éducation ,	85
ART. II. Étudier le caractère des enfants pour se mettre en état de les bien conduire ,	87
ART. III. Prendre d'abord de l'autorité sur les enfants ,	91
ART. IV. Se faire aimer et craindre ,	95
ART. V. Des châtimens ,	100
§. I. Inconvénients et dangers des châtimens ,	<i>ibid.</i>
§. II. Règles à observer dans les châtimens ,	104
ART. VI. Des réprimandes ,	110
1. Sujet de réprimander ,	<i>ibid.</i>
2. Temps où il faut placer la réprimande ,	111
3. Manière de faire les réprimandes ,	112
ART. VII. Parler raison aux enfants ; les piquer d'honneur ; faire usage des louanges , des récompenses , des caresses ,	115
ART. VIII. Accoutumer les enfants à être vrais ,	119
ART. IX. Accoutumer les jeunes gens à la politesse , à la propreté , à l'exactitude ,	121
ART. X. Rendre l'étude aimable ,	124
ART. XI. Accorder du repos et de la récréation aux enfants ,	128
ART. XII. Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples ,	131
ART. XIII. Piété ; religion ; zèle pour le salut des enfants ,	134

## SECONDE PARTIE.

Devoirs particuliers par rapport à l'éducation de la jeu- nesse ,	140
CHAPITRE PREMIER. Des devoirs du principal ,	<i>ibid.</i>

## TABLE.

307

ART. I. De la nourriture des pensionnaires,	141
ART. II. Des études,	145
ART. III. De la discipline du collège,	150
ART. IV. De l'éducation,	157
ART. V. De la religion,	164
§. I. Des instructions,	165
§. II. De l'usage des sacrements,	174
CHAP. II. Du devoir des régents,	188
ART. I. De la discipline des classes,	<i>ibid.</i>
ART. II. Faire paroître les écoliers en public,	190
§. I. Des exercices,	<i>ibid.</i>
§. II. Des tragédies,	198
§. III. De la prononciation,	206
ART. III. Des compositions et des actions publiques,	218
ART. IV. Des études que doivent faire les maîtres,	223
ART. V. Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des classes,	228
CHAP. III. Du devoir des parents,	234
CHAP. IV. Du devoir des précepteurs,	246
CHAP. V. Du devoir des écoliers,	253
Conclusion de cet ouvrage,	267
Table générale des matières,	269

FIN DE LA TABLE.



OEUVRES

COMPLÈTES

DE CH. ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION.

---

OPUSCULES.

---

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AÎNÉ.

A PARIS,

CHEZ CAREZ, THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 59.

---

M DCCC XXI.



---

## AVIS DES LIBRAIRES.

---

CE volume contient les discours latins, les harangues et poésies latines qui sont sortis de la plume de Rollin. Aujourd'hui que nous sommes loin de l'époque qui les a vues naître, et des circonstances qui les ont dictées, ces pièces n'ont plus nécessairement le même intérêt qu'alors ; mais elles seront toujours recherchées et lues avec plaisir à cause de leur belle latinité. Nous ne donnons aucune des traductions et imitations qui en ont été faites dans le temps ; cela n'ajouterait rien à la gloire de Rollin. Nous supprimons également, et par le même motif, toutes les lettres dont on avoit grossi ces Opuscules. Nous avons été engagés à cela par les conseils de personnes éclairées, qui chérissent la mémoire de Rollin, et non par aucune vue d'économie. Qu'il nous soit permis de dire en faveur de cette assertion, que nous donnons, sans l'avoir pu promettre, *l'éloge de cet écrivain célèbre, par M. SAINT-ALBIN BERVILLE, avocat ; éloge qui a remporté le prix d'éloquence décerné par l'académie françoise, dans sa séance du 27 août 1818 (a) ; et de plus, un très beau portrait de Rollin, gravé par M. Roger.*

(a) Cet éloge se trouve dans le tome premier de l'Histoire ancienne, page xix.



# CAROLI ROLLINI

## ORATIONES.

---

### ORATIO

*Habita in regio Franciæ collegio, cum ad eloquentiæ cathedram promoveretur, anno 1688.*

#### DE REGE PACIFICO.

QUAMVIS in bello soleant, tanquam in illustri quodam theatro, cum specie atque pompâ explicare se imperatoriæ regiæque virtutes; nec principum vel auribus vel animis oratio ulla suaviùs blandiri possit, quàm quæ ipsorum victorias ac triumphos magnificè ostendet: tamen de Ludovico Magno sic hodiè aggredior dicere, ut, omissâ prorsùs parte illâ immensâ gloriæ, quam ei invicta tot bellis dextra peperit, beatis hisce pacis temporibus tota oratio mea includatur. Omittamus igitur ad tempus præclara illa nomina, insignesque titulos, quos nostro principi non arrogavit ambitio, non affinxit error, non ascivit adulatio; sed populorum consensus tribuit, rerum magnitudo meruit, veritas ipsa detulit. Liceat silere de Ludovico belgico, batavico, sequanico, germanico: liceat seponere paulisper ex animo bellatorem, victorem, domitorem gentium. Absint ab oratione nostrâ quæ ille ab hisce temporibus abesse

voluit, armorum tumultus, belli fragor, strepitus victoriarum. Quem olim in acie fulgurantem, tonantem non sine aliquo horrore mirabamur, eundem nunc in otio, suis triumphis, suâ gloriâ fruentem, securè contemplemur. Uno verbo gratulemur hodiè regi pacifico.

Neque verò est, quòd ista pacifici regis appellatio, quia fortassè pompæ minùs habet et ostentationis, Ludovici Magni nomine parùm digna videatur. Summus ipse regum arbiter et exemplar Deus, in illo splendore fastigioque gloriæ quâ solium ejus undique circumfulget, hunc titulum non respuit. Exhibetur ille quidem interdùm in sacris litteris tanquam Deus exercituum, tanquam dux aliquis et imperator, fulgure ac tonitru armatus; sedens in curru igneo; sequuntur innumeræ legiones, quæ sub ejus quasi signis decertant; ante ejus faciem mors terrorque incedunt; ad pedes corruunt attriti hostes; ipsa terræ fundamenta penitùs concutiuntur. Est illa numinis imago magna, excelsa, nobilis; sed tamen magis composita ad terrorem incutiendum, quàm ad alliciendum amorem efficax. Multò nobiliùs diviniùsque in ipso pacis domicilio dominatur pacificus ille rex, ubi totum hunc orbem atque hæc omnia, quæ nos tanto strepitu ac fragore volvi cernimus, immotus ipse ac quietus movet, agitat, moderatur.

Sic fermè est de Ludovico Magno: nec vereor ne ista adulatoriè magis quàm piè dixisse videar; quandòquidem in regibus, hoc est in terrestribus diis, eminere debet expressa quædam similitudo cœlestis æternique numinis. Sic, inquam, fermè est de Ludovico Magno. Cùm laudes ejus bellicas attentè consideramus, cùm tempestatum asperitatem, ini-

quiritatem locorum, paludum voragines altissimas, rapidissimorum fluminum vortices, maximorum exercituum conjuratas vires ab eo incredibili virtute superatas cogitamus; cùm rapiditatem illam victoriarum, hactenùs inauditam, seriemque triumphorum nullis belli offensionibus interruptam intuemur; cùm stupemus fortunam, Ludovici Magni virtutis quasi æmulam, terrâ, mari; hieme, æstate; in obsidionibus, in præliis; in Africâ, in Europâ; ubique regi nostro famulantem, sicque sapientibus ejus consiliis addictam, ut gallica quodammodò et stipendiaria Ludovici facta videretur; hæremus percussis tantarum admiratione virtutum, nec majus quidquam aut illustrius animo fingi posse arbitramur.

Est tamen aliquid, auditores. Quidnam illud tandem? Idem Ludovicus, at quietior et tranquillior; in sinu pacis et otii conquiescens; erectus interim et in omnes regni partes tuendas intentus; Galliam latè, quaquà patet, universam, prudentibus consiliis, ceu familiam unam, sapienter administrans; inter vicinarum gentium metus, pavores, trepidationes, placidus ipse ac securus; denique ex amœnissimis Versalii collibus, et illo secessu plènè regio totius circùm Europæ suo arbitrio fata dispensans.

Hæc in Ludovico Magno hodiè laudanda aggredior. Ejus singulari beneficio admissus recens in hanc regiam artium omnium scholam, atque ad eam pacis amicam domum, de pace mihi dicendum esse duxi. Ludovicum igitur, sive apud hostes, sive apud suos in pace spectetur, utròbique magnum duabus hujusce orationis partibus breviter demonstrabo.

Quas lauros in bello colligunt plerique imperato-

rum, ejusmodi ferè sunt, ut, nisi continuò alantur, ut ita dicam, martiis sudoribus, et hostium cruore frequenter aspergantur, marcescant statim, suamque amittant illicò viriditatem. Eorum fama omnis apud hostes existimatioque nominis ita conjuncta cum strepitu bellorum est, ut statim atque clangor ille buccinarum et tubarum sonus conticuit, ipsa quoque alto veluti mersa silentio obruatur. Ejusmodi heroas in bello terribiles, in pace obscuros, torrentes esse quosdam dixeris, qui sæviente procellâ, præcipiti per agros abrepti impetu, omnia latè cum ingenti fragore depopulantur; mox, serenitate ortâ, sic decrescunt paulatim placidèque dilabuntur, vix ut ulla eorum vestigia appareant.

Longè alia est Ludovici Magni apud hostes gloria. Quanquam illa in acie, in castris, inter arma et clamores nata est; quanquam adolevit inter victorias ac triumphos, non minùs tamen viget nunc in umbrâ atque in otio; immò, quam in bello non habuerat, suam quamdam in pace maturitatem assecuta est. Terror ille qui quondam bellante Ludovico, vicinarum latè gentium animos pervaserat, nostrosque præcurrens exercitus, veluti quidam hostibus stragis prænuntius, eorum vires antè fregerat, quàm adessent arma Ludovici; nedùm evanuerit ipsâ diuturnitate temporis, armisque positis conciderit, confirmatus ex illo quotidie magis, penè jam in immensum excrevit.

Quamvis redeuntem è bello Ludovicum, atque è triumphali curru descendentem suo sinu excipiens amica pax, victòri arma detraxerit, laureatisque ipsa manibus castrensem ei pulverem sudoremque bellicum absterserit; quamvis vultum illum minacem, imperatoriumque ardorem oculorum, quo

suis animos, terrorem ac fugam hostibus injiciebat, blandioribus quibusdam illecebris attemperans, afflaverit majestatem illam oris, quæ non minùs amorem populorum quàm venerationem allicit; tamen eum semper armatum, semper terribilem; in acie, inter invictas illas suorum Gallorum catervas, urbes situ munitissimas expugnantem, validissima oppida diruentem, maximos exercitus profligantem, sibi hostes videntur intueri. Ita est, auditores. Ludovicus etiamnùm oculis hostium talis obversatur, qualem ipsum olim vidère ad Rhenum, ad Scaldim, ad Valencennas, ad Cameracum, cùm, egregio pulvere conspersus, eorum acies latè fugaret ac cæderet.

Quòd si tantùm valet apud illos vel ipsa præteriti recordatio temporis, quantum status iste præsens Galliæ, instructissimæ classes, numerosissimi exercitus, juvenus illa nobilis, quæ in medio pacis otio bellicis artibus eruditur, nostris hostibus terrorem incutiunt.

Habebatur olim gallica gens parùm apta maritimis expeditionibus: hancque omnem gloriam vicinis gentibus cecidisse ultrò videbatur. Non passus est Ludovicus Galliam, imperante se victricem ubique ac dominam, non ipsius quoque maris imperium obtinere. Jam illa munitissimis undique cincta portibus; classibus formidolosis armata; nautarum, remigum, propugnatorum multitudine abundans utrique latè mari dominatur. Vos longinquæ regiones, imploro, et sola terrarum ultimarum; vos maria, portus, insulæ, littoraque; quæ est ora, quæ sedes, qui locus, quò non pervaserit fama terrorque formidandæ illius classis, quæ in omnes pariter intentæ partes, omnibusque minitans, ad erumpen-

dam unius Ludovici nutum expectat : quæ toti Oceano imminens , affert mercatoribus nostris salutem , civibus securitatem , sociis præsidium , hostibus metum , orbi penè dicam universo admirationem , stuporem , horrorem ?

Receptaculum infame prædonum , scelerata civitas , nimiùm diù totius orbis christiani spoliis ditata ! jam actum est de te , Algeria , actum est ! Ut cœlo etiam maximè sereno tonitrua interdùm audiuntur , ita Ludovicus in mediâ pace Galliæ , suos in te ignes , suum fulmen jaculabitur. Experta vindicem ejus dextram , debueras-resipiscere. Tota , tota , inquam , nostris ignibus deflagrabis. Audiet cum ingenti gaudio ruinæ tuæ sonitum totus orbis , tuoque incendio gentes ultimæ , tanquam jucundissimo spectaculo , suavissimè perfruentur.

Navigabitur interim toto latè mari sine ullo vel mortis vel servitutis periculo ; et quod olim Augusto puteolanum sinum fortè prætervehenti nautæ quidam vectoresque de navi alexandrinâ , hoc idem tibi , Ludovice , quotquot per hæc loca navigabunt , non sine votis faustisque precationibus acceptum referent. Per te , Ludovice , vivimus ; per te navigamus , per te fortunis ac libertate fruimur.

Neque terrâ minùs quàm mari viget gallici nominis gloria. Olim pax , tanquam virgò quædam pavens ac timida , omnia circumspiciens , omnia cavens , armorum inimica , omnisque impatiens fragoris ac tumultûs , abdita penitùs intimis regum palatiis , inter affluentes undique delicias atque ludos , penè dicam in ipso inertiae sinu molliter et parùm honestè conquiescebat. Eadem nunc , regnante Ludovico , didicit inter arma impunè versari , sine ullo metu mediis errare castris , ipsis præesse

exercitibus, et tanquam regina quædam præpotens opera militibus ac labores dispensare atque moderari. Ecquid enim aliud agunt numerosissimi illi exercitus, quos passim in diversis regni partibus alit ac sustentat rex potentissimus? Nonne videntur sub ipsius pacis quasi signis novam exercere militiam?

Militum animi sic fermè sunt: nihil in iis medium. In belli laboribus plus quàm viri; in pacis deliciis nonnunquàm minùs quàm feminæ. A labore ad otium, ab otio ad inertiam; ad omnem indè licentiam et libidines effunduntur. Vidit hoc Ludovicus, nec passus est invictos illos Gallorum animos, quos nec vis frigorum, nec ardor æstatum, nec locorum asperitas superare unquàm potuerant, frangi deliciis, diffluere otio, languescere inertiâ. Cepit audax illud, et, penè dicam, immane consilium, at plenum sapientiæ et providentiæ, montium altitudines deprimendi, extollendi profunditates vallium, non tam ad irrigandos sui Versalii hortos accersitis longè et quodammodò peregrinis fontibus, quàm ut funestum suis exercitibus arceret veternum. Sic autem tempora quietis laborisque dispertiit, ut militum vires nec continuo labore velut obtusæ hebescant, nec enervatæ longiore otio dissolvantur. Quasi timeret ne Galli in pace pugnandi et vincendi consuetudinem amitterent, novam eorum virtuti ad pugnandum et vincendum materiam obtulit. Dedit eis quasi hostem naturam ipsam, cum quâ luctarentur, quam subigerent, quam vincerent, quam invitam ac repugnantem Ludovici consiliis parere cogerent. Et nunc illi, pro hastâ, pro gladio duris ligonibus armati, iisdem manibus, quibus toties repressère hostium impetus, fluviorum cursum refre-

nant ac reprimunt; eâdem virtute quâ fossas aggresque superabant, nunc et subvertunt montes, et valles in æquatam agri planitiem adducunt.

Macti istis animis, egregii milites, nec pace minùs quàm bello invicti; urgete alacriter opus dignum magnitudine imperii, dignum vestro nomine, dignum regiâ magnificentiâ. Nec tantùm Ludovico Magno allaboratis. Vobis, vobis, inquam, immortale gloriæ trophæum vestris ipsi manibus erigitis. Quandiù enim opera illa stabunt (stabunt autem æternùm), nunquàm de vobis posterorum gratissimus sermo conticescet. Hoc, inquiet stupentes tantam molem substructionum, hoc illustre monumentum et obsequii et amoris in regem sui posuerunt in otio victrices illæ Gallorum catervæ, quæ sub Ludovico Magno totam Europam implerunt sui terrore nominis, suisque victoriis peragrârunt.

Quem interim sensum putatis esse vicinarum gentium, dùm famâ ipsâ ac rumore nuncio audiunt nostros exercitus, quorum ardorem bellicum pacis otio restinctum iri fortassè sperabant, optabant certè; quotidianis laboribus qui non multùm ob opere castrensi abhorreant, Romanorum more, tanquam in ipso belli æstu exerceri? At quis eorundem animus, quæ trepidatio, cùm ipsi suis penè oculis vident, non procul à se, in ultimis regni nostri finibus, inter illa ipsa nostrarum monumenta victoriarum, in his illustribus oppidis, heu! suis quondam, nunc virtute Ludovici imperio gallico additis; cùm vident, inquam, nobile examen adolescentum imbui jam nunc præceptis bellicis, artemque præclaram pugnandi ac vincendi à teneris annis edoceri.

O magnitudinem imperii nostri! ô sapientiam

Ludovici singularem ! ô dignum totius orbis oculis in mediâ pace spectaculum ! Dùm ex unâ parte in superbis illis ædibus, quas in ipso reginæ urbis aditu, novitate singulares, amplitudine illustres, magnificentiâ verè regias extruxit Ludovicus; milites fortissimi quidem, at parùm bello felices, annis, laboribus, vulneribus fracti, contusi, debilitati, in summâ tranquillitate, in summo otio, paternis Ludovici curis sustentati, suarum veluti sub umbrâ laurorum placidè quiescunt; dùm ibi triumphales veterani ac laureati senes mortem, quam toties in acie, inter tela, inter ignes ruentem impunè lacesierunt, eandem nunc lentis ad se passibus accedentem patienter expectant; interim ex alterâ parte adolescentes nobiles pulchro incensi amore laudis, ætate eâ quæ plerumquè laboris ac disciplinæ insolens, recentis, et, ut ita dicam, crudæ adhuc libertatis dulcedine intemperanter avidèque se saturat; relictis ultrò paternæ domûs deliciis, translatique subitò è placidis musarum ædibus in turbulenta Martis castra, duris militiæ laboribus assuescunt, artisque bellicæ præceptis imbuuntur.

At quibus præceptis? Deducuntur egregii juvenes ad ea ipsa loca, quæ Ludovici recentibus impressa vestigiis videntur adhuc quiddam spirare bellicum, martiosque afflare spiritus. Monstrantur cæpta ab eo oppida, expugnatae arces, superata flumina. Hîc inquirunt, Ludovicus aciem ducebat; hîc ipse præsens voce, nutu, exemplo labores urgebat; hâc parte urbem obsedit, hâc expugnavit. Proponitur illis continuò ante oculos vita Ludovici, in quam unam intuentes discant quemadmodùm castra metari oporteat, agmen ducere, signa conferre; commeatus vel expedire suis, vel intercludere hostibus; ob-

sidionem nunc urgere acriter, nunc sapienter trahere; hostium sagaciter odorari mentem, fallere consilia, discutere artes, vitare insidias; eorum vires nunc palàm et aperto Marte frangere, nunc solertiâ eludere, nunc morâ ipsâ et cunctatione consumere. Uno verbo, singula artis militaris præcepta, singulis Ludovici victoriis quasi consignata, traduntur nobilibus gloriæ candidatis.

Faxit belli pacisque summus arbiter Deus, ut vicinæ gentes expertæ quid possint arma Ludovici, et in resarciendis belli damnis etiâmnùm occupatæ, nanquàm pacis leges violare audeant! At si quo fortè casu bellum ingruat, quiesce Gallia, tremite hostes: mari, terrâ, classibus, exercitibus, omni copiarum genere sic abundamus, ut timere neminem, omnibus terrori esse debeamus.

Audiistis hactenùs quantus in pace apud hostes sit Ludovicus: idem quantus sit apud suos, dùm alterâ orationis parte demonstro, eâdem me, precor, attentione recreetis.

Ea est regum conditio, ut, Deum inter et homines positi, alternas habeant parendi et imperandi vices; ac quemadmodùm supra cæterorum capita mortaliùm longè sublimes eminent, ita suis ipsi cervicibus imminentem Deum agnoscere ac vereri debeant. Ex illo duplici fonte profluunt omnia regum officia, omnisque eorum felicitas. Debent obsequium supremo regum dominatori Deo, coram quo omnis eorum majestas pulvis ac cinis est: debent præsidium suis populis, in quos ideò tantùm obtinent imperium, iis ut prodesse possint.

His fundamentis tota Ludovici gloria nititur. Cùm in omni vitâ, tùm præsertim pacatis hisce

temporibus, quibus respirare tandem potuit ex diurnâ bellorum agitatione, intra suam Galliam curas omnes suas cogitationesque definiens, totus in hoc incubuit, ut et cultum Dei promoveret in dies magis ac magis, et populorum felicitati consuleret.

Cogitanti mihi sæpiùs quæ sit religionis excellentia, quæ dignitas, mirum videri solet eam, quamvis divinum quiddam æternumque sit, iisdem tamen, quibus humanæ res ac caducæ, vicibus esse obnoxiam, variisque temporibus ac locis multa sæpè pati vel detrimenta, vel intervalla suæ auctoritatis. Habet illa suas quasi ætates suosque progressus. Tenuis primùm et infirma nascitur; crescit deindè paulatim, adolescit, viget, roboratur: postremò quasi consenescent, et magnitudine quodammodò laborans suâ, ita solet interdùm subitò decrescere, fluere, labi, ut mox funditùs occasura esse videatur. Nunquàm tamen illam Deus extinguere patitur atque opprimi. Excitat principes atque reges, qui eam à cæteris ejectam apud se excipiant, infirmam tueantur, labantem sustineant, penè occidentem et ruinæ proximam ab interitu vindicent.

Talem Ludovicum his nostris temporibus destinavit æternæ mentis providentia [1], non quidem qui jacentem et afflictam religionem in Galliâ excitaret (annis [2] enim ferè mille et ducentis, nunquàm interruptâ serie, nobis quasi per manus tradita à majoribus, in solio regum nostrorum sedet, atque inter corruentium undique imperiorum fragorem ac ruinam ipsa illæsa atque integra dominatur); sed

[1] *Cloloveus I.* — [2] *An. Christ.* 482.

qui aliquâ suâ parte turpiter deformatam antiquæ et nativæ pulchritudini restitueret.

Deus immortalis! qui status erat Galliæ! Non loquor hîc de funestis illis temporibus, cùm violatæ leges, spreta regum majestas, eversa Dei templa, obrutæ aræ, effusus civium et fratrum cruor. Taceri decet ista dedecora, non contumeliosâ commemoratione renovari. Atque utinam, ut ex animis nostris, ita ex annalium monumentis illorum temporum memoria penitùs eradi posset! Saltem, quoniam ejuratis suis erroribus, cum Deo, cum rege, cum suis fratribus, hoc est nobiscum, in gratiam rediére; tegenda sunt ista omnia, obruenda sunt, obterenda sunt silentio atque oblivione sempiternâ.

Loquor igitur tantùm de illâ dissimilitudine et discordiâ religionis. Versabantur nobiscum intra ejusdem regni limites, in iisdem urbibus, sub iisdem tectis, homines non fortassè à nobis studio et voluntate alieni, sed (quod gravius) opinionibus et religione abhorrentes. Habebant suos sibi doctores, sua templa, suas cærimonias: quasi verò posset Christus dividi! Sequebantur miseri pro veritate mendacium, pro corpore umbram, pro luce tenebras. Esto, non essent per se ipsi et ex naturâ suâ turbulenti et seditiosi: esto, fide et obsequio in regem nobiscum certarent: at insidebant altè in eorum mentibus, etiamsi ipsi non intelligerent, æterna discordiarum semina. Quidquid enim fremant hæreseos propugnatores ac vindices, hujus ingenium est (loquor de hæresi ipsâ, fratribus nostris parco), hujus ingenium est, homines in Deum, cives in regem armare: pascitur illa cruore ac cædibus, rebellione gaudet, impietate delectatur. Talibus præceptis instituti, ab ipsâ infantiâ pravis im-

buti opinionibus, prætereà delusi miserabiliter malignis artibus suorum doctorum, hoc est latentium sub pastoris habitu luporum, quid mirum si tantâ pertinaciâ suos errores tuerentur?

Huic malo remedium attulit Ludovicus. Cæco impetu ruentes in certam perniciem salutari dextrâ sustinuit. Aberrantes à recto itinere in relictam patrum viam compulit. Aversantibus lucem et in suas tenebras magis ac magis immergentibus, tam propè veritatis faces admovit, ut invitis ac repugnantibus oculis lucem veritatis haurire cogerentur.

Et hoc est omnium operum, quæ in vitâ unquàm confeceris, Ludovice, maximum. Prælia, victoriæ, triumpho, cætera principum decora perstringunt quidem oculos suo fulgore; at eadem sæpè, jactata manibus et excussa, reperiuntur veræ solidæque gloriæ inanissima, præsertim si non opinionis humanæ, sed christianæ veritatis trutinâ expenduntur. At ista laus, quam in extinguendâ hæresi modo consecutus es, maximè solida constansque est, siquidem religione ipsâ, quâ nihil solidius constantiusque, nititur.

Non sola hæresis religionis dignitatem labefactat; vitia quoque hominum christianorum ejus sanctitati maculam labemque maximam inurunt. Iis igitur bellum indixit Ludovicus. Atque ab aulâ suâ duxit initium. Nemini ignotum quid sit aula. In eâ vitium tanquam in nativâ sede ac regno liberè dominatur, et per ora hominum insolenter erectâ cervice fertur: at virtus, ceu peregrina quædam et hospes, vix audet frontem suam exerere.

Hanc verùm faciem immutavit Ludovicus. Virtutem extorrem olim et exulem secum in solio collocavit, secum in purpurâ sedere jussit. Eam sibi

comitem et administram adjunxit; eam omnium factorum, consiliorum, susceptorum judicem et arbitram, totiusque vitæ ducem assumpsit. Vitium autem non quidem prorsùs expulit ab aulá (quis enim id possit assequi?), at saltem coegit abdere se in tenebras, suamque deformitatem involucris quibusdam et quasi velis tegere.

Nostis, auditores, quàm frequenter nomen Dei, sanctum illud et terribile, in ore impiorum convicia evomentium, et quàm impunè versaretur. Immò ab hominibus etiam non improbis usurpabatur continuo, consuetudine miserá quâdam, velut ornamentum aliquod condimentumque sermonis. Ad coerendam hanc licentiam, divi Ludovici hæres successorque dignissimus omnem legum, edictorum, pœnarum severitatem adhibuit.

Domum verò Dei, quâ nihil apud nos debet esse augustius, quam semper præsentis numinis tremenda majestas implet, ad quam nonnisi paventes, et sacro horrore perfusi accedere debeamus, ut tamen quotidie profanari cernimus! Delubrum sanctitatis est, fit diversorium impietatis: Dei domicilium in terris est, fit mortalium domus, immò templum. In medio sacrorum apparatu, in intimis penetralibus, sub ipsis penè aris, in locum æterni numinis adorantur (sine gemitu hoc dici non potest), adorantur, inquam, in locum æterni numinis viva idola et simulacra, in hoc diversa multùm ab ethnicorum simulacris et idolis, quòd oculos habent, et vident; aures habent, et audiunt; os habent, et loquuntur.

Laboranti hâc parte religioni non defuit Ludovicus. Regiam auctoritatem interposuit, minas intenteavit, metum ostendit. Paternâ tamen bonitate impulsus, tempus dedit et spatium, si fortè homines

hoc terrore commoti ad se redirent; imitatus ipsius Dei consuetudinem, qui antequàm plectat sontes, eos diù minis territat. At non patietur ampliùs optimæ matris Ecclesiæ, quia inermis est, auctoritatem ab impiis filiis impunè violari.

Scilicet natu maximus ipse filius, ideò præcipuè sibi traditam ab immortali Deo regiam potestatem meminit, ut suæ et omnium nostrùm communis parentis Ecclesiæ jura dignitatemque defendat. Hinc incredibile illud Ludovici studium ad asserendam illi suam auctoritatem, ad confirmanda ejus judicia, ad tuendas illius immunitates. Hinc promulgatum non ita pridem edictum illud plenum sapientiæ et æquitatis, quo administris Ecclesiæ, rurisque pastoribus, vix nonnullis in locis præ inopiâ et egestate animam trahentibus, assertum est undè vitam honestiùs saltem commodiùsque sustentarent. Quæ verùm indignitas! Dùm pondus æstûs et diei portantibus deerat interdùm undè vitam alerent, undè corpus tegerent, interim alii, quibus nulla super grege cura, nulla sollicitudo, benè pingues, longo ac molli otio saginati, alienis laboribus in umbrâ atque in otio tranquillè fruebantur. Meliùs certè nunquàm Ludovicus potuit nec de religione ipsâ, nec de suis populis mereri; quorum æternæ saluti quantùm hoc edicto providerit, nemo est qui non intelligat.

At parùm id quidem esset, nisi prætereà eorundem populorum fortunis ac felicitati consuleret. Et ista nunc cura regis ingentem animum occupat. Ecquid enim sibi volunt recentes istæ legationes per totam Galliam magistratuum clarissimorum? Quid istæ per oppida concursationes? quid lustrationes provinciarum? quid ingens iste rerum apparatus? Nonne ista omnia clamitare nobis et significare pa-

lâm videntur, grande quiddam meditari Ludovicum, quo suis populis prodesse possit?

Ea plerumquè solet esse regum infelicitas et miseranda sanè conditio, ut alienis tantùm et oculis videant, et auribus audiant. Quamvis habitent in medio regno, longè tamen abesse videntur à suis, et velut in seposito quodam procul orbe versari. Eos inter et populos quidam quasi murus interest, famelica illa aulicorum et adulantium caterva, quæ honoribus et opibus saturata nunquàm, iisque semper avidè inhians, obstat quominùs ad regias aures inopis et egeni languida vox et suspiria perveniant.

Apparet rem longè aliter se habere: esse cujus domus, animus, aures semper pateant querelis miserorum: esse qui in summâ dignitate tanquam ipsius Dei manu ideò se constitutum putet, ut apud regem fungatur eodem ministerio quo apud Deum ille angelus, cujus manibus in sublime altare numinis mortalium preces et vota perferuntur. Et quæ est regis indoles, qui ipsius in populos amor, spes in futurum maximas certissimasque licet concipere!

Sed quid ego cogitata tantùm, necdùm perfecta Ludovici consilia commemoro, cùm tam illustria monumenta extent regiæ simul et paternæ in pauperes caritatis ac munificentiae? Excitate animos vestros, auditores. Si in annalibus regum nostrorum aut etiam exterorum legeretis, extractam esse domum amplam et magnificam, quæ esset paupertati ac pudori asyllum et perfugium; in quâ trecentæ nobiles virgines honestè et liberaliter educarentur; informarentur à teneris annis ad pietatem et religionem; denique omnibus artibus, quæ mulieres decent, instituerentur: vestram fidem obtestor, auditores; vestrum judicium imploro; quis esset sensus

vester, quæ admiratio, qui stupor? Atqui ejusmodi domus hæc ætate nostrâ, recentissimè, regiis Ludovici curis constituta est, non procul ab hæc civitate, ferè sub oculis nostris: et tamen nescio quomodò istis miraculis, quia juxtâ sunt, parùm afficimur; quasi verò rebus præsentibus et in conspectu nostro positis minor reverentia debeatur.

Vix credibile est quàm longè latèque pateat ista Ludovici munificentia. Sic enim parentum in bellis de rege et regno benè meritorum virtutem remuneratur; providet pupillarum orbitati; viduarum egestatem et luctum consolatur; familias illustres olim, at temporum injuriâ afflictas et jacentes, excitat atque erigit; ætatem lubricam admodùm, et injuriæ valdè obnoxiam, ab omni periculo vindicat; portum offert castitati, quæ inter angustias egestatis, inter tot peccandi illecebras posita, vix tri te naufragium vitare posset; regno suo format et instruit sapientes matresfamilias, quæ, in suas quæque provincias reversæ, quo animo liberos suos et cultum Dei et amorem regis edocebunt! Aris denique destinat sanctas virgines, quæ pro regni regisque incolumitate immortalis Deo vota continuò precesque offerent. Nihil certè vidit ætas nostra hoc opere illustrius.

Habetis, auditores, regnantis in pace apud suos Ludovici speciem atque imaginem, non adumbratam inani fuco adulationis, sed ipsius veritatis coloribus et penicillo expressam. Unum jam superesset, ut postquàm exposui quemadmodùm Ludovicus totum se Deo, totum se populis consecravit, explicarem quid pro ipso Ludovico Deus, quid populi effecerint. Statuerem ante oculos vestros, tanquam illustre præmium illius in Deum pietatis, florentem

fortunam domus ac stirpis regiae, praesentemque in tot nepotibus, et jam nunc imperio gallico assertam aeternitatem. Amoris verò in populos merces adesset omnium jucundissima, amor ipse populorum in regem infinitus. Commemorarem non erectas ei per totam Galliam statuas equestres, pedestres, ex aere, ex marmore; sed diem illum, qui unus Ludovico instar immortalitatis esse debuit, cum parisina civitas multis quidem aliis virtutibus insignis, candore animi, bonitate indolis, priscâ simplicitate morum, religionis integritate, sed praesertim fide, obsequio, amore in suos reges excellens; cum illa, inquam, è suis quasi convulsa sedibus, obviam regi prodiit ad gratulandum ei restitutam à Deo sanitatem.

At non sinunt angustiae temporis ista ne quidem leviter à me delibari, admonentque me ut dicendi finem ante faciam, quam vos attentè audiendi. Etsi enim, pro infinitate rerum à Ludovico Magno in pace gestarum, nunquam haberi possit oratio longior, pro meâ tamen in dicendo mediocritate, vereor ne fortassè nimium diù aures vestras obtundere videar. Equidem rectè intelligebam opus hoc, quod susciperem, esse ejusmodi cujus magnitudinem nec angustiae pectoris mei capere, nec hujus infirmæ adhuc et hodiè primùm in publicam lucem prodeuntis eloquentiae timida vox sustinere posset. At recentibus Ludovici beneficiis ornatus, ejusque singulari liberalitate in hanc regiam Galliarum scholam advocatus, non potui continere me, quin statim oratione aliquâ, etsi parùm dignâ Ludovico Magno, gratum memoremque animum significarem. Et verò qui silere possim, cum ego id ætatis collegam me additum iis videam, quibus uti magistris esset mihi perhonorificum. Nimirum (dicam enim quod sentio,

quemadmodum olim Romæ interdum solebant adolentescens admitti in senatum, sedere inter illos prudentiâ non minùs quàm ætate venerandos senes, interesse etiam deliberationibus rerum maximarum, ut talibus assuefacti exemplis paulatim assumerent senatoriam gravitatem, animosque ad magna quondam et præclara fingerent: ita mihi videor in hunc doctissimorum hominum illustrem cœtum admissus, ut in eos continuo intuens, ipse quoque possim aliquandò hujusce domûs celebritate dignus existere. Videte autem, clarissimi collegæ, quantam mihi fiduciam afferat vestri existimatio nominis. Quantumvis mediocriter et à naturâ et à doctrinâ instructus huc accedam, non diffido fore ut, vestris exemplis excitatus adjutusque consiliis, id tandem assequar, ut huic scholæ non sim omninò dedecori. Certè quantum in me erit, studio atque industriâ enitar, ut qui me vicarium suæ diligentiae ultrò assumpsit, vir scriptis et laboribus suis de immunitatibus Ecclesiæ gallicanæ deque ipsâ religione tam benè meritus, expectationem de me suam, si non expleri omnem, at saltem utcumque sustineri videat. Maxime verò ad laborem inflammabor, cùm meminero ejus auspiciis hanc illustrem domum ingressus sim. Non possum enim, auditores, non publicè gratulari talem patronum et mihi et omnibus litteratis hominibus, quibus ille Mæcenas adhuc puer, sed jam doctorum dulce decus et præsidium, in me ornando sustulisse signum videtur, quid eos in posterum sperare oporteat. Scilicet dum clarissimus ejus parens regum maximo astat fidus administer, unus exequendis Ludovici consiliis, et tantæ negotiorum moli sustinendæ par; interim dignus tali parente filius, ætate puerili nihil puerile agitans, in se curam reci-

pit litteras hominesque litteratos fovendi; et longè gravissimis rebus occupatissimum patrem, quâ potest, istâ parte curarum levat. Inter tot incitamenta laboris ac diligentiae meum erit efficere, ne cùm aliundè nihil defuerit, unus ipse mihi defuisse videar. Dixi.

---

---

# GRATULATIO

## AD SERENISSIMUM DELPHINUM.

5 decembr. 1688.

CUM paucis abhinc mensibus Ludovico Magno publicâ oratione gratularer, auditores ornatissimi, non arbitrabar fore ut bellorum incendia, quæ tunc vel extincta prorsùs, vel certè sopita videbantur, tam repentiè deflagrarent; nec sperabam mihi, qui recens placidas ac minimè tumultuosas regis pacifici laudes attigissem, tam citò serenissimi Delphini labores arduos bellicasque virtutes plenas fragoris ac strepitûs esse celebrandas. Diversum sanè ac longè dispar orationis argumentum. Tunc proponebam oculis vestris Ludovicum, defatigatum vincendo suisque lauris coopertum undique ac penè obrutum, positis ultrò armis, et imperatâ pace devictis hostibus, nobili verèque regali otio tranquillè perfruentem. Hodiè verò idem propono vobis novum heroem, hactenùs privatæ vitæ velut angustiis inclusum, Martisque expertem, abrupto repentiè otio transvolantem in castra, et per vestigia parentis, hoc est, per aperta belli pericula, per duros labores, per expugnationes urbium, per clades hostium, ad immortalitatem nominis incredibili celeritate properantem. Narrabam antèa quemadmodùm egregii milites, tandiù assueti sub Ludovico pugnare ac vincere, iisdem manibus, quibus hostem nuper fu-

derant, contra naturam ipsam luctarentur, eamque subigerent ac domarent; ne scilicet amitterent in pace præclaram pugnandi ac vincendi consuetudinem. At eosdem hodiè exhibebo, similes quodammodò eorum Judæorum qui et in opus simul et in hostes intenti, ædificabant alterâ, alterâ manu gladium tenebant; nostros, inquam, exhibebo milites, relicto opere, abjectisque ligonibus, repente signo dato erumpentes in hostem, et Delphino duce urbium mœnia multò faciliùs alacriùsque subvertentes, quàm antea montium altitudines deprimebant.

Felicem me, auditores, cui liceat in tam augusto clarissimorum hominum cœtu, novo imperatori primitias triumphorum illustres et pulchra belli rudimenta gratulari; ipsique Ludovico, rerum omnium quas Delphinus gessit geretque, auctori et duci, novum hoc laudis vectigal persolvere, quo nullum sanè parenti optimo neque jucundius neque acceptius offerri potest!

Id verò ut auderem aggredi, cùm mea me voluntas impulit, studiumque incredibile erga regem et Delphinum, quod mihi commune cum omnibus Gallis est; tùm adhortatio et tacita vox academiæ principis, quæ nulli regum unquàm tantùm debuit, quantùm à Ludovico et accepit jam, et in posterum expectat; tùm denique Sorbonæ auctoritas, hujusque nostræ domûs antiqua consuetudo, quæ nunquàm hactenùs celebrantis principum natalibus vel triumphis defuit. Cuperem, auditores, nihil afferre ad vos nisi dignum auribus vestris, dignum magnitudine argumenti, dignum etiam et hujus palæstræ, et Sorbonæ matris, et ipsius academiæ principis existimatione ac nomine. At si in laudando Delphino vincar à cæteris oratori-

bus ingenii laude et eloquentiæ famâ, quod facillimum erit, saltem, quod unum in me est, non patiar ab iisdem me vinci pietate et obsequio in principem.

Atque ut ad rem ipsam veniamus, ita ego recentes serenissimi Delphini victorias pertractabo, ut duabus hujusce orationis partibus expendam quid illæ victoriæ apud hostes, quid apud Gallos effecerint; quantum illis terrorem, luctum, desperationem; quantam nobis securitatem, lætitiâ, spem attulerint; uno verbo ex his victoriis conjiciemus, qualem hostes imperatorem metuere debeant, qualem Galli sperare principem.

SINITE me, auditores, antequàm ad serenissimi Delphini triumphos veniam, paulò longiùs liberiùsque digredi in ea tempora, quæ proximè hoc bellum antecesserunt. Fruebatur tranquillâ pace totus ferè christianus orbis Ludovici Magni beneficio, ejusque sapientibus consiliis per universam latè Europam secunda religio triumphabat. Nunquàm illa in terris visa est aut splendere illustriùs, aut gloriosiùs efficaciùsque dominari. In Galliâ, in Hungariâ, in Britannîâ, ubique florebat: in Galliâ, optimæ matris instar, filios ad se caritate non minùs quàm imperio revocans; in Hungariâ, ceu metuenda bellatrix, vi, ferro, terrore hostes christiani nominis domans ac conterens; in Britannîâ, tanquàm regina quidem, sed exul, solium undè per vim dejecta est, partim auctoritate, partim obsequio et blanditiis affectans.

In Galliâ, ubi certam sedem domiciliumque statuit, et tanquam in suo regnat; victoriis ac triumphis Ludovici sola perfruens, videbat non sine incredibile voluptatis sensu redire ad se quotidie multos ex iis, quos vel misera nascendi conditio parentum-

que disciplina, vel nescio quæ ingenita levitas animi mentisque cæcitas, vel pertinax obstinatio sententiæ, et pravus quidam deceptos se fatendi pudor, vel denique latentium sub pastoris habitu luporum iniqua fraus et malignæ artes ab optimæ matris gremio abstractos retinebant.

Ex alterâ parte eadem religio non magis Germanorum impetu adversùs Ottomanos defensa, quàm illustri otio et voluntariâ quiete Ludovici, à bello, hoc est à vincendo sponte cessantis, et alienos triumphos non solùm sine invidiâ, sed etiam cum gaudio intuentis; eadem, inquam, religio urbes, provincias, regna integra austriacæ ditioni lucrabatur; obsecundante Galliâ, si non armis victricibus, ut sæpè aliàs, at certè communibus studiis atque votis.

Denique apud Britannos ejusdem Ludovici freta patrocínio, tantique munita terrore nominis, videbatur jam religio respirare paululùm ex longâ servitute, et quasi recreata odore aliquo vicinæ libertatis, audebat ex tenebris, in quibus propter injuriam temporum velut peregrina et exul tandiù latitârat, prodire in publicum, dare se in apertam lucem, nec, ut antè, hominum vultus et ora reformidabat. Deus immortalis! quæ species, quæ majestas, et religionis per Ludovicum ubique dominantis, et ipsius Ludovici pro religione tam feliciter vel in ipso otio laborantis!

At ecce per medios religionis triumphos felicitatemque Galliæ, velut transversa incurrens hostium nostrorum invidia, omnia repentiè turbat. Germanus, immemor veterum cladum, aut potiùs nimis earum memor, nescio quâ dicam-ne virtute suâ, an Turcarum hostium imbecillitate ferociens, ex mediis

Hungariæ campis, in quibus pugnabat tam feliciter, crebrò retorquere oculos videbatur ad hanc nostram Galliam secundis rebus florentissimam, mœrensque respectabat identidem ad illa oppida, quondam sua, quæ Ludovicus Magnus non solùm invictæ virtutis suæ testes, sed et certos obsides æternæ pacis, et adversùs hostium notrorum impetus obices firmissimos ac munimenta Galliæ esse voluit. Hæc autem Germanus intuens, tacitè secum fremere, indignari, excruciarì; non tam fortunâ lætari suâ, quàm invidere nostræ; cum Turcis velle pacem, etsi victor; nobiscum optare bellum, toties victus; parvi ducere sanctam induciarum fidem; clam facere coitiones, clandestina habere concilia, inire belli societatem adversùs nos; Germaniæ principes vel fraude deceptos, vel magnificis promissis, sed inanibus, impletos, vel etiam pravis artibus contra Galliam accensos, in suas partes, aut potiùs in suum furorem, conari allicere. Hæc Germanus.

Quid Batavus interim, gens nescia suis sapere cladibus, inimica regum, ipsi infesta Deo; gens sine lege, sine fide, sine religione; nimis diurnâ pace ac longiore saginata otio; affluente rerum omnium copiâ stolidè superbiens; libertate intemperanter et effrenatè abutens; eò demùm progressa insolentiæ et furoris, ut audeat se regum arbitram dominamque profiteri, iisque leges imponere armata velit: gens, uno verbo, asylum apertum et receptaculum commune cujuslibet sceleris, libidinis, impietatis, rebellionis, omniumque fautrix et amica religionum, præterquàm veræ? Ut illa infesto in nos odio ardebat! ut res nostras florentes ac secundas invidis oculis et maledico dente carpebat! ut ægrotante non ita pridem cum suo Ludovico Galliâ, nobisque om-

nibus cum parente optimo pariter jacentibus et afflictis, insultabat illa crudeliter pio dolori nostro anxiaeque sollicitudini ! ut in communi omnium nostrum mœrore ac gemitu triumphabat, insolenter ! ut etiam nefaria vota de regis valetudine spesque sceleratas visa est concipere !

Restituta est ægrotanti Ludovico sanitas, Galliae salus, nobis securitas ac lætitia, hostibus trepidatio; at non restincta eorum odia. Ex illo, desperatione quasi furentes omnia contra nos moliri clam, omnia tentare : spargere sinistros rumores de Galliâ; jactitare passim languidum morbo regem æterno se involvisse otio, evanuisse martios illos spiritus, tacere bellicam indolem; prætereà exhaustum ærarium, accisas opes, imminutas vires, res propè perditas ac desperatas. Sic exarsit in nos hostium invidia ac furor.

At decuit-ne te quoque, amica Roma (dolenter magis quàm contumeliosè loquor), Roma, toties regum nostrorum defensa armis, cumulata beneficiis, aucta muneribus; Roma, ipsius Ludovici piis consiliis amplificata nuper, ejusdemque constanti obsequio et pietate singulari insigniter decorata; decuit-ne te quoque, nescio quorumdam malevolorum dolorem suum aliquem ulcisci volentium, obtreptionibus, calumniis, falsisque criminationibus exacerbata, à nobis abalienari, et ita agere in regem, de sede romanâ semper, de religione recens tam benè meritum, adhucque illustribus ornatum spoliis tot hominum antea quasi captivorum sub hæresi, quos tibi, tibi, inquam, restitutos, regiis ferè humeris ipse in tuum et communis parentis Ecclesiae sinum quàm piè tam feliciter reportavit?

Videbat hæc Ludovicus; neque enim erant ob-

scura; et, ne Europæ tranquillitatem interturbaret, tacitus ferebat. Nescio enim quomodò, amore pacis studioque tuendæ religionis, obduruerat et percaluerat regis incredibilis patientia.

Excitavit ille tandem aliquandò virtutem suam, non, ut hostes aiebant, languentem morbo, non oppressam infirmitate, non ignobili sopitam otio, sed moderatione ultrò repressam et quasi suspensam. Ostendit tumultuanti Europæ futurum dominum. È suo sinu tanquam aquila, generosam prolem in hostes emisit, serenissimum Delphinum, spem Galliæ, populorum delicias, plus dicam, Ludovicum alterum.

Quâ tum lætitiâ gestire visus est, quo triumphare gaudio, cùm audivit designatum se bello ducem! quas egit optimo parenti gratias ob tantum ac tale beneficium, quàm plenas obsequii et pietatis! Videt adesse tandem diem illum, quem tacitis votis tandiù optaverat; natalem verè diem, quo primùm ad immortalitatem aditus sibi patere incipit. Nihil jam nisi grande volvit animo. Cogitat suæ dexteræ ac fortitudini commissam esse parentis ultionem, Ludovici famam, salutem imperii, futuram Galliæ fortunam, ipsius quodammodò securitatem religionis, quæ jam in eo tanquam altero suû defensore conquiescit. Hæc verò cogitans excitat ipse se ad magna et fortia, acuit bellicam indolem, accendit sibi martios ignes ac spiritus, imperatorios sensus animosque assumit, denique Ludovicum Magnum induit.

Tanto ejus ardore cæteri incenduntur. Offerunt se in partem periculi et gloriæ serenissimi principes gemini Borbonidæ cum duce Cenomanorum, hactenùs aulæ decus et admiratio, futuri mox belli

fulmina, terrorque hostium. Sequeretur quòque dux carnutensis, sineret ætas, et parentis amor. Fluxerunt ex oculis generosi principis decoræ lacrymæ, testes avitæ ac borboniæ indolis futuræque virtutis indices.

Vix bellicum cani cœptum est, ecce tota ferè Gallia, suis quasi commota sedibus, ardet sub novo imperatore arma gerere. Confluunt catervatim ex omni parte ad danda nomina homines cujuslibet ætatis et conditionis. Videas etiam latentes sub galeâ pueros, gladiisque oneratos magis quàm armatos, velle tamen, vel in primo vitæ limine, patriæ ac principi vitam devovere, et sub tam illustri duce tirocinium ponere. Clamate jam, Batavi ac Germani, exhaustam esse hominibus Galliam ! sentietis ipsi quàm non sit. Accedet illis cum ætate robur et disciplina. Crescent sub umbrâ laurorum utriusque Ludovici, et edocti à veteranis militibus, nôrunt enim, quemadmodùm oporteat irrumpere vestros fines, expugnare urbes, profligare exercitus, vestris aliquandò cladibus suisque triumphis nobilitabuntur.

Delphinus interim, moræ impatiens, pulchroque accensus ardore gloriæ, proficiscitur. Novum bellatorem suis penè manibus in curru collocat Ludovicus, interque ipsas Victoriæ manus pretiosum pignus deponit. Verbis, monitis, complexu, muto conspectu martios afflat spiritus, novos addit animos, totumque se in natum pater transfundit. Tironem egregium præceptis ad vincendum instruit triumphalis imperator, qualibus ! Monet imprimis pugnandum esse sub auspiciis et quasi sub oculis Dei exercituum; ab eo optima consilia, ab eo expu-

gnationes urbium, ab eo victorias expectari oportere.

Quemadmodum fulmen in sinu nubis repente conceptum momento ferè uno punctoque temporis erumpit, emicat, percutit, conterit : ita Delphinus quasi è sinu parentis subito emissus ad Philippoburgum, statim tonat, fulgurat, terret, percellit omnia. Qui profectus erat ex aulâ rerum bellicarum rudis, pervenit in castra optimus imperator, translatus repente ex deliciis, ex umbratili exercitatione, ex otio, medium in agmen, in pulverem, in clamorem, in castra, factusque subito ex aulico miles, ex venatore bellator.

Conversis ad novum solem oculis, et in grande erecta spectaculum, stabat tanquam in speculis universa latè Europa, pro variis studiis, spe, metu, pavore, admiratione suspensa. Et erat Philippoburgum ejusmodi theatrum, in quo possent ac deberent explicari omnes imperatoriæ virtutes. Constitutus in tantâ luce, et omnium oculis diligenter observatus, impositam sibi à patre præclaram illustremque personam tam egregiè animo et virtute sustinuit, ut, quæ omnium maxima laus mihi videtur, teste et judice Europâ omni, dignus Ludovico patre sit judicatus.

Adversantur omnia delphini consiliis, aut, ut veriùs loquar, ejusdem virtuti ac gloriæ favent omnia atque obsecundant : oppidi natura situsque opportunissimus; additæ humano labore moles substructionum atque aggerum ferè inexpugnabiles; intus præsidium cum numero, tum animis ac robore valentissimum; dux veteranus et fortis; ciborum omniumque rerum ingens copia; vastæ circum paludes, uliginosa loca, vix ut gravis miles armis

sine casu ac prolapsione progredi possit. Adde his temporis injuriam, aëris intemperiem, imbres ferè continuos, proximæ adventum hiemis, adeòque sævientis primùm frigoris in illâ præsertim regione acriores morsus. Hoc est, ut paucis omnia complectar, cœlum, terram, aquam, omnia nobis ad-versa.

Talia generosam Ludovici prolem initia decue-runt. Adolescentiæ tempus extremum, principium habere bellorum atque imperiorum maximorum; nullis terreri difficultatibus, nullis moveri incom-modis : luctari contra naturam, contra injuriam temporum, contra iniquitatem locorum; invertere rerum et tempestatum ordinem; arma sumere cùm cæteri deponant; inchoare bellum cùm alibi finia-tur; hiemem, quam cæteri principes vix urbium tectis sustinere possunt, agere in medio campo et frigidis regionibus; hostem persequi, cùm omnia bella jure gentium conquiescant : hæc sunt prodigia quibus totidem quasi gradibus ad hanc, quâ nunc fruitur, immortalem gloriam ascendit Ludovicus; hæc quoque illustres Delphini primitiæ et clara belli rudimenta.

Tunc non pœnituit fortissimum principem veterum Romanorum more indurâsse corpus venando, et hâc nobili exercitatione ac fictâ belli imagine futuris præluisse pugnis. Standum, vigilandum, laborandum; ducendæ insomnes sæpè noctes, incumbendum duro solo, et nonnunquàm humidis paludibus. Hæc Delphinus delicias putat. Adest ubique, non spectator otiosus, sed hortator operis, dux laboris, socius periculi; et quâ maximè ardet ignis, vadit imperterritus.

Monueras, Ludovice, proficiscentem, et inter

brachia tenerrimè amplexus, per auctoritatem regiam, per paternam caritatem, per spes Galliæ, per ipsum obtestatus eras, ut ne se incautiùs ardore gloriæ abripi sineret. At apud ejus animum magis valuit exemplorum viva vox. Non potuit continere se, recordatus te, in cujus unius animâ nitebatur Galliæ salus, in castris, in acie, inter sævum horrorem armorum, inter ruentium undique telorum atque ignium stridorem, inter ipsa vulnera ac medias propè mortes crevisse, adolevisse, et ad tantam gloriæ maturitatem pervenisse.

Nos verò trepidare Galli, excruciaci sollicitudine, penè exanimari metu, horrere tanto nostro principisque periculo, quæsitâ lauros, et suffocante admirationem pavore, timidè lætari ejus triumphis: revocare etiam in memoriam præteritos metus crudellemque totius Galliæ anxietatem, cùm tu, Ludovice, per labores eosdem, per eadem pericula, non tam gloriæ tuæ quàm nostræ securitati consuleres.

At ille et parentis mandatorum et pavoris nostri parùm memor, pergit acriter urgere obsidionem: iterùm atque iterùm ipse lustrat equo mœnia, agnoscit situm oppidi, opera circumspicit, volitat per medios ordines, nostris animos, hostibus terrorem infert; militem acuit spe, laude, præmio; labores promovet, offert se periculis, erumpentes obsessos non sine maximâ eorum strage intra oppidi mœnia fugat ac compellit.

Præsides Galliæ angeli quorum in tutelâ florentissimum hoc imperium summus regnantum arbiter esse jussit; vosque, quos regum ac principum lateribus comites ac custodes adjunxit; quandòquidem ad hoc bellum non sitis insana gloriæ, non ambi-

tiosa cupiditas promovendi per fas ac nefas regni limites, sed unius securitatis ratio, et tuendæ pacis sincerus ac constans amor nos impulit, adeste densatis agminibus circum principem, alis hunc vestris tanquàm vallo septum ac munitum defendite adversùs hostium impetus; avertite procul ab ejus pretioso capite vim telorum atque ignium.

Eorum præsidio defensus ita urget obsidionem, ita incendit suos, ita hostes premit, ut illi non possint ampliùs nec fortissimorum militum ardorem, nec invicti imperatoris vim atque impetum sustinere. Tandem urbs victori Delphino supplex portas aperit.

Nunquàm-ne agnosces, Germane, vires et nostras et tuas? nunquàm-ne, tuis quidem edoctus malis, oblatam pacem accipies? En victor iterùm Ludovicus, sed armatâ dexterâ pacatum tamen retinens animum, pacis condiciones easdem offert quas antea, tibi sanè quàm nobis æquiores. Potes victorias tuas adversùs Ottomanum cælo favente feliciter persequi, summo tuo et religionis commodo.

Nos interim fruemur Delphini victoriis. Jam eo spectante deducitur ex urbe præsidium. Hic verò fuit dulcissimus et Galliæ et novo imperatori triumphus. Hic utriusque gentis indoles et virtus agnosci potuit. Gallus non ita multis abhinc annis in eadem urbe obsessus, postquàm per quatuor menses, eosque æstivos, conjuratas totius Germaniæ vires, numerosissimosque exercitus cum terribili apparatu ad hanc obsidionem profectos sustinisset, multisque etiam cladibus affecisset, tandem spe auxilii, cibus, munimentis, penè mœnibus, omni denique re, præterquàm animo, destitutus, truncati corporis nobiles reliquias trahens, totus cruore, vulneribus,

gloriá coopertus, cum suo duce fortissimo et invictissimo, elatá cervice, triumphantis potiùs in morem quàm victi, etiam cum hostium admiratione et stupore cessit. At Germanus, robore et numero valens, optimo habitu firmissimisque viribus, vix aliquot dierum et in hieme obsidionem passus, omni, re instructissimus, etiam animis, quos tamen ei mox Delphini virtus et audacia ademit, stupentibus quidem Gallis, sed quòd se ita integer dedidisset, numeroso agmine in patriam ad suos nuncius cladis fugit.

En quid bello possit Delphinus, auditores; neque enim necesse, arbitror, cæteras referre victorias, quæ statim hanc consecutæ sunt. En qualem hostes imperatorem metuere debeant. Superest ut ostendam qualem ipsi nos debeamus sperare principem. Quod dùm alterá hujus orationis parte exequor, eâdem me, quæso, quâ hactenùs, attentione sublevetis.

Quanquam regnorum atque imperiorum fortuna, si non perpetua immotaque stat, saltem æternis fixa legibus in longas durat ætates, et spatio inclusa seculorum propè infinito, quamdam habet suam æternitatem; tamen eorum sors ita conjuncta cum singulorum sorte regum est, ut tanquam si unius tantùm ævi futura sint, et jacere cum iis pariter, et cum iis quoque simul florere plerumquè soleant. Hinc dùm reges imbecilli vagiunt in cunis repuntque in purpurá; dùm splendor ille majestatis regiæ velut inclusus fasciis atque pannis, et infantiam tanquam nube involutus delitescit, infantiam quoque suam regna ipsa patiuntur, multisque tunc patent obnoxia infirmitatibus ac miseriis. Hinc dùm illi

paulò quidem robustiores, sed tamen adhuc sub tutelâ positi, alienis tantùm et oculis vident, et auribus audiunt, simulacra regum potiusquàm reges, concutiuntur interim regna magnis sæpè motibus, et, tanquam destituta gubernatore navis, variis bellorum ac seditionum tempestatibus agitantur. Hinc denique, cùm ætatis progressu sumpsère vires, viget quoque cum eis, suam veluti assecuta maturitatem, publica securitas.

Atque ista est nostræ imagò Galliæ, quæ suis olim infante et pupillo Ludovico jactata casibus, jam diù per eundem vel triumphat in bello feliciter, vel altâ in pace securo conquiescit. Verùm si ex alto hujus gloriæ fastigio prospiceret Gallia futuras aliquandò tenebras easdem, quibus obscuratam se olim meminuit, fatendum est, auditores : quanquam solem illa suum medio nunc in cursu maximè vividum intuens, longam sub eo lucem ac serenitatem expectare debeat, non tam præsentis felicitatis illam sensus afficeret, quàm torqueret et præteriti temporis recordatio, et futuri metus. At quòcumque nunc illa se convertat, quantumvis longè prospiciat in ventura tempora, nihil est omnino quod metuat. Cùm intuetur in serenissimum Delphinum, videt præsentem et certam perpetuitatem suæ fortunæ ac felicitatis, ejusque velut obsides habet recentes victorias ac triumphos.

Poteramus quidem antea cùm ex indole regiâ serenissimi principis, tùm ex ejusdem præclarâ institutione, tùm præsertim quòd erat Ludovici Magni filius, conjicere nobiscum, tacitique animo æstimare qualis quantusque olim esset futurus. Sed tamen, ut est semper valdè suspicax et inquieta expectatio, maximèque timida spes, non sine sollici-

tudine quâdam hæc sperare poteramus. Atque illud est quo fit ut nos de pace quodammodò possimus jure conqueri, quæ tandiù Galliam spes suas celavit, nec Delphinum nobis nisi per quædam involucria et integumenta quasi particulatim et ex longinquo aspiciendum dederit.

Quem igitur diuturna pax otio tanquam tenebris inclusum, oculis nostris eripuerat, eum tandem victoria in pleno quasi lumine spectandum collocavit. Ita est, auditores. Serenissimus Delphinus hæc primâ expeditione bellicâ, totus, quantuscumque est, apparuit: natus ad imperandum, maximis quibusque rebus consilio et virtute par: bellicæ rei sciens, laboris maximè patiens, periculi haud metuens, manu miles, animo imperator: pulchro ardore mentis atque impetu, juvenis; moderatione et prudentiâ penè senex: sine temeritate audax, sine ostentatione munificus, sine humilitate popularis: virtutis alienæ testis non invidus, laudator non malignus, remunerator non parcus; secundâ fortunâ non exultans juveniliter, aut insolenter superbiens; denique omnibus factis et consiliis Ludovici Magni æmulus, et parente jam minor uno. Quæso vos, auditores: nonne in illâ veluti secundâ majestate primam ac regnantem agnoscitis, in filio parentem, in Ludovico nondùm Magno Ludovicum Magnum?

Duabus omninò rebus constat Ludovici laus et dignitas, pietate in Deum, amore in populos. Hæc quoque serenissimus Delphinus futuræ gloriæ quasi fundamenta esse voluit. Unum est quod addiderit è suo, obsequium in parentem. His tribus virtutibus et omnis Delphini gloria, et Galliæ spes tota nititur.

Intelligit pius princeps, et sæpè à Ludovico, quem

habet in arte regnandi præceptorem, audiit; regem quasi medium sedere Deum inter et homines, longè tamen inferiorem illo quàm istis superiorem, debere inter utrumque partiri se totum: colere hunc et vereri tanquam parentem ac dominum; tueri illos et amare tanquam liberos; huic parere suppliciter, illis leniter imperare; hujus religionem auctoritate suâ et armis defendere; illorum consulere felicitati. Hæc sunt egregia præcepta quibus regii adolescentis pectus impletum imbutumque est: hæc morum et universæ vitæ tanquam norma et regula, ad quam omnia consilia et facta dirigit.

Idem verò qualis hac primâ expeditione visus est erga suos! Quàm incredibilis ejus in milites amor! quàm inaudita bonitas! quàm singularis humanitas! quàm effusa liberalitas! quibus virtutibus quis non intelligit contineri et maximum regnantium decus, et veram populorum felicitatem?

Stupuit universa Europa quàm intra paucos dies Philippoburgum ceperit. Poterat eam urbem multò maturiùs expugnare: at quâ est caritate in suos, maluit tardiorem victoriam, sed cruentam minùs; maluit deperdere aliquid de famâ et existimatione quàm de exercitu, et militum saluti potiusquàm gloriæ suæ consulere. O dignum sanè totius orbis oculis spectaculum! princeps adolescens, regum maximi filius, inflammatus immensâ cupiditate gloriæ, in ipso æstu et impetu ætatis, quæ naturâ ardens est et omnis moræ impatiens; in primâ expeditione, in quâ singuli dies, horæ, momenta accuratè numerantur, et multùm ad laudem valent, patitur tamen suos differri triumphos; victoriam ultrò ad se Gallos vocantem ex mœnibus hosticis expectare jubet; ardorem militum pugnam magno cla-

more poscentium quietus ipse comprimit, ne eorum nimio cruore tinctas lauros colligat.

Cuperet etiam, si fieri posset, ab ipsius mortis faucibus eripere, quos Martis vis perculit. Saltem viventibus, quæ potest, officia persolvit. Perlustrat ipse tentoria, integris ac valentibus gratulatur, consolatur ægros, sauciorum curam haberi jubet; eadem dextera, quæ modò repulit hostes, sublevat hujus inopiam, virtutem illius remuneratur, militum auctoritate dominus, imperio dux, facilitate socius, amore frater, caritate parens.

In quas terras, in quæ pericula talem ducem tales milites non sequentur? Valet enim multum apud militum animos ista cogitatio : Me saucium recreavit, me prædâ donavit; non dedignatus est me visere ægrotantem, excitare convalescentem : hujus primis victoriis adfuimus; hoc duce urbem munitissimam expugnâvimus : virtutis meæ testis et laudator extitit; scripsit de me nominatim ad regem : non minùs iste militi quàm sibi parcit : ipse cùm humanus et popularis, tùm maximè liberalis ac munificus. Et verò sic admirari Delphinum milites, sic amare, sic ardere in eum studio incredibili, sic effusè venerari, ut satius penè ducerent eo præsentem ac spectante mori, quàm vincere alibi.

Qui sic in bello parcit militibus imperator, quanto studio rex fovebit in pace cives ! Qui adolescens comitate, liberalitate, omnium in se amorem et venerationem allicit, quàm futurus est idem aliquandò et popularis et munificus, cùm major ætas auctoritasque benefaciendi non potestatem solùm, sed ipsâ consuetudine voluntatem quoque adauxerit ! Talem nobis Galliæque principem superi desti-

nant, auditores; talem suis ipse manibus sibi finxit successorem Ludovicus.

Et illud est omnium, quæ ille unquam pro Galliâ suâ fecerit, longè maximum. Fregit quidem sæpè conjuratas in nostram perniciem totius Europæ vires; promovit longè Galliæ limites ac terminos; eandem adversùs gentium vicinarum impetus illustribus victoriis, immensisque munitionum molibus, penè dicam meliùs firmiùsque muniit, quàm eam antè munierat natura ipsa vel Pyrenæorum montibus, vel Alpium jugis, vel Rheni gurgitibus, vel ipsius Oceani interjectu. Pace tamen dicam tuâ, Ludovice; nihil perfeceras his omnibus, nisi, qui unus poteras, tibi successorem ipse formâsses tantæ magnitudinis moli sustinendæ parem. Quid enim aliter profuissent tot præclara facinora, quid victoriæ, quid triumphi, quid istius altitudo fortunæ et gloriæ, ad quam frementibus nequicquam hostibus obsecundans virtuti tuæ felicitas nos evexit? nisi ut eadem Gallia aliquandò vicinarum gentium odio, invidiæ, furori, fortassè etiam prædæ objecta et derelicta, eò turpiùs jaceret, quò nunc te dominante floret illustriùs; et magnitudine quodammodo laborans suâ, tantæ potestatis velut nimio pondere ac fastigio obrueretur?

Hinc igitur intelligite, auditores, quantum nos Galli parenti optimo debeamus: at æstimate simul quàm et nobis utiliter, et sibi gloriosè serenissimus Delphinus insumpserit ea vitæ spatia, quæ tanquam ignobili traducta otio, nobis fortassè vacua ab omni laude videbantur. Fateor mensem huuc ultimum, quem celebramus, majori in luce et tanquam in illustriori teatro splendidius esse magnificentiusque traductum. Hunc distinxerunt bellicæ, regiæ,

imperatoriae, cujuslibet generis virtutes; exornarunt obsidiones urbium, expugnationes oppidorum, victoriae, triumphum, militum, hostium; civium applausus et gratulationes; illustravit testis, spectator, admirator orbis; denique etiam quodammodò consecravit laudator Ludovicus. Non tamen reliquum antea vitae tempus laude caruit suâ. Spatium illud quàm longum est, una sed perpetua virtus commendavit, obsequium in parentem, omni imperio majus, omni potestate sublimius: una res occupavit, imperandi tirocinium sub domitore gentium Ludovico, fons et seminarium triumphorum futuræque gloriæ, omnique etiam triumpho illustrius.

Utinam liceret penitènter introspicere sensus arcanos serenissimi principis, et in intimos generosæ mentis recessus affectusque altiùs descendere! Videremus quale sit et quàm excellens illud obsequium de quo nunc loquor, ut maximè sincerum ac constans, ut stabile et nunquàm degener, non assumptum ad tempus, non obnoxium levitati, non mendacii fucis illitum, non imbutum artificio simulationis; sed haustum expressumque ex naturâ ipsâ, studio et meditatione excultum diligenter, quotidianâ exercitatione factum ita familiare, vix ut sentiat jam et appareat: non in oculis tantùm et vultu emicans, quibus plerumquè simulatio sustinetur; non extremis leviter oberrans labris, aut adhærens summæ linguæ, quæ facillè huc et illuc torquetur ac flectitur; sed penitènter inhærens animo, altè infixum pectori, moribus insidens, sparsum æqualiter per universas vitæ actiones, omnibus factis, dictis, consiliis velut præsidens et imperans, multiplex etiam pro multiplici varietate temporum

et officiorum; quamlibet formam ac personam induens, nunc subditi obsequentis, nunc amantissimi filii, nunc etiam docilis atque attentus discipulus. Delphinus enim in uno eodemque Ludovico regem veneratur, parentem amat, præceptorem colit; felix qui, tali præditus indole, talem nactus sit magistrum, à quo benè regnandi posset non solum præcepta petere, sed etiam viva exempla mutuari!

Quæcumque enim parte Ludovicum intueretur, habebat exemplar perfectissimum, in quod intuens non posset ipse non fieri magnus. Si eum animo sequeretur in castra, videbat ei antecedere terrorem, prævolare victoriam, ejus lateribus assidere fortitudinem, æquitatem, moderationem, clementiam illustrem comitatum: semper verò subsequi gloriam ac triumphos. Si eundem in pace et otio contempleretur, occurrebant innumeræ virtutes, magnitudo animi, justitia, bonitas, humanitas, amor in populos singularis, populorum in huac vicissim amor infinitus; et, quibus cætera omnia quasi consecrantur, pietas summa ac religio. His tot tantisque virtutibus meditandis vitam omnem insumpsit Delphinus, imitandis mensem unum.

Quæ verò nunc mens vestra est, qui sensus, vos, quorum fidei et prudentiæ suas Galliæque spes, grande depositum, tam feliciter Ludovicus credidit? Neque enim fas esse arbitror silere me de vobis tum cum omnes tacitè gratulari videantur; nec profectò serenissimus ipse Delphinus recuset communicare vobiscum lauros eas, quas intelligit vestris quodammodò excultas laboribus, sudoribusque irrigatas crevisse tam celeriter, suamque tam citò assecutas esse viriditatem. Multa quidem aliundè vobis debet cum Gallia universa, tum etiam ipsa religio: illa al-

terius manu, gladio, fortibus consiliis: hæc alterius linguâ, stylo, scriptis immortalibus et religionis majestate dignis, adversus hostes suos defensa tam acriter et gloriosè: utraque tamen hoc nomine multò plus vobis debet, quòd per vos non mediocri ex parte, per vos, inquam, effectum est ut parem Ludovico defensorem hæc, illa regem habitura sit. Vos concordibus studiis et curis teneram finxistis principis indolem, et per se jam ultrò laudis et honestatis appetentem, ad præclara virtutis et litterarum studia sapienter impulistis: vos, latentes ingenii igniculos, et innata maximarum virtutum semina moderatâ et gravi disciplinâ excitastis: vos ejus animum amore recti et veri imbutum docuistis nihil sapere humile, nihil abjectum, nihil nisi dignum principe, et principe christiano. Pro tam immortalis beneficio nihil habet nec Gallia nec Ludovicus quod vobis rependat, nisi ipsas serenissimi Delphini, quæ jure quodam vestræ quoque sunt, virtutes atque laudes. Galliæ igitur salus, felicitas populorum, infinita Ludovici lætitia, religionis ipsius securitas, hæc erunt laboris vestri fructus sanè jucundissimus, mercesque pulcherrima meritorum.

Nihil minùs et ab egregiâ principis indole, et à curis laboribusque talium virorum expectandum erat. Destinârat illos scilicet ad tam illustre munus, quæ regum fortunis et imperiorum saluti vigilans excubat æternæ mentis providentia, iisque omnibus virtutibus, quæ ad formandos reges necessariæ sunt, plenè cumulatèque instruxerat. Quoties illi, antequàm ad erudiendum principem accederent, postulârunt ab immortalis Deo, in cujus manibus regum corda sunt, ut filio regis justitiam, ut corde docile, ut viscera misericordiæ in populos tribue-

ret; et ipse ejus manus ad prælium et digitos ad bellum doceret; ut denique principem juxta cor suum et in suo conspectu placentem efficeret? Et vota audita sunt. Quoties Delphini adhuc pueri indolem, animum, intimos sensus, vultum, oculos, sermones, responsa, silentium ipsum altâ mente perpendentes, fausta secum uterque conceperunt omina futuræ Gallorum felicitatis! Nec eos sua fefellit opinio.

Nimirum conjici certò potest ex regum pueritiâ et adolescentiâ quales aliquandò futuri sint. Licet enim tunc eorum nec delicatæ manus sceptrum gerant, nec tenera frons diademate regio cingatur; licet, paterno imperio subjecti, inter subditos ipsi privatosque homines quodammodo numerentur; tamen intra domesticos parietes videntur habere sibi sepositum quoddam veluti regnum et seclusam aulam, in quâ reges ipsi quoque sunt et agnoscuatur; in quâ jam incipiunt quasi supremâ auctoritate dominari. Sui sunt illis subditi qui ad nutum pareant, sui aulici qui obsequio et assiduitate captent gratiam, sui etiam interdum adulatorum, qui eorum non voluntatibus solùm ac studiis, sed etiam cupiditatibus obsequantur: neque enim desunt illis cupiditates, quales admittit puerilis ætas; amor, odium, æmulatio, ira, vindicta. Nondum quidem eorum humeris incumbunt arduæ moles negotiorum; nondum habent hostes quos vincere, socios quos in amicitiam retinere, populos quos regere ac tueri oporteat; non tamen omni propterea carent sollicitudine: angit illos plerumquè et torquet admodum constans illa vivendi lex, ratioque studiorum, semper eadem, semper stans quibusdam horis et certo ordine recurrens; quam vitæ æqualitatem homines moderati et graves

vix sustinere possunt, nedùm puerorum et principum ingenita levitas patienter ferat: prætereà multæ exsorbendæ difficultates molestiæque devorandæ, vivendum semper ad aliorum arbitrium, non ad suum; placendum parentibus, non displicendum magistris, cõservandæ æqualium studia, inferiorum etiam voluntates retinendæ, omnium denique oculis serviendum. Qui igitur his omnibus muneribus rectè fungatur etiam puer, eum certò conjici potest futurum aliquandò maximum, ubi ætas ratioque accesserit. Et is fuit Delphinus.

Narrate vos, potestis enim, quos privatæ vitæ testes, et in adolescentiâ quasi sodales habuit, quæ vidistis ipsi sæpè, quæ stupuistis; et docete Galliam quid sperare debeat. Nunquàm, auditores, ulla melior indoles extitit. Non ille puerorum more acerbus in quemquam, non cupidus nocendi, non verbis contumeliosus, non malevolentiam suffusus: benignus erga omnes, officiosus erga singulos, nihil ex summâ fortunâ sibi vindicans, præter benefaciendi voluptatem; nihil oblivisci solitus, præter injurias: ab ipsâ infantiâ sic amicus veri, sic mendacii insolens, ut, quod in infante penè incredibile est, quia inauditum, hunc nemo unquàm mentientem vidisse dicatur: idem suprâ quàm dici potest liberalis ac munificus in suos, neque id temeritate et impetu, sed ratione et judicio, in remunerando scilicet officiorum et meriti memor; pauperes semper tanquàm Christi membra reveritus; non eorum precibus ac querelis aures crudeliter obstruens; non fastidiosè avertens aut animum à cogitatione, aut oculos à conspectu alienæ miseræ; quantum solidi honoris veræque gloriæ appetens atque avidus, tantam inimicus et impatiens non adulationis solùm, sed etiam

debitæ laudis ; sermonis parcus , linguæ temperans , arcani tenax , tutus , latens , impenetrabilis ; ingenio sagaci et perspicaci ; observans omnia diligenter , uniuscujusque indolem et animum facile dignoscens ; plenus denique pietatis in Deum , obsequii in parentem , reverentiæ in magistros , humanitatis erga omnes .

Fidem vestram imploro , auditores : an meliorem potestis aut animo fingere , aut votis optare principem ? Quid jam vobis videtur deesse serenissimo Delphino ad summam felicitatem ac fortunam ? Paucis mecum perlustrate omnia . Accepit à naturâ , cum præstanti indole , omnium semina virtutum quæ regem decent : accessit præclara et tot virtutibus digna institutio ; parentem habet qualis nemini hactenùs regum contigit , amorem populorum , terrorem hostium , belli pacisque artibus maximum , pietatis tamen laude et amore religionis longè majorem . Adest prætereà pars præcipua felicitatis , Delphina conjux , femina , si unquam fuit , cùm genere et dignitate corporis , tùm maximè conjugio et fecunditate fortunata . Huic ingenium elegans , venustum , tenerum , delicatum , neque muliebre ; acutum idem , splendidum , imbutum litteris , et pro sexu ac conditione decenter eruditum . In illâ nihil fastidiosum , nihil impotens ; placens se ipsâ totâ ; aditu comis , sermone affabilis , facilitate penè privata . Denique his omnibus , quasi cumulus , accessit rarum principibus et ferè inusitatum felicitatis genus , numerosa soboles liberorum , qui parentem et avum spe , indole , animo jam referunt ; in eo quidem longè feliciores quàm et avus et parens , quòd ille , quem imitaretur , habuit neminem , hic parentem tantùm ; ipsi verò

habebunt et parentem et avum quem possint imitari.

Hæc felicitas Delphini, auditores; immò hæc Ludovici, hæc Galliæ, hæc nostra felicitas est. Quid igitur aliud jam debemus et possumus, nisi pro Galliæ principumque nostrorum incolumitate quotidianas preces concipere, et perpetua vota nuncupare. Quamobrem Deum optimum, maximum, cujus nutu et arbitrio regna omnia et conservantur et intereunt; cujus pro hoc imperio augendo custodiendoque inter infinitas tempestates et procellas, et in ipso corruentium undique regnorum fragore, pertinax indulgentia semper excubuit; Deum, inquam, optimum; maximum imploremus, non ut nova nobis bona impertiat (quid enim est quod sperare possimus et melius et majus quàm quod habemus?), sed ut jam data et concessa tueatur; ut, qui Deus pacis est, pacificam mentem, pacifica consilia Europæ principibus inspiret; ut religionem hîc, in Hungariâ, in Britanniâ, ubique terrarum magis ac magis florere jubeat; ut præsertim concordiam revocet inter summum pontificem et Ludovicum Magnum, hoc est inter parentem et filium, utrumque tam benè de religione meritum, utrumque tam præclaris virtutibus insignem, utrumque dignum qui mutuæ inter se concordiaë et caritatis æterno foedere vinciantur: denique ut Ludovicum filio et nepotibus, Ludovico nepotes et filium, utrosque huic imperio velit quàm diutissimè conservare. Dixi.

## ORATIO

## IN LAUDEM LUDOVICI MAGNI,

Habita die 21 maii 1695.

FUIT illa quondam apud Judæos quàm piè, tam sapienter instituta lex et consuetudo, auditores ornatissimi, ut, erepti divinâ ope ex aliquo gravi casu et discrimine, aut repressis aliquâ insigni victoriâ superborum hostium conatibus, statim præpotenti Domino exercituum, et unico triumphorum auctori Deo gratum animum publicâ gratiarum actione testarentur; iidemque ad memoriam rei gestæ sempiternam, et admirationem posterorum, recentes victorias veluti quodam triumphali carmine consignarent. Hinc illa sacrorum vatum cantica, nobis redivivos quodammodò exhibent Hebræorum triumphos: extractam et avulsam ex impiis Pharaonis manibus numerosam Abrami prolem: ad nutum unius Moysis ruptum subitò et debiscens mare: laxatam Israëlitis per suspensos utrinque pelagi fluctus viam; iisdem mox revolutis in se fluctibus insepultum cum exercitu Pharaonem: et alia ejusmodi miracula, per quæ felix iste populus divinis semper quasi portatus humeris, tandem aliquandò in optatâ tellure conquievit. Scilicet noverant sancti heroes, quascumque victorias reportâssent, eas non suis consiliis ac viribus, non armis militum aut numero deberi, sed unico supremi numinis præsidio: nullâ re autem magis exacerbari hunc, ut se ipse vocat,

æmulatorem Deum, quàm si injuriosâ oblivione aut ingrato silentio beneficia sua premerentur.

Eâdem procul dubio mente hodiernam hanc solemnitatem in academiâ nostrâ institutam ac fundatam esse voluit parisina civitas. Quid enim aliud agimus, dùm in hoc celeberrimo conventu laudes aggredimur illius principis, quem inter aperta Martis discrimina, quibus toties regale caput obtulit, inter pertinacem iram et cæca odia vicinarum gentium regum æmulorum, præsertim verò in hâc postremâ conspiratione totius Europæ, præsens tutela summi numinis non modò incolumem et illæsum, sed etiam victorem hucusque præstitit: quid, inquam, aliud quàm divina in Ludovicum Magnum omnemque Galliam beneficia celebramus? Lubenter igitur totius terrarum orbis princeps academia vocem hodiè suam commodat urbium reginæ ac principi Lutetiæ, ad significandos grati animi sensus erga optimum utriusque parentem Ludovicum, aut potiùs ad agendas publicè gratias immortalis Deo, per quem ille, hostium suique victor, et fortissimi imperatoris vices et christiani principis munia tam præclarè ac feliciter adimplevit. In his enim duobus ut omnis Ludovici gloria consistit, ita etiam nostra omnis oratio versabitur. In alterâ parte bellatorem, in alterâ christianum intuebimur: in hâc bellicas Ludovici victorias et virtutes, in istâ pietatem ejus ac religionem; in utrâque singularem erga ipsum supremi numinis providentiam conabimur breviter adumbrare.

NEMINI unquàm principi nec maturior contigit belli gloria, nec constantior fideliorque adhæsit, nec majoribus incrementis ad summum perducta

cumulum est, quàm Ludovico Magno. Vix acceperat gallici regni difficiles habenas tener imperator, cùm regias pueri cunas statim salutans Victoria, infantemque dominum agnoscens, nobili triumpho consecravit primordia illius imperii, cujus omne spatium aliud nihil futurum erat quàm perpetuus quidam tenor et continua series triumphorum. Visa est hoc quasi pignore futuro Europæ domino fidem obligasse suam, eique se jam tum in omne vitæ tempus comitem et administram devovisse. Enimverò crevit inter ipsas, ut ita dicam, Victoriæ manus laureatus infans, paulatimque tam illustribus auspiciis ad omnem majestatis imperatoriæ vim et dignitatem nobilis alumnus adolevit.

Primis hisce annis, quibus nondùm habiles sunt regum manus jaculandis belli fulminibus, aut gerendo sceptro pares, fingebat Ludovico natura corpus, quale debet esse bellatori, procerum et eminens, firmum ac patiens laboris : imprimebat ejus ori ac fronti illa lineamenta mixta terrore et blanditiis, ex quibus efflorescit quidam regalis decor et digna imperante majestas : afflabat ejus oculis imperatorium illum ardorem, cujus vim tanquam fulguris nec in acie hostes, nec in ipsâ pace cives sustinere possunt.

Interim omni genere bellorum exerciti magis ac magis in dies clarescebant illustrissimi duo imperatores, quos divina Providentia bellicæ rei præceptores ac magistros Ludovico Magno destinârat, Condæus ac Turennius. Deus immortalis ! quàm nobile par heroum ! quàm in illâ disparitate indolis, et dissimilitudine ingeniorum, bellicâ virtute et laude imperatoriâ pares ! Alter præ ardore mentis impatiens moræ, suique ipsius benè impotens, vivido impetu statim rapere victoriam ferox, urgere successus pros-

peros feliciter audax, promptus idem resarcire adversa: ipso periculorum ac mortis contemptu extra omnem belli aleam quasi positus, nolle lenta consilia, fastidire incruentos ac faciles triumphos, nec appetere nisi venalem morte lauream. Alter in ipso ardore certaminis penè dicam frigidus, suique tum maximè compos et arbiter; pericula non metuens quidem, at nec temerè lacescens; nihil permittens fortunæ ac temeritati quod sapientiâ geri posset; solitus cum exiguâ manu militum conjunctis hostium viribus ire obviam, numerosi ipse instar exercitûs; imprimis solers ex afflictis rebus et desperatis, sine detrimento, ac sæpè etiam cum gloriâ emergere.

Magistros nactus tales heroas, quales vix unum aut alterum longâ sæculorum serie terris ostendit divina Providentia, cùm scilicet grande aliquid meditatur, Ludovicus prima hausit bellicæ artis elementa. Sub his didicit docilis imperator quemadmodum oporteret hostium consilia sagaciter odorari, tegere prudenter sua; arripere opportunitatem temporis, cujus vel momento celeritas transvolat; eventus trahere, non sequi; vel ipsa fortuita, atque etiam adversa in consilium flectere; nihil per temeritatem aggredi, nihil inausum relinquere per ignaviam; castra metari opportunè; commeatus expedire suis, intercludere hostibus: bellum modò urgere celeriter, modò salubriter trahere; hostium vires nunc apertâ vi lacescere, nunc eludere occultis artibus, nunc cunctatione ipsâ et morâ frangere. Quid multa? Vivido mentis impetu non desiderante indocilem usûs disciplinam, brevi magistros ipsos superavit: ita ut veterani illi plarium palmarum duces, qui sub galeâ canuerant, nihil soliti ampliùs in arte bellicâ mirari, propter familiarem bellandi usum et quotidianam

assuetudinem vincendi, stuperent in juvene imperatore; ejusque in deliberando maturitatem, in capiendis consiliis prudentiam, in agendo celeritatem admirantes, agnoscerent alium esse profectò magistrum à quo ista didicisset, ipsum scilicet exercituum Deum, qui doceret manus ejus ad prælium, et digitos ad bellum.

Sufficeret alteri ad immortalitatem nominis vel prima Ludovici expeditio, quâ hinc munitissima Flandriæ oppida, indè Sequanicam omnem provinciam uno velut impetu rapuit. At fuère istæc tantummodò victoriarum primitiæ, et quædam veluti præludia triumphandi, quibus visus est novitius bellator tentare adhuc inexpertam vim dexteræ fulminantis, et attonitæ ac paventi Europæ dominatorem suum ostendere.

Sensit non multò post totas bellatoris justè irritati vires, et ad promptam ultionem ruentis Batavia, cùm præeunte Ludovici currum famâ ac terrore nominis, celeremque ipsius impetum vix assequi valente totis alis Victoriâ, à domitis non ponte, sed Gallorum virtute et audaciâ, Rheni gurgitibus, visa sunt quasi ad unum clangorem buccinæ reserari portæ urbium, procumbere aggeres, ruere moenia, dissipari exercitus, subitisque nec opinis cladibus consternatæ gentes metuendum victorem ultimis malè tutæ oppidis expectare. Actum erat prorsùs de Batavis, nisi clementia regis quàm ira fortior, veluti frænum injecisset victoriæ, detractisque Ludovico armis, grande et inauditum antea toti Europæ spectaculum dedisset, juvenem iratum victorem, spretâ dulcedine vindictæ, quæ nullum agnoscit modum, coercito impetu semper ulteriùs aspirantis victoriæ, in medio triumphorum cursu repentè consistentem;

et, quod omni bellico triumpho clarius est, ipsis quodammodò misericordiæ manibus dearmatum.

Non expectatis à me profectò ut, inclusus tam brevibus angustiis temporis, singulas Ludovici victorias persequar. Lustranda esset, et velut interroganda omnis oppidatim Batavia, cujus nulla non regio testis fuit gallicæ felicitatis ac virtutis, duce Ludovico: peragrandum rursùs omne Belgium, fatalis et perpetua cruenti belli sedes, infelix suâ fertilitate provincia, quam semper alieni aut sui exercitus devorant, at eadem fons perennis et inexhaustus gloriæ Ludovico Magno, cui jam tunc facta quodammodò vectigalis et stipendiaria, amplam triumphorum segetem quotannis suppeditavit.

Sed mihi videtur Ludovicus eminere supra cæteros imperatores non tam incredibili victoriarum numero, quàm novâ prorsùs et inauditâ ante ipsum ratione bellandi. Laxatâ, ut ferè fit, inter muliebrem tutelam, rudimentumque primum puerilis regni, severitate disciplinæ, invaserat paulatim militum animos contumax quædam et stolidè ferox arrogantia, tacitaque dedignatio parendi bellicis legibus. Nullus in castris ordo, nulla legum et ducum auctoritas, nullum imperii pondus: pro his dominabatur audax, et effrenis, et quidlibet impotens aggredi licentia. Militum vim et impetum cives magis quàm hostes metuebant: sociorum agros priùs quàm hostiles nostri devastabant exercitus: pavidi agrestes formidare transitus militum, formidare reditus, cùm seu victi, seu victores reverterentur, ingenita eorum ferocia aut adversis casibus irritata, aut inflata prosperis successibus, metuenda pariter miseris civibus foret.

Hanc licentiam Ludovicus statim imperatoriâ auc-

toritate compressit. Restituta est eo jubente disciplinæ severitas, ducibus auctoritas, bellicis legibus antiqua vis et reverentia. Docuit militem, hactenùs parere indocilem, ferre patienter obsequii jugum : bella moderatè non minùs quàm fortiter gerere : agris bonisque civium et sociorum tanquam sacris parcere : servare omnem iram et ferociam in ipsum pugnæ tempus, hostibusque tantummodò se non civibus præstare formidabilem. Hoc autem quantæ sit auctoritatis si quis æstimare vult, cogitet secum ipse quid sit exercitus : colluvies quædam et abnormis turba hominum, natione, linguâ, studiis, animis, moribus discordantium : quos inter se conjunxerit non publica salus, non patriæ amor, non cupiditas gloriæ ; sed plerumquè cæca et inconsulta temeritas, præcepsque mentis impetus : apud quos ut plurimum libido et avaritia multò magis valeant quàm religio et pudor : ejusmodi homines, præsertim jam inescatos expertâ dulcedine libertatis, coercere subitò intra exiguos officii limites, et certis quibusdam legibus astringere, hoc est esse imperatorem.

Quid ! arcanum illud et silentium capiendis belli consiliis à Ludovico Magno inductum, quantam imperatoriæ prudentiæ vim rei que bellicæ peritiam declarat ! Cùm rei gerendæ tempus adventat, strepunt omnia metuendo belli apparatu, armantur classes, commeatus expediuntur, instruuntur bellica tormenta, copiæ hinc indè transferuntur, fit ingens strepitus et fragor, stant arrecti omnium oculi animique : at latet intùs inclusa in unius capite Ludovici occulta vis quâ hæc omnia moventur. Ac quemadmodum in corpore humano oculi, manus, pedes, singula membra, totius ignara consilii, suum quæque ministerium jussa obeunt ad nutum imperantis

animi : sic in vasto totius regni corpore , cuncta latè , veluti quædam anima , movet ac regit Ludovicus , singulosque operi destinato applicans , clausus ipse et impenetrabilis , sibi uni servat totius rei ductum et regimen , cæteris relinquit tantummodò obsequii gloriam.

At quid prodesset belli consilia tam occultè et prudenter ducere , nisi Gallos suos docuisset eadem celeriter exequi. Moveri solebant omnia priùs tardo molimine : ægrè commeatus expediri ; deficere plerumquè stipendia ; serò proficisci milites : ita in ipso conatu rerum circumagebat se annus. Ut cœpit Ludovicus gallicas res per se ipse administrare , usus acri et vividâ Gallorum indole , insitam genti celeritatem novis ipse gloriæ stimulis excitavit. Ex illo cœpta sunt omnia incredibili quodam impetu et rapiditate ferri. Dictâ die prompta parataque omnia , miles , tribunus , dux , imperator : nec stipendia et commeatus expectari , sed præcurrere.

Tali celeritate bella gerentem sola tempestatum iniquitas morari poterat ; sed quælibet Ludovico tempestas opportuna ad vincendum facta est. Frigoris ipse pariter et caloris patiens , omniumque temporum bellator , assuefecit militem in opere ac labore nivibus pruinisque obrutum durare , ne hiemis quidem spatio , quæ omnium bellorum terrâ marique sit quies , arma deponentem. Turpe scilicet existimavit venandi studio ac voluptate homines per nives ac pruinas in aspera montium ac sylvarum rapi : belli necessitatibus eam patientiam non adhiberi , quam vel lusus ac voluptas elicere solet : suosque milites odore et metu propinqui frigoris exanimatos , tanquam æstivas aves , statim autumnò tecta ac recessum circumspicere. Et hinc extitit terror ille nominis nostri , ut

exercitum Gallorum, cujus olim si qua urbs primum illum brevissimi temporis sustinere potuisset impetum, nihil deindè sibi timendum arbitraretur, jam non tædium oppugnationis, non vis hiemis, non æstatis immodicus calor, ab urbe circumsessâ semel amovere possit: nec finem alium belli duce Ludovico quàm victoriam noverit, nec impetu potiùs bella quàm perseverantiâ gerat.

Habetis, auditores, Ludovici in arte imperatoriâ juventutem, incredibili victoriarum numero, et omni genere bellicarum virtutum feliciter expertam. Qualis igitur debet esse ejusdem nunc maturitas, cùm totas vires insolito nisu quasi recolligens tot hostes unus sustinet. Etenim sparsum antea, si fas ita loqui, per singula bella Ludovicum, licet totum, quantuscumque est, hoc præsentì bello intueri.

Nunquàm antea Galliæ nostræ, quanquam horridis sæpè bellorum procellis conflictata est, tam atrox, tam dira tempestas incubuit. Tota ferè in nos armata subitò et suis quasi convulsa sedibus Europa; Angli, Batavi, Germani, Hispani, Allobroges, et quæ non contra nos excita gens? post posita religionis causa effrenatæ ambitioni unius hominis regnare per fas ac nefas furentis: relictæ alibi spes certissimæ, deserta facilis et ultrò se offerens victoria; dimissi, proh pudor! dimissi è manibus hostes christiani nominis, jamjam ex Europâ in æternum ejiciendi: tantus Galliam invadendi furor, tanta perdendi nos aut pereundi rabies hostium animos occupavit.

Quid inter hæc Ludovicus? sæviante circa Galliam suam undique tam horribili procellâ, deficiente passim sociorum et affinium regum fide, ruptis hostium perfidiâ fœderibus, destitutus omni spe hu-

manâ , unius Dei præsidio , cujus causam tuetur , satis contra universos munitus ac ferox , suâque se , ut ita dicam , virtute et constantiâ involvens , non solum contra ingruentem procellam firmus immotusque stat ; sed etiam in ipsos hostes retorquet eorum minas , omnemque belli terrorem et cladem longè in hostiles terras transportat.

Quis annus indè , quis locus , quod flumen non fuit multiplici Gallorum victoriâ nobilitatum , seu per duces absens Ludovicus , seu per se ipse bella gesserit ? Hæc est enim quàm rara et infrequens apud cæteros reges , tam Ludovico singularis et propria laus , quanquam excellentes ministros aut nactus sit feliciter , aut sibi ipse finxerit , non conquiescere in eorum labore et vigiliâ ; sed revocare ad se omnia , opem consiliumque à se uno mutuari , per seipsum cuncta regere , et in administrando bello alienis quidem manibus , at suo unius capite et consilio uti . Et certè hæc immensa præsentis belli moles in quem alium incumbit ? Nonne hanc solus mente , consilio , providentiâ sustinet , totius operis ipse dux , auctor , consiliarius , administer .

Quotiescumque igitur alicujus victoriæ felix nuntius aures nostras verberat , quoties audimus ad Rhenum , ad Sabim , ad Padum fusos fugatosque hostes , aut expugnatâ munitissima oppida , debemus statim convertere oculos animumque ad Versalianas ædes , undè erumpunt fulmina , quibus hostes longè latèque diversis in partibus atteruntur . Quanquam enim ob amœnitatem loci et superbârum ædium plusquàm regalem magnificentiam videri possit istud domicilium pacis , potest etiam meritò vocari quædam officina belli . Ibi Ludovicus pugnarum tempus , locum , modum designat ; indè , tanquam

ex arce quâdam et speculâ, hostium conatus prospicit, consilia dissipat, occultas fraudes eludit : indè suis militibus audaciam, hostibus terrorem injicit.

Qui sic in umbrâ et otio bellum absens administrat feliciter, quid ipse præsens non efficiat ! Nunc erumpens derepentè Versalanis ex ædibus, tremefactâ omni Europâ ad minimum Ludovici motum, suspensis omnium animis expectatione rei, singulisque, ut est humana mens regum consilia rimari curiosè sagax, conjectare nitentibus quam in partem detonare debeat procella belli, tacitèque suam victori prædam destinantibus, ipse sibi uni captæ deliberationis conscius, hostiumque pariter et civium fallens opinionem, securæ nec opinanti subitus regioni ingruit, urbemque defensam arte, naturâ, situ, munitionibus, visamque hactenùs inexpugnabilem, paucorum dierum impetu rapit.

Nunc idem, ne possit meritò conqueri dux ille hostium cautissimus, cùm ad omnia ipse raptim isset, ubi Gallorum arma concrepuissent, nulli tamen se rei in tempore occurrisset, et rapientem omnia ex oculis eluisse conatus suos nimiam celeritatem Gallorum ; Ludovicus eventum securus multò antè denunciat urbem à se oppugnandam ; profectusque dicto tempore, postquàm arausicanus princeps diù nequicquam minitabundus et ferox, variisque ludificationibus tempus trahens, castris quidem nostris, sed interjecto flumine, observâset stipatus centenis hominum millibus, scilicet ad hauriendam propiùs oculis suis et cum pluribus testibus ignominiam suam ; tandem Ludovicus, diù luctatus contra conjuratos imbres et ventos, invectamque alieno tempore hiemem, tempestatum hostiumque victor, voto potitur.

Ejusmodi principem, cujus traducta omnis ætas bellando ac vincendo est, in quo certant cum deliberandi prudentiâ celeritas exequendi, cum animi impetu judicii maturitas, cum virtute fortuna, cum felicitate moderatio; ejusmodi, inquam, principem venturis ætatibus ad exemplar summi imperatoris propositum esse nemo non fateatur. Bellicas tamen hasce virtutes parvi faciendas arbitrarer, nisi eadem Ludovicus christianâ pietate ac religione consecrâset. Quod ego dùm alterâ hujus orationis parte breviter demonstro, eâdem me, quæso, quâ fecistis hactenùs, attentione et benevolentia sublevate.

QUANTUSCUMQUE sit triumphorum rei que bellicæ strepitus ac fragor, quantumvis ad pompam illustres ac magnifici bellatoris victorisque tituli; nisi tamen iis subsit solida ac verè christiana pietas, quâ tanquam radice ac fundamento nitantur, brevi dissipetur ac ruat necesse est superbum illud militaris gloriæ velut ædificium, quod plerùmquè insatiabili tantummodò principum ambitione sustinetur. Enimverò tollatur ab imperatore christiana pietas, omnis ab eo vera laus tollitur. Sine hâc fortitudo bellica, ferocitas est; audacia in periculis, temeritas; mortis contemptus, occæcati animi furor; cupiditas vincendi, cruenta et execrabilis gloriæ fames; victoria denique ipsa, nihil aliud quàm crudelis carnificina hominum, et plusquàm ferina barbaries. At eadem hæc omnia pietas ac religio quodammodò consecrat. Scilicet regnantum maxima est, aut potiùs unica laus, regiam auctoritatem, quantacumque est, famulam et obsequentem præstare Deo, qui pro summo suo in mortales imperio principum armis et opibus seu volentium, seu invitorem, ad sua

consilia semper utitur. Cæteris hominibus, qui privatae et obscuræ vitæ silentio continentur, sufficit, ut ita dicam, vulgaris et privata pietas. At reges, qui suâ conditione supra cæterorum capita mortalium longè sublimes extant, debent magnificè, et, si fas ita loqui, regaliter Deum colere. Id autem non possunt meliùs facere, quàm si vim omnem suam, potestatem, opesque adhibeant, non ad saturandam ambitionem, non ad explendam gloriæ aut vindictæ sitim, sed ad promovendum Dei cultum, et tuendam ejus sanctissimam religionem.

Hoc sibi Ludovicus peculiariter destinatum opus judicavit, ad quod cætera prorsùs omnia quæcumque gereret, bella, victoriæ, triumphi spectare deberent. Existimavit se ardentissimis populorum precibus totiusque Galliæ votis fuisse divinitùs concessum, ut in hoc florentissimo regno, quo nullum in terris illustrius domicilium habet christiana religio, invec-tam superiorum calamitate temporum hæresim penitùs extirparet.

Arduum sanè et audax consilium, auditores, sed Ludovici pietate dignissimum. Versabantur nobiscum intra ejusdem regni limites, in iisdem urbibus, sub iisdem tectis homines, si non studio et voluntatè à nobis alieni, certè opinionibus et religione abhorrentes. Habebant suos sibi doctores, sua templa, suas cærimonias: quasi verò posset Christus dividi! Insidebant altè in eorum mentibus, etiamsi ipsi fortassè non intelligerent, æterna discordiarum semina. Quidquid enim fremant hæreseos propugnatores ac vindices, hujus ingenium est (loquor de hæresi ipsâ, fratribus nostris parco), hujus ingenium est homines in Deum, cives in regem armare. Pascitur illa cruore ac cædibus, rebellione gaudet, impietate

delectatur. Talibus præceptis instituti, ab ipsâ infantia pravis imbuti opinionibus, prætereâ delusi miserabiliter perfidis artibus suorum doctorum, hoc est latentium sub pastoris habitu luporum, quid mirum si tantâ pertinaciâ suos errores tuerentur?

Opus erat deleri, et ipso usu quasi deteri præceptas opiniones; dissipari sensim et evanescere erroris tenebras, quas miserorum mentibus vel infelix nascendi conditio inseverat, vel infuderat doctorum maligna fraus; deperdi et exui præposterum illum tandiù deceptos se fatendi pudorem; tractu temporis defervescere æstus animorum, ipsiusque tandem veritatis viribus flecti ac frangi contumacem nonnullorum superbiam.

Id aggredi ausus est Ludovicus. Cæco impetu ruentes in certam perniciem salutari dextra sustinuit. Aberrantes à recto itinere in relictam patrum viam compulit. Aversantibus lucem, et in suas sese tenebras magis ac magis immergentibus tam propè veritatis faces admovit, ut invitis ac repugnantibus oculis lucem veritatis haurire cogerentur.

Et hoc est omnium, quæ unquam in vitâ conferis, Ludovice, maximum; immò hoc unicum opus tuum, christianissime imperator, quod tu præ cæteris amplecti debes, quod nos præcipuè admirari, quod sola poterit, ut fas est, celebrare posteritas. Nondùm enim nos possumus benè æstimare et metiri totam hâc in re Ludovici gloriam. Similis est illa quibusdam picturis, quæ si propiùs stes, paulùm confusæ apparent ac turbidæ. Nescio enim quomodo hujusce rei splendor quibusdam velut nebulis præsentium bellorum adhuc obscuratur. Necesse est igitur ad judicandum rectè de hoc præclaro Ludovici facinore, secedere animo paulisper in futurum

tempus, et quasi in longinquam ætatem remove-  
se. Necesse est huic, quã nunc violenter succutimur,  
bellorum procellæ ac tempestati successerit pacis  
serenitas et quies. Tunc revocatis in unum ovile dis-  
persis antea miserè gregibus, reversis in gremium  
unicæ matris Ecclesiæ filiis, à cujus, heu! nequic-  
quam plorantis sinu plurimos infelix error avulse-  
rat; tunc, inquam, plenã in luce conspicietur Lu-  
dovici gloria, præsertim cùm recurret animo nefan-  
dam pestem hæresim, natam inter seditiones ac  
rebellionem: saginam (pudet referre) ipso cruore  
civium: templorum et altarium ruinis superextruc-  
tam: corroboratam longã impunitate et licentiã:  
plurimorum regum irritis semper conatibus hacten-  
us lacesitam; tandem velut uno Ludovici nutu et  
imperio, incruentã vi edictorum, è Galliæ nostræ  
finibus fuisse aliquandò exterminatam.

Nihil minùs expectari poterat à Ludovico plenam  
auctoritatem tot bellis ac triumphis adepto, cujus  
olim adhuc juvenis tenera pietas rem, frustrã quo-  
que tentatam à cunctis ante ipsum regibus, ausa ta-  
men aggredi, tam feliciter confecerat. Rabiem duel-  
lorum intelligo, quæ sic insita gallicæ nobilitati erat,  
sic inveterata penitùs in gente ac dominans, nullis ut  
legum vinculis coerceri posse videretur. Coercuit ta-  
men Ludovicus jam tùm propositi tenax; nobilesque  
falsis dedocens uti vocibus, vetuit animæ malè pro-  
digos verum honorem ponere in crudeli ferociã mu-  
tuisque cædibus, et debitum patriæ ac principi san-  
guinem privatis odiis ac rixis perdere.

Qui civium saluti paternã caritate consuluit, non  
fuit divinæ gloriæ negligens. Pietatis suæ duxit esse  
divi Ludovici hæres successorque dignissimus, im-  
pium et sacrilegam jurandi consuetudinem omni

acerbitate pœnarum comprimere. Staret nunc sua delubris apud nos auctoritas, et sacris reverentia, si penès optimam Ludovici voluntatem et pia edicta stetisset (neque enim hâc parte laboranti religioni defuit): nec quotidie sacrarum ædium impunè violata sanctitas, et sub ipsius, ut ita dicam, religionis oculis indignè profanata, publicam honorum omnium indignationem, et insuper cœlestem in nos iram concitaret.

Non fuit ille mutâ edictorum auctoritate contentus ad excitandum pietatis studium: accessit exemplorum viva vox et efficax: nec dubito, si aulâ exuere indolem, si mutare ingenium, si christiana fieri posset (absit verbo injuria, nec dictum sit in homines verè christianos, quibus illa etiam abundat, et in mediâ aulâ minimè aulicos), non dubito quin id nostris temporibus regis exemplo contigisset. Saltem neglecta plerumquè in his locis et irrita virtus audet jam se ostendere, immò sola dominatur: cogiturque ipsum vitium, cùm grassari ad honores cupit, pietatis vultum aut potiùs larvam assumere.

Nec miror tantum pietati ac religioni à Ludovico tribui, quibus unis intelligit deberi victorias omnes suas, et illam ante ipsum inauditam regnandi felicitatem, seriemque triumphorum nullis ferè bellicis cladibus interruptam.

Deesset tamen aliquid summæ Ludovici gloriæ, auditores, si fortunata semper fuisset ista pietas, nec ullis probata et experta privatis doloribus et incommodis. Terreret me, fidei oculis res intuentem, tam longa, tam constans Ludovici prosperitas. Quò magis in tuto intuerer bellicam ejus laudem ac famam, hoc magis tacitè mecum ipse tremerem an-

xius et sollicitus de æternâ ejus salute ac gloriâ. Neque enim reges exemi Deus ab illâ communi lege, et omnibus hominibus, qui salvi fieri volunt, impositâ necessitate patiendi. Immò nemini magis necessaria est ac salubris ista lex quàm regibus.

Abundat aula scilicet, etiam religiosorum maximè principum, quibuslibet cupiditatum illecebris et irritamentis, quibus quàm difficile est ne vel ipsa virtus sopita conniveat! Confluunt ad eos undique etiam invitos et reluctantes, et velut irrumpunt laudes, honores, applausus: quorum dulce et leniter se insinuans venenum inebriatis mentibus quamdam inducit humanæ mortalitatis oblivionem. Omnes ad eos aditus plerumquè obvallatos tenet et obsessos periculosa siren adulatio, cujus inter blandas et illecebrosas voces quantula relinquitur ad principum aures via blandiri nesciæ veritati, nisi per se ipse ad eorum cor loquatur Deus. Loquitur autem efficacissimè per morbos et ægrotationes; quas qui moderatè patienterque sustinet, is verè fortis suique rex haberi potest.

Talem fuisse Ludovicum nunquàm non recordabitur Gallia, quæ ægrotante optimo parente suo ipsa vehementer ægrotans, metuque orbitatis icta, subito et improvise dolore penè exanimata est. Qui inter ancipites Martis casus multa sæpè dederat bellicæ fortitudinis documenta intrepidus imperator, tunc invictus quoque inter acerbissimos dolorum aculeos christianus miles, egregia dedit patientiæ documenta, paratus in quemlibet eventum, et ab uno Deo salutem expectans suam.

Et verò restitutâ sanitate venit illicò pius rex solemnnes gratiarum actiones redditurus supremo vitæ necisque arbitro, qui mortificat et vivificat, qui de-

ducit ad inferos et reducit. Fuit ille veluti quidam natalis Ludovico dies, triumphisque omnibus antea actis longè illustrior, cùm inter obvias salutationes et effusa studia gratulabundæ plebis, positâ quodammodò majestate regiâ, sine ullo satellitio, tanquam cinctus numerosâ familiâ bonus pater, fruendum se ultrò civium oculis avidisque aspectibus præbens, fruensque ipse suaviter amore in se incredibili populorum, processit è templo ad publicas urbis ædes, civium splendidus conviva. Fuit ille etiam vobis, illustrissime præfecte, ac clarissimi proceres urbis, fuit ille vobis ac vestris decessoribus amplissimus ad gloriam, ad recordationem verò jucundissimus dies: nec dubito, quin modò inter colligenda populorum dona locus ipse vos admoneret regiæ ac paternæ Ludovici erga nos caritatis, eaque recordatio vestram diligentiam novis stimulis excitaret. Debentur vobis publicæ gratiarum actiones, quorum fide, labore, vigilantia munus illud civium, quod è suis opibus ad sustinendas publicas necessitates contulerunt, totum ac sine ullo intertrimento ad regias gazas perveniet: nihil indè decurtabunt, nihil intercipient avidæ manus quorundam hominum, quibus nihil satis est.

Faxit tantummodò Deus, ut ad colligendum ejusmodi munus non ampliùs, aut saltem non sæpiùs opera vestra desideretur; possitque, iterùm donatâ pace Europæ, Ludovicus impendere in posterum curas omnes suas procurandæ populorum felicitati, id quod et illorum pietas ac fides in principem certè meretur, et paterna in populos Ludovici caritas jamdudùm ardentissimis votis exoptat, nec, ut speramus, irritis. Quanquam enim nullus tunc bellî finis appareat, quanquam humanæ providentiæ

elausa et abrupta omnia videantur, nihilominus sperandum est. Qui ex ipso tempestatum sinu serenitatem educit Deus, qui tumentes pelagi fluctus repente sedat, poterit idem, cum volet, subito componere furentium populorum æstus, et has bellorum procellas in altam pacem ac tranquillitatem convertere. Habemus autem obsides et pignora optimæ ejus erga nos voluntatis, quæcumque hactenùs pro Galliâ nostrâ fecit, quæ si nobis certam spem et fiduciam in posterum non afferunt, similes sumus infidelibus illis Judæis, quorum dura cervix et suspicax incredulitas nullis miraculis flecti poterat. Tanget profectò divinam misericordiam Ludovici virtus tuendæ regum et religionis majestati totum se devoventis: tangent repetita toties populorum vota, totius Ecclesiæ preces, imprimis verò ardens et sincera pietas sanctissimi pontificis, quem nunc vicarium suû Christus in terris habet. Ejus lacrymæ, fides, sanctitas certè ab irato Deo pacem extorquebunt. Quid enim non impetret ejusmodi pontifex, sub quo renasci videntur prisca florentis Ecclesiæ, tempora! Neque enim hujus ætatis ac seculi sunt, quas in eo virtutes totus orbis miratur: recisa penitùs et sacrarum legum coercita vinculis famelica nepotum ambitio: abolitus mos pretio vendendi dignitates ac munera, quæ non debent esse aliter quàm virtute venalia: injectum frementi nequiequam luxui et rectum ordinem evaganti licentiæ frenum: represus aleæ furor: restituta veteri disciplinæ prisca vis et auctoritas: substituti nepotum loco Christi membra pauperes, translatique è suis latebris in superbas pontificum domos, et ejusdem Christi vicario domestici quodammodò ac penè dicam contubernales facti: destinati ad sublevandam eorum

paupertatem amplissimi redditus, quos luxui, avaritiæ, ambitioni subtraxit: denique extractum illud sibi propriis penè manibus sepulcrum, cujus conspectu animatus venerabilis senex, metuque mortalitatis suæ quodammodò festinans, videtur urgere pia consilia tam celeriter et in paucos annos plurimum opera seculorum congerere. Dixi.

## ORATIO ALTERA

IN LAUDEM LUDOVICI MAGNI,

Habita die 4 maii 1696.

SI ex communi opinione vulgi et plurimorum iudicio æstimanda regum gloria est, auditores, nulla eorum magis solida laus, clariorve ad famam commendatio videbitur, quàm quæ ex imperatoriis virtutibus facinoribusque bellicis efflorescit. Inest in illo bellorum fragore et strepitu nescio quid, quod imperatorum ambitioni suavissimè blandiatur. Pulchrum videtur, atque etiam quodammodò humanâ conditione majus, supra cæterorum capita tam insigniter eminere; esse unum in exercitu penè innumerabili, è cuius imperio et nutu reliqui omnes pendeant; ingenitam cunctis dominandi libidinem supremâ cum auctoritate exercere, ita ut omnium vitæ necisque sis arbiter; circumferre huc et illuc pro arbitrio centena et ampliùs hominum millia; orbem latè universum implere famâ ac terrore nominis sui; conjuratas hostium vires, urbium validissimarum munimenta, regum æmulorum potentiam, ipsam quoque tempestatum et naturæ vim domando vincere ac frangere; hæc, iterùm dicam, supra humanæ conditionis sortem regum et imperatorum fortunam constituere videntur.

At si rem introspicere penitùs, eamque non opinionis humanæ, quæ plerumquè vana, mendaxque est, sed incorruptæ veritatis iudicio expendere vo-

luerimus, fateamur necesse est laudem eam quæ ex victoriis et triumphis existit, quanquam præclara sit, omnium tamen esse procul dubio levissimam, atque ejusmodi, quàm ab optimis principibus minùs ambiri oporteat.

Scilicet lætis illis applausibus quibus eorum triumphus celebratur, obstrepunt semper tacitè et velut transversa incurrunt clamores fletusque miserorum. Dùm illis arcus triumphales populorum grata pietas erigit, suus ipsis in populos amor ante oculos exhibet vastatas incendiis domos, stratas aggerum et turrium ruinis urbes, desolatas ferro et igne provincias, totque millia innocuorum civium, quos ineluctabili necessitate belli calamitas afflixit immerentes. Ita triste istud spectaculum, quod medios inter triumphorum apparatus animis principum intùs obversatur, mœrore et luctu alterius spectaculi lætitiâ omnem intercipit.

Quænam est igitur vera et maximè solida principum gloria? Omne robur et pondus regiæ auctoritatis adhibere ad compescenda quædam publica vitia; magnificentiam ostentare suam in ejusmodi operibus, quæ ad publicam utilitatem pertineant; curas omnes suas et vires impendere promovendo cultui divini numinis; denique afflictæ et jacenti calamitosorum regum fortunæ fortiter succurrere. Hæc præclara, hæc magnifica, hæc regiâ majestate digna sunt consilia: indè nascitur vera et solida regnantium gloria, non illa quidem quæ posita sit in incertâ opinione vulgi, et vanâ adulatione populorum, sed quæ apud Deum pariter et homines firma et stabilis ipsâ veritate nititur, nullâque potest calamitate temporum ipsis extorqueri. Hæc in Ludovico Magno laudanda hodiè aggredior. Anno

superiore vitam regis christianissimi ferè universam complexus, statui hodiernæ orationi breviores terminos circumscribere. Pauca igitur tantummodò facta excerpam ex omni illius vitâ; sed quæ eum regem maximè declarant, sicque sunt unius Ludovici propria, ut nemini præter ipsum convenient. Quæ dùm ego uno tractu et tenore, sine ullâ partitionis morâ, breviter et simpliciter exponam, quæso me dicentem vestra humanitate sublevetis.

PRIMA hæc fuit regnantis Ludovici gloria atque haud scio an maxima omnium, compressus duellorum furor. Grassabatur impunè per nobilium domos intestina quædam rabies cædis et cruoris avida, quam comprimere nulla legum auctoritas poterat. Sive hanc animi feritatem traxerat gallica juvenus ab horridis illis bellicosisque gentibus, undè fertur duxisse originem suam; sive, ut ferè accidit, optimas quasque res corrumpi tractu ipso temporis, insita Gallorum animis veræ gloriæ cupiditas paulatim in hanc rabiem degeneraverat; sive potiùs fatales erant istæ velut reliquiæ civilium bellorum, quibus concussa tandiù Gallia est; pervaserat iste morbus omnium nobilium animos, et in ipsis Gallorum quasi visceribus ac medullis penitùs hærebat. Quæ maxima habentur inter homines necessitudinum vincula, patriæ dulcedo, caritas amicitiae, affinitatis propinquitas, naturæ sanguinisque conjunctio, parentum ac liberorum pignora, ipsa etiam innata cunctis hominibus, quamque omnium postremam nec nisi cum ipsâ vitâ exuimus, vivendi cupiditas; hæc omnia contra hujus monstri furorem et impetum infirmi obices erant: adeò invaluerat latè receptus per populos, et in hæc præsertim Galliâ dominans ferus ille mos de mini

mis rebus levioribusque rixis per vulnera, et sanguinem, et mutuas cædes, decernendi. Tentaverant plurimi reges huic crudeli carnificinæ civium obsistere, sed irritis semper conatibus. Invalida legum auxilia, spretusque principis nutus, morbi vim tantùm et dominationis imbecillitatem nudaverant. Ferocior indè licentia; atque insolentiùs sese efferens, sicut fera bestia ipsis irritata vinculis, deindè emissa.

In hoc statu rerum quid agat Ludovicus? Nulla res fortassè unquàm fuit magis anceps et lubrica, et in plura difficultatum incommoda incurrens. Si timida consilia et segnem prudentiam audiat; quædam sunt prævalida, et, ut ita dicam, adulta vitia, quibus patienter connivere satius est, quàm temerè lacessitis vim novam addere. An ille adhuc regnandi rudis et imperii inexpertus speraret id assequi, quod plurimorum ante regum frustrà tentasset corroborata auctoritas? Insanabilem profectò hunc esse morbum, nec remediis præsertim violentis exacerbari oportere.

Longè aliter sensit Ludovicus. Propositi consilii necessitatem simul et magnitudinem complexus animo, cunctisque sapienter et maturè libratis, rem juvenili penè audaciâ, at simul prudentia senili aggredditur, quasi vellet hoc primo actu quid posset imperandi vis experiri. Et vero potest omnia regum auctoritas armata pœnis et præmiis apud aulicos et nobiles, plerumquè ambitiosos, et quorum omnis fortuna pendeat è nutu principis, præsertim si res justa ac legitima imperetur, adsitque imperanti immobiliter constans animus et propositi tenax.

Talis hâc in re Ludovicus fuit: talis quoque susceptæ rei eventus. Cessit severis fracta legibus quamlibet dura et pervicax animorum obstinatio. Vanam

gloriæ opinionem duellis affinixerat impotens hominum furor, pravæque consuetudinis imperiosa lex; veram iisdem ignominiam addidit sapiens Ludovici providentia. Principis aversa mens, clausus in omnem vitam ad honores aditus, exilium, carcer, supplicii infamia, inustum etiam mortuorum nomini dedecus; hæc fuit proposita duello merces. Frustrâ opponuntur præclara avorum nomina, natalium splendor, navata plurimis in bellis fideliter opera, cognatorum preces et lacrymæ, dignusque veniâ juventutis error delusæ vanâ speciei gloriæ; contra hæc omnia benè immansuetus et immisericors Ludovicus opponit surdam et inexorabilem edictorum severitatem.

Quot putatis hæc, si fas ita loqui, piâ crudelitate principis servatas esse regno illustres familias, quas in ipsâ stirpe excisas hæc sæva pestis penitùs extinxisset? Credite, auditores: non tantùm pretiosi sanguinis longa bella exhauriunt, quantum sæviente duellorum licentiâ cruenta pax absumit. Neque enim grassatur ut plurimùm hæc delicata insanæ gloriæ cupiditas per abjecta et vilia capita, sed insidet in optimo quoque et generosissimo, ipsumque nobilitatis florem depopulatur, hoc est præcipuam spem posteritatis et certissimum imperii columnen evertit.

Addite luctuosis juvenum nobilium funeribus desolatas domos, mœrentesque insolabiliter parentes propinquosque occisorum, quos duplici morte extinctos quis potest esse lugendi modus? Spem enim afflictis parentibus et consolationem maximam relinquit casus eorum, qui pro patriâ, pro rege, pro religione pugnantes, immaturâ, sed honestâ morte occubuerunt, mœroremque eis et lacrymas paulatim abstergit non solùm præsens suorum gloria, sed

etiam debita tali morti beata immortalitas. At in hâc dirâ orbitate, quam privati duellorum casus afferunt, ubi juvenem in ipso furoris æstu, spirantem adhuc scelus et vindictam, inimicâ, sæpè etiam amicâ manu confossum, repentina mors freudentem et rabiosum occupat; in hâc, inquam, dirâ orbitate quòcumque te convertas, seu præsens tempus, seu futurum intuearis, nihil non lugubre funestumque apparet, nec quidquam relinquitur miseris parentibus, præter mœrorem in omni reliquâ vitâ sempiternum, et ferè certam salutis suorum desperationem. Agant igitur gratias Ludovico immortales florentissimæ nunc hoc regno familiæ, quas prudens regis severitas ab hoc insanabili luctu et ferè ineluctabili pernicie vindicavit.

ADDIDIT aliud opus pia ejusdem magnificentia ad alendos pauperes invalidosque milites, quod vel unum gloriam Ludovico immortalem possit asserere. Intuetur nunc unusquisque vestrûm animo superbas illas ædes, quas veluti ad spectaculum magnitudinis suæ in ipso reginæ hujusce urbis aditu posuit Ludovicus, ædificiorum amplitudine et situ loci illustres, substructionum magnificentiâ verè regias, novi vero instituti operis prorsùs singulares.

Nullum erat antehac ærumnosæ virtuti perfugium, nullus veluti portus quo se milites ex diutinâ bellorum agitatione reciperent. Fracti annis et vulneribus, truncato corpore, claudi, cæci, debiles, errabant flebili agmine circumferentes miserabiliter per oculos et ora civium paupertatem suam et vulnerum cicatrices, fœda belli præmia.

Providit optimus imperator illorum inopiæ et senectutî paternâ prorsùs caritate. Nec miror intrepî-

dos nunc regnante Ludovico milites, mortique devotos, per arma, per flammās, penè dicam vecordi audaciā alienatoque à præsentis periculi sensu animo in hostem ac prælia ruere. Redeuntes eos ex bellicis laboribus et periculis manet ampla et magnifica domus, ubi sub tutelâ Ludovici, et quodammodò sub ejus palmarum umbrâ emeriti senes, juvenesque laureati in otio triumphali conquiescunt. In hoc illustri et christiano gallici Martis domicilio regnat alta et segura pax, mirus tamen ordo disciplinæ militaris observatur. Perstrepunt hæc velut suburbana castra continuo armorum strepitu, sed innocenti et incruento: aguntur illic perpetuæ diu noctuque excubiæ; nullius tamen hostis insidias timent, præterquàm interni et domestici: animorum vitia et cupiditates intelligo. Hæc illis unica superest pugna, unica quæritur victoria.

Felicem igitur Ludovici beneficio militum calamitatem, beata vulnera, per quæ sanitas animo redditur! Quid simile poterat illis conferre etiam maximè opulenta et illustris victoria? Inebriati scilicet inani fumo brevis gloriolæ, et quasi saginatæ opimâ prædâ victimæ infelices, proximæ et forsitan æternæ morti servarentur. Quotus enim quisque est ex illâ penè infinitâ multitudine militum, qui, dùm fortem et fidelem regi navat operam, supremum non penitùs ignoret aut obliviscatur Deum? Deponitur autem, in ipso ferè ingressu piæ domûs, turpis hæc ignorantia religionis et sacrilega Dei oblivio. Post lacesitas temerè mortes in medio æstu et cæco furore præliorum, discunt ibi in ipso beatæ pacis sinu christianam mortem expectare patienter.

Dignum est angelis spectaculum, auditores, intueri ferventem in hæc domo plurimorum militum

pietatem : atque haud scio an famosa illa et illustris pœnitentium solitudo , felix Galliæ angulus , ubi profectò verè , aut nusquam alibi terrarum colitur Deus , majora pietatis exempla suppeditet. Quâcumque diei horâ ingrediare augustum illud supremi exercituum Dei templum , videas tanquam stantes piis in excubiis veteranos centuriones ac milites , prostratos suppliciter ante aras , sine ullâ ostentatione et pompâ , sed tanquam unico teste Deo , lacrymantibus oculis , fixo in terram vultu , immoto corpore , eoque suspiriorum fervore et religionis spiritu , qui etiam ab impiis divini numinis confessionem et reverentiam extorqueat. Juste et misericors Deus , cui nulla vilis anima est , cui nulla hominum benefacta excidunt , imputabis certè Ludovico piam hanc et christianè regiam liberalitatem , quâ tot militum animos ad cultum et amorem sempiterni tui numinis revocavit !

Nec obliviscuntur aut tacent pii milites , cui tranquillitatem suam , cui salutem debeant. Observatur semper eorum animis Ludovicus : Ludovicus eorum semper gratissimo sermone celebratur. Testes , et ut sibi videntur , etiam adjutores ac socii illius gloriæ , enumerant quotidie suas et Ludovici victorias ; imperatoris in se beneficentiam et humanitatem commemorant. Me , inquit , saucium recreavit : me prædâ donavit , hoc duce tot oppida cepimus , toties hostem fugavimus : hoc imperatore nunquam nisi victores ex bello rediimus.

Sileant , si volent , de Ludovico poëtæ : conticescant oratores : quiescant etiam , si libet , periti facta regum venturis servare seculis artifices : meliùs veriùsque rudi et imperitâ militum voce , quàm exquisitissimis orationibus ac carminibus Ludovici nomen

celebrabitur: perenniùs durabit ejus gloria in fidis pectoribus et gratá ac memori pietate militum, quàm in auro, in ære, in marmore, et pictis ad vivum imaginibus. Militaris illa libertas, unius amica veritatis, promptiorque imperatorum culpas arguere, quàm laudare virtutes, aberit ab omni suspitione adulationis, cujus nos poëtæ et oratores vix fugere possumus opinionem.

Nec erit unius ævi ista Ludovici gloria, aut intermoriatur ac concidet cum iis qui nunc istas ædes incolunt. Transmittetur illa fideliter et quasi per manus tradetur ab iis qui nunc sunt ad futuros hujus præclaræ domûs hospites. Qui si fortè de tanto Ludovici in se beneficio sileant, clamabunt ipsi lapides ædificiorum et templi parietes fundatam esse hanc à Ludovico Magno illustrem domum, apertumque hoc illius piâ liberalitate et magnificentiâ miseris militibus asyllum, in quo possit illorum senectus non solùm quieta, sed etiam honorata consistere. Quin et gentes exteræ vicinique principes, qui æmulatione Galliæ simile opus aut jam instituerunt, aut venturis ætatibus instituent, tantò quidem amplitudine et magnificentiâ nostro hoc inferius, quantùm ipsi sunt eruntque Ludovico impares, renovabunt illi scilicet et quodammodò cumulabunt Ludovici gloriam, ad quem tanquam auctorem et institutorem præclari operis, et sua et aliorum in milites benefacta pertinebunt.

Si talem Ludovico famam istæ res conciliant, in quibus aliqua tantùm suî parte religio dominatur, qualem igitur eidem gloriam conciliare debet ipsius religionis tutela et amplificatio. Est ferè in vitâ maximi cujusque principis unum aliquid præcipuum

et excellens, quodque præ cæteris extat et eminet, cujus vivax et perennis memoria imperatorum nomen integrum et incolume transfert ad ultimam usque posteritatem. Pleraque eorum alia facinora, quæ iis viventibus mendax adulatio vividis maximè coloribus pinxerat, annos et vetustatem ferre nequeunt. Mentitus ille fulgor aut statim cum ipsis sepulcri nocte extinguitur, aut aliquandiù malè superstès, ipso annorum quasi detritus usu paulatimque extenuatus, tandem aliquandò prorsùs evanescit. Sola religio christianorum heroum nomini velut sigillum immortalitatis imprimit. Viget adhuc apud nos, elapsis tot seculis, Constantini, Theodosii, Caroli Magni, et aliorum ejusmodi principum memoria. Quæso vos, auditores: an expugnata oppida, an fusi fugatique barbarorum exercitus talem illis gloriam asseruerunt? Abolevit ipsa victarum urbium ac gentium nomina edax rerum vetustas, et cuncta devorans oblivio: at inter corruentium undique regnorum fragorem ac ruinam, pepercit sacris laboribus, quos illorum imperatorum christiana pietas et fortitudo suscepit ad stabiliendam aut tuendam divinæ fidei integritatem.

Eadem famæ perennitas Ludovicum manet apud posteros. Multa quidem ille digna immortalitate gessit: erit tamen ipsius propria et præcipua laus, ad quam omnis anteactæ vitæ atque etiam secuturæ deinceps gloria referri debeat, extirpata penitùs è gallico regno hæresis. Enimverò si vultis uno quasi intuitu vitam Ludovici integram percurrere, agnoscetis cuncta quodammodò pertinuisse ad hoc grande, et arduum, et audax consilium. Opus erat ad id aggrediendum invicto animi et imperii robore, quod nulla res neque domi neque foris in ipso conatu re-

rum labefactare posset aut retardare. Sola autem id bella præstare poterant. Sopitæ statim in ipso regnandi exordio, non magis fortitudine quàm sapientiâ, domesticæ et civiles discordiæ, eam auctoritatem Ludovico apud cives mixtam amore, fide et reverentiâ, pepererunt, cui ad nutum prona et subjecta omnia ex illo etiamnùm intuemur. Apud hostes verò, renovatis multoties bellis, domitos semper et subactos constans Ludovici prosperitas, omni genere bellorum feliciter experta, nunc contra singulos, nunc contra universos; modò ad Rhenum, modò ad Sabim, modò ad Mosam; et ubi non? inauditâ hactenùs rapiditate victoriarum illustrata, tantum ejus nominis terrorem sparserat, nullum ut exanimatis ejus conspectu hostibus perfugium, nisi in ejusdem bonitate et clementiâ, superesset.

Sic affectis hostium civiumque animis, supremus rerum arbiter Deus, qui solus novit et dispensat momenta rerum agendarum, graves bellorum procellas repentiè sedat ac componit. Venerat tandem, quæsita nequicquam à multis antea regibus, confiendæ rei oportunitas. Non sinit Ludovicus effluere istud, heu! nimium breve pacis intervallum. Pium opus urget trepidè et festinanter. Spoliatur primùm error iis juribus ac privilegiis quæ per vim quondam armatus ac rebellis extorserat. Excluditur à conspectu principis, ab aulæ aditu, à dignitatum luce, penè dicam à commercio et societate hominum. Frementi ei nequicquam ac frendenti imperatur silentium, publici cœtus interdicuntur, eripitur educatio liberorum soli debita veritati. Talibus Ludovici imperiis recreata subito ac victrix religio incipiebat novâ luce splendescere. Paternæ regis severitati obsecundans pastorum ac præsulum sapiens et moderata lenitas,

novos quotidie triumphanti Ecclesie procreabat, aut potius restituebat liberos. Stabant adhuc tamen et alibi passim, et hic fere sub oculis nostris impia hæreseos templa quasi sub umbrâ et tutelâ nannensis edicti; et licet deserta ab suis, licet tenebris et solitudini et silentio damnata, priscorum tamen memoriâ temporum insultare quodammodo religioni videbantur. Vidimus uno Ludovici nutu, tanquam tubarum clangore et sono, jerichuntina corruere moenia, ultimamque spem et velut arcem prostratæ et expirantis hæreseos regiâ manu penitus dissipari.

Consecuta sit atrox et dira tempestas: insurrexerint in nos æmulatione et invidiâ concitatae gentes: omnis Europa crudeli bello repente exarserit: cuncta latè regna violento concussa motu fuerint, et suis quasi convulsa sedibus: non miror. Interdum etiam unius electi causâ Deus, arcanâ occultâque vi, unius, inquam, electi causâ urbes et provincias et imperia susque deque vertit, orbemque concutit universum. Quis igitur mirari aut indignari debeat, si gravissimis bellorum doloribus, et, ut ita dicam, pressuris tot liberos Ecclesie Gallia parturierit. Hæc una fortassè bellorum procella poterat suum religioni triumphum, Galliaeque pacem ac salutem asserere. Ut ut sit, Ludovico certè novam et raram admodum laudis materiem suppeditavit, quâ secundum defensæ religionis gloriam nulla major esse poterat, oppressi et calamitosi regis defensionem ac tutelam.

HANC Ludovici gloriam si vultis vero æstimare pretio, eamque suæ velut in luce positam intueri, auditores, nolite in his præsentium temporum angustiis et asperitatibus immorari. Revocate paulisper ante oculos vestros illa tempora, quibus primùm ad

aures nostras pervenit fatalis rumor ejecti è solio, per inauditum scelus ac nefas, Britanniae regis, coactique rursùm fugere per obscura loca, spemque regni ac suam incertis ventorum ac fluctuum procellis credere. Quis tunc nostrùm non arsit dolore? Quis non animo littus Oceani petens tendebat pias manus erranti per fluctus regali familiae, et simul fugitivae cum eis ex Angliam religioni? Quis non cum lacrymis vota ad superos fecit, faverent infelici reginae ac matri quae gestabat inter manus grande depositum: faverent tenero infanti, ad quem calamitatis illius etsi nondùm sensus, maxima pars tamen pertinebat: una vox erat, patere illis omnium Gallorum animos et fortunas: patere illis Galliam; quae semper fuit portus, receptaculum, asylum, arx tuta, et quaedam velut ara miserorum, quo calamitosi principes, regno spoliati reges, ejecti etiam à sua sede romani pontifices saepè confugerunt.

Nescio quomodò lacrymae, praesertim in calamitate aliena, facile arescunt, affectusque commiserationis, qui apud plebem acriores habet primos impetus, paulatim interpositam moram languet et senescit. Non ita est de Ludovico, auditores. Vivit apud eum semper recens, acriorque in dies exurgit conceptus primùm animo dolor in hoc acerbissimo casu vicini regis, nec unquam, nisi illo in solium suum restituto, deponetur. Turpe est ac nefas, de privatis etiam loquor, turpe ac nefas, ab amico in calamitate deseri. Quid! regum-ne minùs erit sancta fides ac societas? minùs constans et inviolabilis amicitia? Tæderet diuturni belli Ludovicum, cui ipsa religio pia et justa arma induit, cujus fortitudini et dexteræ tutelam regis britannici ipse commisit Deus? Desereret per ignaviam regiae majes-

tatis defensionem , atque ipsius etiam religionis causam? Ubi igitur illa invicti in periculis animi constantia? Ubi quæ regem et imperatorem decet inconcussa mentis celsitas et magnitudo?

At tardi respondent consiliis eventus. Etiam-ne arbitrio nostro constituemus divinæ misericordiæ diem, intra quem jubeamus quodammodo nobis succurrere? supremoque rerum Domino nos, pulvis et cinis, legem imponemus? Quid igitur, si non tardi solùm, sed etiam infelices et improperi casus forent? (neque enim semper justa regum consilia fortunat Deus) quid sentiremus? Divo quondam Ludovico ad tuendam religionem, eamque è durâ servitute liberandam, longinquum et barbarum littus petenti, quæ sors, quæ pietatis merces contigit? morbus, pestilentia, vastitas, clades exercitum, carcer, exilium, denique mors. Minor-ne idcirco fuit illius pietas et gloria! Triumphavit hæcenus Gallia, conjuratorumque hostium impetus non solùm fortiter sustinuit, sed illæsa ipsa et incolumis longiùs eos repulit à se, repelletque postea non minùs feliciter, si spem nostram non in viribus nostris, sed in omnipotentis Dei præsidio ponimus. At, utcumque res cadat, in tuto est Ludovici gloria: neque enim ab incerto et instabili rerum eventu pendet. Tentasse rem audacter spretis impendentibus periculis, id regiæ fortitudinis erat: eandem perficere et exequi, unius est divinæ potentiæ. Novit rex christianissimus (atque utinam id esset altius infixum animis nostris!), novit rex christianissimus rerum omnium quæ in terris aguntur, ac præsertim bellorum exitus, penès unicum stare Deum, nec eos ullis hominum consiliis et conatibus vel uno momento præripi posse aut retardari. Nos, ut sumus

rerum impatienter avidi, et præproperè ad eventum festinantes, vix moram ferre possumus.

Atqui habemus ante oculos illustre christianæ patientiæ documentum et exemplar, Britanniæ regem ac reginam, quibus jampridem silentibus ac tacitis, et sævientem in se divinam manum suppliciter adorantibus, hujusce calamitatis tota moles et grave pondus incumbit. *Intelligite, reges, et erudimini, qui judicatis terram.* Fallax aulicorum gratia, fluxa amicorum fides, caduca et fragilis populorum benevolentia. Perbrevis momento temporis hæc omnia regem Angliæ deseruerunt. At quem regem? et cujus causâ? *Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer. Duo mala fecit populus iste.* Dereliquerunt regem (ut sileam bellicas ejus imperatoriasque virtutes), regem mansuetum, pium, facilem, plenum bonitatis et misericordiæ visceribus: iidemque se in servitutem tradiderunt, ut nihil gravius dicam, ambitioso principi, qui per fas ac nefas, per clades exercituum, per calamitates populorum, per totius Europæ excidium ac ruinam ad regale solium grassatur.

Usquequò, Domine, videbimus impium superexaltum et elevatum sicut cædros Libani? Usquequò populus iste duræ cervicis, contra Deum pariter et reges rebellis et ferox impunè gloriabitur? An nondùm completæ sunt iniquitates illorum usque ad præsens tempus? An non clamat ad te de terrâ vox sanguinis, qui in illâ insulâ effusus est? Quem enim regum optimorum non sunt persecuti? Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam: posuerunt carnes sanctorum tuorum bestiis terræ: polluerunt templum sanctum tuum. Insula ista, quondam domus sanctificationis tuæ, ubi laudaverunt te patres

eorum, facta est in abominationem. Confregerunt jugum suum, ruperunt vincula sua; dixerunt: Non serviemus. Numquid super his continebis te, Deus ultionum Domine? Tu qui transfers regna atque constituis; qui subvertis solia regnorum, et das salutem regibus; in cujus manu populorum et regum corda sunt; memento tandem tui istius David, et omnis mansuetudinis ejus. Redeant prævaricatores ad cor (hanc unam de illis ultionem poscimus): sciant et videant quia malum est et amarum talem reliquisse regem: tibi que postea et suis regibus in æternum fideliter serviant.

---



---

## ORATIO

DE PHILIPPI QUINTI IN REGEM HISPANORUM ADOPTIONE,

Habita die 14 febr. 1701.

**R**EGIÆ majestatis fastigium sic extat et eminent supra cæteras mortalium conditiones, ut reges præstans imago supremi numinis, et quidam veluti terrestres dii non immeritò dicantur, auditores ornatissimi. Valent quidem plurimùm, præsertim apud plebis animos omnia ex fulgore æstimantis, nec mediocrem regibus conciliant reverentiam, superbarum ædium splendor, cultûs magnificentia, oris incessusque majestas, prona populorum obsequia, et omnis iste circumfusus illis undique ad pompam et terrorem apparatus. At nobilius quiddam est et longè sublimius, undè veram eorum magnitudinem metiamur. Est illa nobilis quædam portio supremæ potentiæ, derivata ab illo fonte, undè fluit omnis auctoritas, hoc est ab ipso præpotenti Deo, qui jus illud et imperium, quod unus habet per se in mortales, ideò transfert in reges, aut certè cum illis communicat, ut, quo nihil homini præclarius, vicem illi suam in terris quodammodò fungantur. Quemadmodùm igitur ipse suo nutu moderatur omnia in hoc orbe terrarum, et omni genere bonorum cumulat humanum genus; sic illi necesse est in suis singuli regnis summo jure regant omnia, bella et paces administrent, dispensent honores ac munia, legibus vim, magistratibus auctoritatem

concilient, urbium commodis, provinciarum securitati, felicitati populorum paterno animo consulant; imprimis fidem, æquitatem, religionem et ipsi studiosè colant, et in suis regnis florere curent.

Hæc vera regnantis species, vera dignitas, auditores: quæ profectò non convenit nisi iis quos summus regnorum arbiter Deus ipse ad solium evocârit. Nam quos illuc sua protulerit ambitio: qui fraude ac perfidiâ grassati per vim illuc irruperint: quantumlibet honestis nominibus sua consilia tegant, quantumvis fortunati ac florentes hominum oculis fortassè videantur, hos Deus inter vicarios suæ potestatis reges minimè annumerat. Ut enim regiam majestatem legitimis possessoribus nulla vis injuriæ adimere, nulla nec civium perfidia, nec exilii calamitas extorquere valeat: sic eandem nulla rerum secundarum prosperitas astruere immerentibus potest. Unius est supremi numinis privatas singulorum fortunas ac conditiones, quantò magis regna et imperia pro arbitrio dispensare, portionemque illam suæ auctoritatis pretiosissimam in quas voluerit manus transmittere.

Intelligitis procul dubio, auditores, quò pertineat hæc mea oratio. In hâc subitâ rerum conversione, quam attonita et pavens etiâmnùm stupet Europa, quâ nos sic perculsi sumus, nostris ut auribus ipsi atque oculis vixdùm credere audeamus, tam evidens numen rebus gallicis adfuit, ut nemini dubium esse possit, quin serenissimum principem andegavensium ducem in solium Hispaniæ ipsa, ut ita dicam, divina manus extulerit. Non hæc occultis artibus et quasi per cuniculos furtim tentata res; non obscuris molitionibus multò antè præparata; non sagacibus humanæ prudentiæ consiliis ad ma-

turitatem et exitum solerter adducta : sed unius divinæ providentiæ nutu tam celeriter et repenti confecta, prius ut penè extiterit quàm nos suspicari possemus.

Sinat itaque Ludovici Magni pietas, dum ego debitum hoc et publicè ab academiâ, et privatim ab hâc domo laudum vectigal persolvere aggrediar regi catholico, cujus spei et studiis ipse admoverat virum rectoriâ tunc purpurâ nitentem, et in hujus palestræ sinu à teneris annis eductum: sinat, inquam, Ludovici Magni pietas hodiè me tam lætos, tam inopinos successus divinæ tantummodò providentiæ gratulari. Qui solet prosperos bellorum eventus, ubi multò magis videntur pollere humana consilia, pro grati animi sensu refundere in auctorem Deum, profectò non ægrè feret nos recentem hanc suam et Galliæ felicitatem uni Deo acceptam referre, nec detractum gloriæ suæ credet, quod divinæ fuerit adscriptum.

Ut autem grande hoc eventum uni divinæ providentiæ attribuam, duo me præsertim movent, quæ totidem constituent hujus orationis capita : difficultates, quæ huic consilio obstabant : humanæ prudentiæ prorsùs insuperabiles ; hoc primum : utilitates immensæ quæ indè in Hispaniam pariter et Galliam, atque adeò in ipsam religionem redundant : hoc alterum. Hæc duo me, quantâ fieri poterit brevitate prosequentem, non mediocriter recreabit cùm illustrissimorum Ecclesiæ principum benignitas, tum imprimis ista tua in nos benevolentia, senatus princeps illustrissime, quæ quod valetudini tuæ, quod quieti tempus denegas, id in audiendis nobis tam benignè impertiit. Qui nihil facere in vitâ soles, nisi summâ officii religione adductus, id

sanè dedisti et tuo in principem obsequio, et pietati in academiam matrem tuam, et singulari studio in hanc bellovacam domum, quæ te patrono, te parente, te domino gloriatur. Visa est sibi illa hodiè fieri subitò quoddam Justitiæ templum, dùm te illius sanctissimum interpretem, custodem, vindicem; dùm tot tecum fidei, integritatis, eloquentiæ lumina intra suos penates accepit. Utinam tantæ audientium dignitati dicentis facultas ut cumque responderet!

HISPANICÆ hæreditatis, quanta quanta est, jus pertinere ad stirpem borboniam, si rex Carolus absque liberis decederet, et tacita naturæ lex, et communis gentium consuetudo, et Hispaniæ jurisconsultorum auctoritas, et ipsa hostium confessio, manifestè declarant. At huic quantumvis legitimæ spei nostræ obstare multa videbantur: austriacæ domus innata contra Galliam æmulatio: utriusque populi vetus animorum ac studiorum discordia: cruentis ultimi belli cladibus renovata hinc et hinc odia gentium: florentis Galliæ nostræ invidiosa magnitudo ac potentia: imprimis verò compactum recens fœdus illud, quo vastæ illius hæreditatis, quæ tota ad se pertinebat, levem tantummodò particulam sibi Ludovicus Magnus vindicârat.

Quàm infesta semper et acerba Franciam inter et austriacam domum ambitionis certamina exarserint, præsertim ex illo tempore, cùm utraque paribus succincta studiis et viribus Germaniæ imperio immineret, tot abhinc et per tot annos gesta ad interneccionem ferè utriusque populi bella satis superque indicant. Austriaca domus ab sat exiguis profecta initiis, deindè intra breves hæreditariæ ditionis suæ

inclusa terminos, mox felici duplicis matrimonii  
 foedere hinc Belgio et Burgundiâ, indè apud Hispanias  
 multiplici regnorum dote cumulata: tùm, quasi  
 id parùm foret, comperti recens orbis insuper et  
 novis ditata opibus, et vastis regionibus porrecta in  
 immensum, excreverat in eam magnitudinem, ut  
 totius Europæ imperium affectare non sine justâ  
 forsitan suspicionis causâ crederetur. Tam formidandæ  
 potentiæ velut æternus obex posita in medio  
 Gallia. Minus illi quidem vastè patens imperium,  
 sed animorum et roboris non minus: circumscripta  
 opportunè justis finibus regio, sed honorum omnium  
 ferax, nec peregrinis indigens opibus. Franciæ verò  
 domus penè supra fidem antiqua nobilitas, per tot  
 reges uno et perpetuo tenore ducta: par tantæ  
 nobilitati claritudo: invicta bello pariter et pace  
 gloria: animus audax quidlibet aggredi, et  
 quantæcumque fortunæ capax; potentia in præsens  
 nemini non metuenda, spes in futurum immensa.  
 Has inter totius orbis christiani potentissimas domos,  
 quarum velut æquis librata ponderibus staret  
 Europæ salus ac libertas, quis miretur nunquam  
 non vehementer arsisse æmulationis stimulos? Quæ  
 spes igitur, si consuleretur humanâ ratio, assumen-  
 dorum unquam è borboniâ stirpe successorum austriacis  
 Hispaniæ regibus? Privatus quilibet homo  
 ægrè videt moriens absque liberis transferri in alienam  
 domum relictas sibi à majoribus opes, et hâc veluti  
 posteritatis vitâ orbatus, sibi quodammodò videtur  
 bis mori. Quid igitur? Princeps in quo sensus istæ  
 vitæ cujusdam post mortem superstitis multò viget  
 acrior, quippè qui in tantâ fortunâ angustioribus  
 vitæ terminis non contentus in longam posteritatis  
 memoriam se totum extendat; an ejus-

modi princeps æquo animo patiatur tot provinciarum, tot regnorum possessionem, quæ tamdiù in familiâ suâ hæserit, transire post se immò etiam per se, in ignotas, in alienas, fortè etiam in hostiles manus?

An oblitus suù suorumque rex deponeret moriens istam, quæ tunc maximè reviviscit, æmulationem? an longa et inveterata utriusque gentis dissidia facile mitescerent? Hispanos à Gallis dirimere videbantur non tam altissima Pyrenæorum montium juga, quàm linguæ, habitûs, morum, studiorumque discensio: vividus Gallorum ardor, impatiens moræ impetus, avida mens imperii, et gloriæ cedere nescia indoles: Hispanorum tarda gravitas, nihil quidquam temerè aut præcipitanter agens, maturè omnia ponderans, veteris fortunæ memor, retinensque ex eâ majestatem et elatos spiritus. In hâc discrepantiâ morum tam dissociabili, quæ poterat unquàm sperari concordia? Ad hæc, imbiberant utrique animis acerba invicem odia, ob residuas veterum bellorum iras, quæ cocta ex longo, et in exacerbatis injuriâ animis penitùs infixæ, nullâ fœderum religione placari posse videbantur.

Recentis verò belli calamitatibus quantùm exulcerari potuerint mentes Hispanorum, et antiqua recrudescere odia, facile intelligitur. Piget nunc, cùm in amicitiam rediimus, immò plusquàm amici ac fratres facti sumus, piget, inquam, meminisse tot cladum quas Hispanis, tunc hostibus, non tam voluntas nostra, quàm armorum cruenta necessitas intulit. Erat hoc illis velut anniversarium fatum, ut statim atque belli suspicio ac tumultus increpisset, illicò viderent apud Belgium agros suos diripi, urbes incendi, et in se unos omnia belli mala ingru-

ere, cujus in alios verterent commoda. Porrò sceptrum-ne hispanicum traderetur in eas manus, quæ nuper armatæ contra Hispanos, bello laccessitæ quidem, sed tamen acerbissimas iis clades intulerant, et adhuc penè fumabant eorum sanguine?

Præterquàm quòd Hispanos et vetus odium, et ira recens contra nos stimulabat, urebat ipsos etiam Gallicæ felicitatis ac potentiæ fulgor. Jampridem ægrè ferebant nimis vicinas propè se convalescere opes, remque gallicam nimis plus, quàm satis tutum esset accolis crescere. Alebantur isti timores sinisteris rumoribus malevolorum hominum, invidiæ flammam ac materiem criminibus in nos suis suggerentium. Ludovicum, ut est humanus animus insatiabilis, eo quod jam antè partum erat, ad altiora et non ferenda tendere: imminere eum totius Europæ imperio: erupturas, præsertim in Hispaniæ perniciem, prævalentis populi vires, nisi crescentem quotidie tantam in medio molem maturè opprimerent. Ita terriculis gallicæ potestatis Hispanorum animi à Gallis abducebantur.

His tot impedimentis accesserat aliud recens nostrâ et ipsorum voluntate contractum, idque cæteris multò gravius, fœdus illud intelligo, auditores, triplici tergemina potestatis vinculo colligatum, cujus conditionibus excludere ipsi nos ab hispanica hæreditate videbamus. Quæ mens vicinarum gentium iu hoc fœdere sanciendo, quod consilium fuerit, curiosiùs rimari, et velut divinando conjicere, neque est instituti nostri, neque hujus temporis. Ut ut sit, constat hoc fœdere, quod Ludovici Magni moderatio ob publicam Europæ pacem ac tranquillitatem acceperat, interdictum nobis videri opimâ et Bor-

boniis legitimè debitâ hæreditate, clausamque Gal-  
lis sempiternùm in Hispanias viam.

Quæ vis igitur humani consilii poterat, quæ pru-  
dentia sagacitas extricare nos ab his angustiis, tot-  
que et tantas difficultates tollere? Nulla sanè, audi-  
tores, præter vim illam divinæ Providentiæ, cujus  
potenti lege immobilis rerum humanarum seritur  
ordo, cujus arcanis consiliis videmus interdùm  
puncto temporis rerum maximarum momenta ver-  
ti, contraque spem et opinionem omnium repenti-  
nas fieri voluntatum conversiones.

Ac primùm quidem illa, ne quis ferè Carolo regi  
in eligendo successore superesset respectus ad fami-  
liam et sanguinem, sustulit immaturo funere uni-  
cum illum principem, bavari ducis filium, breves  
patris delicias, quem publicus rumor, et intempe-  
rantia vulgi, donec unus eligatur, multos destinan-  
di, præcipuum inter cæteros ad solium hispanicum  
favore tollebat. Stabilierat eadem divina Providen-  
tia borboniæ familiæ spem rarâ apud principem  
domos felicitate, multiplici numero liberorum, quos  
sensimus in hâc occasione multò firmiora esse impe-  
rii munimenta quàm classes et legiones. Restabat  
evellenda ex animo principis tenera quædam peni-  
tensque infixâ pectori in suos indulgentia, et deflec-  
tenda molliter ab austriacâ domo in borboniam vo-  
luntatis inclinatio. Multùm quidem ad id voluerunt  
opportuna sapientissimorum hispanici regni admi-  
nistrorum consilia, atque imprimis eminentissimi  
illius cardinalis, de cujus singulari prudentiâ et  
tuendæ pacis ac religionis acri studio nulla unquam  
posteritatis memoria conticesset. At maximè convel-  
lit animum religiosi principis propriùs insidens vi-  
ciæ mortis cogitatio, aperientisque jam sese ante

oculos conspectus æternitatis, optimus regum consiliarius. Tunc scilicet, si quis verus inest pietatis ac religionis sensus, velut unico teste et iudice Deo responderantur. Adhibentur tunc in consilium non privata gratia, non similtas aut odium, non blandè surrepens adulatio: sed jus, sed fides, sed nuda et incorrupta veritas. In hoc igitur temporis articulo rex Carolus extra familiam suam seque ipsum quodammodò avulsus, nec jam nisi publica spectans, non obstrepente ampliùs ullo factionum certamine, cœpit clarè intueri quod antea non viderat, jus Galliæ inconcussum, undè penderet et Hispaniæ suæ salus, et Europæ tranquillitas, et ipsius regionis conservatio.

Totius Hispaniæ consensum traxit ultima morientis regis voluntas, disponente scilicet intùs animos supremo numine, cujus in manu populorum non minùs quàm regum corda sunt. Vix credibile dictu est quàm celeriter ac repentè, sic dissitæ paulò antea gentes, velut in unius populi corpus coaluerint. Revixit subitò vetus illa et priscis historiæ monumentis celebrata inter Galliæ et Castellæ populos animorum consensio. Et certè si voluerimus unusquisque veros et intimos animorum sensus interrogare, reperiemus non penitùs insito et inexpiabili dissidio, sed nescio quâ temporum injuriâ et calamitate bellorum Gallos atque Hispanos tamdiù à se invicem distractos fuisse. Diversi quidem illis mores, et varia studia atque ingenia: sed par apud utrosque animorum candor, morum probitas, virtutis indoles: invicta utrisque erga reges suos fides ac reverentia: erga Deum pietas quasi innata: tuendæ verò religionis penè ultra vires et fidem constantia. Jam verò crescente quotidie concordia coalescentium in

dies magis populorum, et felici temperamento mixtis utrinque virtutibus, fiet et gallica velocitas Hispanorum tarditate consultior, et hispanica gravitas Gallorum celeritate acrior.

Hanc inter utrasque gentes concordiae reconciliationem quis crederet emersuram fuisse ex ipso bello, undè nasci solent dissensiones et odia? Id tamen ultimo bello apertè contigit. Ut sunt Hispanorum animi super negotio religionis admodùm delicati ac molles, nulla res magis ipsos antiquitùs à nobis abalienavit, quàm sparsus ex industriâ rumor, scaterè Galliam undique Calvinii et Lutheri asseclis, foverique passim in illius sinu hæreticos. Vigente pace mentem hanc Ludovico Magno divina Providentia injecerat, ut ad extirpendam penitùs è suo regno hæresim, vires omnes suas et opes impenderet. Merces tantæ pietatis in præsens atrox totius Europæ conjuratio: at hujus ipsius conjurationis et belli fructus, ista pax et subita rerum conversio quam miramur. Stupebant Hispani, cùm tot bella, tot duces, tot exercitus circumstarent undique Galliam, et unum in regnum tota periculi moles, omne onus incubuisset, non modò integram ab hostibus et illibatam stare Galliam, sed novos quotannis triumphos reportare. Cui enim unquàm genti tam propitium fuisse Deum, ut eodem tempore ubique respublica sic prosperè geretur: adversa secundis pensando rem, ut plurimùm solere, extrahi: Gallis nihil non feliciter successisse. En, inquiebant, juncta perpetràm religionis hostibus arma damnantes; en fructum et pietatis ipsorum et nostræ cæcitatìs. Portus nostros et oppida hæreticis tuenda commisimus: pugnant Galli pro Deo, pro Gallis Deus. Ita Dei præsentis assidua insidens cura, cùm præsidere re-

bus gallicis cœleste numen appareret, eâ pietate Hispanorum animos imbuunt, ut qui paulò antè Galliam velut castra in medio posita ad sollicitandam omnium pacem crediderant, subito in quandam ejus verecundiam adducti, gentem totam in cultum et defensionem religionis versam violari ducerent nefas.

Desiit exindè nostræ potentiæ fulgor perstringere Hispanorum oculos: quæ priùs inter irritamenta invidiæ habebatur gallica magnitudo ac potentia, facta est amicitiae vinculum. Ut viderunt Ludovicum esse ejusmodi, qui beneficio quàm metu obligare homines mallet, vicinasque gentes fide ac societate junctas habere, quàm tristi subjectas servitio: nec ullum in terris principem dici posse quem minùs quisquam sibi hostem suisque esse velit, aut amicum malit: cœperunt spectare ad gallicas opes, et indè libertatis ac salutis captare auram, undè servitutem et exitium timendo, in eum statum rempublicam adduxerant.

At enim obstabat spei nostræ confectum recens de dividundâ Hispaniâ fœdus. Immò hâc tanquam ultimâ machinâ, si quid adhuc dubitationis superesset, expugnatus Caroli regis animus est, vertente divinâ Providentiâ in nostram utilitatem ipsa etiam impedimenta. Vidit sapientissimus rex actum de Hispania, si ejus regna distraherentur; consilium porrò sibi suppetere nullum aliud, nec ullam opem aliam apparere usquam, præterquam in Ludovici Magni præsidio. In Gallicæ igitur potestatis fidem moriens Hispaniam suam contulit. Ita Ludovicus Magnus moderationis inauditæ egregiam mercedem accepit, eò jucundio rem, quò minùs speratam. Quæ enim causa potuerat ipsum adducere, ut sponte de

suo jure decedens, tam exiguâ hispanicæ hæreditatis particulâ contentus esset, quam ad ipsum pertinere totam nemo est qui ambigat? Eadem; auditores, quæ paulò ante riswico fœderi locum dederat, publica Europæ tranquillitas et salus. Si enim Ludovico spiritus magni magis quàm utiles, si pluris famam hominum quàm publicam utilitatem fecisset, poterat victoriam quàm pacem malle animus. Eò Gallos et insita gloriæ cupido, et perpetua felicitas, ferociora utraque quàm quietis consiliis opus erat, tacitè impellebant. Revocate paulisper in animum, auditores, tempus illud, quo riswici fœderis conditiones primùm vulgatæ sunt; possumus enim nunc animi sensa palàm et liberè confiteri. Etsi jampridem ceperat nos tædium gravissimi belli, tamen nescio quomodò, sive ob insitam Gallis vincendi cupiditatem, sive potiùs ob amorem ipsum Ludovici, cujus gloria nobis quàm salus nostra clarior, fœdus illud ultimum, et, ut tunc videbatur, non satis decora pax, magis urebat animos, quàm tandiù experta belli calamitas. Mœsta exindè civitas, mœrentes clam Gallorum animi et vultus: penè diceres victos: haud aliàs incautior populus plus sibi in principem occultæ vocis aut suspicacis silentii permisit. Tulit hoc patienter Ludovicus, neque enim ignorabat: non posuit rumores ante salutem. Contentus tacito conscientiæ suæ testimonio et publicâ utilitate, adjecit quodammodò privatæ famæ curam: passus est ultrò brevem, ut ita dicam, gloriæ suæ jacturam fieri, viditque se aliquandiù apud suorum animos veluti decrescere ac minui. Habet nunc amplam mercedem tua ista singularis, Ludovice, moderatio! adeò spreta in tempore gloria interdùm cumulatior redit, damnumque famæ opportunum

multiplicì fœnore compensatur! Ut cruento bello finis tandem aliquandò fieret, Ludovicus aliquot oppida cesserat, quorum firmissimo munimento carere limites nostros ægrè ferebamus: en divina Providentia multiplici non urbium, sed provinciarum vallo munit undique Galliam. Ne rursùm Europa tristi conflictaretur bello, idem remiserat partem maximam sui juris in Hispanias: en tota successio defertur ad ejus serenissimum nepotem, morientis regis testamento, totiusque nationis incredibili consensu. Et quisquam dubitabit superatis tot ac tantis difficultatibus, hanc mutationem esse dexteræ Excelsi?

Restat ut dicamus de præclaris utilitatibus quæ indè in Hispaniam pariter et Galliam redundabunt: et hæc pars erit hujus orationis altera.

MAJORI nunquàm in periculo fuisse Hispaniam, quàm mortuo absque liberis Carolo rege, nec eandem spes unquàm spiritusque majores concepisse, quàm assumpto in regem serenissimo duce andegavensi, nemo vestrùm est, auditores, quin facilè intelligat. Periculi magnitudinem satis per se indicat præsens ipse status rerum apud Hispanos, qui quantum ab illo veteris gloriæ fastigio desciverit, tacere frustrà vellemus. Ipsa magnitudo illis sua oneri fuit, et in detrimentum vertit opulentia. Dùm timent indicas attractari gazas ab cæteris gentibus, solique compertis recens auri fodinis avidè incubant, non viderunt, missis in longinqua frequentibus suorum coloniis, ipsam intùs Hispaniam exhauriri viris, quæ veræ sunt opes regnorum. Peregrinæ mox divitiæ, ut plerumquè fit, laboris tædium, otii que consuetudinem invexère. Emollitæ auro indico ma-

nus, tractandoque ferro minùs jam habiles, armorum pariter et aratri pondus recusârunt. Cœpit apud illos et bellica virtus negligi, et ipsius agriculturæ honos vilescere, quibus tamen duobus præsiidiis stat omnis et regnorum gloria, et populorum salus. His accessit, magnum imminentis ruinæ omen, perpetuus ferè in regiâ domo orbitatis metus. Incerto dominorum exitu omittitur cura rerum publicarum, ad privata quisque respicit: spes gentis animique concidunt: decrescit apud socios fides, apud hostes timor, senescitque paulatim cum viribus imperii majestas. Denique, sic inclinatis jam rebus, variæ insuper bellorum calamitates incubuerunt: et quemadmodùm in affecto corpore accidit, ut levior causa magis quàm in valido gravior sentiatur: ita ægræ et affectæ Hispaniæ si vel minima clades ingrueret, lethalem plagam inferebat, non tam ipsâ rerum magnitudine æstimandum, quàm viribus extenuatis, quæ nihil, quod aggravaret, pati possent.

In hoc igitur statu rerum, ubi, etiam vigente pace, vix seipsæ tuerentur hispanicæ res, si mortuo absque liberis Carolo rege, regna Hispaniæ cœpissent à se invicem divelli ac distrahi, si foris bellum atrox ingruisset, si intùs arsissent diversa factionum certamina, id quod aliter fieri vix poterat; quæso vos, auditores, quas in angustias venissent Hispani? Undè ipsis consilia, undè stipendia, undè exercitus ac duces suppeterent? Relicta in medio præda sociis pariter atque hostibus, fortiorum præmium fortassè extitisses Hispania!

Alienæ calamitatis similitudine admoniti, præterita Galliæ pericula meminisse possumus. Tempus illud infaustum intelligo, auditores, quo apud nos ad extrema ventum est, stirpe Valesiorum penitùs

extinctâ ejusmodi facinore, cujus atrocitas si oblivione non potest, perpetuo certè silentio debet obrui. Optimi regis Henrici III funesto interitu consternatæ mentes: repetito tertium vulnere orbitatis vacua domus regia: gallicæ hæreditatis jus quidem non ambiguum, sed ob temporum injuriam anceps et periculosa possessio: Gallia secum ipsa discors: divisa intus principum arma et consilia. Hujus verò intestinæ discordiæ auctor et fomes (piget nunc dicere, sed incorrupta annalium monumenta non sinunt dissimulari, et aliundè veterem in nos majorum injuriam moriens Carolus abundè resarcivit); auctor, inquam, et fomes hujus intestinæ discordiæ Hispanus, qui Galliam nostram suorum tot regnorum appendicem jamjam numerabat.

O stupendas rerum humanarum vices, et ineluctabilem vim divinæ Providentiæ! Quis crederet eandem hanc Hispaniam centum post annis, eodem vulnere orbitatis ictam, in easdem angustias atque etiam majorem metum adductam, Galliæ imploraturam auxilium, austriacisque regibus successorem petituram ab illâ ipsâ Borboniorum domo, quam tot machinationibus à legitimâ gallici regni successione exclusam tunc voluerat?

Fuit hoc inter utraque tempora discriminis, quod nunc et Gallia ab omni etiam suspicionis labe integra nihil turbarum civerit apud Hispanos, et inter ipsos nulla seditionum ac discordiæ tempestas extiterit. Ad extremum usque spiritum regem suum reveriti, non hanc præcipuam pietatem duxerunt, prosequi defunctum ignavo questu; sed, quæ voluerit, meminisse; quæ mandaverit, exequi. Cognitâ ejus supremâ voluntate, idem omnibus animus, idem consilium. Diceres privatam familiam, ubi

mortuo patre nullus nisi mœroris motus inter benè concordés liberos. Hanc verò conſpirationem animorum, hanc diù moribundi regis reverentiam per tot gentes non magis diſſitas locorum intervallo, quàm ſermone et moribus diſſonas, velut tenore uno pertinuiſſe, rarum conſtantiæ et fidei in reges exemplum, quod inſtar cujuſdam prodigii videri debeat, nec niſi ope diviná fieri potuit.

Audierant illi quidem jam antèa creſcere in Borboniorum regnatrice domo inſtitutum Ludovici Magni diſciplinà egregium principem, inſtructum omnibus imperatoriis virtutibus, maximoque momento futurum rebus ejus imperii, in quodcumque veniſſet. Oris illi dignam imperante majeſtatem; corpus ad bellicos labores habile ac vegetum; indolem verè regiam, avitæ paternæque laudis memorem; ingenium, quale regnatorem, præſertim Hiſpaniæ, deceret, ſolidum non minùs quàm ſolers: multa cogitans, parùm loquax: apertum et ſimplex ſine fūco, ſine diſſimulatione prudens; ſagacitatem mentis ſupra ætatem: celſitudinem animi penè ſupra conditionem; pectus à teneris imbutum amore veri et honeſti, omnibus ingenuis artibus feliciter excultum; imprimis pietatem in Deum ſenſumque religionis, qualem in ſuis regibus Gallia ſimul et Hiſpania optare poſſent.

Nunciatá regis morte hæc omnia Hiſpanis animo recurrerunt. Tunc ſcilicet ante oculos aſtitit et præſens periculum perituræ mox Hiſpaniæ, et poſita in proximo ruentis imperii ſpes unica dux andegaviſis. Miſſis ad Ludovicum cum regis teſtamento nunciis, omnes Hiſpani in Galliam ora verte-re, ſpem inter metumque ſuſpenſi, quid ſibi ſollicitis ac pendentibus animi renunciaretur. Alterum

responsum salutem, victoriam, lucem ac libertatem allaturum; alterum horrebant ominari quæ ferret. Neuter animi habitus satis dici narrarique potest, nec quo incertâ expectatione eventûs Hispania fuerit, nec quo felicem indè acceperit nuncium. Ut publicus rumor pervasit Ludovicum annuere ipsorum votis, accipere testamenti conditiones, ducem andegavensem Hispanis regem concedere, consilia Hispanis sua, arma, opes, imò totius gallicæ gentis animos ipsi, et corpora polliceri; enimverò tunc superfundenti se lætitiæ vix temperatum est: aurium oculorumque testimonio vix satis præ gaudio fidentes, alii alios intueri, seque invicem interrogare, mirabundi velut somnii vanam speciem. Nec in præsens modò effusa lætitia est, sed per continuos hucusque dies gratis et cogitationibus et sermonibus revocata: Esse aliquam in terris gentem, quæ propriæ utilitatis immemor, suâ impensâ, suo labore ac periculo bella gerat pro salute aliorum.

Et verò quid lætius poterat Hispanis, quid fortunatius contingere? Assumptus in regem dux andegavensis obstitit ne ex illo hispanicæ ditionis vasto corpore partes ullæ ac membra distraherentur, hoc est totius Hispaniæ certam perniciem ac ruinam averti. Hoc ab suo rege primum munus habet Hispania, nec solum. Taceo stabilitam in longum hâc societate pacem, et firmata in æternum religionis jura. Servâsse Hispaniam parùm videbitur generoso principi, nisi eandem in antiquum gloriæ splendorem restituat. Id autem propediem futurum spondet non solùm invictus Philippi regis animus, inexplebilis virtutis veræque laudis, sed etiam virtus ipsa populorum. Inest quippè illis à naturâ ad sustinendos labores bellicos et obeunda præliorum disci-

mina, cùm robur corporum, tùm animorum fortitudo: ad deliberationes et consilia rerum gerendarum insita mentis sagacitas, et impenetrabilis prudentiæ altitudo: ad excolendas quaslibet artes acris ingenii vis et mira solertiæ industria: ad concipiendum ardorem gloriæ, majoresque sumendos spiritus freno coercenda forte potiùs, quàm excitanda stimulo indoles. Ad hæc vastum et latè patens imperium: validissima oppida: munitissimi portus: reditus, si legitimè dispensentur, immensi, et tuendis pluribus imperiis pares. Quid igitur ad sustinendam regni magnitudinem deesse potest? Mens quædam, auditores, et velut anima, quæ per totum hispanicæ gentis fusa corpus, omnia intus moveat atque agitet: quæ velut resides animos torpentesque dextras acuat, et injectâ latè per populos nobili æmulatione, sopitam paulisper antiquæ gloriæ cupiditatem exsuscitet.

Et id egregiè præstabit Hispanis novus rex. Primum, ut est regum suorum amantissima gens, et ille amari dignissimus, facilè sibi conciliabit studia populorum, omniumque animos et amorem vel in ipso jam adventu rapuerit, temperatâ præsertim gallicæ urbanitatis artibus regiâ majestate, cujus si major è longinquo reverentia, minor certè caritas. Ad pulcherrima quæque stimulabit Hispanos obsequium in principem, et æmulandi amor, multò validior quàm edicta et leges. Reviviscet apud nobilitatem martius ille spiritus, apud plebem avitus gloriæ ardor: portus, navalia, armamentaria, bellicis officinis omnia strepent. Nec minùs colentur pacis artes. Novus accedet agriculturæ honos, et per hanc nova Hispaniæ fertilitas: renovatus commercii labor publicum ærarium et privatas domos ditabit

iis opibus, quæ nunc ab Indiâ ad exteras gentes pleræque commeant: florebant imprimis studia et litteræ sub eo principe cujus à teneris annis deliciae fuerunt. Denique regem inter et populos mutua vigebit æmulatio, illius ut publicæ felicitati, horum ut regis gloriæ unicè inserviant.

Tantæ Hispanorum prosperitati penè invideret Gallia, nisi jam utriusque gentis ut mentes sic etiam utilitates conjunctæ forent. Neque enim minora in nos quàm in Hispaniam ex hoc novo foedere comoda redundabunt. Fecit quidem Gallia jacturam aliquot provinciarum quæ ejus finibus accedere poterant: sed eadem, stabilitâ suo damno pace Europæ, et integritate religionis, fecit immensum laudis et gloriæ lucrum, cujus augendæ multò debet esse avidior, quàm amplificandæ potentiæ. Neque enim vera magnitudo Galliæ est porrigere longiùs imperii terminos, sed suis ac justis contentam finibus, terrore armorum et justitiæ famâ dare jura Europæ, componere dissidia vicinarum gentium, defendere oppressos reges, tueri religionem, cavere necubi sit injustum imperium, sed ubique jus, fas, lex, potentissima sint. Accrevissent, fateor, imperio nostro provinciæ aliquot, emendæ forsitan multo civium nostrorum sanguine, nec sine plurimâ vicinorum invidiâ retinendæ: at ecce tota nobis sponte cedit Hispania novo et hactenùs inaudito genere victoriæ. Non contenti regem sibi è borboniâ domo ascivisse Hiispani, se suaque omnia, et regem et regnum in ejusdem illius borboniæ domûs fidem et quasi clientelam tradunt: rati, quo nihil nec Galliæ nec Ludovico contingere gloriosius poterat, meliùs se pene diâ sub imperio nostro quàm legibus suis victuros. Hispanos itaque jam Ludovicus et tuebitur ut

rex, et fovebit ut pater: urbes provinciasque illorum defendet ut suas, iisdem abstinebit ut alienis: ex illâ procuratione hispanici imperii salus ac libertas veniet ad Hispanos, ad Ludovicum et Gallos nihil aliud præter defensionis ac tutelæ gloriam.

Quanquam sic quoque et Galliæ saluti, et securitati religionis consulitur. Si enim ex hoc præsentis magnitudinis et potentia fastigio, in quod res nostras evexit Ludovici Magni virtus et felicitas, libeat paulisper oculos conjicere in illa Galliæ calamitosa tempora, quibus olim non semel in extremas angustias, et in ultima rerum omnium discrimina venimus, agnoscemus, auditores, nullis ferè quàm hispanici belli procellis periculosius ac sævius concussam esse Galliam. Quid? ipsa religio undè tot vidit in Europâ duobus abhinc seculis è sinu suo distrahi ac divelli liberos? Utinam liceret hoc dedecus ex annalium monumentis aut potius è rerum naturâ delere ac tollere! O pudor! ô sancta fides! ô graves funestasque pariter religioni principum et amicitias et dissensiones! ô cruenta hæresis, facta per Europam potentior probrosis christianorum discordiis! Ut igitur flagrantium nunc in Europâ tot hæreseon facem utriusque gentis præsertim dissidia concitarunt, sic earumdem felici concordia spes est aliquandò penitè extinguentam.

Quamdiù enim stabit ista pax et utriusque gentis consensio (stabit autem, foveniente eodem qui sanxit illam Deo, in æternum) tamdiu sperare fas est et invictam fore religionem, et inviolabilem Galliam. Considerant jam licet altissima Pyrenæorum atque Alpium juga, quibus limites nostros munierat ante natura; firmioribus jam præsidiis divina te Providentia defendit, ô felix Gallia! *Posuit Dominus ipse*

*fines tuos pacem* : hoc est societatis et pacis hispanicæ velut inexpugnabili muro fines tuos undique cinxit ac circumvallavit. Ex alterâ parte non ampliùs, lateri nostro tanquam infesta pestis adhærens, belli facem contra nos accendes Belgium, heu! funesta utrisque provincia, hostium pariter et amicorum tumulus infelix, saginata toties nostro et tuorum sanguine terra, perpetuum ducentis abhinc annis cruenti belli theatrum, ubi terribilis Deus exercituum penè quotannis singulas Europæ gentes tanquam victimas ad occisionem congregat, ubi nunquàm non ferè districtus ille mucro Domini inebriat se sanguine, devoratque carnes occisorum! Pax in posterum his locis, amica pax residebit, auditores: aut si qua gens malesana nos rursùm ad arma coget, non ampliùs reliqui belli sedes erit Belgium; hæc enim contra nos hostibus nostris hucusque fuit arx, hoc horreum, ærarium, armamentarium; hoc omnium rerum receptaculum: hinc rectus in Galliam impetus. Reliqui belli jam sedes erit tali fato dignior provincia: illuc terror fugaque, populatio agrorum, defectio sociorum, oppidorum incendia, cæteræque belli clades quæ per tot annos in Belgium ingruerunt, convertentur.

Sed faustiora liceat augurari. Quibus enim armorum causis, et quo tantarum cladum pretio contra nos vicini bellarent? Ludovico quidem tantùm gloriæ belli domique partæ est, ut propiùs fastidium ejus sit quàm desiderium: sic usitata illi ac propè jam obsoleta ex victoriis gaudia sunt, ut pacis otium et securitatem quàm armorum tumultus et aleam malle debeat. At si anxius invidiâ vicinorum animus, Galliæque fastigium in deminutionem suâ accipiens, rursùm turbare pacem audeat, experientur quantò

fortior virtus sit in libertate suâ vindicandâ, quàm cupiditas in oppugnandâ alienâ: agnoscent eosdem et se et Gallos esse qui per tot annos fuerint, eosdem animos, easdem corporis vires, eadem arma gerere: Ludovicum quoque eundem esse, nisi quod hunc et metuendum magis justus in hostes dolor faciet, et experta toties divinæ Providentiæ tutela fidentiorrem; denique sentient cujus populi vis atque virtus atroci totius ferè Europæ conjuratione non modò non obruta sit, sed etiam ex illius sævitiâ belli semper victrix emergerit, eam adjunctis præsertim Hispaniæ viribus posse ulteriùs, quàm ipsis optandum sit, vincendo progredi.

At tu potiùs, ut exercituum sic etiam pacis Deus, aufer bella usque ad finem terræ; dissipa consilia gentium et principum qui bella volunt: fac ut cogitent cogitationes pacis et æquitatis. In manu tuâ sunt corda regum, et quòcumque vis inclinas ea. Tu nuper statuisti procellam belli, et subito siluerunt fluctus ejus: tu mox fecisti cogitare unanimiter et unius moris habitare in domo gentes paulò antè inimicas. A te, à te, inquam, uno factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis: custodi in æternum hanc voluntatem cordis eorum. Imprimis da novo regi cor docile, ut populum hunc infinitum, super quem illum regnare fecisti, judicare possit. Da illi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut cum illo sit et cum illo laboret omnibus diebus vitæ ejus. Pergat magis ac magis timere te deum suum, nec unquam eleveltur cor ejus in superbiam. Sit ille pater pauperum, sit adjutor pupilli et egeni, cor viduæ consoletur, sit oculus cæco, et pes claudò: super

universum populum suum viscera bonitatis et misericordiæ induat. Regemque nostrum iisdem præveni benedictionibus dulcedinis. Longitudine dierum pariter et virtutum multitudine adimple eum, ut diù videat regnantes filios filiorum suorum, et pacem super Galliam.

---

---

## ORATIO

*Super gratuitâ juventutis institutione fundatâ à regē  
christianissimo Ludovico XV,*

Habita die 19 decembr. 1719.

EST hoc vulgare satis et usitatum principibus, quos nihil æque ac diuturnitatis amor et cupido sollicitat, auditores ornatissimi, velle præclara quædam ac magnifica moliri, quibus nomen illustretur suum, gratâque ac perpetuâ hominum recordatione æternitati commendetur. In illâ scilicet affluentium ad eos opum, honorum, voluptatum copiâ, sentiunt sibi tamen aliquid deesse, quod longè prospiciens in futurum animus maximè desideret, unumque præ cæteris sibi insatiabiliter parandum, claram suâ apud posteros memoriam. Quoniam autem plerique pulchritudinem ac speciem excelsæ magnæque gloriæ vehementiùs quàm sapientiùs appetunt, veterum institutorum, quamlibet publicæ rei utilia sint, planè incuriosi et immemores, ponendam sibi ut plurimum operam existimant in aliquâ re, quæ ipso splendore novitatis perstringat oculos, suique admirationem concitet; cujus inventæ ac perfectæ laus ad neminem aliud pertinere ac derivari possit; cujus ipsi soli auctores, conditores, ac velut parentes appellari mereantur; ex quâ denique solis ipsis liceat integrum et cuiuslibet alteri illibatam existimationis florem decerpere: quasi quidquid ad tuenda aliorum

opera impensæ et laboris insumpturi essent, id alienæ tantùm famæ accresceret, et periret suæ.

Longè aliter sentiebat illa veræ laudis prudens æstimatrix antiquitas, in cujus monumentis et numismatis, quæ adhuc extant, toties restitutorum operum fit mentio. Longè aliter etiam sensit, præeunte judicio serenissimi regentis, Ludovicus xv, dùm fundatam apud nos voluit gratuitam institutionem. Cùm Philippus erecto et sublimi ingenio ad maxima quæque et splendidissima feratur, vidit nihil posse magis vel ad pupulli regis nascentem famam, vel ad totius regni utilitatem pariter et gloriam conducere, quàm si regia liberalitas et munificentia solemni et mansuro in perpetuum decreto provideret fortunis et dignitati nostræ hujus reipublicæ litterariæ, omnium, quotquot in orbe christiano sunt, academiarum parentis ac principis: quæ nata in ipsis regum penetralibus, sub eorum tutelâ et præsidio, per tot retrò secula, novis in dies aucta doctrinæ et famæ incrementis, nunquàm certè, nisi nos in matrem nostram fallit amor, regno vol oneri fuit, vel dedecori.

Dùm autem optimus princeps publicis tantùm commodis videtur consuluisse, suæ etiam propriæ laudi non mediocriter consuluit. Est enim hæc veræ gloriæ natura et indoles, ut virtutem necessariò, quanquam id tu non agas, velut umbra corpus, sequatur; spretaque in tempore cumulatio in eum redeat, qui nihil ad ostentationem, omnia ad utilitatem publicam refert, rectèque facti non ex populi sermone mercedem, sed ex facto petit. Cæteros, qui per inexpletam sitim et aviditatem laudis, novis tantùm operibus ac monumentis intenti, libenter sinunt antiquitùs instituta exolescere, manet ple-

rumquè illa sors, ut, postquàm eorum opera vivis eis ac spirantibus brevem nescio quam inanis gloriolæ voluptatem præbuerunt, justo posteritatis neglectu ipsa quoque statim intercitant, atque oblivione hominum sempiternâ obruantur. At, etiamsi diutiùs ipsâ rei recèns institutæ utilitate perdurent, nunquàm tamen assequuntur duplicem illam, si fas ita loqui, famæ perennitatem, quæ in tuendis vel augendis remotissimæ antiquitatis operibus reperitur. Est enim fama illa ejusmodi, ut maxima pars ejus non in memoriam solùm ac posteritatem promineat, verùm in lapsa etiam multò antè secula recurrat et exspatietur; nec contineat se intra augustos nimiùm, quantumvis longè pateant, futuri ævi limites, sed omnem retroacti temporis fructum et usuram ad se revocet.

Talis gloriæ seges novum in nos Ludovici regis et Philippi regentis beneficium prosequetur. Quoniam illi minimè cogitârunt illustri potiùs et recenti monumento, quod nomen suum præferret, commendare se posteris, nec quidquam aliud in mente præter optimam de suis civibus benè merendi voluntatem habuerunt; eos, nec id ægrè ferent conditores nostri, eos consentiens laus bonorum omnium, incorrupta vox bene judicantium de virtute, universitatis nostræ, ab hac secundâ origine velut ab stirpibus lætiùs feraciùsque renascentis, novos fundatores, novos parentes grati et memoris animi sincerâ significatione prædicabit.

Celebratur admodùm Augusti et Meccænatis in litteras et viros litteratos amor, quòd poëtis aliquot impensè faverint. Ingenia et artes maximè omnium fovisse dictus est Vespasianus imperator; quòd primus è fisco latinis græcisquerhetoribus annua centena

constituerit. Jactatur non immeritò Francisci I erga viros doctos liberalitas. Quantò potiori jure ac titulo litterarum et litteratorum hominum dicetur parens Ludovicus xv, qui ex ipso quidem universitatis patrimonio, sed adhuc penè infructuoso nobis, nec nisi regiâ munificentâ in hunc modum aucto, plus quàm centum professoribus perhonestos redditus in perpetuum assignavit?

Atque ut intelligatis quanta sit indè reditura non solùm in cives commoditas, sed in ipsum regem et regentem gloria, duplici hujus orationis capite exponam quid hactenùs regno profuerit parisiensis universitas, quid eidem sit in posterum gratuitæ institutionis ope profutura, cujus utriusque laudis possessio ad novos fundatores nostros æque jure pertinebit. Ita et præteriti temporis experimento, et spe venturæ utilitatis æstimari poterit an rectè sit beneficium regis apud universitatem collocatum. Quæ duo dùm conabor pro meis viribus exequi, vestrà me, quæso, benevolentâ sublevetis.

### PRIMA PARS.

TRIA præsertim in instituendâ parisiensi universitate proposita regibus nostris fuerunt, ut ingenia hominum litteris excoleret, ut eorum mores recto et honesto fingeret, ut eos solidâ pietate et religione imbueret. Hæc tria, in quibus omnis etiamnùm versari debet docentium labor, an feliciter academix nostræ et ex conditorum voto successerint, vestrum erit, auditores, judicare.

Efferati barbarorum irruptionibus et longâ serie bellorum animi sic omnem apud nos politioris humanitatis gustum exuerant, ut in hâc ferace quon-

dam præstantium ingeniorum Galliâ, tanquam in inculto et deserto agro, foetus doctrinæ omnis repressus exustusque flos exaruisse in perpetuum videretur. Quid ergo excogitârunt reges nostri ut gentem gallicam ex hâc publicâ circa bonas artes socordiâ excitarent? Gnari quam vim cultura ingeniorum habeat, et quàm sit illa efficax novam hominibus quasi naturam et indolem inserere, convocatis undecumque spe honestæ mercedis, omnique invitationum genere, perdoctis viris, in ipsâ aulâ suâ, in regali palatio, illustrem bonarum artium officinam aperuerunt. Diceres illuc commigrâsse cum suis opibus et thesauris et divitem Romam, et nobiles Athenas, et sacram ipsam Solymen. Difficillimæ et abstrusissimæ artes nihil exindè inaccessum nobis et impervium habuere. Vicit omnia labor improbus, et optimorum principum promerendæ gratiæ cupiditas.

Nihil est scilicet tam tenerum, neque tam flexibile, neque quod tam facilè sequatur quòcumque ducas, quàm gallica gens, si rex ipse præeat. In quamcumque is partem inclinet, illuc statim omnia vergere. Itaque principum nostrorum amor in litteras totum brevè regnum invasit. Cæperunt bonæ artes in honore pretio esse. Cœpit animorum ferocitas solerti studiorum temperaturâ mitescere. Hirsuta priùs et horrida ingenia, nitorem quemdam et urbanitatis leporem quotidiano et familiari usu litterarum assumpserunt.

Hinc conversæ in admirationem nostrî vicinæ gentes, juventutem suam iisdem artibus imbuerendam parisinis doctoribus certatim tradere, confitentes palàm (quo nullum præclarius nobis victoriæ genus esse poterat) id quod optimum esset se

non habere. Hinc missæ postea Parisiis in exteras passim nationes variæ magistrorum coloniæ, quarum ope institutis ad hujus nostræ imaginem et normam pluribus academiis, eò fama nostra penetravit, quò nunquam arma pervenerant, atque ingenii gallici fines plus multò promoti sunt quàm imperii.

Quo in pretio, etiam remotissimis illis temporibus apud exteras gentes fuerit nostra universitas, testatur celebris illa Gregorii IX ad regem Ludovicum, qui postea inter sanctos ascriptus est, et ad Blancam matrem ejus reginam epistola, in quâ studium hoc parisiense literarum *fluvio de loco deliciarum egresso comparat; quo quidem fluvio* (sunt ipsæmet Romani pontificis voces) *non solum Galliæ regnum irrigatur et fecundatur per Spiritus sancti gratiam, verùm etiam paradisos Ecclesiæ generalis, cujus alveus* (notate, si placet, verba), *cujus alveus parisiensis civitas hactenùs nascitur, extitisse ad quam ex diversis mundi nationibus ad aquas sapientiæ hauriendas ingens undique juvenum multitudo confluit.*

Eant nunc, qui nihil mirantur præter bellicæ gloriæ strepitum, nostraque hæc studia, tanquàm principibus viris parùm decora, aut etiam parùm utilia publicæ rei, deprimunt et aspernantur. An conditoribus nostris victoriæ quàm litteræ plus laudis attulerunt? an subactis ferro gentibus, quàm domitis ratione et doctrinâ ingeniis, meliùs de humano genere meriti sunt?

Talia fuerunt primordia et velut incunabula nascentis nostræ universitatis: quæ deterso rudium seculorum squalore et situ, quantis exindè ad hæc usque tempora progressibus enituit! Hanc nos pretiosam doctrinæ et gloriæ hæreditatem, quasi

per manus nobis à majoribus traditam, omni ope conamur transmittere ad posteros integram, et novis etiam, si fieri potest, incrementis auctiorem. Cujus industriæ suæ et optimæ voluntatis rogat universitas ut sinatis in hoc perillustri cœtu rationem à se vobis reddi; quibus tam peritis rerum æstimatoribus si sua docendi methodus utcumque arrideat non omninò indignam se regiâ liberalitate judicabit.

Cùm ideò mittantur in scholas nostras adolescentes, ut poliendos se nobis limandosque tradant, et ad omnem vitæ humanæ cultum quodam urbanitatis sale condiantur, undè etiam litteræ nostræ politionis humanitatis nomen obtinent, diligenter curamus eos imbui multâ et accuratâ veterum quidem præsertim scriptorum lectione, quibus constat non posse præstantiores formandis ingeniis magistros reperiri, sed recentium etiam et nostratum, quos ferè in unoquoque genere excellentes habemus, ne in patriâ demùm linguâ peregrini et hospites esse videamur. Præter illam autem, quâ adolescentes instrui decet, multiplicem omnigenæ eruditionis copiam, in id maximè pro viribus nostris incumbimus, ut apud nos veri et optimi gustum et sensum, qui præcipuus studiorum fructus est, percipiant; ut jam tunc assuescant res quàm verba, sententias quàm figuras pluris facere; ut prædulce illud dicendi genus, crebris acuminum et sententiolarum non tam luminibus quàm scintillis micans, fucoque et cincinnis et velut meretricio ornatu fulgens, hoc plerumquè jucundius puerilibus ingeniis quò propius maturâ judicii severitate respuant; ut eos præsertim scriptores adamant, in quibus succus ille et sanguis incorruptus sanioris eloquentiæ viget; ut ex iis exquisitum quemdam nitoris et elegantiae flo-

rem delibent, nativamque simplicis cultûs mundi-  
 tiem assumant, quibus vix dici potest, cùm ea se-  
 mel à teneris imbiberint, quantoperè deinceps velut  
 naturâ duce assuescant animi puerorum, et ad cæ-  
 tera deindè paratiores veniant. Hoc enim habent et  
 ea, de quibus loquimur, humanitatis studia, et re-  
 liquæ multò altiores artes philosophorum et mathe-  
 maticorum, quæ iis velut cumulum addunt, ut etiam  
 cùm se in agendo vel dicendo non ostendunt, vim  
 tamen occultam suggerant, et tacitè quoque sentian-  
 tur; ita ut quicumque fuerit omnibus iis artibus,  
 quæ sunt libero homine dignæ, perpolitus, hunc,  
 etiam non id agentem, furtim decor quidam ex illâ  
 puerili institutione subsequatur.

At hæc ingeniorum cultura, quamlibet sit per se  
 ipsa utilis, exigui tamen apud nos pretii videretur,  
 si non ad mores usque transiret. Probos enim ante  
 omnia volumus esse adolescentes: alioqui non pe-  
 jus duxerimus tardi illos esse ingenii quàm mali.  
 Hunc ergo præcipuum in instituendis pueris injunc-  
 tum nobis laborem ducimus, ut illi apud nos probi-  
 tatem, honestatem, fidem, justitiam edoceantur: ut  
 discant esse boni filii, boni amici, boni cives: ut  
 denique, quoniam nati sumus ad societatem com-  
 munitatemque generis humani, omnia vitæ civilis  
 officia jam nunc et nosse et adimplere consuescant.

Quâ autem potest humanâ arte meliùs fingi et  
 contineri juvenus, his præsertim temporibus, qui-  
 bus majorum mores, torrentis modo præcipitati,  
 ita porrò ferri et secum omnia trahere cœperunt;  
 quàm si, velut translatis in meliora secula adoles-  
 centibus, adversùs præsentis ævi contagionem vete-  
 ra Græcorum et Romanorum seu dicta, seu exem-  
 pla, tanquam validissimos obices opponamus.

Fatendum est enim, auditores: sensum ac iudicium veræ gloriæ, veræ magnitudinis, veræ nobilitatis quotidie magis ac magis omittimus, corrupti jam plerique ac depravati effrenatâ vel cupiditate vel admiratione divitiarum. Docuerunt nos jampriusdem novi homines, repentinâ fortunâ ebrii, qui pecuniam omnibus modis trahunt et vexant, nihil in rebus humanis grande et præclarum arbitrari præter opes, easque abnormes et immensas: non paupertatem modò, sed vel ipsam honestæ mediocritatis tenuitatem, probri et infamiæ loco ducere: laudem industriæ omnem ponere in apparandis lautè et opiparè conviviis: vasa, signa, vestem, suppellectilem, domos, villas, omnia, præter animum, magnifica habere.

Quî possis contra talis corruptelæ vim gliscentem latius in dies præmunire animos adolescentium, quæ tamen præcipua pars officii nostri? Si ex industriâ et debitâ operâ sermonem de recto et honesto instituamus, aures illicò nobis et mentes obstruunt, sibi que ab omni parte clausi diligenter præcavent, quasi eorum libertati struantur insidiæ. At præcepta illa, et exempla, quæ inter legendos auctores sponte occurrunt, cùm sint minimè quæsita et accersita, eò se blandius animis insinuant, quò minùs timentur. Libenter audiunt Curios, Camillos, Scipiones, Catores, minimè suspectos sibi virtutis iudices et magistros.

Vident, non sine admiratione, ab agro sæpè et aratro accersitos consules et imperatores: sed illas rustico opere attritas manus salutem publicam stabilisse. Eos convivii scitè adornandi rudes longè meliorem didicisse artem, et fortiter domandi hostes in bello, et sapienter regendi cives in pace. Post

plures consulatus et triumphos maximis sæpè ducibus defuisse sumptus ad funera : tantus erat tunc divitiarum contemptus, tantus honos paupertatis. In struendis quidem templis et publicis ædibus splendidissimos fuisse, at in privatis domibus permodes-tos, quas gloriâ, non luxu, et hostium, non civium, spoliis decorabant.

Qui possunt iidem non vehementer affici egregiis Scipionis vocibus, cùm Masinissam alloquens fate-tur se nullâ virtutum æquè ac temperantiâ et conti-nentiâ libidinum gloriari, nec tantum esse juventuti ab hostibus armatis periculum, quantum à circum-fusis undique voluptatibus? Et is jam antè erga cap-tivam eximiæ formæ virginem illustre suî eâ de re specimen dederat, et juvenis, et cœlebs, et victor. Ampliùs adhuc aliquid domitor ille totius Orientis Cyrus, qui captam à suis pari formæ præstantiâ re-giam virginem, suæ juventuti diffidens, nec intueri voluit.

Quæ sit autem vera virtus bellica, quis verus glo-riæ sensus, undè meliùs discet nobilis juvenus, quæ ad militarem artem se accingit, quàm ab illo perce-lebri apud Græcos Themistocle? Præfectus toti so-ciorum classi Eurybiades Spartanus, ægrè ferens ducem Atheniensium adhuc juvenem sibi in dicendâ sententiâ paulò acriùs obsistere, baculum in hunc ferociter minitans ad feriendum sustulit. Quid nos Galli in tali rerum articulo ageremus? Sedato vultu, et nihil commotus Themistocles : *Feri, inquit, sed ausculta* : Πάταξον μὲν, ἀκουσον δὲ. Auscultavit enim- verò tantæ moderationis miraculo stupens Sparta-nus; commissoque intra Salaminis angustias certa-mine, parta est insignis illa victoria, quæ et toti

Græciæ libertatem assuerit, et famam Themistocli meruit immortalem.

An gravissimæ sapientium et philosophorum omnium præceptiones talis unquàm exempli vim ad erudiendos juvenes nostros assequi possint? præsertim si moneantur, id quod nunquàm satis inculcari potest, nullum prorsùs, non modò apud Græcos, sed nec apud illos totius orbis demitores romanos, bonos certè bellicæ laudis et fortitudinis judices, nullum prorsùs tam longo seculorum tractu singularis inter privatos duelli exemplum extitisse. Nondùm invaserat animos hominum, quæ nunc apud nos celsa mentis nobilitas et pulcher amor gloriæ vocatur, hauriendi mutuo sanguinis barbara illa ferocitas, aut potiùs rabies. Jurgia, discordias, simultates cum hostibus exercebant, inquit Sallustius, cives cum civibus de virtute certabant.

Probos adhuc adolescentes finximus, at nondùm christianos. Et est tamen finis studiorum ultimus religio, quæ sola virtutibus iis, de quibus diximus, dat pretium, et velut animam addit; et sine quâ à veteri Lyceo et scholis ethnicorum nihil prorsùs universitas nostra distaret. Ideò autem illa præcipuè instituta est, ut esset in medio non Galliæ solùm, sed totius Ecclesiæ sinu, arx invicta fidei, portus et asylum veritatis, munitissimum velut armamentarium, undè parata semper et in ipsius incude religionis frabricata arma promerentur, ad tuendas regni libertates, hoc est veterum canonum disciplinam, ad debellandas hæreses, ad fuganda vitia, ad exterminandam superstitionem.

Temporis angustiis exclusus omitto vetera, quamlibet nobis magnifica: sed ea nemo vestrùm ignorat: consultos sæpiùs de religione majores nostros à

principibus, à præsulibus, à romanis pontificibus, ab ipsis generalibus conciliis. Omitto nostrorum præsertim hominum operâ, industriâ, eruditione, studio, et convocata, et ad felicem perducta exitum concilia constantiense et basileense, firmissima illa duo fidei christianæ et libertatum nostrarum propugnacula. Omitto denique coactum, auctoritate parisiensium theologorum, ejurare errores suos de animarum beatitudine romanum pontificem Joannem XXII.

Funestis Lutheri temporibus, cùm illius pestiferæ hæreseos contagio per Europam impunè grassaretur, undè primùm Galliæ nostræ spes affulsit? Gratiâ Deo immortales, qui in tanto religionis discrimine, adversùs hunc torrentem, quo urbes, provinciæ, regna integra trahebantur, parisiensis theologiæ doctores, seu firmissimum murum opposuit. Emissa à Leone X bulla fluctuantium animorum æstus compescere non potuerat: conscripti à parisiensibus theologis viginti quinque articuli, iique totius universitatis unanimi consensu confirmati, fidem in Galliâ sanxerunt, et illi, quam generalis deinceps synodus præscripsit, credendi normæ ac regulæ viam et auctoritatem præstruxerunt.

Ita semper erit, auditores. Quoniam theologi nostri non sinunt circumferri se omni vento doctrinæ; sed in fide stabiles, omnia Scripturæ sacræ, et traditionis trutinâ ponderant, nec profanas vocum novitates inducunt, sed sacrâ verendæ antiquitatis auctoritate velut anchorâ nituntur, frementibus nequicquam cupiditatum et opinionum humanarum procellis, stabunt immotæ et inconcussæ illorum de religione definitiones, errorisque

et mendacii nebulas victricis tandem aliquandò veritatis luce dispellent.

Non sola hæresis religionem impugnat. Bellum ipsi indicunt alii prætereà hostes, eò metuendi magis, quò minùs metuuntur, vitia, ignorantia, superstitio. Scilicet cùm ejusmodi sit homo, ut carere omninò non possit religione, pro verà et germanà, cujus austera sanctitas ipsum angit et sollicitat, avidè arripit simulacrum illius et adumbratam imaginem, quæ, exterioris modò qualiscumque cultùs non incommodum vectigal persolvens Deo, suis interim voluntatibus non adversetur. Quòd si prætereà accedant blandientes magistri, qui laxas dent humanæ cupiditati habenas, vix credibile est quàm facilè et celeriter religionis imitatrix superstitio, vitiorumque mater et nutrix ignorantia, animis irrepant. Exemplo sunt aliquot vicinæ gentes, apud quas vicens olim doctrinæ pariter pietatisque laus non aliam ob causam videtur nunc ita languens et penè intermorta, quàm quòd enervatis otio et novarum opinionum contagione corruptis earum universitatibus et scholis, omnis ferè illic religio in pueriles et sæpè ridiculos ceremoniarum ritus evanuit.

Hoc idem ne in Gallià contingeret, nostra non parùm obstitit universitas. Nec de theologis tantùm loquor, qui semper, pro suo munere, velut in excubiis positi, attentè vigilant ne qua doctrinæ vel morum labes furtim apud nos subeat. Idem apud cæteras quoque facultates, idem apud nos viget tuendæ pietatis ardor.

Quantùm putatis, auditores, conferre ad eam præsidii posse vel unam philosophiam? Præterquàm quod enim illa, præsertim ut nunc à plerisque tra-

ditur, mirè valet et ad fingendos mores, et ad acuenda ingenia, non solùm disserendi subtilitate, sed præstantibus etiam quas tradit rectè et sanè judicandi regulis; hoc habet proprium et peculiare munus, ut latentem ubique in omnibus naturæ arcanis Deum quasi digito commonstret; ut ipsâ naturæ obscuritate adolescentes assuefaciat sanctam mysteriorum obscuritatem venerari; ut, ad comprimendam in rebus fidei ingenitam nobis curiositatem, doceat quàm sit rationi consentaneum non velle intra angustos humani ingenii limites, cujus aciem fugiunt etiam positæ res sub oculis et pedibus nostris, vim divinitatis infinitam concludere; ut denique Discipulos suos ratione ipsâ duce ad sacrum usque fidei limen venerabunda perducatur, animosque juvenum, docilis obsequii salutari jugo domitos jam et subactos, tradat religioni, eosque velut inter manus optimæ matris secunda deponat.

Quid! nonne in singulis scholis professores nostri pretiosa illa, quæ passim apud ethnicos occurrunt, veritatis vestigia, de supremo numine à quo mundus conditus, de divinâ Providentiâ cujus nutu reguntur humanæ res, de immortalitate animæ, de æternis alterius vitæ suppliciis et præmiis, et alia ejusmodi plurima, sacrorum codicum, et præsertim sancti Evangelii quotidianâ lectione confirmant et consecrant?

Et verò, nisi à teneris pueri Scripturæ sacræ lectione, imbuantur, nisi indè solidæ pietatis haustus bibant, nisi jam tunc Christo præceptore utantur, ecquis erit tandem postea audiendæ illius voci locus? An cùm vel libidinum æstus, vel honorum ambitio, vel cupiditas divitiarum, vel suæ cujusque muneris occupationes totum hominem gravissimis

curis dstringent? Undenam, precor illa quam viri boni tam sæpè deplorant, et Dei, et Christi, et Evangelii, et sui ipsius nonnunquàm ad senectutem usque perducta ignoratio, nisi quòd in puerorum animis non statim jacta sunt solida religionis fundamenta; nisi quod pro sublimibus illis evangelicæ doctrinæ institutis, quæ mentem hominis alunt et erigunt, substitutæ sunt aniles fabulæ, nugæ, ineptiæ, quibus non possunt animi puerorum non deprimi et corrumpi.

Multùm igitur reipublicæ, plurimùm verò religionis interest, ut stet semper ac vigeat ejusmodi schola in quâ sic ipsi quondam à magistris edocti, iisdem vicissim conamur discipulos nostros informare præceptis: atque adèò multùm ei principi debetur, qui gratuitæ institutionis beneficio perfecit, ut adolescentium educationi felicitiùs adhuc illa posset in posterum incumbere. Quod dùm alterâ hujus orationis parte demonstrabo, vestrà me rursùm, auditores, patientiâ sustinete.

## SECUNDA PARS.

QUÆSITUM est aliquandò apud Romanos, utrùm liceret oratoribus mercedem à reis et litigantibus accipere, an iis semper gratis agendum esset: responsumque pro illius ratione temporis, ubi dicendi vis ad maxima quæque sternebat viam, non posse quemquam patronum, qui sufficientia sibi (modica autem hæc esse), possideret, hunc quæstum sine crimine sordium facere. Quòd si res familiaris ampliùs aliquid ad usus necessarios exigeret, passurum oratorem secundùm omnes sapientium leges sibi gratiam referri, quoniam hæc ipsa opera, tempus-

que omne alienis negotiis datum facultatem aliter acquirendi recideret.

Idem ferè de nostrâ etiam sorte judicabat universitas parisiensis. Sentiebat quidem illa nullum esse quæstum magis vel legitimum, vel necessarium, quàm quem erudiendis pueris magistri percipiunt; et rubori esse debere, ut aiebat olim romanus imperator, suum præceptorem alloquens, quòd sordidissima quæque artificia lucri plus et fortunæ afferrent, quàm honestissima litterarum exercitatio. Ægrè tamen ferebat liberales artes apud se non satis liberaliter exerceri, pulchramque et nobilem docendi professionem minùs honestâ accipiendæ mercedis necessitate dedecorari. Servabatur hæc ineunti regno Ludovici xv gloria, ut primigeniam regum filiam ab hâc molestâ servitute liberaret.

Omnes quidem in universum artes, sed præsertim nostram hanc, honos et dignitas alit. Nihil est illâ, quamvis multi longè aliter corrupti vanis rerum sentiant, nihil est illâ grandius, nihil quòd majorem animi nobilitatem desideret. Non corporum, sed animorum, cura nobis demandatur. Traduntur nobis à parentibus liberi, ut eorum excolamus ingenia, ut fingamus mores, ut eos religione et pietate imbuamus : quo quid majus? quid præstantius? In nos illi suum onus, suam potestatem, sua jura transmittunt. In parentum ergo vicem substituti induamus necesse est non solùm acrem eorum sollicitudinem, et tenera caritatis viscera; sed multò magis illam celsitatem et magnitudinem animi, quâ magistratus, quâ viri nobiles et principes, quâ homines verè christiani suos ipsi liberos instituerent, ut nihil abjectum, nihil humile, nihil suo genere indignum a nobis unquàm vel discant, vel audiant.

Quæro autem à vobis, auditores, an talem virum, erudiendæ juventuti præpositum, deceat instar mercenarii tam nobilem vendere operam, sitve dignum liberalibus disciplinis, et illo quem præ nobis ferre debemus animo, indignas homine ingenuo mercedulas à discipulis exigere? Nonne poterat hæc vilis et indecora servitus penitùs deprimere animos magistrorum, cùm eos potiùs, quicumque litteris favere voluerunt, omni ratione extolli et erigi oportere censuerint, rati magnos animos magnis honoribus fieri.

Undè enim putatis, auditores, tot à regibus concessos fuisse rectori nostro titulos? undè liberos olim in regiam quocumque loco et tempore aditus? undè hos fascas, hos apparitores, hanc purpuram? cur senatùs principes et cancellarii, in publicis apud collegia conventibus, sedere ante se rectorem sæpiùs voluerunt? cur eundem, cùm ipsos adit solemani pompâ universitas, abeuntem tam honorificè deducunt et comitantur? cur ipse rex Hispaniarum Ferdinandus, cùm institutam recens complutensem academiam viseret, medium inter se et cardinalem Ximenium incedere rectorem jussit? Hoc scilicet quasi publicum honoris et obsequii vectigal ipsi doctrinæ et virtuti persolvitur, ut crescat indè amor et reverentia Litterarum, ut crescant etiam hominibus litteratis animi et spiritus; non ad inanem puerilis jactantiæ fastum, sed ad veram sui muneris æstimationem, et ut dignos ejus nobilitate sensus concipiant.

At ecce tot et tam blandientibus titulis honorum principibus viris, atque ipsis penè regibus, quodammodò coæquatus, repentè ad abjectam infimorum artificum, atque etiam mercenariorum condi-

tionem deprimor, dùm præbenti mihi, nec sine rubore velut mendicam porrigenti manum, nummulos aliquot, sudati diù laboris pretium, discipuli annumerant. Fateor, auditores, nobis indè non mediocriter decrescere animos, omnem ingenii venam exarescere, et penitùs excuti illam, quâ valere imprimis debemus, sentiendi nobilitatem: adeò nos tali servitute plebs ima et inglorium vulgus fieri videmur.

Quid si, ut facilè pro virtutibus vitia subrepunt, in locum verecundi illius pudoris subeat lucri contagiosa dulcedo? quam non dabit illa ansam magistris colligendi discipulos, non exquisitæ eruditionis famâ, nec ingenii experimento, sed ambitione salutandi, et illecebris adulationis? Quí poterunt iidem quâ decet severitate disciplinæ convenientium ad se mores astringere, nisi sint ab omni spe, metu, cupiditate liberi? Adolescentes ipsi quos indè animos, quos spiritus contra nos sumunt? Quin et parentibus, præsertim si optimæ educationis fructu caruerint, quoniam non multi faciunt doctrinam et bonas artes, futilia rei augendæ instrumenta, et solent tanti res æstimare, quanti eas emerint, viles plerumquè et litteræ et magistri hoc ipso videntur quòd pretium habent, quo persoluto omni se deinceps grati memorisque animi onere liberatos existimant, cùm ejusmodi beneficium nec venire debeat, nec perire.

Ab his nos jampridem vindicare molestiis cupiebat universitas, sed irritis hucusque et inanibus votis. Apud reges nostros olim, cùm sola et sine æmulis esset, honore et gratiâ præpollens; illustribus in Ecclesiam et religionem meritis toti christiano orbi ad spectaculum proposita, nihilò per hæc unquam

ditior fieri tentavit, sed suâ se modestiâ et paupertate involvens, uni tantùm publicæ utilitati studebat. Quod ergo per se non poterat mater universitas, id tandem paternus in nos amor Ludovici perfecit. Suppeditavit nobis principis optimi prudens non minùs quàm magnifica liberalitas, non quidem redundantes, undè luxus et cupiditas ali possent, redditus; sed honestam et frugalem, qualis litteratos homines decet, abundantiam, undè necessitatibus vitæ, atque etiam commoditatibus, provideri facilè possit.

Intellexit dux aurelianensis, ut est ipse litterarum amans et sciens, sublatis studiorum pretiis, etiam studia seriùs ociùs peritura: nihil à quoquam expeti, nisi cujus antè fructus præviderit: eò laborem impendi solere, undè emolumenta sperentur. Intellexit idem tranquillum aliquid et liberum studia nostra desiderare. Si enim desint ad cultum et victum necessaria, inquieta mens, nec suî benè compos, semper aliò spectat: curæ, angores, sollicitudines diù noctuque urunt et cruciant; quibus occupatus et obsessus animus quantulùm loci bonis artibus relinquit? Ut vatem egregium, sic optimum præceptorem (liceat poëtæ verbis uti) *anxietate carens animus facit*. Non dissimulandum est, auditores: jejuna et famelica paupertas omnem plerumquè ingenii succum exhaurit, omnes animi nervos frangit et concidit, qui ut bonâ fide studiis incumbat, ab omni et in præsens ægitudine, et in futurum metu, vacuus ac liber esse debet.

Quid? an res domi tam arcta et angusta sineret unquam parari à nobis vel ipsa artis nostræ instrumenta: libros dico seu priscos seu recentes, sine quorum satis amplâ suppellectili, quamlibet sit ali-

undè vividum et acre ingenium, non potest esse nisi manca et debilis admodum eruditio, nedum perficiatur ille præstanti magistro necessarius doctrinæ orbis, qui, ut mel ex vario florum ac succorum genere, ita ex plurium artium misturâ et diversarum planè rerum cognitione efflorescit et redundat?

Non defuerunt quidem hactenùs academiæ nostræ peritissimi in singulis artibus doctores, formandisque omni studiorum parte adolescentibus peridonei. At nunc, cum et conditio docendi honestior facta est, et reditus amplior, quantò sperare fas est, si Deus cœptis faveat, uberio rem proventum fore excellentium in unoquoque genere magistrorum?

Accedet etiam illa non mediocris educandæ juventuti commoditas, quòd jam præceptor non cogetur majore se turbâ, quàm ut eam sustinere possit, onerare. Ut enim fortassè in majoribus scholis, propter maturius ætatis et judicii robur, magister unus par sit erudiendis ritè quàmplurimis adolescentibus, quemadmodum sol universis idem lucis calorisque largitur: at certè fatendum est, si ambiciosius utilia præferantur, in inferioribus scholis, ubi propter ingentiam pueris levitatem mobilitatemque animorum, nec tam longa nec tam acris intentio debet exigi, vocem illam præceptoris, ut cœnam, minùs sufficere pluribus, timendumque ne ab hâc communi doctrinæ mensâ plerique è pueris, propter nimiam convivarum multitudinem, jejuni et inanes integram famem domum referant. Divisis per varia gymnasia discipulis, facilè jam poterit istud incommodum evitari.

Patebunt enim in posterum omnibus, sine ullo conditionis et opum discrimine, purissimi academiæ fontes. Licebit unicuique civium, quorum plu-

rinos à scholis nostris invitos et reluctantes arcebat temporum et rei domesticæ difficultas, haurire apud nos incorruptam regni doctrinam, nullâ peregrinæ novitatis et externarum opinionum colluvie inquinatam.

Quanquam, auditores, id gloriari meritò possumus, nunquàm apud nos egestati et inopiæ interdictum fuisse aditum, ut aiunt eâ de causâ oclusam olim fuisse Demostheni Isocratis scholam. Et verò, quì possemus, educati plerique in ipso honestæ paupertatis sinu, pauperum oblivisci? Quis magister, litteris saltem leviter imbutus, eos non in suam quoque gloriam peculiariter foveret? Quinam sunt qui in scholis nostris ingenio, studio, industriâ maximè eminent? Citra divitum offensionem dictum sit: *non multi potentes; non multi nobiles*. Hunc sibi honorem plerumquè vindicat doctrinæ non minùs quàm virtutis magistra paupertas.

At enim, inquiunt homines etiam academix nostræ perstudiosi, nonne metuendum est ne hæc ob gratuitam institutionem, lætitia luxuriet nobis ac vana fiat; ne sublato spei ac metûs stimulo et velut aculeo, languescat industria, paulatimque subeat grata inertix dulcedo; ne stabilitis in perpetuum fortunis nostris, et æquatâ omnium sorte, decedat certamen virtutis et ambitio gloriæ, discrimenque omne in posterum laboris et socordiæ pereat; et sic pro nobili illâ æmulatione, cujus acriori morsu optima quæque ingenia suscitantur, torpor ad nos, et negligentia, et veternum, ipsâ illâ futuri securitate transeant?

Ut sunt humanæ res, in quibus nihil ullâ industriâ constitui potest, quod non in aliquod difficultates incurrat, fatendum est id posse forsitan non

omninò sine causâ metui. Ad id ne accidat, et ut, quantum in nobis est, eatur obviam omnibus incommodis quæ nasci possent ex gratuitâ institutione, novas ipsi nobis leges, accedente regis consensu, præscribere meditamur, sub nutu et præsidio supremi senatûs parisiensis, qui boni publici perpetuus assertor et vindex, nostrarumque artium cultor pariter et tutor, academiam nostram, secum artissimis invictæ erga reges fidei, et in tuendâ regni doctrinâ constantiæ vinculis conjunctissimam, nunquam non efficaci ope et auctoritate sustinuit, præsertim sub eo duce, quem et sua indoles, et innatus Memmiis hominum litteratorum amor, et ratio publicæ utilitatis, cujus semper acre studium præ se tulit, non possunt nobis non facere peramicum.

Quid autem à nobis sperandum metuendumve sit, vel ipsa docere potest præteriti temporis experientia. Triginta circiter abhinc annis apud Mazarinæam domum gratuito juvenus educatur. Testor publicam fidem: an est undè illius institutionis parisinos cives pœniteat? sive doctrinæ studium, sive morum et pietatis cura spectetur, an, acribus primùm, ut ferè fit, initiis, dein incurioso fine, professorum usquàm ardor et industria tam longo intervallo vel leviter elanguit? Confidite, auditores; nihilò segniorem totius academiæ operam experietur parisina civitas.

Et verò, nihil-ne putant valitura apud nos famæ, pudoris, honoris, officii, religionis momenta? nihil publicæ opinionis reverentiam? nihil arrectam in nos studio et favore bonorum omnium expectationem? nihil arrectiores adhuc fortassè oculos æmulorum, qui omnem de nobis crescendi ansam avidè arriperent? nihil acrem vigilantiam magistratuum, sub quorum oculis et tutelâ nostras artes exercemus?

nihil severam ipsius universitatis disciplinam, cujus indè salus et fama pendebit? nihil denique sinceros grati ac memoris animi sensus, intimâ atque etiam religiosâ veneratione perfusos, erga eos principes, qui, unâ publicæ utilitatis ratione compulsi, tam singulare in nos beneficium contulerunt?

Est enim hoc beneficium per seipsum quidem ingens, et magnificum, et omni prædicatione majus: at incredibile ei apud nos pretium accedit manu et voluntate dantium.

Augustus puer, religionis et regni spes, populorum amor et deliciæ, sui principatûs exordia ab hâc in nos insigni liberalitate ducit, quâ populos docet quid de se sperare debeant. His velut illustribus primitiis ineuntem ætatem suam consecrat, edoctusque jam reges apud Evangelium *beneficos* vocari, sese ad benefaciendi consuetudinem tali rudimento exercet. Nondùm maturus ad imperandum, dando jam agit principem. Nondùm habilis sceptro gerendo manus, nec tractandis adhuc armis idonea, largiendo vires suas feliciter experitur et exerit. Denique, dùm se fingendum ad artem regnandi præstantissimis magistris tradit, peritissimos quoque totius regni juventuti præceptores parat, sibi ipse conscius quam vim habeat optima educatio.

At benignitatem per se gratam quâ dux aureliensis comitate et affabilitate dividit, aditu facilis, sermone blandus, bonitate popularis, salvo tamen et incorrupto principis honore? Rem tantam non temerè et cæco pronæ ad benefaciendum mentis impetu (a), sed ratione et consilio maturè apud se de-

(a) Tantò laudabilior munificentia nostra fore videbatur, quòd ad illam non impetu quodam (quem ferè subitæ largitionis comes pœnitentia sequitur), sed consilio et ratione trahebamur. *Plin. p. 9.*

liberatam perfecit, expertus quantum bonæ artes regno decoris et præsidii afferre possent. Rursus non lenti et diù cogitati muneris tarditate gratiam illius corrupit, ut ferè fit apud magnates. Parata, facilis, occurrens, immò festinans principis benignitas omnes statim obices superavit. Quin et illa stimulos ac faces addidit sponte jam currenti regiæ potestatis administro, qui non ignarus puncto sæpè temporis maximarum rerum momenta verti, commissum sibi negotium illud, quod multi antea potentes administri, et ipse grandium cupitor et perfector Richelius, nequicquam tentarant, acri illâ et actuosâ, quâ præsertim valet, decidendi celeritate, penè citius transegit, quàm sciri posset ad eum fuisse delatum.

Ita nobis ad impetrandum tam insigne beneficium, opus non fuit apud optimum principem nec diuturnis precibus, nec acri ambitu, nec sollicitâ prensatione, nec callidis illis et furtivis artibus, quarum se omninò rudem et imperitam fateri non erubescit antiquæ simplicitatis retinens academia; nec denique, quod vix credibile est, ullis patronis et adjutoribus. Causæ nostræ æquitas, postulandi modestia, publicus bonorum omnium favor, multò magis autem insita Philippo liberalitatis munificentiae proclivitas, non mediocriter ejus in litteras et viros litteratos amore incitata, potentissimi nobis apud ipsum patroni et adjutores extiterunt.

Quanquam, ut veriùs loquar, omnia hæc, quæ vix etiam nunc cùm facta sunt, ipsi nos, qui iis fruimur, in tali rerum cardine et difficultate temporum fieri potuisse credimus, sola procul dubio perfecit, cujus lege immobilis rerum humanarum ordo seritur, divina Providentia; quæ sic videtur nostram in colendis invictâ fide regibus observantiam, in

asserendis regni juribus ac libertatibus constantiam, in tuendâ veritate firmitatem, voluisse remunerari.

Absolvēt opus suum, ut confidenter speramus, divina benignitas. Suo nos beneficio, quod sola potest, dignos præstabit. Auctis tam insigniter fortunis nostris, longè potiora adjiciet incrementa justitiæ, pietatis, religionis, sine quibus regia liberalitas nobis in perniciem verteret. Hæc nostrorum summa votorum fuit in illâ solemni universitatis supplicatione, quam suis penè convulsa sedibus parisina civitas tam inaudito singulorum ordinum concursu et applausu celebravit. Quæ vota non irrita cecidisse spondet ardens et sincera pietas illius pontificis qui tunc sequester et medius inter Dominum et nos fuit: qui, fratrum amator et populi Israel, multum orat pro populo et universâ nostrâ civitate: qui indutus loricâ justitiæ, galeâ judicii, et inexpugnabili scuto veritatis, armatusque gladio divini verbi, cum piâ turbâ sacerdotum suorum, voluntatem habentium in lege, certat bonum certamen fidei, et bella Domini cum pacificâ quidem mansuetudine, sed cum invictâ, ut speremus, animi fortitudine præliatur.

Illo duce et interprete non desinent in nostrâ universitate *fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro rege, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus; ut constet sua legibus vis et reverentia, sua principibus auctoritas, sua regno dignitas et salus, sua fidei integritas; imprimis ut regalem puerum, pretiosam hanc ex tam numerosâ principum sobole superstitem scintillam, pupillorum et orphanorum adjutor Deus, quasi pupillam oculi sui custodiat; ut hunc sub umbrâ alarum suarum protegat; ut sit ipse illi custos, præceptor, tutor, pater; ut procul ab ipso*

arceat casuum humanorum et morborum pericula, multò magis autem assentationis et adulationis, quo veneno optimorum principum indoles, heu! ni miùm sæpè corrumpitur.

Hoc à te suppliciter et enixè deprecamur, quem mox vagientem in cunis adorabimus, *divine infans Jesu*. Parvulos olim, ut ad te venirent, blandis vocibus compellabas. Regem nostrum adhuc puerulum, rex ipse et puer, *præveni in benedictionibus dulcedinis*. Trahe illum ad te in vinculis caritatis. Sicut divisiones aquarum, ita cor regum in manu tuâ est; et quòcumque volueris inclinas illud. Per te principes imperant, et potentes decernunt justitiam. Da illi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut sit cum illo, et semper cum illo laboret. Da servo tuo cor docile, cor sapiens et intelligens, cor perfectum, ut populum tuum judicare possit. Habeat secum, ut ipse regibus præcipis, legis tuæ volumen, legatque illud omnibus diebus vitæ suæ, ut discat timere te et custodire verba tua. Discat in eo ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus; ut sciat simul ubi sit longiturnitas vitæ et victûs, ubi sit lumen oculorum, et pax. Quoniam in medio laqueorum reges in grediuntur, et est via eorum quasi lubricum in tenebris, sit illi tua lex et veritas, hoc est, sis ipse illi *lucerna*, et dux, et *consilium*. Defende illum præsertim à falsis amicis, à detractoribus, à seductoribus, qui aures principum callidâ fraude decipiunt. Fac nunquàm eleveltur cor ejus in superbiam super fratres suos. Justitiâ et misericordiâ sicut vestimento et diademate induatur. Sit verè et amet dici pater pauperum.

## ORATIO

IN INSTAURATIONE SCHOLARUM COLLEGII  
SORBONÆ PLESSÆI.

Habita anno 1684. (a)

MIRARI sæpè solitus sum, auditores ornatissimi, et mecum attentius meditando quærere quidnam sit cur ex infinitâ propè multitudine hominum, qui ad eruditionis doctrinæque famam contendunt, tam pauci sint semperque fuerint quibus ista laus verè ac meritò contigisse videatur. Scilicet majus quiddam est scientia longèque præstabilius, quàm homines vulgò soleant opinari. Ad hanc opus est egregiâ et excellenti indole, ingenio acri et vivido, singulari industriâ, summâ animi et virium contentione, longo ac pertinaci labore. Hæc autem in uno aliquo homine simul reperire omnia, quàm difficile arduumque est! quàm penè hactenùs inauditum! Satis multos quidem (fatendum est enim, neque hæc facienda aut naturæ ipsi, aut ætati nostræ injuria est, ut existimemus ingenia hominum longâ annorum serie tractuque temporis extenuari sensim atque evanescere: quasi verò divina prorsùs illa vis ingeniorum, et ab ipsius, ut ita dicam, naturâ Dei hausta ac delibata, posset unquàm ullâ vetustate confici); satis multos igitur ad maximas quasque artes natura fingit habiles atque aptos. Verùm hanc in se vim homines aut ipsi non agnoscunt, aut incuriâ perire sinunt, aut in vanis inani-

(a) Ce discours fut prononcé par M. Rollin lorsqu'il entra en exercice de la régence.

busque nugis plerique consumunt. Putant ingenium, etiamsi nec labore excolitur, nec alitur industriâ, satis ipsum suis valere viribus. Accedunt ad studia lentè, frigidè, oscitanter; quasi aliud omninò agentes, non satis animo et cogitatione complexi illius rei magnitudinem ad quam aspirant; adeòque non satis illius appetentes atque avidi; aliis mille occupati curis, cupiditatibusque impediti; semper respectantes ad suas voluptates et delicias, semper ad spem fortunæ amplioris et faciendæ rei curam toto animo attenti atque erecti. Ita variâ et multiplici contentione distracta mens, quid mirum si nunquàm possit veram solidamque doctrinæ laudem assequi, cujus immensa quædam infinitas infinitatem quamdam laboris diligentiaque desiderat? Verùm superest adhuc aliud quiddam quo fit ut tanta paucitas hominum verè doctorum semper extiterit. Quidnam porrò illud est, auditores? Nimirum plerique nescio quomodò in hoc errore versamur, studia virtutis et scientiæ parùm inter se congruere, immò etiam quodammodò sibi invicem adversari: cùm tamen constet, sic ista inter se arcissimis esse conjuncta vinculis, ut sine virtute haberi quidem fortassè possit umbra doctrinæ; doctrina verò ipsa, qualem quærimus, hoc est germana, solida, constans, haberi, profectò neutiquàm possit.

Cùm magnam esse contendo pietatis ac doctrinæ affinitatem et quasi cognationem, nolim id ita intelligi, ut virtute præditi qui sint, iis continuò summa doctrinæ laus tribuatur. Inest in ejusmodi hominibus alia quædam excellentior multò sublimiorque scientia, quæ non ingenii viribus elicitâ, non accersita studio, non quæsita laboribus; sed ex ipso, si fas ita loqui, Dei immortalis sinu subito arrepta

expressaque feliciter, nihil prorsùs habet humanæ imbecillitatis; quæ peritura bona fluxasque res non fallaci et fucato splendore metiens, sed (quæ vera scientia est) ex ipsius rei veritate æstimans, humana omnia, quæ nos tanti facimus, divitias, honores, voluptates, nugas putat: quæ supra cognitionem rerum terrestrium et caducarum longè assurgens, Deum contemplatur unum; hujus unius cognitione placidè fruitur, pascitur, occupatur. *Beatus quem tu sic erudieris, Domine! Beatus homo qui te scit, etiamsi alia nesciat: infelix autem, qui scit alia omnia, te autem nescit!*

Verùm non ago nunc de hujus cœlestis genere doctrinæ. Loquor de istâ scientiâ quæ in investigatione naturæ, et cæterarum tractatione artium tota versatur; quæ quanquam ipsa quoque à Deo pendet, hominis tamen labore etiam atque industriâ nititur. Contendo igitur rursùm, virtute qui careat, negligatque studia pietatis, fieri non posse ut unquam veram perfectamque doctrinam assequatur; juxta illud regis post hominum memoriam sapientissimi oraculum: *in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.*

Ita est, auditores, in malevolam animam non introibit sapientia. Et verò quî posset illa comes otii et amica pacis sapientia existere in medio tumultu cupiditatum, quibus malevola anima totidem veluti procellis continuò agitatur? Ad studia doctrinæ quicumque accedit, hoc apprimè sibi necessarium esse cogitet, mentem ut afferat et perturbationis expertem, et ab omni curâ negotioque liberam. Cùm enim ea sit rerum discendarum multitudo atque immensitas, ut quamvis acrem diligentiam animique contentionem facilè absorbeat, sic in illo

semel suscepto opere se totum includat necesse est; sic in illo uno spes, curas, cogitationes, labores terminet suos, ut illum à studio discendi nec insana divitiarum cupido retrahat, nec blandæ voluptatum illecebræ avertant, nec cæca honorum ambitio retardet. Exercitatio litterarum summam animi tranquillitatem quietemque desiderat, strepitum autem ac turbam fugit. Hinc fieri videmus ut, statim atque increpuit suspicio tumultûs sonitusque bellorum, excutiantur nobis è manibus præclara studia, artesque illicò nostræ conticescant.

Porrò quod bellum huic seditioni par, quam excitant in animis nostris tumultuosæ cupiditates? Fingite, quæso vobis, auditores, fingite hominem qui non habeat domitas rationis imperio compresasque libidines; qui totum se tradat mancipetque vitiis; quem aut avaritia sollicitet, aut libido pungat; aut stimulet ambitio, aut urat invidia; quem nulla denique nec officii ratio moveat, nec tangat cura pietatis: hæc est enim malevola anima.

Quid iste homo efficere magnum, quid arduum tentare possit? Nonne si quid fortè habeat à naturâ boni, id morum perversitate corruptum, totque vitiis obrutum deficit atque extinguitur? Nonne, si ejus animus contendere paulò altiùs enitique voluerit, statim deprimitur ad terram gravi pondere affectuum, quibus parere cogitur, quia imperare nescit? Nonne, si ad scribendum aut meditandum accingat se, animumque intendat acriter, repentè incurrens cogitatio, vel deliciarum quibus avidè inhiat; vel honorum, quos ardenter appetit; vel divitiarum, quibus coacervandis anxie studet; hunc in ipso æstu et ardore mentis inopinantem subito frangit, intercipit, transversum agit?

Quid interim homo vitæ integer scelerisque purus? Uni præcipuè intentus Deo, ad quem nimirum per labores suos et studia semper affectat viam; nunquam declinans ab officii religione et curâ virtutis; intra suum munus semetipse coarctans et definiens, totus incumbit in eas res quarum sibi cognitionem assumpsit. Hujus quieta mens et placida nihil in se admittit turbulentum; non patet illa ludibrio fortunæ; non obnoxia est inconstantia atque levitati; non extra seipsam quodammodo convulsa violentis affectibus, huc atque illuc incerta errat et vagatur: suarum dominatrix, et, ut ita dicam, regina cupiditatum, semperque nativæ retinens et memor nobilitatis: neque labis quidquam aut gravitatis ducens ab terreni contagione corporis; ex illo suo carcere, in quo adhuc inclusa remanet, celsissimas quasque res maximèque arduas placidè contemplatur; maria, terras, cælum, cuncta peragrat; abstrusas rerum causas et latentes curiosè inquit, sagaciter rimatur, feliciter eruit. An ejusmodi opportunitates, quas ad doctrinam habet vita integra atque innocens, recipere potest vitiorum fœditate inquinata mens?

Neque verò solùm tranquillitatem ac quietem studiis adèò necessariam abrumpunt insana illæ cupiditates; sed hebetant quoque non mediocriter aciem ingenii, caliginemque ei densissimam offundunt. Nam cum multa et gravia infandum Adami scelus incommoda pestesque consecutæ sunt, tum verò nullam, secundum iram odiumque numinis, aut acerbiorum peccati pœnam luit primævus parens, aut tristiorum humano generi calamitatem intulit, quàm fatalem hanc et nunquam satis lugendam animi cæcitatem. Neque enim illa gravitas, quæ in medio sæpè conatu tardatur humana mens; torpor

ille et incredibilis stupor, quò fit interdùm ut in facillimis quibusque rebus animus diù anceps hæreat, secumque ipse luctetur; caligo illa et obscurotas, quibus involutus homo plerumquè cæcutit erratque turpiter; hæc omnia non sunt innata nobis atque insita. Undenam igitur hæc in nos derivata fluxerunt? Merces illa nimirùm fuit, infelix Adam, temeritatis in Deum tuæ? hæc præcipua pars infaustæ hæreditatis, quam posteris tuis miserá et ineluctabili necessitate reliquisti! Verùm his tot tantisque incommodis, quæ conditioni nostræ illata adjunctaque sunt, eique necessariò jam adhærent, si nova ipsi insuper astruamus, quæ obscurotas, quæ tenebræ, quæ nox in animis nostris versabitur! In hâc autem nocte et caligine, quæso vos, quî poterit unquam insidere scientia, quâ noster animus debet suo tanquam sole et lumine collustrari?

Vultis, auditores, proponam vobis, oculisque vestris subjiciam illustre hujus cæcitatatis exemplum? Agnoscite in uno eodemque homine quàm sterilis sit atque irritus sine pietatis studio labor; quàm verò idem fecundus et efficax, cum virtute innixus auctorem et ducem sequitur Deum. Augustinum intelligo, in cujus laudem hoc tantùm dicam, quo quidem uno cætera complectar omnia, fuisse hunc christianæ religionis, quam scriptis illustravit ac defendit suis, magnitudine ac majestate dignum; si tamen cælestis prorsus ac divinæ religionis majestati par esse quidquam in terris potest. Verùm, ut ait ipse de se, *quid est homo sine te, bone Deus, nisi dux in præceps?*

Homo adolescens, egregiâ spe, felici cum ad virtutem tum ad scientiam indole, capaci rerum omnium maximarum ingenio, singulari industriâ,

judicio supra ætatem maturiore, omnibus denique naturæ muneribus ac præsiidiis paratissimus atque instructissimus, accedit ad studia litterarum. Audite, adolescentes, quos huc adduxit cupiditas discendi, audite quanti ad investigationem doctrinæ, totiusque deinceps vitæ honestatem intersit à teneris assuescere virtuti, nec pravis vitiorum elementis et pestiferâ disciplinâ imbui. Corruptus nimiam in se parentum indulgentiâ, quæ prima solet esse in pueris causa mali, enervatus molliori educatione, quæ vires omnes pariter mentis et corporis frangit; otio segnitieque totus diffluens; inter perniciosam undique æqualium exempla constitutus, rem lubricam? ingenio ut docili ad virtutem, sic ad prava facili cedereque, ut ita dicam, flecti in vitium, quodque, in utramvis partem sequeretur, natum esset excellere; felix si sua eum fortuna applicuisset ad bonos! denique abreptus insano æstu perversæ consuetudinis præceps in omnia vitiorum genera ruit, penitusque se iis immersit, quasi timeret ab aliis improbitate superari.

Legistis profectò admirabiles illos Augustini libros, qui in omnium manibus versantur, in quibus, veluti quâdam in tabellâ præstantissimus ille vir et longè supra laudem omnem positus, imaginem vitæ suæ universam suâ ipse manu non adumbratam leviter, sed ad vivum expressam reliquit.

In illis pueritiæ adolescentiæque fluctibus, Deus immortalis! quæ tenebræ! qui errores! quæ jactatio! In tam violentis turbinibus ac procellis miserum juvenem repentiè deficit ingenii lux. Suo quasi sidere destitutus, huc et illuc fluctuat, omni que doctrinæ vento circumfertur. Laborans et æstuans inopiâ veri (ipsius verba sunt) incidit in homines superbè deli-

rantes; quorum doctrina meræ nugæ, mera somnia, meræ insaniam. Cæcos duces cæcus ipse sequitur: horum se disciplinæ tradit applicatque totum; horum pestilentem haurit doctrinam; horum mendaciis et deliramentis implet pascitque mentem, avidam illam quidem veritatis et sapientiæ, sed nondùm illarum patientem, propter vitæ sordes, et fœdas intemperantis animi libidines. Similis homini per obscuræ noctis atram caliginem eunti, passim titubat, offendit, ruit. Fit crebra mutatio erroris, non ingenii. Placent omnia, ac subindè displicent; probat, damnat; fastidit, appetit: denique omnibus et sibimet gravis, nec morbum ipsum nec morbi remedium pati potest. Habetis, auditores, Augustinum sibi relictum, aut potiùs habetis imaginem humanæ imbecillitatis.

Ex illo errorum gurgite cœnoque vitiorum ex quo assurgere sæpè conatus erat, sed vanis languidisque conatibus, quales solent esse somniantium; tandem aliquandò ipsa quasi numinis manu extractus atque evulsus, lucem amicam cœpit intueri veritatis. Sic verò immutatus derepentè totus est, ut in Augustino ipso Augustinum quæreret. Mirari ipse, obstupescere, vix agnoscere se. Respiciens in errores suos et tenebras, quas, ut Scripturæ verbis utar, *fascinatio nugacitatis* intueri hucusque vetuerat, vix intelligebat quì pòtuisset ex tam horrendâ nocte et tenebris aliquandò emergere. Exindè quasi diurnæ cæcitatibus resarcire damna properaret, sic exarsit studio veritatis, sic illam amplexus est, sic illi adhæsit firmiter, nullum ut unquàm religio christiana habuerit acriorem suî defensorem ac vindicem.

Paulò fortassè diutiùs, quàm par erat, in hoc exemplo immoratus sum; sed præterquàm quòd

nihil esse duxi illò efficacius ad excitandos juvenes ad virtutem, eosdemque à vitio deterrendos, visum est illud exemplum esse ejusmodi, quo uno meliùs, quàm quibuslibet argumentis, confirmari posset allata hæc à me sententia Salomonis: *in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.*

Frustrà igitur, auditores, ad scientiam ingenio, labore, industriâ nitimur, nisi totius operis Deum adhibeamus ducem. Instrumenta sunt illa quidem et subsidia doctrinæ: sed, quemadmodùm terra quamvis fertilis, quamvis diligenter subacta et exculta, nihil tamen fructûs dabit, nisi prætereà cœlesti rore perfundantur: sic ad ingenii bonitatem laborisque pertinaciam nisi accedat obsecundantis numinis favor, operam perdimus.

Undenam fieri putatis, ut plerique homines tantâ contentione, tantis conatibus nihil aut certè parùm in litteris proficiant? Frustrà scilicet homo plantat, frustrà irrigat, nisi det incrementum Deus. Sibi tamen illi interim quâ cæcitate sunt, quasi summam doctrinæ laudem ac gloriam assecutis, superbè confidenterque gratulantur. Sed quod de viris divitiarum sacra Scriptura, idem nos de illis, jure dixerimus: *dormierunt somnum, et nihil invenerunt viri scientiarum in manibus suis.*

Verè dormierunt somnum suum. Quid enim aliud vita omnis illorum est, nisi perpetuus quidam sopor, quo oppressi multa se agere putant, cùm tamen reverà sint otiosi. Ut avari nummis, sic illi libris assiduè incumbunt, impallescunt, immoriuntur: speciem atque larvam doctrinæ pro doctrinâ ipsâ persequuntur anxie, avidèque captant: ut apprehendant illam, continuo se labore torquent et ex-

cruciant; hanc cùm tenent, vanâ suâ opinione inflati ac tumentes, sibi ipsis arroganter blandiuntur, se solos eruditos ac sapientes putant: cæteros præ se despiciunt ac contemnunt omnes. En soporem, en somnum!

At ille tandem repentino mortis incursu solvitur. Tum verò, quemadmodùm qui per noctem thesauris incubare se cogitat, excusso repentè somno, attonitus videt omnia evanuisse, suisque illicò divitiis exutus, ex nocturnâ opulentiâ reliqui habet omninò nihil, præter obscuram tristemque memoriam fugitivæ felicitatis, præsentis autem miseræ veræque paupertatis sensum acriorem: ita quos inani doctrinæ fumo pastos vanus error diù luserat, et quasi sopitos tenuerat, tùm demùm apertis oculis incipiunt agnoscere se pro veritate mendacium, pro corpore umbram, pro luce tenebras esse amplexos: *et nihil invenerunt in manibus suis.*

Dominus quippè dat sapientiam, et ex ore ejus prudentia et scientia. Deus scientiarum Dominus. Neque est quòd antiqui illi homines per seipsi, absque præsidio numinis, docti extitisse dicantur. In illorum quidem operibus emicant scintillæ quædam veritatis: sive has elicuerit ipsa vis excellentis ingenii, quod certè Dei munus est, sive merces illa qualiscumque fuerit eorum virtutis, fuit enim aliqua in nonnullis, licèt humana; sive denique eorum operâ voluerit uti Deus ad propagandas artes latiùs posterisque transmittendas; ut ut sit, fateamur oportet, hisce hominibus plurimùm debere nos. Sed qui in nonnullis rebus cernebant acutissimè, cœcutiebant iidem in aliis longè gravissimis, et, quod turpissimum homini scienti est, in summâ ipsius numinis ignoratione versabantur. Ita si qua

lux veritatis iis affulsit, id quod negari non potest, fuit illa vel nocturnorum instar ignium qui viatores maligno fulgore deceptos in præcipitia ducunt, vel instar fulguris, ex cujus brevi et repentino splendore tenebræ existunt multò quàm antea densiores.

Quæ cùm ita sint, adolescentes, ad vos enim hæc nostra maximè pertinet oratio, cùm nec in medio cupiditatum tumultu versari possit scientia, quia placida tranquillaque est; nec tenebras pati, individas comites perversarum libidinum, quia solis instar menti lucem affert; nec aliundè in nos quàm ab ipso Deo fluere, quia cœleste munus est prorsusque divinum: quid vobis ad egregiam doctrinæ laudem contendentibus aliud agendum est, nisi ut cùm diligenter fugiatis vitia omnia, quippè quæ non parùm obstant desiderio vestro; tùm verò ipsam, sine quâ scientia haberi nulla potest, virtutem ac pietatem omni studio amplectamini.

Virtutem cùm dico, adolescentes, non intelligo eam quæ horrida sit atque atrox, morosa et tristis, intractabilis et dura; non eam quæ molli involuta et quasi sepulta otio, lucem conspectumque fugiat, amet autem in tenebris ignota delitescere: non eam denique quæ tota in specie posita, tota simulatione constans, tempus terat coacervandis et obscure musitandis prolixioribus precum formulis, in quarum multiloquio non deest plerumquè vanitas; piisque nugis quàm ambitiosè tam inaniter occupetur. Hæc absit ut à vobis desiderem. Neque rursus pietatis nomine intelligo necessum esse ut se quis abdat penitùs in claustra solitudinum, et in illis quasi sepulcris vivum spirantemque se contumulet. (Quarquam felices, quos in hæc asyla sanctitatis non inconsultus et juvenilis ardor; non temerarius et

præceps pietatis subito effervescentis impetus, non fuga laboris et ignavæ quietis amor: sed quos terrestrium rerum constans fastidium et contemptus, quos desiderium ardens collium æternorum, quos, ut olim in deserta Christum, ipse Dei spiritus agit atque impellit. Verùm à vobis ista non quærantur.)

Quænam sunt igitur vera germanæ solidæque pietatis officia, quæ in studiorum exercitatione christianum adolescentem decent? Deum imprimis ut amet ex animo, colat, veneretur; ut virtutis et officii tenax, pejus letho flagitium putet; ut adjunctum conditioni suæ laborem non tanquam impositum ab hominibus aut rejiciat superbè, aut morosè cunctanterque subeat; sed ut ab ipso imperatum Deo alacriter suscipiat, et impigrè exequatur.

Hunc si animum hodiè affertis ad nos, eundemque postea constanter retinebitis, benè est, adolescentes. Polliceor, spondeo, in me recipio fore ut laboris vestri fructum capiat uberrimum. Curæ modò sit Christum, quo ego et vos duce, præceptore ac magistro perindè utemur, his crebrò inter studia compellare vocibus: *bonitatem et disciplinam et scientiam doce nos.*

---

---

# ORATIUNCULÆ.

---

## ORATIUNCULA

### HABITA IN INSTAURATIONE SCHOLARUM.

AFFERO ad vos ex rusticâ peregrinatione non longam orationem, auditores; sed, quod potius duco, valetudinem firmam atque integram. Ausus non ita pridem, temerè magis fortassè quàm prudenter, facere periculum virium mearum in laudando regum maximo, jam tùm sic existinavi, hanc laboris mercedem à vobis mihi facilè concessum iri, ut solemne laudum vectigal quod singulis annis reginæ artium eloquentiæ à rhetore debetur, in hâc instauratione scholarum ei non persolverem. Atque ita, quod nunquàm antea potueram assequi, id mihi tandem hoc anno contigit, ut importuno scribendi onere exsolutus, ex urbe rus evolarem libero tranquilloque animo, et feriarum tempus, quantulumcumque illud est, visum est enim perbreve, totum in reficiendis otio viribus collocarem. Non igitur hodie pro solito more conquerar, ferias parte suâ maximâ et jucundissimâ truncatas esse atque mutilatas. Apposuimus lucro pauculos istos dies, eosque otiando, rusticando, ambulando, peregrinando bellè consumpsimus.

Ea interim vidimus, quorum superstes cogitatio, altèque infixæ mentibus admiratio animos nostros etiamnum quàm suavissimè recreat. Contemplati sumus avidè et otiosè stupendas illas moles, quibus Ludovicus Magnùs, ut hostium sic naturæ victor, per longa agrorum spatia, per aspera locorum, per montium altitudines, per profunditates vallium, penè dicam, per medium aërem, novo flumini novam molitus est viam. Nunc quidem interrupta pendent opera, propter repentinos belli apparatus. At faxit belli pacisque summus arbiter Deus, ut restitutâ pace toti Europæ, quam terror iste subitus latè consternat universam, brevè redeant incruentis manibus ad intermissum opus nostri milites, neque deinceps ullum aliud bellum quàm cum naturâ gerant; nullos nisi ex eâ triumphos reportent, laurosque suo tantùm sudore tinctas colligant. Tunc absoluto demùm opere, quis non stupebit, cùm intuebitur regium amnem ab ortu suo ad Versalias usque valles per milliaria ampliùs quadraginta deductum, modò æquâ planitie ferri excavato recens alveo, modò, veluti terrâ repentè absorptum per occultos canales et subterraneos meatus, ex altis montibus in ima vallium præcipitem labi, et indè eodem tenore non vi coactum, non arte adjutum, non protrusum machinis, sed proprio et naturali actum impetu, in aliorum juga montium rursùs emergere; mox per arduum pontem et stratas pulchro lapide vias evectos altè, et, ut ita dicam, pensiles fluctus non sine quâdam superbiâ volvere; denique, post longum iter, admissum tandem in Versaliam, adductas è longinquo et quasi vectigales aquas ultrò offerre domino loci, et in mille diductum rivulos, in varias mutatum formas, hortum totius mundi

pulcherrimum peregrinis quidem sed valdè pretiosis fontibus irrigare? Hæc nos tantummodò inchoata vidimus; et tamen sic stupore defixi hærebamus, vix ut oculis ipsimet nostris possemus credere.

Putabam ejusmodi spectaculo omnem omninò consumptam esse penitùsque exhaustam admirationem, nec ad tantam rem posse quidquam accedere: fallebar, auditores. Supererat aliud in diversâ parte longè illustrius, longèque majori dignum admiratione spectaculum, Oceanus. Dicam enim liberè quod sentio: illa operum magnificentia, immensæ moles munitionum, aggerum, substructionum; depressi montes, adæquatæ solo valles, amnes è suo alveo in alienum detorti; ista omnia, si cum Oceano comparentur, nulla sunt. Ita est, auditores; ista omnia vel uno maris fluctu longè superantur, penitùsque obruuntur. Hoc nempè opus hominis est, illud verò Dei, *qui facit mirabilia magna solus*.

Occurrebant alia quidem benè multa, quæ cum pulchritudine suâ, tum etiam, ut vulgò fit, novitate oculos in se nostros converterent, portùs amplitudo, navium forma, elegantia, nitor; projecti in mare aggeris longitudo; sed tamen littus maris, brutum licèt et asperum, nos ad se continuò revocabat; nec nisi ægrè poteram ab eo divelli. Amabam illuc iterùm atque iterùm reverti; usque et usque contemplari admirabilem illam infinitatem aquarum, in quâ tanquàm in speculo præpotentis Dei celsa majestas tam clarè cernitur. Ac mihi quidem juxta littus erranti veniebat sæpè in mentem Scipionis et Lælii, quos aiunt, exutâ senili gravitate, ultròque senatoriâ majestate depositâ, solitos esse animi relaxandi causâ conchas et umbilicos ad

Lucrinum legere. Nos juvabat velle frustrâ metiri oculis immensam latè patentis in omnes partes Oceani vastitatem. Ludus erat, contentâ acriter acie oculorum, certare quis dissitas longè naves medioque fluctuantes Oceano per longa interjecta spatia atque interjacentes umbras, tanquam inter nubes, primus apprehenderit. At imprimis non poteram satiare me admirando æstus maritimos statis quibusdam horis certisque legibus accedentes et recedentes. Afficiebar incredibili voluptate cùm intuerer longè venientes tumidos fluctus, aliosque aliis impositos magno impetu per loca confragosa ferri, et repentè ad arenam cum ingenti fragore fractos et in spumam elisos redire in seipsos placidè, subitoquè evanescere. Diceres pelagus, quasi conspecto in arenâ Dei digito, revereri supremam conditoris sui majestatem, trepidumque repentè refugere, memor scilicet illius edicti, quod in ipso mundi nascentis ortu semel acceptum inviolatè servat: *usque huc venies, et non procedes amplius, et hinc confringes tumentes fluctus tuos.* Certè cùm ita subitò recedentes suâ sponte fluctus videbam, libebat exclamare: *quid est tibi, mare, quòd fugisti?*

Hæ sunt innocuæ eademque jucundissimæ voluptates, quæ mihi molestiam absterserunt omnem præteriti laboris, vegetumque et alacrem ad novos labores exsorbendos effecerunt. Vestrum est, adolescentes, iisdem quoque animis ad repetenda studia accedere. Si unquam, hoc certè anno, opus est vobis ardore, studio, alacritate ad discendum. Eloquentiam quæritis, hoc est ut pulcherrimam artium omnium, sic et longè difficillimam. Velim igitur vos inter meque exardescat pulchra contentio laboris ac diligentiae, ut et vos scholæ nostræ dignita-

tem, et ego hujus palæstræ nomen sustinere possim; atque ita utrinque concordibus studiis laudem famamque tueamur academiæ principis, quam ubicumque florentem non solùm sine invidiâ, sed etiam cum gaudio intuebor. Dixi.

---



---

## ORATIUNCULA

*Habita ad honorandam Gallorum nationem, cùm nominandus esset ab eâ pastor parochiæ SS. Cosmæ et Damiani (a).*

A SACRO crucis signaculo et invocatione sanctissimæ Trinitatis auspicianda censui hæc comitia, sapientissimi decani, proceres academiei, quæ tota ad Christum, ad Ecclesiam, ad religionem pertinent. Nemo vestrum ignorat agi nunc de substituendo pastore in locum demortui clarissimi viri M. Nicol. Berbis, qui dùm viveret, præerat parochiæ SS. Cosmæ et Damiani.

Aiebat olim piè non magis quàm ingeniosè perillustri regina, cupere se ut toto regni sui tempore, si fieri posset, immortales essent episcopi, ne scilicet eos designandi formidanda necessitas sibi incumberet. Cuperem pariter, pace vestrâ dixerim, proceres academici, ut ad alios devolutæ essent vices eligendi orbæ Ecclesiæ pastoris, nec suffragiis nostris commissa esset res tam periculosa, tam anceps, tam lubrica, tanti ad æternam salutem momenti. Non enim hodiernæ deliberationi nostræ vulgare quid et solitum proponitur, ubi possit esse aliquis vel amicitiae, vel commendationi, vel ulli humano affectui locus.

Agitur omninò divina res : agitur salus anima-

(a) M. Rollin étoit procureur de la nation de France lorsqu'il prononça ce discours.

rum : agitur Christi ipsius hæreditas. Summus ille pastor vestris hodiè suffragiis commendat traditas sibi à patre oves, quas suo sanguine redemit, quas hic suo corpore pascit, quibus seipsum mercedem in cælo destinat. Exigit ille à vobis, non solùm ut eas non tradatis homini indigno, quod longè abest à religione vestrà. (*Quicumque autem pro se postulat beneficium, cui annexa est animarum cura, ex ipsâ præsumptione redditur indignus. Sunt hæc ipsamet verba ex articulis Sorbonæ recèns editis exscripta, ut et quæ sequuntur : quæ diligenter attendatis velim ; paucis enim vocibus nobis officium nostrum præscribunt, quod non humanâ lege aliquâ, sed naturali atque adeò inviolabili jure nititur. Beneficia ecclesiastica semper conferenda sunt dignioribus, seu ad illa magis idoneis ; præsertim ubi annexa est animarum cura.... Qui secùs fecerint, peccati gravis rei sunt.*) Exigit igitur Christus à vobis, non solùm ut oves suas non tradatis homini indigno ; non solùm ut eas homini probo, homini pio, homini digno committatis ; quæ quamvis magna et rara sint, non sufficiunt tamen : sed ut optimum quemque, sanctissimum quemque, dignissimum quemque præficiatis huic muneri, quem vos talem bonâ fide, et ex intimâ animi conscientiâ, sine ullo humani affectûs præjudicio noveritis : in quo perspecta jamdudùm fuerit aliena mens à lucro, à fastu, à superbiâ, à deliciis ; cujus benè nota sit indoles in sublevandis pauperibus munifica et liberalis ; cui insit non mediocris rerum ecclesiasticarum scientia, promptaque et expedita dicendi vis, *ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ, et eos qui contradicunt arguere ; qui sit christianâ prudentis animi solertiâ præditus, ut possit in varias se formas vertere, omnia fieri ad lucrandas ani-*

mas; præter hæc autem, et super hæc omnia, in quo sit sincera et fervens pietas, zelus ingens salutis animarum, studium acre veritatis, ardens amor Christi, et sponsæ ejus Ecclesiæ.

Scia ex ipsâ nostrâ natione, feracissimâ præstantium in omni genere virorum, ejusmodi pastorem eligi posse; cupioque vehementer ut ita res succedat. Sed si quid obstiterit quominus qui ex nostris, dignissimi videbuntur, à vobis designari possint, et foris occurrant digniores, oro obtestorque vos, proceres academici, per conscientiam vestram, per spem salutis æternæ quæ indè pendet, per sanguinem animarum quem de manu vestrâ requiret Deus, ut ne intra angustos vel nationis vel academiæ nostræ fines hærendum esse arbitremini. Revocate in animum egregiam illam vocem imperatoris romani, dignam sanè immortalis seculorum omnium memoriâ. Galbam intelligo, cùm Pisonem adoptaret. *Augustus*, inquebat ille Pisonem alloquens, *in domo successorem quæsit; ego in republicâ.... Est tibi frater pari nobilitate, natu major, dignus hâc fortunâ, nisi tu potior esses.* Videtis ab eo non dignum modò, sed digniorem; eumque non intra familiæ limites, sed in toto imperio quæri. Pudeat nos, homines christianos, minùs recta, minùs generosa pro Christo sapere, quàm principem ethnicum pro humanâ gloriâ.

Expectat arrectâ spe et votis tota civitas, quale vos, qui estis magistri in Israël, cæterisque ad pietatem instituendis destinati, quale vos exemplum, in negotio certè ad religionem pertinente, daturi sitis. Expectat imprimis non sine gravi curâ et sollicitudine hujus nostræ deliberationis exitum, quo nos pastore et patre gloriamur, eminentissimus

cardinalis Noallius. Significatum ille vobis per me voluit quanti totam universitatem, quanti præclaram facultatem artium, quanti peculiariter faceret honorandam Gallorum nationem, cujus maxima pars è suis ovibus constaret; vestra sibi jura, vestra privilegia fuisse hactenùs et fore semper pretiosissima; ea illæsa atque illibata servari velle, ideòque neminem à se ne levi quidem indicio designari, ne quid libertati vestræ detractum esse videatur: unum se modò à vobis, pro suo munere pastoris et patris, unum se à vobis enixè ac vehementer iterùm atque iterùm postulare, ut velitis vacanti Ecclesiæ pastorem eligere quàm fieri poterit dignissimum.

Eadem vobis à magistratibus libertas relinquitur, nec stabit per illos quominùs religionem vestram et conscientiam ducem sequamini. Senatùs princeps illustrissimus, sub cujus auctoritatis umbrâ sibi vires et præsidium ambitus quæsierat, ipse auctor, impulsor, adhortator fuit, ut tam grave munus, tantique ad salutem animarum momenti, nonnisi optimo et dignissimo cuique nostra natio conferret, eique suum suffragium, suam omnem, quamcumque apud vos obtineret, gratiam astipulari voluit.

Erit mirus iste principum utriusque ordinis consensus documentum illustre posteris, ne vel magnates deliberationibus nostris suam interponere auctoritatem velint, quarum moderatrix una debet esse religio; vel nos magnatum prensationibus fidem et conscientiam nostram convelli patiamur.

Secedite igitur, sapientissimi decani proceres academici, in vestras tribus, de proposito negotio deliberaturi, postquàm tamen audieritis æquissimum censorem, et brevi oratione sancti Spiritùs opem imploraverimus; memineritisque Christum vestris deliberationibus testem et judicem interesse.

## PRIMA SUPPLICATIO

APUD SORBONAM.

16 decembr. 1694.

INCIDIMUS in ea tempora, auditores, quæ, si unquam, certè nunc haberi solemnem de more supplicationem maximè flagitant. Ingruerant jampridem in nos, et etiamnùm maximâ ex parte incumbunt gravissima omnium malorum, quibus conflictari humana conditio potest, bellum atrox, tristis egestas, dira morborum lues, rerum verò academicarum status profectò miserabilis : quæ si quis ab divinâ in nos irâ proficisci dubitet, is non solùm communi sensu, sed etiam religione careat necesse est.

Non est ejusmodi bellum hoc, quo nunc Europam videmus omnem conflagrare, qualia fortassè antehac plurima extiterunt, quæ ab exiguis profecta initiis invaluerunt paulatim, tandemque ipso tractu temporis debilitata faciles exitus habuere. Conceptum clam et quasi in tenebris furtim alitum hujus belli incendium exarsit derepentè eâ vi eoque impetu, vix ut durare diutiùs posse videretur. Tota ferè in nos armata subitò et suis quasi convulsa sedibus Europa; Angli, Batavi, Germani, Hispani communibus odiis armisque Galliam nostram impetentes; constrata utrinque formidando classium apparatu maria; vastatæ hostium florentissimæ provinciæ, diruta solo oppida, in vastam et atram solitudinem conversa Germanorum opulentissima regio:

hæc cruenti belli præludia. Nec dispar exitus. Quantum indè terrâ marique fustum sanguinis! Quot milia mortalium ferro absumpta! Quis annus, quis locus, quod flumen non insigni aliquâ hostium clade nobilitatum est? At cruor, cædes, direptiones, classium incendia, urbium ruinæ, agrorum vastationes, hæc omnia totidem quasi nutrimenta belli sunt, quibus alitur, quibus fovetur, quibus in dies magis ac magis recrudescit, tantus divinâ irâ populorum animos furor, tanta rabies occupavit! Neque tam atrocis belli finis aut exitus apparet. Humanæ providentiæ clausa, abrupta, desperata omnia videntur, nisi placatus bonorum precibus ac lacrymis Deus ipse tandem succurrat.

Poterant tamen utcumque æquo animo ista belli incommoda tolerari: immò juvabat etiam pro majestate regum, pro sanctitate religionis, pro salute Ludovici a quâ nostra pendet, pro ipsâ incolumitate Galliæ aliquid perpeti; quanquam singulari prudentiâ et virtute Ludovici nondùm ferè ad nos pervenerat sensus tot malorum. At invecta derepentè unius anni calamitas improvisâ frumenti caritate et inopiâ, omnia subito prostravit. Atque ut prophetæ verbis utar: *Vindemiavit nos Dominus in die iræ furoris sui. Omnis populus gemens et quærens panem: dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam. Defecerunt præ lacrymis oculi nostri, conturbata sunt viscera nostra, effusum est in terrâ jecur nostrum super contritione populi, cùm deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi. Matribus suis dixerunt; Ubi est triticum? cùm deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis: cùm exhalarent animas suas in sinu matrum suarum. Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. Vidit afflictionem nostram,*

*et misertus est.* At supersunt adhuc et aliquandiù supererunt quasi cicatrices et vestigia vulnerum ab irato Deo nobis inflictorum.

Agros, urbes, provincias latè pervagata est, penè dixi, populata est egestas atque inopia. Neque deflenda tantùm calamitas eorum hominum, quos videmus gregatim circuire compita, circumferre flebiliter per oculos et ora civium paupertatem suam, obsidere fores, persequi nos per vias, in ipsa templa grassari, et improbis clamoribus interrumpere ipsa sacra malè pertinaces. Deploranda multò magis paupertas quæ muta silet, quæ in tenebris obscura se abscondit, quæ lucem turbamque fugitat. Scilicet induratæ illæ quotidianis laboribus opificum manus, et solitæ antehac honestis sudoribus uxori ac liberis victum quæritare; otiosæ jam ac vacantes ob calamitatem temporum, nequeunt ostiatim ad emendicandum panem turpiter porrigi. Ita sæpè inter famelicos liberorum greges, cum dolore et occultis gemitibus, in silentio sæva toleratur fames. Neque illic constitit paupertas: penetravit etiam opulentissimas domos, et in ipso luxu vestimentorum ac superbarum ædium magnificentia delitescit. Hoc autem cœlestis iræ flagellum esse, si ignoramus miseri; si negligimus impii.

Quid! morborum ista vis ac quædam veluti contagio quæ, per urbes et agros aliquandiù grassata, crebris ac plerisque etiam repentinis funeribus penè singulas penetravit domos, nonne apertè clamat sævire in nos iram supremi numinis, nostrisque cervicibus aggravatam incumbere ultricem ipsius manum? Quis non per hosce menses privatam expertus jacturam est? Quis non doluit ereptum sibi aliquem

subità nec opinâ morte ex affinibus aut amicis? Circumsonant quotidie aures nostræ tristibus nunciis de morte aut periculo propinquorum. *Verè nunc circumdederunt nos dolores mortis, et pericula inferni invenerunt nos.* Quodnam autem cœlestis iræ majus indicium quàm quòd fatalis illa morborum procella incubuerit præsertim sanctissimis Ecclesiæ ministris, raptisque aliquot in locis velut turbine aliquo pastoribus, mœrentes ac desolatos greges afflixerit. Equidem cùm crebras illas audio mortes sacerdotum Dei sanctissimorum, cernere mihi videor in manibus vastatoris angeli gladium illum Domini, terribilem gladium, qui replet omnia morte, qui inebriatur cruore ac cœdibus, qui devorat carnes occisorum: juvatque cum prophetâ tali spectaculo attonitum ac paventem exclamare: *ô mucro Domini, usquequò non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile.*

Academiæ verò nostræ præsentem statum, aut potiùs solitudinem, nolite, quæso, auditores, longiùs à me deplorari. Date hanc veniam amori in illam meo, ut ne cogar optimæ matris vulnera dicendo renovare. *Quomodò sedet sola civitas, olim plena populo? facta est quasi vidua domina gentium. Egressus est à filia Sion omnis decor ejus. Facti sunt hostes ejus in capite: inimici ejus locupletati sunt.*

Inter tot angustias justam numinis iram placare meditantibus, satis ipsi per vos intelligitis quo sit animi affectu, quo studio pietatis, quo ardore fidei habenda hæc supplicatio. Instructis ordinibus, et ad quamdam veluti pugnam accincti paramus inferre vim ipsi Deo, et ab ipso precibus ac lacrymis impetrare, immò extorquere pacem illam, jucundam pacem, tam diù votis expetitam pacem, quam mundus dare

non potest. *Induamus itaque armaturam Dei, lorica  
justitiæ, scutum fidei, galeam salutis, gladium spiritûs.*  
Procedamus quâ decet reverentiâ ad augustum illud  
Sorbonæ templum, hoc est ad ipsum sacrarium reli-  
gionis, non tam superbarum ædium magnificentiâ,  
quàm incolarum pietate ac doctrinâ celebre. Porte-  
mus ante conspectum Dei pias academiæ preces pro  
religione, pro Galliâ, pro stirpe omni regiâ, impri-  
mis pro optimo parente nostro Ludovico, qui unicus  
regum ac religionis vindex, unicum ipse defensorem  
habet Deum: det illi vires, det robur, det sanitatem:  
tot ejus triumphis cumulum addat, undè pendet et  
nostra et populorum felicitas, stabilem ac diuturnam  
pacem.

---

## SECUNDA SUPPLICATIO

AD ÆDEM SACRAM SUB INVOCATIONE SANCTI  
JOANNIS VULGO IN GRAVIA.

18 martii 1695.

**N**ON morabor vos longo sermone, auditores. Qui tam alacriter, penè dicam è substantia vestra, consulistis ad sustinendos belli sumptus, non indigetis admonitione nostrâ, ut iidem nunc in hâc solemnî supplicatione ad impetrandum divinitùs belli finem preces et vota conferatis. Hujus officii satis unumquemque admonet privata res et propria utilitas; quæ haud scio an sit apud plurimos omni aliâ re efficacior. Sic enim sumus plerique: parùm nos tangunt publica; privatæ autem rei jactura vel levior ad vivum urit. Quanquam hoc tempore non possumus conqueri, academiæ nostræ gravius injunctum esse onus, si onus id vocandum est, quod et obsequio in regem, et pietati in Deum tribuitur. Multò plura à nobis et graviora exigunt atque impetrant imperiosæ mentis dominæ suæ cujusque cupiditates, quibus quis non etiam ex optimis viris vectigal aliquod et tributum ex opibus suis solvit? Juvat igitur suffurari nonnihil istis cupiditatibus, quod in belli sumptus impendatur: juvat detrahere aliquid commoditatibus nostris, undè publicas necessitates sublevemus. Et certè si quid apud nos amor patriæ, si pietas valet, si Galli sumus, si verè christiani, debet vehementer unumquemque nostrùm afficere ista cogitatio. Dùm tot millia hominum pro salute et in-

columitate nostrâ vitam ac sanguinem profundunt; ego interim securus ac quietus pauculâ largitione opum mearum, vastitatem à regni finibus, incendium à nostris urbibus, perniciem ac ruinam à templis arceo. Hæc enim omnia nobis minitatur infensus hostium furor; hæc Ludovicus suâ prudentiâ, militum brachiis ac viribus, nostris verò subsidiis propulsat. Accedit hæc quoque non mediocris consolatio: munus istud nostrum, quantulumcumque est, integrum et sine ullo intertrimento perventurum ad regias manus. Nihil indè decurtabunt, nihil intercipient avidæ manus quorundam hominum quibus nihil satis est. Faxit tantummodò Deus, ut donum illud quod hoc primùm anno libenter offerimus sit etiam ultimum.

## TERTIA SUPPLICATIO

APUD BENEDICTINOS SANCTI GERMANI IN PRATIS.

18 jun. 1695.

QUAM ædem petitori sumus hodiè ad supplicandum Deo optimo maximo pro publicis et privatis necessitatibus, auditores; ea est ejusmodi, quæ et precibus nostris efficaciam addere sanctitate loci, et moribus præclarum exemplar suppeditare possit pietate incolarum. Nulla quippè domus est ubi acrius ferveant studia doctrinæ, ubi major sit modestiæ locus, ubi solida magis ac sincera pietas dominetur.

Dicatis hanc esse nobilem studiorum omnium officinam. Suus illic unicuique pro variâ indole ingenii proprius ac peculiaris labor, sua singulis ad scribendum destinata materies. Hic hebraicæ linguæ asperitatem devorat: ille græcis litteris totum se devovet: alter, velut Ægyptiis pretiosa vasa subripiens, veterum auctorum profanas opes sacris litteris ac veritati inservire cogit: alter, vetustatis vel remotissimæ curiosus scrutator, historiæ lucem infert: alii sanctorum patrum scripta aut doctis interpretationibus illustrent, aut auctiora quàm antehac et emendatiora in lucem edunt. Prodirent ipsi quoque in publicum sacri oratores, sineret solitudinis amor, nec eloquentiæ famam cæteris concederent: at perosi turbam ac strepitum, suisque tenèbris et silentio inclusi malunt, et sibi ipsis periculosam minùs, et ecclesiæ magis utilem navare operam.

Neque enim ii sunt qui vagi per urbem, fusi per

domos, inserentesque se rebus alienis, et familiarum secreta rimantes, tempus otiosè terant: non ii sunt qui vani rumoris auram aucupentur, et nescio cujus gloriolæ inani fumo se pascant. Arcta solitudo quam religiosè servant, plurimum relinquit labori locum: solitudinis tædium levant intermixtæ laboris vices: studiorum illis merces et stimulus non propria fama, sed publica utilitas: quod alibi nutrimentum superbiæ est, fit apud eos modestiæ incitamentum: quantò quisque plus doctrinæ adeptus est, tantò conspicitur modestior. Videatis ibi homines summâ virtutis et doctrinæ famâ celebres et conspicuos, penè dicam ignotos sibi ipsis, et ingenuâ quâdam simplicitate mentis verè pueros. In eorum vultu, in dictis, in factis elucet modestia: nullus de se ipsis sermo, nulla ostentatio ingenii, nullus cæterorum contemptus. Laudem verò sic fugiunt et reformidant ut cæteri appetunt.

Nec miror nihil sibi quidquam arrogare, qui intelligunt *omne datum optimum et omne donum perfectum desursùm esse, descendens à patre luminum*. Multò plus enim illi, reor, orando proficiunt quàm studendo; felices, quibus nullum vacat à labore aut pietate tempus! Jejuniarum penè quotidianâ consuetudine domita et velut subacta mens, studiis meliùs vacat: studiorum honestâ et innocenti voluptate recreatus animus alacrior ad officia christianæ pietatis redit: ita nec pietas studiis, nec studia pietati officiunt.

Hæc beatorum hominum vita, hæc illis propria laus: à quâ nos quantum absumus. Dolenter magis quàm contumeliosè dicam, auditores: non amamus satis studia litterarum: seu privato nimis lucro inhiantes, seu temporum calamitate debilitati ac fracti,

seu territi nonnullis, quæ devorandæ sunt, difficultatibus, abjecimus nobilem laboris æmulationem. Quî stabit interim academiæ nostræ decus et existimatio? Transierint ad alios opes, dignitates, potentia, gratia: etiamne studiorum gloriam nobis eripi patiemur, partem unicam, quæ jam supersit, sed longè pretiosissimam amplæ illius hæreditatis quam à majoribus accepimus?

Nolim tamen sic laboris et studiorum æmulationem inter nos accendi, quidquam ut de modestiâ, quæ nobis quoque convenit, detrahatur. Nam plerique sic sumus: si quos nobis natura ingenii igniculos largita est, si quid doctrinæ aut famæ peperit labor, facilè vano fastu intumescimus. Quanquàm quid illud est, quod nobis tantos spiritus facit? quid oratoria facultas? quid poëtica vis? Metiri syllabas diligenter, pedes numerare anxie, servare vocum discrimina, verba alia aliis consuere, hinc et indè veterum sententias, et voces corradere in unum opus, et malè dissimulata furta in laudem ingenii ac gloriam vertere. Quæso vos, auditores, si his tantoperè gloriamur, quàm miseri sumus ac ridiculi. Non pudere potiùs debeat ejusmodi nugis tantùm temporis, tantùm laboris perdere: torquere et excruciare animum ad eruendam vocem aliquam: contra litteras ac syllabas interdùm dies integros infeliciter et inutiliter luctari; consumere totam mentis vim et aciem in hoc ingrato et sterili labore, et duram atque indocilem memoriam repetitis millies et ad nauseam usque decantatis vocibus onerare? Hæ nugæ sunt, hæ ineptiæ, quibus nos viles homunculi, sed toti fastu tumentes, superbimus.

At desinent esse nugæ et ineptiæ, si has religio et pietas consecravit. Hæc enim rebus vel minimis et

abjectissimis pretium et dignitatem addit. Hanc igitur sectemur, auditores: hanc præ cæteris unam investigemus: ingressi ædem illam, quam velut doctrinæ, modestiæ, pietatis illustre domicilium licet intueri; postquàm publicas necessitates Deo optimo maximo commendaverimus, regis christianissimi salutem, regis prosapiæ incolumitatem, tranquillitatem populorum, frugum ubertatem; ad Christum conversi, unicum magistrum, et doctorem et præceptorem nostrum, his prophetæ vocibus utamur: *bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce nos.*

## QUARTA SUPPLICATIO

## AD VICTORINAM ÆDEM.

5 oct. 1695.

NESCIO quomodò et sacræ hujus supplicationis celebritati, et hominum academicorum votis congruum magis videtur, auditores, eas domos petere, quæ antiquitate suâ quamdam præ se majestatem ferunt, et ob amorem studiumque litterarum peculiari quâdam nobiscum affinitate conjunguntur. Talem esse eam ædem quam hodiè petaturi sumus, nemo vestrùm ignorat.

Fuerunt hæ velut incunabula vagientis adhuc seque primùm in lucem exerentis theologiæ: faustis ibi sub penetralibus doctorum hominum felicibus curis et pio labore vires paulatim ac robur assumpsit: sub his tectis cœpit illa confluentibus undecumque populis oracula sua pandere: ita ut dici quodammodò possit natalis hæc theologiæ domus, cui et originem ferè suam debuit, et illius incrementa gloriæ quam nunc apud nos obtinet.

Nec defuerunt exindè celebres virtute et doctrinâ viri, qui hanc præclaram existimationem sustinerent. Famæ sibi à majoribus quasi per manus traditæ retinens domus, summorumque singulis ætatibus hominum ferax, semper secum ipsa certavit, ne longo tractu temporis degener aut effœta videretur. Quàm ibi constanter exulta fuerint studia doctrinæ, testatur dives illa et illustris bibliotheca doctis semper hominibus patens, quam ego jure dixerim

publicum academiæ nostræ atque etiam civitatis thesaurum, communemque studiorum et eruditionis officinam.

Stat illic suus quoque artibus nostris honos, nec ibi musæ hospites et peregrinæ sunt; immò tanquàm in suo florent ac dominantur, excultæ diligenter ab eo viro, qui totus est poëta. Poësim ille quidem summam in laudem extulit, sermone purus, verbis felicissimè audax, sententiis pressus et elegans, carminum majestate non minùs quàm lenitate commendabilis: parùm mihi tamen effecisse videretur, nisi eandem poësim religionis sanctitati servire docuisset. Per hunc ejecta è templis nostris latini sermonis barbaries: per hunc inducta sacris cantibus mundities simul et majestas digna Deo quem celebrant. Pro quo illius in nos omnemque Ecclesiam immortalis beneficio non possum hîc non precari præstantissimo poëtæ, ut quos suis carminibus tam dignè cecinit, eorum sit et virtutis constans imitator, et felicitatis perpetuus comes.

Quod pertinet ad proprias victorinæ domûs leges, normamque vivendi, illa studiorum exercitationi maximè congruit. Æquabilis apud eos et simplex vitæ tenor, sibique constans qualis ab incepto processit, et in neutram partem nimius. Non atterit ibi vires corporis durus horridæ pœnitentiæ rigor: non frangit mentis vim et aciem nimium laxa molities. Communis victus, nec ferè à vulgari abhorrens: servatæ tamen diligenter nocturnæ preces, et pertinaciter retenta veterum temporum laudabilis illa consuetudo mediâ nocte surgendi ad confitendum Deo, satis arguit retinentes antiquitatis viros ibi ipsis non parcere.

Austeritas vitæ permittitur ibi potiùs arbitrio sin-

gulorum quàm imperatur. Nam in illâ communis vitæ mediocritate, licet tamen sine ullâ cæterorum invidiâ, aut sine jactationis metu, asperiozem sectari viam. Videas ibi qui innocenti simplicitate morum, docilitate mentis semper in obsequium pronâ, fervore pietatis in dies ardentissimo, modestiâ assistendi ad aras penè dicam angelicâ, latente et arcanâ jejuniorum austeritate, denique arctâ solitudine et rigido silentio, famosæ illius et sanctæ domûs quâ se nostra tantoperè non immeritò jactat ætas, laudem plurimis abhinc annis constanter æmuletur.

Adeamus ergo cum fiduciâ ad ejusmodi tam sanctam ædem, precesque nostras quâ decet pietate et fide, præsertim in his difficillimorum temporum angustiis, potenti Deo exercituum, eidemque pacis domino offeramus. *Clamemus in cælum, et miserebitur nostrî Deus noster. Inimici quidem veniunt ad nos in multitudine contumaci, ut disperdant et spolient nos: ad impetum eorum ne timuerimus. Si Dominus nobiscum sit, pugnetque pro nobis bellator fortis, conteret eos ante faciem nostram. Tua est potentia, tuum regnum, Domine; tu es super omnes gentes: da pacem Domine, in diebus nostris.*

## SUPPLICATIO

HABITA APUD BERNARDINOS.

Die 20 jun. 1696.

QUI nuper Ludovico Magno vestrū omnium nomine solemne laudum vectigal utcumque persolvimus, auditores, debemus nunc eidem longè aliud officii genus, multoque pretiosius vectigal singuli persolvere; publicas ad Deum pro ipso ejusque regali familiâ preces intelligo. Est hæc maximè sincera studii et obsequii nostri in regem christianissimum significatio, qualem et principis academiæ solida pietas, et ipsius Ludovici non fucata religio postulat. Nam quantacumque sit in colligendis ejus laudibus oratoris eloquentia, quid illa demū Ludovico Magno prodest? Ad summum videri debet *velut æs sonans aut cymbalum tinniens*, cujus strepitus brevem fortassè audientibus afferre voluptatem potest, ad aures verò regias ne quidem confuso sonitu pervenit; et, si perveniat, ut esse debent christiani principis religiosæ aures, omnemque ferè laudem respuentes, fortassè insuavis et molestus videatur. Non loquor de ipso oratore, cui si quis inest religionis sensus, non tantus esse debet in conquiendis verborum et sententiarum elegantissimis labor, quantus in cavendo ne, ut est veri falsique breve confinium, oratio sua à veritate deflectat et degeneret in adulationem.

Nihil ejusmodi metuendum est in hoc pietatis officio, quod nos hodiè christianissimo principi persolvere meditamur. Licet, immò necesse est, toto animi, cordisque et vocis affectu laudibus indulgere, sed divinis; summiq̄ue numinis misericordiam toties jam expertam rursùm pro Ludovico Magno totis viribus implorare, præsertim in hoc temporis articulo, cùm undique numerosi et formidabiles exercitus in procinctu et mutuo conspectu stantes agendæ rei opportunitati imminent, avidâque et inquietâ expectatione propinquorum eventuum, undè pendet hujusce belli exitus, arrectos in se totius Europæ oculos convertunt.

Instat quoque et premit alia non minùsurgens necessitas, quæ nos saltem præteriti recordatione admonere officii nostri religionisque debeat, fructuum terræ impetranda cœlitùs ubertas et copia. Quò sumus nuper redacti angustiarum unius anni calamitate! Quæ pestis, quæ clades, quis hostium furor tantùm potuit importare vastitatis, quantum intulit brevis ista necopina sterilitas? *Oculi omnium in te sperant Domine, et tu das escam illis in tempore opportuno. Dante te illis, colligent: avertente autem te faciem, turbabuntur.*

His de causis, aliisque quas nemo vestrùm ignorat, hodiè supplicatum imus. Imus verò in eam ædem, quæ remota à tumultu, et in mediâ urbe solitudinis laudem retinens, precibus faciendis videri debet aptissima. Utinam divi Bernardi et ejus discipulorum exemplo discamus pietatis ardorem cum doctrinæ studio conjungere! Beati illi solitudinis amatores et incolæ, qui aliàs ima vallium aut sylvarum profunditates habitant, relicto ad tempus secessu

suo in academiam nostram commigrant ad excellendos doctrinæ studio animos : commigremus paulisper ipsi quoque in eorum domum, quam in urbibus unicam habent, ibique hauriamus amorem solitudinis, quæ et studiis et pietati pariter convenit.

## SUPPLICATIO AD \*\*.

QUAM ardentibus votis jamdiù pacem omnes exposcimus, en illa tandem è longinquis montibus ostendere se nobis incipit, auditores ornatissimi : jucunda pax, terris amica pax, hominum præsertim litteratorum tranquillitati necessaria pax; cujus vel ipso nomine, ac penè dicam odore recreata jam Gallia, immò omnis latè Europa quodammodò reviviscit. Enimverò satis superque sentimus quid sit bellum. Deus immortalis! quis monstri illius furor? secum trahens domorum incendia, urbium strages, agrorum vastationes, internecciones populorum, omnia latè populatur : homines priùs amicos signo repente dato in mutuam perniciem armat : agris colonos, oppidis cives, sponsis conjuges, matribus natos, omnibus quietem, tranquillitatem, bona, fortunas eripit. Quale igitur bonum est, quàm præstans et cœleste donum solida et diuturna pax, quæ sola tot malis mederi potest? Illa eodem tempore et arma ex manibus, et odia ex animis extorquet. Illa regali scilicet hymenæo comitata, victis urbes, victori quietem, populis concordiam, securitatem pelago, agris fertilitatem, artibus decus, denique ipsi etiam religioni splendorem restituit. Hanc verò subitæ felicitatis, nisi nos fallit animus, penè certam exploratamque spem, oblatam nobis eo tempore, quo novus bellorum furor abruptis desperatisque pacis conditionibus quasi ex integro recrudescere videbatur, hanc, inquam, subitæ tranquillitatis spem cuinam debemus, auditores? Uni illi

in cuius manu populorum et regum corda sunt : qui ex ipso tempestatum sinu repente serenitatem educit : cuius voci venti et mare obediunt : qui legem hanc furenti bello pariter et æstuanti pelago ponit *huc usque venies, et non procedes amplius, et ibi confringes tumentes fluctus tuos.* Quemadmodum enim in æstu maris cernimus longè venientes tumidos fluctus, aliosque aliis impositos magno impetu per loca confragosa ferri, et repente ad arenam cum ingenti fragore factos et in spumam elisos, quasi inspecto in arenâ digito Dei redire in se ipsos placidè subitoque evanescere : ita bellorum furor, cum sævit violentiùs, nullisque hominum artibus videtur placari posse, jubente Deo subito ponit ac sedatur. Confirmet hoc tantummodò Deus quod operatus est in nobis. Id ab illo suppliciter postulaturi pergimus in eam ædem, quæ illustribus maximarum virtutum exemplis et odore adhuc fragrans, pietatis famâ non ultimas tenet in hâc principe civitate partes, sive pastoris vigilantissimi actuosâ pietate, acri et indefesso labore in curandis ovibus, moris antiqui singulari scientiâ, tenerrimo amore in pauperes; sive etiam viciniâ sanctæ et eruditæ domûs, quæ ecclesiasticæ disciplinæ tenax, sanæ doctrinæ custos, solidæ pietatis maçistra, hactenùs in publicum religionis commodum maximè floruit, magisque ac magis in posterum novo duce reflorescit. Sed antequàm eò pergamus, peto à vobis, ut, etc.

## IN COMITIIS RECTORIIS.

Die 16 decemb. an. 1695.

PERINDÈ esse nunc quidem intelligo, auditores, litterariam hancce rempublicam regere et gubernare in pelago ratem. Quò magis è portu recedas, et in altum progrediare longiùs, hoc se vastius aperit mare, gravioresque procellæ imminent. Convenit minùs fortassè publicæ utilitati solitus ille navigandi cursus annui temporis inclusus breviorè circulo: at gubernatori certè ipsi ad privatam securitatem atque etiam ad gloriam magis convenit. Tempus istud, fateor, consumitur ferè integrum in ipso rerum apparatu: dùm aptantur rudes, dùm vela panduntur, annus est. Nihilominùs tamen potest gubernator peracto feliciter illo qualicumque cursu in portum redire coronatus ac triumphans. At idem si cursum iterare vel ipse cogitat, vel etiam ab aliis cogitur, meritò exclamari potest: *O navis, referunt in mare te novi fluctus! O quid agis? fortiter occupa portum.* Nescio enim quo fato novi tunc invidiæ flatus suboriuntur, qui transversam hinc indè, si fieri possit, violentis motibus ratem agant. Sunt qui è portu benè tuti nimirùm tacitis rumoribus et malignâ interpretatione carpere ament gubernatoris prudentiam: nonnulli etiam sibi ipsi placentes nimis, et nimis fastidiosè damnantes, aliorum industriam, avidâ et cæcâ spe videntur gubernaculo inhiare, suamque etiam invitis operam obtrudunt ac venditant. Quid inter istos motus gubernator? Affixus clavo quem

regendum suscepit, et in suam artem intentus unicè, sinit circum se fremere impotentes ventos, vanamque rumoris auram spernens, eodem tenore navim immotus ipse dirigit. Non ille tamen publicâ auctoritate revocatus pertinaciter cœptam urgebit viam: immò, ut naufragii semper metuens, timidè et quasi invitus navigat, statim atque è ripâ signum redeundi extulerint, quorum id juris est, promptus et alacer in portum remeabit, statimque gubernacula lætus dimittet, non sine votis tamen, ut ea tradantur modesto et prudenti viro, qui id muneris mereatur nec ambiat, plusque in alieno consilio quàm in propriâ industriâ reponat spei. Hæc nostra mens, auditores; vestra quæ sit voluntas mox indicabit. Interim, etc.

---

RENASCI mihi quodammodò visa sunt prisca florentis academiæ tempora, auditores, dùm nos clarissimo Meldensium antistiti Bossueto interruptum aliquandiù munus academicum communibus suffragiis modò contulimus. Neque enim nobis mediocriter gratulandum arbitror, quòd potuerimus tot honorum insignibus illustrem virum ipsi quoque novo decorare titulo. Nuper ei regum maximus, plaudente omni Latio, regendam commisit, cujus ipse quondam alumnus fuerat, regalem Navarræ domum, antiquum illud et illustre musarum domicilium, præstantissimus semper ingeniis feracem scholam, nobilissimam sedem academiæ nostræ, atque etiam ejus veluti quamdam appendicem, ubi vigent omnes bonæ artes, parique studio simul excoluntur. Eidem seipsam hodiè tuendam ultrò committit regum filia nobilis universitas, suaque illi servanda tradit jura

et immunitates, vetus scilicet patrimonium, quod illi summorum pontificum pia liberalitas indulsit, grande quondam et præpotens, cum nostra vigeret auctoritas; nunc, ut sunt rerum humanarum vices, malè firmum ac vix cohærens, temporumque injuriâ miserabiliter deformatum. Revocata nunc tamen in usum qualiscumque ista dignitas, et ingenti spe academiam recreare debet, nec mediocri voluptate Bossuetum ipsum afficiet. Amabit ille profectò, amabit dici defensor atque vindex academiæ, et eruditorum vocari pater: amabit esse medius quodammodò ac sequester regem inter et academiam, per quem et academiæ vota ad principem, et principis in illam beneficia deferantur. Sperat enim academia, nec immeritò sperat, se sub tanti nominis auctoritate et tutelâ non modò incolumen et illæsam, sed etiam in posterum magis ac magis illustrem fore. Et verò quis eam meliùs libentiùsve tueatur? Litteratos homines fovere nemo benè potest, nisi qui litterarum ipse studio ferveat. Quod autem genus est litteraturæ, in quo non sit ille versatissimus? Vasto et capaci ingenio simul universa complexus, sic incubuit altioribus disciplinis, ut minimè neglexerit infirmas: sic perlegit ac volutavit auctores sacros, ut etiam profanis animum dederit: sic latinæ linguæ delicias ac veneres consecutus est, ut nec græcæ divitias, nec hebraicæ asperitates reliquerit. Nulli historiæ tam abditi sinus et recessus quos non perlustrârit antiquitatis curiosus rimator; nullæ disputationum tam implicitæ et intortæ ambages quas non acri judicio facilè discutiat; nulla etiam mysteriorum tam obscura profunditas, cui non intelligentiæ suæ lumen quoddam inferat, audax sed prudens scrutator caliginosæ illius noctis, quâ Deus

futuri temporis exitus pressos esse voluit. Quid ? idem sive ad parentandum mortuis heroibus prodit publicus virtutis laudator, sive ad configendos veritatis hostes acuit stylum vindex religionis acerrimus, ut tonat, ut fulgurat, ut omnia dicendo permiscet ! non ille quidem iners et frigidus orator, nec in metiendis velut adamussim syllabis, aut consecrandis sententiarum acuminibus miserè anxius, aut adductis verba in antithetis pueriliter librans, sed masculæ eloquentiæ viribus potens, animique impetu et sublimitate rerum quas tractat velut raptus extra se, attonitos quoque aliorum animos percellit ac rapit. Talis serenissimo Ludovici Magni filio debebatur magister, talis primævæ regum filiæ vindex et patronus. Faxit Deus, ut pulchra illa et amabilis senectus, quam ille non molli in otio iners et languidus trahit, sed sacris usque laboribus exercet actuosus senex quotidie magis ac magis reflorescat, diùque [meldensis ecclesia pastore vigilantissimo ; religio acerrimo vindice, academia patrono sui amantissimo perfruatur.

---

---

## COMITIIS RECTORIIS.

23 junii 1696.

PLUS-NE sit opportunitatis quàm incommodi in istâ lege et consuetudine, quæ liberam academiæ potestatem relinquit tertio quoque mense eligendi novi rectoris, cùm alias sæpè antehac, tùm maximè postremis hisce diebus agitare mecum animo contigit, auditores clarissimi. Fateor equidem: si quis fortè sit rectorio muneri cupidè et pertinaciter inhians, si quis invitis honorum suffragiis ad hanc dignitatem occultâ fraude grassetur, dare potest locum ejusmodi viri furtivis conatibus tam crebra mutatio, ejusque avidam ambitionem arrectasque spes novis subindè stimulis irritare. Sed præterquàm quòd stat semper sua academiæ auctoritas, nec ei invitæ ac reluctanti quisquam emendicatis aliquot hominum suffragiis obtrudi potest; perrarò accidit quemquam esse ita cupiditate honoris obcæcatum, ut ad hunc moliatur contra bonorum omnium voluntatem perrumpere. Neque enim temerè credendum rumoribus est, quos vel timida nonnullorum et suspicax credulitas, vel deceptæ mentis error, vel nimius etiam amor, et penè dixerim inconsulta in amicos benevolentia potest excitare. Potest hoc tamen contingere, et illud inest incommodi in eâ consuetudine de quâ loquimur, sed multis aliundè utilitatibus compensatur.

Injectum est prudenter hoc cupiditati et ambitioni frenum. Quanquam enim parùm honestus sit, nec valdè diuturnus virtutis magister timor, nescio ta-

men quomodò etiam optimum quemque diligentius in officio continet. Qui tam crebrò sibi reddendam administrationis rationem meminit, nihil quidquam temerè aggreditur: adhibet consilium sapientium, omniaque prudenter et circumspectè administrat. Non superbè et arroganter agit cum iis, quos brevè iudices fore suos prævidet. Non abutitur auctoritate suâ, quippè qui cogitet non tam sibi commissum munus esse quàm creditum; seque mox ad privatam conditionem rediturum. Denique satius esse arbitratur, et magis è re academiæ, posse interdùm etiam bonos rectores ante tempus è loco dejici, quàm necessariò per longius intervallum retineri malos.

In hâc incertâ comitiorum tempestate quid agendum rectori? An debet segni innocentiam contentus, per segnitiam et ignaviam omittere quæ sui muneris sunt; deesse potius utilitati publicæ et officio suo, quàm in se nonnullorum querelas, inimicitias, simultates, odia concitare; servire temporibus, studiis obsequi, connivere quorundam hominum vitiis, dissimulare eorum negligentiam, tolerare cupiditates; providere longius, et sagaciter odorari quis sibi prodesse, quis nocere possit? *Hic multùm in Fabiâ valet, ille Velinâ, cuilibet hic fasces dabit, eripietque curule cui volet importunus ebur.* Apage tam indignas, tam humiles curas ab rectore principis academiæ. Retinendæ aut amittendæ dignitatis parùm sollicitus, uniusque officii et publicæ utilitatis memor, debet comitiorum eventus vobis universis et academiæ relinquere.

## AD PRIMAM CONFIRMATIONEM.

16 decemb. 1694.

CUPIO jam pridem effundere apud vos animi mei sensus, auditores; palamque in hoc celeberrimo conventu vobis non præsentis solùm, sed etiam anteaactæ vitæ rationem paucis exponere. Abstraxerat me à jucundissimâ consuetudine vestrà, matrisque academïæ sinu, ratio valetudinis meæ, quæ novem annorum continuis laboribus nondùm quidem labefacta, omninò et exhausta, sed tamen affecta jam et labescens, tacitè admonebat, si sanitati potiùs consultum vellem quàm fortunæ, maturiùs ut receptui canerem, adhucque integer in optatum libertatis et otii portum convolarem. Fatebor equidem, auditores: non sine dolore animi maximo cogebar relinquere optimam parentem academiam, quæ me puerum aluerat, quæ salutaribus doctrinæ virtutisque præceptis instituerat; quæ, si non magnis opibus, at certè præclaris ad rectè suaviterque vivendum artibus instruxerat; quæ denique hoc, quantuluncumque est, si quid tamen est, nominis atque famæ conciliârat. Liber igitur tandem aliquandò, et mihi jam relictus uni, immersi me totum penitùs in jucundam lectionem veterum utriusque linguæ auctorum, avidèque quasi longam sitim explere cupiens arripui libros, quos districtus publicis curis, et ipsâ officii religione impeditus, vix perstringere leviter et quasi delibare potueram. Inter ejusmodi privatam exercitationem, natabat pectus incredibili gaudio et voluptate perfu-

sum ac redundans, nec dulcibus studiorum iltecebris poterat saturari. Identidem tamen ex privato illo secessu retorquebam oculos et animum ad optimam matrem academiam, quam et communi calamitate temporum, et insuper privatâ nonnullorum discordiâ pessumire magis ac magis vehementer angebar.

Placuit tandem vobis, auditores, ex illis me tenebris in hanc academiæ lucem evocare. Mentiar si me invitum et reluctantem huc compulsus esse glorier. Absit ut ita superbè de me sentiam. At delatum esse mihi hunc summum honorem, nec valdè cupienti, nec ullatenùs ambienti, testis mihi privata conscientia, testis vestra omnium de me opinio. Debuerant tamen multa me ab hoc consilio deterrere. Audieram multorum famam et existimationem, donec privati viverent, florentem et integram, ad hunc dignitatis quasi scopulum allisam miserabiliter periisse. Intelligebam quàm præceps et lubricus esset ejusmodi locus, in quo diligentia plena simultatum est, negligentia vituperationum: severitas odiosa, periculosa lenitas: errato nulla venia, rectè facta exigua laus: suspiciones liberæ, malignæ interpretationes: denique difficilis admodùm pacis concordiaque ratio inter varia multorum studia, ac sæpe contrarias indoles. Ubi obsistendum aliorum cupiditatibus, non serviendum suis: publicæ utilitati consulendum, privatorum tamen aliquatenùs indulgendum voluntati: devorandæ multorum molestiæ, exsorbendæ difficultates, rumores perferendi, subeunda etiam sæpè odia. Hæc, inquam, debuerant me ab isto munere suscipiendo deterrere. Malui tamen studiis vestris, auditores, quàm voluntati meæ obsequi. Suscepi lubens onus hoc gravissimùm, quod mihi impositum esse voluistis.

Nec possum continere me quin gratias iterum vobis agam, quàm fieri potest amplissimas, non tam ob collatam mihi supremam academiæ dignitatem, quàm ob singularem omnium vestrum erga me benevolentiam. Mihi enim cernere visus sum, nisi me proprius fefellit amor, pronas in me omnium voluntates, effusa studia, gratulationes sinceras, consentientem amoris et lætitiæ significationem. His autem fateor non posse me non vehementer affici. Honoribus quidem vestris, quanquam eos, ut fas est, plurimi æstimem, æquo animo tamen carere potueram, eosdemque, quando cum vobis placebit, non solùm non invitus nec mœrens, sed etiam lætus et alacer dimittam: vosque jam nunc præmoneo, sic opinari me, vestrum esse si noster vobis non sit ingratus labor, nec suspecta fides, vestrum esse, inquam, in vos recipere incertos plerumquè, et per ambitum intricatos exitus comitiorum, de quibus vel leviter sollicitum esse et anxium (ignoscite, auditores, si paulò liberiùs loquar) mihi semper visum est indignum viro bono, totique academiæ injuriosum. Nostrum est dare operam ut officio fungamur: cætera ad publicam omninò curam, ad nos minimè pertinent. Honoribus ergo vestris, repetam iterùm, æquo animo carere potueram, nec frui possum diù: at amor iste vester in me singularis, istæ benevolentiae significationes, ista studia ut firma et perpetua sint, oro vos atque obsecro, auditores; si neminem unquam læsi, si nulli dicto aut facto injurius fui, si vobis et singulis et universis placere studui. Ego verò quodcumque labore, vigilantia, industria efficere potero, in totum vobis polliceor. Meminero æternùm jurisjurandi quod ex hoc eodem loco, iisdem vobis præsentibus, et academiæ, et privatim almæ facultati artium præstiti inter manus

clarissimi viri ante me rectoris, cujus utinam ut dignitas, sic etiam virtutes in me transmitti potuissent! Non ego perfidum dixi sacramentum: vita me potius quàm fides in utramque deseret; nec aliam laborum mercedem postulo, quàm ut quæ me huc prodeuntem excepit vestrum omnium benignitas et benevolentia, eadem hoc munere discedentem prosequatur.

---

AUDISTIS inter supplices serenissimum Lotharingiæ stirpis principem, abbatem Harcurianum: adolescentem, si quis unquàm fuit, optimæ spei, dignissimumque profectò qui à vobis singulari quâdam indulgentiâ foveatur. Is animo quàm genere nobilior, virtutibus quàm avis illustrior, hoc habet ab claritudine gentis, ut coli debeat; hoc ab suæ bonitate indolis, ut amari. Vitæ innocentiam puer, ætatis flore adolescens, virtutis et ingenii maturitate vir, morum gravitate et prudentiam penè dicam senex, et suis ipse titulis, et nostrâ omnium laude major est. Sic ille jam nunc academiam nostram veretur, ut matrem suam: sic publicos præceptores colit, ut parentes: sic idem, quæ principis et adolescentis summa laus, sic amat, studia, ut pauperes solent. Turpe scilicet credat, quibus nascendi conditione antecellit, non eosdem virtute et doctrinâ superare. Fortunatus ille quidem quòd inter longam avorum seriem Lotharingios, Guisios, Harcurianos numerans, quasi nativa laudum incitamenta reperiat domi: longè tamen fortunatior, qui nactus sit ejusmodi matrem, quæ supra muliebris sexûs conditionem elata, spernensque blandientis aulæ illecebras, veram nobilitatem putat servire Deo, et educandis unicè intenta liberis, eos acri-

vigilantiâ et plusquàm maternâ sollicitudine iterùm sed Christo parturit. Tali spe virtutis præditum, tali educatione institutum, si quid apud vos ponderis habet commendatio nostra, iterùm atque iterùm vobis commendo adolescentem, qui destinatus aris, non cæco, ut plerumquè fit, et fortuito nascendi ordine, aut inconsultâ parentum ambitione, sed bonitate indolis, et integritate morum, futurus est aliquandò summum et Ecclesiæ lumen, et academiæ nostræ decus. Quam ergo illi immunitatem et claritas generis, et valetudinis infirmitas asserit, hanc dùm illi concedetis, facite, precor, ut aliquid valuisse apud vos commendatio nostra videatur.

## AD SECUNDAM CONFIRMATIONEM.

24 martis 1695.

SI honestum esset velle in medio cursu susceptum onus deponere, auditores, id ut nunc mihi facere liceret, penè vos deprecarer lubens. Quò propiùs accedit tempus illud destinatum habendæ palàm orationi de Ludovico Magno, hoc gravior me et justior tacitè invadit metus, ne dignitatem ac famam academiæ principis parùm commodè tueri possim. Terruerat me primùm huc accedentem, difficultas rerum academiæ gerendarum, propter novitatem et insolentiam rei: at nescio quomodò assuetudine ipsâ iste paulatim evanuit timor. Scilicet in administrandis academiæ negotiis, præter diligentiam et fidem, quam nemo non vir bonus debet de se ipso præstare confidenter, desideratur quidem prudentiæ vis et iudicii maturitas: at ea cui desint, potest ab aliis mutuari. Adsunt benè multi inter vos perfuncti summis honoribus viri, aut, quod mihi gloriosius videtur, qui sæpè oblatos præ modestiâ recusârunt; à quibus in rebus impeditis consilium, in obscuris lucem implorare liceat. Et hoc fateor subsidio sæpiùs ac libenter usum esse me. At in scribendâ oratione longè aliter se res habet. Quanquam abundat academia nostra viris ingenio laude et eloquentiæ ac doctrinæ famâ præstantibus, nullum fere hâc parte subsidium expectari potest. Ingenio quisque suo utatur necesse est. Ita relictus mediocritati meæ, teneor tamen, ad tuendum academiæ decus, grande quid et sublime et excel-

sum meditari. Accedit illud quoque, mihi sanè ad existimationem perhonorificum, ad laborem verò arduum et grave, quod sive propter abundantiam otii, quo me affluere non diffiteor, nullis aliundè curis distractus; sive propter publicam eloquentiæ professionem, quâ defunctus sum hactenùs fortassè non omninò infeliciter, nescio quid à me plerosque expectare video. Non mihi deerit animus auditores. Enitar labore et industriâ, penè dicam ultra vires meas, ne academia pariensis, ut opibus et gratiâ, sic priscâ eloquentiæ famâ excidisse videatur.

---



---

## AD TERTIAM CONFIRMATIONEM.

23 junii 1695.

EXSOLUTUS onere dicendi gravissimo, et velut è periculosis vadis feliciter emersus, non sine quâdam incredibile voluptate mentis proximum jam portum intueor, auditores. Quanquam enim cursus ille noster satis hactenùs placidè fluxit, nec asperis fuit objectus tempestatibus et procellis, tamen illa ipsa negotiorum quotidiana jactatio non caruit omninò suis molestiis ac laboribus. Nec nunc quidem, cùm jam sub ipsum finem propositi cursûs advento, omni curâ et sollicitudine animus liber est. Patet certè prompta et facilis ad portum via, si sequi velim; possumque reliquum illud omne tempus, quod ad explendum annum superest, in otio et tranquillitate degere. Et id profecto, si me ipse consulam, amplectar libens; pacis enim et otii non illiterati amantior me nemo est. Sed publicè potius utilitati consulendum reor, quàm indulgendum propriæ voluntati. Non ignoro; si destinatum opus aggredior, paratam mihi invidiæ nubem et procellam: audio etiam tacitum murmur futuræ tempestatibus velut prænuntium: sed strideant venti, sæviat procella, nihilominùs cœptum iter tenebo. Mihi fortè occasio defuerit, non deerit animus. Angustiæ temporis non sinent longiùs progredi, sed mihi satis est sternere reliquis viam. Hoc si potuero assequi, videbor fecisse officio meo satis: sin minùs, juvabit certè tentâsse rem optimam, vobisque et bonis omnibus probâsse meum in academiam acre stu-

dium, et optimam restituendæ veteris disciplinæ voluntatem.

---

Quod à nobis jampridem viri omnes boni vehementer efflagitant, ut publicam collegiorum lustrationem auspicemur, id tandem aliquandõ consecuti sumus, auditores. Obstiterant hactenùs multa huic consilio nostro, ut ferè semper accidit in rebus optimis: parùm etiam abfuit in ipso conatu ingressuque rerum, quin spes omnis nostra statim irrita fieret, bonorumque expectatio falleretur. At moras omnes difficultatum vicit auctoritas et constantia unius viri, cui (non diffitebor dicere), cui academiæ salus et dignitas multò quàm nobis ipsis carior est. Oppressus ille mole negotiorum penè infinitâ; sic tamen rebus nostris incumbit, quasi unus esset è nobis. Interdùm sibi ipsi subirascitur vir optimus nostrique amantissimus, quòd studio in matrem suo, sic enim vocare academiã solet, nequaquàm satis officia sua respondeant, doletque non posse eam suis manibus in eo statu dignitatis et famæ collocari, in quo deceret esse principem totius orbis academiã. Cupit saltem lapsam sive negligentiam nostram, sive injuriam temporum, multis in locis disciplinam erigere. Vocat hoc negotium et opus suum, quod ut ad effectum perducat, non erubescit senatûs princeps penè dicam fieri supplex; suæque auctoritatis immemor dignatur miscere imperio preces. Utamur ergo tam apertam et obviã illustrissimi viri benignitate et gratiam, illiusque in tuendis academiæ rebus arrecta et vigil diligentia languorem nostrum et quasi torporem paululùm excitet.

---

# AD CLAUDENDUM

## RECTORI DIGNITATIS ANNUM.

10 octobris.

EXACTO tandem anni hujusce magistratus tempore, auditores, æquum mihi videtur ut ego vobis et administrationis meæ rationem paucis reddam, et gratias agam ob beneficium in me vestrum singulare. Ac primum necesse est veniam à vobis postulem eorum quæ à me per imprudentiam aut fortè per ignorantiam peccata fuerint, qualia fieri non potest quin multa per annum integrum, præsertim mihi sic imperito rerum gerendarum, exciderint. Nam sciens quidem et volens nihil admisi ejusmodi, cujus nunc pænitere me debeat. Nixus conscientiæ meæ testimonio, coram vobis hic liberè profiteor nihil me fecisse odio aut gratiâ cujusquam; nihil privatis impulsum inimicitis, quæ mihi nullæ sunt aut fuerunt unquam; nihil denique privati lucri et commodi causâ, cujus rationes publicis rebus inseri aut anteponi mihi semper turpe visum est et indignum homine liberaliter instituto.

Præpositus administrationi rerum academicarum, reperi constitutum in iis, pertinaci curâ, labore et vigilantia clarissimi decessoris mei, ejusmodi ordinem, qui si jampridem apud non extitisset, florentem nunc opibusque præpollentem academiam haberemus.

Prosperè mihi contigit ut in huncce nostrum an-

num nullæ incurrerint negotiorum difficultates, quæ exquisitam prudentiam desiderarent. Cæterarum rerum, si quæ à nobis non infeliciter actæ sunt, laudem omnem et gratiam debeo consiliis seniorum è vobis hominumque prudentissimorum, quorum sapientia et maturitas nostræ juventuti præluxit semper in omnibus negotiis, et quasi præfuit.

Rem aggressus fueram, ut mihi videbatur, exemplo valdè utilem, collegiorum incolumitati prorsùs necessariam, officio ac muneri meo non convenientem solum, sed etiam imperatam: certè bonis omnibus desideratissimam. Nescio quo fato bonis plerumquè consiliis obstatur: peccare impunè licet; impunè violare leges: easdem non licet impunè defendere ac tueri.

Quod pertinet ad publicas actiones, quarum necessitatem nobis imposuit rectoria dignitas, si non improprosos successus habuère, absit ut id industriæ meæ propriisque viribus ipse tribuam. Sentio fuisse illud singulare munus divinæ in nos benignitatis; mihi que lætandum vehementer arbitror, quòd academiæ præceptis instituta vox visa sit non dedecorâsse omninò illius famam et auctoritatem.

Fuisset annus iste, quo me hâc illustri purpurâ decoratum esse voluistis, mihi quidem in omni vitâ auspiciatissimus, nisi inter academicos honores incurrens matris optimæ, et christianâ simplicitate amantissimæ, funesta mors me non improvise quidem, sed tamen acerbissimo, ictum vulnere orbitatis in medio quasi triumpho prostravisset. Orbatus tali matre, cujus piâmin instituendo me, et plusquàm maternam sollicitudinem nunquàm obliviscar, quò jam aliò confugiam, nisi in communis omnium nostrum parentis academiæ sinum. Hanc ergo matrem nunc

unicam agnosco et amplector : huic affectum omnem meum : quantulacumque sunt , industriam , laborem , vigilias , curas : huic totum me in omnem vitam devoveo ac consecro.

Nisi me fallit animus , videor propensam bonorum omnium in me benignitatem intueri. Benè est , proceres academici ; gratias vobis ago et singulis et universis , quàm fieri potest , maximas : fructum habeo , quem unum optaveram , magistratûs amplissimi , vestram erga me optimæ voluntatis propensionem : nihil amplius oro , nisi ut stabilis illa constansque sit etiam erga privatum. Expedit securum jam nec ingloriæ privatum tranquillitatis portum ingredi : nec optandum videtur rursûs incerti et periculosi maris jactatione me committere. Adductus imperio vestro , cui non parere duxerim nefas , gravissimum hoc onus suscepi : illud nunc idem studio et voluntate , si modò permittitis , lætus et alacer depono ; Deumque totâ mente deprecor , ut quidquid acturi estis hodiernâ die , faustum id , felix et fortunatum academiæ reddat.

---

EN aliquandò demùm affulsit mihi certè jampridem optatissimus dies , quo rectorios fasces deponam , meque gravissimo tandem onere liberem. Cuperem vehementer nihil in me sui splendoris amisisset ista purpura , et quam ego florentissimam accepi summæ hujus dignitatis gloriam , hanc alteri integram illibatamque transmitterem. Equidem labore , studio , vigilantia , fide , quantum in me fuit , enixus sum , ne omninò academiæ dedecori , et benevolentiam in me vestram indignus viderer. Id ne sim aliquà ex parte assecutus , vestrum debet esse judicium , auditores.

Unum ego de me ipse conscientiæ testimonio nixus profiteri possum, quod jam sæpè antehac significavi palàm, in administrandis academiæ negotiis nihil me fecisse odio cujusquam, nihil gratiâ, nihil spe, nihil privati commodi causâ; sed ad publicam academiæ vestrumque omnium utilitatem cõsilia et facta retulisse. Videtur autem hæc optima de vobis henè merendi voluntas mereri saltem, ut et mihi nunc condonetis quæ per imprudentiam aut aliter à me peccata fuerint; et, quam ego laboris jucundissimam mercedem esse duco, vestram mihi in perpetuum benevolentiam præstetis. Utrumque à vobis et postulo et spero, auditores, quidquid nonnulli homines furtim moliri videantur. Neque enim possum non publicè conqueri de quibusdam hominibus, quorum in me similtas apertiùs erumpit, quàm ut eam dissimulare possim ampliùs. Esto: dolorem illi suum nescio quem ulcisci cupientes, contra fas, contra morem, contra vestrum omnium voluntatem rectorios mihi fascis ante legitimum tempus extorquere tentaverint: quoniam hæc unum me spectabat injuria, patienter actenùs et moderatè tuli. At etiam-ne ex eâdem officinâ contra amicos meos, hoc tantùm nomine quia amico me utuntur, fraudes et insidiæ comparabuntur. Quodnam ergo tantum concepi scelus, auditores, cùm labentem academiæ disciplinam erigere aggressus sum, cùm ad eam tuendam tot curas, tot labores, tot sollicitudines, tot molestias devoravi; cùm privatas omnium vestrum utilitates etiam contra veteres amicos defendi? quodnam, inquam, tantum concepi scelus, ut amicis meis non solùm non prosit, sed etiam obsit et crimini detur amicitia mea. Absit ut hæc ad vos universos querela pertineat, auditores; paucorum hominum est isthæc de quâ conquerimur conjuratio.

Vos è meis me tenebris ad hanc summæ dignitatis lucem extulistis : vos quamdiù hoc munere functus sum , non obscuro favore et incertis benevolentiaë signis , sed nisi me fallit animus , publicâ et apertâ optimæ voluntatis significatione recreâstis : pro quo singulari vestro in me beneficio nihil aliud possum quàm gratias vobis referre amplissimas , meque vobis et communi omnium nostrùm parenti academiaë per omnem vitam addictissimum fore polliceri.

---



---

# IN COMITIIS CENSORIIS

APUD MATHURINENSES.

Die 27 oct. an. 1695.

CENSORIUM munus et olim apud Romanos ad incolumitatem reipublicæ necessarium videbatur; et nunc apud nos haberetur gravissimi quoque momenti, si munera et dignitates publicâ tantum utilitate metiremur. Penès illud nempè stat tutela et observatio legum, disciplinæ, juris, ordinis: quibus vigentibus, floreat necesse est qualiscumque respublica; neglectis, corruat paulatim, penitùsque dissipetur. Abundat quidem nostra hæc litteraria respublica ingenti multitudine legum optimarum, quas alias aliis quotidie cumulari nescio an sit nobis perhonorificum: neque enim sanum ac vegetum corpus tot remediis indiget. Sed exclamare cum Flacco libet: Quid leges sine moribus vanæ proficiunt? Equidem mirari sæpè soleo leges, quibus reprimuntur improborum conatus, scelera puniuntur, hominum etiam potentissimorum coercetur vis et audacia, ipsas esse adeò per se infirmas, inermes, sine viribus, obnoxias injuriæ et contemptui, et nisi accedat aliundè vis et auctoritas, nullius ferè apud plerosque hominum momenti et ponderis. Undè autem, rogo vos, potest et debet illis accedere vis et auctoritas, nisi ab iis qui earum custodes, et quasi tutores suâ conditione constituti sunt? A privatis hominibus, postquam sine ullo partium studio, sine

ullâ gratiâ aut invidiâ in communi sua consilia contulerint, nihil exigere possis amplius. Non ita est de iis qui aliquo munere publico perfunguntur. In eorum fide et vigilantia cæteri conquiescunt: eorum diligentia legum cura et defensio committitur, grande depositum! Sunt illi tanquam oculi publici, qui nisi semper arrecti et vigiles in quamcumque partem agili motu se convertant, eorum lethalis sopor toti corpori labem et perniciem importabit. Agite igitur, proceres academici: tales nobis hodiernâ die censores eligite: facile enim potestis in tantâ copiâ hominum æquitate et sapientiâ præstantium. Nam si ullus unquam annus, hic certè talibus viris indiget, quorum nos prudentibus consiliis et indefesso labore in lustrandis, ut speramus, propediem collegiis utamur. Date nobis viros qui apprimè instructi sint legum academicarum notitiâ: qui earum sint ipsi fuerintque semper observantissimi: denique qui, nullâ personarum habitâ ratione, et publicæ tantùm saluti, non suis utilitatibus indulgentes, valeant per-rumpere iniquitatem, et in ipsis etiam, si necessè sit, amicis constantiam animi et firmitatem experiri.

---

At si verè cupimus universitatis decus ac famam tueri proceres academici, sit unusquisque nostrum oportet sibi ipse rigidus censor, asperque exactor officii. In hâc litterariâ republicâ habemus singuli, seu domi, seu foris: seu privatim, seu publicè, destinatas agendi vices et præscripta munia. Quantumvis simus ipsâ conditione nostrâ liberi, nemini tamen nostrum licet suo arbitrato vivere. Ex legum imperio et nutu pendemus universi. Hæc norma, hæc regula,

Hæc officii præscriptio, totius vitæ nostræ magistra et moderatrix esse debet. Quam dum privatim pro suis quisque viribus diligenter ac religiose sequitur, ex illâ singularum partium; licet in officiis longè disparibus, quasi conspiratione et concordia, ut in cantu ex dissimili diversarum vocum sono existit mirabilis quidam concentus, quo omnium animi rapiuntur. Contrà, si quis sit officii sui incuriosus et negligens, ut in fidibus si qua discordet et à cæteris dissentiat, præclarum illum totius corporis ordinem et velut harmoniam pessundat ac pervertit. Itaque non possum satis hortari vos, proceres academici, præsertim ex quo regia liberalitate vestris fortunis abundè provisum est, ut vestrum tuendæ disciplinæ studium magis ac magis in dies augeatur: ut ex iis quæ academiæ legibus præscribuntur, vel minima violare sit religio: ut quisque statis horis suam scholam et stationem obeat diligenter, nec quisquam suâ culpâ committat, ut privatorum negligentia in totius academiæ dedecus ac ruinam vergat. Scio enim, et id vos credo monitos oportere, in nostros mores, in dicta, in facta diligenter inquiri, et plurimum in nos oculos. At de his nimitum multa in præsens.

---

Agitur hodiernâ die de creandis censoribus, procuratores ornatissimi, proceres academici. Magni profectò momenti res, et undè omnia academiæ dignitas ac fama pendeat. Scilicet ejusmodi est ista, quam nos incolimus, respublica litterarum, quæ se non defendat armis, non vi et auctoritate tueatur, non præcellenti gratiâ aut egregiis opibus polleat, sed præclaris tantummodò ac sapientibus institutis

glorietur. Hæc est relicta nobis, et quasi per manus tradita à majoribus nostris pretiosa hæreditas, quam nos utinam quâ par est religione ac diligentia conaremur posteris integram illibatamque tradere! In his legum nostrarum monumentis vivit vigetque adhuc rediviva quodammodo ac sibi ipsi superstes, prisca illa et venerabilis universitas. Nullis ibi apparet concertationum fluctibus ac procellis agitata: nullis distracta studiorum ac voluntatum dissentionibus: nullis vitiorum sordibus inquinata. Pacem omnia et concordiam spirant ac loquuntur in his legibus, quarum inventrix provida majorum sapientia, moderatrix privatorum æquitas, finis publica utilitas et salus. Procul indè absunt rerumpublicarum pestes, avida honorum ambitio, imminens semper et incubans privato lucro avaritia, alienis commodis atque etiam virtutibus invidens livor, privatæ inimicitiae, malignæ interpretationes, obscura odia, occultæ simultates. Ita ut, quotiescumque almæ facultatis artium vetera instituta mecum attentius considero, exclamare cum Tullio libeat: O præclaras leges, si eas servaremus!

Ut autem religiosè serventur, labor munusque censorum est. Penès eos stat publica morum, legum, ac disciplinæ tutela. Neque enim existiment vanum sibi nomen atque inanem titulum indui. Jurejurando, quo nihil habet religio sanctius, fidem academiæ obstringunt suam, se in defendendis ejus institutis omnem operam, industriam, laborem posituros. Debent igitur jurisjurandi memores quasi in speculâ stare semper attentivi et erecti, ne qua fraus subrepat, ne qua vis et injuria sanctissimis academiæ legibus inferatur: ne quis eas aut ignorantia prætermittere, aut incuria negligere, aut petulantia violare

audeat. Imprimis caveant necesse est ne vel minima violari impunè patiantur. Sic enim est humanum ingenium : ab infimis ad summa progreditur : in istis, quæ levissima videntur, fit quoddam quasi experimentum, ut ad majora grassari deinde liceat. Magnas enim illecebras habet impunitas peccandi : facilè serpit ac disseminatur contagio mali : quæ si semel præscriptos æquitatis limites impunè transierit, nullis cohiberi frenis, nullis revocari viribus jam poterit.

Quicumque igitur censorium in se munus admittunt providere diligenter debent quantum et quàm grave suscipiant onus. Sibi quippè ipsi jam tunc novam quasi legem indicunt innocentiae, continentiae, moderationis, æquitatis, virtutumque omnium. Neque enim acerrimus vindex alieni esse officii potest, qui non sit severus exactor suû ; nec reposcere ab aliis vitæ morumque rationem, qui suorum ipse non possit reddere. Nobis autem gratulandum vehementer arbitror, quod multos habeamus præstantes integritate morum et prudentiâ viros, quorum fidei ac religione hoc munus tutò committi possit.

---

Hodiernis comitiis quid locum dederit, et jam nostis omnes sapientissimi decani, procuratores ornatissimi, proceres academici; et vobis meliùs explicabit scripta ad me recens epistola à viro clarissimo *Besoigne*, doctore sorbonico, quam spero fore vobis omnibus acceptissimam.....

Vocatus ille Sorbonæ matris judicio, aut potiùs divinæ Providentiæ jussu ad futurum regimen utriusque illius florentissimæ domûs, quæ ductu et auspi-

ciis viri omni virtutum genere clarissimi jampridem toti academiæ, immò toti gallicanæ Ecclesiæ decori et præsidio est, commissum sibi à vobis munus inter manus vestras reponit. Novus ergo vacanti iterùm Ecclesiæ pastor à vobis nominandus est. Meministis adhuc procul dubio, quàm publico applausu, quàm effusâ gestientis animi lætitiâ et gratulatione, factam primo à vobis nominationem viri omnes boni per universam latè civitatem comprobârint. Vestram istam laudem cumulate nunc, proceres academici, alium, si potestis, etiam digniorem eligendo. Nihil hodiè vobis commune, nihil vulgare, nihil mediocre ante oculos obversetur. In isto delectu faciendo circumspicite animis vestris, ubicumque tandem illud occurrat, quidquid cogitari potest maximè perfectum, et sublime, et eminens: erit enim illud adhuc multò infra rei, de quâ agitur, dignitatem. Hoc famæ vestræ, hoc publicæ expectationi, hoc imprimis Christo ipsi debetis, hodiernæ deliberationis rationem quondam à vobis reposituro. Pensitate, quæso, diligenter apud vos, et seriâ animorum æstimatione ponderate, quam vim habeat ista Pauli metuenda vox ad Timotheum: *manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis*. Quicumque scilicet ductus humano affectu aliquo, vel re non satis diligenter perpensâ, vacanti Ecclesiæ suo hodiè suffragio præfecerit hominem, non dico indignum, sed minùs dignum, hoc est minùs aptum et habilem, in se ipsum recipit quæcumque ab illo peccata fuerint; et quid peccari non potest ab homine mediocriter probò et experto in tam difficili et arduo regimine animarum? Si fortè pastor ille tepidus et languens fuerit, si minùs pietate et zelo fervens, si lucris sui magis quàm salutis ovium cupidus, si tranquillitatis et otii

amans, si laboris et periculi fugiens, si non satis doctrinâ sanâ morum et dogmatum imbutus, si sine curâ, sine sollicitudine, sine vigilantia; si, ut prophetarum verbis utar, pascat semetipsum, lac comedat ovium, et earum lanis operiatur, gregem autem suum non pascat, idolum potiùs quàm pastor; si quod infirmum est non consolidet, quod ægrotum non sanet, quod confractum est non alliget, quod abjectum est non reducat, quod perierat non quærat; si denique, eò quòd non sit pastor, dispergantur oves, fiantque in rapinam et devorationem omnium bestiarum agri: sanguinem animarum requirit Deus, non solùm de manu illius pastoris, sed de manu nostrâ, qui talem suo gregi custodem præfecerimus. Hoc est peccatis alienis communicare: quod scelus et flagitium à nobis longè absit! Ergo-ne, ut privato alicui, ut amico, ut etiam nationi nostræ gratificemur, horum criminum nos reos in omnia secula offeremus? nostra obnoxia capita tot execrationibus, quæ in Scripturâ leguntur contra malos pastores, objiciemus? Hoc nos iste vulgò dicitur, jus quoddam excellens, singulare privilegium, nominare pastores aliquot in Ecclesiâ parisiensi. Est istud potiùs, credite mihi, proceres academici, grave et metuendum onus: est penè ineluctabilis peccandi occasio: est perniciosa plerumquè danti pariter et accipienti largitio. Utinam igitur liceret jam nunc, et cur non liceat, si nihil nobis pretiosius est quàm salus animarum nostrarum, in alterum aliquem adeò funestum pondus exonerare, et liberare conscientiam nostram tam justo et legitimo metu! Testis mihi Christus est, hæc à me dici sine ullo in quemquam vel amoris, vel odii affectu; sed caritate tantùm et studio vestræ salutis omniam, proceres academici, quos ego ut

socios et fratres sincerè diligo, ut magistros impensè veneror, ut patres et benefactores nunquam non ex animo colam. Secedite igitur in tribus vestras de proposito negotio deliberaturi, postquàm tamen æquissimum censorem audieritis, et brevi oratione opem divinam imploraverimus.

Domine Jesu, ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis; miserere populorum qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem, Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te Dominum messis, ut mittas ipse nunc operarium in messem tuam. Tu Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris accipere locum ministerii hujus. Qui vivis, etc.

## ORATIO

## HABITA APUD MATHURINENSES,

*Die 11 decemb. an. 1720, antequàm universitas supplicatum iret ad ædem sorbonicam.*

QUOD accidere illis solet, qui fumosas majorum suorum imagines, et eorum præclarè facta crebrò ante oculos habent, ut ipsi ad parem laudis æmulationem inflammati altiores indè animos ac spiritus capiant, decani sapientissimi, procuratores ornatissimi, proceres academici, illud idem mihi quoque vetera annalium nostrorum monumenta revolventi contingere fateor, præsertim ex quo ad tenendum litterariæ hujus reipublicæ clavum vestra me auctoritas longo post intervallo revocavit. Rapior extra me, et incredibili virtutis ardore succendor, cùm attentius mecum ipse considero quæ vita, qui mores majorum nostrorum fuerint: per quos viros, quibusque artibus, et parta, et tantis paulatim incrementis aucta sit illius gloriæ possessio, quam per tot sæcula ad nos usque integram illibatamque transmiserunt.

Quænam autem, rogo vos, et cujusnam generis fuit tam præstans, tam eminens, academiæ nostræ magnitudo? An illa vel superbo fastu ædificiorum, vel præcellentis gratiæ metuendâ potentiâ, vel divitiarum aut inanis gloriolæ vano fulgore nitebatur? Hæc, quæ sola ferè apud mortales, nunc præsertim, in pretio habentur, quàm flocci semper illa præ animi celsitudine fecerit, testis perpetua illius inter sum-

mos honores modestia, et religiosè servata paupertas illis etiam temporibus, quibus sola et sine æmulis litteraturæ imperium obtinens, facilè poterat ad abigendam pauperiem, si hanc probro duxisset uti favore principum. Alii immensasopes et immanes reditus undècumque et quomodòcumque congerant. Academiæ nostræ laus est, nullam unquàm litteratorum hominum societatem extitisse, apud quam tantus ac tam diù paupertati ac parcimoniæ honos fuerit. Quam laudem utinam nobis non extorqueat infelicis hujus seculi contagio, et gliscentis magis ac magis in dies pravæ consuetudinis imperiosa lex; contra quam nos decet, si quid adhuc academici spiritûs retinere volumus, priscâ victûs, cultûs, habitûs simplicitate ac modestiâ constanter luctari.

Sed, ut ad propositum redeam, in quo sita igitur fuit vetus academiæ nostræ magnitudo et gloria? Præstare cæteris laude ingenii, doctrinæ copiâ præpollere, antiquâ integritate morum et innocentiam conspicui, juvenes ad scientiam et pietatem exemplo non minùs quàm præceptis fingere, imprimis verò invictâ animi fortitudine sacrum avitæ doctrinæ pignus et depositum tueri: eas majores nostri divitias, eam bonam famam, veramque nobilitatem putabant.

Vultis, auditores, speciem vobis aliquam et quasi redivivam imaginem fingere vestræ pristinæ dignitatis? Advertite animum ad illa tempora quibus majores vestri de fidei negotiis consulebantur à principibus, à regibus, à præsulibus, à romanis pontificibus, ab ipsis etiam generalibus conciliis: tunc enim in contemptu non erat secundus ordo. Perlegite honorificas illorum ad vos epistolas, et vestra ad illos responsa plena nobilis illius firmitatis et constantiæ quæ religionis defensores decet. Revocate in animum, ut alia

benè multa omittam, concilia constantiense et basi-  
leense, in quibus nostrorum hominum eruditio, pie-  
tas, fides, studiumque indefessum tuendæ veteris  
doctrinæ, tantam universitati parisiensi famam conci-  
liârunt. Ut illic ardentibus omnium votis expectaban-  
tur legati vestri! quâ gratulatione et lætitiâ, quàm  
obviis principum ac præsulum salutationibus venien-  
tes excipiebantur! quæ auctoritas, quod pondus eo-  
rum dictis inerat, cùm astantibus patribus sententiam  
aperiebant suam! Interim verò quàm arrecta apud  
nos et sollicita expectatio eorum quæ illic ageban-  
tur: quàm crebros legimus fieri solere in hoc ipso  
loco conventus, ut legatorum nostrorum epistolæ de  
rebus apud concilium agitatis palàm recitarentur!  
quàm frequenter celebrata nomine et jussu universi-  
tatis sacra ad implorandam divinæ misericordiæ opem,  
vel gratias ei agendas!

Scilicet hoc verè cordi habebant, hoc negotium  
ducebant suum. Ad hoc se institutos meminerant, ut  
sartam tectam patrum fidem tuerentur. Nullus adeò  
labor, nullæ difficultates, nullæ impensæ graves ad  
id videbantur. Singuli academix ordines, non sacer  
ordo tantùm, sed juris, sed medicinæ facultates, sed  
una quæque quatuor nationum, legatos habebant  
apud concilia, eosque ibi suis quisque sumptibus  
honestè et liberaliter sustentabant.

At quam putatis legatos illos expectavisse merce-  
dem tot laborum, tot periculorum, quæ pro tuendâ  
religione suscipiebant? Audite, quod nunquam ex  
annalibus nostris, nunquam ex animis hominum  
academicorum excidere oporteat. Sacri theologorum  
ordinis decus, parisiensis academix et ecclesiæ lu-  
men, constantiensis concilii vox et oraculum, toto  
orbe christiano percelebris ille Gersonius, rediit ex

eo concilio plenus quidem honoris et gloriæ, plenus illustrium in Galliam et Ecclesiam meritorum; sed idem exhaustâ propter defensionem fidei re domesticâ ad extremas redactus angustias. Timens ergo redire in hanc urbem cruentis factionum dissidiis miserè vexatam, factusque apud Lugdunum ex cancellario ludimagister, ita suadente etiam procul dubio christianæ humilitatis instinctu, ut ejus facta (1) satis indicant, reliquum vitæ tempus inter pauperes pueros, quibus prima fidei elementa tradebat, pauper ipse consumpsit. Adeò tunc ante omnia religio ponebatur; adeò propter illam nec oneri, nec pudori vel ipsa paupertas erat!

Hæc est majorum nostrorum gloria, auditores: hæc omni auro pretiosior hæreditas: amor paupertatis, amor religionis. A quâ laude quàm non degeneraverit nostra universitas, testis esse posset vel una domus illa quam sumus hodiè supplicandi causâ petitori: quæ sub illâ superbarum ædium magnificentiâ, quam ei invitæ ac diù reluctanti richeliana liberalitas addidit, antiquæ simplicitatis retinens, et novitii fastûs inimica, pauper Sorbona appellari usque gloriatur; quæ ingenii, doctrinæ, pietatis laude sic eminens, latere in umbrâ quærit, et uni religioni labores suos consecrat.

Sed quid ego aliundè exempla quæro? Vobis, vobis ipsis, decani sapientissimi, procuratores ornatis-

(a) Hæc pia et religiosa consuetudo, quam cum parvulis toto vitæ sæcæ decursu habuit cancellarius, effecit ut, cum sibi mortem imminere præsentisceret, omnes parvulos, quos de more in ædem divi Pauli lugdunensis quotidie ad catechisandum cogere solebat. Deum optimum maximum pro se in hæc verba orare, et coram sacrosancto altaris sacramento sæpiùs iterare et exclamare induxerit: *Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson*

simi, proceres academici; vobis, inquam, meritò gratulari possum renovatam postremis hisce temporibus majorum nostrorum in tuendâ veritate fortitudinem, et celebri istâ appellatione ad futurum generale concilium, et oblato nuper supremæ parisiensi curiæ ad Pontisaram sedenti libello supplice, quo significâstis inîti recens pacti vos esse prorsùs exortes, firmiterque inhærere appellationi ad quam velut *ad anchoram fidei tutam et firmam confugistis*.

Quid jam superest, nisi ut unanimes, uno ore, et toto corde Deum optimum maximum deprecemur, ut ipse concedat Ecclesiæ suæ, quam mundus dare non potest, pacem; ut ipse religionis et regni negotia pro suâ in nos benignitate componat; ut sævientem in fratres nostros metuendo pestis flagello iram, nobisque ipsis imminentem, placatus avertat; ut principibus nostris, ac serenissimo regenti, cujus immortalia in academiam nostram beneficia nunquàm obliviscemur, *det judicare populum in justitiâ, et pauperes in judicio*; præsertim verò ut spem Galliæ et Ecclesiæ pupillum regem, ipse pupillorum et regum pater et custos, *sub umbrâ alarum suarum protegere* non desinat; eumque ad populorum salutem, et religionis tutamen diù ac feliciter regnare jubeat.

---

# MANDATA.

---

## MANDATUM

### PRO COLLEGIORUM LUSTRATIONE.

Nos Carolus Rollin, rector universitatis studii parisiensis, omnibus præsentis litteras inspecturis, salutem.

Ex quo rerum academiae regendarum commissa nostrae fidei cura est, rati præcipuam hujusce nostri muneris partem esse legum academicarum tutelam, semper in animo habuimus publicam collegiorum lustrationem aggredi; idque jampridem à nobis optimi quique viri tacitâ voce et communibus votis reposcunt. Ut ergo justis eorum precibus et officio nostro faciamus satis, solemnes ac publicas collegiorum lustrationes propediem Deo juvante auspicabimur. Cùm autem ista solemnitas non ad inanem pompam instituta sit, sed ad tuendam in collegiis disciplinae severitatem, necesse est haberi in manibus statuta singulorum, ut pateat serventur, necne. Itaque ex consilio deputatorum, et universitatis nemine, mandamus ac præcipimus universis ac singulis gymnasiarchis, ut accuratè describi curent statuta sua cùm vetera, tùm recentia, et fundationes; eaque intra mensem ad nos deferant, subsignatâ manu gymnasiarchæ, procuratoris, et duorum è bursariis

antiquorum, qui testentur collata fuisse ea diligenter cum exemplaribus, nihilque omissum fuisse aut celatum. Confectis verò collegiorum lustrationibus, hæc omnia deponentur in tabulariis universitatis, indè extrahenda quotiescumque opus fuerit. Et quoniam optimus est custos disciplinæ, ac magister officii labor, monitos jam nunc academiciæ alumnos volumus, cujuscumque conditionis sint, coram nobis studiorum rationem reddituros, ac præcipuè eorum quæ in suis quisque scholis edocti fuerint. Cujus admonitionis nostræ ne fortè ignorantiam prætextant, mandatum istud convocatis alumniis suis singuli gymnasiarchæ perlegent. Datum in ædibus nostris laudunensibus, viii idus apriles, anni M. DC. XCV.

## MANDATUM

## AD DISCIPLINAM ACADEMIÆ PERTINENS.

Nos Carolus Rollin, rector universi studii parisiensis, omnibus et singulis præsentibus litteris inspecturis salutem.

Cùm ea sit natura legum etiam optimarum, ut longo tractu temporis, et hominum incuriâ paulatim obsolescant, novisque in dies exurgentibus vitiis quasi suffocentur, necesse est in omni republicâ benè constitutâ veteres subindè renovari leges, aut etiam institui novas, ut rectum ordinem evaganti licentiæ frenum injiciatur. Eâ de causâ placuit præclaræ facultati artium statui per nos quædam ad disciplinam academiæ pertinentia, eaque, ne quis ignorantiam prætextat, affixis ad collegiorum valvas tabulis promulgari.

1. Igitur quod spectat ad tragœdias quæ sub anni finem exhiberi solent, vehementer improbamus, atque adèò in collegia universitatis admitti vetamus perversam illam consuetudinem, quæ aliundè in nostros mores invecta grassari in academiâ quoque furtim molitur; perversam, inquam consuetudinem producendi in theatra cum ingenuis et honestis adolescentibus mimos, comœdos, saltatores, histriones, scurras, et alias ejusmodi publicas pestes, quibus bonos mores corrumpi utinam falsò jactaretur. Præterea cùm divinâ lege cautum sit, *ne induatur mulier veste virili, nec vir utatur veste femineâ, abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc*, vetamus quoque ne in

posterùm muliebres personæ tragœdiis inserantur. Parùmne multa miseris adolescentibus pericula imminent, nisi etiam nos ipsorum custodes ac magistri nova lubricæ eorum ætati et nimium ad vitia pronæ offendicula proponamus? Academia instituendi moribus non minùs studet quàm formandis ingeniis: immò pietatis quàm doctrinæ priorem ac potioremi haberi curam jubet. Huc tendat necesse est omnis magistrorum labor, scholarumque exercitatio, ut adolescentium teneræ mentes, tracturæque altiùs quidquid primis hisce annis imbiberent, christianâ pietate imbuantur. Exhibeantur ergo tragœdiæ ad exercendos juvenes, eosdemque solemnem præmiorum distributionem excitandos (quanquam fortassè aliud quid et utilius pueris, et magistris onerosum minùs in earum locum substitui possit). At spirent in iis omnia morum sanctitatem et innocentiam: procul absint indè sordes et amatoriaræ nugæ: earum argumenta, si fieri potest, desumantur è sacris codicibus; fieri autem posse præclarè et feliciter, recenti et illustri exemplo vidimus: denique conspiciatur in ejusmodi declamationibus prisca illa majorum et verè aurea simplicitas, ad utilitatem omnia, nihil ad ostentationem referentium. Hæc de tragœdiis: quæ si quis violare audeat, hunc pœnis academicis mulctari jubet præclara facultas artium.

2. Cùm eorum qui in academiam admitti volunt, mores non minùs quàm doctrinam explorari conveniat, placuit candidatos magisterii in artibus, antequàm studiorum examen subeant, deponere inter manus amplissimi D. rectoris testimonium, quo de eorum moribus constet; subsignatum quidem à gymnasiarchis, si bursarii et alumni erunt, aut in collegiis degent; si verò extra collegia, ab aliquo notæ

probitatis viro. Erit autem fidei et prudentiæ amplissimi D. rectoris, si qua fortè lis orta fuerit ob denegata à gymnasiarchis ejusmodi testimonia, rectè necne factum fuerit judicare.

3. Occasione cujusdam privati hominis, qui suo nutu, sine auctoritate academiæ, tanquàm legitimus professor, publico programme, eoque latino promulgavit se in collegio universitatis matheseos præcepta traditurum: vetamus ullas aut recentes scholas excitari, aut aboleri veteres inconsultâ præclarâ facultate artium: gymnasiarchis verò edicimus caveant ne quid in posterum tale accidat; neve aliquis præter professores academicos in collegiis et publicis scholis docendi jus sibi arroget.

4. Cùm totius academici corporis stare dignitas non possit, nisi debitus capiti reddatur honos, eadem præclara facultas artium vetat ullam in collegiis haberi publicam exercitationem, ad quam non invitatus fuerit amplissimus D. rector, qui universis studiis præsidet; eique jubet honoris causâ duplices theses, aut duplex programma pro antiquo more offerri, discipulosque eâ de re à magistris diligenter admoneri. Datum in ædibus nostris laudunensibus kal. oct. an. Dom. M, DC. XCV.

---

---

## MANDATUM

### AD CONSECRANDA STUDIA SACRÆ SCRIPTURÆ RECITATIONE.

Nos Carolus Rollin, rector universi studii parisiensis, omnibus præsentis litteras inspecturis, salutem.

Jampridem à nobis viri boni efflagitant ut, quam pluribus in collegiis privatim aliquot professores piam consuetudinem usurpant, quotidianâ scripturæ sacræ recitatione suorum studia consecrandi, eam nos publicâ et communi lege sanciamus. Id quidem ipsa academia, pietatis non minùs quàm doctrinæ parens, tacitè quodammodò innuit, dùm imprimis jubet, *ut pueri à magistris et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur.* Hinc statim apud illam et crebro indicti dies, quibus intermissa studia uni relinquunt pietati locum; hinc antiquus ille mos singulis in scholis diebus sabbati pueros doctrinæ christianæ præceptis instituendi: hinc denique laudabilis consuetudo initium et finem prælectionum ducendi à christianis precibus: quibus si addatur quotidiana Scripturæ sacræ quantulacumque mentio, hoc velut divino sale reliqua puerorum studia condientur. Petamus sanè à profanis scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam suppellectilem mutuemur. Sunt ista quasi pretiosa vasa, quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodùm olim Augustinus de suis magistris conquerebatur) incautis adolescentibus vinum erroris ab ebriis doctoribus propinetur. Quî autem poterimus id vitare

periculi, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianisque scholis, ut decet, quotidie intersit, immò præsideat unus hominum magister Christus. Nec timendum ne divinus ille præceptor rejiciat à se pueros, qui ipse, dum in terris degeret, parvulos ut ad se venirent tam amanter invitabat. Scilicet ætas illa simplex, docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdum imbuta pravis artibus, accipiendo Christi Evangelio maximè idonea est. Sed proh dolor! brevi illam morum castitatem inficiet humanorum opinionum labe, seculi contagio, consuetudinisque imperiosa lex: brevè omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas, tenerum puerilis innocentiae florem pervertet, nisi contra dulce illud venenum adolescentium mentes severis Christi præceptis tanquam cœlesti antidoto muniantur. Debent igitur magistri puerorum animis, dum patientes culturae sunt; quotidie divini verbi semina committere: quæ si in iis hæc primâ ætate radices egerint, divinâ Christi aspirante gratiâ fructum dabunt in tempore suo. Nam plantare, irrigare, magistrorum id munus est; dare verò incrementum, unius Christi. Nos ergo, ut optimorum virorum desiderio et muneri nostro faciamus satis, ex consilio integerrimorum censorum præclaræ facultatis artium, quorum opera in lustrandis nuper collegiis usi sumus, hanc legem indicimus singulis collegiorum, professoribus, ut in posterum selectas è sacrâ Scripturâ, præsertim ex evangeliiis, aliquot sententias quotidie discipulis memoriter ediscendas proponant, iisdemque divini illius libri, qui verba viæ æternæ continet, quàm maximam fieri potest, reverentiam inspirent

Datum in ædibus nostris laudunensibus v. kal. oct. an.  
 DOM. M. DC. XCVI.

---



---

# GRATULATIONES.

---

## GRATULATIO

ILLUSTR. ARCHIEPISC. PARIS. DE HARLAY.

Die 26 novemb. 1695.

**L**IBENTI semper animo, nec sine quâdam incredibili lætitiâ et alacritate conspectum tuum subire solet academia parisiensis, archipræsul illustrissime. Non veretur reperire isthïc, ut sæpè fit apud magnates, nixum arroganti supercilio fastum, elatosque spiritus. Apud te bonitatem omnia et humanitatem spirant. Scilicet ista tua propria quodammodò et peculiaris virtus est, ad quam et naturâ factus, et consuetudine exercitus, non mirum si omnium in te animos et amorem rapis. Non hoc tibi conferre poterant nec summa claritas generis, nec ista præclara ingenii vis, doctrinæ ubertas, fandi elegantia; non denique ille ipse debitus jam dudùm virtutibus tuis romanæ purpuræ fulgor. Faciunt quidem ista ut coli tu ab omnibus debeas; humanitas verò tua ut non possis non amari. Hæc una cæteris omnibus, quæ in te plurima imminent, condimentum quoddam et pretium addit. Per hanc apud te nobilitas summa cernitur sine superbiâ; excellens eruditio sine ostentatione, eloquentia singularis sine fastu, suprema propè dignitas sine arrogantia. Per hanc in omnium

animis leni quidem, sed eò magis efficaci imperio dominaris. Per hanc denique academiæ nostræ paratum semper apud te patet, et certissimum in tuâ auctoritate præsidium. Meretur illa certè (liceat de optimâ matre academiâ paulò jactentiùs apud te loqui) meretur illa certè favorem tuum, eò fortassè magis, quòd hunc importunè humiliterque non flagitat. Quò minùs illa nunc honoribus et gratiâ pollet, hoc tu debes ei favere impensiùs: si quidem vera liberalitas gratuita est. Quanquam hodiernâ die nihil à te sibi ipsi academia, sed toti regno pacem, pacem, inquam, à te postulat. Tuum est, cùm sis quodammodò constitutus Deum inter et mortales, vota nostra et totius Galliæ non offerre solum, sed grata efficere supremo bellorum et pacis arbitro. Quam ergo pacem humana vis et armorum irriti conatus impetrare nequeunt, hanc speramus fore ut preces tuæ, lacrymæ tuæ, pietas ac fides tua ab irato Deo tandem extorqueat.

## GRATULATIO AD\*\*

QUAS hodiernâ die fudisti pro nobis ad Christum preces, supremo numini fore acceptissimas, et tua singularis pietas spondet, venerande pontifex, et patroni nostri præcellens apud Deum gratia certissimè pollicetur. Dùm ille in terris degeret, quanquam sanctissimâ statim educatione munitus, ex asperri-  
mis juventæ salebris, ad quas plerumquè solet incauta adolescentium castitas naufragium pati, salvus ipse et incolumis evasisset, sic tamen mundi blandientis illecebras, sic vel ipsam humanæ contagionis auram metuebat, ut non nisi receptustandem in tutas diù desideratæ solitudinis latebras respirare cœperit. Ibi mentem jam planè liberam jugi pietatis pabulo nutriens, corpus verò jejuniorum asperitate castigans atque in servitatem redigens, rerum humanarum prorsùs immemor, unique intentus Deo, dulcibus orationis, silentii, pœnitentiæ deliciis penè dixi saginatus et ebrius, angelicam potiusquàm humanam vitam ducebat.

At ecce abstractus repentè à carâ solitudine, aut, ut veriùs dicam, à se ipso avulsus, ad bituricensis ecclesiæ regimen invitus, hac reluctans vocatur. Fit magna mutatio loci, non ingenii. Solitarii animum sub pastoris habitu retinens, inter publicos omnium applausus sibi ipse despectus ac vilis, in summâ apud omnes sanctitatis famâ suæ nunquàm non saluti tremens, continuos ardui ministerii labores privatis pœnitentiæ austeritatibus cumulans, tanquam publica sui gregis victima feliciter occubuit.

Cunctis ille jampridem periculis liberatus, nostra non ignorat, nec despicit. Jactamur hîc miseri ambitionis fluctibus, avaritiæ curis, contentionum æstu, voluptatum illecebrâ, inanis gloriolæ studio. Profanorum auctorum lectio, quâ per totam ferè vitam conterimur, nescio quâ nos contagione clàm inficit, profanosque nobis paulatim afflat spiritus, hoc est ab evangelicâ humilitate, à christianâ paupertate, a fidei simplicitate, à pietatis infantia prorsùs abhorrentes. Hæc sunt nostra privatim pericula, venerande pontifex : quibus si addamus publicas Ecclesiæ calamitates funestis hisce temporibus, ubi antiqua fides et religio in dubium et in discrimen adducitur, quas non tuæ pietati gratias debemus, qui adversùs tot imminentiæ malorum procellas tuarum nos precum efficaci præsidio munitos esse volueris!

---



---

## GRATULATIONES

*Habitæ dùm C. Róllin res honorandæ Gallorum nationis procuraret. Anno 1717.*

OPPORTUNÈ mihi non minùs quàm jucundè accidit, prætor illustrissime, ut privatos grati animi mei sensus cum publicis honorandæ nationis gallicanæ votis hodiè miscere possim. Ego in illustri Pelleteriorum familiâ et contubernio enutritus puer, paternisque illustrissimi avi tui curis ad bonas artes institutus, si quid exindè in studio litterarum profeci, si quod in academiâ nostrâ nomen obtinui, si post exhaustos aliquot labores honesto nunc et dulci otio fruor; imprimis autem si quis in me gustus est rerum optimarum, si qua religionis notitia, si quod pietatis desiderium, totum hoc generi vestro debere me et quotidie mecum suavissimè recordor, et hodiè datâ occasione non possum non palàm profiteri. Scio inter domestica exempla, quæ te undique in feraci virtutum familiâ circumdant, unum tibi, prætor illustrissime, præ cæteris cordi esse, penitùsque animo insedissee, viri illius præstantissimi, quem in multiplici vitæ statu et conditione, in privatis publicisque muniis, in secundis adversisque rebus, in curiâ et in aulâ, inter summos et imos, apud principem et populum, in strepitu negotiorum et in solitudinis otio, æqualis et perpetuus, et sibi semper constans virtutis tenor ad extremum usque spiritum prosecutus est. Illius tu singularem animi modestiam, morum mansuetudinem, sermonis affabilitatem, in tuendis, ami-

citiis constantiam, in colendis litteris litteratisque hominibus acre studium, in audiendis litigatoribus invictam patientiam, in reddendo jure æqui et recti tenacem animum, singulas denique illius in omni genere virtutes nobis redivivas exhibere conaris, dulcis maritus, bonus parens, obsequens filius, amicus acer, dominus liberalis, judex incorruptus, et in his omnibus sincerè et solidè christianus. Hæc sunt verè bona tua, prætor illustrissime, quæ per me tibi natio gallicana libentissimè gratulatur, et fieri in dies auctiora exoptat. Cupit illa ut deferre possis ad tribunal supremi illius judicis qui justitias hominum judicabit, tacitum illud conscientiæ testimonium, quo in Scripturis sacris utitur vir sanctissimus: *Flebam quondam super eo qui afflictus erat, et compatiiebatur anima mea pauperi. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduæ consolatus sum. Justitiâ indutus sum sicut vestimento. Causam quam nesciebam, diligentissimè investigabam. Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam. Oculus fui cæco, et pes claudo. Pater eram pauperum: eram mœrentium consolator.*

---

Quid tibi nostra hæc parisina civitas, quid singuli hujus urbis ordines debeant, prætor illustrissime, nemo non vel ipse expertus est, vel publico rumore audiit. Tu privatorum odia, plebisque rixas amicè et gratuitè componis, ad procurandam civitatis pacem incredibilium laborum, difficultatum, molestiarum, jurgiorum patientissimus helluo. Tu nocturno pariter et diurno tempore ades ubique ad auxilia civium promptus et alacer. Tu, ceu diffusa per totam civitatem anima, nusquàm non præsens, omnia in officio contines, et evaganti rectum ordinem licentiæ

metu legum et terrore suppliciorum ubique frena injicis. Tu denique erupturas sæpè, nisi statim comprimantur, in apertam seditionem turbas, unius auctoritate præsentia in ipso ortu extinguis, sævientis quantumlibet periculi audax et intrepidus contemp-  
tor. At quid non privatim tibi nostra debet universitas, prætor illustrissime! incautæ miserorum adolescentium castitati ubique tendit dolos insidiatrix voluptas, et multò nunc quàm antè effrenatior audet apertâ jam fronte et erecto vultu incedere. Tua nunquàm nobis hactenùs hâc in parte opera defuit. Rogat obtestaturque te non solùm gallicana natio, cujus nomine huc hodiè prodeo, sed tota universitas, ut, si fieri potest, tuam hâc in re curam, diligentiam, industriam, quotidie magis ac magis augeas.

---

Quod in republicâ munus obis, prætor illustrissime, tot sæpenumerò difficultatibus intricatum est, tot involutum tenebris, ut ei rectè exercendo nulla par esse possit humana mens, quantumlibet acuta ad conjiciendum et sagax, nisi quid aliundè lucis et præsidii accedat. Scilicet cùm apud tribunal tuum non de fortunis solùm, sed de capite et famâ agatur, non mirum si ad vitandam mortis et infamiae pœnam, quâ nihil tetrius homini potest accidere, omnia moliatur reus, obfirmatusque pertinaciter ad negandum ita se simulationum, artificiorum, mendaciorum involucris obtegat, ut nulla extent certa et expressa sceleris vestigia. In his rerum angustiis ut religiosus judex penè par periculum effugiat vel damnandi innocentem, vel absolvendi reum, utque ex his latebris certò eruat veritas, lumen infundatur necesse est ab eo, cui renes et corda scrutanti nuda sunt omnia. Hoc ut sem-

per magis ac magis menti tuæ cœlitùs præsidium ad-  
sit optat et precatur honoranda Gallorum natio, præ-  
tor illustrissime, dùm tibi per me cereum hunc offert  
sacro mox lumine accendendum,

---

Cùm ejusmodi sit commissa tibi juris dicendi admi-  
nistratio, ut ex eâ privatorum tranquillitas et civium  
fortunæ pendeant, eademque plèna sit laborum, diffi-  
cultatum, molestiarum, quas quotidie devorari ne-  
cesse est, in perferendis litigantium clamoribus et  
jurgiis, optat per me tibi, propretor illustrissime,  
honoranda Gallorum natio, ut quæ hactenùs tibi ad-  
fuerunt in audiendo patientia, in respondendo leni-  
tas, in excutiendis causis diligentia, in detegendâ ve-  
ritate sagacitas, in reddendo jure æquitas, si fieri po-  
test, magis ac magis in dies augeantur.

---

Gratulatur per me tibi honoranda Gallorum natio,  
vir clarissime, non tam acre ingenium quo polles,  
vim benè dicendi facilem et expeditam quâ excellis,  
maturitatem judicii quæ in te annos et usum longè  
antecedit; quàm præclaram virtutis indolem, velut  
innatum amorem æquitatis, promptam omnibus be-  
nefaciendi voluntatem, et sine quo cætera jacerent  
omnia, imbutum à teneris pietate et religione ani-  
mum. Nihil aliud optare possumus, vir clarissime,  
quàm ut hæc in te bona annorum accessione crescant  
et confirmentur; ut ames nostram academiam virtu-  
tum non minùs quàm artium parentem; ut litteras  
virosque litteratos nunquàm non foveas; ut magis ac  
magis pectus imbuas notitiâ legum gallicarum, et  
jura libertatesque regni acriter tuearis; denique ut

optimum te semper et magistratum et christianum exhibeas.

---

Munus advocati regii quod in inferiore curiâ obtines, vir clarissime, et ipsum per se gravissimum est, et munit plerumquè ad altiores dignitates viam. In eo munere solet nobilis juvenus quasi magistratûs tirocinium ponere, ejusque faustam exercitationem reipublicæ dare velut obsidem futuræ in posterum industriæ et probitatis. Habes tu proposita ante oculos in tuâ domo et familiâ maximarum exempla virtutum, quibus facilè ediscas quî debeat magistratus in administrandis provinciis regiam auctoritatem non fastu et superbiâ invisam, non aspero dominatu gravem, non inhonesto lucri desiderio et injustis pecuniarum exactionibus intolerandam; sed patientiâ in audiendo, comitate in respondendo, æquitate in judicando, sincerâ cupiditate sublevandi miseros et adjuvandi pauperes, promptâque omnibus benefaciendi voluntate, verendam non magis quàm amabilem et jucundam populis exhibere: quî debeat judex nullis vel terroribus vel præmiis ab officii religione deduci; jura libertatesque regni, patriæ salutem, fidei integritatem vel ipso libertatis et famæ periculo constanter tueri; et in publicâ ferè omnium vel perfidiâ vel ignaviâ, solus stare contra torrentem, nec ab legum et veritatis defensione, nisi solâ morte, avelli. Hæc te exempla imitaturum, et tua egregia indoles spondet, vir clarissime, et honoranda Gallorum natio vehementer sperat.

---

---

## D. VITTEMENT RECTORI AMPLISSIMO.

PLUS-NE in te beneficii contulerit academia, quàm à te invicem acceperit, si dicam in ambiguo esse, nec tibi nec illi injuriam fecisse videar, amplissime domine rector. Illa te parvulum excepit sinu, maternâque verè indulgentiâ per multos annos aluit, fovit, liberalibusque disciplinis instituit. Eadem, ubi per multa experimenta agnovit te pietatis et doctrinæ præceptis abundè instructum esse, utriusque exercendæ præbuit locum, cùm te et dormano sacello ministrum, et eidem collegio philosophum destinavit. Nec satis : commisit tibi curam illius regendæ domûs, sub cujus umbrâ faustis in penetralibus creveras puer : ac demùm, quo nihil habet illa majus, se ipsam tibi gubernandam tradidit.

Tu verò, amplissime rector, sic percurristi varios hosce officiorum et honorum gradus, ut singulis per te non parùm accesserit ornamentis. Eluxit mira docilitas in puero : morum illibata sanctitas in sacerdote, doctrinæ ingeniique vis uberrima in magistro : in moderatore collegii sic vigil et arrecta sollicitudo formandis pauperibus alumnis, quasi essent totidem principum liberi : in rectore demùm quæ non virtus emicuit? ita ut qui antehac tuâ quasi involutus modestiâ, maximâ tuâ parte latueras, in hoc supremo magistratu invitus ac repugans, cogente scilicet tuo in academiam studio, totum ipse te quodammodò exeruisse, totasque ingenii, industriæ, eloquentiæ, prudentiæ vires liberiùs explicuisse videaris.

Congestis in te, quoscumque habebat, honoribus

et tamen novis in dies tibi obstricta beneficiis academia dolebat exhaustam liberalitatem suam, nec quidquam reliqui habere se, quo gratum in te memoremque animum testaretur. Subvenit ei laboranti æquus virtutis iudex et remunerator Ludovicus. Admotum te spei et educationi regionum principum, in mediam aulæ lucem, tuâ nequicquam reluctantem modestiâ, advocavit.

Quis non, audito hoc nuncio, et tibi, et universitati, et toti regno gratulatus est? Visa sunt prisca florentis academiæ tempora reviviscere, quibus ex hâc nostrâ litterariâ republicâ, quæ semper fuit bonarum artium mater, ingenii cultrix, sapientiæ et eloquentiæ parens, omniumque magistra virtutum; quibus, inquam, temporibus ex hâc nostrâ litterariâ republicâ ad maximos quosque honores facilis patebat accessus. Aditum hunc, quem per diu academicorum hominum industriæ clausum atque obvallatum tenuerat, dicamne temporum iniquitas, aut potius hominum quorundam alienæ ac præsertim nostræ virtuti invidentium injuria? longo tandem intervallo perripuit tuæ famæ celebritas. Iniquam opinionem, quæ de nobis, quotquot sumus, invaluerat, nos clamori ac pulveri scholarum assuetos, ad nihil aliud valere amplius; latinique et græci sermonis inconditâ suppellectili oneratos, linguæ autem vernaculæ inopes ac rudes, in patriâ velut hospites esse ac peregrinos; hanc iniquam de nobis opinionem egregiè refellit audita vox tua apud aulam illo per celebri die, quo tu missus ab academiâ de pace gratulator, regias aures, delicatas illas quidem nec laudis insulsæ patientes, sic veritate laudum et elegantiam sermonis deliniisti, ut omnium aulicorum consensu, et ipsius Ludovici ju-

dicio, triumphare per te de omnibus visa sit academia parisiensis.

Habes eloquentiæ tuæ fructum, rector amplissime, toti quidem academiæ perhonorificum ac perillustrem : tibi verò (novi enim intimos sensus tuos), tibi nec optatum, nec jucundum. Solus tu in communi lætitiâ doluisti : sic te illuc proficiscentem vidimus, penè dicam quasi ires in exilium. Nec dubito, quin ex superbis Versaliarum ædibus sæpè jam oculos retorseris mœrens ad antiqua tecta : et quemadmodum Ithacam illam in asperrimis saxulis tanquam nidulum affixam sapientissimus vir dicitur immortalitati anteposuisse ; sic tu dormani collegii parvulas ædes, hoc est alteram tuam patriam, pristinumque vitæ institutum desideraveris.

Scilicet apud nos vitæ ratio modesta et simplex : ambitionis et curarum expers : non imbuta furo mendacii, non erudita artificio simulationis ; convictus facilis inter fidos et pares amicos ; à quibus non timeantur insidiæ latentes in simulatione officii : inter quos liceat et sentire quod velis, et quod sentias liberè proloqui : undè procul absint fraus, invidia, assentatio : denique ejusmodi vitæ genus, cujus præcipua voluptas, libri, amici, colloquia, imprimis autem, quæ cætera omnia condiuntur, libertas. Non carebit quidem aula prorsus his tot commodis : viros enim habet illa non paucos probitate, fide, doctrinâ, modestiâ insignes. Sed tamen mutandum erit vitæ institutum : *hic enim dies aliam vitam affert, alios mores postulat.*

At ista, si quæ sunt, incommoda abundè compensabit quotidianus serenissimorum principum conspectus, in quorum dictis factisque omnibus, immò etiam in vultu, cernere erit certa præsagia futuræ

populorum felicitatis. In admirationem te rapiant, et, ut novi te, etiam præ gaudio tibi lacrymas elicient erumpentes in pueris acres ingeniorum igniculi, et quotidie in parvis etiam rebus sese exercens bona indoles, benefica, docilis : plena tenerrimæ pietatis in Deum, omnia jam nunc religione metiens, nihilque magnum æstimans, nisi quod cum pietate conjunctum est. Ah ! cave diligenter, amplissime rector, ne unquam illam morum castitatem inficiat humanarum opinionum labes, contagio seculi, consuetudinisque imperiosa lex. Cave ne periculosa siren adulatio, et omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas, tenerum puerilis innocentiae florem pervertat. Hos tibi alumnos suos, sic enim ipsos nunc vocare audeat, iisdem brevi patronis gloriatura; hos igitur illustres alumnos, cara pignora, spem felicitatis et publicæ et suæ iterum atque iterum tuæ fidei ac religioni commendat universitas. Atque ut caritatem et reverentiam in illos suam significet, præstantibusque Ludovici Magni de te judiciis ipsa respondeat, tibi rectorios fasces unanimi consensu et incredibili alacritate prorogat.

---



---

## ORATIUNCULA

*Ex personâ domini\*\*\* ad senatoriam dignitatem evecti.*

SOLEBANT olim romani adolescentes, senatûs princeps illustrissime, præ. ill. senat. claris. quemadmodum castrensibus imbui stipendiis, ut parendo imperare discerent, ita etiam à parentibus in curiam induci, ut publici consilii spectatores priusquam participes, senatorios jam tunc spiritus, dignamque terrarum dominis gravitatem induerent. Eâdem mente nunc paternâ quasi deductus manu prodire huc audeo, ut, quoniam ineuntis ætatis inscitia senum constituenda ac regenda prudentiâ est, sub umbrâ et tutelâ vestræ sapientiæ juventutis meæ infirmitas delitescat. Et verò ubi meliùs possim haurire præcepta et exempla æquitatis et justitiæ, quàm in hoc augustissimo Themidis sacrario, ubi jamdudum vigent corroborata longo usu juris et legum peritia, indefessus in devorandis negotiorum molestiis labor, in resolvendis litium ambagibus mira ingenii et prudentiæ sagacitas, singularis animi magnitudo, quæ nihil ad ostentationem, omnia ad conscientiam refert, denique in perrumpendâ iniquitate incredibilis fortitudo ac constantia; ubi vestris judiciis præest vir ejusmodi quem animi major quàm generis nobilitas, generosæ mentis indoles et sine fastu elata, et sine humilitate popularis; fandi vis et dignitas, qualis legum ac Themidis interpretem decet; amor justitiæ et publici boni sic pariter commendant, vix ut statuere possis urbine, an foro, an aulæ habilior sit, vel acceptior?

Etsi tot tantarumque luce virtutum perstringi mentis aciem sentiam, ignoscite quæso, S. P. J., etc., si fateri audeam isto fulgore me terreri minùs, quàm vestrà benignitate allici. Quam toties optimo parenti meo præstitistis, eamdem mihi spero non defuturam humanitatem. Si vos illius in obeundo munere suo diligentiae, fidei, integritatis, industriæ non pœnitet, en ille me suis formatum præceptis et exemplis, secessum ipse et otium spectans, vobis offert sui in vos obsequii vicarium et æmulum.

# CAROLI ROLLINI

## CARMINA.

---

ILLUSTRISSIMO

D. D. CLAUDIO LE PELLETIER,

REGII ÆRARIJ PRÆFECTO, ET REGNI ADMINISTRO,

*Cum ejus nobilissimi filii Carolus Mauritius et Claudius Le Pelletier theses philosophicas in Sorbonæ-Plessæo propugnarent. An. 1684.*

### ODE.

NEC te fefellit, quæ super his quoque  
Concepta dudum spes tibi, Pelteri :  
    Jam cuncta de se vota vincit,  
    Spesque tuas generosa proles.

Domesticarum cernis ut arduo  
Amore laudum concita, nobili  
    Sudore venales laborat  
    Colligere ambitiosa palmas.

Languere turpi scilicet otio  
Ignara, multis usque laboribus  
    Æquare gestit fratrum honores,  
    Et patrium decus æmulari.

Non splendor illos lubricus aspici,  
Non quæ superbas nobilium domos  
    Nocens adulantùm caterva  
    Obsidet, illecebris fefellit.

Frustrà illa pestis, pectus ad intimum  
 Subire blandis vocibus efficax,  
     Tentavit illas dolosis  
     Artibus illaqueare mentes.

Hæc nempè quondam, maxime Pelteri,  
 Quandò sinebant otia, sedulus  
     Præclara virtutum arduarum  
     Semina mentibus inserebas.

Jam tùm futuri providus, et timens  
 Ne cura rerum te raperet tuis,  
     Natisque tempus destinatum  
     Publica res sibi vindicaret :

Totum educandæ te soboli dabas,  
 Faustamque cultu perficere indolem  
     Festinus urgebas, manumque  
     Addere cœpto operi supremam.

Hinc ante tempus præcocis ingeni  
 Maturior vis : hinc sapientia  
     Annos refellens, et severæ  
     Insolitus pietatis ardor.

Quæ non paternum crediderim tibi  
 Subire pectus gaudia, cùm gravî  
     Negotiorum mole pressus  
     Innocuos repetis penates?

Hic obstrepentùm sollicito procul  
 Rerum tumultu, solus in otio,  
     Interque natos et nepotes  
     Dulce parentis avique nomen

Audire gaudes. Hic juvenum indolem  
 Ad magna natam conspiciens, potes  
     Jam mente præsagâ futuros  
     Enumerare domûs honores.

Jactet superbos ambitiosiùs  
Aula apparatus : grandia nomina ,  
Et quos meretur nota virtus  
Accumulet titulos frequentes :

Quòcumque pompam munere nobilem  
Illa elaboret , fausta tibi domus  
Castos penates inter offert  
Delicias pretiosiores.

## ILLUSTRISSIMO REGIS ADVOCATI GENERALI

IN SUPREMA CURIA,

## CLAUDIO DARGOUGES DE FLEURY,

*Cum ei apud Floriacum commoranti illustrissimus avus, regni adminis-  
ter, Claudius Le Pelletier è suâ Villâ-Novâ persica mitteret.*

**Q**UOS Nova-Villa tibi fundo de divite fructus  
 Mittit, amicitiae pignora fortè putas  
 Falleris: invidiae sunt hæc, sunt signa doloris.  
 Quid porrò invideat, quid doleat-ve, dabo.  
 Audit sæpè quidem multis laudantibus, audit  
 Jactari villæ commoda floriacæ.  
 Hic spatiis, aiunt, porrecta patentibus ædes  
 Anteit magnificas area, regis opus;  
 Parte aliâ vastum, vivo deducta canali,  
 Navigii patiens, efficit unda lacum;  
 Tùm nemus in longos se prorigit indè recessus,  
 Quos oculorum acies non queat ulla sequi.  
 Hic ab humo erumpens ebullit dives aquæ fons  
 Et nive frigidior, lucidiorque vitro.  
 Hæc audit Nova-Villa, intabescensque sororis  
 Laudibus, infelix uritur invidiâ.  
 Rustica quandò, inquit, nitidis mapalia tectis,  
 Floriacumque audent æquiparare mihi?  
 Nec decus hortorum, et liber prospectus in agros,  
 Tectorumque nitor munditiesque juvat:  
 Fructibus in medio positis, quos utraque nostrum  
 Ediderit, litis pendeat arbitrium.  
 Sic apibus quondam cessit victoria inertes  
 Adversum fucos: quemque probavit opus.  
 Mitto tibi multo radiantia persica sole,  
 Qualibus hic domini mensa onerata nitet.

Aspice permistum niveo candore ruborem ;  
 Purpureis dicas lilia mixta rosis :  
 Quàm fragrans exudet odor ! quàm blandula tactu  
 Sit caro : nec succo deteriore vigent !  
 I , nunc , atque meos aude jam , Villula , honores  
 Vanâ laude tumens posthabuisse tuis .  
 Quòd si fas contrà , fructûs victoria cedat  
 Ista tibi ; nec sic vincere posse putes ,  
 Restat adhuc , quo me , invidiâ vel iudice , dicas  
 Regum etiam illustres exsuperare domos :  
 Egregius contemptor opum , contemptor honorum ,  
 Quo fruor hîc felix hospite , Pelterius .

Hæc cursim , ac properans , et penè equo insidens ,  
 jamjam Lutetiam rediturus , exarans , ita ut nec  
 describere licuerit , nec religere . Hæc tu , si lubet ,  
 releges et emendabis . Vale , iterùm atque iterùm  
 vale , mi Floriace , meque ama ut amaris à me . Car-  
 rissimos fratres tuos totamque perillustrem fami-  
 liam saluto .

C. ROLLIN.

ILLUSTRISSIMO ABBATI  
CAMILLO DE LOUVOIS,

BIBLIOTHECÆ REGIÆ PRÆPOSITO,

*Cùm de Homeri Iliade et Odysseâ in bibliothecâ regiâ responderet.*

An. 1688.

CARMEN.

VATUM magne parens, Trojâ pugnata sub altâ  
 Qui versu æterno celebrâsti bella, gravemque  
 Pelidæ stomachum, et cursus patientis Ulyssæi;  
 En tibi, quas vulgus studet obscurare profanum,  
 Parvus, Homere, puer primo in certamine laudes  
 Asserit, et meritum famæ immortalis honorem.  
 Vos ô, doctorum parta quos læta virorum  
 Terra pelasga tulit seclis melioribus, orbis  
 Deliciæ quondam, nunc, heu! ludibria; quos hæc  
 Non intellectos damnat vel negligit ætas  
 Proh pudor! obscuris quamprimùm exite latebris.  
 LEVOIDES, magno soboles patre digna, Camillus  
 Antiquum instaurat vobis decus. Auspice tanto  
 Ne dubitate altis vos ultrò offerre potentum  
 Ædibus, ipsorumque intrare palatia regum.  
 Jam neque projecti, venalis turba, tabernæ  
 Turpiter ante fores, nudâve crepidine pontis  
 Porrecti, solem ventosque feretis et imbres;  
 Nec tenebris posthac et opacâ nocte sepultos  
 Pulvisque, blattæque, obliviaeque invida carpent.  
 Ordine cuique suo dabitur prodire sub auras,  
 Nec quemquam indecorem puer intactum-ve relinquet.  
 Ac veluti primo quamvis turgescat in ortu  
 Dives aquæ, tortoque erumpat vortice flumen:

Usque tamen crescit, fluctusque acquirit eundo,  
 Et vectigales de montibus advocat undas.  
 Sic quoque, Luvoides primis conatibus ipsos  
 Penè ausus superare senes, crescentibus annis  
 Æmulus ipse suî crescetque, animunque capacem  
 Undique collectis opibus ditare laborans,  
 Et Romam et totas avidus spoliabit Athenas.

Jamque hodiè immensum reserare interpres Homerum  
 Aggreditur, magnoque offert hæc munera patri,  
 Primitias puer illustres, pulchrique laboris  
 Clara rudimenta, et venturæ pignora laudis.

At pater attonitus pendet narrantis ab ore:  
 Dùmque animis inhians trojani incendia belli,  
 Præliaque armorumque avidâ bibit aure tumultus;  
 Imbelli dùm versa fugâ agmina cernit,  
 Oppida versa, armis captas victricibus arces;  
*Se quoque principibus permixtum agnoscit Achivis.*

Ipsè videtur adhuc te fulminis ocior alis,  
 O LODOICE, sequi, celeri quo concita pennâ  
 Fulgentem rapit antevolans victoria curram.  
 Quin sua mæonio celebrari tempora versu  
 Penè putet, nisi tot ductores inter Achivos  
 Te frustrâ, similemque tuî, Lodoice, requirat.

Intereâ incensus studiis plausuque faventùm  
 Difficiles nodos puer, ambagesque resolvit  
 Ludenti similis. Gestu nutuque loquaci  
 Et blandâ astantes mulcet dulcedine vocis.  
 O qui frontis honos! oculis quàm vividus ardor  
 Dulce micat puero, certissimus ille latentis  
 Index ingenii! quàm pulchra modestia vultus!  
 Quàm nativa sedet puerili gratia in ore!  
 Ut totus captat, totusque meretur amorem!  
 Quid si oculis cerni possint, quæ pectore in imo  
 Indeprensa latent magnarum semina rerum!  
 Ingenitus virtutis amor, mens cerea flecti  
 In rectum, docilisque sequi quòcumque vocâris,  
 Et patrem patruumque imitandi nobilis ardor!

Macte istâ virtute, puer. Tali indole ( si quis  
Lætitiæ sensus superest post funera , si quid  
Terrenum dulce est, et adhuc mortalia tangunt ),  
Tellerii magnos recreas tali indole manes.  
Et nunc ille quidem supremâ ex ætheris arce,  
Emeritum quò facta senem evexère, fidesque,  
Justitiæque et pacis honos, regique probatum  
Pectus, amor populorum, inimica modestia fastûs,  
Totque indefessi pro relligione labores;  
Ille quidem votis felix nihil ampliùs optat,  
Quàm te dignum aris et avitâ laude videri.

At satis est. Pulchro jam finem impone labori.  
Quid tua, quid patruï, quid patris gaudia differs?  
I, rue in amplexus patruï, rue in oscula patris.  
At postquàm impleris magnum genitoris amorem,  
Auribus hoc patriis monitum instillare memento;  
Commendat tibi seque, suosque academia honores.

AD ILLUSTRISSIMUM VIRUM  
FRANCISCUM-MICHAELEM LETELLIER,

MARCHIONEM DE LOUVOIS, REGNI ADMINISTRUM, etc.

*Cùm ejus filius Camillus de Louvois, abbas, bibliothecæ regiae præpositus, de Theocrito publicè responderet. An. 1689.*

CARMEN.

ECCE iterùm nova te, Luvoe, ad gaudia natus  
Invitat felix studiorum; et patris amorem,  
Crescere quandò nequit, magis ac magis usque mereri,  
Spesque implere tuas, imò et superare laborat.  
Ergo ades, et gravibus paulùm te surripe curis,  
Si potes. Hoc certè Lodoix velit, hoc velit ipsa  
Gallia, rerum inter te pondera tanta parùmper  
Respirare : tibi non invidet illa quietis  
Lætitiæque brevem usuram; pretiosaque lucro  
Apponit gaudens longi intervalla laboris,  
Quæ regi incolumem præstant regnoque ministrum.

Dulcia cùm nuper regnarent otia; in ipso  
Pacis bella sinu cecinit, pugnasque Camillus.  
At nunc cùm laxis discordia sævit habenis,  
Grandiaque attonito spectacula præparat orbi;  
Cùm gentes malesanæ injusto Marte lacesunt  
Ultorem regumque et religionis avitæ :  
Blanda syracusii canit idem carmina vatis,  
Pastorumque leves, innoxia jurgia, rixas,  
Pacis opus; placidam spirant hîc omnia pacem.  
Hac puer arte patris curas, variisque labores  
Fallere imaginibus gaudet, lætisque severa  
Temperat, et dulci mutat benè seria ludo.

Bellonæ hîc Martisque loco meliora coluntur  
Numina; Pan custos ovium, Sylvanus agrorum,

Cum satyris hilares fauni, nymphæque sorores,  
 Quæ juga, quæ sylvas, fontesque et stagna pererrant.  
 Illinc cum socio canit upilione bubulcus  
 Pignore deposito, et præsentis iudice certant.  
 Pastores etenim tangit quoque gloria, inani  
 Nec metuunt pingues vitulos pro laude pacisci.

Hinc juvenis, fugit æstivos dùm languidus ignes,  
 Cantando fovet ipse alios, quibus uritur, ignes.

Quin etiam duro solitus tolerare labore  
 Vitam inopem, rapidique æstum contemnere solis,  
 Oblitus nunc ipse suû, rerumque suarum  
 Messor amat; frustra que audit meliora monentem.

Hic quoque, ne qua tibi vitæ pars desit agrestis,  
 Ævum agitans mediis adierit piscator in undis.  
 Olli cymba domus, labor æquora, præmia pisces.  
 Strata jacent passim, calathique, hamique tenaces,  
 Retiaque, et funes, et viminei labyrinthi,  
 Divitiæ miseræ: comes usque assistit egestas,  
 Atque fames: somnus brevis, otia nulla, labores  
 Perpetui, curæ nec in ipsâ nocte relinquunt.

Ante alios tibi grata dabit spectacula cyclops.  
 Dùm vanas insanus opes, formamque, genusque,  
 Et vocem surdas nequicquam jactat ad aures.  
 Hic verò brutas mirabere, non sine risu,  
 Blanditias, stolidique iram pastoris agrestem;  
 Imprimis, dignum Polyphemæo munus amante,  
 Ursorum informes catulos, quos ille tenellæ  
 Villosos, similesque suû, dat habere puellæ.  
 Hæc, et quæ longum percurrere singula, doctis  
 Quæ semper placuere viris, semperque placebunt;  
 Rumpantur licet invidiâ qui talia damnant;  
 Hæc, Luvæ, tibi parat enarrare Camillus,  
 Doctorum jam nunc decus et tutela Camillus,  
 Seu quos prisca tulit, seu quos hæc suspicit ætas.  
 Tu modò dùm totâ puer applaudente coronâ  
 In tenui ludet, tenui non dignus honore;  
 Fortunata parens, non est mora longa, faveto.

IN OBITUM CLARISSIMI VIRI  
CAROLI GOBINET,

*E societate sorbonicâ doctoris, et collegii Sorbonæ-Plessæi moderatoris.  
An. 1691.*

EPICEDIUM.

NEMPÈ ubi fata homines in publica commoda natos  
Præripiunt; tardo quanquam pede lenta, suoque  
Tempore mors veniat, rapido tamen invida cursum  
Accelerâsse gradu, necdùm matura videtur.  
Hinc nos, ceu primo raperetur flore juventæ,  
Extinctum durâ lugemus morte parentem:  
Nec, licet annorum plenus suprema senectæ  
Tempora contigerit, satis hunc vixisse putamus.

Heu! nihil humanis fas quemquam fidere rebus.

Longa videbatur seniolem ac certa manere  
Annorum series: aderat propecta senectus  
Illa quidem, sed cruda tamen viridisque; nec ævo  
Obruta languenti, nec turpibus aspera rugis.  
Ingenii priscum non illa extinxerat ignem,  
Non tremulos in humum gravis incurvaverat artus.  
Canitiem tantùm addiderat; frontemque, capillosque,  
Atque genas niveo pingens candore, serenam  
Majestatem ori, blandosque afflârat honores.  
Mira senis species: caput altum, erectaque cervix,  
Incessus stabilis, vestigia firma, salubre  
Corpus, inexhaustæ vires, nil denique longo  
È senio, nisi rerum usu prudentia major.  
At subito incurrens vis morbi incognita corpus  
Perculit, ac lentâ paulatim tabe peredit.

Sic annosa diù vivaci robore quercus

Ingentem postquàm truncoque et frondibus umbram  
 Præbuit, ac pluvias contra rapidumque furorem  
 Ventorum multos stetit inconcussa per annos :  
 Sævo enecta gelu , vel edaci putrida ab imbre  
 Languet, et æstivo nequicquam animata calore  
 Concidit autumnî sub frigora prima, nemusque  
 Attonitum strepitu terret subitâque ruinâ.

Nominis æterni si te jam fama moveret,  
 Magne senex, famam assereret domus ista perennem,  
 Quæ per te obscuris in lucem educta tenebris,  
 Auspice Richelio, Sorbonæ matris ad umbram  
 Crevit in immensum, longos mansura per annos.  
 At te nec vivum perstrinxit gloria inanis;  
 Et nunc frigida mors cùm mentem è carcere solvit,  
 Eripuitque atram pulsâ caligine nubem,  
 Quæ solet humanos visus hebetare; superbos  
 Jam fastus hominum, terræ jam grandia rides  
 Nominaque, et titulos, et clari insignia honoris,  
 Ergo juvat, venerande senex, pro sedibus istis  
 Quas nobis posuit tua dextera, nos tibi cœli  
 Æternas optare domos, æterna precari  
 Gaudia. Quanquam alto jam nunc transcriptus Olympo  
 Longorum optatâ fruitur mercede laborum.

Nam si illuc iter est per difficiles ærumnas,  
 Per certamina dura, indefessosque labores,  
 Vita omnis gravibus Gobineto exercita curis  
 Mercedem hanc meruit. Teneram formare juventam,  
 Quantum opus, ô superi! quantus labor? æquore non tam  
 Difficile in medio luctantibus undique ventis  
 Dirigere incertam per aperta pericula cymbam :  
 Non tam præcipitis motus componere vulgi,  
 Cùm furor armorum et scelerata insania belli  
 Excudit imperii frenum, legunque refringit  
 Vincula, quàm certos intra compescere fines  
 Instabilem turbam puerorum, animosque severis  
 Legibus indociles et pectora dura domare.

Undique sævi hostes circumstant, undique monstra,

Ætati, ah! nimiùm incautæ minitantia certam  
 Perniciem. Hinc consanguineo comitata sopore  
 Pigrities, madidam redimita papavere frontem,  
 Ostentat dulces somnos, placida otia, inertes  
 Delicias, odiumque afflat malesuada laboris.  
 Parte aliâ illecebris armata potentibus, atque  
 Omnigenum turbâ scelerum stipata voluptas,  
 Heu! cœcos juvenes turmatim in operta ruentes  
 Retia, præcipiti secum trahit agmine victrix.  
 Illius si qui, rara est quæ turba, latentés  
 Insidias fugêre, superbia protinùs ipsos  
 Aggreditur, tumidoque implet præcordia fastu,  
 Hoc metuenda magis, quòd non solet illa timeri.

Quin etiam, cùm jam accedit robustior ætas,  
 Ambitio, procul illa tamen longoque recessu,  
 Divitias, luxus, et pompam ostendit inanem,  
 Muneraque, et dulci prætentat corda veneno.  
 Cunctæ adsunt pestes: ludi furiosa libido,  
 Inconsulta animi levitas, temeraria lingua,  
 Garrulitas, vindicta, malus pudor, ira, latensque  
 Invidiæ livor, sanctarum incuria legum,  
 Contemptusque Dei, et vitiorum cætera turba.  
 His oblectari monstris noctuque diuque,  
 Hos inter medium diros versarier hostes,  
 Hos premere æternùm, sævoque lacessere bello,  
 Vita laborque fuit Gobineti. Doctior illo  
 Non alius sese puerorum in pectora sensim  
 Inserere, et teneras huc illuc flectare mentes.

Ille animi solers in quaslibet ire figuras  
 Noverat, et vultum benè mendax arte salubri  
 Dissimulare suum: sævo nunc tetricus ore  
 Sublatoque supercilio metuendus; amico  
 Nunc blandè invitans nutu atque affabilis ultrò;  
 Illecebras gravitati, et lenibus aspera miscens,  
 Interdùm irato similis, similisque minanti;  
 Nonnunquàm lacrymis mansuescere nescius, atque  
 Difficilis tractari: Idem modò cedere gaudens,

Imò preces facili veniâ præcurrere lætus.

Ingenia imprimis felix dignoscere : namque  
 Indole pro variâ variis decet artibus uti.  
 Ille , nisi institeris rigidus , frenumque timoris  
 Injicias , languet : hic indignatur acerba  
 Imperia , et duris renuit parere magistris :  
 Quosdam laus acuit , quosdam objurgatio mordet.  
 Prudens ergo senex nunquàm conamine cæco  
 Tendebat , quâ mollem aditum natura negabat  
 Dura ; sequebatur quâ se dabat illa ; secundo  
 Ut qui remigium demittit flumine , fertur  
 Sponte suâ , placidoque immotus labitur æstu.  
 O quàm blanda pium recreabant gaudia pectus ,  
 Cùm juvenem , recto de tramite quem malus error  
 Incautum expulerat , vel prava libido catenis  
 Constrictum gravibus domina imperiosa tenebat ;  
 Avulsum sibimet , vitiisque , tenacia tandem  
 Vincula propositi certum rupisse videbat ,  
 Virtutisque novum per iter non jam pede inertii  
 Nec respectantem , sed firmo incedere passu !

Quot nunc clara micant castris , templisque , foroque  
 Lumina , plessæâ quæ primùm hausére palæstrâ  
 Illius quâ nunc fulgent primordia lucis :  
 Quorum olim nascens hæc intra limina virtus  
 Paulatim curis Gobineti exculpta paternis  
 Crevit , et in summos sic tandem adolevit honores ?  
 Voce , animo , exemplis pueros , se denique toto  
 Virtutem docuit : vigiles nec finibus iisdem ,  
 Queis mortale ævum , potuit concludere curas.  
 Parte suî meliore etiam post fata superstes ,  
 Multiplices libros numerosaque scripta reliquit ,  
 Quæ , dùm relligio stabit , pietasque , fidesque ,  
 Dùm pueris recti verique infundere amorem  
 Cura erit , æterno florebut semper honore ,  
 Ad serosque ibunt nunquàm interitura nepotes.  
 Quid caræ majus poterat præstare juventæ ?

Immenso cumulum moriens tamen addit amori.  
Ut versari inter pueros post funera præsens,  
Officiumque ut possit adhuc præstare magistri,  
Ædibus his corpus, mentem dat habere nepoti.

ILLUSTRISSIMO ABBATI  
 CAMILLO LETELLIER DE LOUVOIS,

BIBLIOTHECÆ REGIÆ PRÆPOSITO,

*In tabulam ab eo regi dicatam, cùm theses philosophicas in collegio Mazarineo tueretur. An. 1692.*

CARMEN.

QUID! dùm mutæ artes regis famulantur honori  
 Certatim, saxoque, et marmore, et ære loquaci  
 Venturis properant Lodoicum ostendere seclis,  
 Non etiam vates ipsum æternare laborent  
 Carminibus, quorum stat semper gratia vivax  
 Marmoribus, saxis, ipsoque perennior ære!  
 Ergo magnificâ quæ tu, Luvœ, tabellâ  
 Grandia magnarum reseras spectacula rerum:  
 Præsentis causas, seriemque, et crimina belli.  
 Principum amicitias infausto fœdere junctas,  
 Et quos relligio retulit Lodoixque triumphos:  
 Cuncta tibi, cœptis faveas modò, carmine reddam.

Proh superi! insanas quis enim malè fœdere rupto  
 Dirus in arma rapit gentes furor? Undique nobis  
 Fatalem video tela intentare ruinam.

Agnosco varios vultus atque arma furentùm.

En Germanus adest, et equo sublimis ab alto  
 Primas ante acies atque arduus ense minaci  
 Emicat, ora ferox. At enim quid colla reflectens  
 Respicit? an dubios animi, longumque morantes  
 Increpitat vultu socios? an fortè relictis  
 Pœnitet Ottomani: nuperque obsessa Viennæ  
 Mœnia succurrunt animo, stragesque suorum,

Et desolatae repetitis cladibus urbes?  
 Frustrâ tendis amor patriæ; tuque ipsa ruentem  
 Religio revocare: odia in nos improba vincunt.

Ponè subit vultuque supercilioque severo  
 Fuscus Iber, bello clara olim nomina, sed nunc  
 Exiguæ vires, solitoque superbia major.  
 Jamque parat longam spoliis expletus opimis  
 Exsaturare famem, et veteres sarcire ruinas.

Hunc juxtâ incensus rabie, trux ingruit Anglus.  
 Aspice, torva tuens spiransque immane, cruentam  
 Ut procul intentat contortis viribus hastam.  
 Scilicet hunc scelerum furia veterumque novorumque  
 Exstimulant, regumque sacer cruor, Anglia quo nunc  
 Fumat adhuc, diris exindè agitata procellis,  
 Et nunc omnigenûm sedes infausta malorum.

Impia tunc etiâ fatis abreptus iniquis  
 Arma, Sabaude, paras? nec te cohibere furentem  
 Religionis amor poterit, nec sancta vetustæ  
 Fœdera amicitia, et cognatus sanguis, et ipse  
 Defensor regum Lodoix, tua cujus ad umbram,  
 Præda futura hosti, victrix infantia crevit?  
 Nempè tuasque nives et scabra cacumina speras,  
 Credule, Gallorum mutare feracibus agris,  
 Quos tenui limes discriminat intervallo.  
 Ah! tibi si qua super famæque et cura salutis,  
 Nec furor est patrio spoliatum excedere regno,  
 Projice tela manu: clypeus tibi et ensis in hostes  
 Sit Lodoix; his te meliùs tutaberis armis.

Quò se autem Batavus prono sic corpore demens  
 Præcipitat? Socia hic non ultimus agmina junget,  
 Impatiens otî, gens nata fovere tumultus  
 Sacrilegos: regum hostis atrox, eadem æqua tyranno.  
 Illa tamen toties Lodoicum experta tonantem,  
 Debuerat veterum meliùs meminisse malorum.

Quid memorem, quorum hæc coeunt in bella catervæ,  
 Brandeburgenses, Bavarosque, et Saxonas, et quos  
 Horrida nos contra Germania parturit hostes?

At quæ tot populos variis ex partibus orbis  
 Communi potuit concordia jungere vinclo?  
 Hæresis. Illa procul Francorum à finibus, olim  
 Quò flammis ferroque armata irruerat, uno  
 Legum expulsa metu, ad gentes confugit amicas  
 Auxilia implorans. Viden' ut prostrata, jacensque  
 Victoris dextrâ Lodoici et fulmine frendet  
 Horrendum stridens, spumamque agit ore cruento:  
 Vipereosque angues et flammea lumina torquens  
 Nequicquam, sese domitorem attollere contra  
 Velle videtur? at exanguem conamine in ipso  
 Deficiunt vires, et vulnere sæva retardant.  
 Non ponit tamen illa minas, aut victa quiescit.  
 Sed dextrâ vibrante faces attollit, et usque  
 Tartareâ accendens sociorum pectora flammâ,  
 Omnibus unâ animos, vires, odia, arma ministrat.

Hactenùs hostiles iras, aususque nefandos,  
 Et conjuratas hæc regna invadere gentes,  
 Horruimus. Parte ex aliâ succedit imago  
 Lætior, et meliora oculis spectacula præbet.  
 Gentili clypeo, gladioque accincta micanti  
 Gallia stat contrâ, populosque hinc indè ruentes  
 Despicit, et nisus interrita ridet inanes.  
 Non strepitus armorum inter bellique fragores,  
 (Dùm totus circum sævis terroribus orbis  
 Concutitur) dubiâ trepidat formidine. Si quis  
 Sollicitat pavor, heu! caro timet illa parenti,  
 Quem pro se medii ruere in discrimina belli,  
 Et pretiosam animam dolet objectare periclis.  
 Namque vides illam Lodoix ut corpore toto  
 Protegit, infestisque unus defendit ab armis?  
 O qui frontis honos, quàm nobilis ora serenat  
 Majestas! placido quàm pulchra superbia vultu  
 Eminent! Ut lenis simul et metuendus, eodem  
 Tranquillat nutu Gallos, et territat hostes!  
 Forsitan undè ipsi fiducia tanta, requiras?  
 Suspice: præsidium viresque expectat ab alto.

Nube sedens en Relligio cœlestia promit  
 Desuper auxilia, et numen dat habere secundum.  
 Olli nil mortale : gerit manus altera , sacrum  
 Pignus , adorandæ metuenda volumina legis ,  
 Et regum valida arma crucem : manus altera supplex  
 Commendat superis Lodoicum et gallica regna.  
 Attollens oculos patrio pia mater Olympo ,  
 Supremum numen sic compellare videtur :  
 Huc ades , ô regum dominator, et arbiter orbis ,  
 Huc ades : hîc tua res agitur. Te te ista lacesunt  
 Impia tela , tuis hoc bellum indicitur aris.  
 Nusquàm sancta fides. Cuncti mea signa volentes  
 Deseruère : unus Lodoix tua jura tuetur.  
 Ergo age ( nanque potes vel solo vertere nutu  
 Imperia , et regum tumidos contundere fastus ) ,  
 Arripe tela , pater, dextramque extende potentem  
 Quâ toties fultus Lodoix ad littora Rheni ,  
 Ad Scaldim , Sabimque superbos perculit hostes.  
 Disjice compositum tua contra altaria fœdus :  
 Obrue dispersos : terrorem immitte fugamque.  
 Discant clade suâ moniti non temnere numen.

Nec vanæ cecidère preces. Quò gallica cumque  
 Arma pius Lodoix circumtulit, ipsa secuta est  
 Relligio : nec se comitem Victoria utrique  
 Abnuit , invicto gaudens impendere regi  
 Vectigalem operam , justisque occurrere votis.

Non potuit spatio inclusus brevior periti  
 Artificis labor illustres superaddere pugnas.  
 Idem alio memores insculpet in ære triumphos :  
 Imprimis geminas spatiis majoribus urbes ,  
 Immortale decus manuum , Lodoice , tuarum ;  
 Gallica ubi nuper fixisti lilia victor ,  
 Nequicquam Batavo spectante , fremente tyranno.

Illinc Hannoniæ summis in finibus , inter  
 Præcipites fossas et propugnacula montes  
 Cernere erit. Galli innumeris circùmundique turmis  
 Improvisi aderunt : ita digeret omnia ductor.

Ipse operis Lodoix. Hominum tot nata repentè  
 Millia tellurem gremio effudisse putabis.  
 Per varias artes autè exportata latenter  
 Omnis abundabit variarum copia rerum :  
 Regnabitque etiam plenis opulentia castris,  
 Vicinum dùm sæva fames populabitur hostem.  
 Tellerides aderit Lodoici fulmina portans,  
 Tellerides fidus belloque et pace minister.  
 Ille more impatiens, indefessoque labore,  
 Et vigili studio loca singula promptus obibit,  
 Regia jussa ferens. Extremum hoc munus habeto,  
 Relligio : tibi enim ad Montes, tibi, sancta, laborat.  
 Tuque ò, cui primis sese devovit ab annis,  
 Optime rex, supremum habeas hoc pignus amoris.

Surget inaccessum diversa ex parte Namurcum.  
 Vectus equo Lodoix et pulchro sordidus imbre  
 Lustrabit muros : fugient trepida agmina in arcem.  
 Ductorem in Batavum dextras et lumina versi  
 Clamabunt, properet fractis succurrere rebus.  
 Spectatum-ne suas strages ac dedecus ultrò  
 Venerit? ambiguis quid enim hinc erroribus atque hinc  
 Circumagat turmas gelidus cunctator? opem-ne  
 Ventosa in linguâ tantùm ferat? anne sedendo  
 Debellare hostem speret, sociosque levare?  
 Ille recusabit dubio se credere marti,  
 At formidatæ Lodoici occurrere dextræ :  
 Scilicet infelix pugnarum, et gallica semper  
 Arma malè expertus : melior furtiva per artem  
 Ducere concilia, et sceleratas texere fraudes,  
 Quàm capere obsessam vel solvere viribus urbem,  
 Aut mediis hostem contra concurrere campis.

Ergò ne bella iterùm pars ipsa extrema tabellæ  
 Offeret? atque oculis iterùm ferus ingruet horror?  
 Ecce furens Bellona, abruptis libera vinclis,  
 Sæva manu quatit arma, et templo erumpit aperto.  
 Quis puer ille autem, blandâ qui obsistere dextrâ  
 Pallidulus subitâque rigens formidine tentat,

Et rabidæ toto se opponit corpore nitens?  
 Ah! nimium agnosco : nos hæc, nos tangit imago.  
 En mœrent circùm, queis præsidet hic puer, artes.  
 Strata jacent passim per humum instrumenta, supellex  
 Musarum infelix, nec duro accommoda Marti.  
 Astriferi cœlorum orbes, calamique, coloresque,  
 Et numeri sine honore latent caligine in atrâ :  
 Muta silent jam plectra, lyræ, citharæque sonantes :  
 Aruit heu! sterilis; doctorum præmia vatam,  
 Laurus: apollineas renuit jam cingere frontes,  
 Nec nisi bellantùm victricia tempora quærit.  
 Huc igitur pax alma redi, pax aurea, terris  
 Pax optata diu, pax, dulce et amabile nomen.

Intereà pergas, Luvœ, perennibus artes  
 Excolere officiis. Illæ tibi plurima debent,  
 At tu plura illis. Claro quòd nomine jam nunc  
 Docta per ora virum volitas : quòd pectus abundat  
 Cecropiæ variis opibus latæque Minervæ,  
 Nec tumidum fastu est : quòd te lenemque, bonumque,  
 Et facilem accessu, quòd vultu animoque modestum  
 Mirantur certatim omnes, mihi crede, superbæ  
 Non hoc divitiæ poterant concedere; doctis  
 Artibus hoc debes. Partum tuearis honorem  
 Tu modò, jam facile est; et pergas esse quod audis.  
 Votorum hæc mihi summa, tibi nil ampliùs oro.

## ODE

## IN EXPUGNATIONEM NAMURCÆ,

*Ex gallica ode Nicolai Boileau Despréaux in latinam conversa.*

DOCTISSIMO ET CLARISSIMO VIRO

NICOLAO BOILEAU DESPRÉAUX,

HENDECASYLLABI.

GALLICI decus arbiterque Pindi,  
 Codris ac Baviis timende vates:  
 Per quem laude vigens novâ vetustas  
 Contra murmura plebis imperitæ,  
 Et convicia stat calumniantum:  
 Munus accipe, te, Bolæe, dignum:  
 Quod tu, sis licet aure delicatâ  
 Judex difficilis, severiorque,  
 Non tamen, reor, improbare possis.  
 Versus ecce tuos tibi latinis  
 Donatos numeris modisque mitto.  
 Nostris credideram hoc opus camœnis  
 Intractabile. Nubium meatus  
 Tecum tendere in arduos verebar,  
 Pennisque imparibus sequax hirundo  
 Post audacem aquilam volare stridens  
 Insuetum per iter. Sed astitère,  
 Quotquot Roma tulit bonos poëtas,  
 Inservire operi tuo, locumque

Versus inter habere gestientes  
 Vatis, vindice quo perenne servant  
 Illæsi decus inter inquieta  
 Allatrantum odia, irritosque morsus.  
 Imprimis tua cura amorque Flaccus,  
 Flaccus deliciæ tuæ, superbis  
 Te cuius spoliis nitere, dudum  
 Grex crepat malesanus invidorum :  
 Ardet dicere principis triumphos,  
 Qualem tempora nec tulere prisca,  
 Qualem nec sua vinditavit ætas.  
 Terretur tamen insolens locorum  
 Aspris nominibus, rudesque contra  
 Luctatur fluvios diu : sed omnes  
 Moras vincit amor tuû, nec ullus  
 Te propter labor arduus videtur.  
 Perge ergo veterum, Bolæe, famam,  
 Et scripta, et decus, ut facis, tueri.  
 Junctis hoc precibus reposeit à te  
 Quidquid est hominum eruditiorum,  
 Quidquid est hominum politiorum,  
 Et sani ingenii, bonæque mentis.  
 Corvorum interea sinas cohortem  
 Te contra crocitare garrulorum.  
 Quid possunt aquilis nocere corvi?

σοφὸς ὁ πολ-  
 λὰ εἰδὼς φυᾶ.  
 μαθόντες δὲ, λάβροι  
 παγγλωσσίαι, κέρακες ὡς,  
 ἄκραντα γαρεύετον  
 Διὸς πρὸς ὄρνιθα θεῖον,

*Pindar. od. 2. Olymp.*

Natura vatem sola facit. Labor  
 Si quos per artem promovet improbus,  
 Clamore nequicquam procaci  
 Rauca crepant crocitantque corvi  
 Contra ministrum fulminis alitem.

# ODE

## IN EXPUGNATIONEM NAMURCÆ,

An. 1693.

Quis fronte sacro dulciter ebrium  
 Repentè doctus me furor abripit?  
 Fallor-ne? Castas en sorores  
 Ante oculos mihi Pindus offert.

Huc vos, Camœnæ, dùm lyra parturit  
 Sonora cantus, ferte citæ pedem:  
 Adeste, et arrectis modosque  
 Auribus æ numeros notate.

Concussa pronis arboribus mihi  
 Jam sylva plaudit. Vos, jubeo, graves,  
 Silete, venti: Ludovicum  
 Aggredior celebrare versu.

Audax volatu Pindarus arduo  
 Secare tractus ætheris invios,  
 Coetusque vulgares perosus,  
 Longè humiles fugiente pennâ

Terras relinquit. Tu, lyra, tu potes,  
 Si fida jussos reddideris sonos,  
 Audita sylvis montibusque  
 Threïcios superare cantus.

Proh! quanta moles surgit in æthera!  
 Phœbusne, murorum inclytus artifex,  
 Comesque Neptunus laboris,  
 Rupibus imposuère celsis

Turres superbas ? hinc Sabis, hinc Mosæ  
 Fluctus amicos consociare amant :  
     Hostique inaccessas profundo  
     Gurgite, præcipitique fossâ

Tuentur arces. Ærea desuper  
 Centum è tremendis culminibus tonant  
     Tormenta, ferratasque torquent  
     Ignivomo procul ore mortes.

Hinc indè miles cedere nescius,  
 Ipsi nec impar viribus Herculi,  
     Muros coronans, fulgurantes.  
     Aëriâ jaculatur audax

Ab arce flammæ, et crepitantia  
 Subjectum in hostem fulmina decutit.  
     Quin et dolosis terra celans  
     Undique visceribus paratos

Erumpere ignes, ut propiùs subis,  
 Infida rupto nempè sinu vomit  
     Repentè Vulcanum latentem, et  
     Sulphureum reserat sepulcrum.

Namurca, turres ante tuas ferox  
 Hæreret olim Græcia plus decem  
     Lustris, et incassùm suorum  
     Funera mille ducum videret.

At quis catervas innumerabiles  
 Inter tumultus horrisonos trahens,  
     Quis ille bellator propinquat,  
     Aggeribusque tuis ruinam

Minatur audax fulmineâ manu ?  
 Quos dat fragores ! Jupiter ipse adest,  
     Aut qui triumphatis superba  
     Montibus imposuit trophæa.

Agnosco frontem, lumina, regios  
 Vultûs honores : omnia Ludovix.  
 Jam cerno pallentem sub ipsis  
 Nassavium trepidare castris.

Frustrâ Batavus jam docili jugum  
 Cervice portans, et leo belgicus,  
 Olimque germanæ feroces  
 Nunc humiles aquilæ, britannis

Servire pardis accelerant. Pavor,  
 Quem sparsit ipso nomine Ludovix,  
 Terrore concussos recenti,  
 Cogit in auxilium remotas

Vocare gentes. Hos Tagus aurifer  
 Mittit perustos solibus : hi domos  
 Linqunt pruinosas, pigroque  
 Finitimas Boreæ paludes.

Repentè sed quæ vis fera turgidos  
 Irritat amnes? Arva decembribus  
 Mirantur exangues gemelli  
 Undique diluviis natâre.

Ante ora sævis prædam aquilonibus  
 Perire messem strata gemit Ceres,  
 Urnisque nimboris furentùm  
 Mersa hyadum sua regna plorat.

Laxate vestris frena furoribus,  
 Îmbresque, ventique et populi, et duces :  
 Armate nos contra pruinas ;  
 Colligite innumeras cohortes :

Namurca versis aggeribus tamen  
 In pulverem ibit : scilicet hâc manu  
 Arces tremendas fulminante,  
 Oppida quâ cecidère centum :

Quâ, terror ingens, Cameracum ruit,  
 Pendensque celsâ rupe Vesontio,  
 Limburgus, Hispanoque fastu  
 Ganda tumens, Ypra, Dola, Montes.

Non falsa vates auguror. En tremit  
 Concussa moles : jamque sub ictibus  
 Muri laborantes fatiscunt,  
 Præcipitemque trahunt ruinam.

Mars, rupe ab altâ ferreus imminens,  
 Fragore vasto mortiferos procul  
 Eructat ignes : foeta flammis  
 Machina sulphureis, repentè

Sublata in auras, fulminis intimos  
 Quærit recessus : mox strepitu gravi  
 Videtur infernas relabans  
 Velle sibi reserare sedes.

Huc ô, Namurcæ rebus in ultimis  
 Spes sola, linguis egregii duces,  
 Adeste, Nassavique prudens,  
 Tuque ferox Bavare : hinc licebit

Impunè tutos post vada fluminis  
 Cuncta intueri. Terribiles minas  
 Murorum, et anfractus malignos,  
 Difficilesque aditus locorum

Spectate : ut aspris rupibus impiger  
 Reptando miles nititur : ut grave  
 Cœnum inter ac flammæ, laborem,  
 Dux operis, Lodoicus urget.

Inter procellas turbinis ignei  
 Cristam eminentem vertice regio  
 Spectate, sidus Gallo amicum,  
 Hostibus at pariter timendum.

Ut lucet, illuc scilicet omnibus  
 Victoria alis advolat, aureos  
 Currus triumphalesque lauros  
 Approperans, sequiturque passu

Victorem anhelò. Quin agite, inclyti  
 Heroes, oræ maxima belgicæ  
 Tutela : vos huc, tempus urget,  
 Omnibus huc properate turmis.

En totus in vos lumina contulit  
 Arrectus orbis. Nunc animis opus.  
 Jam cerno latis ad Mehannam  
 Signa procul volitare campis.

Miratur amnis pauper aquæ suis  
 Tot ire ripis agmina militum.  
 Ite ergo. Quid? tranare segnes  
 Exiguum trepidatis amnem?

Haud Gallus obstat : littoribus procul  
 Ultrò reduxit castra : patens iter  
 Vobis relinquit. Quid moratur  
 Tot peditumque equitumque turmas?

Vultusne Galli ferreus aspici  
 Repentè sistit? Quo validi duces  
 Fugère, dementes ruinas,  
 Gallico et imperio minati

Crudele funus? qui ruere omnia  
 Ferro parabant, et Tamesis procul  
 Ab usque ripis atque Dravi,  
 Sequanicos superare fluctus.

Terror Namurcæ mœnibus interim  
 Augetur : arcis jam petit ultimæ  
 Hispanus extremos recessus :  
 Protinùs hunc medios per ignes,

Per tela Gallus persequitur ferox :  
 Interque rupes, atque cadavera,  
     Armorum et ingentes acervos,  
     Latum iter ense aperit cruento.

Actum est : ab alto triste sonans dedit  
 Fatale signum buccina : supplices  
     En cerno dextras, flamma cessat,  
     Urbsque patet reserata portis.

Nunc, nunc feroces ponite spiritus,  
 Infensa Gallis agmina : nuncium  
     Ferte hunc superbi fœderatis  
     Urbibus, ante oculos Namurcam

Perisse vestros. Ast ego, quem choros  
 Phœbus poëtarum inter amabiles  
     Primis receptum sponte ab annis,  
     Numinis interiore lapsu,

Suâque præsens mente animat, deo  
 Afflante plenus, per juga nobili  
     Calcata Flacco, perque saltus  
     Pierios animosus ibo :

Quin et, senectus immineat licet,  
 Crudis juventæ viribus integer,  
     Tentabo inaccessos profanis,  
     Altior invidiâ, recessus.

## PARISINÆ URBIS LAUS,

*Cum ejus academiæ parisiensis nomine panegyricum Ludovico  
Magno dicturus esset ejusdem academiæ rector. 1696.*

### ODE.

**P**RIMEVA regum filia, nobilis  
Regina Pindi, mater et artium,  
Virtutis incorrupta custos  
Ac fidei, columenque veri:

Nunc, nunc sonores prome, academia,  
Cantus: parentis festa agitur dies,  
Tractare quâ cœpit potentis  
Imperii Lodoix habenas.

Tu que ô, triumphi maxima pars, favens  
Accede, princeps ac domina urbium,  
Quâ, cuncta terrarum peragrans,  
Sol reperit nihil orbe majus.

Regum superbiorum ut Lodoix suo  
Fulgore laudes obruit, arduas  
Sic inter urbes fronte celsâ  
Altiûs urbs parisina surgit,

Famâque cunctis clarior eminet.  
Regalis illam non tamen ædium  
Splendor, triumphalesque portæ,  
Non labor artificum peritus

Sic clarat, ut mens optima civium,  
Tenax avitæ relligionis, et  
Amica regnantûm, fidemque  
Indocilis violare regni.

Quem nunc amori, quem posui modum?  
 Quæ non loquuntur compita principem?  
 Quis urbe totâ Ludovicum  
 Per memores titulos perenni

Saxo, aut loquaci marmore, non locus  
 Ostentat? Illum sistere civibus  
 Hâc arte præsentem, suorum  
 Ingeniosus amor laborat.

Hic prima vibrans fulmina fervidus  
 Bellator, omnem sub juga Flandriam  
 Mittit, rudimentisque belli  
 Talibus attonito futurum

Ostendit orbi jam dominum : hic ruit  
 Centena versis oppida turribus,  
 Instarque torrentis Batavûm  
 Indomitas populatur urbes.

Indè æstuosis vorticibus ferox,  
 Et Cæsari vix antè domabilis  
 Rhenus, trementes spoute subdit  
 Imperio Lodoicis undas.

Hinc victa currunt flumina molliùs,  
 Sabisque, Scaldisque, et rapidus Mosa.  
 Illinc catenatos per hostes  
 Ira, pudor, rabiesque regnant.

Sic urbs futuris provida seculis  
 Monstrare pugnas usque superstites  
 Gestit : recentes nec triumphos  
 Immemor indecores relinquet.

At saxa, et aurum, et marmora proruit  
 Edax vetustas : vox academiæ  
 Transmittet ad seros nepotes  
 Principis interitura nunquam

Trophæa magni. Cætera mobilis  
Absumet ætas, et fuga temporum  
Huic numen æternos honores,  
Imperiumque dedit perenne.

Si nunc superbis illa opibus caret  
Fastuque, nullas at fidei vices  
Experta doctrinæque, priscos  
Usque tenet studiosa mores.

Sol ipse, vastum lumine qui suo  
Collustrat orbem, sub tenebris latet  
Obscurus interdùm : sed atras  
Seriùs ociùs ille nubes

Victor repellit. Tu, Lodoix, potes,  
Non immerentem progeniem, pater,  
Cùm pace terras mox beâris,  
Vel placido recreare nutu.

---



---

## IN TABULAM

*Specimini pharmaceutico Stephani-Francisci Geoffroy  
præfixam. 1694.*

**Q**UAM læta affulsit primis mortalibus ætas,  
 Corpore quàm sano mens quoque sana foret!  
 Tunc curis homines pariter morbisque carebant:  
 Urebat nullus membra animumve dolor.  
 Ast ubi Pandoræ fatalem Epimetheus urnam  
 Accepit, terris ingruit ira deùm:  
 Morborum genus omne, febres, pestisque, famesque  
 Cœpère humanum dilacerare genus:  
 Mors quoque, lenta priùs, reseratâ pyxide fertur  
 Præcipitem subitò corripuisse gradum.  
 Aspice, ut erumpens tristi gravis halitus urnâ  
 Prata suo spoliat gramine, fronde nemus.  
 Aspice, lethali natura afflata veneno  
 Ut jacet, et superùm languida poscit opem!  
 Hanc blando recreans pavitantem lumine Phœbus,  
 Vulnera morborum sæva timere vetat.  
 Ludentes circùm genios dextrâ indice monstrat,  
 Ipse quibus medicæ credidit artis opus.  
 Vitales alter succos, herbasque salubres  
 Colligit, indè homini vita salusque venit.  
 Audax ille magis, Phœbo duce, viscera terræ  
 Intima rimatur, divitiasque maris:  
 Ille salutiferos angues quoque cogit in usus,  
 Et prodesse ægris ipsa venena docet.  
 Sic artis medicæ auxilio sibi redditus inter  
 Tot morbos sano corpore vivit homo.

VIGILANTISSIMO GYMNASIARCHÆ,  
CAROLO GOBINET,

*Cùm die S. Caroli festo Plessæi convictores accensis post cœnam  
toto collegio luminibus, studii in gymnasiarcham sui signa  
insolito lætitiæ genere prodidissent. 1687.*

## GRATULATIO.

O quàm disparibus lucent hæc atria flammis!  
O quàm dissimili strepit area nostra tumultu!  
Haud pridem violare domos flamma ausa superbas  
Sollicitum totâ jam sparserat urbe pavorem;  
Hausissetque, nisi trepidis excita repentè  
Sedibus urbs, totis laxâsset fontibus undas,  
Jussissetque suis servari civibus ædes,  
Et Gobineti ingens monumentum stare Camœnis.  
At nunc securis benè amicos ædibus ignes  
Spargere amat, tectisque errans innoxia ludit.  
Absenti, Gobinete, metum quæ fecerat olim,  
Præsenti tibi jam cum fœnore gaudia reddit.  
Tractari patiens demùm, atque oblita nocendi,  
Imperio puerorum, in quaslibet ire figuras  
Haud renuit. Summis nunc altè affixa fenestris  
Ordine multiplici, ceu cœlo sidera, passim  
Emicat, insolitoque domum fulgore coronat.  
Nunc per humum mediâ jucunda incendia arenâ  
Agglomerans, lætos plausus hilaresque choreas  
Excitat, et domino quærit diversa placere,  
Ac tua adulatrix vestigia lambere gaudet.  
Hinc ignem, indè facès credas colludere secum  
Certatim: adversæ fugit flamma æmula flammæ;  
Alternusque modò igne venit, modò lumine fulgor,

Et pariter noctem invisam tenebrasque repellit.  
 Ingeniosa tuo sic flamma laborat honori,  
 Consciaque admissi sceleris, cùm principis aedes.  
 Et sacra musarum voluit consumere templa;  
 Grande nefas eadem gemit, labemque piare,  
 Atque tuum obsequiis captat sibi mille favorem.  
 Jam scelere absolvi digna est veniamque meretur.  
 Flamma recens veteris delevit crimina flammæ.

### EIDEM EPIGRAMMA. 1687.

**C**UR plessæa novis collucent undique flammis  
 Atria? cur mediâ lumina nocte micant?  
 Scilicet hæc nostro brevior lux fluxit amanti.  
 Producenda fuit tam pretiosa dies.

### ALIO MODO.

**O**CCIDERE hunc solem citiùs plessæa juvenis.  
 Conqueritur, Caroli qui sibi festa refert.  
 Quid faciat? votis solem nequit illa morari.  
 Quid non possit amor, ingeniosus amor?  
 Producit lucem facibus vivisque lucernis,  
 Continuatque, ipso vel sine sole, diem.

## AD JOSEPHUM DE JOUVENCY,

*Rhetoricæ professorem in collegio Claromontano societatis  
Jesu, etc.*

NAM quis ille novus, Juvence, nobis  
 Prodit tam similis tuî poëta,  
 Ut sis tam similis tuî nec ipse?  
 Quàm benè æmulus hîc refert magistrum!  
 Quàm benè ingenio puer sequaci  
 Se finxit docilis tuas ad artes!  
 Ut vestigia subsequi, comesque  
 Monstratum per iter vel ire tecum  
 Audax sustinet, et pari volatu  
 Tecum se quoque fert levem sub auras!  
 Ubertas eadem ingenique vena:  
 Idem spiritus atque mentis ardor:  
 Carmen grande sonans, tamen modestum:  
 Verborum nitor elegans, stylasque  
 Simplex munditiis: nihil superbum,  
 Nil quod non sapiat manum magistræ.  
 Quis sensus tibi, dic, precor, Juvence,  
 Cùm versus relegis tuî poëtæ?  
 (Namque est ille puer tuus poëta.)  
 Laudas scilicet ordinemque, et artem,  
 Et vim carminis, elegantiasque:  
 Laudas: et tibi quam negas severus,  
 Non potes puero negare laudem.  
 Quin, modestia te licet pudorque,  
 Vestris ille quidem insolens poëtis,  
 Æstimare tuum aut amare quidquam  
 Durâ lege vetet, tamen, Juvence,  
 Hîc te cogaris ipse amare in illo,  
 Hîc te cogaris æstimare in illo,

Ut qui se in liquido fidelis undæ  
 Contemplans speculo videt decorum:  
 Grato errore et amabili tenetur,  
 Suspectusque sibi vel ipse, veros  
 An vultus vaga reddat unda nescit,  
 An fallax oculos imago ludat:  
 Sic et tu, reor, ut vides poëtam  
 Tuû tam similem ac velut gemellum,  
 Hæres nescius ipse sis an alter.  
 Certè talis eras, juvena quondam,  
 Cùm te in carmina mitteret, novumque  
 Pulchro accenderet igne te poëtam:  
 Cùm (a) nostræ decus urbis invidendum,  
 Illustrem Cadomo tibi que famam.  
 Scriptis assereres, et ampliori  
 Dignum principis urbium theatro  
 Per certamina docta, per laborum,  
 Per laudis genus omne te probares.  
 Ut nunc hesperidum potens aquarum  
 Cedentes Padus arce melianâ  
 Verbis acribus increpat Sabaudos:  
 Sic olim Mosa, te canente, turpem  
 Imbellis Batavi fugam increpabat,  
 Paulò at garrulior loquaciorque.  
 O te amice, ter et quater beatum,  
 Annos qui jubeas redire lapsos,  
 Annos irreparabiles juventæ,  
 Et qui te videas senem renasci.  
 Quòd si ut carmine reddidit magistrum,  
 Sic et indole moribusque reddit;  
 Quàm dignus puer est coli atque amari!  
 Olli candida mens, aperta, simplex:  
 Non fastu malè turgida insolenti;  
 Mentiri indocilis: vel ipsum odorem.  
 Aversata doli: nec erudita

(a) Le poëte fait parler dans sa pièce un citoyen de Caen.

Pravis artibus ambituve turpi ,  
Auram gloriolæ levem aucupari ,  
Aut fucum facere aſteri impudenter ,  
Palàm et ludere vulgus imperitum.  
O quàm veſtra domos lubens alumnum  
Talem allegerit ! ut ſuos ſodales  
Hunc inter cupiat tenere ! Jam nunc  
Collegam tibi, qualis expeditus  
Jam dudùm licet anxio labore ,  
Quæſitusque diù atque ubique, nondùm  
In tanto potnît grege inveniri ;  
Collegam hunc tibi deſtinat poëtam.  
Tunc non ſtridulus obſtrepet canoro  
Olori malè junctus anſer ; aut ſe  
Pica luſcinix loquax canenti  
Adjuget comitem : ſed ambo olores,  
Ambo luſcinix, melos ſuave  
Jam miſcebitis, et ſuave carmen  
Pari gutture conſonoque, vocum  
Ut diſcrimina nulla ſentiantur.  
O te, amice, ter et quater beatum  
Qui cura vigili et labore fauſto  
Fingis tam ſimiles tuî poëtas,  
Ut ſis tam ſimiles tuî nec ipſe !

---



---

## SANTOLIUS POENITENS.

RUMPITE perjurum, suspiria, rumpite pectus:  
 Vosque, ô perpetuis, heu! mox damnanda tenebris  
 Lumina, sanguineos lacrymarum effundite rivos.  
 Deleri haud alio possunt scelera impia fletu.

Quò me præcipitem furor inconsultus adegit?  
 Arnaldi tumulo inscriptos defendere versus  
 Erubui, quos relligio mihi sancta, fidesque,  
 Et pietas, et amor veri dictârat! inani  
 Hos ego sacrilegus vates formidine victus,  
 Ejuravi amens infando carmine! Non me  
 Conscia mens falsi, non inviolabile sacræ  
 Numen amicitæ, et capitis reverentia cari,  
 Non potuit me fâma, pudor-ve inhibere furem!  
 Et spiro sceleratus adhuc! Non terra dehiscit  
 Sub pedibus! sævo nec fulminis igne peremptum  
 Tartareas adigit scelerum Deus ultor ad umbras!

Quancquàm, heu! supplicium vel funere tristius ipso est,  
 Quæ nunc sollicitos inter mihi vita pavores  
 Ducitur. Æger, inops mentis, meque ipse tenere  
 Impatiens, furiis animum stimulatus acerbis,  
 Errabunda fero huc illuc vestigia, diris  
 Distorquens rabida ora modis; tamen usque fugacem  
 Persequitur scelus, et misero otia nulla relinquit.

Insuper, ipsa mihi noctuque diuque recursans  
 Exsomnia, pavidum Arnaldi me terret imago.  
 Non ille horrifico squalens apparet amictu,  
 (Qualia post mortem dicunt simulacra videri)  
 Ora sepulcrali fœdatus pulvere, et ater

Assurgens : sed qualis erat, cùm spiritus artus  
 Intùs agens regeret, vultuque habituque modesto  
 Lenis, adhuc retinens antiquum frontis honorem.  
 Canities veneranda seni, breve corpus, at ingens  
 Majestas, placido fulgentes lumine vibrans  
 Leniter in me oculos, scelus exprobare videtur :  
 « Tu quoque Santoli, de te nil tale merentem,  
 « Tu-ne etiam infidus post funera pròdis amicum?  
 Hæc ille. At blandæ voces, et mitia linguæ  
 Verbera crudeli lacerant mihi vulnere pectus.

Sancte senex, pleno qui nunc de flumine verum  
 Illud idem, quod sic terris peregrinus amâsti,  
 Ore avido bilis, atque odiorum obliviam potas :  
 Sancte senex, nostrum, precor, obliviscere crimen,  
 Jamque recautato fias mihi carmine amicus.  
 Ecce pedes reus ante tuos sto supplice vultu,  
 Funereum collo funem, dextrâque tremente  
 Ardentem gestans, probrosa insignia, tædam.  
 Invito nuper calamo quos scribere mendax  
 Sustinui vates, ipso vel sanguine versus  
 Eluere en cupio. Vanis terroribus illos  
 Atque malâ fraude extorsit crudelis amicus.

Quem non ille dolis etenim potuisset eisdem  
 Induere in laqueos, cùm formidabile Magni  
 Objiceret nomen Lodoici? Non ego dura  
 Exilia, aut tristes obscuri carceris nimbros,  
 Sævam aut pauperiem, mihi quæ, si vestra recusem  
 Jussa, minax tacito portendit epistola nutu ;  
 Regalem at timui, quamvis innoxius, iram.  
 Namque, fatebor enim, si credam hæc paucula regi  
 Carmina displicuisse, loquacibus ista poëtis  
 Sit quanquam aspera lex, æterna silentia jurem,  
 Contentus tacitos virtuti exsolvere honores.

Sed quid ego hæc autem? Stultâ formidine ludor  
 Credulus. Arnaldum laudari carmine nostro

Scilicet invideat Lodoix? Ea cura quietum  
Sollicitet? Belli molem hanc dùm sustinet unus,  
Dùm conjuratas meditatur frangere vires  
Europæ, regum et violati numinis ultor,  
Grandiaque invicto secum sub pectore volvit,  
Santolii nugas audit, vel curat, et istis  
Lusibus augustum velit interponere nomen?

Ergo-ne privatas sacri sub nominis umbrâ,  
Placari indociles, usque exercebitis iras?  
Nunquàm ne Arnaldum contra erudelia bella  
Cessabunt? Rabies nunquàm exsaturata quiescet?  
Non satis exilii duros tolerâsse labores,  
Obscuris malèntum in sedibus, omnium egentem,  
Et dulcem patriam, et caros liquisse penates,  
Blandaque amicorum consortia? Frigida numquid  
Ossa viri cineresque juvat violare sepultos?  
Occiderit procul hinc : tellus aliena sepulcrum  
Possideat : manes nunc saltem impunè quiescant.  
Te pacem, Lodoice, istam quoque Gallia poscit.

---



---

# EPIGRAMMATA.

---

*Erudito et eleganti viro amico suo natali BOSQUILLON, cùm  
ab eo mortis imaginem in xenia accepisset. 1693.*

ANTE oculos semper teque et tua munera habeo,  
Nil dare tu meliùs, nil Deus ipse potest.  
O utinam mihi sic mors vera arrideat olim,  
Ut nunc missa à te mortis imago placet!

---

*Docto et eleganti viro N. BOSQUILLON, cùm ei cereos funes in  
xenia mitteret. 1694.*

MORES cera tuos niveo candore, Menalca,  
Exprimit: accende hanc, exprimet ingenium.

---

*Clarissimo viro N. BOSQUILLON, cùm, post acceptum ab eo  
Decalogum, christianas ei preces in xenia mitteret. 1695.*

TU mihi divinam misisti in munera legem:  
Ast ego mitto tibi, dulcis amice, preces.  
Quid lex nempè juvet precibus sine? Numine fretus  
Possum cuncta, meis viribus ipse nihil.

*Ad venustulum et elegantulum et peramabilem PELTERIOLUM ,  
cùm ei, tanquam futuro quondam senatûs principi, ce-  
reum mitteret. 1695.*

**I**NCIPE, parve puer, dono cognoscere matrem,  
Venturique istud pignus honoris habe.  
Talia supremi queis sedes prima senatûs  
Contigerit, soleo munera ferre viris.  
Te manet hæc sedes : summum Themis ipsa tribunal  
( Vera cano ) patri destinat, indè tibi.  
Cura sit intereà ludo tibi fingere corpus :  
Mox animum pulchris artibus ipsa colam.

---

*Clarissimo et amantissimo amico N. BOSQUILLON, cùm ei no-  
vum Testamentum in xenia mitteret. 1697.*

**V**OTA tui pro te si vis agnoscere amici,  
Divinum hunc aperi, quem tibi mitto, librum.  
Non hic delicias, nec opes famamve; perennis  
Vitæ at promittit tempora, datque liber.

---

*Clarissimo viro N. BOSQUILLON, cùm ipsi in xenia mitteret  
libellum de christianæ mortis felicitate. 1697.*

**Q**UÆ tibi præripuit caram mors dura sororem,  
Ecce venit lacrymas tergere, amice, tuas.  
Quam pius amissam pergis lugere, beatam  
Vivere nunc parvus te docet iste liber.

*Doctissimo viro N. BOSQUILLON, cùm ei cultellum in xenia  
mitteret. 1698.*

**Æ**TNA hæc, non Pindus tibi mittit munera : morem  
Cyclopes musis præripuère suum.  
Translatum ætnæis me Pindi in culmina ab antris,  
Hic te, si nescis, culter, amice, docet.

---

*Erudito viro N. BOSQUILLON, cùm ei in xenia mitteret piæ  
Animadversiones R. P. Q. in vitam sancti Augustini. 1699.*

**G**YMNASIARCHA solet pueris donare libellos.  
Virtutis quæ sint præmia et ingenii.  
Sint tibi doctrinâ simul et pietate magistro  
Primitiæ nostri muneris iste liber.  
Quî pergas sapiensque, piusque et doctus haberi,  
Hoc Augustinus te docet ipse libro.  
Discipulum talis nisi te pudet esse magistri,  
Accipias parvum hoc munus, amice, libens.

---

*Clarissimo viro N. BOSQUILLON, cùm ei sculptas aliquot illus-  
trium virorum imagines in xenia mitteret. 1700.*

**S**CULPTE nobilium tabulæ, quas mitto, virorum,  
Transeat ut mundi vana figura docent.  
Quid jam sunt vel erunt hæc grandia nomina? pulvis  
Unum, si sapimus, fas coluisse Deum.

*De la fontaine de Fleuri, terre de M. d'ARGOUGES.*

DIVES aquæ, mox pauper, aquis hinc rursus abundans,  
Sperare adversis didici, metuisse secundis;  
Atque aliam cuncta undè fluunt agnoscere fontem.

---

*Inscription de la fontaine de Coulange-la-Vineuse, attribuée  
à M. ROLLIN.*

HIC Bacchum et lymphas conjunxit fœdere certo  
Connubialis amor. Tu semper utrumque marita.

---

*In effigiem D. DUGDET.*

GRANDE olli ingenium, vis fandi blanda, profundum  
Doctrinæ flumen, mens pietate flagrans.  
Lux fuit ille, sui tenebris licet abditus ævi:  
Anxia consiliis corda levare potens.  
Altos Scripturæ solers devolvere sensus;  
Christum apprimè sciens, divitiasque crucis.  
Quid non pro vero ad summam tulit usque senectam?  
Esto robur ei, perfugiumque, Deus.

---

# EPITAPHIA.

---

## ÉPITAPHE DE M. DE SANTEUL.

QUEM superi præconem, habuit quem sancta poëtam  
 Relligio, latet hoc marmore Santolius.  
 Ille etiam heroas, fontesque, et flumina, et hortos  
 Dixerat : at cineres quid juvat iste labor ?  
 Fama hominum, merces sit versibus æqua profanis :  
 Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

---

## ÉPITAPHE DE M. CLAUDE LE PELLETIER.

D. O. M.

HIC JACET

CLAUD. LE PELLETIER

Regni administer,  
 vir clarus gestis honoribus ;  
 clarior spretis et relictis.

In quartâ inquisitionum classe senator  
 Primum, deinde præses, complures  
 annos jus sanctè dixit.

Præfectus urbi, præclaris operibus  
 Lutetiam auxit et ornavit.

Factus indè consistorianus comes, ad  
 restituenda jurisprudentiæ studia  
 operam et auctoritatem feliciter contulit.

Mox ad ærarii regniq̄ue administrationem  
 vocatus,  
 et título præsiidiis infulati auctus,  
 inter summas dignitates veterem modestiam,  
 inter lucri contagia nobilem pecuniæ  
 abstinentiam retinuit.

Adhuc integer animo, florensque gratiâ, sed  
 meliora meditans, ærarii curam  
 lubentiùs abjecit quàm suscep̄erat.

Tandem aulâ sponte ac cupidè cessit, ut Deo  
 ac sibi liberiùs vacaret.

Otium dulce nec inglorium inter selectos  
 amicos in sacrarum litterarum meditatione  
 ac pietatis officiis consumpsit.

Patriæ tamen et principis semper memor,  
 utriq̄ue ad exitum percarus,  
 viribus paulatim deficientibus,  
 octogenario major obiit,  
 an. M. DCCXI die decimâ augusti.

Lud. Le Pelletier filius, senatûs princeps,  
 cæteriq̄ue superstites liberi,  
 optimo parenti mœrentes  
 posuère.

## ÉPITAPHE DE L'ABBÉ DU PIN,

**H**ic jacet  
 Ludovicus ELLIES du Pin ,  
 sacræ theologiæ parisiensis doctor.  
 Veritatis cultor et indigator non otiosus ,  
 vetera Ecclesiæ monumenta  
 indefesso labore illustravit,  
 regni jura  
 et Ecclesiæ gallicanæ libertates  
 acriter non minùs quàm erudite propugnavit.  
 Immensæ in omni genere lectionis et doctrinæ  
 laude conspicuus ;  
 idemque animo miti ac modesto ,  
 nihil, in omni vitâ, visus est oblivisci,  
 præter injurias.  
 Ecclesiæ munitus sacramentis  
 obiit sexto junii, anno R. S. H.  
 M. DCC. XIX, ætatis verò LXII.

FIN DES OPUSCULES.

---

---

# TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

## ORATIONES.

Oratio habita in regio Franciæ collegio, cùm ad eloquentiæ cathedram promoveretur, anno 1688,	Pag. 3
Gratulatio ad serenissimum Delphinum, 5 decemb. 1688,	23
Oratio altera in laudem Ludovici magni, habita die 21 maii 1695,	48
Oratio altera in laudem Ludovici magni, habita die 4 maii 1696,	68
Oratio de Philippi quinti in regem Hispanorum adoptione, habita die 14 febr. 1701,	84
Orationes super gratuità juventutis institutione, fundatâ à rege christianissimo Ludovico XV, habita die 19 decembr. 1719,	107
Oratio in instauratione scholarum collegii Sorbonæ-Plessæi, habita anno 1684,	133

## ORATIUNCULÆ.

Oratiuncula habita in instauratione scholarum,	145
Oratiuncula habita ad honorandam gallorum nationem, cùm nominandus esset ab eâ pastor parochiæ SS. Cosmæ et Damiani,	150
Prima supplicatio apud Sorbonam, 16 decembr. 1694,	154

Secunda supplicatio ad ædem Deo sacram sub invocatione sancti Joannis, vulgò in gravià, 18 martis 1695,	159
Tertia supplicatio apud Benedictinos sancti Germani in pratis, 18 jun. 1695,	161
Quarta supplicatio ad victorinam ædem. 5 oct. 1695,	165
Supplicatio habita apud Bernardinos, die 20 jun. 1696,	168
Supplicatio ad **,	171
In comitiis rectoriis, die 16 decembr. anno 1695,	173
Comitiis rectoriis, 23 jun. 1696,	177
Ad primam confirmationem, 16 dec. 1694,	179
Ad secundam confirmationem, 24 martis 1695,	184
Ad tertiam confirmationem, 23 jun. 1693,	166
Ad claudendum rectoriæ dignitatis annum, 10 octobr. 188	
In comitiis censoriis apud Mathurinenses, die 27 octobr. 1695,	193
Oratio habita apud Mathurinenses, die 11 decembr. ann. 1720, antequàm universitas supplicatum iret ad ædem sorbonicam,	201

## MANDATA.

Mandatum pro collegiorum lustratione,	206
Mandatum ad disciplinam academiæ pertinens,	208
Mandatum ad consecranda studia sacræ Scripturæ recitatione,	211

## GRATULATIONES.

Gratulatio illust. archiepisc. paris. de Harlay, die 26 novembr. 1695,	213
Gratulatio ad ***,	215
Gratulationes habitæ dùm C. Rollin res honorandæ Gallorum nationis procuraret. Anno 1717,	217
D. Vittement rectori amplissimo,	222
Oratiuneula ex personâ domini *** ad senatoriam dignitatem evecti,	226

## CARMINA.

- Illustrissimo D. D. Claudio Le Pelletier, regii ærarii præfecto, et regni administro, cùm ejus nobilissimi filii Carolus Mauritius et Claudius Le Pelletier theses philosophicas in Sorbonæ-Plessæo propugnarent. Ode. an. 1684, 228
- Illustrissimo regis advocato generali in supremâ curiâ Claudio d'Argouges de Fleury, cùm ei apud Floriacum comoranti illustrissimus avus, regni administer Claudius Le Pelletier è suâ Villâ-Novâ persica mitteret, 231
- Illustrissimo abbati Camillo de Louvois, bibliothecæ regiæ præposito, cùm de Homeri Iliade et Odysseâ in bibliothecâ regiâ responderet. Carmen. An. 1688, 233
- Ad illustrissimum virum Franciscum Michaellem Letelletier, marchionem de Louvois, regni administrum, etc. cùm ejus filius Camillus de Louvois, abbas, bibliothecæ regiæ præpositus, de Theocrito publicè responderet. Carmen. Anno 1689, 234
- In obitum clarissimi viri Caroli Gobinet, è societate sorbonicâ doctoris, et collegii Sorbonæ-Plessæi moderatoris. Epicedium. An. 1691, 238
- Illustrissimo abbati Camillo Letellier de Louvois, regiæ bibliothecæ præposito, in tabulam ab eo regi dicatam, cùm theses philosophicas in collegio Mazarineo tueretur. Carmen. Anno 1692, 243
- Ode in expugnationem Namurcæ, ex gallicâ ode Nicolai Boileau Despréaux in latinam conversa. Doctissimo et clarissimo viro Nicolao Boileau Despréaux. Hendecasyllabi, 249
- Ode in expugnationem Namurcæ. Anno 1693. 251
- Parisinæ urbis laus, cùm ejus et academïæ parisiensis nomine panegyricum Ludovico Magno dicturus esset ejusdem academïæ rector. Ode. Ann. 1696, 257

In tabulam specimini pharmaceutico Stephani-Francisci Geoffroy præfixam. 1694,	260
Vigilantissimo gymnasiarchæ Carolo Gobinet, cùm die S. Caroli festo Plessæi convictores accensis post cœnam toto collegio luminibus, studii in gymnasiarcham sui signa insolito lætitiæ genere prodidissent. Gratulatio. 1687,	261
Ad Josephum de Jouvençy, rhetoricæ professorem in collegio claromontano societatis Jesu, etc.	263
Santolius pœnitens,	266

## EPIGRAMMATA.

Erudito et eleganti viro amico suo natali Bosquillon, cùm ab eo mortis imaginem in xenia accepisset, 1693,	269
Docto et eleganti viro N. Bosquillon, cùm ei cereos funes in xenia mitteret.	<i>ibid.</i>
Clarissimo viro N. Bosquillon, cùm post acceptum ab eo Decalogum christianas ei preces mitteret. 1695,	<i>ibid.</i>
Ad venustulum et elegantulum et peramabilem Pelteriolum, cùm ei tanquàm futuro quondam senatûs principi cereum mitteret. 1695,	270
Clarissimo et amantissimo amico N. Bosquillon, cùm ei novum Testamentum in xenia mitteret. 1696,	<i>ibid.</i>
Clarissimo viro N. Bosquillon, cùm ipsi in xenia mitteret libellum de christianæ mortis felicitate. 1697,	<i>ibid.</i>
Doctissimo viro N. Bosquillon, cùm ei cultellum in xenia mitteret. 1698,	271
Erudito viro N. Bosquillon, cùm ei in xenia mitteret pias animadversiones R. P. Q. in vitam sancti Augustini. 1699,	<i>ibid.</i>
Clarissimo viro N. Bosquillon, cùm ei sculptas aliquot illustrium virorum imagines in xenia mitteret. 1700,	<i>ibid.</i>
Inscription de la fontaine de Fleuri, terre de M. d'Argouges,	272

Inscription de la fontaine de Coulange-la-Vineuse, attribuée à M. Rollin,	272
In effigiem D. Duguet,	<i>ibid.</i>

## EPITAPHIA.

Épitaphe de M. de Santeul,	273
Épitaphe de M. Cl. Le Pelletier,	<i>ibid.</i>
Épitaphe de l'abbé du Pin,	275

FIN.



La Bibliothèque  
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library  
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

OCT 14 1960  
28 OCT 1960



~~03 07 1960~~

~~05 04 1960~~

MAR 08 1997

APR 1 1997





a39003



001856649b

LB 475 .R6T7 1820 V4  
ROLLIN, CHARLES.  
TRAITE DES ETUDES.

CE LB 0475  
.R6T7 1820 V004  
COO ROLLIN, CHAR TRAITE DES E  
ACC# 1162926

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	01	07	09	13	26	7

